

COPS/SPOC  
Nat.Lib./Bib.Nat.

CA.SA.1

# RAPPORT

SUR LES

## TRAVAUX DE LA DIVISION DES ARCHIVES

POUR L'ANNÉE 1912

ARTHUR G. DOUGHTY

ARCHIVISTE DU DOMINION.



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE  
MAJESTÉ LE ROI.

1914

[N° 29b—1913.] *Pric, 20 cents.*

# RAPPORT

SUR LES

## TRAVAUX DE LA DIVISION DES ARCHIVES

POUR L'ANNÉE 1912

ARTHUR G. DOUGHTY

ARCHIVISTE DU DOMINION.



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR J. DE L. TACHÉ, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE  
MAJESTÉ LE ROI.

1914

[N° 29b—1913.]



# DIVISION DES MANUSCRITS

A l'honorable LOUIS CODERRE, C.R., M.P.,  
Secrétaire d'Etat,  
Ottawa

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les travaux du département des archives nationales, au cours de l'année finissant le 31 mars 1912.

La division des manuscrits, celle des cartes géographiques et la bibliothèque se sont enrichies de précieuses acquisitions; plusieurs gravures et estampes extrêmement rares relatives à l'histoire du Canada ont aussi été ajoutées à nos collections. Grâce à la courtoisie des messieurs de Saint-Sulpice, on a pu avoir accès aux archives du séminaire de Montréal. Les Sulpiciens ont été les seigneurs de Montréal, à vrai dire, depuis la fondation de Ville-Marie. Naturellement, le séminaire est devenu le dépôt d'une vaste et riche collection de documents se rapportant à l'histoire de Montréal, pendant les deux cent cinquante années écoulées.

Tous ceux qui étudient l'histoire du Canada apprécieront grandement la générosité des messieurs du séminaire de mettre à la disposition des archives fédérales, des transcriptions de toutes ces pièces d'une si grande valeur historique. M. J.-C.-O. Bertrand a été chargé de compiler ces documents; il a été dirigé et puissamment aidé dans ses travaux par M. Hébert, le teneur des registres du séminaire, et par M. Henri Gauthier, l'archiviste.

L'appendice C de ce rapport contient une liste des archives copiées jusqu'à date.

La transcription de pièces en d'autres endroits de la province de Québec et aussi dans l'Ontario et les provinces maritimes a été poussée avec vigueur. De la Nouvelle-Ecosse, nous avons reçu plusieurs collections importantes comprenant, entre autres, les papiers personnels de Joseph Howe, donnés par M. Sydenham Howe, et ceux de George Johnston—don de sa succession.

Grâce à l'appareil photographique actuellement installé au département, on obtient des copies des documents en épargnant beaucoup de temps et de travail et en reproduisant exactement—ce qui est un autre avantage—l'original lui-même.

Le département a l'intention d'installer un appareil photographique dans la province de Québec et un autre dans les provinces maritimes.

Diverses pièces offrant un intérêt spécial sont publiées en appendice, en sus des listes et sommaires de documents acquis.

Pendant l'année, un catalogue des cartes géographiques déposées aux archives a été publié. Trois autres volumes d'un grand intérêt historique sont sous presse:—(1) un deuxième volume de documents constitutionnels, (2) un volume des documents relatifs à la législation primitive des provinces prairiales; (3) pièces se rattachant à la guerre de 1812. On prépare actuellement un catalogue des brochures datées de 1867 à nos jours.

Je dois aussi accuser réception du généreux don de Mme Marslin: des gravures et des livres qui lui ont été donnés par différents membres de la famille royale. Dans sa lettre d'envoi, la généreuse donatrice se dit heureuse de donner au Canada ces souvenirs personnels, parce qu'elle est fière de la position que prend le Canada dans l'organisation de l'empire britannique.

Je mentionnerai enfin que Mlle Head a donné d'intéressants papiers et des aquarelles de sir Edmund et de lady Head.

Ci-joint est annexée une liste des divers appendices à ce rapport, marqués des lettres A à N.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. G. DOUGHTY.

## APPENDICES AU RAPPORT DES ARCHIVES.

- A. Nouveaux documents acquis pour la division des manuscrits.
- B. Liste des cartes placées au dépôt des cartes.
- C. Liste des documents datant de 1636 à 1763 conservés au séminaire de Saint-Sulpice, Montréal, et qui ont été copiés pendant l'année.
- D. Liste des pièces déposées au ministère français des affaires étrangères, ayant rapport aux négociations entre la France et l'Angleterre, 1629-1633, suivie de la reproduction de certaines pièces portées sur la liste.
- E. Journal de l'expédition dirigée par sir William Phipps contre Port-Royal, 1690. Deux lettres sur le même sujet.
- F. Récit de la prise de Port-Royal par les habitants de Boston et Salem, sous les ordres de William Phipps, 21 mai 1690.—Extrait de la narration par M. de Gouttin de la capture du fort de Pimiquid.
- G. Lettre du capitaine Nicholson aux lords du commerce et des plantations, datée de James City, Virginie, 4 novembre 1690.—C.O. 5, vol. 1305.
- H. Rapport du capitaine Morris, adressé au gouverneur Shirley, sur son inspection des terres dans la Nouvelle-Ecosse disponibles pour les colons protestants.
- I. Correspondance du général James Murray, 1759-91.
- J. Correspondance échangée dans les années 1761 et 1762 entre le comte de Viry et M. Bailli de Solar, ambassadeurs du royaume de Sardaigne aux cours anglaise et française respectivement, préparant les voies pour entamer des négociations de paix entre la France et l'Angleterre.
- K. Mémoires concernant l'Eglise au Canada, des premiers temps à 1837.
- L. Résumé de la correspondance politique relative aux Etats-Unis (1778-1780), conservée au ministère des affaires étrangères de France. Vols. 3 et 4.
- M. Correspondance et journaux de l'évêque Inglis, d'Halifax, N.-E., 1775-1814.
- N. Lettres de Salaberry, 1795-1829.

DIVISION  
DES  
MANUSCRITS

## APPENDICE A.

MANUSCRITS RECUS ET PLACES SUR LES RAYONS PENDANT L'ANNEE  
TERMINEE LE 31 MARS 1912.

PROVENANT DE L'ANGLETERRE.

*Public Record Office.*

- Dépêches de Dorchester et autres au conseil du commerce et au secrétaire de la  
Guerre et des Colonies, 1786-1808. C.O. 42, vol. 12.
- Canada, divers, 1660-1764, C.O. 42, vol. 13.
- Québec, divers, 1767-1780. C.O. 42, vol. 14.
- Canada, divers, 1781-3. C.O. 42, vol. 15.
- Québec, divers, 1784-5. C.O. 42, vols 16-17.
- Dépêches du lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse au secrétaire d'Etat  
pour les colonies, octobre et décembre 1812-14. C.O. 217, vols 90-95.
- Dépêches du lieutenant-gouverneur du Cap-Breton au secrétaire d'Etat pour les  
colonies, 1811-1817. C.O. 217, vols 129-135.
- Nouveau-Brunswick. C.O. 188, vol. 36, 1827.
- Correspondance du Conseil du commerce, 1689-1794. C.O. 5, vols 1-10.
- Livres de loch de la flotte anglaise, 1813-15.
- Livres de loch des capitaines, 2398.  
4096.  
4488.  
2700.  
2278.  
2978.  
2982.
- Livre de loch d'un patron, 3928.
- Etat et journaux de commissaires en vertu des 5e, 6e et 7e articles du traité de  
Gand. 1816-18, (1829).
- Papiers de la compagnie de la baie d'Hudson; chartes, pétitions et diverses pièces,  
1670-1689. C.O. 135, vol. 1.
- Bureau de l'apporteur, vols 5 et 59. Réclamations des loyalistes américains.  
" vols 7 et 60. "  
" vol. 10. "  
" vols 11 et 61. "  
" vols 12 et 62. "  
" vol. 15. "  
" vol. 16. "  
" vols 18 et 63. "  
" vol. 23. "  
" vols 25 et 26. "  
" Liasse 76. "

*De l'Université d'Edimbourg.*

Collection Selkirk, vols 71-78.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

*Du British Museum.*

Le recueil de papiers Brown relatifs à la Nouvelle-Ecosse (manuscrits supplémentaires, 19069 à 19074).

*De Madame Murray, de Bath, Angleterre.*

Liste des papiers du général James Murray.

Livre de copie de lettres, 1759-60.

Livre de copie de lettres, 1763-5.

Livre de copie de lettres, 1780-6.

Diverses lettres, 1766-1788.

Plusieurs liasses de correspondance, 1759-89.

*De la Compagnie de la baie d'Hudson, Londres.*

Journal du comptoir de York, 1714-16.

*De Lansdowne House—Manuscrits Shelburne.*

Correspondance Viry-Solar, vols 9-11, 1761-62.

Correspondance américaine, vols 12-33, 1763-1766.

vols 35-41, 1754-1782.

vols 51-63, 1715-1767.

*De Register House, Edimbourg, Ecosse.*

Correspondance concernant la nomination de C. C. Bird au poste d'inspecteur des forêts au Canada, 1782, 1783.

## DE FRANCE.

*Archives des colonies.*

Ordres et dépêches du Roy concernant les colonies:—

Série B, volumes 51-52, année 1728.

“ volume 53, “ 1729.

“ “ 54, “ 1730.

“ “ 55, “ 1731.

“ volumes 56-57, “ 1732.

“ “ 58-59, “ 1733.

“ “ 60-61, “ 1734.

“ volume 62, “ 1735.

“ “ 63, “ 1735 (deux parties).

“ “ 64, “ 1736 “

“ “ 65, “ 1737 (trois parties).

“ volumes 66-67, “ 1738

*Bibliothèque Nationale.*

Manuscrit français n° 4569.

“ “ 9557.

“ “ 12081-12085.

“ “ 12082.

“ “ 12083.

Collection Clairambault, vol. 1016. Extrait concernant les pêcheries de Gaspé.

*Archives du ministère de la marine.*

Extraits des séries B<sup>1</sup> B<sup>2</sup> B<sup>3</sup>, relatifs aux pêcheries de Gaspé.

*Affaires étrangères.*

Mémoires et documents, Amérique, volume	IX, 1749-1752.
“ “ “ “	X, 1753-1771.
“ “ “ “	XI, 1713-1771.
“ “ “ “	XVII, 1784-1823.
“ “ “ “	XX, 1717-1819.
Correspondance politique, Angleterre, vol. 35, année 1625.	
“ “ “ “	vol. 36, années 1625-1626.
“ “ “ “	vol. 41, année 1626.
“ “ “ “	vol. 43, année 1629.
“ “ “ “	vol. 44, années 1630-1632.
“ “ “ “	vol. 45, années 1632-1635.
“ “ “ “	vol. 63, année 1654.
“ “ Etats-Unis, vol. 4, année 1778.	
“ “ “ “	vol. 5, année 1778.
“ “ “ “	vols 7-11, 1779-1780.

*Ministère de la guerre.*

- Série M. 200 Documents concernant le séminaire du Saint-Esprit, Paris, 1727-1790.
- Série MM. 493. Documents concernant le séminaire du Saint-Esprit, Paris, 1734-1788.
- Carton S. 6847. Documents concernant le séminaire du Saint-Esprit, Paris, 1662-1791.
- Carton S. 6848. Documents concernant le séminaire du Saint-Esprit, Paris, 1635-1765.

*Séminaire du Saint-Esprit, Paris.*

- Histoire de la Congrégation du séminaire du Saint-Esprit, 1 vol.
- Histoire de Saint-Pierre et Miquelon, 1 vol.

*Ministère de la guerre.*

- Archives historiques, vol. 3498, pièce 184. Lettre de M. Doreil au ministre: Récit de la bataille de Carillon—M. de Montcalm est irrité de la conduite de M. de Vaudreuil à son égard.

*Dépôt des fortifications des Colonies.*

Cartons I et II.

## PROVENANT DE SOURCES CANADIENNES.

*Du bureau du secrétaire du gouverneur général, Ottawa.*

- Dépêches du secrétaire d'Etat pour les colonies au gouverneur général du Canada, 1868-1870, 18 vols.
- Commission et instructions à sir John Young et correspondance diverse, 1869-1870.
- Lettres reçues par le secrétaire du gouverneur général (H. Littleton), 1879-78.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

*Ministère de la milice et de la défense.*

- Ordres à la milice (imprimés), 1899-1908.  
 Ordres à la milice (projets), 1905-07.  
 Relevés indiquant le nombre d'hommes exercés en 1902-03.  
 Relevés annuels du corps permanent, des sous-officiers et soldats, 1902.  
 Accusés de réception de commission, 1905-07.  
 Accusés de réception pour des mandats, 1906.  
 Accusés de réception des certificats pour 1905-07 et pour 1908-10, 2 vols.  
 Formule de la milice B. 6, jointe aux certificats accordés aux sous-officiers et soldats, 1899-1904, 1905-06, 1907-08, 1909-10, 4 vols.  
 Rôles nominatifs des officiers qui ont obtenu des certificats d'aptitude militaire, 1908.  
 Recrues enrôlées, 1909.  
 Relevés des cours martiales, 1909.  
 Rapports descriptifs de déserteurs, 1909.  
 Recettes et dépenses des cantines, 1909.  
 Congés, 1909.  
 Rapports sur les exercices, conférences, etc., 1909.

*De Montréal.*

- Histoire de l'hôtel-Dieu de Montréal (*suite*).  
 Rapport sur les archives de l'hôtel-Dieu, Montréal.  
 Documents relatifs à Jeanne Mance. Copiés dans les archives du Palais de justice, Montréal.  
 Correspondance et documents divers concernant le séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, ainsi que ses propriétés, 7 vols.  
 Registres de l'état civil, diverses années, entre 1663 et 1704.  
 Rapport sur les archives du collège Sainte-Marie (Jésuites), Montréal.  
 Etat présent du Canada, par le sieur Boucault, 1754.  
 Registres des soldats malades, de 1755 à 1760.  
 Lettre du général James Murray, datée de Québec, 12 octobre 1759.  
 Campagne de 1759. Livre d'ordres de l'armée française. Copié à la Société d'histoire de Montréal.  
 Campagne de 1760. Livres d'ordres de l'armée française. Copié à la Société d'histoire de Montréal.  
 Ordonnances et Réglemens pour le gouvernement de Montréal, faits par ses gouverneurs, sous l'administration Militaire du Canada, pendant les quatre années qui ont suivi la Conquête. Extrait d'un Régistre officiel du tems. 1760-1764.  
 Lettres de Salaberry. Copiées à la Société d'histoire de Montréal.  
 Livre d'ordres tenu par le capitaine R. de la Bruère, 1812. Copié à la Société d'histoire de Montréal.

*De Québec.*

- Registre d'Audiance du Conseil Militaire de Québec (*suite*), 30-9-1761 au 13-2-1762.  
 Procédures contre Vergor et Villeray pour reddition de Beauséjour.  
 Enquête sur la perte du *St-Joseph*, 1694.  
 Papier terrier de la seigneurie de la Rivière-Ouelle (La Bouteilleraie).  
 Papier terrier de la seigneurie de La Pocatière.  
 (Les quatre pièces qui précèdent ont été copiées aux archives de la province de Québec).

*De Trois-Rivières.*

Registres de l'état civil, diverses années, 1654-1763.  
Minutes du notaire Amen, 1650-1662.

*Divers.*

- Procès-verbaux des cours, sessions trimestrielles générales de la paix, districts de l'est et de Lunenburg, 1826-1835, vol. 3.  
Procès-verbaux des cours, sessions trimestrielles générales de la paix, districts de l'est et de Lunenburg, 1835-1849, vol. 4.  
Généalogie de sir Jeffrey Amherst de Riverhead, comté de Kent, G.-B.  
Neuf originaux de contrats de concession et de vente de terres entre 1797 et 1820—présentés par le lt-col. A. P. Sherwood, C.M.G.  
Correspondance particulière, politique et officielle de l'hon. Wm Morris, de 1822 à 1873.  
Copies écrites au dactylographe données par M. Morris, de Toronto.  
Lettres d'Alicia Cockburn de Montréal, 1814.  
Diagramme du canton Torbolton.  
Rôle de la milice, comté de Carleton, 1855.  
Court historique du comté de Carleton, par Chas. MacNab.  
Récit du duel de John Wilson, 1833.  
Délibérations du Conseil de l'Assiniboine, 1861-1869.  
Procès-verbaux du Conseil des territoires du Nord-Ouest, 1873-1875.  
Quelques lettres relatives à Chiniquy, 1849-1856.  
Mémorandum concernant les demandes adressées au Conseil privé au sujet de traverses de chemins de fer, 1888-89.  
Copie de documents relatifs à la rébellion dans le Haut-Canada, 1837-38.  
Deux catalogues de plans, cartes, vues, etc., par P. L. Morin.  
Documents ayant trait au lieutenant Peter Trounce.  
Deux contrats de concession de terres, sur parchemin, à Catherine et James Dingwall dans les cantons Montague et Kenyon respectivement, 1801-1807.  
Correspondance de l'évêque Inglis, 1775-1837. *Journal*, 1785-6. *Mémoires*, 1808-14. (Reçus du vénérable archidiaire Armitage, Halifax).  
Collection Clairambault. De M. W. F. Ganong.  
Copie d'actes de mariages enregistrés au bureau du secrétaire de la municipalité du district de Johnston et des comtés de Leeds et Grenville, 1801-1872.  
*Journal* de Chas. P. Treadwell, 1828-1829.  
Livraison postale rurale. Compilation d'articles de journaux, etc, par Géo. Wilcox, de Springford, Ont.  
Certificat délivré par l'évêque Mountain, 18 octobre 1812, attestant que le rév. J. G. Weagant est diacre.  
Annonce imprimée de la *Canada Land Company* contenant une liste de terrains à vendre, 26-5-1859.  
Registres du scrutin du comté de Carleton, 1854-74.  
Registres du scrutin, comté de Russell, 1854.  
Généalogie du diocèse de Rimouski, par l'abbé Carbonneau.  
De M. Newcombe, sous-ministre de la justice, Ottawa.—Compte rendu de l'enquête relative au trust des barrières de péage dans le Québec.  
Mémoires sur l'Eglise du Canada, par l'abbé Paquin. Reçus de l'abbé A. David, Détroit, Mich.  
De la division de l'artillerie, Kingston.—Soixante-quatorze volumes de correspondance, etc., des principaux officiers et commissaires de la marine aux officiers de marine au Canada, 1814-1817.  
Au total, 201 volumes furent placés sur les rayons.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

## INDEX SUR FICHES.

Depuis le dernier rapport, 88,833 fiches d'index ont été, dans la division des manuscrits, écrites au dactylographe, revisées, classifiées et déposées dans les tiroirs, comme suit:—

Série C. . . . .	12,273
Série S. . . . .	75,365
Divers. . . . .	1,195
Total. . . . .	88,833

## RECHERCHES.

Pendant l'année le nombre de demandes de renseignements a été plus considérable que celui de toute année antérieure. Parmi ces nombreux sujets sur lesquels des recherches ont été faites, mentionnons les suivants:—

Les divers régiments anglais et ceux de la milice qui participèrent à la guerre révolutionnaire, et ceux qui vinrent au pays pendant la guerre de 1812-15.

Les loyalistes de l'Empire-Uni.

Les concessions seigneuriales françaises dans l'Etat de New-York, sur le lac Champlain.

L'établissement des Ecossais dans Glengarry.

Le vieux fort et la seigneurie de Chambly.

Le vieux fort de Saint-Jean et la baronnie de Longueuil.

Voyage de Champlain en haut de l'Ottawa en 1613.

Concession de terres dans différentes parties du pays.

La guerre de Sept ans.

La guerre de l'indépendance américaine, celle de 1812-15, la rébellion de 1837-38, la rébellion de la rivière Rouge, 1869-70, et la rébellion du Nord-Ouest, 1885.

Statistiques concernant la température et la pluie au Canada avant 1860.

Hussards canadiens *Queen's Own*.

Le 1er carabiniers ou régiment du prince de Galles, Montréal.

L'artillerie de garnison de Montréal, batterie n° 5.

Certaines questions constitutionnelles.

Noms des officiers qui combattirent avec Montcalm à la bataille de Carillon.

Noms des Anglais, militaires ou simples citoyens, qui demeurèrent au pays après la mort de Wolfe.

Joliette et la famille Beauport.

Date du premier jour d'actions de grâces au Canada.

Traités ou conventions avec les Peaux-Rouges touchant la chasse aux animaux à fourrure, la cession de lopins de terre, etc.

Liste des habitants de York, H.-C. passés en revue pour servir pendant la guerre de 1812.

La seigneurie Shoobred.

Origine du nom de Saint-Armand appliqué à une seigneurie du Bas-Canada.

Histoire des commencements de Turkey-Point ou Council-Bluffs, sur le lac Erié.

Arpentages dans le canton Grenville, B.-C.

Question de savoir si Félix Poutré devint traître après sa sortie de prison.

Henryville et la paroisse de Saint-Georges.

Le *Frontenac* (le premier vapeur sur le lac Ontario) fût-il construit à Furkles Point, près de Bath, en 1817?

La famille Lundy et les premiers colons dans le canton Stamford, H.-C.

Le duc de Kent et ses relations avec Mme de Saint-Laurent.

Incursion fénienne et ceux qui furent appelés à repousser l'invasion.

Carrière de sir Francis Hincks entre 1831 et 1842.

Les régiments en garnison à Québec de 1840 à 1844.

Esquisse biographique de Jacob DeWitt, qui fut membre du parlement du Bas-Canada.

L'église baptiste aux premiers temps de son établissement au Canada.

Origine des noms d'endroits du comté de Grey, Ont.

Le gouvernement militaire au Canada, 1760-1764.

L'arrêté du Conseil, daté du 9 novembre 1789, relatif aux loyalistes.

Exemption de taxes sur la propriété de la congrégation de Notre-Dame, Montréal, au temps de lord Dorchester.

L'hon. Thomas Treadwell et la seigneurie de L'Original.

Registres des mariages célébrés à Toronto, 1820-1830.

La date de construction et le nom du constructeur du vieux fort Erié.

Joseph Chew, secrétaire du ministère des affaires sauvages, et sa famille.

Les services du 12<sup>e</sup> régiment de milice.

Terres des Indiens sur la rivière Grande.

Seigneuries concédées pendant le régime français dans ce qui est aujourd'hui l'Ontario.

La réserve indienne Anderson ou Wyandot, 1836.

Durée de service du major général sir J. C. Herbert, Bt. C.B., etc., en qualité de commandant de la milice canadienne.

Premières mines de cuivre rouge au Canada.

Endroit précis de la ligne de frontière interprovinciale entre Carillon et Pointe-Fortune.

Liste des passagers qui vinrent de Rotterdam à Halifax et Lunenburg, 1750-1753.

Historique des commencements du canton Granby, B.-C.

Jonathan Carver, l'un des premiers explorateurs dans l'Ouest.

A savoir si le lieut.-gouv. Henry Hamilton, qui administra la province de Québec en 1778 avait quelque titre militaire ou autre.

Thomas Merritt et les dragons légers de Niagara.

La réclamation Cozen contre le gouvernement en rapport avec une concession faite par Grant sur la rivière Grande, en ou vers 1796.

Controverse entre le général Hutton et le colonel Sam Hughes en 1898.

Location exacte des forts de Pointe-à-la-Chevelure et Saint-Frédéric.

Cie de la baie d'Hudson, ses postes, gouverneurs, employés, etc., au 18<sup>e</sup> siècle.

Arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juillet 1866 concernant la ligne de frontière entre le H.-C. et le Bas-Canada.

Explorations dans la baie d'Hudson et les mers du Nord.

Proclamation en vertu de laquelle les cantons Dysart, Dudley, Harcourt, Guilford, etc, dans le comté provisoire de Haliburton, Ont., furent réunis pour les fins municipales sous le nom de canton uni de Dysart.

Le vieux blockhaus érigé sur l'île Sainte-Hélène.

Noms de personnes venues de la Picardie, France, s'établir au Canada, sous le régime français.

Les armoiries du Canada et des provinces.

Traité ou cession par laquelle la couronne obtint des Indiens le titre aux terres sises à l'ouest de la rivière Niagara ou y adjacentes.

Incendie à Crown-Point en 1773.

---

NOTE.—Le rapport de l'an dernier signalait que le catalogue de la série M était en voie de préparation. Il est terminé et est d'une grande aide dans les recherches.

APPENDICE B.

PLANS ET CARTES REÇUS DU 1er AVRIL 1911 AU 31 MARS 1912.

Date.	Nombre	Titre.	Source.
1911.			
4 avril ..	1	Map of Canada .....	Travaux publics.
	1	" Minerals .....	"
	1	B. C. Railway Belt. 3 <sup>rd</sup> Edition .....	D. de l'intérieur.
7 " ..	1	Moll's Map British Dominions 1715.....	S. J. Dawson.
	1	General Map of North America, Russell 1794. ....	"
	1	Frontier of N. W. Colonies, G. Johnson 1768. ....	"
	1	British and French possessions in N. A. 1761 .....	"
	1	Northern Regions. (Pond's Map).....	"
	1	Accurate Map of Canada.....	"
	1	Isles of Montreal by French Engineer.....	"
	2	Town and Fortifications of Montreal or Ville-Marie .....	"
10 " ..	7	Maps French Colonies par M. Bonne 1772.....	Montréal.
18 " ..	2	America-Hudson Bay etc. 1666-1683.....	"
26 " ..	3	With Report of Interior Dept. 1909.....	D. de l'intérieur.
4 mai ..	2	Plans etc. Naval Dry Dock, St. John, N.B., 1828.....	Pub. Rec. Off., Londres.
	1	Town of Halifax, N.S., by M. Harris 1749.....	Paris.
	1	Prov. of New Brunswick, T. Baillie 1829.....	Pub. Rec. Off., Londres.
	1	Line between Coys. of Carleton and York, 1831.....	"
	1	Rivers St Croix and Magaguadavick.....	"
	1	Settlem <sup>ts</sup> on road St Andrews to St John.....	"
	1	Parish of Portland, St John Coy. Baillie.....	"
	1	Tay Settlement.....	"
	1	Section of country between Old Seign <sup>ts</sup> Settlem <sup>ts</sup> and Mars Hill.	"
	5	Government House, Frederickton.....	"
	1	Plan of Port Daniel. J. Collins, 1765.....	Col. Office, Londres.
	1	" Paspebiac.....	"
	2	Bay and Harbour of Gaspey, Collins 1765 .....	"
	1	Plan of Grand River .....	"
8 mai ..	1	Carte du Lac Champlain, 1752, Franquet.....	L'abbé O'Leary.
	1	" Pays des Cinq Nations Iroquois.....	"
	1	" d'une partie de la Nouvelle-France.....	"
	1	Montreal, Ottawa and Kingston Railway.....	S. P. Cook.
20 " ..	1	Southern Alberta.....	D. de l'intérieur.
10 juin ..	1	Abitibi Region, C.L.O.....	Bibliothèque.
22 " ..	4	Maps, South Africa .....	"
6 juillet.	13	" B.C. and N.W.T.....	"
16 août ..	1	School Lands map, 1911.....	Intérieur.
20 sept.	2	Quebec Battlefields Park.....	Com. des Ch. de B., Q.
	27	Plans Quebec and Prov. of N.Y.....	Paris.
21 " ..	1	Chartered Banks, Man., Sask, Al <sup>ta</sup> .....	Intérieur.
23 " ..	1	Montreal, Isle Jesus etc.....	Col. Office.
	1	Magdalen Isles. Haldimand .....	"
	1	Bay of Chaleur, or Stirling Bay.....	"
	1	Citadel, Québec, 1767.....	"
	15	Karten Alonzo de Santa Cruz .....	Pub. Rec. Off., Londres.
13 oct.	5	Militia Surveys .....	Paris.
17 " ..	1	East and West Kootenay.....	Milice et défense
7 nov.	5	Maps with 'Place Names', White.....	Bureau du 'Colonist'
11 " ..	1	Lakes Superior and Nepigon.....	Com. géographique.
	1	McKinlays, Maritime Prov <sup>s</sup> .....	Bibliothèque.
	1	C.N. Quebec Ry.....	"
23 " ..	1	Ontario and Quebec, Flour Mills and Elevators.....	Intérieur.
4 déc. ..	1	Teniscamingue Dist, 1910.....	Mines.
5 " ..	575	Le Petit Atlas Maritime, Bellin.....	J. E. Roy.
1912.			
13 janv. .	1	Communication between Eastern Canada, Ontario and Lake Huron.....	Bibliothèque.
	1	Ground floor of House of Assembly, Que.....	"

PLANS ET CARTES RECUS DU 1er AVRIL 1911 AU 31 MARS 1912—*Suite.*

Date.	Nombre	Titre.	Source.
1912.			
24 janv. . .	1	St Andrews to Quebec R. R. . . . .	Bibliothèque.
	1	Sketch of Kingston Harbour, 1788. . . . .	H. P. Biggar.
	1	" Lake Huron, 1788, Mann. . . . .	"
	1	Pt of Nova Scotia, McNutt, memo, 1766. . . . .	"
	1	Cape Breton. H. Swayne, 1813. . . . .	"
	3	Plans Sydney, C. B., Court House, 1813. . . . .	"
	1	Forts de Plaisance, Lhermitte, 1706. . . . .	Paris.
	1	Fichot jusqu'à Orange, 1765 . . . . .	"
	2	Port Royal, Paquin, 1688. . . . .	"
	1	Montagne Plaisance, L'hermite, 1695. . . . .	"
	1	L'Enclos " 1690. . . . .	"
	1	Cantonment of Forces in N. A, 1766. . . . .	Shelburne, MS.
31 " . .	1	Lake Champlain Grants . . . . .	S. R. Carter, Mont <sup>l</sup> .
	1	La Presentation, 1749. . . . .	"
	1	Ville et Port de Louisbourg, 1779. . . . .	"
	1	Shegnekto Bay, 1755. . . . .	"
	1	Ottawa, Montreal and Georgian Bay Canal . . . . .	Travaux publics.
14 mars . .	1	Plan of Detroit. . . . .	Paris.
15 " . .	1	" Grand Pré. . . . .	J. C. Herbin.
	1	" Horton, N.S. . . . .	Mlle Stuart.
20 " . .	1	Cereal Map of Saskatchewan. . . . .	Min. de l'intérieur.
25 " . .	10	Atlas of Canada, 1910 . . . . .	"

## APPENDICE C.

LISTE DES DOCUMENTS COPIÉS DURANT L'ANNÉE AU SEMINAIRE  
DE SAINT-SULPICE. (TEXTE.)

- 15 janvier. 1636. Extrait des délibérations de la Cie de la Nouvelle-France:—Concession faite à M. de la Chaussée de l'Isle de Montréal. H. Cheffault.
- 13 avril. 1638. Jacques Girard Denis, Sieur de la Chaussée, fait par devant notaire une déclaration en faveur de M<sup>r</sup> de Lauzon au sujet de l'Isle de Montréal.—Copie collationnée. Casson.
- 7 août. 1640. Cession et donation de l'Isle de Montréal par Mons. de Lauzon à MM. de Faucamps et de la Dauversière.—Deux copies collationnées.
- 17 décembre. Concession de l'Isle de Montréal par la Cie de la Nouvelle France; suivie d'une note de Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, disant que cette copie a été faite par M<sup>r</sup> Closse. Paul de Chomedey.
- 17 décembre. Concession par la Grande Compagnie de la Nouvelle France de l'Isle de Montréal. signé Cheffault.
- 21 février. 1643. Lettre du Roy à M<sup>r</sup> de Montmagny où il accorde la permission à Messieurs de Montréal de bâtir un fort.—Copie collationnée.
- 13 février. 1644. Ratification par le Roy du don de l'Isle de Montréal à M. M. les officiers.—Copie collationnée. Lefebvre.
- 13 février. Lettres Patentes du Roy sur le même sujet. Palentin.
- 25 mars. Acceptation de la donation faites aux Associez de l'Isle de Montréal.—Copie collationnée. Daguesseau.
- 8 mars. 1655. Louis XIV à M<sup>r</sup> Lauzon:—Permission de fonder un magasin à Montréal, lui recommande le bien de la religion. Peuvret.
- 23 avril. 1659. Concession du reste de l'isle de Montréal et des 500 arpents réservés sur la montagne. Peuvret.
- 21 avril. Enregistrée au Conseil.
- 9 mars. 1663. Concession pour M. de faucamp enregistrée au Conseil. Peuvret.
- 9 mars. Lettres Patentes de la donation de l'Isle de Montréal au Séminaire.—Copie collationnée en 1821. Dalhousie.
- 28 octobre. Donation de l'Isle de Montréal au Séminaire par M. M. les officiers.—Copie collationnée. Le Vasseur.
- Autre copie. Daguesseau.
- 18 juillet. 1664. Commission du gouvernement de Montréal à M. de Maisonneuve. de Mezy.
- 30 mai. 1665. Arrêt du Conseil pour faire apparoir les titres de la concession de l'isle de Montreal. signé Peuvret.
1666. Extrait des Reg<sup>res</sup> du Conseil: au sujet des plaintes du Séminaire concernant la Justice Royale et arrêt du Conseil donnant droit au Séminaire.
- 10 mai. 1668. Acte de Foi et Hommage au Séminaire.—Sur parchemin. Becquet.
- Concession de trois Islets au Sieur de Bellestre. Courcelle.

1672.  
26 décembre. Papiers qui sont dans l'inventaire de Paris et qui manquent dans celui du Canada.
1673.  
Concession des Iles de la Présentation à l'Abbé de Fénélon.  
Frontenac.
1674.  
24 février. Donation des isles de la Présentation au Séminaire par l'abbé de Fénélon.—Copie collationnée.  
Basset.
1677.  
mai. Lettres patentes portant confirmation de la donation de l'isle de Montréal au Séminaire de St-Sulpice de Paris.
- 20 septembre. Enregistrement au Conseil de ces mêmes lettres patentes.  
Frontenac à M<sup>r</sup> Dollier.—Il lui promet de donner les Iles de la Rivière des Prairies au Séminaire.
1678.  
4 novembre. Duchesneau à M<sup>r</sup> Dollier.—Il lui promet de donner les Iles de la Rivière des Prairies au Séminaire.
- 10 novembre. Concession au Séminaire des Iles autour de Montréal.  
Frontenac.
1679.  
29 août. Idem.  
Duchesneau.
1725.  
25 février. Confirmation des titres de St-Sulpice et dispense de foy et hom-mage.
1841.  
7 avril. Lettres patentes autorisant le Séminaire à vendre le N<sup>o</sup> 38 En Ville à rentes constituées.  
signé Victoria.  
Daly, Secy.
- sans date. Extrait de l'inventaire des papiers du Canada qui sont au Séminaire St-Sulpice concernant la propriété et la possession de l'isle de Montréal de 1635 à 1688.
- 
- 1654-1655. Seize reconnoissances de colons qui admettent avoir reçu des gratifications de M<sup>r</sup> le Gouverneur de Montréal pour s'établir dans l'Isle.  
Paul de Chomedey, Charles Le Moyne, L. Closse.
1672.  
8 janvier. Procès Verbal de l'emprisonnement du sieur Migeon de Bransat,  
Basset.  
juge.
1679. Mémoire de quelques faits qui se sont passés à Montréal dont on se croit obligé de rendre compte à Monseigneur Colbert.
1682. Mémoire contre M<sup>r</sup> Perrot gouverneur de l'Isle de Montréal présenté au Marquis de Seignelay en 1682.
1685.  
5 janvier. Vingt Cinq congés accordés par le Roy aux habitans pour faire la traite avec les sauvages.  
Lefebvre de la Barre.
1692.  
mars. Edit Royal pour enfermer tous les mendiants valides ou invalides et les employer aux travaux.
1694.  
13 mai. Etat et description des biens meubles et immeubles appartenant aux Ecoles de Ville-Marie, présenté à Monseigneur l'Evêque de Quebec par Messire Léonard Chaigneau pretre,—Ordonnance de l'Evêque à ce sujet.
- 1663 à 1700. Plusieurs procurations de M.M. Tronson, de Bretonvilliers et Le Chassier en faveur de M.M. Dollier, Souart, Lefebvre et de Belmont pour l'administration de la Seigneurie de Montréal.
1708.  
8 août. Ordonnance défendant de couper du bois sur les terres des particuliers et des seigneurs pour faire des canots.  
Raimbault
1714.  
13 juillet. Lettre circulaire de Bégon aux Communautés religieuses leur demandant de produire leurs titres selon le désir du Roi.
1722. Mémoire du Séminaire au sujet de la contribution de 2000 livres imposée aux Seigneurs de Montréal pour les fortifications de la Ville.
1760.  
28 octobre. Mémoire au sujet des enfants trouvés qu'il faudra confier à l'avenir à l'hospital général des Sœurs Grises, tel qu'arrêté par ordre de son Excellence Monsieur Gage.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Une quinzaine de lettres du Comte de Maurepas à Mgr de Pontbriand concernant les affaires ecclésiastiques du diocèse de Québec.

---

Série de pièces concernant l'affaire des biens de St-Sulpice: mémoires présentés aux autorités impériales plaidoyers juridiques et lettres sur le sujet.

---

Copie des articles de la capitulation de Montréal; paraît avoir été faite au temps de la conquête.

---

Vingt-cinq ordonnances de Talon, Frontenac, Duchesneau, Bégon et autres; pour la plupart encore inédites; concernant les affaires plus particulièrement de la ville de Montréal.

---

Une cinquantaine de pièces concernant: 1° la Cession de 1764 faite par St-Sulpice de Paris au Séminaire de Montréal. 2° la cure de Notre-Dame.

---

Une cinquantaine d'arrêts du Conseil de Québec, sur divers sujets, dont la plupart n'ont pas encore été publiés.

---

Plusieurs pièces concernant le greffe de Montréal, la justice seigneuriale et la justice royale.

---

Deux paquets de pièces concernant les fortifications de Montréal de 1716 à 1758. Quelques lettres de Bigot au Séminaire sur la contribution annuelle des seigneurs à l'entretien des fortifications.

---

Un grand nombre de lettres des Messieurs de St-Sulpice concernant les affaires générales de la Seigneurie.

## APPENDICE D.

DOCUMENTS AYANT TRAIT AUX NEGOCIATIONS AVEC L'ANGLETERRE  
(1629-1633), COPIES AUX ARCHIVES DU MINISTERE FRANÇAIS DES  
AFFAIRES ETRANGERES.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

*Correspondance politique, Angleterre.*

1629.

Vol. 43. 1629.

- 1er février.  
Style anglais. Mémorandum concernant la restitution de la Nouvelle-France,  
présenté au Conseil du roi de Grande-Bretagne. p. 1
- Même date. Réponse des commissaires nommés pour les affaires étrangères à  
cinq mémoires à eux présentés par l'ambassadeur français. p. 3
- Documents concernant l'envoi de trois capucins à Québec. p. 6
- Renvoi des bateaux pris par les Anglais depuis la conclusion de  
la paix. p. 8
- 1er avril. Ebauche d'une lettre de l'ambassadeur de Venise à Londres à son  
collègue à Paris. p. 13
- 14 avril. Articles de paix entre les deux couronnes, signés par le roi d'An-  
gleterre à Westminster. p. 16
- 24 avril. Brouillon d'une lettre de l'ambassadeur de Venise à Paris à son  
collègue de Londres. p. 24
- 24 avril. Déclaration du roi de Grande-Bretagne touchant l'observation du  
traité du 24 avril 1629. (En latin; notes marginales). p. 29
- Relevé des vaisseaux pris à l'Ecosse depuis la conclusion de la  
paix (avec notes). p. 33
- Brouillon non daté. Mémoire relatif au règlement des différends entre la France et  
l'Angleterre. p. 36
- 24 avril. Articles de paix entre les deux couronnes. Deuxième partie.  
(Les articles sont datés du 20 mai). p. 37
- Conventions relatives aux Anglais et aux marchandises anglaises  
au Canada au temps de la paix. p. 47
- 11 juin. Traité de paix entre la France et l'Angleterre. (En latin). p. 48
- Autorisation donnée à Edmonds de recevoir la ratification de la  
France. (En latin). p. 50
- 23/ juin. (a) Mémorandum concernant la reddition de Québec. p. 52
- Déclaration du roi en faveur du rétablissement du commerce avec  
les Anglais. p. 61
- 19 juillet. Articles que les S<sup>rs</sup> de Champlain et Du Pont demandent au  
S<sup>r</sup> Quer (Kirk), commandant actuellement les vaisseaux près de  
Québec, d'accorder. p. 65
- 19 août. Articles accordés aux S<sup>rs</sup> de Champlain et Du Pont. p. 68
- 20 juillet. Relevé d'armes et autres marchandises demeurant, après la cap-  
ture, à la fois à Québec et au fort. p. 70
- 6 octobre. (a) Articles de convention entre sir William Alexander Menstrie,  
etc., et le chevalier Claude de Saint-Etienne de la Tour. p. 73

Les pièces marquées (a) sont reproduites en entier à la suite de cette liste.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

23 juillet.	Châteauneuf, ambassadeur de la France à Londres, à Richelieu.	p. 77
6 août.	“ “ “ “ “	p. 93
22 août.	“ “ “ “ “	p. 114
27 août.	“ “ “ “ “	p. 123
	Mémoire au vicomte Dorchester venant de l'ambassadeur de France à Londres.	p. 136
10 septembre.	Châteauneuf à Richelieu.	p. 138
20 septembre.	Richelieu à Châteauneuf.	p. 148
24 septembre.	Brouillon à Châteauneuf.	p. 151
24 septembre.	Châteauneuf à Richelieu.	p. 161
27 septembre.	Mémoire concernant les propositions de l'ambassadeur anglais.	p. 180
7 octobre.	Châteauneuf à Richelieu.	p. 182
	(a) Mémoire sur la restitution du Canada et de l'Acadie.	p. 194
30 octobre.	(a) Récit relatif à la prise de Québec.	p. 199
9 octobre.	Châteauneuf à Richelieu.	p. 203
19 octobre.	Dorchester à Châteauneuf.	p. 214
20 octobre.	Châteauneuf à Richelieu.	p. 215
18 octobre.	“ “	p. 218
7 novembre.	“ “	p. 229
18 novembre.	“ “	p. 237
18 novembre.	(a) “ “	p. 240
20 novembre.	“ “ (deux lettres).	p. 260
21 novembre.	“ “	p. 260
10 juillet.	“ “	p. 263
26 novembre.	(a) “ “	p. 273
1er décembre.	(a) Mémoire concernant la restitution de la Nouvelle-France.	p. 282
	(a) Mémoire ayant trait aux possessions françaises antérieurement à 1629.	p. 295
5 décembre.	(a) Mémoire relatif au Canada.	p. 297
8 décembre.	(a) Châteauneuf à Richelieu.	p. 299
	“ “	p. 304

Vol. 44, 1630-1632.

11 mars.	Liste des bateaux français restaurés.	p. 1
1630.	(a) Châteauneuf à Richelieu.	p. 3
20 janvier.	(a) “ au roi.	p. 7
20 janvier.	Instructions données à de Fontenay-Mareuil à son départ pour devenir ambassadeur de l'Angleterre en Espagne.	p. 17
27 janvier.	Châteauneuf à Richelieu.	p. 44
20 février.	(a) “ à Bouthillier.	p. 45
20 février.	“ à Richelieu.	p. 55
23 mars.	“ “	p. 60
11 avril.	Réponse à la Trésorerie anglaise.	p. 64
25 mai.	Châteauneuf à Richelieu.	p. 66
2 juin.	(a) Convention faite avec le S. de Montagu, agent du roi de Grande-Bretagne à Dijon, le dernier jour de mars 1631.	p. 72
31 mars.	(a) Copie d'une lettre où il est question de la prétention des Anglais sur le Canada.	p. 75

(a) Les pièces marquées (a) sont reproduites en entier à la suite de cette liste.

1631.	(a) Articles d'un accord entre les rois de France et d'Angleterre.	p. 78
1er avril.	(a) Restitution de Québec et de Port-Royal.	p. 83
16 avril.	(a) Bouthillier à Châteauneuf.	p. 84
16 avril.	(a) " à Fontenay.	p. 90
25 mai.	(a) Montagu (à Richelieu?).	p. 91
	(a) Demandes de l'ambassadeur de France.	p. 97
	Demandes des commissaires anglais.	p. 100
5 juin.	Fontenay (à Bouthillier?).	p. 102
5 juin.	(a) " à Richelieu.	p. 103
15 juin.	(Bouthillier?) à Fontenay.	p. 110
	" "	p. 304
	Fontenay à Richelieu.	p. 118
20 juin.	(a) Copie de l'ordre du roi Charles I aux marchands de la C <sup>ie</sup> du Canada.	p. 120
12 juin.	(a) Extrait des instructions aux ambassadeurs de l'Angleterre.	p. 122
29 juin.	(a) Texte original latin de l'ordre royal à la C <sup>ie</sup> du Canada relatif à la restitution de Québec.	p. 123
4 juillet.	(a) Ordre concernant la restitution de Port-Royal.	p. 125
4 juillet.	(a) Traduction française de l'ordre concernant Port-Royal.	p. 127
11 juillet.	(a) Traduction française de l'ordre du roi à ses sujets de Port-Royal.	p. 129
1er août.	(a) Weston, lord trésorier d'Angleterre, à Richelieu.	p. 131
3 décembre.	(a) Copie de la lettre d'Alexander relative à la reddition de Port-Royal.	p. 132
9 décembre.	(a) Copie de la lettre des marchands anglais de la C <sup>ie</sup> du Canada.	p. 133

---

 Vol. 45, 1632-1633.

1632.	Mémoire concernant le règlement des différends entre la France et l'Angleterre.	p. 1
29 mars.	Liste des actes relatifs à la restitution du Canada.	p. 2
	Traité de Saint-Germain-en-Laye.	p. 4
mars.	Inventaire des documents confiés au S <sup>r</sup> de Caen afin de prendre possession du fort de Québec.	p. 16
27 avril.	(a) Extrait d'un paragraphe d'une lettre écrite par M. Bouthillier à M. de Fontenay.	p. 18
22 mai.	(a) Montagu à Richelieu.	p. 20
7 juillet.	Burlamachi à "	p. 23
1633.	(a) Portland à "	p. 26
6 décembre.	(a) Les pièces marquées (a) sont reproduites en entier à la suite de cette liste.	

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

EXTRAITS DES PIÈCES MENTIONNÉES DANS LES TABLES QUI PRÉCÈDENT DES  
MATIÈRES DES VOLUMES 43, 44 ET 45.

VOLUME 43.

MÉMOIRE, APPAREMMENT ÉCRIT PAR CHAMPLAIN, CONCERNANT LA REDDITION DE QUÉBEC. (Texte).

1629.  
16 octobre,  
page 52.

\*Sic.

Le vaingt<sup>e</sup> du mois de Juing voyant Lextresme Necessité en laquelle nous estions reduis aux Raciners qui sont dans les bois apres avoir esté dix mois ne mangeant que sept onces de farine de pois par Jour a chacun homme Je me deliberé pour ne pastir tous davantage de demourer avec seize personnes tant au fort qua lhabitation compris deux petites filles sauvaigesse qui mavoient este donnée\* des sauvages pour les emmener en france et envoyoit tout le reste de mes Compagnons parmy les sauvages qui Les devoient tous prendre et leur donner la vie me deliberant d'envoyer le S<sup>r</sup> Boullé mon beau frere en une petite barque du port de sept a huit thondeaux avec trante personnes en lesser vaingt a gaspay parmy les sauvages moyennant deux Robes de Castors et dans la barque y en avoit Cinq cens Castors appartenant au S<sup>r</sup> de Caen ayant donne charge aud.— boullé de aller chercher passage en quelque vesseau pour aller en france ou n'an trouvant aucun prendre le hasart de passer la mer pour donner advis de La Necessité en laquelle nous estions sy mieux il ne vouloit Revenir a Quebecq participer a nostre misere.

\*Sic.

Led. boulle partit de Tadoussacq pour cet effect, le Vingt\* du Mois de Juillet le trivers de mantane il rencontre le S<sup>r</sup> Emery de Caen commandant en une barque qui venoit nous apporter du secours & emporter les pelleteries qui luy appartenoient en lhabitation de la petite barque il prit les Cinq cens Castors qui y estoient et les mit en la sienne cela faict led. boullé sembarque en une chaloupe pour me Venir aporter nouvelle du secours qui nous venoit par led. S<sup>r</sup> Emery de Caen et le sept dud. mois de Juillet led. boullé fut pris de la chaloupe du Cappitaine thomas qui luy fist tirer un coup de Canon comme il se vouloit sauver ayant recogneu que cestoit Ennemis et aussy tost led. S<sup>r</sup> thomas fit esquipper une Chalouppé avec double Nage dequippage et chasserent tellement led. boulle quils le prirent et le pillerent tout se\* quil avoit en icelle Chaloupe Comme Abis et armes et de la fut trouver le general Kearke auquel il dist que le S<sup>r</sup> Emery de Caen lui avoit dit que la paix estoit faicte a quoy le general luy dist a il les articles signés d'Icelle paix non pas que Je sache a quoy led. gñal Repont qu'il nan croyoit Rien que l'on en donnoit a garder et ainsy L'ammenerent au port de Tadoussacq avec Six matelotz.

\*Sic.

Led. gñal sachant le secours qui venoit a Quebecq dud. de Caen et lextresme necessité en laquelle le S<sup>r</sup> de Champlain estoit tant par les sauvages que quelque matelots de la chaloupe fist promptement esquiffer un fibot et deux patache avec vingt pisse de Canons de fer et quelque deux cens cinquante hommes faisant hasarder le fibot et ses deux patache\* a monter a Quebecq se\* qu'ils firent estant plustost proché de lhabitation qu'on neust Nouvelle de leur arrivée qui fut dix Neufiesme de Juillet ou aussy tost firent sommer led. S<sup>r</sup> de Champlain de se randre et leur remettre la place entre les mains moyennant une Composition raisonnable nous offrant toute sorte dhonestetez.

\*Sic.

Le S<sup>r</sup> de Champlain apres avoir faict assamblar les principaux a son habitation et voyant lextremes disette ne pouvant resister ny subsister nayant vivres poudres que deux a trois cens coups de mousquet secours ny nouvelles qui l'an deust venir se resolurent de prendre une composition la plus avantageuse qu'ils pouvoient et pour cet effect led. Champlain fist les articles de ses demandes qui luy furent repondus par les Sieurs Cappitaines Louis et thomas Kearke que led. Champlain accepta ainsy quil sansuit.

Le landemain vingt<sup>e</sup> dud. mois le Cappitaine Kearke se rendit maistre du fort et habitation et maisons tant des peres Jesuistes recolletz que des maisons de deux familles qui sont demourée\* par delà en leurs logis ou en ses lieux ils mirent des gardes et se saisi- rent de toutes les armes et autres commoditez du fort et habitation Comme de toutes les pelleterie\* tant du magazain que des peres Jesuistes qui en avoient trois cens que des Compagnons de l'habitation auxquels le Cappitaine Louis leurs promist vingt escus a chacun de ceux qui voudroient lesser leurs robes de Castors qui leur avoit esté promis par la Composition.

Au souz commis nommé Corneille son coffre en partie luy fut vollé contre la foy promise des articles par un françois appelé le baillif natif d'Amiens qui autre fois avoit servy le S<sup>r</sup> de Caen en son magasin aud. Quebec Lequel françois tres mechant tant en sa vie qu'en ses mœurs qui eot commis pour messieurs les Anglois aud. magazain\* est soubsonné d'avoir de robé un calice aux peres recolletz vallant cent Livres, comme aussy cent livres en or et argeant\* quil volla la nuict aud. Corneille le landemain luy randit la bourse et non largeant cette plainete fut faicte aud. Cappitaine Louis qui est demeuré pour commender en ses lieux qui en fist quelque perquisition promettant la faire plus exacte quoy que se soit l'on n'an\* pas eu autre raison.

Le Cappitaine Louis allant visiter les peres Jesuistes leur promet qu'on ne leur prendrait rien de leurs commoditez en quelque facon que se soit ce quil fut observé ce que voyant lesd. peres luy font offre que s'ils avoient quelque chose qui luy fust agreable qui le prist il demanda quelques livres et tableaux telz quil desiroit ce qui ne luy peut estre refusé.

Aussi se qui a esté des peres recolletz leur a esté conservé ormis le Calice d'argeant\* doré comme dit est qui fut de robé.

L'ed. Cappitaine Louis Kearke me donna un certificat de toutes les Armes et commoditez qui estoient a l'habitation.

J'ai appris estant a Tadoussacq que lorsque lesd. peres Jesuistes sambarquerent pour venir de Quebecq aud. Tadoussacq Led. Cap- pitaine Louis voullut visiter leur coffre, et y voyant deux calices d'argeant doré avec les burettes en platine il demanda avoir lesd. Calices et les voulant manier un pere Jesuiste nommé pere Massé luy dist monsieur se sont chose sacrée Ne les prophanez pas, Incon- tinent dit il profané puisque vous me ditte cela je les pranderay Car je ne croy pas et veult auter l'Idollatries La foy qu'adjoustez en ses choses cest pourquoy je les prans ce que je n'aurais faict autrement.

De plus le general Kearke a retenu le Chirurgien de l'habitation contre sa vollonté un Charpentier un laboureur et un matelot leur disant qui leur donneroit autant de gages comme ils avoient des françois, disant estre forcé a se faire d'autant que ceux de ses vais- seaux il en avoit besoin.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Je partis dud. Quebecq dans le fibot avec le S<sup>r</sup> thomas Kearke Le XXIII<sup>e</sup> dud. mois Juill lequel emmena les deux patache avec luy apres les avoir deschargee,\* dans le chemin a vingt et quatre lieux de Quebecq nous rencontrasme led. Emery de Caen qui montoit la Riviere qui fut ataqué dud. thomas Kearke et ses deux patache\* ou il se deffendit tres bien Jusques asse que led. S<sup>r</sup> thomas laborda de telle facon qu'ils ne se pouvoient desangager lun de lautre, en fain led. S<sup>r</sup> de Caen ne pouvant pas resister a une force beaucoup plus grande que la sienne, se rendit a la mesme Composition que ceux de Quebecq Ce que led. Cappitaine thomas luy promit et se saisit de son vaisseau et de tout ce qui estoit de dans lamenant a Tadoussacq.

Led. S<sup>r</sup> general Kearke estant revenu de Quebec a Tadoussacq il me dist que jusse a luy randre le certificat, dautant que cela estoit Important a son frere et luy et que Je luy Eusse a randre, ne le pouvant refuser en l'Estat que Jestoit en ses vaisseaux Je luy remis entre les mains, nous fusme\* encore un mois aud. tadoussacq a atandre que toutes les Commodites fussent portee\* aud. Quebecq ce questant fait nous partisme dud. port de Tadoussacq Le troiesme Jour de Septembre pour retourner en Angleterre ou nous sommes arrivez le treiziesme du mois doctobre 1629.

## ARTICLES D'ACCORD

entre le Chevalier Guillaume Alexandre seigneur de Menstrie Lieutenant de la Nouvelle Escosse en Amerique par Sa Mag<sup>te</sup> de La Grande Bretagne et le Crevalier Claude de Saint Estienne Seigneur de la Tour Charles de Saint Estienne son fils et le Chevalier Guillaume Alexandre fils dudit seigneur Alexandre cy dessus nommé.

Ledit Seigneur Alexandre ayant par lettres patentes du Roy de la Grande Bretagne sous le grand sceau d'Escosse toute la nouvelle Escosse et pays d'Icelles appellée par les françois l'Acadie en Amerique appartenant a luy et a ses heritiers en fiefs et heritages perpetuel et portant grand respect audit Chevalier de la Tour et Son fils tant pour la merite de leurs personnes que pour leur assistance a la meilleure recognoissance dud. pays, ledit Seigneur Alexandre a donné et donne par ces pūtes librement et franchement et ottroye aud. Seigneur de la Tour et son dit fils et a leurs hoirs ou ayant cause perpetuellement et tousiours tout le pays et Coste depuis le Cap et Riviere de Jugogon proche le Cap fourchu en la Nouvelle Escosse dit le pays et Coste de l'Acadie suivant la Coste du pays Vers l'Est iusques au port de la Tour cy devant nommé Lome ron, et encores outre led. Port suivant tousiours ladite Coste vers l'Est iusques a Mireliguesche proche de la Heve tirant quinze lieus vers le nort dans les terres.

Item ledit Chevalier de la Tour et son dit fils et leurs successeurs tiendront et releveront tout le dit pays dans les susdites limites du Roy et successeurs de la Couronne d'Escosse en fiefs et tiltre d'honneur et droict d'heritage et pourront dudit pays et mers et tireront les fruits, profitz, esmoluments provenant d'Iceux avec tous les droiets et privileges qu'aucun Conte ou Baron Escossois tient et releve du Roy suivant les loix dudit pays ou lettres patentes a eux

23 juillet 1629.

Page 73.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

ottroyees par les Rois, ledit Seigneur Alexandre Son Lieutenant se reservant neantmoins et Ses successeurs la Lieutenance Generale.

Item ledit Chevalier de la Tour et son fils promettent d'estre bons et fideles subiects et vasseaux dudit Roy et luy rendre toute obeissance et assister vers les peuples a la reduction dudit pays et Coste d'Acadie et entretenir bonne amitie et cor-espondeance avec tous les subiects qui y seront plantés et habitués, entretiendront bonne et fidelle societé, union et cor-espondeance et amitié avec ledit Seigneur Alexandre et ses successeurs, et luy rendant tout le respect deut comme Lieutenant de Sa Mag<sup>te</sup>, promettant aussy ledit Seigneur Alexandre de sa part pareille amitié societé cor-espondeance assistance et protection dudit Roy et de luy Son Lieutenant; Et accorde aussy ledit Seigneur Alexandre audit Chevalier de la Tour et son fils et leur donne a eux et leurs successeurs perpetuellement et a tousiours la Vice admiraulté generale en toute l'Estendue de ladite nouvelle Escosse avec les proficts et emolumentz qui en proviendront.

Item pour le traffiq de la pelleterie ledit Seigneur Alexandre et de la Tour le feront en commun fraix et partiront le gain et profict d'Icelle esgalement entr'eux pendant l'espace de quinze années, apres Icelles accomplies feront ledit traffiq en l'estendue de leurs limites chacun en son particulier et si bon leur semble.

Et quant aux faix des plantations chacun les fera en son particulier et de toutes choses generalement quelconques dans leurs limites et Jurisdictions promettant respectivement lesdits Seigneurs Alexandre et de la Tour tenir et entretenir le contenu esdites pñtes, promettant Iceluy Seigneur Alexandre en passer plus amples lettres en bonne et deube forme et faire agreer et ratifier par led. Seigneur Roy le contenu cy dessus et le tout scellé du grand sceau d'Escosse en foy de quoy lesdits Seigneurs Alexandre et de la Tour ont signé lesdites pñtes de leurs mains le sixiesme Jour d'Octobre mil six cent vingt neuf a Charlesfort au port Royal et signé desdites parties.

23<sup>e</sup> Juillet 1629.

#### MÉMOIRE sur la restitution du Canada et de l'Acadie par les Anglois.

Page 194.

En la Conferance tenue Jedy dernier entre Messieurs le garde des Sceaux et mareschal de Schomberg et les Agens du Roy de la Grande Bretagne pour la decision des affaires de Canada et de la Cadye.

Les Agens offrirent la restitution de Canada sans restriction et demanderent que lon deputast de la part des deux roys des arbitres pour juger de leurs pretentions sur le port Royal Representans pour tiltre ung memoire envoyé par Monsieur Carleton et dressé par le Cappitaine alexandre filz du Secretaire destat descosse principal Interessé dans laffaire par lequel Ilz presumoient faire veoir que les escossois & anglois ont faict les premieres descentes aux habitations occupées avant la guerre par les francoys et consequemment que leur droict estoit plus antien que le nostre.

Monsieur le garde des Sceaux Ayant examiné leurs raisons Respondit quil ny pouvoit repartir par escrit Ainsy quilz demandoient daultant que leur memoire n'estoit pas autanticque ny Signé d'au-

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

cuns ministre publicq Que cestoit ung papier vollant fabriqué par ung particullier pour Son Interest n'ayant aucun fondement en ce que les dattes y manquoient et quilz ne pouvoient faire apparoir du temps auquel les anglois planterent leur colonye aux lieux ou sont les nostres.

Il declara aussy avoir ung escrit en latin par lequel la responce descisive touchant la restitution des places de la Cadye luy estoit promise dans trois moys apres le Jour de sa datte Lequel delay lon avoit demande seullement pour faire les choses avec ordre et pour contenter les escossois qui ont faict tous les fraiz de l'armement partant qu'il ny avoit plus de lieu ny de differer ny de mettre la chose en doute et en compromis.

Le Resultat fut ou que le Roy de la G. B. Restituast sans delay les places prises sur les francoys dans la Cadye ou quil n'imputast a Rupture Sy nous les recouvrons par la force, N'ayans aultre Intention que de ravoir le nostre Usurpé par certains particulliers Lesquelz ne doitvent pas estre auctorisez contre le droit des gens au prejudice de lunion et de la paix publique Laquelle lon vouloit garder Inviolable avec les ecossois noz antiens amys.

Et daultant que les Anglois Sont en possession de tout temps de certaines places dans la Cadye que lon restablira ceux qui en ont esté chassez moyennant quilz vivent comme noz amys et que lon conviendra des bornes et limites entre les ungs et les aultres.

Que la restitution des choses prises qui Seront encores en estre Se fera entierement et de la vailleur de celles qui ont esté vendues & divertyes par accomodement raisonnable et la bonne foy Selon quil sera estimé par gens experts et entenduz desquelz les princes conviendront et nommeront aussy chün ung des Subjectz lun de laultre homme solvable qui demeurera caution et garand de l'exécution des choses arbitrées.

Que cependant tous arrests executoires lettres de marques et de represailles octroyés cy devant Seront revocquées\* & desclarées\* nulles\* pour terminer les choses a lamiable.

En Suite Mons<sup>r</sup> le garde des Sceaux proposa de despescher en angleterre Ung homme avec pouvoir de traicter de tous noz différends. Et nomma pour cet effet le Sieur de Caen Lequel pour diverses raisons ne peult estre propre a cet employ.

1° Parce quil na cognoissance de la Cadye que par le rapport d'autruy N'ayant jamais esté Sur ces lieux ny faict aucune peuplade mesme en canada ou Il a Voiagé que comme ung marchant qui va a l'emploitte et non avec desceing de descouvrir le pays et dy establir la puissance des francoys.

2° Il est manifestement contraire aux Interests de ceux de la compagnie qui lont depossédé et pourroit par vengeance ou en esperance destre restably Brouiller les affaires & rompre leur Societé.

3° Ayant une action contre les marchans de Londres pour les Castors qui luy ont esté pris depuis la paix quil faict monter a plus de Cinquante mil escus Il est a craindre que n'ayant le pouvoir en main et ne voullant rien relacher de sa pretention Il n'empesche la descision du traicté principal estant porté par plusieurs personnes Interressez en Son affaire.

La seulle personne capable de traicter et de fournir d'Instructions lambassadeur du Roy est le capp<sup>ne</sup> Champlain comme celluy qui a faict les premieres descentes dans les pays fondé les habitations\*

\*Sic.  
\*\*\*Sic.

\*Sic.

basty les forteresses et visité les portz et les costes desquelles Il a le plan et les chartes tres exactes quil fera veoir a Monseigneur le Cardinal sy lon luy propose et l'informerá de lestat des pays de la scituation des places de ce quil fault faire pour s'y conserver et en tirer utilité.

Il a part dans la compaignye de la nouvelle france de laquelle les Sindicqs ont esté mandez par Monseig<sup>r</sup> le cardinal pour Se trouver demain matin au conseil de marine.

DÉPOSITION DE JEAN DESCAMBOURS au sujet de sa détention à La Rochelle et l'incapacité de secourir la forteresse de Québec.

30 octobre.  
Page 199.

du mardy trentiesme jour d'octobre m<sup>bi</sup>e vingt neuf, Par devant nous Jan aveline &c.

Est comparu Jan Descambours, Disant quil se seroit embarqué au mois de mars dernier dans l'une des pataches du S<sup>r</sup> de Caen commandée par luy pour aller secourir La forteresse et habitation de Quebec en la nouvelle france, et qu'estant environ à trois cens lieues en mer Ils furent surpris par Une si furieuse Tourmente quelle emporta tous leurs masts et tous leurs Voilles dont Ils furent contraincts de relacher a la rochelle, ou la nouvelle compaignie fist arrester les pataches dud. de Caen. Ce qui leur a donné du retardement pour plus de quinze jours. Car d'icelluy est proceddé la ruine de la nouvelle france, d'autant quils sont allez et arrivez en canada deux ou trois jours après les anglois Et Sils neussent point esté arrestez a la Rochelle Ils fussent arrivez plus de dix jours avant les anglois Lesquels ayans trouvé dans la riviere St Laurens le Vent plus favorable prindrent le fort et habitation commandé par le S<sup>r</sup> Champlain par composition.

\*Sic.

A Dit que son Capp<sup>ne</sup> ayant passé apres deux combats rendus contre les Anglois a la faveur des brunes\* au travers des quatre Vaisseaux du S<sup>r</sup> Quere mouillez au moulin baulde Et sesforçant de monter la Riviere pour devancer les autres qui estoient devant eux Ilz aprindrent par les Sauvages la prise de la forteresse comme dessus, Et apres led. Quere ayant donné advis aux Vaisseaux qui auroient prins lad.— habitaõn de Venir fondre Sur la patache dud.— S<sup>r</sup> de Caen descendirent un Phlibot armé de huit pieces de canon, de deux pataches armez de chün de quatre pieces de Canon et Vindrent combatre la patache du deposant par l'espace de Trois heures, Mais un frere dud. S<sup>r</sup> Quere, commandant lesd.— trois Vaisseaux, voyant quilz avoient perdu sept ou huit anglois, Il fit paroistre led.— S<sup>r</sup> de Champlain qui monta hault, et led.— Quere criant, donna sa foy quil donneroit la mesme composition quil avoit donnée aud.— S<sup>r</sup> de Champlain, ce que voyant led.— De Caen et quil ny avoit point d'aparence de pouvoir resister veu que toutes les forces dud.— S<sup>r</sup> Quere estoient au dessous d'eux au passage Ilz furent contraincts de se rendre. La composition fut quil nentreroit point d'anglois dans le Vaisseau du Déposant jusques à ce quils fussent arrivez pres de leur general, et que nul des françois seroit pillé, ce qui a esté observé.

A Dit q.— les anglois ont rapporté viron Cinq a six mil de castors appartenans au S<sup>r</sup> General de Caen, outre ceux quils ont peu traiter avec les sauvages qui ne sont en grand nombre.

A Dit que les anglois ont envoyé tous leurs Vivres & marchandises au fort et habitacōn de Quebec, ou Ils ont laissé quatre Vingt ou cent Anglois avec des munitions a suffizance pour la garde dud. fort.

A Dit que dedans le Vaisseau dud. De Caen Il y a eu cinq ou six hommes de blessez au dernier combat et sept a huit anglois de tuez.

A Dit que lesd.— Anglois ont laissé aud.— pays les deux pataches q<sup>is</sup> avoient passez, et encore use quilz ont montré aud. pays.

A Dit que tous les francois tant led.— S<sup>r</sup> De Caen Que les S<sup>rs</sup> dupont et Champlain se sont embarquez dans les Navires du S<sup>r</sup> Querc qui au nombre de six navires et la patache du S<sup>r</sup> de Caen firent Voilles de Tadousac le XIII J<sup>r</sup> de Septembre & sont arrivez a lad Une en Angleterre, Samedy dernier Lesd S<sup>rs</sup> de Caen, dupont et Champlain ayant esté menéz à Londres, tous les aūes francois mis a terre a lad Une pour sen revenir en france et luy deposant Sestant embarqué a douvre pour Venir en ceste Ville y est arrivé Ce Jourdhuy.

A Dit quil a nulle nouvelles de la patache neufve qui se perdit d'avec eux pendant la grande tourmente et q<sup>l</sup> faut croire pour certain quelle a esté Submergée.

A Dit que le Capp<sup>ne</sup> Jacques Michel qui avoit mené les anglois en Canada y est mort & enteré Ce quil a Juré et affirmé Veritable, et a signé.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE CHÂTEAUNEUF À RICHELIEU.

[Les passages de cette longue lettre ayant été omis n'ont aucunement trait au Canada ou à l'Acadie. Au commencement de ce document, une note marginale dit: les mots "chiffrés sont soulignés à l'encre rouge". Ici, ils sont en italiques.]

\*\*\* Il me reste maintenant a vous parler du faict de S<sup>t</sup> Christophe et Canada, Pour le premier, Jaj esté tres aise de sçavoir, comme Il vous a pleu me mander la verité de ce qui sj estoit passé, Le Comte de Carlile qui y est Seul Interessé ayant publié icj quil avoit obtenu une grande victoire sur les nostres en terre, ou Il en estoit bien demeuré quatre cens, et quains\* recogneu leur faulte, Ilz avoient demandé la paix que les anglois leur auroient accordée et Imposé une espece de tribut pour les terres quilz occuppoient dans l'Isle, faisant donc entendre au Roj ce que vous m'en aviez mandé Il me dit quil estoit mieux Informé que moj et me compta un combat de terre et les grands avantages que les Siens avoient euz. A quoj Je le supliaj de nadiouster point de foj et de croire que Je luj disois la verité, dont Je Scaj que le jour mesme soupant avec la Roine Il fist de grandes\* reproches au Comte de Carlile lequel ne peult confesser davoir esté battu peur de decrediter Sa plantaōn quil pense vendre a des marchans Car le tabac est diminué icj des dix parts depuis un an. Ainsj Ilz deliterent maintenant au lieu de tabac dy planter des Vignes de Canaris. En suite de S<sup>t</sup> Christophe Je parlaij au Roj de la restitution de Canada et fort de Quebec faisant voir par la capitulaōn comme Il avoit esté prins depuis la paix Il me dit Les Escossois pretendent que cest une usurpaōn que les francois ont ej devant faite sur eux, et qu'en quelque temps quilz puissent recouvrer Le leur Il leur doit estre permis et que ce nest point contre le traitté. Je luj replicuaij que Je voiois bien que lon lavoit Informé contre la verité de cest affaire,

18 novembre.  
Page 252.  
(quaians?).

\*Sic.

mais que je ne Voulois point entrer en ces contestaõs, scavoir qui avoient les premiers descouvert ces terres ou des françois ou des Escossois. Il me suffisoit de luj dire que nous estions en possession de Canada et Quebec avant la guerre, que nous en avons esté deposedez depuis que par le traitté nous y debvions estre restabliz, ainsj que je le Suplois de considerer cest affaire Simplem̄ et de bonne foj et d'en ordonner la restituõn et des marchandises qui estoient saisies. Il me dit que j'estois mieus Informé que luj et que javois raison que ces com<sup>res</sup> venderoient cest affaire avec les aũes du commerce, je scaj néantmoins que depuis ceux de son conseil ont voulu examiner ceste prétenõn du Canada et de neuf qui estoient assemblez y en a eu six assez Impertinens de vouloir soutenir quilz ne nous devoient point rendre Canada, Mais les trois dont le Grand Tresorier estoient lun soustindrent que lon le devoit rendre. Maintenant Ils desirent que je rassemble avec eux pour adviser comme je vous aj dit de reparer ce qui a esté fait depuis la paix, cest a dire de traiter de la restituõn de huict ou dix de nos vaisseaux qui ont esté pris allans en Espagne, des deux leurs qui ont esté pris par Bontemps aux costes de Barbare, de St Christoffe et de Canada sans entrer plus avant en reglement gñal pour le commerce, lequel Ilz ne recherchent nj Ilz ne le desirent. *Pour celluj que vous mavez envoié touchant le pavillon et les vesittes en mer, Ilz nj veullent point entendre, leur dessein estant de tenir cest affaire en surceance jusques a ce quilz voient ce quilz peuvent esperer de la paix d'Espagne.* Sy elle se faict les lres de marque cessent, Sj elle ne se faict point Ilx croient que nous avons tel besoin de leur union et assistance contre la grandeur d'Espagne, que nous conviendrons facilm̄ de ne laisser porter aucuns bledz ni toilles par nos subiects en Espagne. Je ferois quelque difficulté de traiter de la restituõn des choses par<sup>res</sup> Sans un reiglement gñal nestoit le fait de Canada, Car pour les vaisseaux quilz tiennent icy Ils sont de peu de consequence et se trouvent grandement pressez de leurs marchans Interessez a ceux qui sont arrestez a dieppe quilz disent estre de grand Valleur. Neantmoins *Jauraj loisir dentretenir ces conferences sans mengager jusques a ce que je scache la volonté du Roj et la vostre, Sj je dois traiter de ces choses par ceux ne vòullans point venir a un reiglement gñal, Et sj au cas que jen traite et quilz me donnent tout contentem̄ pour la restituõn des d. vaisseaux et põ Canada, Sj je leur puis aussj promettre la restituõn des deux qui sont a dieppe avec toutes les marchandises.* Toutte ceste conference ne tend qu'a ravoir ces deux vaisseaux qui sont a dieppe, Sans quoj je doubte que nous eussions aucune raison d'eulx, Et icj est a considerer que *Je ne puis tirer qu'une promesse de la restituõn de Canada dont l'execũõ se peult faire qu'au Printemps prochain,* ce que je vous Suplie, Monseigneur de considerer et de me prescrire ponctuellement comme jen dois user nj *ayant rien a esperer avec ces gens cy qui sont hardis à nier La vérité et la raison sans honte et ont fait plutost la paix avec nous par honte et impuissance de ne pouvoir faire la guerre que par amitié et consideration du bien public.* Pour le vaisseau de Toiras Le grand tresorier ma dit francem̄ quil le falloit esperer damitié non par condition, Et luj demandant l'explicãõ Il me dit que lamitié ne pouvait estre que

*Je crains que dedans l'acte quilz me donneront de la restitution de Canada ils ne veullent mettre une réserve de leurs prétentions et en ce cas il ne soai si ie la doibs accepter.*

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

nous neussions oste les enseignes de Ré qui Sont a Nostre dame, Je pense vous avoir escript que Je presentois que cestoit Leur Intention.

\* \* \* \* \*

\* \* \* \* \*

\* \* \* \* \*

\*Autographe  
de Londres ce  
18 novembre 1629.

Vostre tres humble tres obéissant

et tres obligé serviteur

CHATEAUNEUF.\*

CHÂTEAUNEUF À RICHELIEU.

26 novembre.  
Page 283.

Pour Celluj de Canada je Vous aj mandé ce que javois faict jusques icj et comme toutes les marchandises estoient saisies et arrestées, et que de jour en jour ces Mess<sup>rs</sup> du conseil me remettoient pour entrer en conference affin de faire reparer tout ce qui avoit esté faict depuis la paix, Ce quilz n'ont point encores faict estans continuellem<sup>ent</sup> occupez depuis quinze Jours a Interroger ces prisonniers dont je vous parleraj cj après. Je ne metz point en doubté aultant que je me puis asseurer *de la legerté de ces gens* Icj que je nobtienne un ordre por remettre Canada Ez mains de ceulx quil plaira au Roj y envoyer, dont comme je vous aj dit lexeçon ne se peult faire qu'au mois d'Avril ou Maj, la plus grande difficulté est de Scavoir ce qui se doit entendre Soubz ces mots de Canada ou nouvelle france, je voj par celle que mavez escripte de la main de Mons<sup>r</sup> Martin que vous me nommez *Le Cap breton et Laccadie*, ce dont me doubtant jaj prié *le S<sup>r</sup> Champlain que J'eusse volontiers retenu icj* de me donner par escript avant que partir *les noms des lieux* et costes que Je devois pretendre appartenir au Roj et luj devoient estre restituées, Ce quil fist *dont je vous envoie coppie*, par ou verrez que nj le Cap breton nj *Laccadie ne sont point comprins*, et quil Se contente que nous ajons la liberté d'y aler pescher. Je vous Suplie Monseigneur de faire examiner ce poinct avec luj et ceux qui S'y entendent de dela affin desclaircir cest affaire nettement et ne pretendre chose quilz nous puissent refuser nj aussj nous relascher de chose qui appartient au Roj, ou Sj vous voulez que Simplyment, Sans m'expliquer nj les faire expliquer *Je me contente* quilz declarrent que *Canada et la forteresse de Quebec Sera rendue* au Roj. Ce qui seroit possible le meilleur, Touttefois *Jen attendraj vos commandemens Comme aussj Sj je puis promettre la restituion de deça des deux vaisseaux qui sont a dieppe eulx restituans ceux qui sont icj* aduigez dont je vous envoieraj les Jugemens par ce courier Sj Je puis Sinon par le premier Car je voj que ces tout leur desseing et que difficilement nous les ferons venir a un reiglem<sup>ent</sup> g<sup>énéral</sup> nj a revocquer les *tres* de represailles contre nos vaisseaux qui vont en Espagne Si lon ne me donne la liberté de parler hardiment et leur déclarer ouvertement de la part du Roj quil Sera contrainct de donner semblables *l<sup>es</sup>* de marque a Ses Subiectz contre les Vaisseaux des Anglois qui Seront trouvez en mer, Je nestime pas que Silz nous voient bien resollu quilz ozent Soutenir une querelle Sj Injuste. Mais ce Sont esprits opiniastres et celuj du Roj plus que de tous Ses Subiectz qui Sont redes et hardis a refuser les choses a quoij Ilz pensent ne pouvoir estre contraincts la force & crainte que

3 GEORGE V, A. 1913

lon ne m'accustast de trop de chaleur Je me suis contenté de leur en parler aux termes que je Vous aj escrit.

Pour de Caen lon ne doit point douter de sa fidelité en ceste occaõn de Canada, ou de Verité Sj Mons<sup>r</sup> de Lauson eust eu aultant d'experience comme de zele et de devotion, le mal quilz y ont receu ne feust pas arrivé, Mais ce nest pas Son Mestier.

\* \* \* \* \*

Votre tres humble tres obeissant  
et tres oblige serviteur  
CHATEAUNEUF.

du 26 Nov<sup>bre</sup> 1629.

Monseigneur le Cardinal de Richelieu.

En Cour.

26 novembre 1629.  
Mgr le Cardinal  
de Richelieu.  
En cour.

1er décembre.  
Page 293.

MEM<sup>re</sup> pour la restituõn de la nouvelle france donné au conseil du Roj de la Grande Bretagne le premier Jour de Decembre 1629.

Lambassadeur de france Suplie Sa Majesté de la Grande Bretagne, Quil luj plaise ordonner Suivant et conformem<sup>t</sup> a ce qui a esté promis et accordé par Les art<sup>es</sup> du XXIII<sup>e</sup> Avril der<sup>er</sup> au Cap<sup>ne</sup> Querch, et au Ser Guillaume alexandre et telz aũes de ses Subiectz qui sont ou se trouveront en la nouvelle france, de sen retirer et remettre entre les mains de ceulx quil plaira au Roj Son Maistre d'y envoyer et seront porteurs de Sa commission Tous les lieux et places quilz y ont occupez et habitez depuis ces derniers mouvemens, et par<sup>remment</sup> La forteresse et habitation de Quebec, costes du Cap breton, & Port roial prins et occupez, sçavoir la forteresse de Quebec par le Cap<sup>ne</sup> Querch, et les costes du Cap breton & port roial par le ser Guillaume alexandre depuis le XXIII<sup>e</sup> avril d<sup>er</sup> Et Iceux remettre en mesme estat quilz les ont trouvez Sans desmolir les fortificaõns bastimens des habitaõns nj emporter aucunes armes, munitions, marchandises, nj ustencilles, de celles qui y estoient lors de la prinse, quilz seront tenuz de rendre et restituer avec toutes les pelletteries quilz ont apportées dud. pais, Ensemble la patache commandée par le Cap<sup>ne</sup> de Caen qui a esté amenée en Angleterre; Comme aussj le navire nommé La Marie de S<sup>t</sup> Jean de Luz du port de Soix<sup>te</sup> dix tonneaux qui a esté prins par led. Alexandre au port des baleines costes du Cap breton et partie des hommes ramenez icj par le Cap<sup>ne</sup> Rouiere.

MEMOIRE de ce que les françois possedoient depuis plusieurs années en ça, ou auparavant Anglois navoient esté, sinon depuis deux ans, que le feu Cappitaine Michel de dieppe les y mena, lequel est mort en ceste presente année à Tadoucac.

Page 295.

Le Golphe S<sup>t</sup> Laurens contenant près de quatre cent lieües de circuit, en lequel il y a nombres d'Isles, comme Anticosty, Isles Brion, Rames, S<sup>t</sup> Jehan Miscou, Isles Persée, Bonnaventure & autres quj sont en yceluy Golphe & plusieurs ports, ou les françois faisoient pesche de Moliüe, le tout le long des costes & rivieres bayes du diet Golphe, ou se descharge la grande riviere de Canadas, sur laquelle est situé le fort & habitation de Quebec, cent vingt lieües amont la riviere. Tous les françois ont descouvert tous ces lieux & habitez en quelques endroietz comme a Miscou qui fut brûslé l'an passé par les Anglois.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

La separation de ce Golphe est du Cap de St Laurens au Cap de Raye de dix neuf lieües de chemin entre deux, & le passage de la grande baye au Nort, de dix lieües, et celui de Canseau, de mil lieües.

Oultre que la pesche soit libre, comme elle avoist accoustumé d'estre le long des costes de terre neuve & Acadie.

---

MÉMOIRE RELATIF AU CANADA.

Page 297.

Que lon aye a restituer le fort et habitâon de Quebec en la nouvelle france scitué dans le grand fleuve St Laurens et de laisser aux francois la jouissance paisible du grand golfe St laurens avec toutes les costes par eux cj devant habitées et navigées pō lexercice de la pesche des moilues et traite des pelleteries qui sestend en Longitude hors dud. Golfe St Laurens depuis le Cap du Ras jusques au Cap de Raje coste de la grande Isle de la terre neufve, et derechef depuis le cap Breton jusques a Canseau et de la en continuant a laval jusques au port roial depuis longues années habité par les françois, et de la encores costoiant la coste de Laccadie vers la riviere de St Jean et par dela jusqâu dela de Quinibequi, lequel lieu de Quinibequi a esté usurpé p<sup>r</sup> les anglois Il y a trois ou quatre ans pendant la paix Pour a quoj parvenir Il est de Justice que les Anglois se despartent des habitâons quilz ont faittes ceste annee en la coste du Cap breton et au port roial ou Ilz on faict deux fortifficaõs et habitâons plus de deux ou trois mois apres le traite de la paix comme Il est Justiffié par la L<sup>r</sup>é du S<sup>r</sup> Wiliam alexandre escripte au S<sup>r</sup> Querch et par laquelle Il luj donne avis de la paix entre les deux couronnes et luj defend de faire aucunes depredaõs contre les françois.

Après Il convient avoir la restituõn de toutes les appartenances dud. fort et habitâon de Quebec avec toutes les pelleteries quilz ont emportées du grand fleuve et baje St Laurens suivant la specificcaõn par<sup>re</sup> faicte par le memoire dudit.

---

CHÂTEAUNEUF À RICHELIEU.

Monseigneur

depuis vous avoir escript celle du premier que vous trouverez avec celle-cj qui vous sera rendue par le S<sup>r</sup> de Caen que Jaj pensé plus a propos de vous envoyer, Ces Mess<sup>rs</sup> du conseil me fisrent advertir de me trouver le lendemain trois<sup>e</sup> de ce mois en leur conseil pour me communiquer une depesche quilz avoient eue du S<sup>r</sup> Edmond sur le subiect dune conference quil avoit eue avec Monsieur Bouthilier auquel Je rendz compte de tout ce qui se passe en ce conseil et des plaintes frivolles quilz me fisrent par ou vous Jugerez de la legertté et inconstance de ceste nation, du peu de foj et de certitude quil y a a traiter avec eulx, Ainsi je ne vous en entretiendraij pas davantage, Cellecj nestant que pour vous parler de la declarraõn quilz mont donnée en Latin de ce quilz mavoient dit deux jours aupara vant pour la restituõn des choses prinses depuis la paix, me prians de ne la considerer que comme un Project de Leur Intention et de ne m'arrester aux deffaux des mots et des parolles, dont Ilz me dirent que quand Je laurois considerée Ilz conviendroient facilement, Il y a quelque chose dambigu et qui nest assez explicqué touchant le deslaissement du Cap breton et Port roial Comme aussj en

5 décembre.  
Page 299.

ce quilz parlent de la restituõn de ce qui sest prins a St Christoffe, que Je pretendz non seulement esclaircir, mais finir tout a faict, Je scaj quilz l'ont mis pour faire plaisir au Comte de Carlile que Je vous diraj se declare ouuertement ennemj de la france et que seroit une queue et un pretexte de nous Inquierter sur toutes occaõns. Il y a aussj une difficulté quilz font pour la restituõn des biens qui ont esté prins et adjugez depuis le XXIII<sup>e</sup> Avril jusques au XX— Maj que la paix feust publiée, daultant que les Judges et les parties disent que ne scahans rien de la paix, Les uns ont adiugé, les auës vendu Les biens et donné la part aux mattelotz quil est Impossible de restituer et s'en trouvent deux de ceste nature comme aussj l'on dit quil sen est trouvé a dieppe, et que lon sest contenté de rendre les deux tiers et perdre le tiers qui avoit esté distribué aux mattelotz Je croj que nous serons obligez de passer par cest expedient, vous verrez moiennant Lesd. restituõns les choses quilz desirent et par<sup>rem</sup> la revocaõn de ces l<sup>res</sup> de represailles de Cadeau et de Launaj, lesquelles comme Je vous aj dit par mes precedentes Je ne ferois point de difficulté de consentir Silz vouloient venir a un reiglement general mais n'estant question que dune restituõn des choses qui sont pûtement prises Sans assurance quilz nen ferons plus de semblables a ladvenir J'en fais difficulté, et n'estoit Canada Je croirois que nous debvrions refuser la ditte revocaõn mesme de venir a aucune restituõn sinon par un reiglement gñal mais comme les affaires publicqz ont diverses consideraõns, peult estre vous trouverrez bon que Je consente a la restituõn des choses quilz demandent et convienne dun Jour pour Leffectuer, Auquel cas Je vous supplie de me mander si Je doitz promettre la revocaõn desd. l<sup>res</sup>, Car comme ilz les mettent en condition dedans leur escript, Ce nous sera aussj une condition pour Les obliger à executter tout ce quilz nous promettront pour la restituõn de Canada, Cap breton et Port roial ou Il se trouverra assez de difficultez icj et sur les lieux a vuidier, ou Jestime sans faire bruiet quil sera a propos que quelques Vaisseaux du Roj accompagnent ceux qui y iroent affin d'executer promptem̄ et puissent ce qui se doit car quand nous l'aurons faict Ilz le dissimuleront, sj nous sommes foibles Ilz nous y feront la loj et cest affaire ne se terminera Jamais nettement, Le S<sup>r</sup> de Caen qui y prevojt tout plein de difficultez vous en entretiendra sil vous plaist. Il y a des gens de dela qui ont rendu de fort mauvais offices à Mons<sup>r</sup> Edmond, Ilz ont escript de deça que parlant au Roj Il lui avoit dit tous les maulx du monde du feu duc de Buckingham et du pouvoir quil avoit sur Son Maistre qui nest point content de ces comptes, Il y a Mad<sup>e</sup> de la Trémouille qui est une des personnes qui escript le plus de deça des nouvelles et commun par la voie des marchans qui entretient correspondance avec le Comte de Carlile. Cest ce que Je puis decouvrir\* vous assurant que ie suis.

\*\*Autographe.

Monseigneur

Votre tres humble tres  
obeissant et tres oblige  
serviteur

CHATEAUNEUF\*

de londres  
5 dèc 1629

Signature  
autographe.

Monseigneur le Cardinal de Richelieu  
En Cour

[Sceau]

20 janv. 1630.

Monseigneur

1630.  
20 janvier.  
Page 3.

Après avoir receu les vřēs dernières du XXIX du passé Jaj continué plusieurs conferences avec ceux du conseil sans avoir rien avancé de deça comme vous verrez par le duplicata de celle que Jescriis au Roj. Je ne scaj ce quilz feront de Canada, mais quoy quilz men promettent Je ne tiendraj rien d'asseuré que nous n'en soions en possession, Car Je voj par experience que tout ce quilz promettent de parole, quilz le revocquent en doubte en lexecuōn, ainsj les subiectz du Roy se trouvent Journallement depredez par ces gens icj lesquelz bien qu'a aucuns Ilz ajent rendu leurs vaisseaux apres plusieurs plainctes et poursuittes, ça esté avec tant de fraiz & depens, quilz eussent eu de Ladvantage de les abandonner dez le premier jour quilz fussent prins, Et comme Ilz ne font aucunes punition de ces pirattes, mais au contraire les favorisent aultant quilz peuvent, ce mal ne cessera jamais que par la force et deffence que Le Roj donnera a Ses Subiects comme que laj repũté au Roj de la Grande Bretagne, lequel se laisse conduire en cela comme en toutes choses par ceux de son conseil qui se trouvent Interessez et participans ej prinses qui se font, et tienne pour une maxime de leur Estat que comme Ilz sont Insulaires Il fault dissimuler ces pirateries qui s'exercent par leurs subiectz pour les entretenir en Lexercice de la mer, Cest tout le mal quilz peuvent faire, car des grands desseings nj de grandes entreprinses sont pour offencer ou se deffendre Ilz en sont Incapables.

Lambassadeur d'Espagne est icj sans aucune charge de rien traicter nj proposer comme Il m'a dit, mais seulement pour représenter un ambassadeur cependant que de deca Ilz en ont envoyé un Espagnē pour traicter la paix dont Ilz n'ont encores aucunes nouvelles de sa negociaōñ Ledit Ambassadeur d'Espagne a apporté a Mons<sup>r</sup> Smith Evesque de Calcedoine une Lettre du Nonce qui est en flandres, par laquelle Il luj propose pour faire cesser les differendz qui sont entre luj et les reguliers, destablir oultre luj encores deux Evesques en Angleterre et diviser Le Roiaume en trois, qui seront choisiz dentre les reguliers. Cest une Jalousie que les Espagnolz ont contre ledit Sieur Evesque quilz estiment françois pour diminuer son pouvoir, neantmoins comme Il est las de ces contestaōñs Il y consent volontiers et me prie descrire a Mons<sup>r</sup> de Bethune de favoriser ceste nouvelle erection de deux Eveschez a Rome sj elle y est proposée, Je luj aj dit que Je vous en escrirois et selon que—— le jugerez a propos vous ordonneriez a Mons<sup>r</sup> de Bethune de servir de dela. J'attendz tousiours et Mons<sup>r</sup> de fontenaj et les capucins qui tardent trop et ne puis scavoir d'ou en vient la cause, Mais Jaj bien du regret d'avoir sejourné icj si longtemps et Inutilement et navoir point eu lhonneur de vous suivre en un sj glorieux voiage que vous faites dont le succez est attendu avec grande expectaōñ & Jalousie de deca ou Lambassadeur d'Angleterre qui est en Savoie et doit aller pour ordinaire en france a depesché de deça un courier pour scavoir comment Il auroit a se gouverner avec vous dont Je ne me

3 GEORGE V, A. 1913

suis point Ingeré de parler, sinon quand Ilz mont dit le subiect de lenvoy de ce courier, Jaj dit quil avoit raison estant en une cour ou le Prince et Ses enfans sans contredict vous cedent et mesmes le Cardinal ausquelz le dict Ambassadeur cede en tous lieux et quil seroit tres extravagant de pretendre la main ou esgalité avec vous. Je ne scaj ce quilz luj ordonneront, Car comme la raison et la bien-seance ne les conduict point, Je n'en ose rien esperer, Mais bien sil vous plaist Monseigneur la continuaõ de lhonneur de vos bonnes graces que Je tascheraj toute ma vie de meritter par mon obeissance et mes services estant

Monseigneur

Vostre tres humble et  
tres obeissant et oblige  
serviteur

CHATEAUNEUF

Londres ce

XX Jan<sup>er</sup>

1630

au dos: A Monseigneur

Monseigneur le Cardinal de Richelieu

CHÂTEAUNEUF AU ROI

1630.  
20 janvier.  
Page 7.

SIRE

Suivant le commandement que ma fait Vostre Majesté par Ses dernieres du xxvj du passé Jaj continué mes Instances de deça au-  
prez du Roj de la Grande Bretagne et ceux de Son conseil pour  
parvenir a un bon reiglement qui rendist le commerce libre et seur  
entre les subiectz de Vostre Ma<sup>te</sup> et les siens conformement au pro-  
ject que Jen avois envoie a Monsieur le Cardinal et a Mons<sup>r</sup> Bou-  
thilier, Le premier maiant mandé que Vre Majesté lapprouvoit Mais  
apres en avoir conferé plusieurs fois avec les principaux du conseil  
de deça, Enfin estans vaincuz & de la raison et de lequité, Ilz m'ont  
dit pour derniere responce quilz estoient tous prestz de faire rendre  
et restituer tout ce qui avoit esté prins Sur les subiectz de vostre  
Ma<sup>te</sup> depuis la paix, Mesmes Canada et les marchandises qui en  
avoient esté apportées pourveu que Je les voulusse asseurer que de  
dela Vostre Majesté feroit restituer les deux vaisseaux prins par le  
Cap<sup>ne</sup> Bontemps, Mais quilz ne pouvoient revocquer les lettres de  
marque quilz avoient données contre les vaisseaux qui porteroient  
vives ou munitions de guerre en Espagne, que cestoit une prattic-  
que ord<sup>re</sup> de leur Estat, quilz estoient encores obligez par le traitté  
quilz avoient fait lan gbj<sup>c</sup> vingt cinq\* de ligue offensive avec les  
Estatz de continuer les mesmes lres, ainsj quilz ne pouvoient traitter  
avec moj de la revocation dicelles, que Semblables propositions  
avoient esté faites du temps du feu Roj vre Pere a la Roise Eliza-  
beth par les S<sup>rs</sup> de Boissise et de Beaumont lors Ambassadeurs icj  
qui s'estoient contentez de semblables responces dont le feu Roj ne  
sestoit point plainet mais continue dentretenir paix et bonne amitié  
avec la ditte dame Roine ainsj quilz esperoient que Vre Ma<sup>te</sup> se  
contenteroit de la mesme responce quilz me faisoient au nom du  
Roj leur Maistre, qui au surplus voudroit donner tout contentem<sup>ẽ</sup>

\*1625.

a vostre Majesté et faire un bon reiglement pour la liberté du commerce entre vos Subiectz dun roiaume a laultre, sur quoj Je leur aj remonstré La suite & consequence de ceste responce avec le plus de retenue quil ma este possible pour leur faire sentir quil seroit difficile voire Impossible que Vostre Majesté peust souffrir que Ses Subiectz feussent tous les jours vollez & depredez par les Anglois sans quelle les assistast & deffendist pour la conservaõn de leur vie & de leurs biens et que ceste deffence ne pouvoit estre que par la force et usans des mesmes moiens et represailles contre les Anglois ce qui apporteroit beaucoup de desorde et mesintelligence entre vos deux Couronnes, Que la derniere rupture qui estoit arrivée avoit esté pour ce subiect, Qu'aussj vos Majestez avoient preveu par le dernier traitté de paix quil falloit reigler ce qui concernoit le commerce et pour cest effect en charger vos Ambassadeurs comme Je l'avois esté par v're Majesté, ainsj que ne voulans entendre a ce reiglement, cestoit aultant a dire quilz ne vouloient point executer ce quilz avoient promis dont v're Ma<sup>te</sup> auroit subiect de se douloir et leur Maistre en seroit blasmé, Que la prattique de cest Estat quilz malleguoient navoit Jamais esté avec nous nj de nostre consentement joint quilz ne pouvoient appeller usance nj prattique une chose qui navoit jamais eu cours avec nous sans continuelle plaincte et opposition et durant si bref temps quilz n'en pouvoient compter un an entier, comme Je leur fis voir par la suite de nos traittez et de ce qui sestoit passé entre la france et eulx depuis le traitté d'alliance perpetuelle qui feust en gb<sup>e</sup> dix huict. Mais comme Ilz sont plus fondez en opiniastreté que raison, Ilz ont percisté en leur responce esperans ainsj que Je le puis juger de leur conduite et de lestat de leurs affaires qu'avant que vostre Majesté se puisse resouldre de ce quelle debvra faire sur cette procedure, quilz auront responce de Leur Ambassadeur quilz ont en Espagne, Que sj les choses se portent a la paix comme Ilz la desirent ardemment, que toutes sortes de l'rés de represailles et actes d'hostilité cesseront par mer, ainsj que V're Majesté aura ce quelle desire, sj daultre part la guerre continue, Ils croient que Vostre Ma<sup>te</sup> est si engagée en la guerre d'Italie contre la maison d'Autriche, qu'elle sera tres aise de faire ligue pour la continuaõn dicelle avec eulx, et vont avec ces arguments gagnans Letemps sans vouloir rien resouldre, croians faire assez cependant de rendre ce qui a esté prins depuis la paix, A quoj je leur aj dit que je nestimois pas que V<sup>re</sup> Majesté voulust entendre, les choses prinses estans de differentes natures et conditions, Scavoir Canada, et les pelleteries qui en avoient esté apportées, Comme aussj deux ou trois vaisseaux qui avoient este prins a la pesche, ou au retour nestoient Subiectz a aucun jugement ou condition, et ne pouvoient alleguer aucune cause Imaginable pour les retenir Le traitté disant clairem̄ que ce qui Seroit prins depuis le Jour de la Signature dicelluy Seroit restitué de part et d'aũe; Que pour les vaisseaux qui estoient a dieppe Ilz avoient este prins chargez d'armes et munitions de guerre quilz portoient aux Infidelles et gens avec Lesquelz nous avions la guerre, Que par leurs ordonnances et les nostres le transport des armes et par<sup>ement</sup> aux Infidelles estoit deffendu, que la chose Seroit remise en Jugement ou les parties pourroient alleguer leurs raisons et deffendre leur droict, partant que J'insistois a ce que Canada & les pelleteries et vaisseaux prins allans a la pesche feussent renduz & restituez Simplement Suivant ce qui avoit esté promis par

3 GEORGE V, A. 1913

le traité et Sans condition, Sur quoy Ilz m'ont remis a en coniferer encore une fois et le lendemain Je prins occasion de représenter au Roj de la Grande Bretagne toutes ces difficultez que m'avoient fait ceulx de Son conseil, lequel je trovaj fort ferme a ne Se pont relacher, quoj que je luj aje peu représenter les Inconveniens que je prevois de cette procedure, Sur laquelle Jattendraj les Commandemens de Vostre Majesté Sans me declarrer davantage, aussj que Je nestime pas quil Soit necess<sup>re</sup> estant Seulement a propos que Vre Majesté advise aux moiens de les empescher de faire mal ou dommage a Ses Subiectz, et par la les mette dans lordre et fasse venir a la raison Comme Elle Sçaura tres bien faire quand Il luj plaira Jamais ceste nation naiant esté Si foible nj Sj necessiteuse quelle est a pñt.

\* \* \* \*

CHATEAUNEUF.

*Au dos:* Coppie de la lettre escrite au Roj le XX<sup>e</sup> de Janvier 1630 pour envoyer a monseigneur le Cardinal.

CHATEAUNEUF.

Cap<sup>ne</sup> Leonecouf (?)

CHÂTEAUNEUF À BOUTHILLIER.

20 février 1630.  
Page 49.

\*\*\* \* \* \* \* Cependant je vous envoie ce porteur qui m'a esté envoie de la compagnie de Canada pour en Solliciter la Sortie des Anglois. Ce que Jaj Souvent fait et en termes generaux. Ilz me l'ont tousiours promis comme Jaj mandé au Roj luj envoiant le mem<sup>re</sup> que jen avois presenté, Mais comme Il est question den faire Lexpedition Ilz la veulent faire a La Lettre cest a dire nous rendre le fort de Quebec que les Anglois ont prins sur nous, Mais ne rien explicquer du Cap Breton et Port roial ou Ilz desendirent en mesme temps qu'a Quebec, Voulans dire questans costes deshabbitées par les francois, quilz ne les ont prinses Sur eulx et ainsj quil leur a esté libre d'j descendre. Et neantmoins j'aprendz de tous ceux qui Sont entendus aux affaires de Canada, que Leur demeure en ces lieux la Seroit de grand prejudice au dessein de la compagnie, mesmes a la pesche, Oultre quil Seroit honteux a la france d'avoir perdu quelque chose par ceste derniere guerre, Les Anglois et Ecossois ont des pretentions antiennes que ces costes ont été descouvertes par eulx les premiers, Et nous beaucoup plus de raison pour monstrier le contraire, Mais tout cela est entrer en proces et conference cependant quilz Sont en possession, ce que Jaj tous refusé de faire, Incistant Sur les termes du traité que les choses debvroient estre restables comme elles estoient devant la paix Sauf apres quilz Sen Seront retirez de venir a telle conference quil leur plairoit, Ilz me replicquent que cela est bon pour le fort de Quebec Mais que pour le port roial, Ils nj ont rien occupé Sur les francois, et Se Sont mis en leur terre Inhabitée ou Ilz Sont encores et promettent de vivre en toute bonne amitié et Intelligence avec nous, Sur ces contestaõns Injustes Je differe d'accepter la restituõn de Quebec, car leur ayant presenté le mem<sup>re</sup> que je vous aj envoie, Sj Je me contente de Quebec, Ilz prendront mon Silence ou acceptaõn de partie de ma demande pour un consentement de leur possession, et que la chose aiant esté contestée Je me Suis contenté de Quebec, Sur quoj Je vous prie de me faire Scavoir clairement la volonté du Roj

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

aüement je lairray la chose en negociaõn a Mons<sup>r</sup> de fontenaj Sans rien accepter, Neanmoins Je Suis obligé d'y adiuster quilz Se preparent puissamnt d'y envoyer des gens ceste année, Et que Sj ne les prevenez Il Sera malaisé de les en Sortir ej apres mesmes Impossible a ce Prince de les en retirer estans toute sorte de gens vagabondz, barbares et Sauvges d'Escosse quilz envoient la qui Seavent peu obeir. \* \* \* \* \*

*Au dos:* duplicata de la lre escripte a Mons<sup>r</sup> Bouthilier le XX<sup>e</sup> fêr 1630 pour envoyer a Monseigneur le Cardinal.

## CHATEAUNEUF.

## MÉMOIRE CONCERNANT LES RESTITUTIONS MUTUELLES À FAIRES.

31 mars 1631.  
Page 72.

Que la forteresse de Quebec, Port roial, Cap Breton et aües lieux occupez ez costes de Canada et Laccadie par les Anglois et Escossois depuis la paix Seront restituez avec toutes les marchandises et aües choses ainsj quil a esté promis par Sa Ma<sup>te</sup> de la Grande Bretagne par Ses responces faittes en Son Conseil au sieur de Chasteauneuf lan 1670\*

\**Sic*: 1630.

Tous les vaisseaux et marchandises prises depuis la paix Sur les francois Seront restituez Suivant ce qui en a este arresté avec le d<sup>t</sup> Sieur Chasteauneuf au mesme an.

Le reiglement du commerce Sera faict Semblablement & passé comme Il a esté arresté par le d<sup>t</sup> Sieur de Chaüneuf au mesme an, Et particulierem<sup>t</sup> par Icelluy Sera accordé la revocãon des lres de marque et represailles cy devant accordées a Marteau et Lanaj.

Sa Majesté tres chrestienne fera aussj de son costé rendre et restituer les trois vaisseaux prins par les francois Sur les Anglois, Scavoir le Nommé la Benediction et le\*

\*\*Espace en blanc.

Silz Se trouvent en nature ou le prix ainsj quilz auront este venduz par lauttorité de la Justice.

Pour lexecüon des choses promises, leur deux Majestez Promettent d'en passer et signer les escriptz neces<sup>res</sup> dedans un mois, Et dedans trois mois apres Sa Majesté de la Grande Bretagne fera rendre et restituer, Quebec et Port roial occupez Sur les francois Et aussj tost apres la ditte restitüon faite Les deux Rojs feront rendre et restituer de part et daüe tous les vaisseaux et marchandises ainsj quil est dit cy dessus Et pour cest effect Seront nommez deux marchans de part et daüe qui Sobligeront Lun en france et Laultre en angleterre de restituer le prix des d. marchandises et vaisseaux venduz en une mesme cour.

*Au dos:* Escrip concerté avec le S<sup>r</sup> de Montegu et les Agents du Roy de la G<sup>e</sup> Bretagne a Dijon le dern. Mars 1631.

Touchant les restitutions reciproques a faire.

Le 1 Jour d'April au d. lieu de Dijon cet Escrip aiant esté examiné au Conseil du Roy ou estoient Monseigneur le Card<sup>al</sup>, M<sup>rs</sup> le Garde des sceaux, le M<sup>al</sup> de Schomberg, le M<sup>al</sup> d'Effiat de Bullion et moy, l'on S'est departi du d. Escrip et en esté faict un autre en presence de M<sup>r</sup> de Montegu, et des S<sup>rs</sup> Augier et de Vie Agents du Roy de la Grande Bretagne.

3 GEORGE V, A. 1913

COPIE DE LETTRE OU IL EST PARLÉ DE LA PRÉTENTION DES ANGLAIS  
SUR LE CANADA.Ang<sup>re</sup>.*(Les noms du signataire et du destinataire ont été omis.)*Pas de date.  
Page 75.

J'ay parlé depuis . . . a Monsieur le Marquis de Brezé, lequel m'a compté bien naïfveñ tout ce qui s'est passé & tout . . . est vray & sans malice, mais le raport qui donne tous<sup>rs</sup> quelque nouveau coup de langue, a conjoint des choses esloignées dites en divers temps, en divers suietz & les a fait recevoir comme dites ensemble, & en mesme occaõn & ne puis excuser de grande malice celuy qui la dit les choses estant ainsy, pour ce que s'estantmes propos de M. de la Mailleraye, Il dit veritableñ qu'il avoit bon esprit & estoit bien advisé, & plus de demye heure apres ayant parlé de forf differens suietz tomba propos de la qualité des espritz, Sur quoy le d. S<sup>r</sup> de Brezé parlant de luy mesme dit q— son esprit estoit d'aller sans finesse & tout sincereñ Ce qui n'avoit nulle liaison avec le precedent & en estoit tout esloigné, & neantmoins en le conjoignant cela fait comparaison & le mauvais effect que lon en a tiré, en quoy consiste la malice.

Pour ce qui regarde l'Ang<sup>leterre</sup>, en disant q— le trafic & commerce Sera restably cõe il estoit auparavant je crains q— cela nõ empesche les Impositions q— l'on fait estat de mettre põ lever sur les estrangers en nos portz, les mesmes droicts q<sup>s</sup> font sur nous dans leur estat, c'est pourquoy Je v<sup>s</sup> supplie tres humbl— considérer si l'on ne pourroit point couler q— que petit mot qui võ retinst en liberté, & neantmoins n'eust aucune apparence q— de bonne foy, comme adjoutant aprez ces motz: *cõe il estoit auparavant* & en la mesme sorte qu'avec les autres alliez de la france.

*nous avons aussj apris* q— les anglois font estat de conquerir & d'envahir tout ce que tient la france en Canada. Ilz ont seize navires tous pretz & q— desia I<sup>s</sup> lont conquise par Imagination pour ce qu'en no<sup>lles</sup> cartes Imprimées en Holande I<sup>s</sup> ont cotté *Nova anglia* ce qui avoit esté tous<sup>vs</sup> cotté *Nova francia* comme võ pourrez voir par la carte q— Je võ envoie en un coin d'Icelle qui n'est pas põ faire un grand fondeñ sil ny avoit q— cela, mais avec les advis des desseins Il semble n'estre pas a mepriser & a propos de s'en assurer en traitant.

J'attendray quand Il võ plaira le cahier de la marine, & quil võ plaise me donner Un jour des festes põ aller coucher a lenville põ plaire l'honneur de conférer & recevoir v<sup>re</sup> resolution sur les difficultez q— v<sup>s</sup> aurez rencontrées dans l'Edict.

Je võ enverray au premier jõ dieu aydant le memoire de la façon de laq<sup>lle</sup> on s'y est gouverné en pareilles occaõns mais la saignée & un peu de douleur m'obligent de finir.

ARTICLES ARRESTÉS ENTRE LES DEUX ROYS DE FRANCE ET D'ANGLETERRE  
LE\* JOUR DE\* 1631.•En blanc.  
•Sd.

Les deux Roys aians Jugé necessaire pour les Interests de leurs Couronnes et le repos de leurs suiets de restablir l'ancienne alliance paix et amitié qui avoit esté de longtemps entre leurs deux Royaumes Ont encores estimé devoir penser serieusement a la conserva-

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

tion des Princes et Estats leurs alliez, Et pour cet effet, Ont fait et traité ce qui s'en suit.

A esté arresté ent'reux qu'iz assisteront Le Roy de Suede et Messieurs Les Estats d'Holande de la somme de Trois millions de livres chascun an par moitié qui sera fournie sans aucun manquement par Lesd. deux Roys dedans les premiers six mois de chasque année en La Ville D'amsterdam en argent comptant ou lettres de change

\*En blanc.

bonnes valables Pour en estre la somme de\* baillée et deslivrée aux agents ou Procureurs du Roy de Suede, Et la somme

\*En blanc.

de\* ausd. Estats, Tant & si longuement qu'ilz continueront la guerre en Laquelle ils sont a present et mettront leurs Armes en campagne pour cet effet.

Pour cet effet lesd— deux Roys promettent de traiter et negocier conjointement ou separement par leurs Ambassadeurs et residens aupres desd— Roy de suede et Estats, pour que moyennant Lad. assistance Ilz s'obligent a ne faire aucune Paix ny trefve, sans leur consentement advis ou entremise, ou a continuer La guerre pour six ou dix ans, Et au cas qu'ilz ne peussent obtenir L'Une de ces deux conditions, Les dictz deux Roys sont neantmoins demeurez d'accord qu'ilz ne lairront de fournir Lesd. Trois millions de livres aud.— S<sup>r</sup> Roy de Suede ou Estats tout autant d'années qu'ilz feront et continueront Lad.— guerre.

Et d'autant que le Roy de la Grande Bretagne declare n'avoir point de soing plus particulier que de voir son beau frere Le Prince Palatin restably en Ses Estats ou partie d'iceux, Le Roy Tres xtfien luy promet de s'employer de bonne foy tant envers L'Empereur que le Duc de Baviere pour luy procurer par Une bonne negotiation une iuste satisfaction.

Les deux Roys convieront La Republique de Venise d'entrer avec eux en ce Traitté et d'assister Lesd.— Roy de Suede et S<sup>rs</sup> Les Etatz, a condition que quand mesme ladite Republique ny voudroit entendre, Les deux Roys ne lairront de fournir Lesd.— Trois millions de livres audit Roy de suede et Estats ainsy que dit est.

Pour confirmation d'une plus grande Paix et parfaite inteligence et amitié entre les deux Roys et pour obvier a tous suietz de mescontentement qui pourroient survenir entr'eux pour ce qui reste a executter du dernier traité de paix, et ce qui est depuis survenu.

Leurs Maiestés passeront le traité arresté a Londres pour La liberté du Commerce et restitution des choses prises et occupées depuis la Paix entre le S<sup>r</sup> Chasteauneuf Ambassadeur extraordinaire & les Commissaires du Roy de la Grande Bretagne.

Et dautant que lors Le Roy de la Grande Bretagne a remis a faire response audit S<sup>r</sup> de Chasteauneuf sur la restitution de Lacadre\* et port Royal avoient esté occupez sur les francois depuis la Paix, iusques a ce qu'il eust advis de son Conseil d'Ecosse, Bien que par la response faite sur les demandes dud. S<sup>r</sup> Chasteauneuf Il luy eust esté expressement promis la restitution de tout ce qui avoit esté occupé en L'accadre,\* port Royal Cap breton et autres lieux sur les francois conformement a ce qui estoit porté par le Traite de Paix, et que iusques a present sa M<sup>te</sup> de la Grande Bretagne n'a satisfait a ce point.

\*Sic.

\*Sic.

Le Roy Tres xtfien se contentera sur les longueurs et difficultez qu'apportent les Escossois, Que le Roy de la Grande Bretagne declare

\*En blanc.

que le Traitté fait et passé entre Le Capp<sup>ne</sup> de la Tour et Le Capitaine Alexandre en L'accadie le\* 1629 soit nul, Et quil consent que ledit La Tour & les françois soient restablis et demeurent en L'estat auquel ilz estoient en L'accadie lors que la Paix fut signée entre les deux couronnes Le xxix<sup>e</sup> Avril 1629 Promettant en outre que luy ni aucun de ses suietz Anglois n'assisteront directement ny indirectement les Escossois en lad— Accadie au cas qu'ils continuassent aux difficultez qu'ilz ont faictes iusques icy sur ce suiet, Lesd. deux Roys demeurant d'accord que quoy qui arrive en L'acadie\* et costes d'icelles entre les francois et les Escossois, ne pourra alterer en aucune façon la Paix qui est et demeurera ferme entre les deux Couronnes.

\*Sic.

## RESTITUTION DE QUÉBEC &amp; DE PORT ROYAL.

p<sup>r</sup> avril 1631.1er avril 1631.  
Page 83.

Le Roy se contente de la promesse que Sa M<sup>te</sup> de la grand Bretagne fait de restituer Quebec et le port royal, Et pour les conditions Il sen remet a la responce faicte par les comm<sup>res</sup> de sa M<sup>te</sup> de la grand bretagne au S<sup>r</sup> de Chasteauneuf le premier febvrier Mbl<sup>c</sup> trente en lannee precedente en latin dont lon envoie coppye.

Pour la restitution des Vaisseaux et marchandises prises de part & d'aüe depuis la paix elles seront restituées Scavoir aux francois Les navires appelez le Gabriel de S<sup>t</sup> Gilles, la S<sup>te</sup> Anne du havre de grace, La Trinité dollone, Le S<sup>t</sup> Laurens de S<sup>t</sup> Mallo, Le Cap du Ciel de Callais, Et aux Anglois les navires appelez les James la benediction & la bride ou la Valleur et estimaõn desd— Vaisseaux et marchandises ainsy quilz ont este estimez et Venduz par lauctorité de Justice.

Pour lexecution et restitution de toutes choses de part & d'aüe Il sera convenu du temps et du Jour entre les comm<sup>res</sup> des deux Roys en angleterre Et pour cet effect Sa Ma<sup>te</sup> envoie son pouvoir au S<sup>r</sup> De fontenay son ambassadeur.

Escript, concerté a dijon le premier avril 1631

BOUTHILLIER À CHÂTEAUNEUF.

(Extrait d'un postscriptum).

16 avril 1631.  
Page 88.

Je vous Envoie un Extrait de la lettre que J'escris a Mons<sup>r</sup> de fontenay sur le suiet de la restitution de Quebec et du port Royal, par lequel Monseigneur le Card<sup>al</sup> escript a Mons<sup>r</sup> de Lauzon Maistre des Reg<sup>tes</sup> affin d'advertir la compagnie de Canada de ce qu'Il convient faire suivant ce que le Roy m'a comañdé d'escire a son Ambassadeur Mons<sup>r</sup> de Lauzon Vous Verra la dessus de sorte que Je ne vous en dirai pas davantage ne pouvant rien adiouter a l'Extrait de ma lettre sur cet article.

BOUTHILLIER À FONTENAY.

De fon<sup>bleau</sup> ce 16<sup>e</sup> Avril 163116 avril, 1631.  
Page 90.

Je vous envoie les lettres cy encloses, que ie vous prie de bailler a Mons<sup>r</sup> de Montaignu.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Je vous prie aussy de dire a M<sup>r</sup> de Lauzon quil ait soin de faire preparer des vaisseaux pour Quebec et Canada selon la promesse que le dit S<sup>r</sup> de Montaignu a faicte au Roy de les faire restituer par le Roy son Maistre.

Pour cet effet il sera necessaire que ledit S<sup>r</sup> de Lauzon face envoyer deux de la Compagnie en Angleterre pour solliciter ces Expeditions qui seront requises pour le restablissement des francois es lieux cy dessus et faire que le Roy de la grande Bretagne y envoie un Vaisseau qui porte ses ordres expres a ceux qui y commandent pour luy Afin quen vertu diceux ils remettent incontinent nos gens en la possession des lieux dont ils ont esté privés.

lesdits deux hommes se mettront sur le vaisseau Anglois pour aller rencontrer les leurs qui partiront en mesme temps dicy.

MONTAGU À (RICHELIEU ?)\*

23\* May 1631.

\*Note: Non pas ;  
voir plus bas où  
il fait mention de  
"M. le Cardinal".  
\*Sic.

Monseigneur

Celle cy vous apportera les raisons et la conclusion de tous nos retardements la raison a esté la difficulté qu'on a eu de tirer les places que nous devons rendre des mains des Escossois mais a la fin le Roy les a satisfait et ils sont prests a les rendre la conclusion est quon a arreste toutes les restitutions de part et d'autre de marchandises avec l'Ambassadeur avec la restitution des dites places de Quebec et de port real\* on est content aussi de passer le traite de commerce ainsi quil a este arreste par nous il ne reste aster\* que la satisfaction pour le reste du mariage laquelle le Roy attend que Burlamasi recevra en arrivant lequel apportera les expeditions du Roy pour la restitution de places et en mesme temps demandera ces assignations pour l'argent telles dont il se pourra valoir presentement pour en respondre au Roy afin qu'il s'en puisse servir pour le Roy de suede a quoy il est infailliblement destine. Je n'ay pas peu respondre du succes de cette resolution comme estant au dela de la promesse punctuelle qu'on ma fait touchant la satisfaction de l'argent pourquoy Monseigneur la Royne a iugé a propos de vous despescher cet currier\* expres afin que vous ne fussiez pas surpris de quelque changement aux affaires quand la resolution qui vous sera dans fort peu de iours envoyé par vostre Amba. vous arrival\* et pour vous disposer aussi a mettre la main a la sortie de cett\* affaire laquelle ne tient que a un\* circonstance de temps puisque on est resolu a la satisfaire et la verite est que on ne leust pas tant presse si les affaires du Roy de Suede et ses sollicitations iournalles\* ne nous faisoient voir clairement que les temps quon avoit destine pour le payement qu'a este nomme icy par vostre Ambassadeur apres la nouvelle de la restitution seroit apparemment trop tard pourquoy la Reyne estoit selon les esperances quon m'a tousiours donne de vouloir plustost faire le payement en cas qu'on se resolvast icy de l'employer la que cet\* circonstance de temps ne rompera pas un si heureux acord elles vous donnant parole de la part du Roy que il sera

\*Sic.

\*Sic "pour à cette heure".

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

totalement et presentement employe aux affaires du Roy de Suede et pour moy ie croy que le Voyage du Marquis qui se prepare tous les iours estant desia de retour de Escosse depandra beaucoup du succes de cecy peut estre y ait y de gens qui ne seroit pas fasches du retardement mais le succes de cett affaire nous donnera avantage sur toute la mauuaise volonte quon peut trouver a combatre et ne donnera pas seulement courage et envie mais force et pouuoir a la Reyne de prouuer\* tous les iours des effets de la bonne intelligence entre les deux couronnes pourquoy Monseigneur la coniuncture considere et le bien et le mal quen peut arriver je ne doute pas quon ne se dispose a donner cette satisfaction a Sa Maieste estant assure de recevoir au mesme temps toutes les assurances de l'accomplissement de tout ce qu'en doit ensuivre les inconvenients dune mauuaise intelligence comme la necessite dy tomber sans cet accord a present nous sont asses cogneuz cest pourquoy ie ne douteray pas de vostre adresse a les eviter dans une plus grande difficulte que celle cy il y a si peu a faire aster quil\* l'importance seulement de faillir non par l'apparence me fait apprehendre et outre le bien public vos serviteurs particuliers en auront l'avantage d'avoir surmonte de difficultes qui ne vous seront pas difficiles a imaginer sur tout Monseigneur ie vous supplie de mander la premiere resolution a la Reyne et si vous vous portez a la satisfaction de nos demandes il vous sera honorable et honeste de la faire en consideration de la Reyne et den faire profession publique et d'envoyer icy expres mettant tout entre ces mains devant que l'Ambassadeur la debite ie me suis engage a elle sur ma vie que la france le feroit si elle se resolvast a nous satisfaire et ie scay bien que vostre affection a son honneur et contentement est une meilleure caution pour cela que ma vie pour quoy Monseigneur ie vous supplie de despescher cet courier a nous le plus tost quil vous sera possible, parce que ie vous mande leffet de tout qui consiste a la presente satisfaction de Bourlamasi toutes les autres choses sont comme vous les desirés et vous en aurés le papier de l'Ambassadeur bien tost mais nous avons voulu estre les premiers\* pour vous preparer a trouver rien estrange en cette procedure M<sup>r</sup> le Cardinal<sup>(1)</sup> obligera la Reyne a laquelle il nest pas peu obligé des opinions quelle en a: on alleuge\* icy que vous a vostre arrive icy aves donne les mesmes assurances du payement du mariage quon a aster sans aucune condition et mil autres raisons mais la fin est que avec cette satisfaction vous acomoderay\* tout et seray\* assure dun profit de vostre argent estant infalliblement employe en suedes et sans cela la rupture de l'acord est infallible. Jay escrit a Mo. le Cardinal luy souvenant de la promesse de avancer l'argent pour cett effect a quoy il est aster destiné assurement sur tout Monseigneur la defference quon attend a la Reyne icy vous sera honorable et utile a quoy ie vous coniure etaler prompte despesche de cett courier\* si vous accordes cette demande Burlamachi partira sur le champ sinon son voyage sera arresté. Je ne veus rien mesler en celle ennuise letre que la grosesse de la Marquise a laquelle si vous estes gallan parfait vous contribueray leslognement\* de son marry ce que rien ne procurera si tost que nostre accord par la lettre de la Reyne vous verray son sentiment et ses desirs ie me suis acquitte de ses commandements dans l'amplification de ses desirs lesquels vous sont si

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

(1) Voir la note au commencement de cette lettre.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

\*Sic.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

chers qui se rencontrant avec le service du Roy vostre maistre on se doit assurer du succes le Chevalier partira dans huit iours qui vous dira lestat de tout icy et moy celuy de

Monseigneur

Vostre tres humble et tres obeissant et tres oblige serviteur

De Montagu.

Grenwich le 25  
de May  
sti: lo:

Javois oublie a vous demander raison de vostre refus de voir nostre Ambassadeur ie vous prie de nous envoyer dire quoy respondre.

Lettre autographe.

DEMANDES DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE.

1631.

Le fort et habitation de Quebec qui fut pris le xix Juillet par Le Cap<sup>ne</sup> Querque sera restitué au mesme Estat quil estoit lors de La prise sans rien abattre des fortifications et bastimens, ny emporter Les armes munitions marchandises et utensiles qui y furent lors trouvees, si aucune en avoit esté emportée Elle sera rendue soit en espee ou en valeur selon la quantité de ce quil a peu ou pourra apparoir par la nouvelle examination qui en sera faite par serment avoir esté trouvée audit lieu.

Le compte ne se peut faire sur les lieux attendu que les personnes ny sont plus.

Semblablement les peaux qui ont esté prises et emportées dud— fort et habitation pour butin et choses de bonne prise seront restituées selon qu'aussi il peut ou pourra apparoir par le compte exact qui en sera fait *sur Les Lieux* par serment qu'elles auront esté prises et emportées.

Le Navire du S<sup>r</sup> de Caen avec tout son equipage armes munitions marchandises et utensiles sera pareillement restitué selon quil peut ou pourra apparoir par le compte exact qui en sera fait et serment pris de ce qui aura esté trouvé soit en espee ou en valeur selon L'appretiation qui en aura esté faite.

Le P. Royal et tous Les autres Lieux occupés par Les gens du Chevalier Alexandre ou associés seront pareillement remis, et Les païs laissés en L'estat quil estoient auparavant la descente.

Les Navires du Gabriel S<sup>t</sup> Gilles, S<sup>te</sup> Anne du Havre, La Trinité d'Olone avec tous leurs equipages armes munitions marchandises et utensiles qui furent trouvées Lors de La prise seront restituées en essence ou en valeur selon quil aparostrera par serment &c.

Le S<sup>t</sup> Laurent de S<sup>t</sup> Malo sera restitué avec tous les Equipages et armes qui y furent trouvées et les deux tiers des marchandises &c. et vingt cinq mille livres dans le Cap du Ciel qui y ont esté trouvées appartenans aux françois.

Le commerce de toutes sortes de denrées qui estoient Libres auparavant La guerre demeurera libre principalement celuy des Cartes et tous arrêts donnés a lencontre revoqués et declarés nuls.

\*\*\*Espace en blanc Toutes les restitutions cy dessus spécifiées se feront dans le\*

3 GEORGE V, A. 1913

\*Le Roy de La G.B. promettant

et s'obligeant de faire partir et d'envoyer Le\*

gens ayans plein pouvoir de Sa Mat<sup>é</sup> Scellé du grand Sceau d'Ang<sup>re</sup> et d'Escosse pour faire restituer et remettre entre les mains de celuy ou ceux qui auront pouvoir de Sa Mat<sup>é</sup> Tres Chrestienne, lesquels seront mis en possession desdit\* port\* en L'estat cy dessus mentionné.

\*Sic.

FONTENAY À RICHELIEU.

5 juin 1631.

Monseigneur,

5 juin, 1631.  
Page 103.

Ce qui m'a empesché jusques icy de vous rendre directement compte des affaires, a esté le soing exact que je scay que mons<sup>r</sup> Boutillier en prend, et aussy que je n'ay point encores eü vos chiffres, lesquels j'ay souvent demandés a mons<sup>r</sup> Charpentier, affin de vous pouvoir jnformer librement de plusieurs particularités qujl importoit n'estre pas decouvertes. Maintenant, Monseigneur, quoyque ces deux raisons subsistent encores, l'jimportance des affaires exige que je vous face entendre en quel estat est le traité que vous m'avez envoyé pouvoir de signer et ce qui s'y est passé.

Mons<sup>r</sup> de Montaigne estant arrivé icy j'ay pressé les commissaires du Roy de la G.B. d'accomplir ce qujl avoit promis en france touchant la restitution de quebec et du Port Royal ou jls devoient envoyer en diligence pour en faire la restitution sur cela jls m'ont respondu ne luy avoir jamais donné aucun pouvoir ny de traiter ny de promettre, qu'estant allé pour d'autres occasions en france, jl leur avoit rapporté a son retour que l'on offroit l'assignation du paiement du mariage en mesme temps que l'on delivreroit les expéditions de quebec de quoy m'estant voulu esclaircir avec luy comme contrariant a mes ordres particuliers quoy que jen eusse un general de confirmer tout ce qui luy avoit esté promis, jl ne m'advoüa pas s'estre tant avancé. mais bien avoir dit que l'on tiendroit pour restitution actuelle le parlement de ceux qui auroient commission d'aller en canada et que sans attendre nouvelles de leur arrivée les anglois pouvoient envoyer Burlamachi de france pour le recouvrement de ce qui reste du dot, ce qui n'estant non plus conforme a mes justructions qui portent que sa Mat<sup>é</sup> n'entend pas qujl en soit fait mention estant une chose qui n'a rien de commun avec l'execution du traité de paix et qui se doit faire de son bon gré et avec bienveillance, je n'ay pas peu m'avancer jusques la quoy qujl eust esté inutile les anglois temoignans ne se vouloir point relascher de leur proposition n'y pourvoir aux restitutions sans avoir en mesme temps assurance de ce quils pretendent, laquelle je leur ay donné de parole autant qujl m'a esté possible et exagé les bonnes jntentions du roy en termes clairs et pressans desquels ne s'estans pas voulu contenter, jls ont dressé un article a jnserer dans le traité concernant ce point, lequel je n'ay peu souscrire eux persistans tousiours a vouloir envoyer en france auparavant que de depescher a Quebec, j'ay protesté contre eux de l'jexecution des choses promises et des obstacles quils apportoyent au voyage et a la traite par leurs longueurs et par leurs nouvelles propositions me plaignant aussy de ce

que dans le temps de nos conferances dont la seconde avoit esté retardée de trois semaines jlz avoyent fait partir deux vaisseaux pour Canada, ilz m'ont respondu, que les vaisseaux n'estoyent chargés que de vivres qu'ilz ne vouloyent pas estre surpris sçachans que lon se preparoit en france, et que le roy leur M<sup>e</sup> accompliroit de sa part ce qu'il auroit promis, que le delay qu'ilz avoyent pris estoit pour traiter avec leurs marchands interessés et que pour preuve qu'ilz vouloyent esviter les longueurs, jlz estoyent resolu d'envoyer par Burlamachi les pouvoirs en bonne forme et toutes les expeditions necessaires pour la restitution des places a leur Ambassadeur, affin de faire partir leurs hommes de france sans attendre autre ordre d'angleterre apres que l'on leur auroit assuré leur debte, je leur dis que l'on trouveroit fort estrange le voyage du Banquier et que je ne croyois pas qu'il en eust satisfaction qu'ilz n'eussent auparavant accompli de leur part ce que Montaigu et eux mesmes avoyent promis, jlz repartirent qu'ilz l'envoyeroient a leur Ambassadeur lequel auroit ordre de faire les instances et l'autre de faciliter et d'accommoder les payemens en cas que l'on en demeurast d'accord. Voila la conclusion qu'ilz ont prise fondée sur l'esperance que leur a donnée Montaigu pour estre employé que par son entremise jlz en viendroyent a bout, et sur diverses lettres escrites de france a burlamachi lesquelles il a fait voir au G. Tresorier et a plusieurs autres de quoy j'ay donné advis par ma lettre du 1 mars laquelle j'ay prié monsieur Boutillier de vous monstrer.

Il n'y a rien a contester sur le reste du traité comme vous verrez, Monseigneur, par les memoires que j'en envoye dont les anglois demeurent d'accord.

\* \* \* \* \*

A londres ce  
5 juin 1631

V<sup>re</sup> tres humble tres obeissant et  
tres oblige serviteur

fontenay\*

\*Signature  
autographe.

A Monseigneur  
Monseigneur le Cardinal

M<sup>r</sup> de fontenay  
du 5<sup>e</sup> Juing 1631

touchant la restitution de Quebec

ORDRE DE CHARLES 1<sup>er</sup> À LA CIE DU CANADA.

Signé Charles R.

Page 120.

Feaux & bien-aimés &c. Comme ainsy soit qu'il s'est passé un accord definitif entre nous & notre bon Frere le Roy Tres-chrestien, & que d'un commun & parfait consentement toute sorte de differends tant entre nos Couronnes que Subjects soient terminés: Et qu'entre autres choses nous aurions consenti de nostre part a la restitution de Quebec en Canada, comme ayant esté pris par force depuis la paix, combien que la Commission vous en eust esté octroyée durant la guerre entre nous et led. Roy, Nous preferans l'accomplissement de nostre parole & promesse Royale a tout ce que pour ce regard l'on pourroit alleguer au contraire, comme nous nous sommes obligés aud. Roy de l'effectuer, par un acte sous notre grand Sceau du Royaume d'Angleterre, aussi nous nous enioignons & comman-

3 GEORGE V, A. 1913

dons expressement par ces présentes, qu'a la premiere commodité qui se présentera d'envoyer en ces quartiers la, & moyen de faire revenir vos gens, vous donniés notice & ordre a tous nos Subjects qui sont auxd. lieux sous vře Commission & gouvernement, tant soldats, qu'habitants qui s'y sont establis et plantés, de rendre, conformément aud. accord, led. Fort & habitation es mains de ceux qui par nostred. bon Frere le Roy Tres-Chrestien seront ordonnés, & qui auront pouvoir de les demander et recevoir, en l'estat qu'il estoit lors de la prise, sans demolir aucune chose des fortifications & bastimens qui y estoient lors de la prise. ou sans emporter aucune des armes, ammunitions, marchandises, ou utensiles, qui pour lors y furent trouvés. Et si quelq. chose en a esté par cy devant emportée, nostre plaisir est qu'il soit rendu en espece ou en valeur selon les propositions qui ont paru par serment, & furent couchées en une scedule (ou Jnventaire) dressée lors de la reddition de lad. place d'un commun consentement des chefs de part & d'autre. Et pour cest effect ces presentes vous serviront non seulement de descharge, mais pour une signification si expresse de ce nostre plaisir et volonté, que quiconq n'y obeira pas promptement soit officier, soldat, ou habitant, ains s'y montrera refractaire, encourra nostre extreme indignation & desplaisir, & les peines deüies aux transgresseurs de si haute nature.

## EXTRAITS DES INSTRUCTIONS AUX AMBASSADEURS DE L'ANGLETERRE.

Signé Charles R.

12 juin, 1631.  
Page 122.

Le pouvoir que nous vous donnons est de rendre Quebec & faire retirer nos subjects du port Royal, & pour ce faire nous vous envoyons divers & valables Jnstruments sous nostre seing & sceau lesquels nous voulons que vous delivriés au Roy Tres-chrestien, ou a ceux de son Conseil qu'il ordonnera; & tant pour ce que dessus, que pour toutes autres choses que nous vous avons donné en charge nous vous envoyons une ample Commission sous nostre Grand sceau en la forme en tel cas accoustumée. Donné sous nostre Signet\* a Greenwich ce 12 de Juin l'an 7<sup>me</sup> de nře Regne.

\*Sic.

## ORDRE POUR LA RESTITUTION DE QUÉBEC.

29 juin, 1631.  
Page 123.

Carolus Dei gratia Magnae Britanniae Franciae et Hiberniae Rex fidei defensor etc. — Omnibus hasce visuris Salutem. Quandoquidem omnino iustum aequum et necessarium indicamus, ut iam tandem pax et concordia nuper inter Nos et Regem Christianissimum, fratrem nostrum charissimum conclusa, pristinum vigorem et effectum recuperent, atq. adeò omnes differentiae et difficultates quae hactenus hinc inde interciderunt inter nostra Regna et Subditos mutuò redintegrant et perfecta reconciliatione utrinq. removeantur et abolescant: Inquem finem Nos inter alias conditiones ex nostra parte proestandas concensimus restitutionem facere fortalitiij seu Castrì et habitationis in Kebec in Canada, quae die decimo nono Julij anno millesimo Sexcentesimo vicesimo nono, nempè post pacem iam antè mense Aprile praecedente publicatam, et quidem vigore Diplomatis seu Commissionis sub magno Angliae Sigillo, bella adhuc flagrante concessae, capta et occupata fuerunt. Nos promissorum atq. verbi nostri régij

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

fidem quibuscumq; refractariis rationibus et obiectionibus hac super re illatis aut inferendis anteferentes, hisce litteris asserimus et in verbo Regio promittimus Nos precepturos curatores et effecturos, ut à nostris indicto fortalitia sive Castro et habitatione Kebec subsistentibus Subditis sive ceu milites praesidiarij, sive ceu coloni et Incolae ibidem morentur aut habitent, quamprimum Nostrae Jussionis litterae à Deputatis vel Commissarijs qui easdem à praefato nostro fratre charissimo Rege Christianissimo eo amandadi habebunt offerendas, ipsis erunt exhibitae et perlectae atq; redeundi facultas data dictum Castram\* confortalitia et habitatio in Kebec, et quidem in eodem statu quo extiterunt cum eadem fuerunt capta et occupata, atq; cum omnibus tum temporis ibidem inventis armis tormentis mercibus et utensilibus sine ulla exceptione demolitione aut destructione monumentorum et aedificiorum dicto occupationis tempore ibi existentium. Insuper etiam si quid inde fuerit ablatum aut auctum, idem sive in specie sive valore, deniq; omnia et quaecunq;\* quae ibidem inventa fuisse docebit schedulae ex testibus Sacramento obstructis excepta et mutuo eorum consensu collecta penes quos utrinq; dicto loco et tempore Kebece occupatae rerum fuit ut auctoritas bona fide et sincere reddantur restituantur et retribuuntur. In cuius rei testimonium hasce litteras manu nostra et magno Regni nostri Angliae Sigillo signare et confirmari volumus, quae dabantur ex Palatio nostro Grenovici die vicesimo nono Junij Anno Salutis supra millesimum Sexcentimum tricesimo primo et Nostri Regni Septimo.

Carolus R.

Copia litterarum quibus Serenissimae Magnae Britanniae Rex restituendae Canade potentiam concedit.

## ORDRE CONCERNANT LA RESTITUTION DE PORT ROYAL.

Carolus Dei gratia magnae Britanniae Franciae & Hiberniae Rex Fidei Defensor &c.: Omnibus haec visuris salutem.

Quandoquidem omnino justum aequum & bonum judicamus, ut jam tandem Pax & concordia nuper inter Nos & Regem Christianissimum fratrem nostrum charrissimum conclusa, pristinum vigorem & effectum recuperent, atq; adeo omnes difficultates quae hactenus hinc inde intercederunt inter nostra Regna & subditos, mutua, redintegrata & perfecta reconciliatione utrinq; removeantur & aboleantur. In quem finem nos inter alias conditiones ex nostra parte praestandas consensimus desertionem facere fortalitijs, seu Castri & habitationis Portus Regalis, vulgo Port Royall, in Nova Scotia, qui flagrante\* adhuc bello, vigore diplomatis seu commissionis sub magno Scotiae sigillo pro derelicto captus & occupatus fuerat: Et illud tamen sine ullo praesudicio juris, aut tituli nostri, aut subditorum nostrorum in posterum. Nos promissorum, atq; Regij nostri verbi fidem quibuscunq; contrariis rationibus & obiectionibus hac super re illatis aut inferendis anteferentes, hisce Literis asserimus, & in verbo Regio promittimus, nos praecepturos curatores & effecturos, ut a nostris in dicto fortalitia sive castro & habitatione Portus Regalis, vulgo Port Royall subsistentibus subditis, sive seu milites praesidiarij, sive seu Coloni, & incolae ibidem morentur atq; habitent, immediate quamprimum nostrae jussionis Literae à Deputatis vel Commissarijs qui easdem a

\*Sic: Castrum.

\*Sic. Quae.

4 juillet, 1631.  
Page 125.

\*Sic.

\*Sic.

Praefato nro fratre charissimo Rege Christianissimo eo amandadi\* habebunt offerendas, ipsis erunt exhibitae & perlectae, atq. redundi facultas data, dictum Castrum seu fortalium & habitatio in Portu Regali diruantur, deserantur, relinquuntur deniq̄ arma tormenta, commeatus, armenta, bona, & utensilia inde asportentur. In cujus rei testimonium, has Lras nras manu nra signare, & nro Scotiae sigillo confirmari volumus. Idem si opus sit, aut requiratur, magno dicti nri Regni Scotiae Sigillo confirmaturi.

Dabantur ex Palatio nro Grenovici quarta die mensis Julij 1631.

\*Le reste a été rogné à la reliure.

[Au dos]. Copie of his Ma<sup>ts</sup> act under the signet of Scotland for.\*\*

ORDRE ROYAL À SIR WILLIAM ALEXANDER CONCERNANT LA DEMOLITION ET L'ABANDON DE PORT ROYAL.

Signé Charles R.

4 juillet, 1631.  
Page 127.

Comme ainsy soit qu'il s'est passé un accord definitif entre nous & nostre bon Frere le Roy Tres-chrestien, & que pour la conclusion d'iceluy nous avons consenti que le Port-Royal, Sera remis au mesme estat qu'il estoit auparavant le commencement des dernières guerres afin qu'il ny ait aucun advantage de part ny d'autre durant la subsistance de la d. place, & Sans deroger a aucun droit ou titre precedent pour raison d'aucune chose faite pour lors ou a faire ensuite de ce nostre commandement Nostre plaisir & volonté est, & nous commandons par ces presentes, qu'en toute diligence vous donniés ordre a George Hume Chêvlr ou autre commandant pour vous au d. lieu, d'y demolir le Fort construit par vostre Filz, & d'en transporter les gens, biens, Canon, ammunition, & bestail, et austres choses appartenant a cette plantation, en laissant les limites tout a fait deserts & depeuplés, comme ilz estoient lorsque vostre d. Filz y arriva pour s'y establir en vertu de nostre Commission. Si n'y faites faute comme vous nous en voudres respondre.

Donné a nostre Cour a Greenwich ce 4<sup>e</sup> jour de Juillet 1631.

A n<sup>re</sup> feal & bien-aimé Cons<sup>er</sup> Guillaume Alexandre chêvlr nre premier Secret<sup>re</sup> d'Estat pour nostre Royaume d'Escosse.

*Au dos:* Copie du commandement de sa Maté au cheval<sup>r</sup> Alexandre afin qu'il donne ordre a ceux qui commandent pour luy au port Royal de demolir & de laisser la d. place.

ORDRE DU ROI AUX HABITANTS DE PORT ROYAL CONCERNANT LA DÉMOLITION ET L'ABANDON DE L'ENDROIT

Signé Charles R.

11 juillet, 1631.  
Page 129.

Feaux &c. Comme ainsy soit qu'il s'est passé un accord definitif entre nous & nostre bon Frere le Roy Tres-chrestien, Et que pour la conclusion d'iceluj nous avons consenti que le port Royal sera remis au mesme estat qu'il estoit auparavant le commencement des dernières guerres, Afin qu'il n'y ait aucun advantage de part ny d'autre durant la subsistance de la d. place, & Sans deroger a aucun droit

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

ou titre precedent pour raison d'aucune chose faite pour lors, ou a faire en suite de ce nostre commandement, Nostre plaisir & volonte est, & vous commandons par ces presentes, qu'en toute diligence vous ayés a demolir le Fort qui fust basty au d. lieu par nostre bien-aimé Guillaume Alexandre chevlr & de vous en transporter avec vos biens, Canon, ammunition, bestail & autres choses appartenantes a la d. plantation; En laissant les limites tout a fait deserts, & depeuplés comme ilz estoient lors que le d. Guillaume Alexandre y arriva pour s'y establir en vertu de ñre Commissiõ. Et pour cest effet vous serés pourveus de navires aussi tost que la saison de l'année le permettra. Sy ne faites faute de faire ce qui vous est commandé par ces presentes comme vous voudres respondre du contraire a Vñe peril. Sur ce nous vous disons a dieu. De nostre Cour a Greenwich cest xj<sup>e</sup> jour de Juillet 1631.

*Au dos:* Copie du commandement de Sa Maté a ses subjects dans le port Royal pour la demolition.

*La suite a été rognée à la reliure.*

WESTON À RICHELIEU.

Pr aoust 1631.

Monseigneur,

1er août, 1631.  
Page 131.

Les choses estant enfin bien accordées de toutes parts, Sa Maté s'est maintenât resoluë de despescher Mons<sup>r</sup> Burlamacchi vers la France, pour recevoir le reste du dot de la Royne, & de porter avec luy les pouvoirs a son Ambassadeur pour achever l'affaire de Quebec & du Port Royal. Et ceste mienne sera, Monseigneur. de luy raccommender a vos bonnes graces, & de vous prier, de luy ayder, & assister en sa dicte negotiation, & de haster son retour, laquelle sera chose tres agreable a Sa Maté qui en aura besoing en maintes autres occasions. La faveur que vous luy ferez en cest endroit, je ne faudray de reconnoistre de ma part, & S'il vous plaira de me commander icy, en chose qui regarde vostre personne, vous verrez combien de cas je fais, d'estre tenu.

Monseigneur

Vostre tres humble & tres

affectionné serviteur,

R. Weston\*

(Lord grand trésorier).

\*Signature  
autographe.

Winchester 1<sup>o</sup> Aoust 1631.

Mons<sup>r</sup> le Cardinal

*Au dos:* M<sup>r</sup> le Grand Tresorier D'Ang<sup>re</sup> touchant Lenvoy de Burlamak du p<sup>r</sup> Aoust 1631.

ORDRE DE SIR WILLIAM ALEXANDER, COMTE DE STIRLING, CONCERNANT LA DÉMOLITION ET L'ÉVACUATION DE PORT ROYAL.

3 décembre, 1631.  
Page 132.

Tres-cher Amy. Il s'est passé un accord definitif entre Sa Maté & le Roy Tres Chrestien, & pour la conclusion d'iceluy entre autres choses j'ay consenti par ordre de sa d. Maté que le port Royal sera remis au mesme etat qu'il estoit auparavant le commencement des dernieres guerres, Afin qu'il n'y ait advantage de part ny d'autre durant la

3 GEORGE V, A. 1913

subsistence d'iceluy, & sans déroger a aucun droict ou titre precedent pour raison d'aucune chose faite pour lors ou a faire en suite de ce que Sa Mté commande a present, Je vous requires & commande par ces presentes qu'en toute diligence possible, vous ayés a demolir ou faire demolir le Fort que mon Filz Guillaume Alexandre Chêlr feist construire au d. lieu, & duquel vous avés la charge, & de transporter toutes les gens, biens, Canon, ammunition, bestail & autres choses appartenantes a la d. plantation, laissant le port Royal tout a fait desert & depeuplé comme il estoit lors que mon d. Filz y arriva pour s'y establir en vertu de la Commission de Sa Mté Si n'y faites faute comme vous en voudres respondre a vostre peril.

Signé Sterline.

A Whitehal ce 3  
j<sup>r</sup> de Decemb. 1631.

LETTRE DE LA CIE DU CANADA RELATIVE À LA REDDITION DE QUÉBEC.

Cap<sup>ne</sup> Thomas Kerke.

9 décembre, 1631.  
Page 133.

Il s'est passé un accord final entre Sa Mté & le Roy Tres-chrestien, & pour la conclusion d'iceluy nous avons par le commandement de sa d. Mté accordé entre autres choses que le Fort & habitation de Quebec seroit remis en l'estat qu'il estoit lorsqu'il fut pris par nous sur les Francois, & tel rendu a ceux qui auroient Commission du Roy Tres-Chrestien de le recevoir, avec toutes les amunitions de guerre & materiaux qui y furent trouvés, Sans déroger toutefois a aucun droict ou titre precedent a l'occasion d'aucune chose que l'on pourroit avoir faite pour lors, ou se pourroit faire en executant le commandement que Sa Mté nous fait a present Et partant nous vous requerons & commandons par ces presentes qu'en toute diligence & haste convenable vous ayiés a demolir ou faire demolir toutes les nouvelles fortifications & maisons que nous y avons fait construire depuis que nous l'avons pris, & d'en faire sortir & transporter tous vos gens, biens, Canon, amunition, et toutes autres choses appartenant a nostre plantation, & ainsy laisser le Fort & habitation de Quebec au mesme estat que nous l'avons trouvé quand nous le prisms sur les Francois en vertu de la Commission de Sa Maté sous le Grand Sceau. Si n'y faites faute &c.

Signé/Vos bons amis

Londres  
ce 9  
Decemb.  
1631.

A Manherd pō Sr Wile:  
Alexand.  
Robert Charston  
William Barkely.

Nous vous envoyons d'icy aussitost que nous pourrons commodement un navire en compagnie de celui que les Francois envoyront au d. Fort, pour v<sup>re</sup> transport & celui de v<sup>re</sup> compagnie,

David Kirbi.

Au dos: Copie de la l<sup>re</sup> des Marchands Anglois de la Compagnie du Canada. [La suite a été rognée a la reliure.]

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

VOLUME 45.

BOUTHILLIER À FONTENAY.

(Extrait).

Fontainebleau.

27 avril, 1632.  
Page 18.

Mons<sup>r</sup> de Montegu est demeuré d'accord qu'Incontinent après qu'il sera arrivé, on fera partir un vaisseau d'ang<sup>ro</sup> pour aller faire delivrer aux nostres Quebec et le port royal, Surquoy vous prendrés garde que tous les pouvoirs et expeditions du Roy de la G. B. soient tels qu'il fault pour ce regard, Sur la parolle du d<sup>u</sup> S<sup>r</sup> de Montegu nous ferons partir au premier iour deux hommes de la part de la Comp<sup>nie</sup> de Canada pour s'embarquer avec ceulx que le Roy de la G. B. enverra dans ce Vaisseau et de plus l'on fera partir d'icy en may deux petits Vaisseaux qui porteront des hommes pour recevoir les forts et tout ce qui doibt estre restitué. Vous Scavés trop combien cela importeroit Si le Roy de la G. B. suivant ce qu'a dit M. de Montegu ne faisoit partir le Vaisseau avec les ordres necess<sup>res</sup> et le prejudice que cela causeroit, tant pour les frais que les nostres feroient inutilem<sup>t</sup> que pour aües considerations que vous jugés bien qui feront je m'asseure que vous perdrés pas une heure de temps p<sup>o</sup> avancer laffaire. Et pour cet effet le Roy vous envoie un pouvoir bien ample Suivant l'escrit concerté a dijón le premier de ce mois leq<sup>l</sup> ie vous ay desja envoieé et que ie vous renvoie encore par cette occasion.

Il sera a propos que Mg<sup>nr</sup> le garde des sceaux si luy plaist envoie querir Mons<sup>r</sup> de Lauzon, et luy face voir cet extrait.

PORTLAND À RICHELIEU.

6 X<sup>bre</sup> 1633.6 décembre, 1633.  
Page 20.  
\*Sic.

Monseigneur

Philippe Burlamachi m'ha\* informé qu'il luy restoit a avoir satisfaction de quelques arrerages des Rentes qu'on luy donna en payement des deniers qui estoient deus par Sa Ma<sup>te</sup> Tres chrestienne au Roy mon Maistre comme aussy il pretend que Monsieur Deffiat de bonne memoire l'avoit assuré que s'il perdoit sur le prix des Rentes pour les reduire en argent qu'on l'en desdommageroit. Il m'assure que par ce retardement des Contracts des dites Rentes qui luy furent dilayez\* depuis le mois de Mars 1631 Jusques au mois de Mars 1632 Il ha esté fort Jnteressé és Interests qu'il ha soufferts, et que pour reduire les dites Rentes en argent Il ha perdu le moins pour la valeur de six mille livres Sterlings sans conter celles qu'il assigna aux officiers francois renvoyéz en france, et autres qui estoient assignez sur ledit payement. Il m'ha aussi dit que la Compagnie de la Nouvelle france luy retient la somme de Quinze a Seize mille livres tournois pour des Provisions et munitions que sur son ordre et Credit les Escossois du Port Royal vendirent au Commandeur de Rasily Laquelle somme selon l'ordre dudit Commandeur (qui apparoist par sa lettre de change) Il ha acquittée icy aux dits Escossois en vertu de sa promesse, sans que toutes fois il en aye peu avoir raison Jusques a ce Jour du Seig<sup>r</sup> de Lauson a la requeste duquel il fist avoir Credit audit Commandeur. Je prie Vostre Eminence qu'elle vueille l'assis-

\*Sic.

3 GEORGE V, A. 1913

ter de sa faveur affin que la ou il est fondé sur Justice il la recoive,  
 et que la ou la grace de Sa Maté Tres christienne luy fera besoing  
 Il la puisse recevoir pour le souslever de ceste si notable perte. Ce  
 sera une œuvre digne de la grandeur de Vostre Eminence et qui  
 m'obligera en toutes occasions la ou il luy plaira me commander de  
 luy tesmoigner par viffs effects que je suis

	Monseigneur	
a Londres	De Vostre Eminence	
le 6 de	Tres humble et Affec <sup>ne</sup>	
decembre	servi-	
1633.		Portland.

(Au dos) Mr Le Grand Tresor d'angl<sup>e</sup>  
 du 6 X<sup>bre</sup> 1633 Veu.

Signature autographe.

## APPENDICE E.

## JOURNAL DE L'EXPÉDITION CONTRE PORT ROYAL COMMANDEE PAR SIR WILLIAM PHIPPS, 1690.

No 109. Page 305. JOURNAL des OPÉRATIONS de la récente EXPÉDITION contre PORT ROYAL. A bord du vaisseau de leurs Majestés le *Six-Friends*: l'honorable sir William Phipps, chevalier, commandant en chef, etc. Copie conforme, certifiée par Joshua Natsto[ck], commis. BOSTON. NOUVELLE-ANGLETERRE, Imprimé pour Benjamin Harris au London Coffee House. An de grâce MDCXC.

Mercredi, le 23 avril 1690.

Ce matin. nous mîmes à la voile de la rade en face de l'île *Governour* et mouillâmes à *Nantasket*; dans la soirée nous prîmes à bord nos soldats de l'île *Governour* et de *Castle*.

Lundi, 28. A six heures, ce matin, nous quittons le havre de *Nantasket* par un beau temps et un vent S.S.-O. Et avec nous le *Porcupine*, commandé par le cap. *Cyprian Southack*; le *Mary*, sloop sous les ordres du cap. *John Alden*; le *Mary-Ann* que commande le cap. *Gregory Sugars*, fils; le *Batchelour*, galiote, cap. *John Welch*, commandant. Dans l'après-midi le cap. *Cyprian Southack*, reçut l'ordre d'aller dans la *Baie de Casco* avec instruction d'y faire une démonstration hostile devant le Fort sous les couleurs françaises, croyant au moyen de cette fausse alarme, attirer les Français et les Indiens. Mais l'entreprise échoua. Le vent étant favorable, il avait ordre de ne pas attendre, mais de se hâter avec les vaisseaux de *Salem* chargés de soldats et de nous rejoindre au *Mont Désert*, l'endroit qui avait été choisi pour le rendez-vous. Ce soir, vers minuit, nous perdîmes le cap. *Welch* qui se rendit à *Casco*.

Mardi, 29. Nous partîmes à sept heures ce matin, de l'endroit susdit, mise à la voile, le vent est S.S.-E. et S.-E. A cause du temps lourd et brumeux, on est obligé d'entrer dans la rivière *Sheepsutt*.

Mercredi, 30. Départ à sept heures du matin, vent du N.-O., beau temps, mit le cap sur le *Mount-Hegan*, où le bateau se rendit au rivage; on rapporta de l'île des carottes, des choux et différentes sortes d'herbes potagères.

Jeudi, 1<sup>er</sup> mai. A dix heures du matin, nous jetons l'ancre à *Mount-Desert*, lieu du rendez-vous désigné ci-dessus; dans la soirée, le cap. *John Alden*, qu'on avait chargé d'aller reconnaître les îles et d'observer le fort *Penobscut* et de s'enquérir au sujet de *Casteen*, (Baron de St Castin) rapporta que *Casteen* était parti de là, que 200 sauvages étaient dans le fort et que les sentinelles avancées tirèrent plusieurs coups de mousquets sur son parti le long du rivage. Là-dessus, le général et le conseil ordonnèrent au major et aux divers capitaines ainsi qu'à leurs compagnies respectives de préparer l'attaque contre le fort.

*Vendredi*, 2. Ce matin, le vent soufflant du N.-E., nous levâmes l'ancre et naviguâmes hors du port situé à l'O.-N.-O. Nous avions l'intention de livrer ce soir un assaut contre ledit fort; mais le mauvais temps et le vent contraire nous en ont empêchés.

*Samedi*, 3. Aujourd'hui, tous les soldats sont descendus à terre sur une île toute proche, afin de se mettre en état d'attaquer le fort; ils en furent empêchés par la mauvaise température qui s'éleva dans la soirée.

Page 306.

*Dimanche* 4. Il a plu beaucoup jusqu'au soir. Après que nous eûmes accompli nos devoirs de ce jour, le temps, grâce à Dieu, revint au beau. Vers huit heures p.m., les soldats montèrent sur les bateaux dans le but d'engager le combat contre le fort; quelques-uns furent placés à bord du sloup *Mary*, d'autres à bord de la galiote *Mary-Ann*, d'autres dans notre grand canot ou chaloupe. Le fort est à 4 lieues, sur une langue de terre. Les vaisseaux devaient laisser les hommes à quelque distance, de ce côté-ci du fort. Le capt. *Edward Willy* devait le premier faire descendre ses hommes qui marcheraient à travers la Pointe deux par deux de front, double distance, et avait ordre de s'arrêter près de la forteresse du côté ouest, et de même pour les autres compagnies; chacune d'elles devait se tenir éloignée de l'autre de 40 pieds. Le sloup *Mary* devait canonner le fort, pendant que la galiote stationnerait entre ce dernier et l'île et que 20 hommes se tiendraient sur chaque île pour garder les canots. Mais quand ils se rendirent avec la chaloupe pour examiner la situation du fort, pendant la nuit, ils cheminèrent tout le long sans être arrêtés. Ne percevant aucun bruit venu du fort, ils déchargèrent un mousquet, allèrent à terre et constatèrent que le fort était vide. Quelques Peaux-Rouges, environ une trentaine estime-t-on, y étaient venus.

*Lundi*, 5. Sont arrivés vers midi: le *Porcupine*, commandé par le cap. *Cyprian Southack*, la barque *Salem*, commandée par le cap. *John Brown*, la galiote *Salem*, cap. *John Walk*, commandant, et le cap. *John Welch* avec les compagnies *Salem* et *Ipswich*. Vers quatre heures de l'après-midi, le sloup, la galiote et les canots laissèrent le fort et descendirent la rivière; vers six heures, le reste de la flotte leva l'ancre. Le cap. *Welch* ayant à son bord le capt. *Thomas Bernard* et sa compagnie, reçut ordre de partir en avant aussitôt que possible, et de faire escale à *Matchias*. Là, il devait envoyer à terre notre pinnace portant le pavillon parlementaire, et demander aux Français qui habitent cet endroit de se rendre et, sur leur refus, les attaquer. Une fois à terre ils [*Welch* et les soldats] ne trouvèrent qu'une maison, et deux personnes avec qui ils traitèrent et qui se soumirent; ils les emmenèrent, eux et leurs effets, avec eux. De là, nous gouvernons à l'Est et par le S. pour éviter le banc de sable situé à une distance de 4 lieues, ensuite à l'E. et par le N. jusqu'à *Bull-Head*, une petite île qui forme l'entrée de la baie de *Fundee*; le courant est ici très rapide, le flux coule dans la direction E.-N.-E., la même que celle du vaisseau.

Page 307.

*Mardi*, 6. De *Bull-head* à *Passemequadie*, distance 12 lieues, direction E.-N.-E. Nous mouillons à cet endroit vers trois heures de l'après-dîner; nous dépêchons la barque *Salem* dans la baie où habitent quelques planteurs français qui refusèrent de reconnaître notre pavillon parlementaire; nos hommes débarquèrent dans la soi-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

rée, livrèrent combat, incendièrent leurs maisons et emportèrent avec eux quelque butin. Trois de nos hommes furent blessés, 2 de la C<sup>ie</sup> du cap. *Daniel King* et un de l'équipage de notre barge. Nous mouillâmes dans 5 brasses à l'eau basse.

*Mercredi*, 7. Ce matin, les équipages de la barge revinrent et firent un rapport sur l'état de nos hommes, et il y eut aussi partage d'une partie du butin.

*Jeudi* 8. Ce matin, nous mettons à la voile et rejoignons le reste de la flotte. A partir de *Granmahane*, nous gouvernons E.-S.-E., vent variable.

*Vendredi*, 9. A neuf heures de la matinée, près du rivage, nous jetons l'ancre par 40 brasses d'eau à l'ouest de l'entrée de *Port-Royal*; le temps est calme. A 3 heures, nous levons l'ancre, par un vent O.-S.-O., et, vers six heures, entrons dans la rivière *Port-Royal*, où les sentinelles avancées ou vigies firent feu de deux canons puis sautèrent dans leur canot, étant au nombre de deux. Il y a environ une lieue de l'endroit où ils tirèrent à l'embouchure de la rivière. Nous jetâmes l'ancre dans la baie, par 7 brasses à l'eau haute, à neuf heures, et nous demeurâmes là jusqu'au lendemain.

*Samedi*, 10. A quatre heures a.m., notre général dépêcha à terre notre chaloupe battant le pavillon parlementaire afin d'enjoindre à M. *Laverdure* de venir à bord, ce qu'il fit, et il donna des renseignements complets sur la force de *Port-Royal*. A cinq heures, nous levons l'ancre, nous remontons la rivière et allons mouiller en face de l'habitation de M. *Laverdure*. Un parlementaire fut chargé d'aller à terre demander au gouverneur de rendre le fort; en réponse, celui-ci envoya à bord un prêtre porteur d'une lettre informant notre général qu'il était prêt à capituler sous nos conditions et à se conformer à nos propositions. Le prêtre fut reconduit et chargé de remettre une lettre au gouverneur. Le canot ramena un des officiers du gouverneur portant la réponse dans une lettre à notre général, faisant part que, au matin, le gouverneur se rendrait et que lui et le prêtre viendraient à bord—ce qu'ils firent au temps fixé.

Page 307.

*Dimanche*, 11. Ce matin, nous levâmes l'ancre et remontâmes la rivière jusqu'au fort, où nous mîmes l'ancre de nouveau; nos hommes furent mis à terre près de l'entrepôt de M. *Nelson* à *Port-Royal*. Nos hommes une fois descendus, notre général, le gouverneur et le prêtre allèrent à terre, nos hommes étant rangés en ligne de bataille, on prit possession du fort; le gouverneur et les officiers déposèrent leurs épées entre les mains du général qui les redonna au gouverneur et pareillement à quelques officiers. Les soldats mirent bas leurs armes et furent conduits sous escorte jusqu'à l'église, où ils furent retenus prisonniers.

*Lundi*, 12. Ce matin nous sommes débarqués pour chercher des effets cachés (car pendant les pourparlers "ils" avaient enfoncé le magasin du roi et les magasins des marchands, et transporté diverses marchandises dans la forêt), nous avons renversé la croix, pillé l'église, démoli le maître-autel et brisé les images; nous avons déposé notre butin, nos armes et munitions à l'entrepôt de M. *Nelson*.

*Mardi*, 13. Et nous continuons toute la journée suivante à recueillir du butin à la fois par terre et par eau et aussi sous le sol de leurs jardins.

*Mercredi, 14.* On donne une cargaison de sel à M. *Welch*; préparatifs pour son retour à *Boston* avec toute l'expédition; démolition du fort. Notre proclamation fut lue devant chaque compagnie et sur nos vaisseaux: les habitants, se conformant à nos sommations, prêtèrent serment d'allégeance au roi *Guillaume* et à la reine *Marie*, au milieu des acclamations et des réjouissances; nos hommes, placés en ligne, tirèrent trois salves, notre vaisseau fit aussi une décharge d'artillerie. On fit prêter serment au président choisi, de même qu'aux magistrats.

*Jeudi, 15.* Un courrier a été dépêché, ce matin, à *Menus* et aux endroits environnants pour convoquer les habitants de ces localités à *Port-Royal* afin de prêter le serment d'allégeance. Dans l'après-midi, M. *Welch* mit à la voile, vent S.-O. Les vaisseaux capturés furent hâlés et pourvus de grément. Le brigantin fut évalué à 105£ par le cap. *Gregory Sugars*, père, et le lieut. *Samuel Adams*, nommés par le général et le Conseil.

*Vendredi, 16.* Ce jour, notre régiment et les matelots ont juré de déposer dans le magasin les effets pillés qu'ils ont en leur possession ou qui sont entre les mains de toute autre personne à leur connaissance. La grosse artillerie fut retirée du fort et poussée jusqu'au bord de l'eau; on démolit le fort, de menus objets furent emmagasinés. Un des hommes du cap. *Creek* est décédé à bord de la galiote-hôpital la *Mary-Ann*.

Page 308.

*Samedi, 17.* On a assermenté aujourd'hui les hommes du cap. *Cyprian Southack* et ceux d'autres vaisseaux. Neuf pièces d'artillerie furent montées à bord.

*Dimanche, 18.* Le Rév. M. *Joshua Moody* (notre ministre) a, en ce jour, prêché à l'entrepôt de M. *Nelson*.

*Lundi, 19.* On a fait prêter, aux habitants de *Menus* et des environs, les serments d'allégeance; ils jurèrent avec grand plaisir. Un homme de M. *Perrot*, pris et amené. Le cap. *Alden* (qui était en croisière guettant *Perott*) (sic) arriva ce jour. La fille de M. *St Casteen* fut amenée à bord dans la soirée, ainsi que le reste des gros canons et du butin. Le cap. *Southack* accorde congé aux hommes.

*Mardi, 20.* L'équipage de notre navire est assermenté. Toutes les palissades qu'avaient construites les Français pour agrandir et fortifier le fort ont été taillées en pièces et brûlées. Du butin est chargé sur les galiotes. Le même jour, l'un des hommes du capitaine *Wade* est mort de la variole à bord du vaisseau-hôpital.

*Mercredi, 21.* Instructions données au cap. *John Alden* de partir et de déléguer un envoyé à tous les endroits de la côte de la *Nouvelle-Ecosse* pour entamer des pourparlers avec les Français et les sauvages et leur persuader de se soumettre et assujettir à la Couronne britannique et de jurer fidélité et, sur leur refus d'agir ainsi, pour les tuer, détruire et brûler leurs biens. Il reçut ordre de croiser pour trouver *Perrot* qui est sur cette côte. Tous nos soldats et prisonniers furent transportés aujourd'hui. Le président et le conseil de *Port-Royal* reçurent leurs commission et instructions; puis nous levâmes l'ancre et descendâmes le fleuve; le soir, nos hommes montant quelques canots secoururent l'une des galiotes capturées que les hommes du cap. *Southack* avait conduite si près du rivage qu'elle ne pouvait se dégager sans notre assistance.

*Jeudi*, 22. Nous sommes descendus aujourd'hui avec notre navire dans la baie par voie de l'entrée. Le cap. *Southack* prit congé de nous, en compagnie du brigantin, vent du N.-O., belle température. A six heures p.m., le vent tourne au N.-N.-O., nous levons l'ancre, sortons du goulet et gouvernons O. et par N. Légère brise toute la nuit.

Page 308.

*Vendredi*, 23. Ce matin, nous étions par le travers de *Grandpasage*; à dix heures le vent cessa; l'île de *Longo*, presque sud, à distance d'environ trois lieues; nous avons 13 ou 14 brasses d'eau, lat. 44° 4', où nous pêchons une abondance de morue. A minuit, le vent s'éleva; nous virâmes de bord près de l'île *Grandmahane*, et stationnons S. et S.-S.-O. Durant cette nuit, nous avons perdu la compagnie de M. *Mitchel* qui était dans une des galiotes capturées.

*Samedi*, 24. A midi aujourd'hui (par jugement) la *Grandmahane* est presque au N.-N.-O. de nous; vent O.-N.-O.; à quatre heures p.m., nous nous tenons dans la direction ouest et restons en panne au N.-O.; vent O.-S.-O., temps brumeux.

*Dimanche* 25. A 4 heures ce matin, nous louvoyons de nouveau et nous maintenons S.-S.-O. par un vent d'ouest; à six heures, on aperçoit les collines *Mount-Desart*, position N.-O. par N.; à midi, le temps est calme; nous voyons deux de nos vaisseaux sous le vent.

*Lundi*, 26. A six heures, ce matin, nous étions dans une situation ouest et restons en panne à l'O. et O.-S.-O.; à six heures du soir, nous virons vers l'est, demeurant E.-S.-E.; vent du sud; mettant de côté nos huniers et ne gardant que les basses voiles; du brouillard jusqu'à la nuit, puis le temps s'éclaircit, le vent est O.-N.-O., nous restons O.-S.-O.

*Mardi*, 27. Le temps est encore brumeux jusqu'au soir puis s'éclaircit, vent de la direction susdite, nous gouvernons au S.-O.

*Mercredi*, 28. Aujourd'hui, nous avons le vent entre le N.-O. et le S.-O., beau temps, lat. 42° 40'; nous avons aperçu plusieurs petits sloups, mais n'avons pu communiquer avec aucun d'eux.

*Jeudi*, 29. Journée belle et calme; à 8 heures du matin, le sondage indique 80 brasses. Lat. 42° 52'. Hêlâmes une chaloupe, qui nous informe que le cap *Ann* est presque S.-O. et par O., distant de 4 lieues; nous louvoyons et nous éloignons au S.-O. par O. jusqu'à deux heures après minuit; ensuite nous louvoyons et nous nous tenons au S.-O.; le vent souffle du S.-S.-E.

*Vendredi*, 30. Dès l'aube, nous avons aperçu le cap *Ann* situé à l'E.-S.-E., temps très brumeux; nous avons viré de bord et serré nos l'É.-S.-E., temps très brumeux, nous avons viré de bord et serré nos huniers, plus tard le temps s'éclaircit un peu et alors nous nous dirigeons; à une heure nous dépassons le château, "ils" saluèrent notre passage de cinq coups de canon que nous leur rendîmes. Vers deux heures, nous entrons dans le port de Boston; notre arrivée est saluée de neuf salves parties du blockhaus, auxquelles nous répondons par un même nombre de décharges. *Vici copie des sommations faites chez M. Laverdure, ainsi qu'aux autres habitants de Port-Royal et des environs.*

Page 309.

A bord du vaisseau amiral, 10 mai 1690.

Sir *William Phipps*, chevalier, commandant en chef des troupes de Sa Majesté envoyées en expédition contre l'*Accadie* ou

*Nouvelle-Ecosse* et particulièrement *Port-Royal*.

*Vous êtes par les présentes sommés de venir sur-le-champ vous soumettre à la couronne d'Angleterre, à qui appartient de droit ce lieu, quelques-uns d'entre vous étant requis de vous rendre immédiatement à cette fin à bord de notre vaisseau; vous êtes aussi enjoins de ne pas prendre les armes contre nous, mais de donner votre avis relativement à la prise du fort et à sa reddition au service de la couronne anglaise. Si vous agissez ainsi et jurez fidélité à L. M. Guillaume et Marie, roi et reine d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande, nous vous promettons sincèrement que vous conserverez la vie, les libertés et vos propriétés sous la protection du gouvernement. Autrement, vous ne devez attendre d'autres ménagements que ceux qu'accorde la loi des armes.*

Aux planteurs à *Port-Royal* et aux environs.

A bord de l'amiral, 10 mai 1690.

Sir *William Phipps*, chevalier, commandant en chef des forces de Sa Majesté levées par la colonie de *Massachusetts* contre la *Nouvelle-Ecosse* et l'*Accadie*.

Messieurs,

*La guerre ayant été déclarée entre nos souverains et le vôtre et plusieurs actes d'hostilité ayant été commis par les Français habitant ce continent contre les sujets de leurs sérénissimes Majestés Guillaume et Marie, roi et reine d'Angleterre, d'Ecosse, de France et d'Irlande; et attendu qu'ils (les F.) ont prêté secours aux ennemis barbares dans les incursions sanguinaires de ces derniers, et que, particulièrement, plusieurs de nos vaisseaux ont été pris et nos hommes détenus prisonniers par vous-mêmes sans aucune provocation de notre part et ce, avant toute déclaration de guerre entre les deux nations;— vous êtes donc par les présentes, au nom de et pour l'usage de Leurs Majestés de la Grande-Bretagne requis et enjoins de rendre promptement le fort de *Port-Royal*, avec toute la grosse artillerie, les petites armes et le matériel de guerre et toutes les autres choses appartenant au roi de France, En retour, nous vous promettons de vous traiter avec justice ainsi que les planteurs ou colons qui nous aideront et jureront soumission à Leurs Majestés d'Angleterre. Et je promets aussi qu'ils conserveront leurs biens et l'exercice de leurs libertés et jouiront d'une vie paisible sous le gouvernement anglais. Au cas contraire, je suis résolu, avec le secours de Dieu de qui seul j'attends avec confiance de l'appui, d'attaquer, tuer, brûler et saccager—et alors vous pourriez, mais ce sera trop tard pareille faveur que vous refusez maintenant.*

*J'attends de vous une réponse positive et prompte.*

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Aux colons de *Port-Royal* et des endroits adjacents.

*A bord de l'amiral*, 11 mai 1690.

Les présentes vous font savoir que, selon les messages reçus par votre officier hier soir, j'ai expédié ma grande barque à terre en vue de votre venue à bord, après quoi je détacherai mes troupes et compterai sur la reddition du fort. Vous pouvez être sûrs que j'accomplirai en tous points mes promesses.

*A Monsieur D'Menevall, gouverneur de Port-Royal.*

Copie du certificat de congédiement du cap. *Southack*.

A ceux à qui il appartiendra.

SACHEZ que le cap. Cyprian Southack, commandant du vaisseau *Porcupine* a honnêtement et fidèlement servi Leurs Majestés le roi Guillaume et la reine Marie d'Angleterre, etc., par ordre de l'honorable Simon Bradstreet, écuyer, gouverneur, et des autres conseillers de Leurs Majestés de la colonie de Massachusetts, dans l'expédition contre *Port-Royal* et les endroits environnants, l'Acadie et Nouvelle-Ecosse, commandée par l'honorable sir William Phipps, chevalier, commandant en chef des forces de Leurs Majestés, jusqu'à ce 19<sup>e</sup> jour de mai, en l'an de grâce 1690 et dans la 2<sup>e</sup> année du règne de Leurs Majestés sur l'Angleterre, etc.

Fait sous notre seing et sceau à bord du vaisseau de Leurs Majestés le *Six-Friends*, mouillant à *Port-Royal* dans la Nouvelle-Ecosse. W. P.

Les présentes certifient à ceux que cela intéressera que le brigantin *Supply* de *Boston*, naguère pris par les Français a été repris par nous, sir William Phipps, chevalier, commandant en chef des forces de Leurs Majestés à *Port-Royal* dans la *Nouvelle-Ecosse*, à la requête du cap. Cyprian Southack qui s'en servira contre l'ennemi commun. Nous avons, de l'avis de notre conseil, nommé le cap. Gregory Sugars père, et Samuel Adams pour estimer le dit brigantin et pour le remettre à la garde du susdit cap. Cyprian Southack. Le dit brigantin fut évalué à 105 £ monnaie légale de la *Nouvelle-Angleterre* à être payées à *Boston* s'il n'est pas retourné; dans le cas contraire, le brigantin sera remis dans le même bon état à ceux qui seront nommés à cette fin.

En foi de quoi, j'ai apposé mon seing et sceau ce 19<sup>e</sup> jour de mai, de l'an de grâce 1690. W.P.

Les présentes certifient à ceux que cela intéressera que le cap. Cyprian Southack possède 117 parts de la moitié du butin (artillerie et munitions de guerre seules exceptées) pris à *Port-Royal* en la Nouvelle-Ecosse. Fait sous mon seing et sceau à *Port-Royal*, ce 19<sup>e</sup> jour de mai 1690. W.P.

Copie du serment prêté par les habitants de *Port-Royal*, l'Acadie ou Nouvelle-Ecosse.

Vous prêtez et chacun de vous prête serment par le nom terrible du Dieu éternel que vous serez fidèles et soumis à leurs très excellentes Majestés Guillaume et Marie, roi et reine d'Angleterre, Ecosse,

*France et Irlande. Que Dieu vous soit en aide par Notre Seigneur Jésus-Christ!*

*Copie du serment que l'on a fait prêter au Conseil de Port-Royal.*

*Attendu que vous, Mathieu De Goutine, M. Alexandre de L'Borgne, sieur De Beliske, M. Prince du Brucil, M. Rene Laudris, M. Daniel L'Blanc, avez tous été choisis par les habitants de Port-Royal, l'Accadie ou Nouvelle-Ecosse pour former le conseil chargé de conserver la paix parmi le peuple—lequel choix est ratifié par l'honorable sir William Phipps, chevalier, commandant en chef des forces de Leurs Majestés pendant cette expédition, ce de l'avis de son conseil—chacun de vous jure par le nom terrible du Dieu éternel d'être vraiment fidèle et loyal à Leurs Majestés de Grande-Bretagne le roi Guillaume et la reine Marie, d'administrer à tous la justice de façon impartiale, et de garder la paix jusqu'à nouvel ordre de la couronne britannique. Ainsi que Dieu vous soit en aide par Notre-Seigneur Jésus-Christ!*

*Copie du serment qu'on a fait prêter au président.*

*Attendu que vous, Charles Chevalier St. de Latourasia, seigneur de Chatillion, avez été choisi par les habitants de Port-Royal, l'Accadie et Nouvelle-Ecosse, pour occuper le poste de président du Conseil chargé de veiller à l'ordre public parmi les dits habitants—choix que ratifie, sur l'avis de son Conseil, l'honorable sir William Phipps, commandant en chef des forces de Leurs Majestés durant cette expédition;—vous jurez par le nom du Dieu éternel que vous garderez une vraie fidélité et la soumission à Leurs Majestés Britanniques Guillaume et Marie, roi et reine, que vous administrerez la justice à tous impartialement et garderez la paix jusqu'à nouvel ordre de la couronne d'Angleterre. Ainsi que Dieu vous aide en Notre-Seigneur Jésus-Christ!*

Page 310.

*Ordres au capitaine John Alden.*

Par le général, de l'avis du Conseil, au capitaine *John Alden*, commandant du sloop *Mary*. Les présentes vous enjoignent de mettre tout de suite à la voile à destination de *Saint-Jean, Pessamaquadie, Machais et Penobscutt* et, en tous ces endroits le long de la côte, de faire tout votre possible pour favoriser le but de l'entreprise que nous poursuivons, à savoir: de réduire ou exterminer nos ennemis français et sauvages et de sauver ceux des nôtres en captivité. Vous vous efforcerez avec diligence de vous emparer de *M. Perrot*, selon la commission déjà reçue. Vous devrez également sommer les Français de tous ces endroits, à mesure que vous y arriverez, de prêter le serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre que vous, de même que le capitaine *Gardiner*, êtes autorisé à faire prêter; sur leur refus, vous les traiterez en ennemis et, dans tous les lieux où vous serez, vous hisserez le *King's Jack* en témoignage de votre prise de possession au nom de Leurs Majestés de *Grande-Bretagne*. Particulièrement, vous traiterez avec *M. St. Casteen* au sujet de la libération des captifs et vous lui promettrez, en échange des prisonniers, la liberté de sa fille; vous l'assurerez aussi que, s'il prête les serments d'allégeance, ses terres et moulins saisis à *Port-Royal* lui seront remis. Vous traiterez avec lui, de plus, à propos d'un voyage à *Boston*, lui faisant la promesse qu'il pourrait à son gré retourner librement, mais s'il vous donne de suffisantes et satisfaisantes raisons de ne pas

aller à *Boston*, tout de suite vous lui accorderez la faculté de venir peu de temps après vous. S'il est possible de conclure une paix honorable avec les Français et les Peaux-Rouges, vous la préconiserez dans votre discours à M. *Casteen* ou autrement. Ce dont, en justice, en équité et en nécessité, vous aurez convenu avec lui ou avec eux sera ratifié et confirmé—en réservant toujours à l'honorable gouverneur et conseil à *Boston* de proposer et de conclure les articles de paix. Si (à part les choses sur lesquelles nous donnons des instructions) il surgit quelque autre affaire circonstancielle que nous sommes incapables de prévoir maintenant ou à propos de quoi il est impossible d'indiquer une ligne de conduite, nous laissons à votre discrétion d'agir de la façon qui sauvegardera le mieux l'intérêt national. En toutes ces matières vous procéderez avec toute la célérité possible et tâcherez de n'imposer au pays d'autres que les charges inévitables.

*Copie du serment prêté par l'armée à Port-Royal, 16 mai 1690.*

Chacun de vous jure ici par le nom terrible du Dieu éternel que de tout le butin qu'il a enlevé aux Français ou aux Indiens, nos ennemis, depuis le jour de notre départ de *Nantasket* jusqu'au congédiement du cap. *Cyprian Southack*, il rendra sur-le-champ un compte exact de ce qu'il a en sa possession ou de ce que, à sa connaissance, toute autre personne possède, et remettra le tout au général ou à celui que le général aura nommé à cette fin. Ainsi que Dieu vous protège!

A *Charles Lattoras*, nommé président pour le maintien de la paix dans les limites de *Port-Royal*, ou *Nouvelle-Ecosse*, et *Matthieu de Goutine*, M. *Alexandre de Borgne*, sieur de *Beliske*, M. *Pierie du Brueil*, M. *Rene Laudres*, M. *Daniel le blanc*, nommés conseillers par sir *William Phipps*, chevalier, commandant en chef des forces de Leurs Majestés équipées par l'honorable gouverneur et conseil de la colonie de *Massachusetts*. Si, dorénavant, en quelque temps que ce soit, (jusqu'à ce que vous receviez d'autres ordres de la couronne d'Angleterre ou venant des autorités coloniales du *Massachusetts*) tout bateau ou vaisseau appartennt au roi de France ou à tout marchand ou traiteur français mouille dans le havre de *Port-Royal* ou dans tout autre havre ou toute rade comprise dans votre territoire, —vous êtes par les présentes revêtus du pouvoir de lever, au nom de Leurs Majestés de *Grande-Bretagne*, les habitants de *Port-Royal* et des environs et d'attaquer tout tel bateau ou vaisseau, avec toute la diligence, la force et l'énergie en votre pouvoir. Vous êtes autorisés à ordonner à tous les habitants dans votre juridiction de vous aider à livrer assaut à tout tel vaisseau ou bateau, propriété de nos ennemis communs, et de garder lesdits vaisseaux sous bonne garde pour les affecter au service de Leurs Majestés le roi *Guillaume* et la reine *Marie d'Angleterre*, etc. Et vous devrez immédiatement faire tenir par écrit, à l'honorable gouverneur et conseil de la colonie de *Massachusetts*, dans la *Nouvelle-Angleterre*, un compte rendu complet de vos agissements.

*Instructions au président et au conseil nommés pour Port-Royal et les endroits adjacents.*

Premièrement.—Vous vous rappellerez que vous êtes liés par le serment à Dieu, par lequel vous jurez fidélité à la couronne d'Angle-

terre, et vous vous comporterez en toute loyauté et fidélité selon la teneur du serment, de peur que par votre violation de celui-ci, vous ne provoquiez la colère de Dieu contre vous.

2. Vous prendrez soin d'empêcher toute conduite profane, l'inobservation du sabbat, les imprécations, les blasphèmes, l'ivrognerie, le vol et tous les autres méfaits; vous punirez ceux qui s'en seront rendus coupables.

3. Vous ne devrez imposer quoi que ce soit à nulle personne en matière de conscience, pour la forcer à exercer le culte dans lequel vous avez été élevés; nous espérons que tous, sous peu, vous connaîtrez mieux que ce que l'on vous a jusqu'ici enseigné.

4. Vous éviterez tout conflit entre citoyens au sujet de terres; tout homme conservera la jouissance paisible de ce qu'il possède jusqu'à ce qu'on soit arrivé à un règlement entièrement satisfaisant.

5. Vous proposerez à tous les autres habitants d'ici ou des lieux environnants de prêter le même serment d'allégeance que vous avez vous-même prêté.

6. Vous prendrez possession des maisons, terres, moulins, etc., appartenant à M. *St Casteen* et rendrez compte des améliorations à exécuter quand demande en sera faite.

7. Dans votre commerce avec les sauvages, ne leur fournissez ni poudre ni balles qui les approvisionneraient pour la guerre contre les *Anglais*, mais persuadez-les de transiger les affaires de façon pacifique envers nous; faites tout en votre pouvoir pour la reprise de tout captif en leurs mains eu en celles de tout autre de leurs voisins français ou indiens.

8. Vous ferez des enquêtes ou des perquisitions concernant tout matériel de guerre ou tous autres effets non encore découverts et que possède le roi de *France*; une fois trouvés, mettez-les en sûreté, et adressez-en un inventaire au gouverneur et au conseil de la colonie de *Massachusetts*, pour l'usage de Leurs Majestés.

9. Si M. *Perrot* ou toute autre personne en inimitié avec la couronne d'*Angleterre* venaient ici, vous devrez vous efforcer de les saisir et de les garder en sûreté, eux et leurs vaisseaux, ces derniers pour le service de Leurs Majestés; vous autoriserez pour les mêmes fins, des personnes des places environnantes qui vous sembleront dignes.

10. Vous tiendrez, de temps à autre, le gouverneur du *Massachusetts* au courant de la situation, afin de recevoir de nouvelles instructions; vous pouvez être assurés que, si vous êtes fidèles à notre gouvernement, celui-ci veillera autant à votre prospérité qu'à la sienne de même qu'à maintenir la paix.

*Ci-dessous suit une liste des noms de tous les officiers supérieurs sous les ordres de l'honorable sir William Phipps, chevalier, général des troupes de Leurs Majestés pendant la présente expédition contre la Nouvelle-Ecosse ou l'Accadie, de même que le relevé de tous les sous-officiers, matelots et sentinelles volontaires faisant partie des dites forces soit de mer, soit de terre.*

1. L'amiral, le *Six-Friends*, 42 canons montés. Gregory Sugars, cap.-lieutenant; Samuel Adams, lieut.; Samuel Emes, maître; Briant Smith, aide; John Winslow, Richard Willy, William Gibbins et Daniel Pounding, *reformadoes* (officiers volontaires); Francis Knox, maître d'équipage; Joseph Fuller, charpentier, John Rose, canonnier; Daniel Stoddard, tonnelier; Philip Nineham, coq; et 106 sous-officiers, matelots et mousses.

2. Le <i>Porcupine</i> . 16 canons et 6 "petteraroes" à part la petite artillerie. Le cap. Cyprian Southack, <i>commandant</i> ; David Mason, <i>lieut.</i> , David Basset, <i>maître</i> , et 114 sous-officiers, marins et moussettes.	117
3. Le sloop <i>Mary</i> . 8 canons et de menues armes. Le cap. John Alden, <i>commandant</i> ; William Alden, <i>maître</i> ; Isaac Reed, <i>canonier</i> , et 9 marins.	12
4. Le bateau <i>Union</i> , 4 pièces d'artillerie. Le cap. John Brown, <i>commandant</i> ; Jonathan Gardner, <i>aide</i> ; et 13 officiers subalternes et matelots.	15
5. La galiote <i>Mary-Ann</i> , 2 pièces. Le cap. Gregory Sugars, <i>commandant</i> ; Thomas Miller, <i>aide</i> , et 7 sous-officiers et matelots.	9
6. La galiote <i>Lark</i> , John Walk, <i>commandant</i> ; William Dounten, <i>aide</i> , et 5 marins.	7
7. La galiote <i>Batchelour</i> , John Welch, <i>commandant</i> , un aide, 3 matelots et un mousse.	6
Faisant partie de la flotte.	286

## Régiment d'infanterie.

Page 312.

1. William Johnson, <i>major</i> ; Edward Willy, <i>capitaine-lieutenant</i> ; Edward Weeden, <i>enseigne</i> . Quatre sergents, 4 caporaux, un commis, un tambour et 53 simples soldats.	66
2. Nathaniel Wade, <i>capitaine</i> ; Nathaniel Barsham, <i>lieutenant</i> ; Thomas Emmons, <i>enseigne</i> ; 4 sergents; 4 caporaux; un commis, un tambour et 72 simples soldats.	85
3. Andrew Gardner, <i>capitaine</i> ; Samuel Craft, <i>lieutenant</i> ; Samuel Sumner, <i>enseigne</i> ; un commis, un tambour et 51 simples soldats.	64
4. Edward Creek, <i>capitaine</i> , Richard Keates, <i>lieutenant</i> , Thomas Grace, <i>enseigne</i> 4 sergents, 4 caporaux, un commis, un tambour et 55 simples soldats.	68
5. Stephen Cross, <i>capitaine</i> , Robert Knowlton, <i>lieut.</i> , Philip Nelson, <i>enseigne</i> ; 4 sergents, 4 caporaux, un commis, un tambour et 44 simples soldats.	57
6. Daniel King, <i>capitaine</i> ; Jonathan Gardner, <i>lieutenant</i> ; James Dennis, <i>enseigne</i> , 4 sergents, 4 caporaux, un commis, un tambour, et 42 simples soldats.	55
7. Thomas Barnard, <i>capitaine</i> , William Shiprive, <i>lieut.</i> , Josés Bucknam, <i>enseigne</i> ; 4 sergents, 4 caporaux, un commis, un tambour, 38 simples soldats.	51
Régiment d'infanterie.	446
Faisant partie de la flotte.	286
Le rév. M. Joshua Moody, ministre, M. Henry Dearing, <i>commis-saire général</i> , Caleb Ray, <i>maréchal</i> , et Joshua Natstock, commis. 4	
Total.	736

DIEU sauve le roi GUILLAUME et la reine MARIE.

Imprimée.

## EXTRAIT D'UNE LETTRE À JOHN USHER.

Extrait d'une lettre à M. John Usher venant de Boston.

Boston, Nouv.-Angleterre, le 27 mai 1690.

N° 100, p. 289.

Je présume que, avant la réception de cette lettre, vous avez appris la grande conquête faite à Port-Royal, le pauvre peuple, n'ayant pas

même un canon monté et étant ainsi incapable de résistance, se rendant à la première demande. Quelques-uns parlent beaucoup d'une expédition semblable contre le Canada, car l'on pense généralement pouvoir s'emparer de celui-ci aussi facilement que du premier endroit. Hier soir, réception d'un courrier de Casco, confirmant le déplorable état de ce lieu; 200 personnes ont été tuées ou prises. Cependant, on considérait sa garnison la plus forte de cette région. Les hommes la défendirent aussi longtemps qu'ils possédèrent des munitions; celles-ci une fois épuisées, ils durent capituler et demander aux Indiens et aux Français d'être transportés à Piscataqua; mais il en fut autrement car ces derniers firent sauter la cervelle à tous ceux qui étaient incapables d'entreprendre le voyage avec eux. Nous apprenons qu'ils ont cerné Wells. Leur dernière victoire les a encouragés au point qu'ils sont résolus à n'accepter rien moins que toute la contrée. Depuis ce qui précède, les élections ont eu lieu: sir William et le Dr Oakes ont été élus à la place de MM. Shrimpton et Richards, le major Winthrop fut choisi de préférence au major Pinchon.

Endossée: Extrait d'une lettre à M. John Usher, datée de Boston, Nouvelle-Angleterre, le 27 mai 1690.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE JAMES LLOYD.

Extrait d'une lettre de M. James Lloyd, march<sup>d</sup> à

Boston, en date du 8 janvier 1690-91.

N° 131, p. 355.

Sir W<sup>m</sup> Phips avec environ 700 hommes a attaqué Port-Royal qui se rendit sous conditions. Les frais dépassent de £3000 les profits du butin. Après le départ de sir W<sup>m</sup>, le vaisseau de guerre de Leisler saccagea le lieu; ainsi se trouve Port-Royal; il n'y a pas là, que nous sachions, un seul Anglais.

Durant l'été, nous fûmes alarmés par la présence de pirates, qui prirent l'île Block (ils avaient une barque, un brigantin et un sloop), la retinrent quelques jours, s'emparèrent du butin de Leisler expédié de Port-Royal sur deux Ketches. A bord d'un de ceux-ci était M. Perott (sic) etc. En peu de temps, nous avons envoyé des vaisseaux de guerre à leur aide, mais avant l'arrivée de ces vaisseaux, le cap. Pain et le major Golden de *Road Island* mouillèrent leurs deux sloops—que montaient une quarantaine d'hommes—près de la rive de l'île Block, placèrent tous leurs canons de façon à pointer vers la mer; les pirates levèrent l'ancre; nous leur lâchâmes diverses bordées, mais le capitaine Pain les malmena excessivement, tuant un grand nombre d'entre eux. En ayant assez, ils partirent. Ces vaisseaux français ont pillé les baleiniers au cap Cod et capturé quelques bateaux; ils ont tenté, dans le brouillard, de surprendre Newport et New London, et incendié la maison de l'île des Pêcheurs.

Vous avez peut-être entendu parler de l'expédition contre le Canada; vous êtes peut-être curieux de savoir quelques détails à ce sujet. A une réunion de délégués de chaque colonie, tenue à New-York, il fut décidé de dépêcher 500 Anglais et 1500 sauvages, je crois, à Mont-Royal. Ceux-ci avancèrent lentement et atteignirent enfin Albany. Leisler nomma Jacob Milburne général. Albany et York étant divisées, beaucoup de mécontentement s'éleva. Qui était

\*un endroit distant d'environ (mot illisible) milles d'Albany. Page 355.

plus capable de l'apaiser que le major Winthrop? Il marcha jusqu'aux terres inondées,\* constata que les canots, etc., n'avaient pas été préparés pour une si grande armée. La défection des Indiens qui se prétendaient malades engagea l'armée à retourner à Albany, où M. Leisler le rencontra. Il fit mettre le major Winthrop en prison. Apprenant cela, les Indiens le délivrèrent, menaçant J. Leisler de le traiter comme un jésuite (c'est-à-dire de le scalper). Les hommes du Connecticut revinrent chez eux. La Cour générale de Hartford examine l'affaire et approuve le retour du major Winthrop, lui vote des subsides en argent. Leisler la qualifie de traîtresse.

#### L'expédition par mer.

Le pays, étant pauvre, obtint des souscriptions, principalement des marchands, quelques-unes de cent, 200, 300 livres,—ce qui suffit pour gréer 32 voiles, 4 de ces navires jaugeant 100 tonnes; le resté consistait de misérables effets; des victuailles pour 3 ou 4 mois, peu de munitions. L'amiral: 40 pièces d'artillerie, mais 15 manquent de poudre, 70 pour toute la flotte, je crois. Vers le 9 août, contrairement à l'attente (lorsqu'on prétendait publiquement que les vaisseaux ne partiraient pas, l'entreprise étant trop considérable) ceux-ci furent poussés jusqu'à l'océan et, après neuf semaines, paraissaient devant Québec. Le jeune Tho. Savage fut envoyé à terre chargé d'une demande de reddition à merci ou sous conditions laissées à la conscience de sir William. A peine débarqué, il fut conduit, les yeux bandés, à une salle superbe remplie d'hommes braves à la mine martiale qui, s'apercevant avoir affaire à une flotte de rien portant le drapeau de l'Union et commandée par quelqu'un qui n'avait à son crédit aucun exploit sur mer, lui commandèrent d'attendre la réponse de leurs gros canons, disant qu'ils ne se rendraient pas à quelques canots. Cela effraya et étonna nos hommes à qui on avait fait croire autre chose. Tout cela arriva, si je ne me trompe, le dimanche. Le lundi, environ 1200 hommes débarquèrent à près de 3 milles en bas de Québec dont une rivière les séparait. Ils passèrent plusieurs jours à délibérer sur la conduite à suivre, avançant de temps en temps, arrêtés par de légères escarmouches et des embuscades. Dans l'intervalle, des renforts arrivèrent de Mont-Royal. Nos gens craignirent que ceux-ci ne s'élançent soudainement sur eux. Le vendredi soir, ils commencèrent à examiner leurs munitions et se rendirent facilement compte qu'ils en étaient trop dépourvus pour attaquer la ville. Ils parlèrent de retourner et cette idée leur avait à peine passé par la tête que, (comme dans un soudain dégel les eaux coulent rapidement sur le versant des montagnes pour se jeter dans les rivières) ils se hâtèrent précipitamment vers les embarcations. L'heureux commandant réussit à rejoindre son bateau le premier, laissant les hommes en désarroi, seuls Marsh et Minott\*. Tous finirent par être paisiblement à bord, excepté cinq pièces de campagne et un tambour, qu'on tenta, le lendemain, d'aller chercher; mais par ce temps ils parlaient français. Pendant ce temps, Sir W<sup>m</sup> bombardait nuit et jour les collines de Québec, il dépensa presque toute sa poudre. Nos hommes regagnèrent en hâte les bateaux sans s'occuper de leur numéro d'ordre ou du vaisseau. Sir W<sup>m</sup> fila son maître cable terminé par une embossure ou haussière, ils descendirent tous en bas de l'île d'Orléans, quelques-uns jusqu'à l'île aux Coudres, environ 30 lieues, où une tempête de vent rompit leurs cables et les poussa vivement

Page 356.

\*Deux capitaines.

dans l'océan. Le premier vaisseau (d'environ 100 tonnes) qui arriva avait perdu, par la maladie, la petite vérole et des fièvres, 65 sur 120 hommes, d'autres en perdirent un grand nombre. En ce jour, le 8 janvier, 7 vaisseaux manquent encore et 3 autres ont échoué ou brûlé! Dieu a permis à la petite vérole et, particulièrement, à la fièvre de se propager, les hommes meurent encore comme des moutons claveleux, infestant affreusement le pays, au point que nous craignons qu'avant douze mois révolus le quart des hommes ne soient plus vivants. Cette expédition, comme celle d'Espagne en 1688, est un pesant fardeau pour le pays, retombant sur le Massachusetts et, en celui-ci, sur Boston. Elle occasionnera peut-être un impôt de 4000 livres; le seul moyen actuel de prélever de l'argent (les souscripteurs n'en ayant plus) est par l'entremise d'une banque. Les bons du Trésor seraient acceptés comme de l'argent; ils seront probablement dépréciés, les obligations se vendant déjà à moitié prix.

Depuis la révolution, je crois que les massacres des Indiens nous ont fait perdre 1000 hommes et l'expédition contre le Canada plus de 1000. Le pays a gaspillé sans profit aucun 100,000 livres; il s'est encore endetté de 100,000 livres. Bref, monsieur, considérant l'état général actuel du pays, j'ai bien peur que nous ne soyons dans une détresse presque complète. Leisler a subjugué l'île Long. *Road Island* a été presque détruite par la petite vérole; quand notre flotte est allée au Canada, les jeunes sauvages de l'Est accoururent aider les Français. Entre temps, nous conclûmes, je crois, avec les vieux la cessation des hostilités jusqu'au mois de mai. Je ne connais aucun préparatif pour l'organisation de notre défense maritime ou territoriale. Vous pouvez vous figurer dans quel état se trouve la terre. M'est avis que ces colonies ne voudraient que des gens de leur croyance religieuse, le *Road Island* rien que des Quakers, New-York des Hollandais. Dans chacune, il y a un groupe opprimé soupirant après le gouvernement de l'Angleterre sur nous mais qui bronche aux élections après la lettre de Sa Majesté.

De tout ce qui précède, je déduis que, si nul vaisseau de guerre ne se présente sur nos côtes, si les Français ni les sauvages ne viennent par le lac, si les Indiens des cinq nations ne nous trompent pas, si les jeunes Peaux-Rouges de l'Est après notre défaite et leur retour approuvent l'entente avec les vieux et s'il est possible de rétablir l'harmonie entre nous,—cette terre sera tranquille et heureuse. Mais, si c'est le contraire, comme dirent les aborigènes, menez les cochons aux deux grosses truies Boston et York et ils les suçeront jusqu'à la mort.

Copie.

Endossée: Extrait d'une lettre de M. James Lloyd, marchand à Boston, Nouvelle-Angleterre.

## APPENDICE F.

RECIT DE LA PRISE DE PORT ROYAL PAR LES HABITANTS DE BOSTON ET DE SALEM COMMANDES PAR WILLIAM PHIPPS, LE 21 MAI 1690.—

EXTRAIT DE LA RELATION PAR M. DE GOUTTIN DE LA PRISE DU FORT DE PIMIQUID.

*Depôt des fortifications des colonies. Carton N° 2. Pièce N° 56.*

RELATION DE LA PRISE DE PORT-ROYAL PAR LES HABITANS DE BASTON ET DE SELAN COMMANDEZ PAR VUILLAM PHILPS LE 21 MAY 1690.

EXTRAIT DE LA RELATION FAITTE PAR M<sup>r</sup> DE GOUTTIN DE LA PRISE DU FORT DE PIMIQUID.

21 mai, 1690.  
N° d'Ordre 96.

RELATION DE LA PRISE DU PORT ROYAL PAR LES HABITANS DE BASTON ET DE SELAN COMMANDEZ PAR VUILLAM PHILPS LE 21 MAY 1690.

Le 19. May Un soldat Et deux habitans qui estoient de garde a l'entrée du bassin a 3. Lieuës du port royal ayant appercû 7. Bastimens Anglois par leurs pavillons quils avoient arborez scavoir une fregatte de 40. Canons 1. Vaisseau de 16. 1. de 8. quatre quesches, Tirerent une boëte pour signal, Et se retirerent en canot au port Royal, ou ils arriverent sur les Unze heures du soir et ayant rendu compte a M<sup>r</sup> De Meneval de ce quils avoient veu, jl fit Tirer un coup de Canon pour avertir les habitans.

Le 20. may les 7 Bastimens vinrent mouïller a une demyeliëue du port royal, a Linstant le commandant envoya sa chaloupe dans laquelle estoit le nommé Vuillant Aby qui rendit une lettre a Monsieur Demeneval de la part du d<sup>t</sup> commandant par laquelle il le sommoit de rendre le Port royal sinon quil mettroit tout a feu et a sang. Monsieur demeneval fit arrester le d<sup>t</sup> Aby Et envoya Monsieur Petit, prestre missionnaire du d<sup>t</sup> Lieu avec un\* lettre pour le commandant, par laquelle monsieur Petit pouvoit traiter de la Capitulation, Estant de retour apres avoir demeure une demie heure a bord dudit commandant raporta a Monsieur de Menneval que le commandant luy avoit promis quil sortiroit armes et bagages, que luy officiers et garnison seroient conduit en france, qu'on remettrait au d<sup>t</sup> commandant Tous les effets generalmente quelconques appartenant au Roy même ceux de la compagnie, que les habitans seroient maintenus et gardez en tous leurs droits et possessions, quils professeroient en toute liberté La religion Catholique apostolique et Romaine mais le tout verbalement, Monsieur petit assûrant a Monsieur de Meneval que le Commandant luy avoit donné Sa parole de gene-

\*sic.

ral, Et quil lasseuroit quil garderoit Inviolablement Et quil ne luy conseilloit pas d'incister de peur de l'irriter Et Tout perdre Monsieur Demeneval Ecrivit ensuite au commandant par son premier sergent quil envoya a son bord, avec lequel il renvoya le dit Aby porteur de la d<sup>e</sup> sommation, ou il le prioit de luy envoyer le lendemain matin sa chaloupe, quil passeroit a son bord, Et quil se confioit tellement a Sa parole par les assurances que luy en avoit données Monsieur Petit quil navoit voulu jncister a en demander un acte autentique.

A Ljnstant Monsieur de meneval fit retirer la sentinelle du bastion amener le pavillon, dit aux habitans qui nestoient pas en grand nombre, y en ayant 42. qui faisoient toute la fleur et la jeunesse qui avoient eu permission d'aller aux mines Et a beaubassin pour y prendre des habitations Et a la chasse, quils pouvoient S'en retourner pour mettre ordre a leurs affaires, ce qui fut executé tant de la part des habitans que de la garnison ou il ne fit aucune garde durant la nuit.

Le lendemain 21. Le Commandant ennemi ayant envoyé sa chaloupe et Monsieur de Meneval en ayant esté averty fut pour sembarquer avec le d<sup>e</sup>. Sieur Petit sans avoir laissé ordre a la garnison qui se mit apres son départ a boire et a piller.

Monsieur demeneval estant arrivé a bord dud Commandant fut conduit en sa chambre dans le fond de laquelle jl estoit assis. La arrivant M<sup>r</sup> demeneval luy fit une profonde reverence, Ce commandant y repondit en jclinant la teste a droite et a gauche a la manière angloise, Ensuite de ce M<sup>r</sup> de Meneval Tenant un fuzil a la main le presenta a ce Commandant Et Le pria de l'accepter luy disant qu'il estoit dun bon maistre, quil avoit chez luy Une paire de pistolets quil destinoit a celui quil laisseroit pour commandant a lacadie. La conversation estant ouverte se passa en compliment de part et d'autre Et durant autant de Temps quil en falloit pour faire débarquer 450. hommes a terre et se mettre en Bataille au port royal, Puis ce commandant ayant esté adverty quil pouvoit aller a Terre dit a monsieur demeneval quil falloit sembarquer pour aller au port royal puis ce Comandant voyant que ces chaloupes débarquoient encor des troupes Il fit arrester les matelots Et leur deffendit de nager, Laissant Seulement derriere la chaloupe, Estant arrivez a Terre avec Mond. Sieur de meneval, ce Commandant lui dit de faire assembler Sa garnison, ce qu'il fit et layant fait mettre en bataille devant l'Eglise Monsieur Demeneval s'en retournant pour parler a ce Commandant, jl le trouva qui faisoit la moitié du chemin, Et luy ayant demandé son Espée, ce qui surprit Monsieur demeneval disant que ce n'estoit pas ce qu'on lui avoit promis Ce commandant luy respondit, que cestoit seulement pour donner exemple a sa garnison, a Ljnstant jl rendit son Espée, Et me fit apeler et me dit quil falloit que je fit la soumission de rendre mon Espée, a Linstant ce Commandant fut a la garnison La fit désarmer et fouiller sous pretexte quils pouvoient avoir des balles jl fut pris aux soldats prés de 1200<sup>tt</sup>, on les conduit ensuite a L'Eglise, ou jls ont esté gardez et enfermez, Et Monsieur de Menneval conduit chez luy, ou on la Tousjours gardé a veüe.

A Ljnstant ce commandant mayant fait appeller pour le conduire au magazin du Roy Et ayant pris compte de ce qui y estoit je le Conduisit\* au grand magazin de la Compagnie, ou estoient déposées. Les poudres Et ayant comptez les barils. Jls dirent qu'ils y en

\*sic.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

devoient avoir 33. milliers, Je leur repartit qu'ils avoient esté mal informez puis quil ny avoit jamais eu que Barils de 100<sup>tt</sup> pieces Ensuite ayant demandé ou estoit le magasin de la Compagnie je leur repartit que le Roy n'avoit aud<sup>t</sup> magasin jl me dirent quil leur avoit esté promis Et sy estant transportez, jls les trouverent forcez et pillez en partie ce qui leur fit dire, que puis qu'on ne leur tenoit pas la parole qu'on leur avoit promise qu'ils ne garderoient pas la leur, Et dirent aux habitans que si dans le jour on ne leur reportoit pas ce qu'on avoit enlevé desdits magazins, jls mettoient le feu partout, Ce qui jitimida les habitans Et Les obligea de declarer ceux qui les avoient enlevez, jls leur mirent la corde au col Et se firent conduire au lieu ou jls avoient cachez les marchandises et effets Et ayant demandé les commis de la Compagnie, on leur dit quilz Estoiert avec M<sup>r</sup> Perrot a la Côte Et quilz n'avoient laissé que le nommé la Roche qui sestoit sauvé au haut de la riviere avec Les hardes et argent Tant de Monsieur perrot que de la Compagnie, Et layant attrapé jl luy mirent la Corde au Col Et luy firent declarer par la gesne Tout ce quil avoit caché et ce quil scavoit. Et le lon amené a boston Ensuite jl se transporta au lieu ou estoit le Tresor. Et sestant fait ouvrir la quaisse, Et ayant compté Les sasqs Et la quantité d'argent le Commandant se saisit de la Clef Et me dit de me rendre le lendemain mattin a son bord avec les procès verbaux denvoy et pieces justificatives de la depence pour luy rendre Compte, Et a Ljstant ayant ayant enfoncé un Cloison a costé de la quaisse jls trouvèrent les habits et hardes des soldats detachez a Chédabouctou qui n'avoient pû y estre transportez faute d'occasion et sen saisirent Et firent garder la quaisse jusqu'au lendemain.

Ce que je fit le lendemain accompagné du sieur le Borgne de Belisle de Pierre Melançon qui servoient d'interpretes Et de charles chevalier en presence et du Conseil du dit commandant , je leur representay tous Les procès verbaux d'envoy de 1688. Et 1689. Et Leur fit Voir les Etats. Et comptes du sieur de gargasse Escrivain pñal de La Marine d'une somme de 1111m. Pour des fortifications de Depences tant des Troupes que des fortifications a quoy ils navoient rien a dire Et leur ayant demandé un recu de la quantité d'argent que je leur remettoit, jls me dirent quilz n'en donnoient jamais en pareille occasion dont je dressay un procès verbal Signé desdits Belile Melancon Et le chevalier, que j'ay fait voir a Messieurs Perrot et Saccardy ledit jour sur les quatre heures du soir led Commandant Estant allé chez monsieur de Meneval jl luy demanda Son argent, Mond-Sieur de meneval fit a Ljstant apeler son valet, Et luy dit d'aporter un ferré, Et estant entré dans son jardin jl ouvrit l'endroit avant un genouil a terre tenant dune main une Cane Et de l'autre tirant la terre du trou de laquelle il tira une boete Et un Sac, dans quoy il avoit 2000<sup>tt</sup> en pieces de 30. Et puis s'estant relevé, jl dit au commandant quil luy avoit promis de Ne luy rien cacher a l'instatnt jl luy declara en argent la somme de 4500<sup>tt</sup> quil avoit envoyé chez un habitant nommé jean Bourg Et dit au Commandant que Sil navoit pitié de luy jl se voyoit le plus pauvr gentilhomme de france.

Les douze jours que les Ennemis ont esté au port Royal furent employez a faire venir les habitans des mines, a faire assembler tous les habitans du Port royal, Et leur ayant assigné un jour jls firent mettre toutes les Troupes sous les armes Et environnerent l'Es-

glise. Et ayant pris tous les noms des habitans, jls les firent entrer dans l'esglise, et ayant fermé les portes, jls dirent quil falloit quilz prêtassent serment de fidelité au Prince d'orange, et a marie d'angleterre, Comme Roy et reyne d'Angleterre, Sinon et a faute de ce quilz seroient tous faits prisonniers de guerre Et qu'on bruleroit les maisons. Ce qui obligea les habitans dy consentir, Ensuite ils firent dire aux habitans, qu'ils vouloient leur establir un conseil Et quilz pouvoient choisir six conseillers Et quilz Se reservoient la nomination du gouverneur Et president du dit Conseil ce que les habitans firent. Et Les Anglois Laisserent des jnstructions aud. gouverneur et President pour arrester Monsieur Perrot Et son navire meme celuy de la Compagnie au Cas quil vint en france Et autres navires Et a faire embarquer tous Les effets du Roy canons et autres munitions outils servant a la fortiffica'on, ceux de la compagnie a faire rechercher en toutes les habita'ons Les Peleteries Et bonnes nipes disant que cestoit a la Compagnie a enlever toutes les marchandises Agrets et aparaux de Barques et quesches a brusler Les pallissades Et fascines a renverser Les ouvrages commencez pour les fortiffica'ons a brusler La grande croix a ruiner Leglise Le presbitaire Tuer les bestes a cornes et mouttons des habitans, Et enlever leurs habits quilz enfoncerent dans des boucaux ce qui les occupa jusqu'au trois juin quilz Leverent lancre Et mirent a la voile pour baston.

Le 10<sup>e</sup> Monsieur Perrot arriva au Port royal avec la quesche la guide pour y decharger Les bleds qui estoient embarquez appartenant a plusieurs particuliers du Port royal et leur livrer le restant des marchandises qui estoient dans la dite quesche, ce qui fut d'un grand secours, Les anglois ne leur ayant presque rien laissé, Et Les obliger a protester contre le Serment qu'ils avoient fait au Prince dorange, ce quilz firent avec une très grande joye disant quilz ne l'avoient fait que par force et au milieu de leurs troupes enfermez dans l'Esglise, quilz en avoient une telle douleur, Et demanderent tous, qu'on en fit un acte pour servir a la posterité, Lequel fut jncéré au greffe Port royal, Et qu'on en envoyast un copie a la Cour, Et une a Monsieur le Comté de frontenac, Et quilz Supplioient Sa majesté de ne les pas abandonner Et quilz estoient prests d'exposer leurs vies pour leurs chère patrie Et ne les pas obliger a renoncer a leur religion et embrasser l'anglicane. Le 13, Le Navire l'union venant de france arriva au Port royal sur lequel estoit Monsieur de Vilbon et Saccardy jngénieurs, lesquels ayant reconnu l'estat ou les anglois avoient laissé le port royal, Et comme jl n'y avoit aucune seureté a y decharger Les effets du Roy et ceux de la Compagnie, Le dit Sieur de Vilbon auroit requis Messieurs Perrot Saccardy Et de gouttin de s'assembler, pour deliberer de ce quil convenoit faire Veu l'estat des affaires de l'accadie Et Lenlevement de la garnison ou il fut resolu, qu'on se retireroit a la riviere Saint jean au lieu dit jemsec a 18. Lieües de l'embouchüre de ladite riviere que le dit S<sup>r</sup> Vilbon y resteroit Et que le Sieur de gouttin passeroit en france pour jnformer la Cour de l'estat du d<sup>t</sup> pays, que l'on y dechargeroit Les effets du Roy Et qu'on ramasseroit le debris de la garnison du Port royal qui sestoit sauvée de la prison des anglois, Et qui estoient aux mines que l'on feroit venir des Sauvages de Naxchoüat, Medoeteq Et Richeboutou, qui couvroient Jemsec, qu'on les jnciteroit a continuer la guerre

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

contre les Anglois. Et que l'on feroit un reduit pour parer un coup de main seulement, attendu quil ny avoit rien a craindre pour Les gros navires qui ny Savoient monter, Ce qui fut resolu le 15. Et on en dressa une deliberation qui fut signée. Et Le meme jour les habitants Sestant assemblez Le Sieur de gouttin dressa lacte de Protestation contre le serment quils avoient presté au prince d'orange et a Marie d'angleterre comme Roy et reyne d'angleterre, Et le dit S<sup>r</sup> de Vilbon se chargea d'en envoyer une copie a la Cour Et une a Monsieur de frontenac Et en laissa une au greffe, Et promit aux habitans de faire valoir leurs jntentions a la Cour, Et qu'on ne les abandonneroit pas a quoy jls sattendent Sertement, Et le 17. Juin ensuivant Messieurs Perrot de Vilbon, Saccardy et de gouttin sembarquerent pour passer a la riviere Saint jean ou jls n'arriverent que le 22. ensuivant Le 23. On Commenca a débarquer, Les effets du Roy chargez dans le Navire l'Union que l'on embarquoit a mesure dans une quesche de pescheurs que led<sup>t</sup> navire avoit pris sur les anglois arrivant aux costes de l'accadie, Et le restant desd<sup>t</sup> effets qui ne pûrent estre embarquez dans ladite quesche furent mis a Terre Et gardez par le chirurgien Major envoyé de france Et deux soldats jusqu'au retour de la dite quesche qui devoit aller faire Sa decharge a jemsec Et sur laquelle Monsieur de Vilbon se estoit embarqué.

Le Navire l'union ayant demeuré Les 25. 26. et 27. a faire du bois et de l'eau Et le 28. etant prest a apareilled jl en fut empesché par les vens contraires.

Et Le 30. Juin ensuivant sur les 6 heures du matin Les Vents estants sud ouïest, nous appercumes par le travers de ljsle aux perdrix deux bastimens que nous reconnusmes pour estre anglois, quoy quils eussent pavillons françois, Ce qui nous obligea a filer nostre Cable et aler Eschouer a la Coste et mettre nos 8. canons d'un bord. Mais ayant Touché sur un pletin,\* nous y eschoüames nostre navire ne presentant Le Cofle aux ennemis Et par consequent rendit notre artillerie inutile Ce qui nous obligea a faire des Sabords dans la chambre n'ayant qu'un Canon qui faisoit feu sur l'ennemy qui venoit avec le vent et la marrée Et Le plus gros desdits Bastimens ayant 16. canons mouilla a la demie portée du mousquet Et faisant feu sur nostre navire avec son canon Et mousqueterie tandis que l'autre bastiment qui estoit un brigantin sur lequel jl y avoit 70 hommes venoit nous aborder comme jl fit parce qu'il ne tiroit pas tant d'eau que nous ce qui nous obligea anous retirer dans la chaloupe, quils essayerent de couler a fond a coups de Canon Et sur laquelle le brigantin faisoit un grand feu de mousqueterie jls ny blesserent cependant qu'un matelot. Lesquels sestans rendus maistres dud<sup>t</sup> navire l'Union, apprirent du S<sup>r</sup> Saccardy du charpentier Et de quatre prisonniers anglois qui Estoient dans le fond de Cale que le quesche la guiche Et celle qu'on leur avoit prise estoient montez en haut de la riviere jl y avoit trois jours Et que le Sieur de Vilbon Estoit dessus ce qui les obligea a profiter de la marée Et se mettre en pirogues avec 50 hommes Et aler Surprendre Les deux quesches en chemin faisant, jls prirent Monsieur Perrot Le Capitaine de l'union Le Pilote Et un valet du S<sup>r</sup> Deschausfours qui estoient cabanez a la pointe d'Un petit jlet, ou dés quils apperçurent ses fribustiers se voulaient sauver, jl y eu le pilote Et Le valet dudit S<sup>r</sup> Des Chausfours qui furent blessez

\*sic.

Monsieur Perrott Et Le Capitaine prisonniers, Les fribustiers Les embarquent dans leurs pirorgues\* Et Poursuivirent leurs routes pour surprendre les deux quesches, quil trouverent mouillées a une lieüe près de jemsec a cause du vent contraire, Et sen estans rendus les maistres jls demanderent le sieur de Vilbon, son sergent repondit quil estoit party jl y avoit deux jours pour Quebec, Et voulant faire un detachem<sup>t</sup> pour aller piller la maison du S<sup>r</sup> Deschaufours, Ledit sergent les jintimidda en leur disant quil y trouveroient plus de 150 sauvages qui leur feroient un meschant party, ce quil fit quil se contenterent d'emmener Les deux quesches quelques heures apres, M<sup>e</sup> de Vilbon voyant que ses deux quesches ne montoient pas, envoya chercher du biscuit et du lard mais on luy raporta qu'elles ny estoient plus Ce qui lobligea dy renvoyer une seconde fois Et dit quil falloit faire le tour de lisle aux Ratz musquez par ce qu'il croyoit quelles pourroient avoir levé lancre Et sestre mouillées ailleurs, La réponce de ce dernier envoyé fit bien croire au dit S<sup>r</sup> de Vilbon quil pouvoit bien y avoir quelque chose La dessous, ce qui lobligea de sembarquer en Canot Et descendre la riviere, Et estant arrivé au haut de la dite riviere jls trouverent Les deux quesches qui estoient mouillées ne l'ayant pas trouvé Estal pour le passer de la marée, ce qui lobligea de se retirer nestant pas assé fort pour rien entreprendre. Et sen retourna a jemsec pour passer en Canada, Le sieur de gouttin qui estoit resté au bas de la dite riviere avec partie de l'Equipage pressé par la faim fut\* obligé de faire un canot d'Ecosse d'Espinetz pour se rendre a jemsec Et tascher par Le moyen des sauvages de revenir chercher Le restant de cet Equipage qui Estoit presque a demy mort nayant mangé que des herbes, Et quelques Coquillages pendant 9. jours, on luy dit que Monsieur de Vilbon Estoit party pour Quebec, mais quil nestoit encore qu'a six lieües, ce qui lobligea de depecher un canot pour le prier de l'attendre, dans ce temps, jl y descendit 15. sauvages qui Venoient en guerre par ce quil avoient appris quil y avoit des anglois dans la Riviere et dirent a Monsieur de Vilbon sil n'en vouloit pas estre, Et Le prièrent de retourner avec eux Et ayant pris encore 5. Sauvages Le dit sieur de Vilbon descendit avec le d<sup>t</sup> S<sup>r</sup> de gouttin Deschaufours et deux Canadiens au bas de ladite riviere pour entreprendre quelque chose sur les fribustiers dans lesperance même destre joint incessamment par dautre sauvages qui avoient esté avertis Et qui devoient descendre, Et ayant reconnu Lestat des Ennemis on vid qu'ils avoient mis Les petits bastimens au milieu des gros, ce qui nous fit entreprendre de faire des prisonniers pour les Eschanger avec Messieurs Perrot et Saccardy, et quelques soldats Et ayant demeuré quatre heures a attendre quelques chaloupes jl en vint une a terre dans laquelle jl y avoit 6 ho'es je fit dire aux Sauvages quil les falloit prendre en Vie Et quil ne falloit pas tirer, mais les prendre l'espée a la main, En descendant a terre Mais Les chefs desd<sup>t</sup> sauvages neurent pas le temps de s'expliquer a leur jeunesse qui sestoit desja débandé Et donna sur les 6 hommes en tuerent cinq Et blesserent lautre ce qui obligea les fribustiers a faire grands feux de leurs navires tant de canons que de mousqueteries ce qui dura jusqu'a la nuit Les Sauvages ne laisserent pas que de leur tirer Et blesser plusieurs personnes seur leur bord, on en estoit sy près qu'on entendoit crier les blessez Et le lendemain a la pointe du jour jls appareillerent et sortirent du bassin de lad<sup>t</sup> riviere Saint

\*sic.

\*Ce mot est répété.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

jean dans le meme temps nous fusmes joints par des autres sauvages qui venoient de descendre de ladite riviere mais a tard. Nous aprimes le meme jour par un habitant et un soldat qui avoient esté prisonniers Et qui sestoiient sauvez il y avoit deux jours avec un habitant de Chedabouctou Et un autre soldat du Port royal que les deux bastimens fribustiers ayant passé a baston receurent ordre du gouverneur de passer au port royal Et voir sy les habitans n'avoient point changé. Et sils arboroiert pavillon anglois. Et en y arrivant jls apprirent par deux habitans qu'ils prirent a la pesche sous pavillon françois que le navire lunion avoit esté au port royal que les habitans avoient protesté contre le serment qu'on leur avoit fait prester qu'ils avoient dechiré Le Pavillon anglois Et qu'ils estoient sous l'obeissance de la france Et s'estant fait connoistre anglois pendirent un de ces deux habitans Et se sont servy de lautre pour les piloter, jls ont bruslé le bas de la riviere du Port royal concistant a 28. ou 30 habita'ons ont tué un antien habitant bruslé sa femme et 5. ou 6. enfans et se sont retirez

EXTRAIT DE LA RELATION FAITE PAR M<sup>r</sup> DE GOUTTIN DE LA PRISSE DU FORT DE PIMIQUID.

Des Monts deserts  
le 22 Aoust 1696.  
Accadie.

Je vous envoie un petit detail de ce qui s'est fait dans l'expedition de Pimiquit, ou vous scaurez que nous sommes arrivez Le 14, du pñt mois sur le 3. heures après midy, et qu'il avoit plus de 4. heures que tous les sauvages et la chaloupe ou estoient les bombes, et canons avec les dettachemens de Nanoüac et des vaiss<sup>x</sup> estoient arrivez au portage, et avoient desja mis un mörtier et deux canons a terre, et que les sauvages s'estoient allez poster au tour du fort, nous ne fusmes pas plustost mouillez que 15. sauvages vindrent du portage a nostre bord y prirent des vivres et partirent dans le mesme temps pour se rendre a un petit passage par ou les anglois pouvoient passer la nuit pour aller a Pescatoüet, ou a Baston.

Le d<sup>t</sup> jour 14. sur les 5. heures du soir M<sup>r</sup> d'Iberville envoya M. du Talt garde de la Marine servant d'Enseigne sur son bord, pour sommer le commandant de Pimiquit, il en revient sur les 7. heures et demie, et nous dit que le Commandant avoit repondu que quand la mer seroit toute couverte de vaiss<sup>x</sup> françois, et les bois remplis de françois et de Sauvages ils ne se rendroit qu'il ny fust forcé et qu'il n'ust veu Effectivement les efforts que l'on feroit pour le reduire; nos gens embusqués autour du fort n'urent pas plustost apris la reponce du Commandant de Pimiquit qu'ils commencerent a escarmoucher, et il leur fut repondu pareillement du fort par la mousqueterie et quelques Coups de Canon.

Le 15. a deux heures après minuit M<sup>r</sup> d'Iberville descendit a terre, et apres avoir reconnu l'Etat et situation du fort, et resollu les endroits pour placer les batries, Il fit travailler avec tant de diligence tant au transport des mortiers bombes,\* et affuts et canons, que sur les trois heures apres midy, il y eut un mortier en batterie qui tira 4 bombes qui ne tomberent pas dans le fort on le fit sommer pour la 2e fois, après qu'on luy eut dit qu'il ny avoit aucun quartier luy ayant exageré le nombre des bombes et artillerie et que l'on les abandonneroit à la fureur des sauvages, qui prioient M<sup>r</sup> d'Iberville de ne les recevoir a composition, cette derniere sommation Intimida sy fort la garnison, et M<sup>r</sup> des<sup>t</sup> Castin qui servoit d'Interprete leur

\*sic.

donna sy bien l'alarme qu'ils dirent au commandant qu'ils vouloient se rendre et demanderent a M<sup>r</sup> des<sup>t</sup> Castin un certificat comme on avoit 500 bombes a leur jeter, Ils envoyerent des otages aux batteries, à M<sup>r</sup> d'Iberville, et dans la capitulation il fut permis à la garnison de Pimiquit de sortir avec leurs meilleurs habits seulement.

Le d<sup>t</sup> Jour 15<sup>e</sup> M. de villieu entra dans le fort avec son detachement, et ceux des vaiss<sup>x</sup> avec lesquels il fit occuper tous les postes sur les 8. heures du soir on fit sortir 45 hommes de la garnison angloise que l'on envoyé aux vaiss<sup>x</sup> le restant n'ayant pû sembarquer accause de la nuit, et les ayant voulu mettre hors du fort ils s'escrierent qu'ils Estoiert perdus et que les Sauvages les tueroiert, et on fut obligé de les laisser rentrer.

Le Landemain 16<sup>e</sup> la garnison estant toute sortie elle se trouva forte de 92. hommes, elle avoit esté renforcée de 42. hommes sur la Nouvelle des vaiss<sup>x</sup> françois, et la prise d'une de leurs fregattes: Le Commandant s'apelle Cap<sup>ne</sup> Chubd, il avoit sa femme et un garçon avec luy, Il y avoit 4. autres dames.

Le fort estoit de muraille de 5 pieds 2 pouces d'epaisseur du costé de la mar, et de 3. pieds du costé de la terre, et à le voirs\* paroissoit tres beau et tres bon mais qui ne l'Estoit effectivement pas, les Logements Estoiert tout autour du fort tres propres, Il Estoit flanqué de deux grosses tours et de deux petites, il avoit 50. par communs sur chaque fasse, estoit quarré, et on pouvoit mettre 500. hommes en bataille dedans, des Crenaux en dedans tout autour, et une gorge en forme de boyaux qui fortifioit beaucoup le dedans, Le Magasin à poudre n'avoit rien a craindre que les bombes encor n'estoit ce que par un tres petit endroit, la grosse roche apres duquel il estoit bâti faisoit une partie de sa voute, et de ses murailles.

Il y avoit 15. p<sup>ces</sup> d'artillerie montée, et l'on peut dire que s'Il s'avoient voulu faire leur devoir ils auroient fait perir plus de 370. hommes.

Il ne sy est trouvé aucune march<sup>es</sup> ny pelleterie, les armes poudre, et plomb, et tout le butin amassé ensemble a Esté partagé en quatre portions Esgalles aux Sauvages, ou à veu des Espées, et des Cinturons qu'avoient les soldats françois lors de la prise du port Royal, Le 17 on a travaillé a desmolir le fort. Le d<sup>t</sup> Jour Sur le Soir on a envoyé partie de la garnison dans la Chaloupe de M. de Chofours a baston, et en mesme t<sup>emps</sup> on a proposé l'Eschange de nos prisonniers; J'oublois de vous dire que l'on a trouvé un sauvage aux fers dans le fort les Jambes roides comme un baston; et n'en pouvant plus; Le 18 on mit Le feu au fort. Le 19<sup>e</sup> on acheva de brusler ce que le grand feu avoit Espargné, et les Soldats et Matelots firent le Prince d'orange qu'ils bruslerent, et le jeterent dans le feu à coups de Pierre.

Le 20<sup>e</sup> a une heure apres minuit nous avons apareillé de Pimiquit, le poste ne nous estant avantageux au cas qu'il y eust eu des forces superieures a Baston.

Le 22<sup>e</sup> nous avons esté mouiller aux monts deserts; Le 30<sup>e</sup> aoust la barque de Guyon qui estoit cachée dans les monts déserts est arrivée jcy conduite par boudrot et 4. soldats de Nanoüac, on la prepare et on la gree pour renvoyer par la les soldats destachez avec M<sup>r</sup> de Villieu en cas que la chaloupe Envoyée a baston tardast davantage.

Relation de la prise de Pemkuit, joint a la Lettre du S<sup>r</sup> Tiburge du 24 7<sup>bre</sup> 1696.

\*sic.

C'est un de ceux que je vous marque Monsieur avoir esté trahis par les anglois l'hiver dernier au près de ce fort.

## APPENDICE G.

## LETTRE DU CAPITAINE NICHOLSON, ECRITE DE JAMES CITY, VIRGINIE, AUX LORDS DU COMMERCE ET DES PLANTATIONS, 4 NOVEMBRE 1690.

Lettre du cap. Nicholson au comité.

Virginie, James City, 4 novembre 1690.

Qu'il plaise à Vos Seigneuries.

C. O. 5.  
Vol. 1305.  
page 160.

Par l'entremise du cap. Thomas Dilks, commandant du vaisseau de Leurs Majestés *Samuel and Henry*, je fais tenir une lettre à Vos Seigneuries, les priant très humblement de nouveau de bien vouloir accepter mes respectueux remerciements pour m'avoir envoyé ici, où je m'efforce et (Dieu le voulant) je m'efforcerais de veiller aux intérêts de Leurs Très Gracieuses Majestés dans ces régions américaines.

J'ai déjà à peu près visité tout le pays, y compris les endroits improprement nommés fortifications, et inspecté presque toute la milice, qui n'est ni bien disciplinée ni armée. Cette insuffisance d'armement est dû à la pauvreté. On m'a sollicité, comme Vos Seigneuries le verront par le journal du conseil, de supplier Vos Seigneuries de demander à Sa Majesté très sacrée qu'il lui plaise d'expédier gracieusement ici des armes pour les soldats d'infanterie et de juger que les armes des grenadiers conviennent le plus dans ce pays. Je projette (avec la volonté de Dieu) de passer en revue toute la milice au printemps et de me rendre compte si mes ordres ont été obéis touchant les exercices et l'acquisition d'armes et de munitions. On m'a également chargé de prier vos Seigneuries de solliciter de Sa Très Gracieuse Majesté du matériel pour les plate-formes dont j'envoie un détail estimatif à Vos Seigneuries. Les rivières navigables sont ici si larges qu'il est pour ainsi dire impossible de protéger les vaisseaux sans l'érection d'un ou deux bons forts le long de chacun des quatre fleuves. Le coût de construction et d'entretien en bon état et les frais de maintien des garnisons exigent plus d'argent que la colonie ne pourrait en prélever. Je fais humblement remarquer à Vos Seigneuries que, non seulement cette province, mais le Maryland aussi sera le mieux défendu par des frégates; un brulôt rendrait des services extraordinaires, car il ferait le même travail que le *Donbarton* actuellement. Les vaisseaux de guerre garantiraient la campagne contre l'ennemi étranger, car présentement nos bateaux sont en danger d'être pris et la campagne d'être saccagée par un corsaire ou deux (car les habitants ne vivent pas en bourgs comme en d'autres lieux). Les frégates inspireraient de la crainte à ces contrées et protégeraient la douane royale (qui est, Vos Seigneuries le savent, très importante). Sans eux, il est presque impossible d'arrêter le commerce illégitime ici, mais plus spécialement dans le Maryland.

Forts.

3 GEORGE V, A. 1913

Le Conseil colonial m'a, de plus, commandé de solliciter de Vos Seigneuries qu'ils persuadent Sa Majesté très sacrée au sujet de *Northern Neck*. Dans le journal du Conseil, la cause est exposée au long et M. le secrétaire transmet à Vos Seigneuries une copie de la commission que le Col. Ludwell a donnée dans ces régions; aussi ne les ennuierai-je pas par une répétition de l'affaire. J'espère recevoir quelque ordre à ce propos et, dans l'intervalle, je continuerai à empêcher toute agitation qui s'élèverait en ces parages.

Le Conseil m'a pareillement ordonné de demander instamment à Vos Seigneuries de faire des représentations à Sa Très Gracieuse Majesté relativement aux pertes qu'éprouve le revenu de Sa Majesté en Angleterre et ici, à cause du manque de bateaux pour le transport des tabacs, (lesquels sont des marchandises périssables, particulièrement le tabac Oronokeque). S'il n'arrive pas de bateaux de l'Angleterre, les campagnards souffriront beaucoup par suite de la pénurie de vêtements (car l'année dernière il n'est pas venu autant de bateaux qu'auparavant) et cela les obligera peut-être à chercher des moyens d'existence autres que la plantation du tabac—ce qui, je le pense humblement, réduirait considérablement les revenus douaniers de S. M.

Je suis allé à nos frontières sud, et si les propriétaires fonciers obtenaient une concession de la Caroline du Nord commençant au 36° degré et demi de latitude, je suppose qu'ils enlèveront de cette province-ci un grand nombre de plantations, ce qui diminuera les redevances de Leurs Majestés et causera du mécontentement chez les planteurs; car ceux à qui j'ai parlé dans la Caroline du Nord désiraient être immédiatement placés sous le gouvernement de la Virginie, situé si commodément pour eux. J'ai donc l'espoir qu'ils demeureront paisibles.

Concernant ce qui s'est passé entre le Maryland et moi, j'envoie à Vos Seigneuries copie des lettres et forme l'espoir que les affaires de cette province seront réglées bientôt, car je suis forcé de surveiller ces gens étroitement de peur qu'ils ne soulèvent des désordres dans les régions qui les avoisinent. Je transmets à Vos Seigneuries le double d'une lettre adressée par le Conseil de Sa Majesté à la Nouvelle-Angleterre. Quelques notables de là (avec qui j'ai correspondu par l'entremise d'un messenger) m'ont informé de leur état lamentable; les Français et les sauvages ont tué ou faits prisonniers près d'un millier de leurs gens. Plusieurs villes, forts et plantations ont été détruits par les mêmes, dont certains à moins de trente milles de Boston. De lourdes taxes ont été levées et elles augmenteront encore vraisemblablement, le pays est très appauvri, ce qui occasionne beaucoup de malaise parmi le peuple,—malaise aggravé par des nombreuses divisions entre ces populations. La plupart de leurs honnêtes citoyens n'exercent pas, ou peu s'en faut, de métier, mais les autres (en dépit de toutes les calamités populaires) conduisent aujourd'hui comme jadis un commerce de contrebande. En effet, plusieurs m'ont informé que ceux-là faisaient venir directement des vaisseaux des Canaries et de Cadix où ils expédient des tabacs. Ils trafiquent encore avec Terre-Neuve (où, je suppose, ils se procurent des marchandises françaises), car un corsaire a pris deux bateaux qui trafiquaient là parmi les Anglais. Ils venaient de France ayant été capturés par les Français, l'un appartenait à Londres, l'autre à la Nouvelle-Angleterre. On me dit qu'ils ont été

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

achetés en France par des marchands anglais. Ils sont équipés par des Anglais et possèdent une licence du roi de France. Je crois qu'ils ne sont pas les seuls vaisseaux à trafiquer de la sorte.

Vers le 10 août, une flotte de 32 voiles, dont 4 étaient des navires de guerre et 2 des brulôts, partit de Boston. Embarqués se trouvaient des soldats et des marins au nombre de 2,200, sir Wm Phipps portait le titre de général. La flotte projetait la conquête du Canada, car, d'après les renseignements fournis par deux ou trois des prises françaises amenées à la Nouvelle-Angleterre, on pensait que la colonie française du Canada était très faible et que le roi de France avait écrit plusieurs fois qu'il ne pouvait, cette année, envoyer de secours à la colonie (et j'espère qu'il ne sera jamais capable, non plus, de la secourir ou d'aider toute autre de ses possessions). Jusqu'au milieu du mois dernier, on n'avait aucune nouvelle à Boston de ce qu'avait fait la flotte contre le Canada. De la Nouvelle-Angleterre, on m'écrit que l'expédition contre Port-Royal a endetté le pays de 4000 livres, que, depuis la dernière partie de juillet, une dépense de 500 livres *per diem* est occasionnée par l'entretien de la flotte et de quelques cents soldats qu'on est obligé de tenir en garnison et de faire marcher—pour protéger la campagne—contre les sauvages qui, nonobstant, réussissent parfois à commettre leurs déprédations.

J'ai reçu des rapports de quelques-uns des notables du gouvernement de New-York déclarant qu'ils sont dans un état très critique par suite des taxes écrasantes, que leurs entrepôts ont été enfoncés, leurs effets emportés sans avoir été payés, leurs maisons livrées au pillage, des soldats y établissant leurs quartiers et exigeant, en sus, de l'argent, leurs vaisseaux saisis et trafiqués avec leurs cargaisons par le cap. Leysler et ses complices. Ceux-ci, de plus, ont détenu dans une prison bien gardée, maints gentilshommes qui ont dû offrir de forts cautionnements afin d'en appeler à l'Angleterre; d'autres, libérés, ont payé des amendes très élevées sans avoir subi de condamnation légale. La plupart des marchands ou traiteurs anglais ont été forcés de quitter New-York, de sorte que le commerce est presque entièrement ruiné. Les campagnes d'alentour se tiennent sur leurs gardes afin de se protéger. Les trois corsaires gréyés là cet été afin de s'unir avec Boston dans l'attaque contre le Canada ne se rendirent qu'à Port-Royal, la pillant de nouveau et ramenant 4 ou 5 vaisseaux français qu'ils capturèrent en vue de Terre-Neuve. Le plan d'envahir le Canada par terre a échoué, bien que le col. Wintropp (de la colonie de Connecticut) eût sous ses ordres près de 600 anglais et environ 1500 sauvages. Ils se rendirent jusqu'au lac et ne trouvant pas les canots et provisions qu'avait promis ledit capitaine Leysler et certains étant atteints de la petite vérole, ils retournèrent, les Anglais à Albany, les Indiens dans leur propre pays. Mais une quarantaine d'Anglais et une centaine de Peaux-Rouges traversèrent le lac, tuèrent et firent prisonniers quelques Français à l'un des avant-postes de ceux-ci. A leur retour à Albany, ils constatèrent que le cap. Leysler avait fourré en prison le col. Wintropp et d'autres officiers qui accompagnaient ce dernier. Ils exigèrent la mise en liberté des prisonniers; Leysler ne se rendant pas sur-le-champ à leurs injonctions, ils l'avertirent que le même sort leur arriverait à lui et à son équipage qu'aux Français ci-dessus mentionnés. Ainsi ils lui firent ouvrir la prison (car ils ne

voulurent mettre aucune confiance en lui tant que les clefs ne furent apportées) et laisser sortir tous les gentilshommes. Le col. Wintropp et les gens de la Nouvelle-Angleterre revinrent à leurs foyers, décidés à ne plus les assister jusqu'à ce que Leurs Majestés nomment un gouverneur, n'ayant pas eu encore de nouvelles de l'arrivée de ce dernier. J'espère que nous recevrons des ordres concernant l'établissement d'un poste à la Nouvelle-Angleterre, le service de nouvelles de cet endroit et d'autres lieux étant à présent une charge.

Si Dieu n'a pas permis aux Néo-Anglais de conquérir le Canada, je présume que non seulement eux et le gouvernement de New-York en souffriront, mais que la guerre s'étendra jusqu'à la tête des rivières en Pennsylvanie (où, à mon avis, ils ne rencontreront guère de résistance, car le gouvernement est entre les mains des *Quakers*). Le Maryland et cette colonie, bien que les cinq nations indiennes en haut d'Albany vivent encore en amitié avec nous, prétendent ne pouvoir être gouvernés comme autrefois et disent que les Français font miroiter devant eux des offres alléchantes. Ils voient les dissensions parmi les Anglais et j'ai été informé qu'il n'y a pas à Albany suffisamment d'effets pour leurs besoins. Ce fait pourrait fortement les porter à se ranger du côté des Français, si ces derniers ont le moyen de les approvisionner.

Je dois humblement prier avec instance Vos Seigneuries de nous donner leurs ordres concernant notre conduite pendant cette guerre. Je leur transmets le coût des plates-formes et l'examen du *Donbarton*. J'ai causé avec les capitaines Rowe et Bradly qui m'ont assuré qu'il ne serait nullement prudent de le faire croiser cet hiver et même, j'en ai peur, pendant l'été.

Vu notre faiblesse sur terre et sur mer à la fois, je compte sur des secours prompts. Dans l'intervalle, cette possession de Leurs Majestés très sacrées sera protégée par tous les moyens possibles par celui qui implore la faveur de se dire, de Vos Seigneuries,

Le très obligé et très obéissant serviteur,  
fr Nicholson.

Endossé:—Virginie—4 nov. 1690.

Du cap. Nicholson au comité.  
Reçue le 29 janvier 1690

Il a examiné les fortifications, inspecté la milice qui est complètement désorganisée, mais il a donné des instructions à ce sujet. Il demande d'envoyer des armes de grenadiers et un matériel pour les artilleurs.

Des frégates et un brulôt: voilà ce qui défendra le mieux le pays. Le col. Ludwell a nommé un étranger général du *North Neck*.

On manque de bateaux pour l'expédition du tabac. Les propriétaires de la Caroline du N. ne devront pas recevoir de patente au delà du 36° degré.

NOTE.—Un résumé de la lettre précédente et de diverses annexes se trouve dans la table analytique des documents d'Etat, Amérique et Indes occidentales, 1689-1692. N° 1164.

Explanations.

- ⊞ Present French Inhabitants.
- ⊞ Propos'd Settlements for Protestants.
- ..... Prickt Lines, the propos'd Boundaries of each District. ⊞ for Maf's Houses.

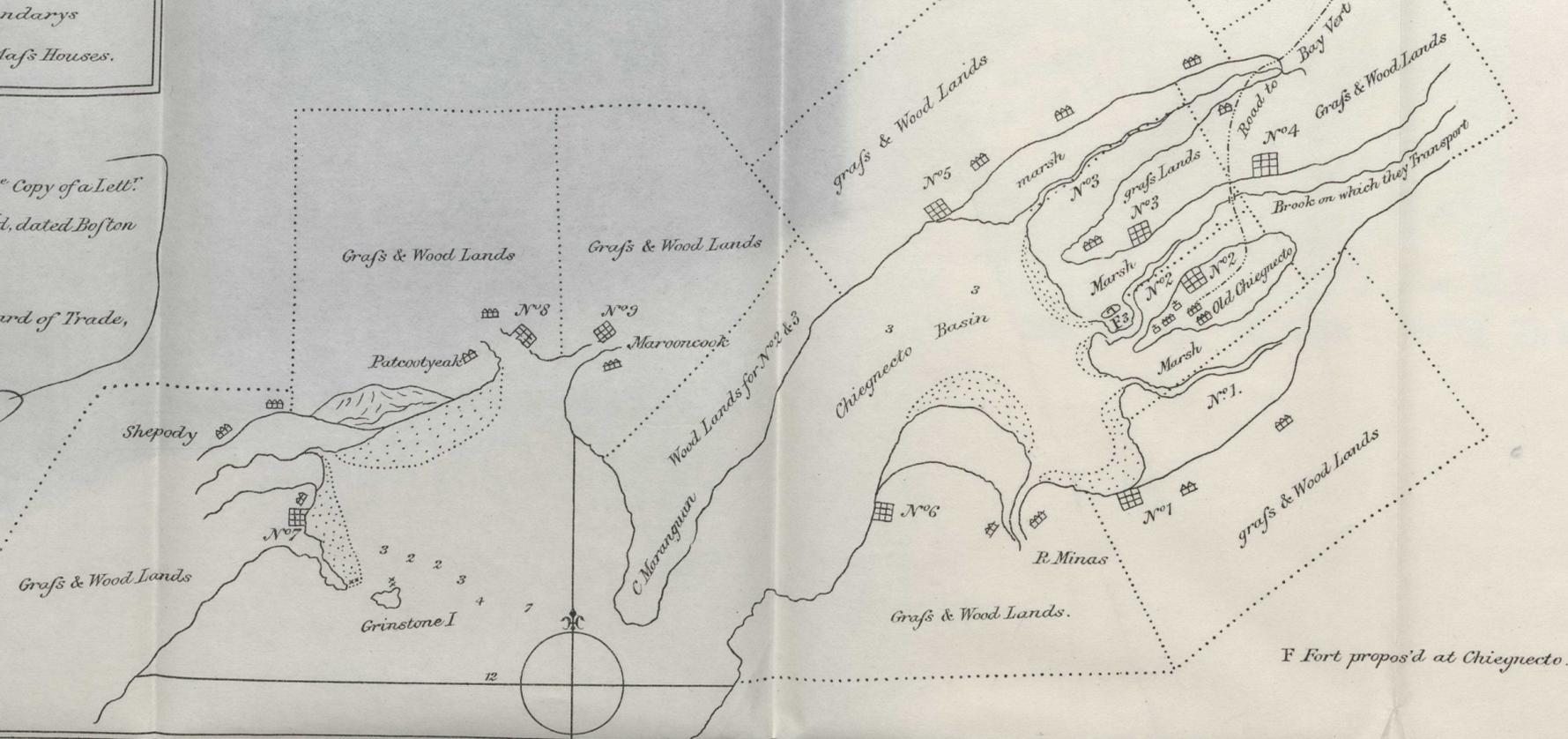
A Plan of Settlements propos'd to be made  
at Annapolis, Menis & Schiegnecto.

Chiegnecto &c

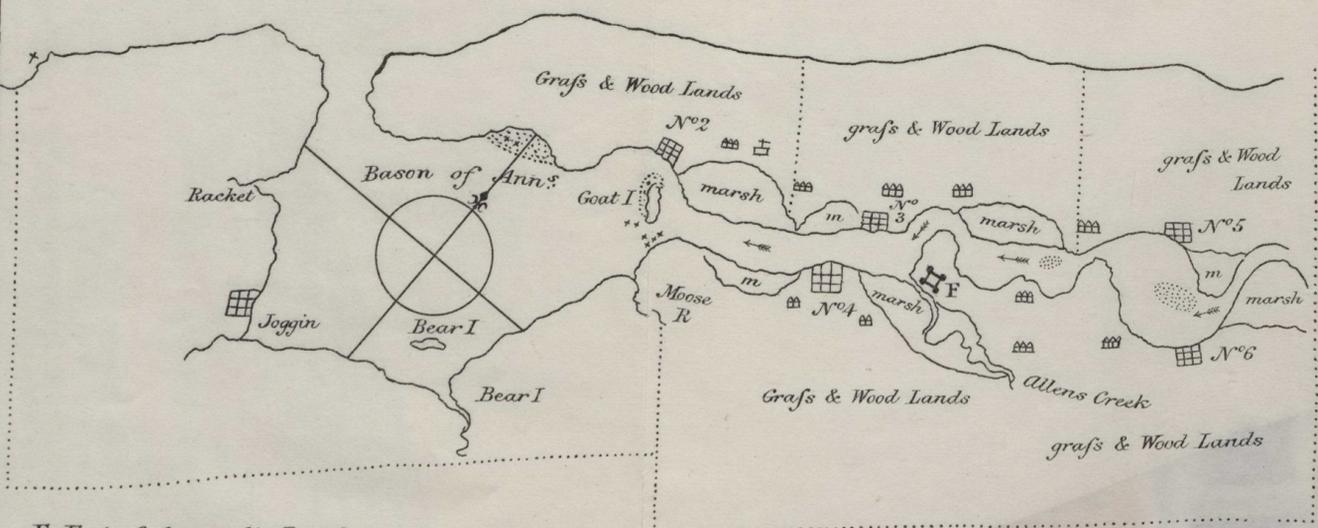
40 =

Rec<sup>d</sup> June 12<sup>th</sup> 1749. [Referr'd to in y<sup>e</sup> Copy of a Lett<sup>r</sup>  
from Gov<sup>r</sup> Shirley to the Duke of Bedford, dated Boston  
the 18<sup>th</sup> Feb<sup>r</sup>y 1748-9.]

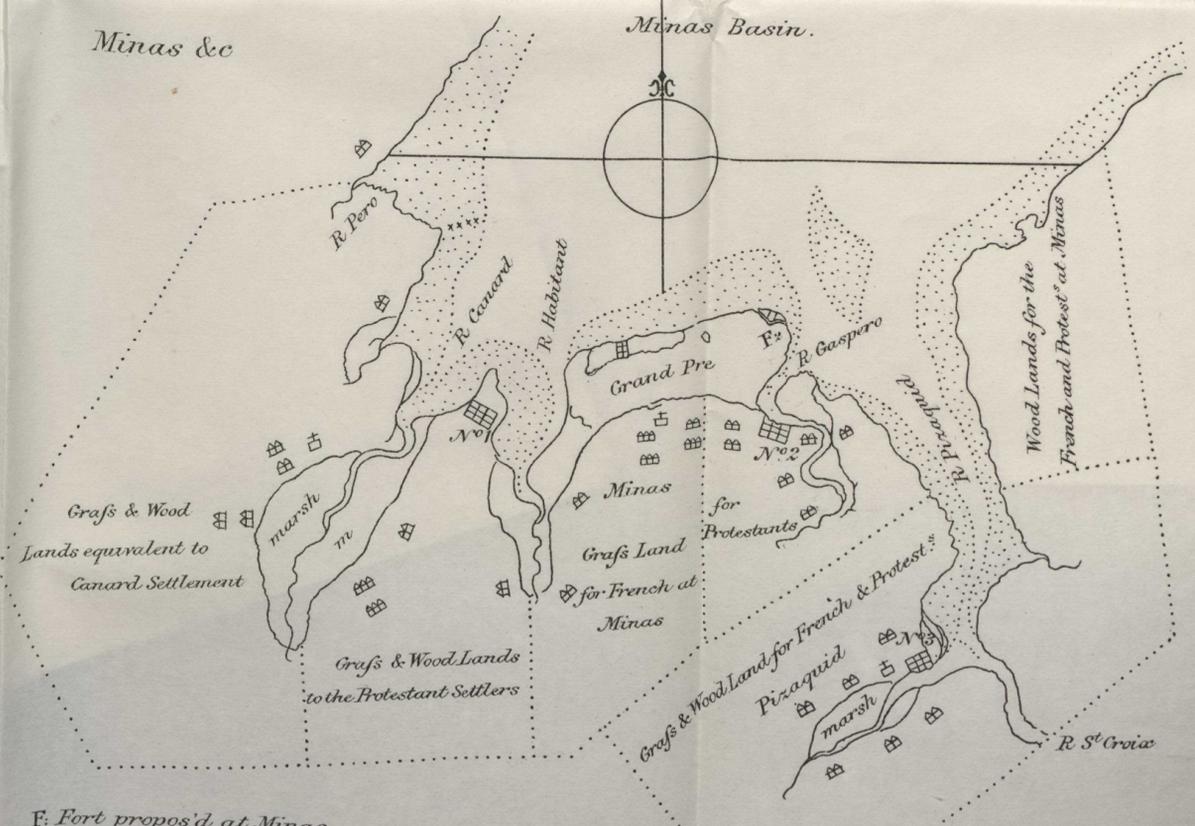
Rec<sup>d</sup> with Gov<sup>r</sup> Shirley's Letter to y<sup>e</sup> Board of Trade,  
Dated y<sup>e</sup> 27<sup>th</sup> of April 1749.



Propos'd Settlements on the Bason & River of  
Annapolis Royal.



Minas &c



A Scale of two Leagues

## APPENDICE H.

RAPPORT DU CAPITAINE MORRIS AU GOUVERNEUR  
SHIRLEY SUR SON INSPECTION DES TERRES DIS-  
PONIBLES DANS LA NOUVELLE-ECOSSE POUR LES  
COLONS PROTESTANTS, 1749.

Annexée à la lettre de Shirley à Bedford, 18 février 1749.

A. & I. O.  
Vol. 63, p. 106.

## Mémemorandum.

Endroits de la province de la Nouvelle-Ecosse où un certain nombre de protestants pourraient promptement s'établir, de façon à être capables de se défendre contre un parti de sauvages et de gagner leur vie.

Annapolis Royal.

N° 1. Les terres situées entre le bassin d'Annapolis Royal et la baie de Sainte-Marie suffiraient à l'établissement de 80 ou de 100 familles. Les dimensions de chacun des premiers lots ne devraient pas excéder celles suffisantes pour une maison, une grange et un jardin d'un demi-acre. De la même façon, tous les autres établissements et ensuite les fermes pourraient être tracés contigus à ces lots, les logis confinant au bassin d'Annapolis, d'où les habitants auront un moyen de communiquer par eau avec la garnison d'Annapolis Royal. Ils auront ainsi la faculté de vendre à cet endroit leur bois, nécessaire pour la construction et la réparation de cette garnison et pour le chauffage, s'assurant de la sorte de leur subsistance tandis qu'ils améliorent et défrichent leurs terres. Dans cette étendue, voisine de la baie de Sainte-Marie, il y a une superficie considérable de marais salants, et, dans le bassin, un endroit appelé le *Joggin*, où tous les habitants riverains viennent, à une certaine époque de l'année, pêcher l'alose. Pas de propriétaires français. Distance jusqu'au fort Annapolis: quatorze milles.

N° 2. Cet espace de terrain est situé entre le goulet d'Annapolis s'étendant dans la direction E.-N.-E., jusqu'au premier village. Il conviendrait à un bon établissement, mais les Français détiennent toutes les terres marécageuses qui devraient être divisées à parts égales entre eux et les nouveaux colons. Cette colonie aurait les mêmes avantages que l'autre de fournir la garnison. On pourrait désigner les lots pour les demenes dans un lieu nommé le fort Ecossois, endroit assez important, où la largeur de la rivière ne dépasse pas six cents pieds et à moins de cent pieds duquel l'on navigue dans le chenal profond. On pourrait y installer une batterie sous la protection d'un tel établissement—ce qui assurerait la sécurité du havre et de la rivière. Cette colonie recevrait quarante familles. Distance du fort jusqu'ici: cinq milles.

N° 3. Adjacent au précédent, il serait possible d'avoir un autre établissement qui s'étendrait jusqu'aux terres en face du fort; il ren-

ferme vingt familles françaises; une bonne partie des marais ne sont pas entourés de fossés; il y a place pour quarante autres familles. Ce groupement ne serait séparé du fort que par la distance de deux milles.

N° 4. Un espace de terrain le plus au sud de la rivière, s'étendant du fort jusqu'à la rivière aux Elans, serait susceptible de recevoir quatre-vingts colons. Car, dans cette région, il y a deux vastes marécages dépourvus de fossés. Huit familles françaises y vivent. Cette colonie serait éloignée du fort d'un mille et demi.

Nos 5 et 6. On pourrait former deux petits établissements de 30 familles chacun en haut de la rivière, à six milles de la garnison.

Dans une large mesure, toutes ces familles profiteraient de l'aide de la garnison pour les travaux de réparation, pour se procurer du bois de construction: planches et bardeaux, et du bois de chauffage. Et si l'on recouvrait de briques la garnison, elles seraient capables d'en fabriquer suffisamment pour cette fin; car, dans chaque district susnommé, abonde la terre à brique. On épargnerait aussi, par ce moyen, plusieurs milliers de livres sterling sur le transport.

Et comme, encore plus en amont de la rivière, il n'y a pas de marais très étendus réunis ensemble, ainsi on serait incapable d'y former promptement un établissement anglais. Je traiterai ci-après de la nécessité impérieuse de lotir et de répartir les terres marécageuses.

Toutes les terres sises entre les groupements fixés le long de la rivière Annapolis jusqu'à la rivière au Canard, une étendue d'une longueur de 50 milles, sont resserrées entre deux chaînes de montagnes. Elles ont une largeur d'environ quatre lieues, sont en majeure partie stériles, ne sont pas habitées; bien peu de familles en s'éparpillant pourront y demeurer quand le territoire aura été entièrement colonisé.

### Minas.

N° 1. Les rivières au Canard et Habitant sont bordées de vastes terrains marécageux; un magnifique établissement pourrait s'élever sur un plateau situé entre ces deux rivières, comprenant une centaine de familles. On assignerait aux propriétaires français, à l'ouest de leurs possessions actuelles des champs à foin et des terres boisées équivalents.

N° 2. Minas et Gaspero contiennent de très grandes terres marécageuses capables de suffire à encore 150 familles, et aussi des terrains à foin pour les protestants et les Français au sud-ouest de leurs établissements et des forêts sur le côté est de la rivière Pisgate où ils vont actuellement chercher du bois, transport constamment par eau. La grande île du marécage logerait vingt familles.

N° 3. Pizaquid. Soixante familles; l'établissement est sis sur un lopin faisant face à la rivière Sainte-Croix entre deux larges prairies. Une étendue égale de prairies et de terrains boisés au N.-O. de Pizaquid et cela complétera la colonisation de toutes les terres entre les rivières Pisgate et au Canard.

La petite île sur le Grand Pré offre un excellent site pour un fort dont l'avantage serait non seulement d'assister tous les susdits établissements, mais qui serait tellement entouré de marais qu'une approche régulière contre lui entraînerait des frais infinis. En conséquence, il ne faudrait entretenir que quelques troupes régulières.

L'île a treize cents pas de long et 400 de large, mais vers le marais, une grande partie des terres sont basses et humides. Aucun gros bateau ne peut s'approcher plus près qu'à un mille et demi sans échouer, car, il y a à peine deux brasses dans le chenal à l'eau basse.

N° 4. Trente familles peuvent être dirigées sur Harbour Advocate et le cap Doree. Trois cents acres de marais salants, excellents plateaux, pas de propriétaires français. On dit que cette étendue a été concédée au duc de Chandos. Du cuivre rouge gît dans les crevasses des rochers sur une longueur ininterrompue de deux milles; il doit exister sans doute de riches mines de cuivre rouge.

Plusieurs établissements pourraient se former à Cobequet; les terres qui longent la rivière Shubnaccadie sont, dit-on, réputées les plus fertiles; cette rivière, comme aussi la Sainte-Croix, coule à moins de deux milles de Chebucto; cependant, comme je ne connais pas personnellement cette partie, je saute à une autre, bien qu'on doive s'occuper de cette région, car elle est une des voies d'irruption des Canadiens dans la province.

#### Chiegnecto.

Le bassin de Chiegnecto est presque complètement circonscrit par les marécages. Trois, en particulier, s'avancent fort loin dans la campagne vers la baie de Vert. La plus au nord, long de huit milles et d'une largeur moyenne d'un mille et demi a une superficie de plus de 7,000 acres. Une rivière le traverse par le milieu, navigable pour les sloops et les embarcations légères, en deça de deux milles de la tête du marais. Le suivant s'étend beaucoup plus loin et renferme un nombre considérable d'acres, le troisième rejoint ce dernier entourant le vieil établissement de Chiegnecto et contenant au delà de 3,000 acres. En sus, il y a plusieurs marécages très vastes le long de la rivière Minas et de la partie méridionale du bassin. Ici, on pourrait placer plus de cinq cents familles, dont la subsistance serait assurée si l'on divisait également les marécages et les terres hautes en hameaux contigus, cent familles dans chacun, et il serait possible ainsi de les répartir.

N° 1. Cent familles dans les établissements du sud de Chiegnecto marqués n° 1 et contigus au bassin, dotées de terres marécageuses n° 1, de plateaux pour la récolte du foin et de forêts à l'arrière et adjacentes.

N° 2. Cent familles dans le vieux Chiegnecto, avec partie des marais 1 et 2. Hautes terres à foin. Le site sur lequel le vieux Chiegnecto s'élève est une île au milieu des marais, longue de quatre milles et large, en moyenne, d'un mille et demi.

N° 3. Cent familles où se sont fixées une trentaine de familles françaises. Une ligne de terres à foin sur le plateau entre les deux prés n°s 2 et 3 et qui se prolongerait 4 milles. Elle a deux milles de large. Ces deux derniers établissements auraient l'avantage de disposer de forêts. Les terres non cultivées du cap Marangnon jusqu'au premier marais, d'une longueur de trois lieues. On aurait un transport par eau jusqu'aux portes des maisons.

N° 4. Cent familles sur la même ligne, marais dans la partie supérieure des n°s 2 et 3, pâturages et terres boisées adjacents et d'un sol excessivement bon.

N° 5. Cent familles très près du bassin. Terres marécageuses n° 3, plateau pour pâturage et forêts contiguës.

N° 6. Un établissement de soixante familles à la rivière Minas, avec terres marécageuses, pâturages et forêts contigus.

Nos 7, 8 et 9. De la même façon, il est facile de former trois autres établissements à Chipotee ou Shepody, Marooncook et Patcootycak de cinquante famille chacun.

De Chipotee ou Shepody, il n'y a pas de terres marécageuses tout le long de la rive nord (jusqu'après Saint-Jean), près de 30 lieues. Les terres sont montagneuses et brisées, pas de havres excepté celui de la rivière Saint-Jean qui est médiocre, dangereux à son entrée et très exposé aux vents du sud-est qui indiquent généralement une tempête. Les terres en fonds de la rivière Saint-Jean sont peu susceptibles d'améliorations notables, prétend-on, jusqu'à ce qu'on pénètre à 20 lieues dans la campagne. Néanmoins, comme par cette rivière, les Indiens reçoivent toutes leurs denrées alimentaires de Chignecto et Minas, il serait nécessaire d'ériger un blockhaus ou un fortin en bois soit pour poursuivre en paix avec eux le commerce et pour entretenir entre les Anglais et eux la bonne entente, ou, en temps de guerre, pour jeter la désolation parmi eux en leur coupant les vivres; par ce fleuve, pareillement, les Canadiens ont entrée dans la Nouvelle-Ecosse. Elle est distante de treize lieues d'Annapolis, direction nord-ouest.

Je voudrais ici faire observer qu'à travers le pré n° 2 de Chignecto coule une rivière qu'on dit navigable jusqu'à quatre milles de la baie Verte, mais c'est une erreur. Elle ne coule qu'à environ trois milles et demi du bassin et là je l'ai franchie sur un pont. Un frais ruisseau se jette (en amont de ce dernier) dans cette rivière qui autrement est asséchée en deux heures de reflux. Ce doux ruisseau est sec à certaines époques, il l'était complètement, en septembre dernier, quand je le passai; mais, printemps et automne, il se remplit d'assez d'eau pour que—le district étant d'un même niveau—on y pousse de légers canots chargés d'*hogsheads* de rhum et de mélasse et d'autres produits pour lesquels les habitants échangent du bétail, du blé, des fourrures, etc., transportés à Louisbourg par la baie Verte.

Dans ce marais, il y a aussi, en deça d'un quart de mille du bassin, une belle colline ou île, de forme ovale, d'une hauteur de près de soixante pieds, longue de plus d'un quart de mille, large de la moitié autant. Cette rivière passe au pied de cette colline, sur laquelle on pourrait ériger une puissante forteresse pour la défense de la contrée. Les marais qui, à un mille à la ronde, excepté vers le bassin, la circonscrivent, la rendraient inexpugnable; les gros vaisseaux sont empêchés de s'en approcher plus près qu'un demi-mille, et ce seulement au moment des eaux extrêmement hautes et en courant les dangers causés par la rapidité de la marée et l'échouement en deux heures.

Il serait chose difficile à l'ennemi—sinon totalement impraticable—de tirer son artillerie à travers cette région. Le sol est profond et glaiseux. C'est pourquoi les habitants ne se servent jamais de véhicules, mais transportent leurs marchandises comme susdit (dans un canot de sept pieds de long, de la largeur suffisante pour y placer un *hogshead* et construit à cette fin). Il y a quatre milles de la baie Verte au ruisseau susmentionné. J'ai mesuré six lieues du vieux Chignecto à la baie Verte.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Il est d'une importance primordiale de diviser les marécages que possèdent les Français—car ils ont accaparé tout ce qui a quelque valeur—et de les répartir d'une façon proportionnelle entre les colons protestants, car sans cela, il serait, j'en suis sûr, moralement impossible qu'un grand nombre de protestants émigrent jamais vers cette contrée. La raison en est que ces terres peuvent être améliorées par un perpétuel labourage et qu'elles sont les seules du district à produire certaines récoltes de grain. Dix acres assignés à chaque famille donneraient un rendement de blé, seigle, orge, avoine, lin, etc., qui suffirait à soutenir chacune d'elles amplement et avec confort. Au contraire, les grains ne viennent pas sur les plateaux qui produisent d'excellente "English grass". Et à peine les terres sont-elles défrichées et exposées au soleil qu'elles se couvrent de leur nature d'"English grass", qui nourrit beaucoup plus substantiellement les bestiaux pendant l'hiver que le foin des prés salés. Les champs mis en valeur que j'ai vus dans la région des plateaux clôturés et réservés pour récolter celle-là ont fourni des récoltes aussi abondantes que toutes celles que j'ai remarquées en Nouvelle-Angleterre,—et ce sans l'usage d'engrais. Des arbres fruitiers de toute sorte et acclimatés pousseront aussi dans ce sol.

Les forêts serviront toujours de pâturage, de mai à octobre, pour les moutons, bêtes à cornes et chevaux qui s'engraisseront à point pour leur mise au marché. On pourrait conséquemment assigner aux colons actuels,—de la manière indiquée ci-dessus—des terres équivalentes contiguës à leurs établissements sans leur causer d'autre détriment que d'occasionner un peu de travail, dont en quelque sorte ils sont exempts, car ils gagnent leur pain avec moins d'efforts que tout autre peuple de la terre.

Un autre avantage surgira du fait que les protestants s'entremêleraient aux habitants actuels—ce qui occasionnerait des relations commerciales et des mariages mixtes et, avec le temps, tous n'auraient plus que des intérêts communs et des groupes de chacun s'en iraient en même temps peupler les régions intérieures.

Le tout est humblement soumis

par Charles Morris.

*Au verso:*

Observations du capitaine Morris sur sa visite de la partie supérieure de la baie de Fundy et plan pour répartir les colons anglais, dans la lettre du gouv. Shirley, 18 février 1748.

## APPENDICE I.

CORRESPONDANCE DU GENERAL JAMES MURRAY.  
1759-1791.

1759.

M. 898 A.

Québec.  
12 octobre.

Murray à Newcastle. Nommé par Monckton commandant des troupes de S. M. laissées à Québec. Etat précaire des fortifications, nécessité de les réparer. Propose d'établir le papier-monnaie.

Québec.  
12 octobre.

Murray à Pitt. Copiée dans "A. & I. O.," vol. 88. C.O. 5, vol. 51, pp. 129-30.

Québec.  
1er novembre.

Murray au cap. Macartney. Concernant le vaisseau espagnol qui a une voie d'eau. Demande au destinataire d'aider le capitaine à exécuter les réparations nécessaires.

Québec.  
novembre.

Murray à Amherst. Gages exorbitants des charpentiers, etc. Allusion au vaisseau espagnol (*ut supra*). Les vaisseaux du roi de France et les navires marchands (français) hiverneront dans le fleuve, entre Batiscan et Trois-Rivières, en préparation pour la prochaine campagne. Ces bateaux n'entraveront d'un seul jour le progrès des Anglais, s'il peut construire douze batteries flottantes. Situation misérable des troupes françaises qui restent: elles oppriment et pillent les Canadiens sous leur sujétion qu'elles haïssent et détestent. S'attend à la soumission de toutes les paroisses canadiennes avant juillet de l'année suivante. Tout menu renfort que les troupes réussiraient à faire passer en contrebande par l'embouchure du fleuve leur serait inutile. Il se croit suffisamment maître du pays pour empêcher cela. Il parle de la condition jadis florissante et puissante de la colonie; celle-ci aurait été formidable sous tout autre gouverneur que Vaudreuil. Alternative de la détruire ou de la conserver à titre de garantie pour la bonne conduite des colonies avoisinantes. Amherst maître du sort de la colonie. Arguments favorisant une politique de clémence. On avait enseigné aux Canadiens de considérer les Anglais comme des barbares: d'où leur résistance obstinée. La conduite des Anglais les étonne maintenant et ils ne se laisseront pas facilement persuader de prendre les armes contre ceux qui ont fait preuve de générosité quand ils avaient le pouvoir de détruire. Est sûr de lui expédier des informations par voie de fort Halifax et attend des ordres concernant la marche d'Amherst sur Montréal; besoin des troupes, etc. Espère s'occuper immédiatement de M. Levy.

Québec.  
15 novembre.

Instructions de Murray au col. Hunt Walsh. Celui-ci commandera des détachements à Sainte-Foye et Lorette; ordres détaillés au sujet de poster des troupes à divers endroits; attaque dirigée contre l'ennemi à la Pointe au Tremble, enlèvement des armes aux habitants, la propriété de ceux encore en armes sera totalement détruite. Devra placer des manifestes aux portes des églises, proclamant les motifs de cette incursion. Détails supplémentaires.

Québec.  
20 novembre.

Murray au major Aussey. Raisons d'avoir retenu ce dernier si longtemps à Lorette. Instructions concernant la manière de traiter

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

les habitants; saisie et destruction de la propriété de ceux qui portent encore les armes. Il devra expliquer à la population les raisons de cette sévérité. Instructions relatives aux quartiers; nécessité de prudence; le poste devra être défendu jusqu'au bout; il donnera les ordres nécessaires au capitaine qui commande ce poste. Les messagers se déguiseront en Canadiens.

Québec.  
22 novembre.

Au même. Il démolira la redoute du pont et rappellera la garde. Conséquences de la désobéissance du col. Walsh aux ordres concernant la Pointe au Tremble et Les Ecureuils; les officiers inférieurs devront se conformer aux ordres reçus. On fera prêter serment aux habitants de Lorette.

Québec.  
23 novembre.

Édit du général Murray fixant le cours des pièces anglaises et françaises en circulation.

Québec.  
25 novembre.

Édit relatif au projet de prêter de l'argent pour le service de S. M., effets à ordre, intérêt, etc.

Québec.  
novembre.

Instructions de Murray au capitaine Leslie. Celui-ci devra corriger les recensements des différentes paroisses, tenir les statistiques des bestiaux, du maïs, etc.; obtenir les noms de ceux qui suivent encore l'armée française; comment on disposera de leur propriété; le curé lira le manifeste qui sera affiché aux portes des églises, manière de disposer des armes, permis de port d'armes; on devra retenir des otages; le serment à faire prêter; les troupes devront pratiquer une discipline stricte.

Québec.  
24 décembre.

Murray à Amherst. Rapport général; difficultés aplanies; la visite que menace de faire Vaudreuil cause des inquiétudes, n'aura probablement pas lieu avant le printemps prochain; détails à propos des positions françaises, troupes, etc.; possibilité d'une attaque sur le fort de Jacques-Cartier. Québec n'aura aucune importance dans la prochaine campagne; importance de posséder le Saint-Laurent: détails touchant la mort de charpentiers de marine par suite de l'explosion, due à leur propre négligence, d'un bateau français perdu. Ne peut fournir l'embarcation formellement promise; état et capacité de ses propres bateaux; renseignement concernant les frégates de Vaudreuil dans le fleuve; besoin de vaisseaux à fond plat; "scélératesse de nos marchands anglais", mesures prises en conséquence; bon comportement des Iroquois. Tous les habitants du Bas-Canada ont prêté serment; ils se sont bien comportés; est certain qu'ils sont heureux du changement. Détails concernant ses plans en certaines éventualités.

1760.  
Québec.  
15 janvier.

Édit du général Murray déterminant les prix du pain et de la viande. Les bouchers et boulangers anglais devront se procurer une patente.

Québec.  
16 février.

Instructions au commandant à Pointe Lévis. Défense du poste jusqu'à la fin; ce qu'il fera en cas d'attaque contre l'ennemi; ordres à l'égard de la retraite, si inévitable.

Québec.  
mars.

Instructions au cap. Ince, commandant à Pointe Lévis. Ordres à l'égard de la retraite; localisation de différents partis; moyens à prendre afin d'assurer le secret.

(Québec.)  
25 mars.

Murray au commandant à Saint-Jean. Rapporte que la garnison de Québec est en bonne santé et d'excellente humeur et que, en général, les affaires de ce côté ont meilleure tournure que l'on pouvait s'y attendre à la fin de la dernière campagne. Demande au destinataire d'envoyer un récit au gouverneur de la Nouvelle-Angleterre et à Amherst.

3 GEORGE V, A. 1913

- Québec.  
20 avril. Murray à lord Colville. Fait rapport sur le bon état de la garnison, l'accident aux frégates de S. M. en novembre de l'année précédente, les forces militaires et navales ennemies; lui envoie quatre pilotes pour le fleuve.
- Québec.  
30 avril. Murray à Amherst. Copiée C.O. 5. Vol. 64; M. 221.
- Québec.  
9 mai. Murray au cap. Deane de Lowestoff. Requierit son assistance pour défendre Québec.
- Québec.  
9 mai. Murray aux capitaines des vaisseaux de S. M. dans le fleuve; annonce que toutes les troupes de l'ennemi assiègent Québec, et les presse de se rendre sans retard au bassin de Québec.
- Québec.  
19 mai. Murray à Amherst. Fait savoir que Lévis a levé le siège de Québec, détails concernant les opérations du signataire, pertes de l'ennemi, qui retraite à Jacques-Cartier; scorbut parmi la garnison, besoin de mélasse, légumes, médicaments, etc. Escadre ennemie sous les ordres de Vauquelin anéantie par Swanton, Deane et Schomberg. Dépêches adressées à Pitt. Les £20,000 envoyées sont reçues. Vient de recevoir la lettre du dernier datée du 15 avril; les ordres seront obéis. Dit que le nombre des assiégeants était de 15,000; comment se composaient ces forces; leur condition présente, la famine les forcera à se rendre, leurs opérations probables contre Amherst. Résultat de la destruction de la flotte ennemie. Croit que l'attaque contre Québec était le dernier effort que l'ennemi se proposait de tenter. Désigne Québec comme le pire poste de l'univers. Ses raisons de bâtir des blockhaus pendant l'hiver. Dit avoir été surpris dans une victoire qui a certes coûté bien peu au vaincu. Espère remonter le fleuve sous peu. Québec n'est pas en danger.
- Québec.  
22 mai. Ordre du général Murray. Interdisant la vente de provisions aux Français de la ville ou de la campagne sans un permis spécial. Les patrons de vaisseaux déchargeront leur cargaison le plus tôt possible après l'arrivée dans le bassin.
- Québec.  
25 mai, 1759 (?). Murray à Pitt. Copiée dans C.O. 5. Vol. 64, M. 221.
- Québec.  
29 mai. Murray à Colville. Démontre la pressante nécessité de détruire les vaisseaux ennemis en aval de la rivière, on s'en servira, autrement, pour le débarquement d'effets et de provisions à transporter au Haut-Canada; n'a pas le pouvoir de les arrêter.
- Québec.  
9 juin. Murray au brig. général Whitmore, gouverneur de Louisbourg. Rapporte la levée du siège de Québec; incapable de faire diversion en faveur d'Amherst, à moins de ne recevoir des renforts de Louisbourg. Autres besoins: combustible, poudre, literie, etc.
- Québec.  
9 juin. Murray à lord Colville. Paye de deux pilotes à lui envoyés; le taux de pilotage, de l'île aux Coudres à Québec, sera réglé par ordonnance.
- Québec.  
11 juin. Au même. Demandant à celui-ci de nommer quelqu'un de son escadre pour conduire des vaisseaux au service du gouvernement.
- Québec.  
18 juin. Murray aux capitaines des transports équipés par la presse. Ne peut consentir à tenir S. M. responsable de risques plus grands que ceux ordinaires en d'autres occasions. Motifs de les avoir enrôlés de force.
- Québec.  
20 juin. Murray à lord Colville. Croit que l'ennemi fortifie un poste à Deschambeaux, envoie un sloop en aval du fleuve pour se procurer les renseignements.
- 1760.
- Québec.  
23 juin. Murray à lord Colville. Relative aux chefs des fournisseurs de vivres qui demandent deux certificats; indique des moyens d'éviter des frais inutiles.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Québec.  
23 juin.

Instructions de Murray à Thomas Ainslie, agent des postes du domaine royal. Qu'il se rende sans délai aux postes mentionnés dans la marge, obtienne les relevés du combustible, grain, bétail, etc., des choses nécessaires requises par chaque poste; comment traiter les commis réfractaires; enquête concernant le trafic avec les Indiens.

Québec.  
24 juin.

Au même. A propos de tentes pour les bateaux plats, etc. Il regrette d'être incapable de les fournir.

Québec,  
26 juin

Au même. Etat des postes de commerce indiens. Mesures adoptées pour les conserver et leur procurer le nécessaire. Nomination de M. Thomas Ainslie.

Québec.  
27 juin.

Murray au gén. Whitmore, gouverneur de Louisbourg. Espère que ce dernier a reçu sa lettre précédente, parle derechef du besoin urgent de combustible et d'envoyer des renforts de Louisbourg, s'il doit secourir Amherst.

M. 898 B.

Copie de lettres du gén. James Murray, 1763-1765.

Volume I.

1763.  
Québec.  
15 septembre.

Murray à Amherst. A reçu lettres de celui-ci datées des 20, 21 et 28 août. Les nouvelles du col. Bouquet [victoire sur les sauvages] très agréables. Détaille les mauvaises nouvelles de Détroit. Plusieurs Canadiens manquent. Prendra soin d'empêcher que des renforts ne viennent du district de Québec aux Indiens. Il est aussi nécessaire de surveiller les *jeunes gens* que les Indiens.

Québec.  
17 octobre.

Murray à George Ross. Concernant la lettre de change pour £400 tirée sur lui.

Québec.  
18 octobre.

Au même. Concernant la lettre de change au montant de £700 tirée sur lui.

Québec.  
17 octobre.

Murray à Amherst. A été obligé de louer partie d'un vaisseau pour transporter le supplément d'hommes [régiment de Lascelles]. Espère que celui-ci approuvera et le soutiendra au cas d'une nouvelle accusation d'assumer des pouvoirs sans autorisation "tel que Johnston l'écrit". La pratique de retourner les provisions de Montréal persiste. Transmet les procès-verbaux des cours martiales enjointes de s'occuper de la chose. Parle de son prochain départ. Il est nécessaire que les postes supérieurs dépendent de lui seul. Inclut des démissions; détails concernant les embarcations, etc.

Québec.  
23 octobre.

Murray à George Ross. A reçu la nouvelle de son élévation au poste de gouverneur du Canada. Désire que sa femme le rejoigne. Détails concernant des achats personnels, etc.

Québec.  
25 octobre.

Murray à M. Leake, commissaire. Relativement à la nomination d'un sous-commissaire à Québec. Ne donnera d'ordres pour la livraison des provisions des fournisseurs à d'autre que l'agent dûment autorisé. Le service du roi souffrira à moins que Leake ne fasse cette nomination "car je ne le puis ni ne le ferai".

- Québec.  
25 octobre.  
(Confidentielle). Murray à lord Egremont. A propos des pommes de pin et des semences demandées, en envoi cette année, de même qu'une collection de planches de bouleau noir pour l'ébénisterie.
- Québec,  
25 octobre. Murray à Amherst. Regrette d'apprendre que celui-ci quittera sous peu le Canada. Son départ sera fâcheux pour le service et la prospérité de l'Amérique. Expression d'amitié personnelle, etc.
- Québec.  
25 octobre. Au même. Est heureux qu'il approuve ce qu'on a fait concernant la réception des Peaux-Rouges, la répartition des troupes, etc. Touchant revue des troupes, mandats de paye, etc. Espère qu'il forcera M. Leake à nommer un sous-commissaire des vivres à Québec, le prie de hâter le règlement de l'affaire. Allusion à Johnston et aux tentatives pour le supplanter. Le naufrage du *Providence* à l'île aux Coudres. Autre bateau équipé.
- Québec.  
1er novembre. Murray à George Ross. Lui demande de remettre personnellement à Amherst la lettre jointe.
- Québec.  
1er novembre. Murray à Amherst. Echange du lieut. Philipps du régiment Vaughan, avec l'enseigne Stroudman des *Royal Americans*.
- Québec.  
2 novembre. Murray à John Watts, New-York. Demande son aide afin de favoriser les progrès agricoles. Soldats inhabiles. "Les Canadiens ne travailleront que pour eux-mêmes". Le charge de se procurer deux jeunes garçons vigoureux (nègres) pour exécuter l'ouvrage en question. Serait heureux de le persuader de faire un voyage au Canada l'été prochain.
- Québec.  
2 novembre. Murray au général Gage. Félicitations à celui-ci nommé commandant des troupes. Lui annonce qu'il a été nommé gouverneur du Canada. Croit que, dans une couple de semaines, on sera fixé sur la forme de gouvernement à établir dans ce pays.
- Québec.  
7 novembre. Murray à Burton. A reçu lettre de celui-ci du 30 octobre et du 3 courant. Affaires personnelles. Exprime l'espoir que les affaires de cette province seront bientôt entièrement réglées; a l'ordre d'examiner certains titres de terre douteux. Allusions à des choses politiques anglaises, caractère de George III, etc. Renforcement de la garnison montréalaise; cite l'opinion d'Amherst concernant l'exposition de celle-ci aux attaques des Indiens des nations d'en haut. N'a reçu de Montréal aucun renseignement à ce sujet. Espère que le dernier vaisseau partira dans une journée ou deux.
- Québec.  
6 novembre. Murray à George Ross. Joint des lettres à sa femme et à Amherst. Démission possible d'Amherst de son poste de commandant des *Royal Americans* en sa faveur, etc.
- Québec.  
6 novembre. Murray à sa femme. La prie de venir le rejoindre; allusion à certains personnages officieux qui ont essayé de la dissuader d'entreprendre le voyage. Espère encore la voir en mai; parle de son obligation d'accepter les fonctions de gouverneur du Canada. Détails relatifs à son voyage et à diverses affaires privées. Allusion curieuse à la nécessité "d'une grande variété de somptueuses toilettes" et au peuple "qui s'attend à voir l'épouse du gouverneur ajustée comme elle devrait l'être".
- Québec.  
6 novembre. Murray à M. Brymer. Accuse réception de la lettre du dernier. Regrette qu'il n'y ait pas de commissaire à Québec; n'a nul pouvoir d'agir en telle affaire, a écrit à M. Leake. A ordonné l'inspection des vivres en question.
- Québec.  
12 novembre. Murray à M. Oswald. Remercie le destinataire de ses efforts pour obtenir sa nomination au poste de gouverneur. Aimerais à lui exposer ses difficultés de temps en temps. Craint d'être à la

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

veille de perdre les services de Cramahé, possibilité que ce dernier soit nommé adjoint de M. Ellis, la question des honoraires et émoluments. Enumère différents articles expédiés à M<sup>me</sup> Oswald et à Oswald lui-même.

Québec.  
12 novembre.

Murray à M. Ellis. Nomination de Cramahé en qualité d'adjoint d'Ellis. Le met en garde contre la nomination d'un M. Bruyer, ex-secrétaire à Trois-Rivières: serait difficile de transiger affaires avec lui.

Québec.  
12 novembre.

Murray à Charles Gould. Remercie ce dernier pour "sa bonté et sa délicatesse" dans l'affaire de Joseph Corriveau (jugé pour meurtre). Avoue que ce fut heureux que nous ne savions pas combien "limitée était notre juridiction ici pendant quatre ans". Croit savoir qu'on établira sous peu au Canada une juridiction civile; a communiqué les renseignements, par lui fournis, aux gouverneurs de Trois-Rivières et de Montréal; autres questions; ne peut comprendre l'attitude de lord Egremont en l'affaire.

Québec.  
14 novembre.

Murray au secrétaire de la guerre. Départ précipité des 47<sup>e</sup> et 78<sup>e</sup> régiments, impossibilité de pouvoir, de Québec, les arrêter. Transmet les relevés des déficits. Bonne santé de la garnison qui est à son effectif complet.

Québec.  
14 novembre.

Murray à George Ross. Annexe lettre tirée sur lui par le cap. Nairne. Instructions concernant la façon d'en disposer.

17 novembre.

Murray à Burton. Recommande "Mons<sup>r</sup> Repentiney", porteur de cette lettre, à ses (à Burton) bons offices. Croit "que le grand nombre de ces gentils hommes" (officiers des troupes de colonie) nécessite une surveillance. Dit que la plupart d'entre eux n'ont aucune affaire à transiger ni un seul sou dans la colonie mais ont toujours leurs goussets pleins d'argent. Parle de leur intention avouée de demeurer ici et de devenir sujets britanniques quoique détenant un congé formel du roi de France; a écrit longuement au secrétaire d'Etat à ce propos. Est d'avis que la civilité et la surveillance de leurs gestes sont seules nécessaires dans l'intervalle.

Québec.  
4 décembre.

Murray à Amherst. Inclut un relevé des vivres dans son gouvernement. Croit que la plus grande partie de ceux-ci sont en état d'être transportés à Niagara. A dirigé 3 compagnies du 27<sup>e</sup> sur Montréal mais pourrait difficilement en céder plus. La compagnie à Saint-François. Gratitude des soldats pour réduction dans le coût des provisions. L'arrivée d'un certain nombre d'officiers français lui semble très naturelle. A écrit au secrétaire d'Etat concernant les "Croix de Saint-Louis" qui ne peuvent prêter le serment d'allégeance. Croit que les autres feraient de bons et utiles sujets, si l'on les traitait judicieusement.

Québec.  
25 décembre.

Murray à Burton. Regrette d'apprendre la maladie des hommes de la garnison de celui-ci. Gage autorisé à faire venir toutes les troupes de Québec pour renforcer Montréal. Ecrira à Haldimand demandant d'envoyer une compagnie de "Masquilonné". Répartition des troupes, Québec et Montréal, les deux places d'importance. Ne doute pas que le commandant en chef donnera les ordres nécessaires. Est d'avis qu'on n'a jamais eu plus de raison qu'en ce moment d'être sur ses gardes. Sera aussi vigilant qu'il l'a été en 1759 et 1760. Heureux qu'une "découverte" à laquelle il fait allusion ne s'est pas ébruitée à Québec. Lettre de Moncrieff et mesures plus énergiques qu'on aurait pu prendre. N'interviendra aucunement dans les affaires des deux gouvernements d'en haut jusqu'à ce qu'il

3 GEORGE V, A. 1913

reçoive du roi les pouvoirs complets à ce sujet. Allusion au cas d'un M. Martin, ne pense pas que cela leur portera un sérieux préjudice. On se plaint à Québec que le secrétaire de Burton ait ouvert le sac venant de New-York à Québec. Soumettra la chose au directeur général des postes si les mécontentements persistent.

Québec,  
25 décembre.

Murray au colonel Reed. Au sujet de son neveu, du désir du lieutenant Cathcart d'acheter une compagnie dans les "Royal Americans," etc.

Québec,  
25 décembre.

Murray à Haldimand. Demande de Burton pour des renforts. Joint copie de réponse. Désire savoir s'il enverra la compagnie de "Masquillongé". Dit que Québec est "le principal appui au Canada". Ne peut fournir que son honnête opinion.

Québec,  
25 décembre.

Murray au lieutenant-gouverneur du New-York (Cadwallader Colden). Concernant la recommandation du lieutenant Turnbull. Est reconnaissant au destinataire qui s'est offert de prendre soin, et de les expédier, des lettres envoyées par voie de New-York; parle de l'impardonnable curiosité du peuple aux postes civils et militaires et affirme ne pas recevoir une lettre sur vingt.

Québec,  
26 décembre.

Murray à Burton. Aura l'œil sur "M. Beaujeu" ou tout autre prisonnier que le destinataire lui enverra. Croit que le roi d'Angleterre jouit du pouvoir de citer en justice tout délinquant quel qu'il soit.

1764.  
Québec,  
8 janvier.

Murray à Burton. Haldimand paraît bien convaincu de la nécessité de tenir des garnisons suffisantes à Québec et à Montréal. Mouvement des troupes, affaires relatives à la famille Burton, etc. Ajoute que si les marchands de Montréal sont surexcités, ceux de Québec sont fous furieux. "Nécessité impérieuse d'un juge en chef."

Québec,  
8 janvier.

Murray à Haldimand. Communiquerait avec plaisir les faits qui devraient les obliger à redoubler de vigilance, mais Burton a commandé le secret. Dans une couple de jours ou de semaines, l'on comprendra la sagesse de sa réticence actuelle.

Québec,  
8 janvier.

Murray au révérend M. Brooke. Reçoit à l'instant lettre du dernier au sujet de l'assemblée des officiers, de la querelle entre M<sup>lle</sup> Moore et M. Brown et de sa conduite à lui-même en cette affaire. Regrette toute imprudence dont a pu se rendre coupable le chapelain; n'a pas le pouvoir de lui permettre de se choisir un adjoint, mais s'adressera au ministre de la guerre, exposant toute la question.

Québec,  
14 janvier.

Murray à M. de Montesson (en français). Remercie celui-ci de ses souhaits de nouvel an; parle de son amour pour la colonie et de son ambition de travailler à la prospérité de celle-ci par tous les moyens en son pouvoir.

Québec,  
14 janvier.

Murray à Madame de Sainte-Clotilde [de l'Hôpital général]. Remerciements pour vœux de la nouvelle année; exprime le grand intérêt qu'il porte à l'hôpital.

Québec,  
14 janvier.

Murray à M. de Saint-Sauveur. Même sujet que la précédente.

Québec,  
14 janvier.

Murray à M. de la Morandière. Même sujet.

Québec,  
14 janvier.

Murray à M. de Repentigny. Même sujet.

Québec,  
14 janvier.

Murray à M. Favard [sulpicien]. Même sujet.

Québec,  
14 janvier.

Murray à M. Niverville. Même sujet. Ambitionne de procurer le bien-être aux nouveaux sujets du roi.

Québec,  
14 janvier.

Murray à M. de Lenoir. Analogue aux précédentes. Visitera Montréal aussitôt qu'il aura reçu sa commission de gouverneur.

Québec,  
26 janvier.

Murray à George Ross. Transmet procès-verbaux d'une cour martiale devant laquelle fut traduit un matelot, détails concernant les

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

punitions, etc. Est surpris des sentiments différents qu'on professe à Londres et à Québec, touchant son administration. N'a pas même eu une dispute avec qui que ce soit. Tous reconnaissent que nul gouvernement militaire ne fut mieux dirigé que le sien. Limites de sa juridiction. Défend le verdict de la Cour martiale susdite. Les cours civiles auxquelles les capitaines de vaisseaux, etc., s'adresseraient. Envoie copie d'un ordre à lui donné à l'égard d'une altercation entre un officier et un marchand. Les difficultés disparaîtront avec l'établissement du gouvernement civil. "Il n'a pas été aisé de contenter une armée conquérante, un peuple conquis et une bande de négociants qui s'est abattue sur une contrée dépourvue d'argent". Parle de "l'affection et de l'attachement de tous les sujets canadiens".

Québec.  
26 janvier.

Murray à Gage. A reçu lettre du dernier datée du 1<sup>er</sup> déc., ainsi que les annexes. Instructions de S.M. concernant les institutions et les dispositions pour les possessions américaines, et arrêté du conseil relatif à la suppression de la contrebande lui ont été expédiées par le Conseil du commerce. A ordonné au sous-quartier-m.g. de tenir enquête concernant l'état de choses mentionné dans la lettre de M. Jenkinson à Amherst, au sujet des demandes des entrepreneurs aux lords du trésor. Le remercie pour ses félicitations à l'occasion de sa nomination.

Québec.  
26 janvier.

Murray à Oswald. Est assuré qu'ils peuvent effectivement exécuter la besogne de sir James Cockburn sans susciter de difficultés à ce dernier ou à Oswald. Espère qu'Oswald recommandera de nommer sir James conseiller. Concession territoriale au colonel Oswald. Shaw nommé, Indes orientales. Inclut lettre à Ross pour qu'il en prenne connaissance; allusion aux "agitateurs secrets" toujours actifs; défend son administration.

Québec.  
26 janvier.

Murray à sir James Cockburn. Règlera l'affaire de la seigneurie. Taux d'échange; espèces sonnantes doivent être déposées lors de l'amélioration du bien-fonds. Nomination du dernier au conseil de Québec. Détails relatifs aux domestiques, choses agricoles nécessaires, etc.

Québec.  
26 janvier.

Murray à Amherst. Pas d'autre nouvelle que la trêve avec les Indiens de Pontiac. Le successeur d'Amherst n'a apporté aucun changement; ne sait pas, cependant, ce qu'il ferait s'il était réellement nommé commandant en chef. La proclamation royale donne grandement et généralement satisfaction. On met au crédit d'Amherst le succès des arrangements. Le secrétaire de Gage a laissé à Montréal les dépêches de Murray et de Burton; malheureuse conséquence que cela aurait eu si les officiers à demi-solde eussent désiré passer à la solde entière; les inclut maintenant et le supplie de mettre fin à l'affaire comme colonel en chef du régiment américain. Propose des dates pour les commissions et parle d'un cas d'échange récent.

Québec.  
26 janvier.

Murray à Burton. Remercie celui-ci de sa lettre. Holland partira avec sa commission par le paquet de novembre. On ne peut se dispenser, en Amérique, de Burton; les gouvernements militaires nécessaires dans les contrées de chasse. Espère qu'il ne partira pas (pour l'Angleterre) jusqu'à ce qu'il ait un régiment. Avantages d'être éloigné de la maison.

Québec.  
30 janvier.

Murray à Haldimand. Remerciements pour bienveillantes félicitations; désireux de l'obliger de quelque façon que ce soit.

3 GEORGE V, A. 1913

Québec.  
9 février.

Murray à Burton. Nomination de Burton aux fonctions de lieutenant-gouv. de Trois-Rivières, ne croit pas que celui-ci accepte. A été nommé gouverneur du Canada, en dépit de ses ennemis.

Québec.  
9 février.

Murray à Gage. A reçu lettre du 15 janv. Le gros paquet n'est pas sa commission mais un pardon sous le sceau privé. Peiné du meurtre des Indiens dans la Pennsylvanie; ne doute pas que le gouverneur découvrira et châtiara les coupables. Les ordres des 5 et 14 janvier ont été donnés aux troupes de son gouvernement.

Québec.  
10 février.

Murray à Burton. Envoie copie d'un extrait d'une lettre de lord Halifax concernant le papier-monnaie et les lettres de change et y joint une déclaration basée sur cette lettre qui, croit-il, devrait être connue dans les autres parties de la province. A écrit à Haldimand. Toutes informations nécessaires disponibles dans son propre district, mais doit s'en remettre à Burton et à Haldimand pour les nouvelles concernant Montréal et Trois-Rivières.

Québec.  
10 février.

Murray à Haldimand. Transmet lettre à Burton pour que Haldimand la lise. [Même sujet que la précédente]. Serait heureux de savoir, pour en informer Halifax, ce que le destinataire se propose de faire concernant la dite affaire.

Québec.  
10 février.

Murray au col. Christie, sous-quartier-m-g. Merci pour compliments. A donné instruction concernant les 30 charpentiers demandés. Le félicite à propos de son maintien probable dans l'état-major.

Québec.  
11 février.

Murray à "Mons<sup>r</sup> St. Taure" [Saint-Ours?]. Remercie des félicitations à l'occasion de sa nomination.

Québec.  
14 février.

Murray à lord Halifax. Voir C. O. 42. Vol. 25, pp. 51-60. Q. 2, p. 32.

Québec.  
20 février.

Murray à Edward Bisshopp, officier de marine de la province de Québec. Lui souhaite de la satisfaction dans ses fonctions, pas besoin d'un auxiliaire jusqu'à l'inauguration de la navigation. Propose de nommer à cette position un M. Warden.

Québec.  
16 février.

Murray à lord Colville. Félicite le dernier d'avoir été nommé à un commandement.

Québec.  
13 février.

Murray à Halifax (2 lettres). C. O. 42, vol. 25, pp. 27-30. Q. 2, p. 14, et C. O. 42, vol. 25, pp. 23-6. Q. 2, p. 12.

Québec.  
16 février.

Murray à Gage. Ne vient que de recevoir lettre du 1<sup>er</sup> janvier. Raisons démontrant que les vaisseaux français n'ont pas eu la possibilité de transporter sur le Saint-Laurent du matériel de guerre, les croiseurs de lord Colville et la marche constante de bateaux particuliers. Ne répond pas de ce qui pourrait se passer dans le golfe.

Québec.  
16 février.

Murray à George Ross. A reçu lettres de celui-ci du 14 oct. et du 10 nov. Insiste pour obtenir des explications touchant le compte pour vêtements des quatre bataillons. Divers détails ayant trait à des affaires personnelles, financières ou autres.

Québec.  
16 février.

Murray à M<sup>me</sup> Cranston. Règlement final des affaires entre les mains de celle-ci. Intérêt personnel.

Québec.  
16 février.

Murray à M<sup>me</sup> Coles. Même sujet—plus, toutefois, nouvelles relatives à la soumission des Indiens à Détroit; "le resté suivra bientôt."

Québec.  
15 février.

Murray à Nicholas Turner. Félicite d'avoir été nommé grand prévôt du Canada. Ne peut affirmer qu'on aura besoin d'un ou de plusieurs auxiliaires jusqu'à l'établissement du gouvernement civil.

Québec.  
19 février.

Murray à Halifax. Voir C. O. 42, vol. 25, pp. 119-21. Q. 2, p. 81.

Québec.  
20 février.

Murray au cap. Gardner. N'a trait qu'à des affaires personnelles. "Tout ici est dans le *statu quo*".

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 22 février. Lettre au major Abercombrie ayant trait aux *Yorks Diagnosticks* et à l'autorisation de négocier avec Brigstock ou autre corps pour obtenir une C<sup>ie</sup> pour Mills.
- 22 février. Lettre à James Baird, Downing Street, accusant réception de la commission du contrôleur Baird.
- 23 février. Lettre à Pitcher concernant l'ivraie, le trèfle et la phléole des prés et également autant de pommes greffées qu'il en faudra pour planter un verger de deux acres, à envoyer par le premier vaisseau partant de New-York.
- Québec.  
23 février. Murray à son frère [l'hon. George Murray]. Ses raisons d'employer George Ross au lieu de Calcraft comme son agent, avait promis à lord George Sackville d'agir ainsi. Ses affaires d'argent personnelles et autres relatives à sa famille.
- Québec.  
24 février. Murray au colonel Haldimand. A propos de la paye et des dettes de son neveu, etc.
- Québec.  
5 mars. Murray à Gage. Voir C. O. 42, vol. 25, pp. 95-8. Q. 2, p. 65.
- Québec.  
6 mars. Murray à Burton. Voir C. O. vol. 25, pp. 103-6. Q. 2, p. 72.
- Québec.  
6 mars. Murray à Haldimand. Voir C. O. 42, vol. 25, pp. 111-114. Q. 2, p. 76.
- Québec.  
5 mars. Murray à Halifax. Réponse à lettre de celui-ci (3 déc.) ayant trait à "Monsieur de Regaud Vaudreuil." Il ne peut pas prendre, à proprement parler, connaissance de l'affaire. Etablit les conditions de la validité des concessions faites sous le régime français; raisons pour lesquelles la concession n'a pu être enregistrée au Conseil supérieur, on ne devra pas ouvrir les livres et registres de ce conseil avant l'établissement du gouvernement civil; motifs pour lesquels, lui semble-t-il, une concession aussi étendue à été faite à un sujet français quand "toute la colonie devra tomber pendant la prochaine campagne". En parle comme d'un projet artificieusement désigné à servir les fins de la cour française. N'a eu connaissance d'aucun refus de permettre à Rigaud d'envoyer des fourrures chez lui. L'affaire Hocquart: transmet copie de lettres à lord Egremont de l'année précédente; partie du littoral en question soumis à l'inspection du gouverneur de Terre-Neuve. Connaît les intentions de S.M. "de faire observer très ponctuellement et religieusement le récent traité". S'est toujours efforcé de s'y conformer strictement.
- Québec.  
5 mars. Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 77-82. Q. 2, p. 54.
- Québec.  
9 mars. Murray à Haldimand. Est heureux que le dernier n'a pas détaché la milice, ce qui ne peut logiquement se faire avec le traité de paix. Gage aurait dû laisser cette affaire à lui ou à Haldimand. A soumis toute la question à Sa Majesté. Discute la question de la nomination de Burton en qualité de lieut.-gouv. de Trois-Rivières et de sa propre juridiction sur ce qu'on a récemment ajouté aux dépendances de Québec.
- Québec.  
6 mars. Murray à M. de Repentigny [en français]. Lui offre le commandement de 300 volontaires canadiens.
- Québec.  
9 mars. Murray à Halifax. Voir C. O. 42, vol. 25, pp. 115-18. Q. 2, p. 78.
- Québec.  
9 mars. Murray à sa sœur, M<sup>me</sup> Ferguson. Affaires personnelles de son neveu, Patrick Ferguson. [Acquisition d'une compagnie].
- Québec.  
9 mars. Murray à George Ross. Même sujet.
- Québec.  
11 mars. Murray à Haldimand. Concernant la levée de volontaires canadiens, etc. N'a pas de difficulté dans son district. Question d'ac-

cepter les services de ceux qui ont un congé de la cour française seulement.

Québec.  
11 mars.

Murray au 1<sup>er</sup> col. Christie. Approuve le mémoire concernant la concession des terres. Ne croit pas que les pouvoirs d'un quartier-maître général devraient être accordés dans un pays libre; ne consentira jamais à lui délivrer le mandat qu'il semble attendre.

Québec.  
11 mars.

Murray à Burton. Commissions et uniformes pour les volontaires canadiens. Préférences d'Haldimand pour la milice et objections contre la nomination de vieux officiers canadiens aux fonctions de commandant. Transmet copie de lettre à celui-ci.

Québec.  
17 mars.

Murray à M. de Repentigny. Raisons de regretter refus du dernier de commander le corps de volontaires canadiens.

Québec.  
22 mars.

Murray à Burton. Lettres des 16 et 18 mars reçues. Concernant intention d'un M. Hugues de se marier à une catholique. Remercie Dieu que "la maladie du mariage" n'a pas encore atteint Québec; ne suppose pas que les lois d'Irlande (comportant le renvoi de tout fonctionnaire qui épouse une catholique) aient force de loi en dehors de ce royaume. Détaille les difficultés qui se sont soulevées concernant le recrutement. Préjugé populaire que l'enrôlement signifie service à vie. Transmet mesures adoptées pour faire face aux choses imprévues de l'affaire.

Québec.  
22 mars.

Murray à Haldimand. Même sujet de l'enrôlement de volontaires. Inclut lettre précédente à Burton pour que Haldimand la lise.

Québec.  
26 mars.

Murray à Burton. Départ des compagnies de volontaires, offre du capitaine Fleurmont de lever des hommes. Demande s'il délivrera un mandat pour la subsistance du 27<sup>e</sup> régiment.

Québec.  
26 mars.

Murray à Haldimand. Même sujet; volontaires et mandat pour la subsistance du 27<sup>e</sup> régiment.

Québec.  
26 mars.

Murray au col. Christie. Relative aux termes du mandat de sir Charles Hardy. Les matériaux acquis pour le service royal devront être payés au prix du marché, règlements à cet effet: les matériaux nécessaires devront être obtenus. L'attitude des corps canadiens pendant la guerre avec les Indiens.

Québec.  
2 avril.

Murray à Burton. Nombre des hommes enrôlés par la presse dans le service, motifs d'agir ainsi. Il fallait conserver l'usage de la prérogative, mais il aurait été probablement dangereux de l'étendre outre mesure. Soumettra toute cette affaire au roi. Qualifie d'acte de Gage d'inconsidéré, précipité, tranchant. Haldimand annonce qu'il a cinquante volontaires; les hommes de Québec levés par la presse pourraient être remplacés par les volontaires, si Burton recrute un nombre suffisant de ceux-ci.

Québec.  
8 avril.

Au même. La levée par presse. A donné en entier ses raisons dans sa lettre du 2 avril. Est sûr que ce qui s'est fait à Québec n'a causé de tort à personne. Croit qu'il est "au moins douteux" qu'ils possèdent le pouvoir de lever de nouvelles troupes, mais, si cela est, ils ont certainement l'autorisation "d'enrôler par la presse des paresseux qui se prétendent sujets du roi". Assez de preuves pour convaincre les Canadiens qu'ils ne seront jamais écrasés par les obligations militaires sous le régime britannique. Définit la loi provinciale concernant le service militaire, les ordres du gouverneur sont des lois "dans notre situation ici." Interruption du commerce intérieur des céréales; permettra l'exportation avec certaines restrictions; transmet copie d'une proclamation à ce propos. Approuve refus de Burton d'accorder des passeports pour le trafic dans les con-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

trées supérieures. Est impatient de recevoir ses commissions et instructions; les représentations déraisonnables du peuple de Montréal aux lords du commerce; mauvais effets qui pourraient en résulter.

Québec.  
9 avril.

Murray à Haldimand. Félicite le dernier d'avoir levé une compagnie de volontaires; sera obligé s'il réussit à remplacer les dix hommes enrôlés par la presse. Approuve ce que Haldimand dit au sujet d'obliger les gens à déclarer s'ils désirent oui ou non demeurer sujets de S. M. Liste de ceux qui se proposent d'émigrer pourrait être envoyée en Angleterre. Il sera nécessaire d'accorder un autre mois pour l'enregistrement. Interprétation du traité.

Québec.  
9 avril.

Murray au col. Christie. Concernant le mémoire de Montréal aux lords du commerce, dont il a envoyé copie à Burton. Demande d'étudier la chose. Ne peut comprendre que les pétitionnaires se plaignent de choses "qui ne leur sont arrivées ou n'arriveront jamais tant que je les gouvernerai".

Québec.  
11 avril.

Murray à Burton. Même sujet. Pense que les Français "bien gouvernés, feront d'excellents sujets". Déclare que le grief contre la nomination d'un agent n'a aucun fondement. Explique la position de Cramahé en l'affaire. Croit que Burton est le meilleur juge de l'à-propos d'instruire le peuple français qui a certainement été trompé en cette occasion. Conduite des trafiquants anglais mécontents à l'endroit de Burton "prouve ce qu'ils sont, démontre combien ils sont prêts à faire le mal et avec quelle joie ils l'accomplissent".

Québec.  
12 avril.

Murray aux lords du commerce. Voir C.O. 42, vol. 1, pp. 371-4.

Québec.  
14 avril.

Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 183-6. Q. 2, pp. 129-131.

Québec.  
14 avril.

Murray à Gage. Divergence d'opinions concernant la méthode de lever des corps canadiens, enrôlés par la presse, etc. Lui souhaite succès. A promis que les Canadiens réintégreraient leurs foyers avant l'apparition de l'hiver.

Québec.  
14 avril.

Murray à Burton. A reçu des dépêches d'Angleterre et lettre du dernier, 9 avril; approuve entièrement le placard de Burton. Appris qu'Amherst a été bien reçu en Angleterre. Désire une organisation prompte et stable de la colonie; on y parviendra dans deux ans. Diffère d'opinion avec Gage concernant un détachement de la milice; a écrit au long au secrétaire d'Etat.

Murray à sa femme. Affaires personnelles seulement.

Murray aux lords du commerce. Voir C.O. 42, vol. 1, pp. 825-30.

Murray au cap. Evans, 28<sup>e</sup> rég. Au sujet de certains propos ridicules mentionnés dans lettre du dernier "lesquels n'ont aucun effet sur moi".

Murray à Edw<sup>d</sup> Bisshopp, officier de marine. A reçu lettre du 8 fév. Si on lui réserve la nomination d'un auxiliaire, ne songera pas à remplacer l'actuel titulaire, M. Isaac Werden. C'est à Bisshopp de décider de la chose.

Québec.  
17 avril.

Murray à Burton. A reçu lettre de celui-ci du 14 avril. N'a pas lancé et ne lancera jamais aucune proclamation en qualité de gouverneur, avant de recevoir ses lettres patentes. La proclamation concernant l'exportation des céréales n'est pas destinée à s'appliquer en dehors du district de Québec. Croit que le peuple de Montréal devrait être libre d'embarquer à ce port toute marchandise exportable, mais qu'on devrait acquitter les droits de douane au bureau du percepteur provincial à Québec. Règlera toutes disputes quand il

Québec.  
18 avril.

aura juridiction, ne se trouble pas des "remontrances, mécontentements et jalousies". Ajoute, dans un post-scriptum, que, ayant renoncé aux pouvoirs militaires de sa commission, conformément aux ordres à Gage, il n'interviendra dans nulle affaire des districts de Montréal et de Trois-Rivières à moins qu'il ne soit forcé d'agir ainsi.

Québec.  
23 avril.  
Québec,  
24 avril.  
Québec.  
23 avril.

Murray aux lords du commerce. Voir C.O. 42, vol. 1. pp. 383-6.

Au même. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 157-60. Q. 2, p. 107.

Murray à Halifax. Griefs de La Fontaine contre lui, transmet copie de sa lettre au conseil du commerce. Dit que La Fontaine est "haï et détesté par tous, bien qu'homme de talent extraordinaire". Motifs pour lesquels on a accordé au peuple un autre mois pour enregistrer le papier-monnaie. Il y en a plus dans le pays qu'il ne le croyait; la cour française n'avait pas envoyé d'agents pour l'acheter. Départ du corps de Canadiens pour Oswego. D'avis que le nombre d'émigrants venant des deux districts supérieurs sera peu considérable, s'il faut en juger par ceux de son propre district.

Québec.  
1er mai.

Murray à Gage. A reçu lettre du 4 avril. Sa lettre personnelle jointe au rapport de la cour martiale avait été délibérément adressée à Amherst; mais, marquée *O.H.M.S.*, elle aurait pu très bien être remise à Gage; maintenant la lui renvoie. Explique pourquoi la cour martiale fut convoquée. Parle d'un manquement affectant le public comme étant très simple (plain). Ce sera à lui de l'empêcher à l'avenir. A reçu, il y a longtemps, copie de la lettre des lords du trésor concernant les dispositions qu'on dit avoir été décrétées pour Québec; est assuré que les rapports et un double ont été envoyés à Gage. Ne signera pas maintenant le certificat des entrepreneurs sans ses ordres positifs. Certificats concernant qualité des marchandises remises au commissaire du roi; explique pourquoi il ne saurait avoir convenablement des intérêts avec eux, mais se conformera à ses ordres.

Québec.  
4 mai.

Murray à sa sœur, lady Stewart. Affaires personnelles et domestiques seulement.

Québec.  
11 mai.

Murray à . . . A vu une lettre que son assistant lui a envoyée; approuve ce qui y est écrit. Croit qu'il serait bon d'envoyer M. Porteous à Québec; louange de l'assistant, M. Mather. [Dispute concernant la farine—si elle était bonne ou mauvaise].

Québec.  
11 mai.

Murray à Burton. Ne sait qui recommander en cette affaire des vivres, détails au sujet de la farine en usage à Québec. Ses soupçons à l'égard de "certaines gens". Doit insister pour que Porteous soit envoyé à Québec, afin de déterminer la qualité de la farine en question.

Québec.  
18 mai.

Murray au lt-col. Irving. Droits à payer sur quarante *hogsheads* de rhum, expédiés de New-York pour les hommes du "bateau" royal. Motifs pourquoi il faut les acquitter.

Québec.  
26 juin.

Murray à lord Hillsborough. Remerciements pour les bontés à son égard. Transmet copie d'une lettre au secrétaire d'Etat concernant le P. Rambaud, S.J., qu'il appelle "la personne qui peut le mieux vous renseigner, non seulement concernant cette colonie, mais sur les nations indiennes habitant les régions septentrionales de ce continent de l'Ohio à la baie d'Hudson".

Québec.  
26 juin.

Murray à Halifax. Présente le P. Roubaud, S.J. Désir de celui-ci de renier publiquement "la religion catholique romaine" dans

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Québec; motifs pour lesquels il l'en a dissuadé et l'a envoyé à Londres. Sa "grande tâche" de "convertir une forte partie des Canadiens"; n'est pas trop connant; l'antipathie nationale "prédomine entièrement du côté des Canadiens" et des "fanatiques" de la Nouvelle-Angleterre; son entreprise de réformer la majorité des habitants de la colonie; détails concernant la "trop grande vénération de Roubaud pour le sexe", et les relations entre le gouvernement et le clergé, etc.

anciens systs  
plusieurs de N. A.

Québec.  
26 juin.

Murray à George Ross. Lui demande de verser au P. Roubaud \$10 par mois, jusqu'à nouvel avis, et de lui témoigner toutes les civilités possibles.

Murray à Gage. Lettre du 30 juillet reçue. Ordres relatifs à l'état-major américain ont été communiqués à la garnison de Québec. L'arrivée de sa commission de gouverneur créera peut-être un conflit et nécessitera l'interposition de Gage. Opinion de Haldimand concernant l'absence d'autorité du gouverneur civil dans l'armée; compte sur sa commission militaire de gouverneur [copie incluse]; ne s'occupera des troupes à Montréal ou à Trois-Rivières que s'il y est forcé. S'efforcera de maintenir le calme. Influence prédominante de Burton sur Gage.

Québec.  
20 août.

Murray à Burton. Son obligation de nommer des lieut.-gouverneurs; dépêche les deux doyens du conseil à Montréal et à Trois-Rivières. Demande au dernier de donner des ordres sévères aux postes d'en haut, de ne permettre à nul traiteur de les passer allant vers le haut; s'en tiendra rigoureusement à la proclamation de S. M. jusqu'à ce qu'il reçoive les instructions de S. M.

Saint-Jean.  
7 septembre.

Au même. Lettre du dernier reçue relative aux fourrures saisies pour le roi. A renvoyé l'affaire au bureau intéressé. Sera heureux d'aider M. "Babie" de toute façon, mais ne peut pas accorder des passeports pour les réserves indiennes avant d'avoir obtenu des instructions nouvelles de S. M.

Québec.  
21 août.

Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 253-6. Q. 2, p. 170.

Québec.  
22 août.

Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 257-60. Q. 2, p. 172.

Québec.  
20 août.

Au même. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 245-8. Q. 2, p. 166.

Québec.  
8 septembre.

Au même. Nomination des deux plus vieux conseillers en qualité de lieut.-gouv. (de Montréal et de Trois-Rivières) pendant l'intérim. Demande qu'on confirme sa nomination provisoire d'Irving et Cra-mahé.

Québec.  
8 septembre.

Murray à l'hon. Robert Cholmondeley. Accuse réception de sa commission. Son intention de réglementer tout ce qui concerne le revenu royal. Le remercie pour lui avoir permis de recommander la nomination d'un receveur général provincial. A provisoirement nommé son parent, Walter Murray. Prie M<sup>me</sup> Cholmondeley d'accepter quelques pelleteries expédiées.

Québec.  
10 août (?).  
Québec.  
10 septembre.

Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 221-4. Q. 2, p. 150.

Murray à Welbore Ellis, secrétaire de la guerre. A appris qu'Amherst fait rapport qu'il est inutile de nommer un chirurgien pour la garnison de Québec. Proteste énergiquement contre cela et démontre l'urgence de nommer quelqu'un. Recommande pour ce poste l'actuel chirurgien intérimaire.

Québec.  
16 septembre.

Murray à Gage. A reçu lettre du 27 août. Il est de nouveau question de sa commission militaire non supprimée par ses lettres

patentes de gouverneur. Croit qu'il sera nécessaire que le gouverneur, d'ici quelques années, commande les troupes provinciales sous le commandant en chef. Entend affirmer son autorité en qualité de gouverneur militaire de Québec jusqu'à ce que Sa Majesté en décide autrement.

Québec.  
16 septembre.

Murray à son frère, lord Elibank. "Complot aux fins de me dépouiller de mon commandement militaire est maintenant très évident". La lettre de Gage l'établit indubitablement. Espère qu'il conservera son poste de brigadier. Province doit être soumise au régime militaire. A part les troupes, il n'y a pas 50 sujets protestants dans la province: on doit choisir les magistrats parmi eux; leur autorité doit s'appuyer sur l'autorité du magistrat suprême sur les troupes; autrement "le brigadier doit, en fait, être gouverneur", pour l'oppression du peuple et au détriment de la province. Prie le destinataire de soumettre le cas au ministère anglais. Parle des pouvoirs illimités d'un commandant en chef en Amérique, de la nécessité d'un frein, d'un partage de l'autorité militaire dans ce vaste empire; est certain que les provinces ne se réuniront jamais; les gouverneurs civils et militaires sont sans pouvoirs à l'égard du commandant en chef. Ne peut gouverner la province s'il n'a autorité sur l'armée; les limites de ses pouvoirs seront déterminées par le gouvernement. La tâche de gouverner civilement un immense et populeux pays professant une religion différente, sans l'aide des troupes ou l'appui de la loi, serait au-dessus de ses forces. Qualifie les deux avocats venus d'Angleterre d'ignorants et d'après au gain.

Québec.  
20 septembre.

Murray à son frère, l'amiral Murray. Fait part au dernier qu'il a décidé de s'établir, jusqu'à la fin de ses jours, dans le nouveau monde et énumère les raisons de sa décision. Louange des Indiens. A reçu une lettre du fils de l'amiral Patrick.

2 octobre.

Murray à . . . . Croit qu'il a bien fait d'écrire aux commissaires des douanes, etc., à propos de sa lettre. Conseil sur la façon d'agir du destinataire à l'égard du lieut. Hill.

7 octobre.

Murray à Gage. A reçu lettres de celui-ci des 17 et 18 sept. Ne s'interposera pas au sujet de sa nomination au commandement des troupes montréalaises, bien que, de fait, il lui appartient de nommer cet officier; motifs de son abstention. Ajoute "que l'Angleterre règlera bientôt toutes choses".

7 octobre.

Murray à Burton. Même sujet. N'est pas d'avis que S. M. changera d'attitude à propos de cette affaire.

[NOTE. Les deux lettres précédentes sont raides et affectées, de convention.

8 octobre.

Murray à Gage. Relative à la commission de commissaire général des vivres à Ellis [copie incluse] et la députation à un M. Goldfrap. Attendra ses instructions à ce propos.

[Lettre non datée, omise: Murray à lord Hillsborough, même lettre qu'à pp. 100-1, datée du 26 juin 1764].

Québec.  
16 octobre.

Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25 pp. 299-302. Q. 2, p. 206.

Québec.  
16 octobre.

Murray à Oswald. Transmet pièces concernant sa commission militaire; différends avec Burton et Gage, etc., [voir lettres antérieures à ce sujet, 16 sept., à Gage et Elibank]. Le prie de le faire relever du gouvernement, si le gouverneur civil ne doit posséder aucune autorité militaire. Oswald devra décider de la convenance de livrer les lettres jointes au secrétaire de la guerre et à lord Halifax.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Québec.  
15 octobre. Murray à Ellis, secrétaire de la guerre. Même sujet. Allusion à sa lettre à Halifax.
- Québec.  
16 octobre. Murray à sir Harrie Erskine. Même sujet. Demande son aide à titre de vieil et fidèle ami. Expose l'affaire et mentionne sa lettre à Halifax.
- Québec.  
15 octobre. Murray à lord Eglinton. Même sujet. Annexe des pièces, copie de correspondance avec Gage, etc.
- Québec.  
27 octobre. Au même. Envoie lettre par son secrétaire, M. Cramahé, qui informera les serviteurs de S. M. de tout ce qui a trait au Canada. Vigoureux plaidoyer en faveur d'un "peuple misérable qui doit maintenant tout abandonner ou se soumettre à la persécution des plus cruels, ignorants et rapaces fanatiques qui aient jamais existés." "Les Canadiens-français, dit-il, sont peut-être la race la plus noble et brave de tout le globe" qui n'ont besoin "qu'on ne leur concède que certains droits" [comme catholiques] afin de "devenir le groupe d'hommes le plus fidèle et le plus utile dans cet empire américain". Lui demande, au nom de Dieu, d'obtenir sa retraite "si les lois papistes [pénales] doivent être appliquées avec rigueur au Canada", car il ne saurait voir la misère d'un peuple qu'il aime et admire. Louange beaucoup Cramahé.
- Québec.  
27 octobre. Murray à lord Elibank. Même sujet [presque textuelle]. A recommandé Cramahé pour le poste de l<sup>e</sup>-gouv. de Montréal. Informera Elibank "des intrigues des brigadiers, juges, avocats, et fanatiques" avec lesquels il lutte. Espère que Cramahé demeurera rapporteur de l'état-major américain, même s'il était nommé l<sup>e</sup>-gouverneur de Montréal.
- Québec.  
26 octobre. Murray à Ellis, secrétaire de la guerre. Transmet un relevé de la paye des officiers d'état-major, depuis la prise de Québec. Sera livrée par Cramahé. Recommande instamment de nouveau la nomination d'un chirurgien de garnison, favorise D<sup>r</sup> Mabane. Explique pourquoi il a envoyé Cramahé en Angleterre avant d'en avertir le commandant en chef.
- Québec.  
29 octobre. Murray à Oswald. Cette lettre est, en substance, la même que celle à lord Elibank du 27 oct. 1764, pp. 132-4.
- Québec.  
29 octobre. Murray à Halifax. [Personnelle]. Ses raisons d'écrire une lettre en règle au Conseil du commerce. Transmet copie de tout ce qu'il a soumis à celui-ci. Présente Cramahé. Remerciements pour courtoisie.
- Québec.  
29 octobre. Murray à Amherst. A reçu lettre par M. Lotbinière. Lui accordera toute l'attention possible. Nomination de Burton au poste de brigadier. Vues supposées d'Amherst concernant les pouvoirs militaires du gouverneur de Québec. Ne peut croire que les amis d'Amherst répandent ces bruits. Cramahé fera rapport à ce sujet. Autres affaires, échanges d'officiers, etc.
- Québec.  
30 octobre. Murray à lord Halifax. Différends avec Gage et Burton; état des affaires à Montréal; "le civil et le militaire sont des ennemis intéressés".
- Québec.  
30 octobre. Murray au rév. D<sup>r</sup> Barton. Lettre reçue, ainsi que les bibles et livres de prières. A demandé à Cramahé de remettre cette lettre et de le renseigner concernant la situation religieuse du Canada. Si l'on envoie des missionnaires, ils devront parler français et être des hommes modérés et de vie exemplaire. Le seul ministre protestant dans la province (le chapelain à Québec) ne possède pas ces qualités.

Québec.  
28 octobre.  
Québec.  
30 octobre.

Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 323-6. Q. 2, p. 224.

Murray à Robert Cholmondeley, apurateur général. A reçu l'aimable lettre du 4 août. A été occupé à établir le gouvernement civil provincial. S'emploiera maintenant à déterminer le revenu royal; présente Cramahé. Expliquera pourquoi les redevances sont trop élevées. Différence entre les seigneuries et les terres de la couronne. Nouvelles instances pour faire nommer son parent receveur général. Souhaite pouvoir persuader leur ami Brookes (le chapelain) "de fréquenter meilleure compagnie"; détails concernant difficultés avec officiers, etc.

Québec.  
10 novembre.

Murray à Burton. A reçu lettre du 7. L'a soumise, avec ses annexes, du procureur général qui a donné son avis concernant la libération du capitaine Payne. Fera tout son possible pour traduire en cour les délinquants.

Québec.  
11 novembre.

Murray au cap. John Fraser (Montréal). Lettre du 7 reçue. Regrette que "l'orgueil, la jalousie et l'ignorance" aient causé les désordres dont parle le dernier. Est reconnaissant à celui-ci et à Mitchelson d'entreprendre la tâche désagréable qu'il a imposé. Inclut, pour leur gouverne, des extraits de ses instructions. Manière de conduire la cause des magistrats de Montréal et de l'emprisonnement du capitaine Payne.

Québec.  
17 novembre.

Murray à Cramahé. Dit que, depuis le départ de celui-ci "des désordres graves ont eu lieu à Montréal", détails de "cette jolie affaire" inclus, ceux qu'il faut blâmer. Le prie de raconter cette histoire à tous leurs amis. Inclut lettre pour Halifax. Son mépris des déli-  
bérations du grand jury, etc., a complètement déconcerté ceux qui s'attendaient à du ressentiment de sa part. A nommé Monier, Mayben (?Mabane) et Marteil à la cour des plaids communs, etc. Détails concernant le juge en chef, le procureur général et autres. Le supplie de dire courageusement la vérité. Par.e, en post-scriptum, d'une délégation du grand jury et joint copie d'une lettre anonyme, etc., reçue par le chef et soumise à lui-même. Regrette maintenant de n'avoir pas intenté de procès à Burton pour ses agissements du 28 avril 1760.

Québec.  
17 novembre.

Murray à John Gray. Reconnaît son droit à une indemnité concernant la perception des douanes sur les spiritueux importés dans la colonie comme suite à son mandat du 1<sup>er</sup> oct. 1761. Le procureur général lui fournira les renseignements à cet égard.

Québec.  
17 novembre.  
Sans date.

Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 419-22. Q. 2, p. 348.

Murray à Elibank. Joint deux lettres de lui concernant la religion au Canada; a souci seulement de sa réputation. Inclut aussi copie d'une lettre de Gage. Pourra servir relativement à la prétention du gouverneur de commander les troupes provinciales.

Québec.  
18 novembre.

Murray à Burton. Paye des volontaires malades; les déboursés pour le corps canadien seront prélevés sur les dépenses imprévues de l'armée. Croit que Burton, Haldimand et lui devraient payer les compagnies de leur district respectif. Autres détails.

Pas de date.

Murray à Haldimand. Regrette d'avoir retardé de répondre à la lettre du dernier, a recommandé fortement l'affaire y mentionnée à ses amis de Londres. Confiant dans la réussite. Lettre précédente à Burton jointe.

Pas de date.

Murray à Oswald. Question concernant son commandement des troupes. Transmet copie de la lettre de Gage.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Québec.  
19 novembre. Murray à George Ross. Lui a adressé les lettres ci-jointes car elles sont pour lui d'une extrême importance et au cas où Cramahé n'aurait pas atteint Londres.
- 19 novembre. Murray à James Johnson. Reçu lettre de Johnson du même jour. N'a pas vu Walker depuis la réception de la lettre du grand jury et croit Johnson "mieux informé et plus porté qu'il est possible pour l'auteur de cette pièce faible et honteuse".
- Québec.  
1er décembre. Murray à Gage. Transmet copie de correspondance entre Goldfrap et l'agent des fournisseurs de vivres pour obtenir son intervention et ses ordres, et des relevés des provisions dans les magasins, etc. [Une liste des lettres mentionnées suit].
- Québec.  
30 novembre. Murray à Burton. Délèguera le cap. Brown pour licencier le régiment canadien. Il pourra s'arranger avec cet officier quant aux montants émis. Provisions pour les troupes, etc.
- Québec.  
6 décembre. Murray au rév. D<sup>r</sup> Barton. Besoin de ministres sachant l'anglais et le français. Recommande fortement un M. McPherson pour prendre soin de Montréal.
- Québec.  
6 décembre. Murray à Cramahé. Explique pourquoi les dépêches sont expédiées par New-York. Inclut le document qu'a fait signer le grand jury, mentionne le nombre insignifiant et le caractère méprisable des signataires. Souscriptions publiques en faveur de logements pour les officiers dans la ville haute; nécessité de casernes à travers toute la province.
- Québec.  
26 décembre. Murray au 1<sup>er</sup>-col. Christie. A reçu lettre du 25. Le paragraphe cité de la lettre de Québec est faux en ce qui le concerne. Le M. Knipe mentionné devra s'adresser à un tribunal.
- Québec.  
11 septembre. Murray au cap. John Fraser (personnelle). Croit que le destinataire doit s'être aperçu "que les pauvres diables de marchands" (à Montréal) "ont jusqu'ici été durement traités". Dit (apparemment) que le désappointement de Burton de n'avoir pas été nommé gouverneur civil explique beaucoup de choses. Adresse présentée par Walker et Knipe. Espère trouver le peuple de Montréal bien traitable. Walker et Knipe nommés juges de paix. Explique ses préférences pour les hommes fiers et ambitieux. Besoin qu'ils ont d'une bonne direction. Le procureur général responsable du délai concernant la commission de paix. Fraser sera juge en chef de la Cour inférieure. On devra surveiller soigneusement le P. Montgolfier, supérieur des sulpiciens. A nommé grand-vicaire, en remplacement de celui-ci, M. Marchand, curé de Boucherville. Prie Fraser de se renseigner à fond sur les sulpiciens, leurs terres, prérogatives, influence, charités, etc.

1765.

- Montréal,  
10 janvier. Murray à Gage. Querelles entre les troupes et les magistrats civils; craintes d'une révolte du 28<sup>e</sup> régiment; son arrivée avec le conseil; copie est jointe de correspondance avec Burton, donnant le résultat des enquêtes. Le régiment sera changé avant la fin du mois.
- Québec.  
10 février. Murray à Thos. Walker. Voir C.O. 42. vol. 2, p. 589 et 21668 Add. B.M.
- Sans date. Cap. Brittan, intendant de caserne à Québec, à Murray (copie). Indique des réparations nécessaires.
- Sans date. Murray au cap. Brittan (réponse), autorisant les réparations susdites.

- Pas datée. Au même. Fourniture du bois de chauffage à la garnison de Québec coûtera plus sous le gouvernement civil que sous le militaire. Donne ordre de faire inspection et rapport concernant les casernes, etc.
- Québec.  
2 mars. Murray aux lords du commerce. Voir C.O. 42, vol. 3, pp. 559-82.
- Même date. Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 483-6. Q. 2, p. 396.
- 31 mars. Murray à W. Gregory. Voir C.O. 42, vol. 3, pp. 525-8.
- Québec.  
Non datée. Murray à Goldfrap, sous-registrateur. Nécessité de faire examiner par un avocat français le registre du Conseil supérieur de Québec et de faire rapport sur les terres réunies aux domaines royaux. A autorisé M. Panet à rédiger ce rapport.
- 9 avril. Murray au juge en chef Gregory. Transmet le serment d'un nommé "Jaque Farly" et lui soumet l'affaire.
- 10 mai. Murray à Gage. Transmet la démission de l'enseigne Fraser, qui se propose de s'établir au Canada, demande qu'on lui accorde toute l'assistance possible.
- 13 mai. Murray à . . . Traite tirée sur lui, etc.
- 22 mai. Murray à Geo. Suckling, proc. général provincial. Son compte. Spécifie deux articles qu'il ne peut approuver et dit pourquoi.
- Québec.  
24 juin. Murray à Halifax. Voir C.O. 42, vol. 25, pp. 527-34. Q. 2, p. 424.
- Même date. Murray aux lords du commerce. Voir C.O. 42, vol. 2, pp. 473-80.
- 27 juin. Murray au major Brown, 28<sup>e</sup> rég. Concernant Walker et autres jurés montréalais et témoins pour la couronne contre les assaillants de Walker, etc., leur prétendue crainte des soldats du 28<sup>e</sup> rég. et peur de passer à la juridiction de Trois-Rivières. Donne des ordres stricts de ne permettre à aucun officier ou soldat du régiment d'aller à Trois-Rivières, excepté à titre de témoin.
- 1er juillet. Murray à Gage. Voir C.O. 42, vol. 4, pp. 475-8.
- Québec.  
1er juillet. Murray aux [lords du trésor]. Cinq lettres ont été tirées sur eux, leur montant, etc. Il faut indispensablement des fonds pour le maintien du gouvernement de S.M. à Québec.
- 15 juillet. Murray à lord Hillsborough. Présente et recommande M. Price, du Conseil de Québec. Annexe des pièces concernant un mandat de presse, démontrant l'autorité qu'assument des officiers militaires, et "la nécessité absolue d'obliger ces messieurs à rester dans certaines limites". Regrette de soumettre à Sa Seigneurie des pétitions, etc., relatives au fort Chambly; raisons de préférer un fort à Saint-Jean. N'attend ni paix ni succès tant que les officiers et soldats "qui ont gouverné ce pays pendant cinq ans avant l'établissement du gouvernement civil n'auront pas été rappelés". Motifs de communiquer ces choses dans une lettre confidentielle. Cite un extrait de sa lettre à lord Halifax, concernant querelle entre les troupes et les habitants de Montréal et les mesures qu'on devrait prendre. Recommande de nommer M. Price intendant de caserne à Québec.
- Québec.  
22 juillet. Murray à Richard Cumberland. Présente et recommande M. Price, chargé d'organiser une collecte au profit des incendiés de Montréal. Sa mission de "désabuser le monde" concernant les "nombreuses interprétations malicieuses" parties de Québec. Remerciements pour ses attentions envers Cramahé.
- Québec.  
20 juillet. Murray aux lords du trésor. Annexe relevé de compte pour droits payés à Québec sur des vins et spiritueux, depuis la conquête de la province, et explications s'y rapportant. Lettres tirées sur eux.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Québec.  
25 juillet. Murray à lord Hillsborough. Raisons d'expédier des doubles de tous les papiers envoyés par le cap. Cuthbert. Regrette le délai malheureux pour la colonie. A propos de McKenzie, dit que celui-ci est revenu "plus turbulent et stupide" que jamais; il se vante de devenir conseiller; la crédulité populaire "démontre la nécessité de rendre stable notre gouvernement le plus tôt possible". Mentionne les noms des principaux chefs de "la cabale", y compris le l<sup>col</sup>. Christie et le D<sup>r</sup> Brookes, chapelain.
- 27 juillet.  
Québec.  
29 juillet. Murray à . . . Inclut un ordre pour les troupes en garnison. Murray à Burton. A reçu des instructions d'Angleterre concernant le logement des troupes dans des maisons privées; s'occupera de la location à Montréal, craint d'éprouver des difficultés à cet égard. Le combustible, la literie, etc., seront fournis à l'armée par toute la province.
- 5 août. Murray à Gage. N'espère nullement de paix tant que le 28<sup>e</sup> régiment demeurera au pays. Critique sévèrement la conduite du major Brown lors du procès des émeutiers dans les régiments, annexe des représentations des juges de paix et autre correspondance (duplicata) relative à cette affaire. Refus du major Brown d'admettre le gouverneur de la province dans la capitale; sa conduite en conséquence et ordres de Burton au commissaire des vivres, etc. A donné à Burton des renseignements concernant le logement des troupes, location de maisons, etc.
- 14 août. Murray au major Brown. Lui enjoint de ne pas envoyer de détachements de la garnison de Québec sans en notifier le gouverneur ou celui qui commande en son absence. "Autrement, je serai obligé d'agir d'une façon qui me serait désagréable".
- 19 août. Murray à Gage. A écrit deux lettres importantes, restées sans réponse, envoie maintenant des doubles. Affirme que "Sa Majesté a déterminé" le commandement des troupes de la garnison de Québec; tous les ordres du commandant en chef devront être adressés au gouverneur ou à l'officier qui lui supplée en cas d'absence. Annonce l'arrivée du 52<sup>e</sup> régiment, retraite, achats, etc.
- 22 août. Murray à Thos. Ainslie, percepteur. Affaire des canons transportés par le *Peters*, en contravention avec les actes de Charles II et de Guillaume III.
- 22 août. Murray au major Brown. A reçu lettre. Avait déjà demandé au procureur général d'expédier "l'affaire en question."
- 28 août. Murray au major de brigade Skene. Erreur dans l'ordre transmis au gouverneur de la ville de Québec; indique la procédure régulière et retourne l'ordre.
- 31 août. Murray aux lords du trésor. Lettres tirées sur eux; droits sur spiritueux; sa propre dette envers M. Ross, etc. Reçu des droits sur spiritueux depuis la conquête, publié dans la *Gazette de Québec*.
- Québec.  
30 août. Murray aux lords du commerce. Transmet copie de lettres écrites aux lords du trésor, avec comptes s'y rattachant.
- 5 septembre. Murray à M. Chandler, intendant de caserne, Québec. L'informe que "le major général Burton n'a rien à faire avec lui". Il recevra ses ordres du gouverneur; lui envoie copie des ordres du commandant en chef du 11 août.
- Québec.  
7 septembre. Murray à Ellis, secrétaire de la guerre. Débarquement du 52<sup>e</sup> régiment, départ du 44<sup>e</sup>. Explique la nécessité des ordres du 28 août et du 2 septembre; inclut ordres et facture des sommes avancées au dernier régiment.

3 GEORGE V. A. 1913

- Québec.  
14 septembre. Murray aux officiers d'artillerie de S.M. à Québec. Leur ordonne de se réunir et d'étudier le coût estimatif des réparations, du combustible, etc.
- 16 septembre.  
Sans Bruit. Murray aux juges de paix de Montréal. A reçu leur lettre & examiné l'affaire du logement des troupes à Montréal. Leur donne l'autorisation requise d'agir à ce propos. Recommande du soin dans la dépense et la tenue de comptes précis et distincts. Consent à ce qu'ils nomment un agent.
- 17 septembre. Murray au 1<sup>er</sup>-col. Jones, 52<sup>e</sup> régiment. Concernant son pouvoir d'ordonner une cour d'enquête: la commission ci-incluse et l'ordre du commandant en chef règlent ce point.
- Québec.  
16 septembre. Murray à Gage. Comptes pour dépenses imprévues demandées par Burton aux officiers d'état-major de la garnison de Québec; transmet comptes à Gage et attend ses instructions à cet égard.
- 28 septembre. Au même. N'a pas reçu de réponse à ses lettres des 1<sup>er</sup> et 19 août. A ordonné la tenue d'une cour d'enquête concernant la dispute relative au commandement de la garnison de Québec et envoie copie conforme des délibérations, "afin que toute l'affaire soit soumise exactement à Sa Majesté."
- 2 octobre. Murray à Amherst. Explique pourquoi il n'a pas discuté "plusieurs affaires" avec lui et n'a pas demandé l'aide du dernier. A cependant, prié Ross de lui soumettre la chose, espère qu'Amherst consentira à le conseiller.
- 3 octobre. Murray à lord Adam Gordon. Lui est reconnaissant d'avoir démenti certains faux rapports, etc. Quelques "mensonges malicieux" qu'il devra combattre en Angleterre et récite fait par Cuthbert du succès des ennemis de Murray. Ne participerait pas au conflit et laisserait le champ libre à Burton et Christie n'était son affection pour "une race brave et vaillante," son amour de son pays, et sa propre tranquillité. Se demande en quoi le changement de ministère en Angleterre influera sur la colonie et lui-même. Croit qu'Halifax a encouragé Burton, &c., "à fomenter et à entretenir les factions suscitées par les traiteurs anglais venus ici" contre son gouvernement. Défend sa conduite; la cour d'enquête (au sujet du major Brown); transmet copie de la correspondance, documents y relatifs; le prie d'intervenir avec lord George Sackville. Donne un rapport favorable du 52<sup>e</sup> régiment. Lettre de Panet, qu'il recommande à ses bons officiers.
- 27 septembre. Murray au secrétaire de la guerre. Transmet des pièces concernant sa querelle avec le major Brown (refus d'admettre le gouverneur à la capitale), pour être soumises à Sa Majesté. Détails au sujet de la dispute: croit que Burton s'attendait à du secours de Gage; souhaite que l'affaire soit soumise à un conseil d'officiers généraux; justification de sa conduite. Explique son interprétation des pouvoirs accordés au gouverneur civil au sujet de la garnison québécoise; mentionne les lettres du secrétaire du 12 janv. et du 18 mai. A envoyé copie de celle-ci, avec remarques, au commandant en chef; s'en tiendra à sa décision jusqu'à ce qu'il reçoive les ordres de S.M. Considère que le gouvernement militaire de la ville de Québec est le plus insigne honneur qu'on puisse lui conférer.
- Québec.  
17 octobre. Murray à W<sup>m</sup> Gray, sous-shérif, Montréal. Relative à lettre du 1<sup>er</sup>-col. Christie, fournissant la substance des remarques du shérif concernant la mauvaise volonté des baillis de remplir leurs fonctions et des tentatives de corrompre le peuple de (Montréal); et le prie de

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

faire le récit complet de ce qu'il sait et de ses raisons de ne pas informer le gouvernement de l'attentat mentionné.

18 octobre.

Murray au cap. Carden (Montréal). A reçu lettre de celui-ci du 12 courant. Croit qu'il sera préférable de loger, pendant cette année, les soldats à Trois-Rivières dans les vieilles casernes. Expose sa position comme gouverneur civil à propos de cette affaire. Fournit divers détails et fait certaines recommandations.

9 octobre.

Murray à Burton. Concernant les injonctions aux paroisses près de Lachine de fournir des hommes pour les 16 bateaux en question. Ni le gouvernement ni la magistrature ne seront blâmés, s'il résultait des mesures prises, quelque préjudice au service. Les magistrats n'ont aucun pouvoir d'enrôler des marins par la presse; approuve leur conduite en cette affaire; explique ce qu'est le "special limited warrant" accordé au cap. Fraser l'hiver précédent. Motif de sa lettre au col. Christie en oct. 1764, critique la conduite de Christie: accusé d'avoir "abusé" de ses pouvoirs sous le gouvernement militaire; sera très prudent au sujet d'une autorisation générale de faire la presse. Le procureur général dit que les autorisations susdites sont illégales; n'en lancera pas pour le service des bateaux, dans les conditions actuelles, à moins d'être autorisé par Sa Majesté. Lui souhaite de régulariser ses convois de façon à ne pas entraver les semailles, "la moisson et le labourage." Partir avec un nombre d'hommes à cette époque serait les exposer à la famine et risquer d'appauvrir les magasins du roi. C'est une affaire de conscience pour lui; l'affaire devrait être faite par contrat. Son zèle pour les entreprises militaires du roi en dépit de "la calomnie, des intrigues et de la fourberie des intrigants". Ses instructions au cap. Carden.

9 octobre.

Murray aux juges de paix montréalais. Même sujet (autorisation de faire la presse pour les bateaux). Eloge de leur conduite en l'affaire, transmet copie de sa lettre précédente à Burton. Recommande beaucoup de patience, d'humanité et une tendresse infinie à l'égard des "nouveaux sujets". Instructions à Carden concernant les quartiers pour les troupes.

17 octobre.

Murray à Burton. A reçu lettres des 13 et 19 oct. La sienne du 9 (ci-dessus) est une réponse à la première, l'autorisation, adressée au cap. Fraser, à la seconde. Regrette la perte du vaisseau; espère que le commandant en chef ne permettra pas que la subsistance des troupes dépende de la sécurité d'un seul bateau. Voudrait savoir pourquoi les soldats n'aideraient pas au transport des provisions; dans les circonstances actuelles a délivré une autorisation à Fraser. Reproche à Christie d'avoir contesté l'autorité première de Fraser, le tient responsable de la "corruption" et du "poison" (parmi le peuple) dont il se plaint maintenant. Souhaiterait que celui-ci essayât de modérer les discours de Christie; les Canadiens seront inévitablement influencés par le constant dénigrement "d'un gouverneur qu'on rappellera immédiatement." Lui rappelle que "le gouverneur civil n'exerce pas le pouvoir coercitif de faire la presse pour "les services en question"; refusera absolument de délivrer une deuxième "autorisation de faire la presse" . . . . "cela est un juste avertissement."

Québec.  
23 octobre.

Québec.  
28 octobre.

Murray aux lords du commerce. Voir C.O. 42, vol. 5, pp. 95-98.

Murray à Cramahé. Remercie ce dernier pour ces nombreuses lettres et ses services envers la colonie. Services du major Mills et solde en qualité de major de place. Heureux que Cramahé ait fourni

3 GEORGE V, A. 1913

à Grenville un relevé des douanes et des revenus perçus dans le Québec; raisons de la publication de ces chiffres dans la "Gazette". Bills Martin: justifie sa propre conduite en l'affaire. Demande de recevoir avec civilité le porteur M. "Leveque".

11 novembre.

Murray à lord Adam Gordon. Relativement à ses différends avec Gage et Burton, annexe un paragraphe d'une lettre du premier (1); Burton a essayé de le mortifier de toute manière: "il a persisté à me donner des ordres" (2 & 3). Autorité qu'assumait Burton (4 & 5), rebuffade de la part de l'intendant de caserne (5); récit complet des agissements de Burton, etc. Renvoie le destinataire à sa réponse au gén. Gage (6); s'en remet entièrement au jugement de son correspondant.

Québec.

11 novembre.

Murray à Burton. Quantité de bois à fournir aux troupes. Attend les ordres de Gage concernant le poivre, le vinaigre, etc.

Québec.

11 novembre.

Murray à Oswald. Le remercie des peines prises pour justifier sa conduite (à Murray). A maintenant l'espoir que le *Colony* accostera heureusement. Parle confidentiellement de son succès sur ses ennemis militaires; les marchands anglais voit tout dans la vraie lumière, les Canadiens lui sont plus attachés que jamais. Se plaint, néanmoins, de manquer d'appui et d'encouragement de la mère patrie, le procès Walker, pénurie de jurés protestants à Montréal; le numéraire; misères suscitées à la province par l'Acte de la mutinerie en Amérique; leur conduite en cette affaire. Regret concernant le départ de sir James Cockburn; souhaiterait que le col. Oswald prît la succession de celui-ci.

Québec.

11 novembre.

Murray aux lords du commerce. Voir C.O. 42, vol. 5, pp. 29-34.

Québec.

11 novembre.

Murray au très hon. H. Seymour Conway. Félicite ce dernier de sa nomination. Espère que les affaires provinciales seront bientôt réglées. Cramahé a été plus d'un an en Angleterre concernant "plusieurs choses qui exigeaient un règlement immédiat," mais jusqu'ici rien ne s'est fait.

New-York.

20 octobre.

Gage à Murray. Lettre du dernier, comptes du Québec, estimations, etc. Se plaint que Murray n'a pas répondu à sa lettre du 17 fév. et qu'il a ordonné à Chandler, intendant de caserne, à Québec, de s'adresser à Burton pour sa paye; ne peut comprendre sa "volte face subite," etc. Approuve les réparations urgentes; l'intendant de caserne doit se conformer aux "Règlements généraux concernant les casernes en Amérique". Parle d'une lettre reçue de Burton relative à "sa conduite à Québec" et de ses plaintes au sujet du style très rude du chirurgien D<sup>r</sup> Mabane dans une lettre à lui. Ce sera le devoir de Gage "de soumettre toute la question au secrétaire de la guerre".

Québec.

11 novembre.

Murray à Gage. Réponse à la précédente. Sait que Mabane n'avait pas l'intention d'offenser Burton, à qui il avait ordonné d'inclure la lettre de Murray à lui Burton. C'est, admet-il, le devoir de tout officier d'appuyer et de maintenir l'autorité et la dignité des serviteurs de S.M., mais il ajoute que "si cette prescription eût été observée à l'égard du gouverneur et du gouvernement dans cette province, le public en aurait vu depuis longtemps les heureux résultats". Espère que les plaintes mentionnées "amèneront une enquête sur des personnes et des choses honteusement dénaturées.". Prêt à répondre de sa conduite, en tous points, au secrétaire de la guerre.

[Cette lettre est suivie d'une autre de Murray à Chandler, datée du 5 sept. (Voir cette date); d'une du même au D<sup>r</sup> Mabane (3 sept.)

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

contestant l'autorité de Burton sur le chirurgien de la garnison québécoise, et d'une de Mabane à Burton sur le même sujet].

Sans date.

Murray à Ellis (*le commencement de la lettre manque*). Raisons d'établir la cour de la prérogative dans la province; annexe une étude sur la question: droit d'Ellis aux "affaires testamentaires", fait connaître quelles en seront les conséquences: il "aura un droit à "beaucoup plus, ce qui renversera tout établissement que nous avons "fait et constituera des règles et une pratique dont n'a jamais joui "un être dans toute autre colonie des possessions de Sa Majesté"; croit "qu'une réponse au cas et aux interrogations règlera effective-  
"ment" le droit mentionné.

2 décembre.

Murray à Cardin. Inclut une ordonnance enjoignant aux habitants de fournir du bois de chauffage à un prix raisonnable. A reçu une lettre du supérieur des sulpiciens réclamant certaines maisons comme propriété particulière. Nomination du col. Robinson à l'intendance générale des casernes de l'Amérique septentrionale.

2 décembre.

Murray à Burton. A reçu lettre du dernier du 28 nov. Est heureux que le commandant en chef ait accordé l'augmentation de la quantité de bois. Autres articles pour lesquels son autorisation est requise.

Québec.

4 décembre.

Murray à <sup>Geo. Ross</sup> Cardin. Inclut une ordonnance enjoignant aux habitants "diffamée d'une manière insigne", allusions à diverses accusations: de s'enrichir, de gaspiller les fonds publics, de tyrannie—de ceci les Canadiens doivent être les meilleurs juges,—de blasphème (mots rapportés), c'est Walker qui lance cette accusation, désire être poursuivi pour diffamation. A impartialement soumis toute affaire publique au gouvernement de la métropole; a écrit à Conway demandant que son affaire "en vienne sans délai à une crise"; assertion de Burton qu'on lui a offert le gouvernement et qu'il a refusé. Ne peut se rendre compte pourquoi on a refusé une seconde audition à Cramahé; inclut des lettres pour lord G. Sackville et Amherst; ils peuvent lire cette lettre et ses annexes, s'ils le désirent. Les attaques contre son gouvernement militaire de Québec et "l'infailible protection" dont jouissent ses ennemis.

Liste des lettres tirées sur le trésor, etc.

Fin du volume I.

M. 898 C.

COLLECTION MURRAY.

*Copie des lettres à et de l'honorable James Murray, lieut.-général.*

1780-1782.

Volume VI.

1780.

14 mai.

La Minorque.

Murray à lord Ledespencer. Est parfaitement satisfait de ce qui a été fait concernant sa traite sur le bureau de poste pour £1000. Pourquoi les pièces justificatives n'ont pas été envoyées. Justifie sa conduite.

14 mai.

La Minorque.

Murray à Henry Sayer. Affaires familiales et personnelles; famille qui l'intéresse, etc. Espère que Sayer sera nommé secrétaire de la Minorque.

- 14<sup>e</sup> mai.  
La Minorque. Murray à W<sup>m</sup> Green. Affaires familiales et personnelles. La garnison anglaise de la Minorque se prépare à une attaque immédiate. Détails relatifs aux troupes et aux bateaux espagnols.
- Transfert par Murray (2 déc. 1779) à David Smith, de Methvin Castle, Pertshire, de vêtements, argent, etc., du 13<sup>e</sup> régiment. Procuration (12 mai 1780) à Alexander Gray, relative à la solde due à lui ou aux officiers et soldats de son régiment.
- 26 mai.  
Château Saint-Philippe. Murray à W<sup>m</sup> Green. Affaires particulières. Expose les "attributions du secrétaire" (de la Minorque), ses raisons de désirer la nomination de Henry Sayer.
- Sans date.  
(les pp. 15 et 16 déchirées.)  
27 mai.  
La Minorque. Murray à David Smith. Affaires personnelles et domestiques. A demandé un congé pour passer l'hiver dans la mère-patrie.
- Murray à Henry Sayer. Affaires particulières et domestiques; nomination de Sayer au secrétariat; ne s'occupera pas de la prétention d'un M. Olivar d'être nommé chapelain à Mahon. N'a pas reçu de missive de Jenkinson concernant sa lettre au roi; l'Angleterre, lui semble-t-il, est à la veille d'une guerre civile; congé demandé pour aller passer l'hiver au pays natal.
- 27 mai.  
La Minorque. Murray à MM. Ross et Gray, agents. A reçu leur lettre concernant le rapport du ministre des postes au Trésor. Inclut lettre à Robinson, etc.
- 28 mai.  
La Minorque. Au même. Inclut copie d'un paragraphe d'une lettre du receveur général de la Minorque à son assistant, relative au salaire de M. Whitham; en conclut que le sien a été payé jusqu'à la même date.
- 30 mai.  
La Minorque. Murray à David Smith. Affaires d'argent personnelles; comme placement préfère une hypothèque. "La probabilité d'une attaque semble disparue, pour cet été du moins"; les Espagnols ont assez à faire à pacifier "leurs sujets américains rebelles"; souhaite que "nous arrivions toujours à réconcilier les nôtres".
- 30 mai.  
La Minorque. Murray à Alex<sup>e</sup> Gray. Curateur pour sa nièce, Maria Murray, éducation de son homonyme à l'école d'Haddington, etc.
- 30 mai.  
La Minorque. Murray à James Murray. Paiement de sa pension et de son instruction; il est temps de choisir sa profession.
- 13 juin.  
Mahon. Murray à George Ross. Divers billets tirés sur le commis de son secrétaire; motifs de protester les billets [allusion aussi aux billets du cap. Johnson dans deux lettres y attachées].
- 14 juin.  
La Minorque. Murray à Henry Sayer. Très content de la nouvelle de la nomination du dernier au secrétariat de la Minorque qu'apporte sa lettre du 16 mars. Le secrétaire intérimaire à la Minorque, agent du gouverneur à Londres, etc. Conseille de régler l'affaire avec Jenkinson.
- 15 juin.  
La Minorque. Au même. N'a reçu aucune lettre du bureau de lord Hillsborough, depuis le 28 février, concernant sa recommandation de "M. Anthony Segui et Ximenes, etc". Attribue le délai "aux intrigues de cet impudent "d'Olivar"; désire être "informé de tout ce qui a trait à l'affaire"; impatient que le Conseil privé fasse enquête sur tout cela. [P.S. 15 juin 1780]. Traités reçus et acceptés.
- 19 juin.  
Mahon. Murray à M. d'Anjou. Question de savoir si "dans la situation actuelle un Français peut recouvrer une dette d'un sujet du roi de Grande-Bretagne" devant les tribunaux minorquins. Donne l'opinion d'un juge et explique le seul mode de procédure; est chagrin de l'informer qu'il est très douteux que le débiteur "possède un schelling en ce monde". Craint qu'il ne soit trop tard pour recouvrer certaines gravures mentionnées et de valeur nulle pour tout autre que lui.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 296

- Pas datée. Alex. Small à Murray. Ses "expériences concernant les effets de petites doses de tartre émétique".
- 9 juillet. Murray à David Smyth. Gérance de ses propriétés dans Sussex.  
La Minorque. Est d'avis que l'ennemi vise avec détermination la supériorité dans les Indes occidentales, n'a "d'espoir que dans l'esprit et la bonne fortune de mon vieil ami, sir Geo. Rodney". Rapporte que "les Français et les Espagnols nous ont tous deux abandonnés". Gibraltar et la Minorque sont plus propres "à la pompe et à l'ostentation qu'à des fins utiles", s'étonne que "dans les projets prescrivant l'économie, on n'ait pas songé à abandonner les deux". Parle dans un post-scriptum, de son testament, etc.
- 9 juillet. Procuration à Gray et Cuthbert (10 juillet 1780) au sujet de sa  
La Minorque. solde et de celle du régiment ou de la garnison dont il recevrait le commandement.
- 9 juillet. Murray à Cuthbert. Concernant la procuration ci-dessus. Rai-  
La Minorque. sons de le constituer son agent; affaires d'argent, etc.
- 9 juillet. Murray à Dingwall. Affaires personnelles et pécuniaires, etc.  
La Minorque. Rappelle avoir nommé Cuthbert son agent.
- 9 juillet. Murray à Ross et Gray. £10,000 à payer, à son compte, à John  
La Minorque. Dingwall, pour placement.
- 10 juillet. Murray à Sayer. Affaires particulièrement d'argent. Olivar in-  
La Minorque. trigue pour être nommé recteur de Mahon; "désappointement du "brave Rodney provoqué par la lâcheté de la situation de son pro-  
"pre cap. Clinton, et vos attroupements factieux maudits" [*Emeutes de Gordon*] "suffit à faire rougir de son pays un honnête homme".
- 11 juillet. Murray à Mlle Milward. Concernant sa nièce, Maria Murray, ses  
La Minorque. propriétés de Sussex, etc. Menace faite il y a deux mois d'attaquer la Minorque, l'ennemi a "une plus belle partie en vue" dans les Indes occidentales; blâme les capitaines de Rodney pour avoir failli à la tâche de l'appuyer convenablement. Met leur conduite en contraste avec celle de "notre cousin Cranston" en route pour Gibraltar.
- 11 juillet. Murray à W<sup>m</sup> Green. A prié Maria Murray de rencontrer le der-  
La Minorque. nier à Beauport (sa propriété de Sussex) et de se charger de tout, etc.
- 11 juillet. Murray à l'hon. George Murray. Remerciements pour ses égards  
La Minorque. envers sa nièce, Maria Murray. Vient de recevoir le récit du combat de Rodney; supériorité des manœuvres françaises. L'ennemi ne semble croire que la conquête de la Minorque "ne vaudrait pas le sang et l'or" qu'elle coûterait; le sort de Gibraltar et de la Minorque dépend des succès espagnols dans les Indes occidentales". "Nos possessions méditerranéennes sont moins précieuses pour nous que la "moindre de nos îles à sucre". L'insolence grandissante des Maures depuis l'abandon de la Méditerranée par les flottes anglaises. Est heureux d'avoir la compagnie de sir W<sup>m</sup> Draper, mais pense qu'il devra "griller ici encore quatre ou cinq ans".
- 9 juillet. Murray à David Murray. Affaires personnelles, domestiques et  
La Minorque. financières, placements, etc.
- 13 juillet. Murray à son bailli, Lovell, à Beauport [propriété de Sussex].  
La Minorque. Administration et gérance de ses propriétés.
- 13 juillet. Murray à Edward Milward. Même sujet. Lui demande de lire  
La Minorque. et d'envoyer la lettre ci-dessus à son bailli.
- 13 juillet. Murray à sa nièce, Maria Murray. Affaires personnelles et fami-  
La Minorque. liales. Diverses instructions concernant les civilités, remerciements, etc.

- P.S. à la lettre de Dingwall du 9 juillet (*voir plus haut*).
- 11 juillet.  
La Minorque. Murray à Gray et Cuthbert. Concernant les £12.10 à payer à Dingwall; billets inclus.
- 26 juillet.  
Mahon. Murray au gén. Elliott (à Gibraltar). Plaisir de recevoir lettre (2 juillet) du dernier. Usage de brûlots contre Gibraltar et des 48 grands bateaux à rames (espagnols) bâtis à la Majorque. Fera tout en son pouvoir pour lui envoyer "toute sorte de rafraîchissements" disponibles à la Minorque. Expose les difficultés de transport. Les succès de Clinton en Caroline devraient produire d'excellents effets, croit que "la campagne se terminera glorieusement" si la nouvelle est confirmée de la prise, par l'amiral Greary, de 70 bateaux français des Indes occidentales. Mentionne "Mons<sup>r</sup> Terney"; campagne de Clinton; perspectives de paix en Amérique; ses craintes pour la Jamaïque, etc.
- 25 juillet. Deuxième P.S. à sa lettre à Sayer du 10 juillet (*q.v.*). Espère que celui-ci a reçu du bureau sa commission (à Murray) en qualité de vice-amiral. Désirerait savoir si des émoluments sont indiqués; sa dispute avec le juge de la cour de vice-amirauté à cet égard. Aimait passer les trois mois chauds de l'an prochain dans les montagnes du Piémont.
- 3 août.  
La Minorque. Murray à Sayer. A été obligé de suspendre le juge de la cour de vice-amirauté. Doubles des lettres adressées aux lords Sandwich et Hillsborough.
- 3 août.  
La Minorque. Au même. Concernant les lettres incluses, expédiées par voie française.
- 3 août.  
Mahon. Murray au D<sup>r</sup> John Burrowes, régistrateur de la cour de vice-amirauté minorquine. Rapportant la suspension de son assistant et du juge susdit.
- 4 août.  
La Minorque. Murray à Chamier. Trois boîtes de miel minorquin adressées au consul de S.M.B. à Ostende pour être expédiées à son adresse en Angleterre, etc.
- 4 août.  
La Minorque. Murray au consul de S.M.B. à Ostende (John Peter). Même sujet.
- 9 août.  
La Minorque. Murray au D<sup>r</sup> John Burrowes. Visite projetée de ce dernier à la Minorque. Il sera favorable à son intérêt de s'occuper de son poste "très lucratif".
- 16 août.  
Mahon. Murray à Cuthbert. Billet à ordre du cap. Townsend, 88<sup>e</sup> régiment, inclus.
- 7 juillet.  
Paris. Copie d'une lettre du marquis de Lévis à l'hon. général Murray touchant le cap. Richard Johnston. (En français). Capture de Johnston, ses attentions pour lui; difficultés monétaires de Johnston; une traite tirée, etc. [Inclut copie de la correspondance relative aux affaires ci-dessus].
- 20 août.  
La Minorque. Murray à l'hon. col. Mackenzie. Remerciements pour lettre reçue. Lui envoie de "menues choses", pots de miel, du vin, etc.
- 21 août.  
La Minorque. Murray au général Elliott (Gibraltar). Relativement au miel expédié par un corsaire; "toutes choses acceptables" pour sa garnison expédiées par le présent vaisseau, etc.
- 20 août.  
La Minorque. Murray au marquis de Lévis. Réponse à lettre du 7 juillet concernant le cap. Richard Johnston. Croit que "les deux Indes et l'Amérique septentrionale . . . le priveront" de la réputation qu'il désire acquérir en défendant la Minorque. Sa retraite probable à sa propriété de Sussex; aimerait passer, si possible, par la France.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 20 août.  
La Minorque. Murray à Gray et Cuthbert. Même sujet (cap. Johnston). Leur ordonne de payer à vue toute traite tirée sur eux par le marquis de Lévis.
- 20 août.  
La Minorque. Au même. Même sujet. Inclut copie des lettres de Lévis.
- 20 août.  
La Minorque. Murray au duc de Buccleugh. Recommande la promotion du cap. Scott. inclut pétition au roi à ce sujet.
- 22 août.  
La Minorque. Murray au très hon. Charles Jenkinson. Même sujet. Raisons de demander intervention du dernier.
- 24 août.  
La Minorque. Murray à Sayer. Suspension du juge de la cour de vice-amirauté. S'attend à l'attaque des flottes combinées de France et d'Espagne. N'a que 1400 hommes, non 3000, comme l'ont publié des journaux anglais. L'attaque une fois certaine, on devrait contredire cette information, en justice pour lui et la garnison.
- 26 août.  
La Minorque. Murray au col. Scott. Pourquoi Townsend porte les dépêches au lieu de "Scotty" (cap. Scott), duquel il envoie les lettres de créance. Motifs de prévoir une attaque simultanée des Français et Espagnols; mais croit difficilement l'intention sérieuse. Peut tenir jusqu'à ce que la flotte arrive d'Angleterre. Compte sur une paix honorable, si les nouvelles concernant Clinton, Terney, etc., publiées dans la "Gazette de Barcelone" sont vraies. Réitère qu'il est impossible de mettre 1400 hommes sous les armes; est déterminé à accomplir son devoir "comme un vrai Calédonien".
- 26 août.  
La Minorque. Murray à Gray et Cuthbert. Les autorisant à avancer, en la portant à son compte, une somme n'excédant pas £1200 afin d'acquérir un grade de major pour le cap. Walter Scott.
- 28 août.  
La Minorque. Murray à Sayer. Inclut copie d'une lettre du juge Sutherland (de la cour de vice-amirauté, suspendu). "Elle fait connaître l'homme". Lui accordera le mépris qu'elle mérite. En a envoyé copie aux lords Hillsborough et Sandwich.
- 27 août.  
La Minorque. Murray au marquis de Lévis. Demande un passeport à travers la France et de Marseilles pour la femme du "naval officer" à la Minorque (M. Harris).
- 18 septembre.  
La Minorque. Murray au gén. Elliott. Lettre du 4 sept. reçue, ainsi qu'annexes destinés aux lords Hillsborough et Amherst, lesquels ont été envoyés. Etonné de la "déclaration sans précédent de l'empereur du Maroc"; craint qu'Elliott n'en sente les mauvais effets. Moyens de fournir à la garnison de Gibraltar des provisions fraîches.
- 2 octobre.  
Mahon. Murray à Gray et Cuthbert. Traite à être tirée sur eux par le cap. Hugh Lawson.
- 30 septembre.  
La Minorque. Murray à Sayer. Ne s'attendait pas que ce dernier leur ferait l'affront de nouvelles sollicitations concernant Olivar (aumônerie de Mahon). Discute à fond la chose, le blâme pour avoir manqué de prendre des mesures pour l'éclaircir et fait des choses dont, en sa qualité d'agent de Murray, il aurait dû s'abstenir. Le prie de parcourir la correspondance incluse; ne pense pas que le Conseil privé "encouragera et établira la simonie". Si Olivar est appuyé, S.M. devra nommer un autre gouverneur et un autre lieutenant-gouverneur; lui et Draper "ne peuvent accomplir l'impossible", décidé d'employer Harding (beau-frère de H. Pelham) plutôt qu'Olivar. Désirerait savoir pourquoi on a retardé la présentation du D<sup>r</sup> Sequi au rectorat (de Mahon), blâme Olivar pour cela. Affaires familiales.
- 4 octobre.  
La Minorque. Murray à Dingwall. Principalement ayant trait à des affaires domestiques et monétaires. Le gén. Robertson est l'homme le plus capable d'assurer une réconciliation avec les Américains.

- 6 octobre.  
Mahon. Murray à "M. de Bertin, commissaire ordonnateur des Classes de la Marine à Marseille" (en français). Le remercie pour ses civilités envers M. Pringle et ses compagnons de travail et sollicite la même courtoisie à l'égard du cap. Scott, en route pour l'Angleterre.
- 7 octobre.  
Mahon. Murray à M<sup>me</sup> Pelham. Rapport favorable sur "notre ami Young Wulf". D'avis que l'ennemi veut tenter la conquête de Gibraltar et de la Minorque "dans les Indes occidentales". Demande une recommandation spéciale au frère de la destinataire, Harding, concernant ses "affaires judiciaires" devant le Conseil privé, etc.
- 6 octobre.  
La Minorque. Murray au D<sup>r</sup> Small. Détails concernant propriété de Sussex, affaires personnelles, etc. Obligation de suspendre le juge Sutherland; n'a pas eu un instant d'inquiétude à propos de lui.
- 8 octobre.  
La Minorque. Murray à Anthony Chamier. Les intrigues d'Olivar pour obtenir le rectorat de Mahon; affirme "qu'il est impossible au D<sup>r</sup> Olivar de tenir tout bénéfice ici"; croit que "Wright intrigue toujours avec quelques fonctionnaires inférieurs dans le bureau" [du secrétaire d'Etat]. A transmis une liste de tous les documents envoyés au secrétaire d'Etat, à son avocat, M. Harding. Ses raisons de préférer faire un rapport privé à Chamier.
- 8 octobre.  
La Minorque. Murray à lord George Germain. Promotion de son ami Scott; désire passer la saison estivale dans les montagnes savoyardes; plans de l'ennemi, un régiment propre, etc.
- 8 octobre.  
La Minorque. Murray à M<sup>me</sup> de Lombard. Son désir de traverser la France. Recommande son "parent, le cap. Scott" à la protection; attentions facilitant aux Anglais leur voyage en France, etc.
- 6 octobre.  
Mahon. Murray à M. Passel, officier du port à Toulon. Le prie de rendre agréable le séjour en France de son ami Scott.
- 8 octobre.  
La Minorque. Murray à Gray et Cuthbert. Instructions d'avancer à Scott toute somme nécessaire pour l'acquisition d'un grade de major. Autres affaires financières personnelles.
- 9 octobre.  
La Minorque. Murray au marquis de Lévi. Désireux que "ce qui est inclus" lui parvienne; cap. Scott prié de le remettre, sollicite pour celui-ci la protection de Lévis.
- 9 octobre.  
Mahon. Murray à l'hon. Thomas Erskine. A ordonné à Sayer de retenir Harding et lui pour toutes les futures affaires judiciaires; regrette qu'Erskine soit retenu pour Olivar; soupçonne lady Cecilia Johnston d'avoir recommandé Olivar à sa protection; a confiance que sa propre cause est juste; opinion sur Olivar, etc.; vente de sa propriété de Sussex.
- 9 octobre.  
La Minorque. Murray à Sayer. Affaires relatives à son domaine de Sussex [Beauport].
- 29 octobre.  
La Minorque. Au même [non envoyée]. Propriété de Sussex, Olivar, secrétariat de Sayer, etc. Insiste pour régler et clore son compte.
- 2 novembre.  
La Minorque. Murray à sir James Murray. Affaires personnelles principalement. Conquête de Gibraltar et la Minorque "en Amérique". La dernière lettre de sir James confirme son opinion. "L'Amérique ne peut être recouvrée"; inquiétude au sujet de la Jamaïque et des colonies à sucre.
- 2 novembre.  
La Minorque. Murray à lord George Germain. Demande assistance et protection en faveur de son héritier et neveu, sir James Murray. Personnelle.
- 2 novembre.  
La Minorque. Murray au gén. Amherst. Même sujet. Ne peut se persuader qu'il est "oublié ou négligé" de lui, sûr qu'il peut se défendre à la satisfaction du destinataire et celle de lord Amherst. Personnelle seulement.

## DCC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 2 novembre.  
La Minorque. Murray à Jenkinson. Même sujet (son neveu). A reçu des lettres du gén. Elliott, de Gibraltar, satisfait des effets à lui expédiés de la Minorque.
- 2 novembre.  
La Minorque. Murray à George Ross. Affaires monétaires personnelles, etc. Lui demande de faire remettre les lettres incluses à son neveu, sir James Murray. Affaire du cap. Johnston, traites tirées, etc.
- 2 novembre.  
La Minorque. Murray à Dingwall. Affaires monétaires personnelles (*voir* lettre à Ross); redevances de Sussex, traites et lettres annexées, etc.
- 4 novembre.  
Mahon. Murray à Sayer. Olivar, présentation de Sequi au rectorat de Mahon; administration de son domaine; fermeture de compte, etc. A écrit au secrétaire d'Etat concernant le rectorat de Mahon.
- 4 novembre.  
Mahon. Murray à Edgar. Transmet procuration autorisant perception des redevances de Sussex, etc. Détails complets concernant gérance de ses biens. Personnelle.
- 5 novembre.  
La Minorque. Murray à Sayer. Réclamation concernant les frais des funérailles du consul Whitham.
- 6 novembre.  
Au même. Gérance de propriété de Sussex. Position pour son beau-frère, W. Green, etc.
- 17 novembre.  
Murray au cap. Scott. A appris les infortunes du dernier. Tient Heard responsable de ce que Scott a été conduit à Alger et ainsi retardé dans l'accomplissement de sa mission. Inclut une lettre de crédit au consul à Nice.
- 24 novembre.  
Mahon. Murray au cap. Richard Johnston. Sa démission, affaires pécuniaires, etc. Personnelle seulement.
- 30 novembre.  
Mahon. Murray à George Ross. Affaires pécuniaires, placements, etc. Personnelle seulement.
- 30 novembre.  
La Minorque. Murray à Gray et Cuthbert. Affaires pécuniaires personnelles.
- 30 novembre.  
La Minorque. Murray à W<sup>m</sup> Green. Nomination du dernier au poste de capitaine des ports de la Minorque. Confidentielle.
- 30 novembre.  
La Minorque. Murray à Jenkinson. Même sujet. [Recommande Green pour la vacance].
- 30 novembre.  
La Minorque. Au même. Même sujet. [Recommande Sayer à la position vacante].
- 30 novembre.  
La Minorque. Murray à Dingwall. Affaires pécuniaires personnelles.
- 30 novembre.  
La Minorque. Murray à Cuthbert. Même sujet. "Fourberie de Gray à l'égard de M. Dingwall".
- 2 décembre.  
Mahon. Murray à H. Sayer. Poste de capitaine des ports minorquins. Pourquoi il a recommandé Green à Jenkinson. Affaires personnelles. Le remplacement de Clinton par Cornwallis n'est pas aussi décourageant que celui de Sayer "en ce qui concerne l'Amérique". Eloge de la victoire de Cornwallis.
- 16 décembre.  
La Minorque. Murray à Crawford & Co. A reçu leur lettre du 20 octobre. Le vaisseau en question a été immédiatement secouru par les agents du corsaire qui l'amena à la Minorque.
- 22 décembre.  
Mahon. Murray à Cuthbert. Affaires pécuniaires personnelles et régimentaires, etc., surtout personnelles.
- 23 décembre.  
Mahon. Murray à M. Bertin, gardien du port à Marseilles. Complaisances demandées en faveur de Scott, etc. (En français).

1781.

1781.  
12 janvier.  
Mahon. Murray à Dingwall. Inclut des lettres de change pour placement. D'avis que la déclaration de guerre avec la Hollande causera une fluctuation dans les fonds publics.

- 20 janvier.  
La Minorque. Murray à Edgar. Recommande un jeune Whitham à sa protection et à ses attentions.
- 20 janvier.  
La Minorque. Murray au rév. M. Wheatear. Même sujet.
- 26 janvier.  
Mahon. Murray au gén. Elliott (Gibraltar). Nouvelles d'Angleterre, guerre avec la Hollande, expédition de dépêches, etc.
- 26 janvier.  
Mahon. Murray au col. McKenzie, 73<sup>e</sup> rég. Fournitures reçues et envoyées.
- 16 février.  
La Minorque. Murray à W. Green. Affaires pécuniaires personnelles.
- 16 février.  
La Minorque. Murray à Robert Hunter. Paquet pour le cap. French reçu, et sera livré.
- 11 février.  
La Minorque. Murray à H. Sayer. Concernant Olivar; affaires anglaises; les ministres et son administration de la Minorque; suspension du juge Sutherland; sa démission, entreprises privées, etc. Surtout d'un caractère confidentiel.
- 16 février.  
La Minorque. Murray à Dingwall. Concernant les lettres de change incluses.
- 22 février.  
La Minorque. Murray à Milward. Affaires personnelles seulement.
- 22 février.  
Mahon. Murray au gén. Elliott. Eloge du cap. Gibson. Pourquoi sa lettre est si courte.
- 22 février.  
Mahon. Murray à Evrett (percepteur des douanes à Hastings). Relatif au vin, etc., envoyé à lui et autres.
- 1782-1783.  
20 mars, 1783.  
Beauport. Murray à Green. Affaires personnelles seulement.
- 20 février, 1782.  
Mahon. Murray à lord Mansfield. [Copie]. Transmet tous les documents se rapportant au siège du fort S. Philippe [la Minorque]. Doit demeurer jusqu'à ce que toutes les troupes soient embarquées. Critique Draper et ses amis; affirme que le fort eût pu résister encore deux mois. Demande un procès public pour "son honneur et sa justification".
- 21 février, 1782. Murray à sir Horace Mann. Ira en Italie, aussitôt que la garnison minorquine sera "commodément embarquée et en sûreté". Lui envoie copie de la lettre à lord Hillsborough, touchant la reddition du fort Saint-Philippe.
- 21 février, 1782.  
Mahon. Murray à John Parker, com. le brick de S.M. le *S. Philip's Castle*. Lui ordonne de demeurer à Leghorn jusqu'à son arrivée à lui-même.

Fin du vol. VI.

M. 898 D.

Lettres au et du général Murray.

1759-1789. *vol. 3*

- 19 mars, 1764. Commission à Murray en qualité de gouverneur de Québec. Voir *Shortt & Doughty, Documents constit.*, p. 102.
- 23 octobre, 1763. Murray à Geo. Ross. Voir *Copie de lettres de Murray, 1763-65*, pp. 6-7.
1759.  
Collection Murray,  
1ère liasse,  
10 juin,  
Louisbourg. Rollo au col. Alex. Murray. Le porteur, cap. Stobo, est en état d'indiquer les "avenues à la place" (Québec) et de fournir d'autres renseignements précieux, ayant été prisonnier à Québec pendant

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

cinq ans. Détails concernant son évasion; l'attaque du fort Amherst par les Français; nul vaisseau à Québec quand Stobo la quitta; le chiffre des troupes françaises. Rapporte que la milice française s'assemble à Saint-Jean, sur la rivière Sorel.

28 octobre.  
Louisbourg.

Thomas Ainslie à [Murray]. Rapporte les victoires anglaises en Europe, détails sur la victoire de Boscawen dans la Méditerranée. Le félicite de ses succès à Québec, aurait été avec lui, n'étaient les raisons mentionnées.

2 janvier, 1758.  
Londres.

Andrew Stone à M. Collier. Malaise de Murray au sujet des troupes destinées à l'Amérique. Diverses propositions concernant ce qu'on devrait faire.

11 août, (.59).  
St-Antoine.

Murray à l'amiral Holmes. [Copie]. Opérations principales des vaisseaux et troupes sous leur commandement respectif; destruction des vaisseaux ennemis dans la rivière; opérations sur terre et sur mer, etc.

Québec.  
5 octobre.

Townshend à Murray. Diverses affaires personnelles. Propose d'apporter en Angleterre des originaux de ses [à Murray] lettres, "car notre preuve ne peut être trop authentique"; aussi copie de l'écrit de Murray à Wolfe concernant "l'intention première de celui-ci d'atterrir plus en haut de la rivière".

[Cette pièce est suivie d'une "Esquisse des comtés de Québec de chaque côté du fleuve Saint-Laurent."]

25 août.

Murray à Wolfe. [3 pages détachées, incomplètes]. Rapport concernant le détachement en haut de Québec, commandé par lui. Possibilité d'un débarquement nocturne "de la baie Gentleman", à marée haute. A besoin de dix-sept pièces de vingt-quatre, etc.

2e liasse.  
1760.

Québec.  
27 juillet.

Cramahé à Murray. Arrivée de Stobo avec les dépêches; détails sur le contenu de celles-ci. A appris que l'ennemi se fortifie à la Pointe-aux-Trembles près Montréal, pour empêcher le passage des vaisseaux de Murray. Autres détails, concernant le bois, transports, etc.

23 janvier.  
Halton.

Lord Lauderdale à Murray. Avancement du frère de l'auteur. Inclut copie d'une lettre à Amherst. Personnelle seulement.

27 juin.  
"Conajohary."

Amherst à Murray. A reçu lettre du 19 mai. Apprend que les pertes de l'ennemi, dans l'attaque sur Québec, furent plus grandes que rapportés premièrement. Distribution de fonds, échange d'officiers, etc.

Pas datés.

Documents concernant l'expédition de Murray "en haut de la ville" (Québec). Première inscription le 5 août. Détails quotidiens sur les marches, les mouvements de l'ennemi, les batteries flottantes; bataille à la Pointe-aux-Trembles, etc.

29 juillet.  
Route Champlain.

Murray au col. Fraser. Vaisseau qu'on utilisera dans le fleuve; "le succès de nos entreprises au Canada dépend entièrement de "notre maîtrise du Saint-Laurent et du maintien des communications avec la garnison québécoise". Prévoit rester en campagne jusqu'à la fin d'octobre, "il faudra agir en conséquence". Se débarrasser des prisonniers français; santé de la garnison québécoise; position de l'ennemi à "Jacques Quartier", etc. Tout ce qu'il attend ou désire de lui, c'est d'exécuter ses premières instructions et d'établir un poste à la Pointe-aux-Trembles. Inclut liste des pilotes pour le haut du fleuve.

22 octobre.

Murray à Pitt. Relation très intéressante et curieuse relative au Canada. Nombre d'habitants; condition de la tenure des terres;

obligations du service militaire; dit que les Canadiens sont ignorants, superstitieux "et entièrement sous la conduite des prêtres". Menace de destruction est seule capable de provoquer une révolte. Description du Saint-Laurent, produits de ses rives; hauteur de la marée; avantages de la navigation; colonie ignorée des Anglais avant 1759; richesse des pêcheries: "le moindre encouragement ferait de "tout homme un pêcheur, conséquemment un matelot". Les Français ne profitèrent pas des occasions de rendre la colonie formidable, s'adonnant "à l'insignifiante traite des pelleteries". L'Angleterre doit sa conquête facile à "la corruption et la lésinerie des gouverneurs". Ignore le sort de la colonie; signale aux habitants les avantages naturels du pays; fait tout ce qu'il peut "pour les convaincre de leur bonheur de vivre sous les lois britanniques"; par là "extirpera les préjugés" des Canadiens [voir sa lettre à Amherst M. 898 A, nov. 1759]; mesures prises; location des postes de traite, etc.

(Livre de copie  
de lettres.)  
Québec.  
13 juillet,

Murray à Pitt. Rapporte qu'il avance vers Montréal avec 2,200 hommes; 1,700 hommes bien disciplinés laissés en garnison à Québec, sous le col. Fraser (total: 3,000). A enjoint aux régiments de Louisbourg de le rejoindre sur-le-champ. A réquisitionné des vaisseaux pour le transport des troupes. Espère se rendre maître de tout le pays aussitôt son arrivée à Montréal. Autres détails: Canadiens, invalides, transports, etc.

Québec.  
20 octobre,

Murray au major Prévost à "St. Foy". Accoutrements, etc., pour les hommes de son bataillon.

Québec.  
23 octobre,

Murray à lord Barrington. Inclut relevé des invalides de l'armée d'Amérique, recommandés pour Chelsea. Nécessité "d'un approvisionnement extraordinaire de couvertures" pour les soldats pendant l'hiver canadien.

Québec.  
3 décembre,

Murray à lord Barrington. Arrivée du col. Maitland; le reste du convoi forcé de relâcher à Halifax. Maintien des officiers à leurs postes; explications concernant les recommandations qui, il regrette de l'apprendre, ont causé des "tracas" à Sa Seigneurie. Bon rapport sur son gouvernement et les troupes.

Québec.  
3 décembre.

Murray à Pitt. Le remercie pour la promotion. Inclut liste d'hommes "qui ont rendu de grands services aux troupes de S.M." et des "habitants français qui ont prêté leurs services depuis la "victoire des armes anglaises". L'assure que tout va, dans ce gouvernement, comme il le voudrait.

1761.  
Québec.  
1er janvier.

Murray à Amherst. Décrit "la condition lamentable des sujets "canadiens de S.M. dans le Québec" et des efforts charitables volontaires (des marchands, officiers et soldats) pour y remédier. Son ami Cramahé; certaines factures retournées, etc.

Québec.  
11 janvier.

Au même. Parle (de nouveau) du meurtre d'un Indien à "Tadusac" par le capitaine d'une goélette; l'affaire a été "ajustée" et le capitaine libéré. On devrait publier un édit "pour enrayer la "brutalité et l'avarice des équipages des vaisseaux qui trafiquent "ici"; souhaiterait de pouvoir "disculper complètement les marins "engagés sur les navires de S.M." Autres détails personnels. Ajoute que les Anglais et les Canadiens "vivent dans une harmonie parfaite".

Québec.  
18 janvier.

Au même. L'annexe peut être importante croit juste qu'Amherst doive l'avoir telle qu'elle est. Appréhende qu'il ne soit arrivé un

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

accident à la flotte du major Elliott; un bateau jeté sur la rive sud, mais ne connaît pas les détails. S'étend sur la nécessité d'hommes honnêtes et de bon sens pour commander le fort Frederick et les postes de la Nouvelle-Ecosse.

Québec.  
27 janvier,

Au même. A reçu lettres du dernier du 1<sup>er</sup> et du 4; Pitt transmet les gazettes et l'édit de George III "proclamé ici aujourd'hui". Matériel d'artillerie demandé, nécessité en cas d'attaque. Si Québec est restituée à la France, Amherst sera le meilleur juge de leur disposition. Inclut ses réponses aux plaintes qu'a portées contre lui le Commissaire français. Détails relatifs à certains comptes, traites tirées; objections du gouv. Lawrence contre certain payement; mémoire inclus, etc. Demande au destinataire d'ordonner une enquête sur "la négligence ou la friponnerie au bureau de poste de "New-York".

Québec.  
28 janvier,

Murray à lord Barrington. Lettres et annexes reçues. A répondu aux articles de plainte contre lui faits par le commissaire français; est sûr "que les généraux français apparaîtront les violateurs du "cartel dans toutes leurs disputes avec moi à ce propos". A inclus réponse à Amherst pour transmission à Barrington. Envoie les relevés mensuels de son gouvernement.

Sans date.

Murray à Pitt. Lettre du 27 oct. reçue; édit lancé; assassinat d'un Indien à "Tadusac", poursuite intentée au cap. de la goélette. Une proclamation sera rendue concernant la protection des sujets sauvages. A propos de "la misère et la pauvreté où sont réduits "les Canadiens du gouvernement de Québec", dit qu'il est impossible de les décrire, "il répugne à l'humanité d'y penser"; révèle des actes volontaires de générosité pour les enrayer; provisions demandées des gouvernements d'en haut.

Sans date.

Murray à Amherst (incomplète). Achat d'un grade de major pour son neveu.

Québec.  
27 mars,

Au même. A propos des comptes inclus. (Hôpital d'Halifax; 4 régiments, etc). La découverte par Gage des droits royaux au Canada venait de lui (Murray). Attend des instructions d'outremer concernant le domaine royal de son gouvernement; a toujours revendiqué les prétentions royales, dans l'intervalle. Motifs de ne pas exiger l'impôt sur le vin et de ne pas consulter Gage à propos de détails administratifs. Détails personnels sur plusieurs officiers.

1760.

Québec.  
24 septembre,

Murray à Amherst. Destination du major Elliott. Ne peut comprendre la circonspection touchant la demande déraisonnable de Bougainville, n'avait pas l'intention de contrecarrer l'embarquement des troupes françaises. Certains officiers de son bataillon. Renvoi de tous les fonctionnaires civils français; le pays sous le régime de la loi martiale; défense de Québec "qui, à présent manque de toute chose nécessaire". Provisions, invalides, etc.

18 novembre,  
Albany.

Amherst à Murray. Lettres reçues. Croit que les Français durent être pour lui des hôtes importuns et est heureux qu'il en soit libéré. Quelques détails sur les renforts, officiers, comptes, provisions, etc.

Québec.  
30 juillet,

Cramahé à Murray. Félicite celui-ci de ce que sa flotte a passé saine et sauve les rapides; prie de persister dans sa résolution de ne rien hasarder. Préparera des réponses aux plaintes de Vaudreuil et de Lévis. Rapport des Micmacs "que les choses s'annoncent mal là-haut", le major Christie, dit-on, a écrit qu'ils ne pourraient partir d'Oswego avant le 1<sup>er</sup> août; regrette "qu'on laisse de côté la méthode "simple et facile d'attaquer cette colonie, avec la certitude absolue de

3 GEORGE V, A. 1913

"la réduire, pour une autre très précaire et hérissée de difficultés."  
Objections contre la promotion du cap. Stobo.

Amherst à Murray. Causes du délai dans le renvoi du lieut. Montrésor. Inclut des commissions pour les officiers sous les ordres du dernier. A reçu les instructions de S.M. "d'aviser aux meilleurs "moyens de pousser les opérations de cette campagne avec la dernière "énergie;" devra déployer tous ses efforts pour réduire Montréal, etc., et donner "son attention particulière et constante à la situation de Québec". L'ennemi obligé de concentrer toutes ses forces pour défendre "Montréal". Murray répartira ses troupes de façon à le mieux harceler et embarrasser l'ennemi. Soit d'assurer la sécurité de Québec. Détails concernant les batteries, navires, etc. Qu'on prenne garde d'empêcher les Canadiens de s'unir aux Français.

3e liasse. 1761

Albany. (1)

27 mai, 1761

Amherst à Murray. Troupes à diriger sur Crown Point. Leur transport, officiers requis; lettres incluses, commissions, etc.

New-York. (2)

24 décembre, 1761

Du même. Inclut un journal new-yorkais contenant des nouvelles d'Europe. Annonce que le gouv. Whitmore s'est noyé, etc.

New-York. (3)

5 décembre. 1761

Du même. Mariage du roi; le couronnement, guerre en Europe, certains officiers, etc.

IIe Staten. (4)

22 octobre. 1761

Du même. Annonce l'arrivée des transports à New-York. Les officiers et soldats français qui rentrent en France, envoyés à Québec. A lu les pièces à lui envoyées ayant trait aux Acadiens de la baie de Chaleur et de la côte. Fonctionnaires des douanes et autres, etc. Inclut commission de rapporteur pour Cramahé.

New-York. (5)

1er janvier, 1761

Du même. Annonce la mort de George II et la proclamation de George III. Les fonctionnaires, civils et militaires, conserveront leurs commissions pendant six mois; inclut copie de l'ordre à donner aux troupes. Arrivée de deux vaisseaux porteurs de matériel d'artillerie. Accoutrements du 3<sup>e</sup> bat. des "Royal Americans," prix des couvertures, etc.

Québec. (6)

11 mai, 1761

Murray à Pitt. Concernant le garçon sauvage envoyé à lui ou lady Esther: émit l'idée de l'inoculer contre la petite vérole. "Ouvrage sur écorce par des religieuses", destiné à lady Esther. Instructions demandées, etc. Envoie esquisse d'un relevé du Canada "en autant qu'on a pu l'exécuter," le tout sera terminé en août. Se rendra maître des communications par les rivières Chaudière, Kennebec et Saint-Jean, pour des fins militaires. Inclut copie d'une lettre au duc de Newcastle, concernant les recettes provinciales. Demande que Cramahé soit maintenu secrétaire.

Albany. (7)

2<sup>d</sup> juin, 1761

Amherst à Murray. Arrivée sans accident du cap. Johnstone à Québec; provisions expédiées à la riv. Sorel; bateaux de ravitaillement de Louisbourg, d'Angleterre; divers officiers, etc.

Québec. (8)

28 août, 1761

Murray à Samuel Martin (secrétaire des lords du trésor). Explications sur des items dans les comptes de Wier, commissaire des vivres de Wolfe, lequel retourne en Angleterre. N'avait pas d'instructions quand il assumait le commandement des forces de S.M. à Québec; vivres distribués aux charretiers de combustible pour la garnison, aux familles de pilotes, aux occupants de trois couvents qui seraient autrement morts de faim: "ces maisons et ces gens nous ont été d'un secours signalé." Se flatte que les lords considéreront qu'il s'est soigneusement intéressé au service du roi; considérant toutes les circonstances qu'il énumère. Le major Cosnan élucidera toutes les choses inexplicables.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- (9) Amherst à Murray. Mariage du roi; le col. Crauford nommé gouverneur de Belleisle; paiement d'arrérages; lettres pour les gouverneurs canadiens, etc.  
Ile Staten.  
20 septembre, 1761
- (9a) Du même. Le remercie pour la lettre du 30 nov. A envoyé les pièces jointes. Peiné d'apprendre l'affliction des Québécois; a ordonné à Gage d'expédier d'en haut des provisions. Concernant vêtements pour les troupes à Québec; vivres de Gage; répartition de l'armée; comptes envoyés; grade de brigadier de Murray; meurtre d'Indiens à "Tadouac"; intérêts de Cramahé; naufrage d'Elliott à l'île de Sable; liste de matériel d'artillerie; réponse de Murray aux articles de plainte français; traites, mémoires d'officiers, etc., affaires militaires, promotions, etc. Apprend, de Gage, que le roi a droit au cinquième des ventes de fiefs, etc. Une "ordonnance" sera rendue reconnaissant ces droits et obligeant les seigneurs à faire hommage pour leurs manoirs. Ce droit "s'étend à tout le Canada."  
New-York.  
6 mars, 1761
1762.  
Liasse 4.
- (1) Murray à Pitt. Recommande le transfert du lt-col. Maitland à un régiment de ligne—le major James Abercrombie lui succédant en qualité de sous-adjutant général. A ordonné à Maitland de montrer à Pitt le rapport et le relevé du Canada envoyés à lord Egremont; adresse aussi ses lettres à lord Ligonier pour que Pitt les parcoure "afin d'empêcher tout préjudice au service du roi qui naîtrait de préjugés" . . . Son rang de brigadier.  
Québec.  
9 septembre,
- (2) Amherst à Murray. Prétentions de Buttar au bois et autres effets expédiés à Québec sur l'ordre du gén. Whitmore; inclut liste. Désirerait savoir ce que Whitmore a écrit au dernier à cet effet. Perte du transport *Augusta*; St. Luc La Corne au nombre des réchappés.  
New-York.  
19 février,
- (3) Du même. Rapporte la victoire du prince Ferdinand sur les Français; inclut la "*Gazette*". Dira à Ligonier que Murray n'a pas empêché l'envoi des plans au bureau de l'artillerie, comme on l'a prétendu. Montant considérable d'argent saisi partagé entre les officiers à la Havane; nouvelles de l'invasion de Terre-Neuve, etc.  
New-York.  
14 septembre,
- (4) Du même. A reçu lettres et pièces incluses. Concernant congé de Russell pour passer en Angleterre; solde de Murray, brigadier, etc. A reçu la nouvelle de l'arrivée à Québec des vaisseaux de ravitaillement.  
New-York.  
23 juillet,
- (5) Du même. Annonce que M. Monckton a réduit la Martinique. Le remercie pour lettres du 12 janv. et du 7 fév. et de lui avoir laissé lire les doubles inclus; approuve "tout ce qu'elles contiennent". Four-niture de bois de chauffage par les habitants (de Québec), réduction des dépenses "sans enfreindre les articles de capitulation"; comptes, etc. Apprend que la guerre a été déclarée à l'Espagne le 5 janv. A demandé des recrues aux provinces pour compléter les régiments réguliers; doute encore jusqu'à quel point il réussira, etc.  
New-York.  
28 mars,
- (6) Murray à lord Egremont, voir Q. 1, p. 23, C.O. 42, vol. 24 (nouvelle indication).  
7 juin.
- (7) James Robertson à Murray. Arrivée du 58<sup>e</sup> régiment. Burton rejoindra Albemarle devant la Havane. Albemarle se plaint de manquer à la Martinique du renfort des régiments attendus de l'Amérique du N. Espère que le cabinet est mieux informé au sujet de la Havane que "des saisons en ce pays". Tiendra soigneusement des notes au cas où s'agiterait la question, si Albemarle y manque. Rapporte que le cap. Johnstone est allé le voir; ses injures à Amherst,  
New-York.  
9 juin,

3 GEORGE V, A. 1913

sa prétention d'avoir été maltraité. Croit que "le gén. (Amherst) "est négligé": aurait dû commander l'expédition à la Havane. Le seul "crime" d'Amherst, c'est de devoir sa nomination à Pitt. Guerre au Portugal, tarif élevé de l'échange à New-York, etc.

Amherst à Murray. Fait part de la capitulation de la Martinique.

(8)  
New-York.  
28 mars,

Du même. Reprise de Terre-Neuve.

(9)  
New-York.  
13 octobre,

Du même. Concernant le rapport exigé par Egremont; relevé du lac Champlain n'est pas fini, aura copie aussitôt terminé. Est sûr qu'il croit que Johnstone devrait rejoindre le régiment; ne peut accorder un congé au cap. Brigstock. La guerre avec l'Espagne sera portée en Amérique. N'a pas eu le loisir d'examiner les documents venant des fournisseurs. Lettres pour le Canada, état-major de Québec, réparation des fortifications, etc.

(10)  
New-York.  
9 avril,

Du même. Lettres du 9 et 10 courant reçues, ainsi que rapport sur son gouvernement, etc. A propos du retard dans l'arrivée des bâtiments de ravitaillement à Québec; provisions pour les postes supérieurs; évaluation erronée des navires par leurs propriétaires, etc. N'a eu aucune nouvelle de lord Albemarle.

(11)  
New-York.  
29 juin,

Du même. Annonce l'arrivée d'un bateau venant d'Angleterre. Doit lever deux autres régiments au Canada; lui demande de donner les ordres nécessaires. A reçu instructions du roi de retirer Burton de son gouvernement, Haldimand devant commander à Trois-Rivières pendant l'absence de celui-ci.

(12)  
New-York.  
2 avril,

Du même. Sa lettre du 23 déc. reçue. Sera heureux de pourvoir à M. Maclellan, sur recommandation du dernier. Le vent N.-O. a retardé les navires. Pas de nouvelles d'Europe, peu de la Martinique. Un commissaire va s'avancer vers Montréal.

(13)  
New-York.  
16 mars,

Murray aux lords du commerce. Etat actuel du gouv<sup>t</sup> de Trois-Rivières, en réponse à leurs interrogations, datées de Whitehall, 9 mars 1763. Voir C.O. 42, vol. 3, pp. 33-74.

1763.  
Liasse 5.  
31 mai.

Amherst à Murray. Transmet instructions complètes concernant formation de corps établis permanemment dans les gouv. de Québec et de Trois-Rivières; inclut un extrait des instructions royales, relatives à la réforme et au licenciement des divers corps nord-américains, et un ordre l'autorisant à organiser des détachements pour compléter les régiments, selon le nouveau plan. Etudie en détail les instructions mentionnées; embarquement sur les transports envoyés à Québec; tous les encouragements et préférences devront être accordés aux officiers désirant s'établir dans l'A. du N. Retenue de solde, rations, etc.

New-York.  
1er août,

Geo. Ross à Murray. Affaires personnelles seulement.

London.  
7 janvier, (1764.)  
18 juillet (63.)  
New-York.

Amherst à Murray. A reçu les ordres du roi concernant la distribution des troupes dans l'A. du N. (voir lettre du 1<sup>er</sup> août ci-dessus). A été informé de la capitulation, à Presqu'Isle, de l'enseigne Christie ("qui a je dois en conclure, perdu la tête"); du massacre du lieut. Gordon et de sa garnison par les Indiens. Congés, régiments havanais, etc.

New-York.  
30 juillet,

Du même. Fait part de l'arrivée des régiments havanais, etc. Les 15<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> seront sous le commandement de Murray. Diverses instructions concernant les effectifs régimentaires; réduction du bataillon de Murray, etc.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

New-York.  
24 juin,

Du même. Relation des débuts du soulèvement de Pontiac. A pris toutes les mesures "de reprendre tout ce qui aurait été perdu" et de rétablir la paix et la tranquillité".

New-York.  
3 octobre,

Du même. Préliminaires de la paix, promotions diverses, etc. autres nations protestent de "n'y avoir pris aucune part."

New-York.  
27 février, 1765.

Du même. Préliminaires de la paix, promotions diverses, etc.

St. James.  
22 novembre.  
London.  
10 août,

Rapport au conseil sur le coût du gouvernement civil de Québec. Suivent les instructions des lords du trésor au receveur général.

Cramahé à Murray. A vu Dartmouth et Mellish, sec. de la trésorerie, relativement à l'état et aux revenus de Québec. Beaucoup de divergences d'opinion à l'égard du cabinet actuel. Croit qu'il "ne peut mieux faire . . . que de rester tranquille et attendre le sentiment du gouvernement sur les nombreuses et importantes affaires de religion, loi et revenu." Souhaite que lui "et tous les intéressés puissent émerger de ce chaos de confusion".

Whitehall.  
10 mai,

Amherst à Murray. Dit que "l'attention de tous actuellement semble converger vers un même point: le bill de régence."

11e Staten.  
1er octobre, 1761,  
11e Staten.  
10 septembre, 1761

Du même. Regrette d'avoir été forcé de réunir une cour martiale générale. Autres détails, concernant les officiers, etc.

1765.  
Londres.  
12 octobre,

Cramahé à Murray. Regrette son insuccès jusqu'ici "par suite d'un concours de circonstances fâcheuses," à exposer l'état de Québec "aux hommes détenant le pouvoir". Croit qu'ils se sont conduits "d'après le principe de procurer le bonheur au peuple et de rendre ce pays utile à celui-ci." Demeurera tout l'hiver "pour tâcher d'obtenir un règlement final" de l'affaire. A cru bon d'exposer aux présents ministres, "quand ils commencèrent à transiger les affaires, l'état actuel de la province en ce qui s'agit des principales choses exigeant une décision prompte, savoir: l'Eglise, les lois, le revenu." On n'en est pas venu encore à une conclusion. La France n'est pas avide de guerroyer de nouveau. Perspective d'une décision finale concernant les "bills du Canada".

1766.  
Liasse VII.  
(1)  
Québec.  
24 novembre,

Ken<sup>th</sup> McCullock à Murray. Parle de la "confusion où se débat actuellement la province"; des accusations inventées par "le fameux Walker" contre certains officiers; des mesures prises pour les arrêter; de la "malice" de Walker, et d'"hommes distingués et probes" qui ont été "traînés à la prison commune," etc.

Québec.  
30 novembre,

Le chirurgien Mabane à Murray. Même sujet. Aussi concernant sa destitution par ordre de Carleton, etc. La colonie est "plongée dans la plus grande confusion"; Carleton voudrait jeter le blâme sur les autres.

New-York.  
13 janvier,

Col. Maitland à Murray. Intention du cabinet de rappeler Murray en Angleterre "afin d'être véridiquement informé de la situation réelle de la province, pour profiter de votre aide dans le choix d'une forme appropriée de gouvernement pour elle". Motifs de juger les colons américains "totalement incapables de soutenir une rébellion, s'ils venaient à la déclarer;" chaque province "une vraie démocratie; et il n'y a pas un seul homme dans le pays dépendant d'un autre". "Aversion" conçue par les new-yorkais contre Murray, parce qu'il a mis en vigueur la loi du timbre et à cause d'un discours qu'il aurait, dit-on, prononcé. [Curieuse et captivante.]

(London).  
16 mars,

James Oswald à Murray. Croit que sa présence "sur les lieux" lui fournirait la meilleure occasion de contrecarrer "le torrent de

rancunes et de méchancetés" déversé sur lui, en plaçant sa conduite "dans sa lumière naturelle et vraie."

Sans date.  
Incomplète.

Partie des réponses de Murray aux articles de grief contre lui (Cf. liasse IX, ci-dessous, pour ces réponses *in extenso*). [Note]. Sa justification de sa conduite à l'égard des Canadiens-Français peut-être reproduite textuellement à cause de son intérêt spécial: il suppose que l'accusation signifie qu'on "n'a pu me gagner à persécuter les sujets catholiques romains de S. M. au Canada. Si cela est, je confesse culpabilité." Il ajoute, à ce propos, quoique sous un autre article [12] qu'il "indisposa les petits commerçants protestants qui tous, quakers, puritains, anabaptistes, presbytériens, athées, infidèles et même juifs s'unirent pour protester contre tous égards témoignés aux pauvres Canadiens"]. (Cf. Murray à Eglinton, 27 oct. 1764. M. 898, B.)

1767.

Liasse VIII.  
Québec.  
15 mars,

Walter Murray à Murray. Surtout personnelle. Approuve sa détermination de ne pas retourner dans "les régions glacées du Canada" qu'il décrit comme "un endroit bon seulement pour recevoir les exilés, déportés en punition des fautes de leur vie passée." Détails relatifs à diverses personnes et places, témoins de Walker, préséance au conseil, etc. "M. Carleton" désigné comme étant dirigé "par son triumvirat Cramahé, Mills et Dun." Ajoute que "tous les mémoires, randums, adresses, pétitions, lettres, etc. à et de M. Carleton", tels que publiés dans les journaux de New-York, "causent beaucoup de malaise ici; défense a été faite à nos imprimeurs d'en imprimer un seul."

(Québec.)  
17 février,

P. Ami<sup>s</sup> Irving à Murray. Concernant l'adresse au roi, demandant de nommer Carleton gouverneur. Affaires particulières. "Etat de la seigneurie de Lauzon ou Pointe Lévy appartenant à Son Excellence le gouv. Murray. 1767". [Omis. Copié pour les archives canadiennes et envoyé].

1767.

13 avril,  
1767.  
Liasse IX.

Arrêté ministériel, 13 avril 1767. cf. C.O. 42, vol. 6, pp. 337-40. Réponses de Murray, par ordre et *in extenso*, aux divers griefs portés contre lui.

Liasse XVII.  
No. 5.  
Londres,  
18 mars, 1789,

Alex. Gray à Murray. Affaires pécuniaires personnelles. (Titre de ses propriétés au Canada).

No. 9.  
Longueuil.  
8 juin,  
Liasse XVIII.  
No. 4.

Patrick Murray à Murray. Même sujet. (Banqueroute de son agent).

Wandsworth.  
8 octobre 1763,

James Oswald à Murray. Concernant le désir de sir James Cockburn d'acquérir une seigneurie au Canada. N'a pu rien faire dans l'affaire de son ami Cramahé.

No. 5.  
Belmont.  
26 juillet 1791,  
No. 6.  
Londres.  
12 janvier 1765,

Henry Caldwell à Murray. Location d'une partie du domaine du dernier situé au lac Champlain.

Cramahé à Murray. Promotions aux 3<sup>e</sup> et 46<sup>e</sup> régiments; Gage commandant dans l'A. du N.; différentes entrevues; informe lord Hillsborough que la convocation d'une assemblée à Québec n'a "pas été considérée comme une mesure praticable présentement; les dépêches Murray indiquent l'état actuel de cette province"; rapporte par le menu ses entrevues avec lord Hillsborough, les questions posées et les réponses. Lord Elibank s'efforce de faire nommer Murray brigadier extraordinaire, sans solde, et commandant dans la

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

province sous le commandant en chef. Estime que "les gros bonnets d'ici—"great ones"—sont non moins embarrassés au sujet des "affaires civiles" du gouvernement de Québec que ne l'étaient Murray et lui-même. Enonce la politique qu'il devrait suivre; ne devrait pas "parler de démission ou de retraite, car ils sont capables "quelques fois de prendre un homme au mot sur les moindres pré-"textes, et les candidats ne manquent jamais ici".

Londres.  
9 février, 1765,

Du même. Nouvelles entrevues relatives aux questions susmentionnées; harangue de Barré sur le timbre douanier américain; nomination de Cumberland au poste d'agent pour le Québec; les revenus; Briand nommé évêque; ministres dans l'embarras; opposition de Roubaud (l'ex-jésuite). [cf. *Lettre Murray à lord Halifax, 26 juin 1764*; M. 898 B.] Bill interdisant l'exportation des céréales, encouragement à la production dans Québec, etc.

Londres.  
7 décembre, 1764,

Georges Ross à Murray. Lettres reçues et envoyées. Lettres patentes de gouverneur à Murray (non rédigées en Angleterre comme le voulait Gage); brigadiers de l'état-major en Amérique; affaires particulières, etc. Burton nommé brigadier.

No. 23.  
Belmont.  
31 août 1788,  
Sans date.  
No. 26.

H. Caldwell à Adam Mabane. Location du domaine Murray sur le lac Champlain.

No. 35.  
1er avril 1786.

Copie de la pétition de Murray au roi, ayant trait à la propriété susdite.

Murray à Mabane. N'a pu que lui assurer la protection de lord Sydney et les recommandations de celui-ci à Carleton ("et à son bienfaiteur ("Nurse") le juge en chef"). A intercédé de son mieux auprès de Smith qui "passe pour avoir un empire absolu "sur sir Guy"; opinion de celui-ci sur Mabane. Le remercie de ses démarches concernant Caldwell et la propriété du lac Champlain. Le prévient d'être sur ses gardes quand il sera en compagnie de M<sup>me</sup> Richard Murray.

Sans date.

Lettre incomplète (vers janvier 1764), de la main de George Ross, à Murray. Concernant la commission de celui-ci, ses instructions, traitement et nomination à l'état-major. Commission de commandant en Amérique n'a pas encore été accordée à Gage. Affaire avec le col. Johnstone; on entendra toujours Murray à propos de tout grief dirigé contre lui.

---

M. 898 E.

Collection Murray.

1766-1788.

---

Liasse XIII.  
No. 4.

Londres.  
11 mai 1782,

[*Incomplète, autographe de Geo. Don*] à Murray. Accusations portées contre lui par sir W<sup>m</sup> Draper, moyens adoptés pour enrôler des amis en sa faveur. Noms de ceux qui approuvent les lettres de Murray à Conway et Townshend et sa conduite entière.

No. 6.  
Londres.  
29 juillet 1782,  
No. 7.  
Mahon.  
20 février 1782,

Gén. Conway à Murray. Même sujet.

Murray à lord Mansfield (*copie*). Même sujet.

3 GEORGE V, A. 1913

- No. 4.  
Londres.  
1er février 1783,  
No. 9.  
10 avril 1782.
- Murray à sir Charles Gould. Même sujet.
- Le gén. Don à Murray. Même sujet. Tentative de Draper de prévenir le roi contre lui.
- No. 13.  
Londres.  
29 mai 1782,
- Gén. Conway à Murray. Même sujet. Ordres du roi à Murray "de ne pas songer à avoir une entrevue personnelle avec lui (Draper) "concernant ce qui s'est passé."
- No. 17.  
Quartiers généraux  
3 février 1783.
- Charles Gould à Murray. Même question. Adoucissement à la "mise rigoureuse aux arrêts" de Murray, imposé par la cour martiale.
- No. 19.  
Beauport.  
13 mars 1783,  
Liasse XIV.
- Pétition de Murray au roi. Même sujet. (Commandement des "Grays").
- No. 5.  
Leghorn.  
22 avril 1782,  
22 avril 1782,  
Leghorn.
- Murray à Townshend. Même sujet.
- Murray à Conway. Même sujet. (Commandement des "Grays"). Suivie d'un paragraphe extrait d'une lettre confidentielle: "On ne saurait me refuser un procès public".
- No. 9.  
Beauport.  
11 juin 1782,
- Murray à Conway. Même sujet. "La seule faveur dont mon "royal maître puisse présentement m'honorer est un procès public ". . . devant une cour martiale générale".
- Liasse XVI.  
No. 2.  
Londres.  
7 mai 1782,  
Liasse XVII.
- Geo. Don à Murray. Même sujet. Mentionne ceux à qui il a parlé, etc.
- No. 4.  
Hastings.  
4 juillet 1779,  
Liasse XVIII.
- M<sup>lle</sup> Murray à son oncle, le l<sup>r</sup>-gén. Murray. Lettre de sympathie à l'occasion "du malheur" qui lui arrive. Purement personnelle.
- No. 11.  
10 juin 1780.
- De la même. Affaires personnelles seulement, excepté une allusion à "une terrible émeute, qui causa beaucoup de discorde"; [évidemment il s'agit des séditioux de Gordon].
- No. 29.  
Hampstead.  
29 juin 1782,
- Henry Sayer à Murray. Affaires particulières seulement. Procès de la Chancellerie; enregistrement des mariages et des naissances, etc.
- No. 30.  
Longueuil.  
23 octobre 1788,  
No. 39.  
Paris.  
20 août 1766,
- Patrick Murray à Murray. Affaires pécuniaires personnelles seulement.
- Patrick Ferguson à Murray. A propos de choses purement personnelles.

## APPENDICE J.

(N.B.—Les documents sont en français, mais le sommaire a été traduit de l'anglais).

CORRESPONDANCE ECHANGÉE ENTRE LE COMTE DE VIRY ET M. BAILLI DE SOLAR, REPRESENTANTS DU ROYAUME DE SARDAIGNE AUPRES DES COURS ANGLAISE ET FRANÇAISE RESPECTIVEMENT, 1761-2.

MANUSCRITS SHELBURNE, VOL. 9, 1761-1762.

1761.  
Londres,  
17 novembre.

Le comte de Viry à M. le Bailli de Solar (autographe). A transmis la lettre de S.E. à Stanley. Allusion à un fait qu'il paraît considérer favorable à l'accomplissement de leurs désirs [pour la paix].

[La copie de la réponse autographe de Bailli de Solar, datée du 4 déc., à cette lettre, n'a pas été conservée].

Londres,  
27 novembre.

Le même au même. A reçu lettre du 12 courant. Espère que la sienne de la semaine précédente est parvenue et qu'on l'a utilisée auprès d'une certaine "personne qui, je le sais, vous estime beaucoup".

Paris,  
13 décembre.

Solar à Viry. Accuse réception de la lettre du 27 nov. S'est servi de la précédente, tel que préconisé ci-dessus. Inclut copie de la réponse de "cette personne" dont Viry fera l'usage qu'il jugera bon. Insiste fortement sur la nécessité de la prudence et de la circonspection. Insinue qu'une "puissance" [l'Angleterre] "ne désire certainement pas la paix". N'a pas, cependant, informé leur propre cour [la Sardaigne] de leur correspondance. Motifs de tenir le secret.

Versailles,  
8 décembre.

Copie du billet du duc de Choiseul à Solar. Passeports pour Pitt et Fox. A lu lettre de Viry à son cousin. L'assure de la confiance du roi dans l'amitié du souverain de Sardaigne et de leur disposition à entendre toute proposition faite par les ministres de celui-ci. Propose cela comme une réponse aux deux lettres de Viry. Remarques de Solar sur le billet ci-dessus transmises à Viry affirmant qu'on doit le considérer simplement comme un compliment personnel, auquel il ne faut prêter aucune attention.

Paris,  
13 décembre.

Solar à Viry. A propos dudit billet, lui demande de se borner aux communications verbales, de n'en donner copie à personne, mais de brûler le billet aussitôt qu'il en aura communiqué le contenu.

Londres,  
13 décembre.

Viry à Solar. Renvoi à la lettre du 17 nov. L'informe, pour qu'il en fasse l'usage qui lui semblera bon, que le cabinet anglais actuel est bien disposé à négocier une paix distincte entre la France et l'Angleterre. Il serait, néanmoins, nécessaire de le leur proposer.

Londres,  
13 décembre.

Le même au même. A informé le roi de Sardaigne au sujet de la lettre du 17 nov, et fera de même au sujet de celle-ci. Détails sur le coût de l'armée commandée par le prince Ferdinand. Traité annuel avec le roi de Prusse, etc. Nouvelle mention d'une paix distincte.

3 GEORGE V, A. 1913

- Londres,  
15 décembre. Le même au même. Lettre du dernier (4 déc.), en réponse à la sienne du 17 nov., vient justement d'arriver. Le cabinet britannique au courant de la confiance de Choiseul en Solar et s'en réjouit. Projet d'adresse des Communes au roi concernant les documents relatifs aux disputes avec l'Espagne. Résultats probables d'une paix distincte avec la France. Comment négocier. Voyage de George Pitt à Turin. Mémorandum du gouv. britannique en réponse au billet français sur l'insuccès des négociations pour la paix. Raisons invoquées pour sa publication.
- Londres,  
18 décembre. Viry à Solar. [Double envoyé à la cour]. A reçu lettre du 4 déc. Voyage de George Pitt, certaines commissions, etc.
- Londres,  
22 décembre. Le même au même [autographe]. A reçu deux lettres du dernier du 13 déc. et le billet de Choiseul. Continuera à agir comme simple individu seulement. Pourquoi il a communiqué avec "notre cour" et dans quel sens.
1762.  
Paris,  
5 janvier. Solar à Viry, en réponse à ses quatre lettres. [Copie]. Ordres reçus de "notre patron" de transmettre toutes les lettres de Viry, n'enverra que des extraits. Mentionne le gouv. anglais, etc., sous la désignation de "les marchands avec qui vous transigez"; pas probable qu'ils négocient sur la base de leur dernière offre. Déclaration de guerre par l'Espagne. Transmettra lui-même copie des lettres à leur maître.
- Paris,  
30 décembre 1761. Le même au même. A reçu les deux lettres du 18 concernant une commission y mentionnée. Désavantages de se servir d'allusions et de mots ambigus; nécessité de pouvoir écrire sans ambages.
- Copie de trois lettres de Viry à Solar.*
1. 5 janv. 1762. [Confidentielle]. Ses amis très surpris de la façon d'agir de l'Espagne; les affaires auraient pu s'arranger en même temps qu'une paix distincte. Pitt ne peut soupçonner leur correspondance.
2. 8 janv. 1762. Concernant le passeport demandé. Voyage de George Pitt, etc.
3. 12 janv. 1762. Lettre du 30 déc. reçue. S'obstine dans son opinion concernant l'Espagne et une paix séparée. N'écrit plus à propos de ces choses, à moins d'une obligation.
- Londres,  
9 février. Viry à Solar. A reçu sa lettre du 24 janv. et le mémoire du bailli Froullay ayant trait au comte d'Estaing, qu'il a communiqué à lord Bute, etc. Espère pouvoir transmettre un rapport favorable. Capture de la Martinique. Les "marchands" s'en tiennent aux anciennes conditions; s'impatieront probablement de savoir "si les marchandises peuvent se vendre ou non".
- Paris,  
23 janvier. Solar au comte de Choiseul [duc de Pralin]. Arrivée de Pitt, avec des lettres de Viry dont il envoie copie, et le passeport requis. Dispositions du ministère anglais, perspective de paix.
- Versailles,  
23 janvier. Choiseul à Solar. Lui envoie le passeport demandé. Espère le voir "lundi" pour discuter le sujet des lettres transmises.
- Versailles,  
23 janvier. Le même au même. Discutera les lettres de Viry lundi. Conditions auxquelles l'Angleterre obtiendra la paix, si elle le veut ainsi. France n'est pas en état de parler la première. La prise de la Martinique n'influera pas sur la politique française.
- Versailles,  
29 janvier. Le même au même. Reçoit à l'instant sa lettre et son journal; communiquera le tout à Choiseul.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Versailles,  
31 janvier.

Le même au même. Renvoie le journal de celui-ci, communiqué au duc. Un seul article considéré trop énergique et biffé, tel qu'entendu.

*Copie de deux lettres de Solar à Viry.*

1. 1<sup>er</sup> fév. 1762. A communiqué les vues des ministres anglais au sujet d'une paix séparée, l'Espagne, etc., aux ministres de Versailles et transmis les lettres de Viry; lui envoie maintenant le billet de Choiseul, qui est confidentiel; l'assure que cette pièce révèle les vrais sentiments de la cour française. Entrevue avec le duc et le comte de Choiseul: leurs vues sur les propositions de paix anglaises, etc. Préconise une mission secrète, de la part du gouv. britannique. Les affaires laissées entre les mains de Viry et les siennes; pourraient être réglées en six semaines. En cas d'insuccès, en cette occasion, il serait préférable de laisser en suspens la question des propositions de paix.

2. Même date. [Deuxième lettre]. Croit bon d'expliquer certains articles dans sa lettre du même jour et dans le billet du duc de Choiseul. Les alliés, Espagne, Allemagne, etc. Renouvelle assurances formulées dans la lettre précédente.

Solar à Viry. Certains passeports, dépêches, etc.

Viry à Solar. Reçoit à l'instant lettre du 5. Ses amis de la ville sont très satisfaits des démarches de Solar. N'est pas assuré que des nouvelles hâtives seraient les meilleures.

Solar à Viry. A reçu lettre du dernier (26 janv.) A communiqué avec ses amis à Lyon, lesquels sont aussi bien disposés que ceux de Viry. Question de "faire affaires" aux conditions que spécifie la lettre du 1<sup>er</sup> février.

Le même au même. Expédie paquet laissé à son adresse par Pitt, en route pour Turin. Espère que ses lettres seront parvenues. Parle de nouveau des "prix raisonnables" et des "négociants lyonnais".

Viry à Solar. Lettres de celui-ci reçues. S'occupera "de l'affaire" aussitôt qu'arrivera Le Roux. Enverra les passeports exigés.

Le même au même. Concernant d'Estaing. Inclut copie de la lettre d'Egremont [ci-dessous].

Le comte d'Egremont au duc de Choiseul. Concernant le comte d'Estaing. Le ministère anglais veut agir généreusement; sa libération sans conditions.

Viry à Solar. Même sujet.

Solar à Viry. Même sujet. Le Roux retardé à Calais.

Viry à Solar. A reçu lettres qu'a apportées Le Roux. Verra ses amis de la ville.

Solar à Viry. A trait au duc de Choiseul, Egremont, d'Estaing, etc. Très content de la part prise par Viry dans l'affaire; "la générosité vraiment royale" de George III.

Le même au même. Même sujet. Transmet memorandum de l'ambassadeur de Malte.

D'Estaing à Solar. Se plaint de la façon dont le traitent les Anglais: "il semble affreux que j'aie été traité comme coupable". Le prie d'obtenir son échange régulier [cartel].

Viry à Solar. Lettres reçues et envoyées. Répondra à celle du dernier (du 1<sup>er</sup>) aussitôt que possible.

Paris,  
4 février.  
Londres,  
26 janvier.

Paris,  
11 février.

Paris,  
18 février.

Londres,  
22 février.

Londres,  
22 février.

Whitehall,  
22 février.

Londres,  
23 février.

Paris,  
25 février.  
Londres,  
2 mars.

Paris,  
7 mars.

Paris,  
24 janvier.

Versailles,  
28 mars.

Londres,  
9 mars.

Londres,  
12 mars.

Le même au même. Passeport pour la Suisse en faveur d'un ministre anglais. Est allé en ville pour examiner "certains effets," mais il n'en a pas trouvé d'exactly semblable aux "échantillons expédiés." A l'espoir d'en envoyer sous peu, quelques-uns d'à peu près semblables.

Londres,  
16 mars.  
Paris,  
21 mars.

Le même au même. Maladie de lord Egremont, etc.

Solar à Viry. Lettres reçues et envoyées. Est surpris que celui-ci n'ait rien dit du passeport que demande le duc d'Orléans.

Paris,  
1er avril.

Le même au même. Lettres des 12 et 16 mars reçues. Croyait que les amis de Viry ne jugeraient pas "les échantillons" satisfaisants, mais est d'avis que les "nouvelles modes" lancées par des "maisons étrangères" leur fera prendre goût à ceux expédiés par ses "correspondants lyonnais." Il n'en tient qu'aux amis de Viry de "renouveler le contrat."

Londres,  
23 mars.

Viry à Solar. Libération d'Estaing. Nouvelle allusion aux "effets" et "échantillons," comme ci-dessus.

Paris,  
5 avril.

Solar à Viry. Lettre du 23 mars reçue. Concernant passeports demandés.

Londres,  
26 mars.  
Londres,  
26 mars.

Viry à Solar. Envoie le passeport que demande le duc d'Orléans.

Le même au même. Signification de l'entrevue avec le ministre anglais à propos de la lettre de Viry du 1<sup>er</sup> fév. et du billet de Choiseul du 23 janv. Quelque peu blessé de l'imputation de tenter d'exciter la jalousie des alliés de la France; proteste de l'honnêteté de leurs intentions; surpris de la méfiance évidente. Avait profité de la cessation des hostilités pour s'assurer des sentiments français à l'égard de la paix. Les ultimatums de Bussy et Stanley ne sont pas nécessairement les bases de nouvelles négociations. Leurs vues relativement à l'Espagne et à une paix distincte. Leur regret concernant l'insuccès apparent des négociations. Guerre avec l'Espagne ne devrait pas empêcher la conclusion d'une paix différente entre la France et l'Angleterre.

Londres,  
27 mars.

Le même au même. A pu se servir de la seconde lettre (du dernier) du 1<sup>er</sup> fév. et du billet de Choiseul concernant les alliés de la France. Regrette l'expression de défiance par les Français, ce qui retarde un accord possible. Chaque pays doit se départir de toute idée relative à la situation financière de chacun et aux rapports de celle-ci avec la continuation des hostilités.

Londres,  
8 avril.

Le même au même. Envoie la lettre d'Egremont au duc de Choiseul avec la déclaration jointe, au chevalier Ossorio, sous pli (ouvert) à son adresse. Raisons de ce faire.

Londres,  
8 avril.

Le même au chevalier Ossario. Lui envoie copie de la lettre d'Egremont à Choiseul et de la déclaration relative à la paix y jointe. A aussi envoyé copie des deux à Solar.

Londres,  
8 avril.

Le même à Solar. Lui envoie une lettre d'Egremont à Choiseul et copie de la déclaration susdite. Solar verra en la parcourant, quelle position ont prise les ministres anglais à l'égard de la paix.

Whitehall,  
8 avril.

Egremont au duc de Choiseul. [Copie]. Plaisir du roi d'accorder la libération, sans conditions, d'Estaing. A reçu instructions de faire part du désir sincère de S.M. d'en arriver à une entente avec Sa Majesté très catholique. Incluera l'Espagne dans les négociations si c'est nécessaire pour la paix. On pourrait reprendre l'affaire au point où elle fut interrompue. Inclut la déclaration susdite.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

*Copie de la déclaration faite par S.M. le roi de la G<sup>d</sup>e Bretagne.*

Propose que des ministres soient délégués par chaque pays pour reprendre les négociations sur la base des deux derniers ultimatums. Persuadera à ses alliés de déléguer des ministres au congrès, si les autres puissances belligérantes font de même.

Sans date.  
8 avril.

Viry à Solar. Conditions auxquelles l'Espagne et les alliés de la G.-Bretagne et la France peuvent prendre part aux négociations proposées. Est persuadé que le cabinet anglais désire sincèrement la paix. Inclut copie d'un billet de lord Bute (*ci-dessous*).

Londres,  
(8 avril.)

Lord Bute à Viry. [Copie]. Très heureux du rétablissement de la paix entre l'Angleterre, la France et l'Espagne. D'avis que la guerre serait tôt terminée si les deux cours (France et Angleterre) arrivaient à comprendre leur point de vue respectif. Ses motifs d'avoir confiance.

Londres,  
9 avril.

Viry à Solar. Enumère divers noms de personnes susceptibles d'agir comme ministres secrets ou publics de la France et de l'Angleterre dans les négociations de paix. Position de lord Bute dans l'affaire. [Lettre autographe].

Londres,  
13 avril.  
Versailles,  
14 avril.

Le même au même. Date des lettres reçues; passeports, etc.

Duc de Choiseul à Egremont. [Copie]. Réponse à la déclaration du gouvernement britannique. Assure que le roi de France est impatient "d'en venir à une paix durable" avec l'A. Les nouvelles circonstances ont ravivé l'espoir du ministère français.

15 avril.

Le même à Solar. [Copie]. Ordonne le secret absolu concernant les détails exposés dans sa lettre. Une paix distincte ne peut être conclue ou négociée sans en notifier l'Espagne. Points à régler: (1) Différends entre l'Espagne et l'Angleterre. (2) Possessions anglaises et françaises en Amérique, Afrique et Asie: (3) Guerre en Allemagne et alliés des deux couronnes. Détails concernant chaque point: (1) prises faites pendant le temps de paix seront portées devant les cours civiles: (2) établissements anglais dans le Honduras: (3) pêche à la morue terre-neuvienne—deux bateaux espagnols seulement l'exploitent. Prétentions françaises à l'égard de la restitution des territoires américains, africains et asiatiques: les deux derniers ultimatums pourraient servir de base; la France consent à restituer la Minorque et à retirer les troupes d'Allemagne; facile d'étendre les conditions de paix entre la France, l'Angleterre et l'Espagne à leurs alliés respectifs. Raisons d'adopter une méthode si peu ordinaire de transiger une affaire si importante. Viry est autorisé à communiquer cette lettre à Bute.

Versailles,  
16 avril.

Comte de Choiseul à Solar. [Copie]. Lui envoie sa lettre à lord Egremont, avec copie, contenant tout ce qu'il pouvait insérer dans une contre-déclaration. La France fera tout son possible pour faciliter les articles y mentionnés.

Versailles,  
16 avril.

Le comte de Choiseul à Egremont. [Copie]. Le monarque français désire terminer la guerre. Nécessité d'inclure l'Espagne dans les négociations. Préconise l'échange mutuel de mémoires préliminaires avant de déléguer des ministres; ils pourraient se baser sur les deux derniers ultimatums. La question de paix en Allemagne pourrait se différer jusqu'à l'entente entre la France, l'Espagne et l'Angleterre de suspendre les armes.

Paris,  
15 avril.

Solar à Viry. A parlé aux agents parisiens des "négociants de Lyon"; ils sont grandement satisfaits des propositions et impatients de "terminer l'affaire". A reçu lettre (de Viry) du 26 mars.

Paris,  
16 avril.

Le même au même. Relate sa conférence avec le duc et comte de Choiseul. Il croyait, leur a-t-il dit, qu'il dépendait de Versailles "de mettre fin aux horreurs de la guerre par une paix expéditive." A montré aux ministres toutes les lettres de Viry. Le duc de Choiseul explique l'apparente méfiance à l'égard de la sincérité anglaise. Leur désir de communiquer avec l'Espagne avant de donner une réponse définitive. Il insiste sur la nécessité d'une réponse immédiate. Un courrier sera dépêché à Madrid sur-le-champ. Le duc voudrait une réponse à sa lettre à Solar contenant les préliminaires d'une négociation. Traite de nouveau de l'à-propos de préparer des mémoires préliminaires, qu'on devrait envoyer par l'entremise de la cour française.

Espagne.

16 avril.

Le même au même. Lui envoie deux chiffres fournis par le chevalier Ossorio.

*Copie de 3 lettres autographes de Solar à Viry.*

1. Paris, 16 (?) avril. Concernant le M. Mackenzie mentionné dans la lettre de Viry du 9 avril; les mémoires préliminaires envoyés "par notre entremise," etc. Le duc de Choiseul le tient en haute estime, et serait charmé, s'il était délégué à Paris.

2. [Sans date]. Prévoit des difficultés de la part de l'Espagne. Ne croit pas que les Anglais aient raison de s'alarmer au sujet de la Hanovre. Le duc de Choiseul désireux d'arriver promptement à une entente concernant les préliminaires. Inclut le billet du duc, ayant trait à l'Irlande et à l'Espagne.

3. [Sans date]. A trait à lettre de Viry à Ossorio, l'usage du chiffre, etc.

Viry à Solar. Instructions données par lui concernant l'expédition de ses lettres de Calais à Londres.

Le duc de Choiseul à Solar. [Copie]. Travaille à son mémoire espagnol. A appris la nouvelle de la rébellion irlandaise; responsabilité de Madrid; ne modifiera pas ses plans.

Viry à Solar [Copie]. Ministres anglais enchantés des duc et comte de Choiseul. Rien de défini n'est fait, mais s'occupe de toutes ses forces de mener l'affaire à une prompt conclusion.

Copie d'une lettre chiffrée de Viry à Solar.

Solar à Viry. Rapporte des rumeurs d'une paix générale ou d'un accord entre la France, l'Angleterre et l'Espagne, fondées, croit-il, sur la lettre du duc de Choiseul concernant d'Estaing. D'avis que Viry devrait informer Egremont et Bute.

Viry à Solar. A reçu toutes les lettres du 16 avril et expédié celle du comte de Choiseul à Egremont. Bute satisfait. Son entrevue avec Egremont; renseignements fournis aux ministres anglais; réunion du cabinet; il faudra répondre à la lettre au plus tôt.

Egremont à Viry. [Copie]. Ministres anglais ont consenti d'autres concessions à la cour française. Lui envoie copie d'une lettre.

Le même au même. [Confidentielle. Copie]. Envoie copie de ses lettres aux duc et comte de Choiseul. Cessions que le gouv. anglais est prêt à faire dans les Indes occidentales et en Afrique. Délimitation des frontières du Mississippi. La révolte irlandaise est simplement l'opposition des paysans à la clôture des terres découvertes.

Londres,  
16 avril.

Versailles,  
16 avril.

Londres,  
23 avril.

Londres,  
23 avril.

Paris,  
25 avril.

Londres,  
4 mai.

Londres,  
30 avril.

Whitehall,  
1er mai.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Whitehall,  
1er mai. Le même au duc de Choiseul. [Copie]. Compliments personnels, proteste que le roi d'Angleterre est prêt à terminer la guerre. Assuré que l'Espagne imitera la France et qu'une paix générale résultera de celle qui s'établira entre la France et l'Angleterre.
- 1er mai. Le même à Viry. [Copie]. Lui envoie copie de ses lettres de Choiseul. Fait certains changements dans le billet confidentiel. Prévoit une tempête parlementaire. Raisons de conclure promptement la paix; si le coup projeté contre l'Espagne réussissait, la paix pourrait devenir impossible.
- Whitehall,  
1er mai. Le même au comte de Choiseul. [Copie]. Compliments personnels, etc. S.M.B. espère que le souverain de France décidera de terminer la guerre sans attendre la réponse de Madrid. En faveur de mémoires préliminaires. Troubles continentaux et alliés. Croit que, si l'Angleterre, la France et l'Espagne s'accordaient, les autres difficultés seraient surmontées. Motifs pour lesquels S.M.B. a communiqué cette première démarche à ses alliés. Toute l'affaire sera rigoureusement tenue secrète.
- Sans date. Lord Egremont à Viry. [Copie]. Fait connaître les propositions anglaises à la France et à l'Espagne. Traite, afin d'épargner du temps, des trois principaux points: (1) disputes avec l'Espagne; (2) Possessions françaises et anglaises en Amérique, Afrique et Asie; (3) guerre en Allemagne, les alliés. *A l'égard de l'Espagne.* (1) Promet une justice impartiale au sujet des prises; (2) satisfaction sera donnée à l'égard des établissements en territoire hispano-américaine; (3) ne prévoit aucune difficulté sérieuse relativement aux pêcheries terre-neuviennes. *A l'égard de la France.* Propose les deux derniers ultimatums comme base des négociations. Accorde 18 mois pour l'émigration du Canada. Droits de pêche à Terre-Neuve, etc. Acquiesce à la demande française concernant Miquelon. Situation des Anglais aux Indes occidentales. Cessions à faire, compensations à réclamer. Le Mississippi sera la frontière entre les deux nations sur le continent américain. Cessions à faire en Afrique. La France doit faire des propositions au sujet de l'Inde. L'Angleterre cédera Belle-Isle, la France, la Minorque, et évacuera l'Allemagne. Détails minimes, alliés, etc. Les traités de paix et de commerce seront renouvelés.
- Londres,  
4 mai. Viry à Solar. [Copie]. Dépêche son valet avec des lettres. Affaires particulières.
- Londres,  
4 mai. Le même au même. Transmet deux lettres ministérielles d'Egremont concernant "l'affaire" (négociations de paix) et un billet autographe. Position du ministère sarde. Renforts envoyés au Portugal. Confirme la version d'Egremont au sujet des troubles irlandais. [Lettre du 1<sup>er</sup> mai].
- Londres,  
4 mai. Le même au même. Délimitation des frontières du Mississippi. Inclut un billet de lord Egremont sur la question (*ci-dessous*).
- Sans date. Billet mentionné ci-dessus.
- Londres,  
4 mai. Le même au même. Rapports envoyés par lui à la cour sarde.
- Londres,  
4 mai. Le même au même. A reçu les chiffres. [Lettre du 16 avril].
- Londres,  
4 mai. Le même au même. Concernant Mackenzie. [Lettre du 16 avril].
- Londres,  
4 mai. Le même à . . . . . Passeport pour lady Mary Coke.
- Londres,  
4 mai. Le même à Solar. A reçu lettre (de S.) confidentielle du 16 avril. La première proposition, y mentionnée, a été communiquée au tzar et

- Prusse et Russie. au roi de Prusse, afin de soumettre une réponse à un pressant projet d'alliance entre la Russie, la Prusse et l'Angleterre. Concernant la Martinique, la Louisiane, etc. La Havane, possibilité d'une paix avec l'Espagne. Hanovre et Portugal.
- Londres, 4 mai. Le même au même. Manœuvres prusses en sous-main dans la ville pour empêcher la cession de la Martinique.
- Paris, 5 mai. Solar à Viry. A lu une lettre d'un marchand hollandais, disant que les négociants de Londres avaient offert leurs effets aux négociants lyonnais et sont bien décidés à conclure l'affaire avec eux.
- Paris, 9 mai. Le marquis Grimaldi au duc de Choiseul. [Copie]. A envoyé à Madrid les propositions de paix de lord Egremont. Si celui-ci fait la même offre à l'Espagne qu'à la France, le roi d'Espagne prendra toutes les mesures d'arranger et de conclure la paix.
- Paris, 10 mai. Comte de Choiseul à Egremont. [Copie]. Transmet copie de la lettre précédente. Le roi d'Espagne gardera le secret, mais juge bon de communiquer les conditions anglaises à l'impératrice, ceci toutefois sera différé jusqu'au 15 mars.
- Paris, 10 mai. Duc de Choiseul à Solar. [Copie]. Même sujet. Espagne et la paix.
- Paris, 10 mai. Comte de Choiseul à Solar. Même sujet. Envoie la lettre de Grimaldi et la sienne au gouvernement britannique, afin de les transmettre à Egremont. France tenue de communiquer avec Vienne. Le secret divulgué à Londres. Viry devrait notifier les ministres anglais.
- Paris, 12 mai. Solar à Viry. [1<sup>ère</sup> lettre. Copie]. Même sujet. Lui transmet copie de la lettre du comte de Choiseul à Egremont, etc. Espère que l'Angleterre fera la même déclaration à l'Espagne qu'à la France. On s'attend à ce que l'Espagne favorise les mémoires préliminaires. L'attitude des ministres anglais plaît aux français; la paix serait conclue en moins de trois semaines, mais ils sont retardés par la cour espagnole. Demande copie de la lettre du duc de Choiseul à Egremont relative à d'Estaing [14 avril, voir aussi lettre d'Egremont du 8 avril] pour en faire part à Grimaldi. Attire attention de V. sur la bonne foi des ministres français communiquant avec la cour de Vienne.
- 12 mai. [Deuxième lettre]. Lettres du 4 mai parvenues et communiquées aux Choiseul. Les propositions anglaises considérées justes et raisonnables; mais prévoit des difficultés en rapport avec la cession des îles neutres des Indes occidentales. On ne dit rien de l'Espagne; les ministres français attendent la réponse de Madrid. Communiquera avec l'Espagne et Vienne. Espère renvoyer le courrier dans une semaine. Ministres ont une haute estime pour Egremont et Bute.
- Londres, 29 mai (?19). Whitehall, 19 mai. Viry à Solar [Copie]. Accuse réception de lettres, passeports, etc.
- Londres, 19 mai. Lord Egremont au duc de Choiseul [Copie]. Concernant la réponse espagnole aux propositions de paix; pas nécessaire de faire connaître les détails aux cours de Vienne et de Berlin avant que les choses soient plus avancées.
- Whitehall, 19 mai. Déclaration de S.M. le roi de Grande-Bretagne. Propositions à l'Espagne: échange mutuel de ministres, négociations reprises au point où elles furent rompues. Le roi prêt à envoyer des ministres au Congrès conjointement avec ses alliés.
- Egremont à Viry. Envoie copie de la déclaration ci-dessus pour transmission à Grimaldi et, par celui-ci, à la cour espagnole. Aussi

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

copie de la lettre du duc de Choiseul concernant d'Estaing. Raisons d'exiger la cession des îles neutres des Indes occidentales. Fournira volontiers toutes les explications qu'on pourrait désirer.

Whitehall,  
19 mai.

Le même au même. Regrette les délais et les difficultés que suscitera probablement l'Espagne. Des événements surgiront peut-être qui changeront de façon essentielle la situation.

Londres,  
22 mai.

Viry à Solar. Lettres reçues et transmises. Prusse responsable de la divulgation du secret des propositions. Inclut copie des lettres de lord Egremont, etc. [*Quatre billets de Viry à Solar, de même date, suivent; ont trait à l'expédition des lettres, etc.*]

Londres,  
19 mai.

Le même à Egremont. Désirerait savoir si l'on enverra à Berlin la déclaration anglaise à l'Espagne.

Londres,  
31 mai (?21).

Lord Egremont à Viry. Réponse à la précédente. Nulle autre communication ne sera faite avant la conclusion des négociations.

Londres,  
22 mai.

Viry à Solar. Transmet déclaration de S.M.B. à l'Espagne pour être remise à Grimaldi. Motifs de mentionner l'Allemagne et de proposer l'échange réciproque de mémorandums préliminaires.

Londres,  
22 mai.

Le même au même. Billet sur les différends entre l'Angleterre et l'Espagne pour soumission au duc de Choiseul.

Londres,  
22 mai.

Le même au même. Billet concernant les affaires espagnoles rédigé avec Bute, Egremont, et une "autre personne de crédit". Explications concernant le Honduras, les pêcheries terre-neuviennes, etc.

Prises.

Billet susdit: Détails. (1) Les prises en mer seront impartialement adjudgées devant les cours d'amirauté anglaises; (2) les établissements nommés au Honduras seront évacués, réservant les droits des Anglais au commerce du bois de campêche; (3) pêcheries des bancs de Terre-Neuve: droits des Basques et des Guipuzcoans; (4) tous traités existant avant la présente guerre considérés renouvelés et confirmés.

Londres,  
22 mai.

Viry à Solar. Envoie copie d'un extrait de sa propre lettre confidentielle du 12 mai. Carvalho et la cour de Lisbonne. Grimaldi bien connu à Paris, n'est pas ami du duc de Choiseul. Le marquis Tanucci est aussi ennemi de celui-ci. Sagesse de cajoler Grimaldi. Les ministres prusses font tout leur possible pour empêcher la paix. Aimérait savoir comment la cour viennoise aura reçu la communication qui devait lui être faite. Les ministres anglais diffèrent la réponse définitive aux propositions russes demandant que l'Angleterre, la Prusse et la Russie agissent de concert. La démission de Newcastle ne retardera pas la conclusion de la paix. Mobiles de sa démission.

Paris,  
30 mai.

Solar à Viry. L'avertit de ne plus envoyer de courriers pendant que se poursuivent les présentes négociations franco-anglaises. Cela exciterait les soupçons de Grimaldi. Instructions concernant l'expédition future des dépêches.

Paris, même date.  
Versailles,  
23 mai.

Le même au même. Accuse réception de lettres, etc.

Duc de Choiseul à Solar. Détails relatif aux préliminaires absolument nécessaires à la conclusion de la paix. Les ministres français s'alarment des changements ministériels anglais. Autorisé à traiter avec Egremont et Bute, se retirerait lui-même si l'on nommait d'autres ministres. Ses relations avec Pitt l'année précédente; la guerre préférable à une paix non satisfaisante. Paix nécessaire à la France et aux autres belligérants. Conduit de la cour française à l'égard de l'Espagne. Attend une réponse. Lui envoie mémoire des préliminaires pour être signé, quand l'Espagne y consentira, afin

d'épargner du temps. On connaît les négociations en Hollande; préjudice à la paix. Est assuré que les alliés d'Angleterre ne la veulent pas.

Saint-Hubert,  
25 mai.

Duc de Choiseul à Solar. Envoie la lettre préliminaire mentionnée. Répète ce qu'il a dit à propos de Bute et d'Egremont; importance de la paix franco-anglaise "sans l'Angleterre et nous, toutes ces couronnes . . . ne sauraient soutenir 4 campagnes".

Mémoire susmentionné: "moyens de conciliation entre l'Espagne et l'Angleterre". Principes gouvernant les conquêtes, conditions de paix. Cession de territoire en Amérique, Afrique et Asie. Cession complète du Canada par la France. Droits de pêche accordés sur les bancs de Terre-Neuve et dans le golfe St-Laurent. Saint-Pierre et Miquelon, etc. Alternative de l'île Royale. Restitution de la Martinique et autres îles des Indes occidentales. Le Mississippi: ligne de démarcation nord-américaine. Restitutions en Afrique et en Asie. Prises adjudgées par S.M.B.; la France restituera la Minorque; l'article concernant l'Allemagne nécessite une explication spéciale; demandes françaises.

Paris,  
26 mai.

Solar à Viry. Raisons d'espérer le succès des négociations avec l'Espagne. Lui demande d'informer les lords Egremont et Bute.

Saint-Hubert,  
27 mai.

Le duc de Choiseul à Solar. Lui demande de se rendre à Versailles pour conférer avec le comte de Choiseul relativement à la déclaration de l'Angleterre à l'Espagne. Ne fait aucun cas de ce que Grimaldi dit et pense.

Versailles,  
28 mai.

[Le même au même]. Mémoire des conditions françaises. Redoute les effets des conquêtes espagnoles au Portugal. Intérêt de la France et de l'Angleterre de résister à "cette invasion de Tartares"; plans de la Prusse et de la Russie. L'article concernant les pêcheries suffisamment expliqué. Accepte la décision anglaise concernant l'île Royale. La France fait de plus grandes concessions en Louisiane qu'elle n'en aurait faites l'an dernier; à l'égard de la Floride, l'Espagne sera sa raison. La France ne peut céder Sainte-Lucie. Ses vues sur la valeur des colonies, le commerce colonial, etc. Les deux nations n'auront aucune difficulté concernant la côte africaine. Prétentions françaises en Asie. Préférable pour l'Angleterre de laisser la France en Asie plutôt que la Hollande ou le Danemark. L'Espagne mettra des obstacles, mais il fait de son mieux et cajole Grimaldi. De nouveau question des changements dans le cabinet anglais et de la confiance des ministres français en Bute et Egremont.

Paris,  
30 mai.

Solar à Viry. Enumère les pièces jointes à sa lettre: elles expriment clairement les vues réelles du roi de France et celles des Choiseul en ce qui concerne les affaires discutées (voir le mémorandum ci-dessus). Nouvelle allusion à la confiance que placent les ministres français en Bute et Egremont et à leur inquiétude concernant un changement de ministère à Londres. Moyens usités pour apaiser les soupçons espagnols concernant la communication des conditions mentionnées dans le billet d'Egremont à Viry. Précautions que devra prendre le gouvernement anglais. Notes sur le mémoire de Choiseul (ci-dessus): prétentions françaises sur Sainte-Lucie; la Grenade; concession libérale de droits de pêche en Terre-Neuve; bornes de la Louisiane, perte de la Martinique, alliance hispano-française. Les changements ne devraient pas empêcher l'établissement de la paix. Choiseul a envoyé la déclaration de S.M.B. à Grimaldi, avec un mémoire, et a écrit à l'ambassadeur de France à Madrid.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

12 mai.

Duc de Choiseul à Solar. [incluse dans celle de Solar à Viry du même jour]. Inclut correspondance que lui a transmis Solar et copie des renseignements fournis à l'Espagne et l'Autriche. Egre-mont, Pitt, la paix, difficultés relatives aux îles neutres des Indes; limites du Mississippi. Demandes anglaises concernant la Louisiane et les Grenadines devraient être accordées; mais Sainte-Lucie indispensable à la France.

30 mai.

Solar à Viry. Assure le destinataire que le roi et les ministres français désirent ardemment la paix: madame de Pompadour la favorise. La France forcera la main de l'Espagne si elle peut conclure la paix aux conditions proposées; insistera pour que l'Espagne se montre raisonnable dans ses prétentions. Important que l'Angleterre appuie le Portugal. Concernant l'Allemagne, le duc de Choiseul ne veut pas d'un congrès, mais l'Angleterre, la France et l'Espagne, une fois d'accord, peuvent se concerter pour décider les puissances allemandes à accepter une paix raisonnable. France rendra Wesel à la Prusse aussitôt que se conclura la paix sur le continent. Attitude de la cour viennoise. Mémoire Choiseul: est certain que l'Angleterre acquiescera, à tous égards, aux demandes françaises. S'il le désire, pourra montrer cette lettre à Bute. Ministres français espère que "Mackenzie" sera nommé ambassadeur.

NOTE.—Les deux volumes suivants étant incorrectement numérotés, le vol. 11 précède ici le vol. 10, afin de conserver l'ordre chronologique de la correspondance.

## Documents Viry-Solar. Volume 11. 1762.

Londres,  
4 juin.

Viry à Solar. Envoie traduction du discours du roi prorogeant le Parlement. Fera de son mieux pour que les négociations pendantes soient couronnées de succès. *Traduction du discours royal.* Désire la paix. Déclaration de l'empereur de Russie à tous ses alliés; la position de Prusse s'améliore; conquête de la Martinique, etc.

Londres,  
11 juin.

Viry à Solar [partiellement chiffrée]. Maladie du roi d'Angleterre. Affaires personnelles.

Londres,  
15 juin.

Le même au même. Maladie du roi. Assemblée du conseil remise.

Paris,  
14 juin.

Solar à Viry. Lettre (de Viry) du 4 juin reçue, ainsi que traduction du discours royal. A montré lettre susdite à Choiseul, inclut copie du billet de celui-ci, en réponse. Paix assurée si les réponses de Londres sont favorables, spécialement concernant Sainte-Lucie. Propose l'envoi de préliminaires signés et la nomination de ministres [pour délibérer de la paix]. Nécessité du secret absolu.

Versailles,  
12 juillet (juin.)

Le duc de Choiseul à Solar. [Copie]. France déterminée à avoir la paix, ne tirera pas un coup de canon au Portugal en faveur de l'Espagne. Attend le retour du courrier pour envoyer à Londres les préliminaires signés.

Paris,  
17 juin.

Solar à Viry. Appréhende un mauvais usage possible de leur correspondance confidentielle. Le duc de Choiseul assure que la paix est faite si les réponses de Londres sont favorables. L'Espagne élargira ses prétentions si on lui permet de conquérir le Portugal. Son entrevue avec Choiseul: Grimaldi a montré au dernier une lettre de Londres concernant Grenville, M. de Saint-Séverin, l'Espa-

gne et le Portugal. Commentaires du duc. Viry ne fera connaître cela qu'à Bute. L'Angleterre devrait immédiatement faire pénétrer dans le Portugal. Espagnols se sont dirigés sur Lisbonne après la réception des propositions.

Paris,  
24 juin.

Le même au même. MM. de Choiseul étonnés du silence de Viry sur les intentions des ministres anglais; soupçonne qu'ils ont désiré consulter le souverain de Prusse avant de répondre. La réponse espagnole à la déclaration de S.M.B. reçue à Paris; on l'a dit satisfaisante. Rumeurs, venant de Londres, de la rupture des négociations.

Paris,  
27 juin.

Le même au même. Lettre du 15 juin reçue. Les Choiseul s'inquiètent du délai qu'apportent à répondre les ministres anglais. La réponse espagnole sera envoyée à Londres; il n'en tiendra alors qu'au ministère anglais de mettre la touche finale à l'affaire. Ne croit pas que l'Angleterre refuse la paix à cause de Sainte-Lucie.

Londres,  
25 juin.

Viry à Solar. Lettres chiffrées et autres reçues, communiquées à lord Bute, et brûlées. Bute énergiquement en faveur d'une négociation secrète entre la France et l'Angleterre. Affirme qu'il ne dit mot à la cour sarde de leur correspondance.

Londres,  
28 juin.

Le même au même. Lettre de Solar (30 mai) et billet de Choiseul (23 mai) reçus le 3 juin. Délais mentionnés attribuables à la maladie du roi. Envoie maintenant les documents reçus d'Egremont: réponses au mémorandum de Choiseul, etc. Est certain qu'Egremont aurait agi autrement, s'il en eût été capable. Il serait trop long d'expliquer leurs motifs.

Whitehall,  
26 juin.

Egremont à Viry. Envoie son mémorandum en réponse à celui de Choiseul (29 mai). Surpris de trouver si peu de choses d'accord avec ce qu'on lui avait laissé entendre. Les changements ministériels ont renforcé le cabinet. Ne peut s'accorder avec Choiseul relativement à l'Allemagne: estime qu'un changement de politique de la part de la Russie serait un contrepoids,—la paix n'étant pas conclue—en faveur de l'Angleterre. Espère que les Choiseul réussiront à persuader l'Espagne à adopter une politique pacifique. Attendra la réponse du ministère français comme décidant du sort des négociations.

Mémorandum de lord Egremont. Répond par le détail aux articles du mémoire Choiseul, sur lesquels il y a désaccord. Il semble y avoir entente au sujet de la cession du Canada, des 18 mois pour l'émigration et des droits de pêche sur les bancs et dans le golfe Saint-Laurent. La première offre anglaise concernant Saint-Pierre et Miquelon subsiste. Ne s'attendait pas à ce que la France suscitât des difficultés à l'égard du Mississippi et de Sainte-Lucie. Compensation exigée en retour de la Martinique semblait très modérée. Préentions discutables de la France sur Sainte-Lucie. Pseudo-danger pour la Martinique qui naîtrait de la conservation de Sainte-Lucie; prétend que la Barbade serait plus menacée si les Français continuaient à retenir Sainte-Lucie. L'Angleterre a surtout demandé les deux rives du Mississippi afin d'établir la paix sur des assises solides et durables et d'éviter toutes disputes relatives aux limites des deux nations sur le continent américain. L'Angleterre ne connaît aucun comptoir de commerce en Afrique appartenant encore à la France, la locution "sans préjudice à ses comptoirs" nécessite des éclaircissements. Quant aux Indes orientales, l'Angleterre offre de restituer les postes de commerce français sur la côte de Coromandel et de Ma-

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

labar, mais retient le poste du Bengale; les compagnies régleront les détails après la signature des préliminaires. L'Angleterre ne peut se rendre aux désirs de la France concernant l'évacuation des endroits appartenant à la Prusse, etc., sans communiquer au préalable avec le roi de Prusse et l'empereur de Russie. Propose que la France et l'Angleterre retirent les armées à la solde des deux couronnes, actuellement en Allemagne. Espère que ces propositions ne rencontreront pas des obstacles tels qu'ils amènent l'insuccès d'un ouvrage dont on désire ardemment la terminaison.

Londres,  
27 juin.

Viry à Solar. A envoyé la lettre du comte de Choiseul à Egremont et copie de celle à Solar. A discuté les lettres, etc., avec Bute et Mackenzie. Impossibilité d'acquiescer aux demandes françaises. Ses conversations avec Bute. Le duc de Bedford proposé comme ambassadeur extraordinaire. Egremont et les questions concernant l'île Royale, navigation dans la rivière Sénégal, postes de commerce de l'Inde orientale, Sainte-Lucie, etc. Réponses de Viry à différentes objections, concernant, en particulier, l'île Royale. Ses entrevues avec George Grenville et lord Bute; explique à celui-ci l'attitude de Choiseul; lettres et relations de Stanley; Egremont et l'article touchant l'Allemagne, la Prusse et la Russie. Motifs de la France de retenir les villes, etc., jusqu'à la conclusion de la paix en Allemagne. Affaire soumise au roi, le conseil convoqué pour le 21. Lettre chiffrée de Solar du 14 reçue et montrée à Bute; réunion de divers ministres; incapables d'accorder des concessions plus larges ou de restreindre les prétentions exposées—pour des raisons d'ordre politique et parlementaire. Réunion du cabinet du 21 juin, on discute le mémoire Choiseul. Entrevue avec lord Egremont. Se risquerait à recommander au roi de céder Sainte-Lucie, s'il avait l'assurance que la France signerait premièrement des préliminaires avec l'Angleterre fondés sur les autres articles relatifs à la paix entre les deux couronnes. Conseil du 24 juin; la réponse au mémoire Choiseul est lue. Envoie réponse et autres documents; difficultés prévues que soulèvera la première. Solar utilisera cette lettre de la façon qu'il jugera la meilleure.

(Sans date.)  
(28 juin.)

Comte de Choiseul à Solar. [Copie]. A reçu les lettres de lord Egremont, les portera à la connaissance du roi. Demande de lui prêter des copies pour transmettre à Choisy.

Versailles,  
28 juin.

Le même au même. Envoie dépêche à lord Egremont pour être transmise par Viry. Les Anglais en état de conclure, en peu de temps, une paix glorieuse.

Versailles,  
28 juin.

Le même à Egremont. [Copie]. La France incapable de répondre définitivement à la déclaration de S.M.B. du 19 mai avant de s'être enquis des sentiments de ses alliés. Les réponses maintenant arrivées de Madrid et de Vienne indiquent que les vues de ces cours concordent avec celles de la France et de l'Angleterre. Envoie copie des réponses du roi d'Espagne, de l'impératrice, et autres pièces. Le roi de France aimerait connaître les vues du monarque de Prusse. Inclut mémoire des conditions auxquelles la paix pourrait se conclure entre la France et l'Angleterre: dernier mot de la France.

Versailles,  
25 juin.

Le duc de Choiseul au comte de Choiseul. Transmet la réponse espagnole à la déclaration de S.M.B., et la lettre de Grimaldi. Points en litige: (1) prises opérées en temps de paix; (2) reddition des établissements britanniques au Honduras, etc; (3) droits gratuits de pêche sur les bancs terre-neuviens. Explications de Grimaldi.

24 juin.

Aranjuez,

12 juin.

Traduction de la lettre de Grimaldi susdite.

Réponse de la cour espagnole. Sa Majesté Catholique proteste de son désir de la paix et de sa volonté de négocier. Désire fortement le rétablissement de la paix en Allemagne.

Projet d'articles de paix, rédigé par la France. Sera basée sur les deux derniers ultimatums, mais doit nécessairement s'appliquer à l'Espagne. 1. Le Canada cédé à deux conditions: (a) liberté de la religion catholique, (b) on facilitera l'émigration des personnes désirant quitter le pays. 2. Droits de pêche sur les bancs terre-neuviens et dans le golfe Saint-Laurent: l'art. XIII du traité d'Utrecht renouvelé et confirmé. 3. Refuge pour les vaisseaux français. La G<sup>de</sup>-Bretagne remettra les îles Royale et Saint-Jean ou Saint-Pierre et Miquelon. 4. Dunkerque demeurera tel que spécifié à l'art. 17 du traité d'Aix-la-Chapelle. 5. Les frontières du Canada ne s'étendront pas au delà du Mississippi ni n'empiétera sur le littoral de la Louisiane. 6. Îles à rendre aux Indes occidentales. 7. L'Angleterre conserve Saint-Vincent, etc. 8. La Gorée restituée à la France, avec droits gratuits de traite à la riv. Sénégal. 9. La Minorque remise à S.M.B. 10. La France consent à évacuer le territoire du landgrave de Hesse, Brunswick et Hanovre. 11. Wesel, Gueldre, etc. 12. Indemnité pour les prises faites avant la déclaration de guerre. 13. France évacuera Neuport dès la signature des préliminaires. 14. Cessation des hostilités datera de la ratification des préliminaires. 15. Indes orientales: îles et comptoirs réclamés par la France. 16. Echange des prisonniers.

Remarques sur les articles précédents. Les deux derniers ultimatums acceptés comme base des négociations présentes.

1. Le même que proposé dans la dernière négociation.
2. Entièrement conforme aux propositions anglaises.
3. Reddition projetée de l'île Royale est le seul changement fait par la France dans les propositions antérieures. Motifs à l'appui de cette modification.
4. Démolition de Dunkerque accordée en autant qu'elle sera possible sans rendre la ville inhabitable.
5. Concessions en Louisiane plus grandes que dans le traité antérieur.
6. Reddition de la Martinique à la France doit être considérée comme compensant les concessions ci-dessus.
7. Le traité antérieur proposait la division des îles neutres des Indes occidentales; la France s'en tient maintenant à Sainte-Lucie.
8. La France ne saurait accepter moins que l'île de Gorée et droits égaux de trafiquer à la riv. Sénégal.
- 9 et 10. Tels que l'Angleterre l'a demandé.
11. Requiert seulement l'établissement d'une réciprocité parfaite et la sauvegarde des intérêts des divers alliés.
12. Demande conforme au droit international.
13. A la satisfaction de l'Angleterre.
14. Ne soulève pas d'objection; conforme aux deux derniers ultimatums et à l'usage ordinaire.
- 15 et dernier. Serait mieux de régler dans les préliminaires, les questions relatives aux Indes orientales que de les laisser aux compagnies; nécessité de distinguer entre la position réelle et la position relative d'une puissance concernant ses conquêtes et ses pertes.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Paris,  
29 juin.

Duc de Choiseul à Solar. [Copie]. Eclaircissements concernant l'expédition à Madrid de la déclaration anglaise; agissements de la cour française dans l'attente d'une réponse. Les réponses espagnole et viennoise reçues avant l'anglaise; expédition de la réponse espagnole à Londres, inévitable. Modification de l'art. 5 (frontières louisianaises) est sans importance. L'ambassadeur d'Espagne reçoit l'ordre d'agir avec la France; nécessité d'une décision prompte de la part de l'Angleterre. Cour de Vienne fera maintenant, à l'égard de l'Allemagne, tout ce qu'exige la France.

Paris,  
29 juin.

Le même au même. Envoie lettre ci-dessus. Il ne faut pas que la guerre avec le Portugal entrave les négociations de paix.

Paris,  
30 juin.

Solar à Viry. Envoie la réponse espagnole à la déclaration de S. M.B., lettre à Egremont, etc. Explications concernant Grimaldi; la Louisiane, Mobile. Intentions réelles du duc de Choiseul. L'Angleterre n'a qu'à insister sur les conditions du mémoire précédent. Nécessité d'une prompte décision.

Paris,  
30 juin.

Le même au même. Duc de Choiseul autorisé à assurer à l'Angleterre que Sa Majesté Catholique entreprend de fournir aux Anglais tout le bois de Campèche dont ils ont besoin. Est sûr de l'Espagne. Grimaldi enjoint de se laisser guider par lui en tout. La paix dépend de Sainte-Lucie.

Même date.

Autre lettre du même jour. Inclut une dépêche pour San Severino. Le désigne comme un prince très dangereux dont il faut se méfier. Explication concernant George Grenville, l'ambassadeur napolitain (S. Severino), Choiseul, Grimaldi et le présent traité. Viry ne devra pas remettre la dépêche avant d'avoir vu les ministres anglais et les avoir mis en garde contre le dit ambassadeur. Toute l'affaire arrangée avec les Choiseul. Demande encore de la célérité: "pour l'amour de Dieu, dépêchons-nous et obtenons une réponse très prompte à cette dépêche."

30 juin.

Le même au même. Lettres expédiées, comment faire parvenir ses lettres. Ministres français tourmentés au sujet du long silence des Anglais.

Remarques sur le mémoire des conditions envoyé à Londres, le 28 juin 1762.

1. Tel qu'entendu entre les deux couronnes.

2. Accordé, quant à la pêche sur les bancs et dans le golfe S-Laurent et les séchoirs sur le littoral terre-neuvien, comme par le traité d'Utrecht. Difficile de définir la distance au large, mais cela peut facilement s'arranger dans le traité définitif.

3. La France espère que l'Angleterre admettra la justice et la modération de sa prétention [concernant l'île Royale]; mais demande que l'expression "inspection raisonnable," contenue dans le mémoire Egremont du 28 juin, soit usitée au lieu de "commissaire" tel que dans le premier mémoire de la cour de Londres.

4. Accordé. [Démolition de Dunkerque].

5. Prétention à l'intégralité de la rive gauche du Mississipi entraînerait la cession de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane. Ligne passera par les lacs Maurepas et Pontchartrain; d'accord. Carte jointe.

6. Les cours s'accordèrent au sujet de cet article, excepté quant à la Grenade

7. Principes concernant les îles neutres, énoncés par l'Angleterre, adoptés par la France. Ne s'agit pas d'une cession, mais d'une définition de droits.

3 GEORGE V, A. 1913

8. Pas de commerce à l'île de Gorée; pourquoi la France exige des droits égaux d'exercer la traite à la rivière Sénégal et la réservation des postes de commerce.

9. Accordé.

10. D'accord.

11. France accepte la proposition renfermée dans la lettre de Viry dont copie est ci-jointe. Nulles troupes à la solde de la Grande-Bretagne ne serviront avec le roi de Prusse. Cette couronne pourrait gagner ses alliés à consentir à la suspension des armes quand les troupes françaises évacueront l'Allemagne.

12. Cet article est à la disposition du roi d'Angleterre.

13. Accordé à perpétuité.

14. Nous n'y voyons aucune objection.

15. La France demande que les restitutions sur les côtes de Coromandel et de Malabar soient clairement définies dans les articles préliminaires. Prétention au poste du Bengale, etc. Prie l'Angleterre de spécifier exactement quels sont ses arrangements projetés.

16. Les explications ci-dessus paraissent renverser toutes les difficultés dans la voie de la paix.

Viry à Solar. Concernant certains pots de tamarins expédiés.

Le même au même. A reçu double de la lettre (de Solar) du 14, etc. N'a pas besoin d'avoir des craintes quant à ses lettres confidentielles. Est sûr que ce qu'a dit Grimaldi au duc de Choiseul fut un "tripotage" entre lui et M. de Saint-Séverin. Ecrira plus au long sur ces sujets.

Londres,  
27 juin.  
Londres,  
28 juin.

Même date.

Le même au même. Lettres reçues et remises.

Même date.

Le même au même. Lettres chiffrées du 26 mai reçues; ont été très utiles.

Même date.

Le même au même. Meilleur moyen de hâter la conclusion de la paix serait de nommer des ministres plénipotentiaires et de voir à ce qu'ils se rendent à destination. Les affaires allemandes ne retarderont pas la paix.

Même date.

Le même au même. Proposition de renvoyer dans leurs pays respectifs les troupes entretenues en Allemagne par les deux couronnes.

Même date.

Le même au même. A reçu lettre confidentielle (du dernier) du 30 mai, ainsi que des copies des billets de Choiseul; les a montrées à Bute, puis détruites.

Même date.

Le même au même. [Autographe]. Lettre du 30 mai, Mackenzie, etc. L'article relatif à l'Allemagne ne sera discuté à fond que quand la paix sera conclue avec la France ou les préliminaires signés. L'Angleterre voudrait éviter un congrès; des renforts envoyés au Portugal.

Même date.

Le même au même. [Confidentielle]. Entrevues avec Bute relatives à l'entente parfaite entre la France et l'Angleterre après le rétablissement de la paix.

Même date.

Le même au même. Nouvelle reçue de la conquête de la Havane. Peut communiquer la nouvelle au duc et au comte de Choiseul. Garde toujours le secret, en ce qui s'agit de leur cour, au sujet de leur correspondance.

26 juin.

Bute à Viry [Copie]. Compliments personnels. Son sincère désir d'une paix permanente entre la France et l'Angleterre.

Londres,  
28 juin.

Viry à Solar [autographe]. Egremont note une contradiction dans les termes de la lettre du duc de Choiseul du 14 avril et ceux de son mémoire, en parlant de la négociation de l'an dernier; espère

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

que Choiseul dissipera les effets créés. Egremont est aussi favorable à une entente complète entre la France et l'Angleterre.

Londres,  
même date.

Le même au même. Autorisé par Egremont à informer les deux Choiseul que la cession de Sainte-Lucie ne mettra pas obstacle à la signature des préliminaires, si l'on répond de façon satisfaisante aux autres points du mémoire transmis.

Londres,  
2 juillet.

Le même au même. A porté à la connaissance de Bute ce qui, dans les lettres des 17 et 18 mai, concerne l'Espagne, le Portugal et San Severino. Choiseul averti d'être très circonspect à l'égard de tout ce qui vient de San Severino.

1er juillet,  
(30 juin.)  
(Saint-James,  
Londres,  
28 juin.)

[Sans signature ni adresse]. Récit de la victoire des Anglais sur les Français à Grabenstein, le 24 juin.

Paris,  
4 juillet.

Viry à Solar. Envoie son valet à Calais porteur de douze lettres scellées de son sceau.

Solar à Viry. Lui envoie, pour la montrer à Bute, copie d'un billet reçu du duc de Choiseul. Commentaires sur les réponses de la cour anglaise. A observé de la dureté dans les dernières réponses; contradiction entre le présent mémoire d'Egremont et son premier. Est étonné que les demandes françaises sur des points moins essentiels aient été toutes refusées. L'article concernant l'Allemagne pas compris. Le Sénégal, refuge pour les pêcheurs de morue français. Affligé de la méfiance que témoigne Londres. Frontières de la Louisiane, du Mississippi, etc.

Paris,  
5 juillet,  
(4 lettres.)

Le même au même (1<sup>re</sup> lettre). Répond à lettre très confidentielle du 28 juin. Le billet de Bute du 26 juin a poussé Choiseul à prendre une décision finale concernant les sacrifices demandés à la France. Bute devrait saisir l'occasion de mener l'affaire à bonne fin.

2<sup>e</sup> lettre. Au sujet de l'entente parfaite entre la France et l'Angleterre.

3<sup>e</sup> lettre. Nomination immédiate de ministres plénipotentiaires.

4<sup>e</sup> lettre. La France lui serait grandement redevable s'il obtenait l'île de Saint-Domingue; ne croit pas cela probable.

Paris,  
5 juillet.

Le même au même. A reçu lettre (du 28 juin) et les douze pièces jointes. De nouveau question du mémoire d'Egremont et du refus opposé aux demandes françaises. Croit les négociations près de la fin. La cession de Sainte-Lucie a ranimé ses espoirs. Relate entrevue avec les Choiseul. Surprise que leur cause le refus d'Egremont sur des détails. Les a rassurés en lisant les lettres de Viry. Inclut lettre du comte de Choiseul et mémoire, répliquant, article par article, à celui d'Egremont. Les Choiseul ne doutent pas que les préliminaires soient signés ce mois-ci. Duc de Choiseul espère que l'Angleterre suivra ses conseils à l'égard de l'Espagne. Ne soufflera mot, au ministre espagnol, des négociations secrètes (par l'entremise des ambassadeurs sardes) entre la France et l'Angleterre. Nouvelle de Grabenstein parvenue à Paris.

4 juillet.

Duc de Choiseul à Solar. Ne s'accorde pas avec celui-ci à propos de la lettre de Viry. Ennuyeux de faire la paix, mais il l'est encore plus de continuer à se battre. S'il réussissait à terminer cette affaire, ce serait le plus beau jour de sa vie.

Même date.

Le même au même. Enverra sa dépêche par son propre messenger.

Versailles,  
4 juillet.

Comte de Choiseul à Egremont [Copie]. Lettre du dernier (26 juin) reçue. Loue le roi de France d'accéder, par amour de la paix, aux demandes anglaises.

Paris,  
11 juillet.

Solar à Viry. Lettre de celui-ci, du 2 juillet, reçue. La montrera au duc de Choiseul. Viry peut informer Bute seul que, l'Angleterre

3 GEORGE V. A. 1913

cédant Sainte-Lucie, la France sera fortement encline à accéder aux autres articles que soumettraient les ministres anglais.

Londres,  
12 juillet.

Viry à Solar. Lettres reçues et expédiées. Inclut réponse de lord Egremont, datée du 10 juillet, à la lettre du comte de Choiseul du 28 juin, etc.

Londres,  
6 juillet.

Le même au même. Les ministres anglais expriment leur regret relativement aux nouvelles communiquées par Grimaldi au prince de San Severino: celui-ci doit avoir rêvé ou inventé ce qu'il raconta à Grimaldi. Dernière partie de la lettre est chiffrée.

11 juillet.

Bute à Viry [Copie]. Le gouvernement anglais a reçu un relevé détaillé des Français faits prisonniers le 24 juin [à Grabenstein].

Whitehall,  
10 juillet.

Egremont au comte de Choiseul. Relativement à réponse espagnole, datée du 12 juin, à la déclaration de S.M.B. Conditions auxquelles pourraient se régler les trois points litigieux entre les deux couronnes. (1) Prises qu'on prétend avoir été faites injustement en temps de paix seront adjugées devant la cour d'amirauté anglaise, avec droit d'appel aux lords de la cour d'appel. (2) S.M.B. consent volontiers à évacuer les établissements sur la côte du Honduras, à la condition d'avoir le droit de couper, charger et exporter le bois de Campèche sans être molestée. (3) Droits des pêcheurs basques, etc., sur les bancs de Terre-Neuve seront les mêmes que spécifiés dans les traités antérieurs. [Communication officielle].

Whitehall,  
10 juillet.

Le même au même. Même sujet. Demande au dernier de communiquer à Grimaldi la déclaration ci-dessus.

Whitehall,  
10 juillet.

Le même au même. Lettre du 28 juin reçue, ainsi qu'annexes. Lui enverra, dans une lettre séparée, les vues de S.M.B. sur les conditions possibles de paix entre Londres et Madrid. [Voir lettre ci-dessus]. Transmettra la réponse de Vienne, au roi de Prusse. S.M.B. estime que, une fois que la France et l'Angleterre en arriveront à une entente, on pourra déterminer les intérêts des alliés. S.M.B. se voit obligée de s'en tenir à ses premières offres; préférerait continuer la guerre plutôt que de renoncer à Mobile et aux frontières sur les deux rives du Mississippi.

Whitehall,  
10 juillet.

Egremont à Viry. Lui envoie dépêche pour le comte de Choiseul; billet anglais en réponse à celui de France du 28 juin, sa réponse à Choiseul, etc. [Suivie des observations sur le billet français].

(1) Cession du Canada: liberté du culte catholique comme ci-devant; les Français libres de quitter le pays et de vendre leurs propriétés.

(2) Droits de pêche sur les bancs, tels que définis à l'art. 13 du traité d'Utrecht.

(3) Offre de Saint-Pierre et Miquelon.

(4) Dunkerque—tel que le détermine l'art. 17 du dernier traité d'Aix-la-Chapelle, etc.

(5) Mississippi sera ligne de démarcation entre les possessions nord-américaines anglaises et françaises.

(6) Reddition de la Guadeloupe, etc.

(7) Restitution de la Martinique et rétention des îles neutres, etc.

(8) Ile de Gorée et rivière Sénégal.

(9) La Minorque sera remise à S.M.B.

(10) La France évacuera la Hesse, le Brunswick et la Hanovre.

(11) Wesel, Gueldre, etc.

(12) On n'inclura pas, dans le traité, la question des prises.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- (13) France évacuera Ostende et Nieuport.
- (14) Date de la cessation des hostilités.
- (15) Postes de commerce français aux Indes orientales.
- (16) Echange des prisonniers.
- (17) Renouvellement des traités antérieurs.

Whitehall,  
10 juillet.

Observations sur les différents articles de la note énumérant les conditions de paix proposées par l'Angleterre. [Signées: Egremont].

- Art. 1. Conforme aux derniers ultimatums.  
 " 2. Pas de difficulté à l'égard de cet article. [Droits de pêche].  
 " 3. Refuge pour les pêcheurs: nul changement possible.  
 " 4. Preuve des bonnes intentions de S.M.B. [Dunkerque].  
 " 5. On n'appréhende aucune difficulté. [Frontière du Mississippi].  
 " 7. Conditions exposées concernant les îles des Indes occidentales considérées justes et raisonnables.  
 " 8. Sénégal. Droits égaux de trafiquer ne peuvent faire l'objet d'un article préliminaire. A examiner après le rétablissement de la paix.  
 " 9. Aucune objection.  
 " 10 et 11. Détails concernant les restitutions de territoire dans la Hanovre, etc.  
 " 12. Pas besoin de commentaires. [Prises].  
 " 13. Convenus.  
 " 14. Cet article est suffisamment clair.  
 " 15. Vaut mieux régler les questions litigieuses à l'égard des Indes orientales au moyen de préliminaires que de les renvoyer aux compagnies.  
 " 16. Il y aura des comptes à régler concernant les prisonniers de terre et de mer.  
 " 17. Selon l'usage général. [Renouvellement des traités].

L'article 6 est  
omis dans l'ori-  
ginal.

[Suivent: deux versions de l'article 5 (frontières du Mississippi)].

Londres,  
12 juillet.

Viry à Solar [autographe]. Relate son entrevue avec Grenville concernant cession de Sainte-Lucie et de la Nouvelle-Orléans. Envoie à Solar deux lettres de San Severino, une pour Grimaldi et une pour l'ambassadeur napolitain. Affaires personnelles.

Même date.

Le même au même. A reçu lettre chiffrée (du dernier) du 27 juin, et porté son contenu à la connaissance des ministres anglais.

Même date.

Le même au même. Diverses lettres reçues et expédiées.

Même date.

Le même au même. A reçu les huit lettres de celui-ci en date des 4 et 5 juillet. A eu une longue conférence avec Bute, à propos de Saint-Domingue, frontières du Mississippi; offre de Sainte-Lucie; deux versions de l'art. 5 [voir plus haut]; détails concernant les conventions faites; Egremont enclin à opérer plusieurs changements favorables à la France; son entrevue avec Bute; France devra envoyer une note répondant à celle d'Egremont et insister sur la cession de Sainte-Lucie. Instructions relatives aux propositions se rapportant aux frontières du Mississippi; les îles Saint-Pierre et Miquelon; Sénégal, etc.; l'Allemagne, etc.; consentement du roi de Prusse nécessaire; Indes orientales; Bute s'accorde avec Choiseul à l'égard de l'Espagne; impatient de pouvoir nommer des ambassadeurs plénipotentiaires; danger probable qui naîtrait de la conquête, par l'Angleterre, de Cuba, du Portugal, etc.

12 juillet.

Le même au même. Envoie à celui-ci trois dépêches.

- 15 juillet. Solar à Viry. Accuse réception des dépêches susmentionnées.  
Saint-Hubert. Duc de Choiseul à Solar. A rédigé des préliminaires acceptables pour l'Angleterre; le prie à dîner pour discuter ces choses. Il reste à régler la question espagnole: ce qu'il dira à l'ambassadeur espagnol, s'il le rencontre. Dit que la paix est faite entre la France et l'Angleterre.
- 15 juillet. Le même au même. A vu Grimaldi. Qui est autorisé à répliquer aux propositions anglaises concernant les questions litigieuses. Rédige un projet d'articles préliminaires, etc.
- 20 juillet. Solar à Viry. Relate ses entrevues avec Choiseul. Toutes affaires arrangées, en dépit des "verbiages" de l'ambassadeur d'Espagne. Cour française prête à signer sans l'Espagne.
- 21 juillet. Solar à Viry. A reçu les dépêches Viry du 12 courant, ainsi que les annexes qui ont été expédiées. Rapporte entrevue avec les Choiseul. Grimaldi consent à rédiger un projet de préliminaires. Est essentiel que la France et l'Angleterre en viennent à une entente.
- 21 juillet. Le même au même. Répond à lettre confidentielle (de Viry) du 12 juillet [q. v.] Concernant la note anglaise, etc.
- Sans date, sans signature et adresse. Rapport, émanant de Kaunitz, que les Anglais sont mécontents du roi de Prusse.  
Versailles, 20 juillet.
- Duc de C. au comte de Choiseul [Copie]. Transmettant lettre de Grimaldi ainsi que projet d'articles préliminaires sur les points en contestation entre l'Angleterre et l'Espagne.
- Versailles, 21 juillet. Comte de Choiseul à Egrémont. Transmettant les deux lettres et les articles préliminaires susdits.
- Projet de préliminaires espagnols, et observations.  
(1) Prises.—Plus en conformité avec la dignité des deux couronnes, etc.  
(2) Bois de Campèche.—Aucune objection contre l'article sous sa forme présente.  
(3) Droits de pêche.—Droit qui ne peut être refusé.  
(4) Restitution des conquêtes.—Conséquence nécessaire des intentions pacifiques des deux couronnes.
- Versailles, 20 juillet. Grimaldi au duc de Choiseul. [*En espagnol*]. Parle des articles préliminaires conformes aux principes d'équité et de justice et affirme que le roi son maître rédigera ses demandes d'après les mêmes principes.
- Versailles, 21 juillet. Le comte de Choiseul à Solar. Trois articles seulement à propos desquels le ministère français diffère d'avec le cabinet anglais: Sainte-Lucie, Nouvelle-Orléans, l'Allemagne; cependant sont d'accord sur ces trois points. Incapable de rédiger les articles 6 et 12 de son projet d'articles préliminaires, tels qu'on a l'intention de les accorder. Lettre strictement confidentielle.
- 21 juillet. Le duc de Choiseul à Solar. Ministère anglais devrait signer les articles espagnols tels que rédigés par Grimaldi: cela mettrait les deux pays sur le même pied qu'avant la guerre. Fait deux observations: (1) Concernant la quantité et la qualité du bois de Campèche; (2) maintien des anciens traités jusqu'à la conclusion d'un traité de commerce définitif.
- Versailles, 21 juillet. Le même au même. Difficulté de définir les préliminaires espagnols. Sa discussion avec Grimaldi concernant les frontières du Canada; la rédaction de l'art. 6 sera telle que l'Espagne ne pourra s'objecter ou protester. Autorisé à informer le destinataire de l'inaltérable volonté du roi de France de signer ce que le comte de Choiseul

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

seul expédie à Londres aujourd'hui. Eclaircissements sur les art. 6 et 12, etc.

Versailles,  
21 juillet.

Le comte de Choiseul à Solar. Transmettant dépêche à expédier à Viry; affaires concernant les articles préliminaires, etc.

Versailles,  
21 juillet.

Le même au même. Transmet les articles 6 et 12, explique pourquoi ils ne furent pas insérés dans le projet de préliminaires. Ministres anglais n'ont qu'à apostiller l'art. 6 "accordé" et à le retourner. [Suivent les articles 6 (Mississippi) et 12 (Wesel et Gueldre)].

Projet d'articles  
préliminaires.

Projet d'articles préliminaires convenus entre la France et l'Angleterre.

- Art. 1. Hostilités cesseront dès la signature des préliminaires.  
 " 2. Cession du Canada; libre exercice de la religion catholique comme ci-devant; liberté d'émigrer.  
 " 3. Droits de pêche sur les bancs et dans le golfe, tels que définis à l'art. 13 du traité d'Utrecht.  
 " 4. Saint-Pierre et Miquelon; on ne les fortifiera pas.  
 " 5. Ville et port de Dunkerque: tel que spécifié dans le traité d'Aix-la-Chapelle, etc.  
 " 6. Démarcation des frontières du Mississippi.  
 " 7. Iles à restituer à la France aux Indes occidentales.  
 " 8. La Grenade, etc., cédée à la Grande-Bretagne.  
 " 9. Gorée restituée à la France; le Sénégal cédé à l'Angleterre.  
 " 10. La Minorque sera rendue à la Grande-Bretagne.  
 " 11. Les troupes françaises évacueront la Hesse, le Brunswick et la Hanovre.  
 " 12. Trois différentes rédactions de cet article ont été jointes à la lettre du comte de Choiseul à lord Egremont.  
 " 13. Correspond à l'art. 12 concernant les prises faites avant la déclaration de guerre. Question laissée à l'impartiale décision de S.M.B.  
 " 14. Ostende et Nieuport seront évacuées dès la signature des préliminaires.  
 " 15. Restitutions à faire sur la côte de Coromandel, etc.  
 " 16. Echange des prisonniers; paiement des avances consenties.  
 " 17. Renouvellement de tous les traités antérieurs.  
 " 18. Dates de mise en vigueur des restitutions, évacuations, etc.  
 " 19. Conquêtes opérées au cours des négociations seront rendues sans difficulté et sans compensation.

Observations sur les articles précédents, et introduction.

- Art. 1. C'est l'objectif et la fin de la négociation présente.  
 " 2. Concorde avec l'art. 1 de la note; mais fait remarquer qu'il est inséré positivement dans les présentes au lieu de conditionnellement et dans l'avenir.  
 " 3. Les zones prohibées seront indiquées dans le traité définitif.  
 " 4. Ne semble présenter aucun obstacle.  
 " 5. Copié de la note.  
 " 6. L'affaire n'a pas été clairement comprise jusqu'ici. L'art. 5 de la note aurait inclus la Nouvelle-Orléans et la Louisiane. L'Angleterre obtient maintenant tout ce qu'elle pouvait désirer.  
 " 7. Le même que l'art. 6 de la note, avec l'adjonction de la Martinique.  
 " 8. Cession de Sainte-Lucie à la France est condition *sine qua non*.

- “ 9. Deux nations d'accord, et il semble inutile de faire des stipulations relatives au commerce.
- “ 10 et 11. Copiés sur les art. 9 et 10 de la note.
- “ 12. [Wesel, etc.] Trois alternatives soumises à la Grande-Bretagne.
- “ 13. [Prises]. Laissé à l'équité de S.M.B.
- “ 14. Copié sur l'art. 13 de la note.
- “ 15. [Indes orientales]. Substantiellement le même que dans la note; une clause demande des éclaircissements.
- “ 16. C'est l'usage constant de tous les traités de paix.
- “ 17. Textuellement comme dans la note.
- “ 18. Explications concernant l'époque fixée pour les diverses évacuations.
- “ 19. Etait dans les préliminaires de l'an passé: juste et réciproque.
- “ 20. Date à fixer pour le départ des différents ambassadeurs.

Les divergences entre les préliminaires ci-joints et la note d'Egremont portent sur trois points:—

1. Nouvelle-Orléans, que le roi ne saurait céder.
2. Sainte-Lucie, qui semble être le seul obstacle réel à la paix.
3. Wesel et Gueldre.

Il faut compter avec les alliés de chaque côté. Les avantages actuellement concédés entreront en ligne de compte.

(a) Limites du Canada sont de beaucoup reculées; (b) 3 des 4 îles neutres des Indes occidentales cédées à l'Angleterre; (c) Acquisition de la Grenade et des Grenadines.

Versailles,  
21 juillet.

Comte de Choiseul à Egremont. Négociations seront poursuivies par l'intermédiaire des cours anglaise et française. Soumet trois propositions alternatives (A, B et C) relativement à l'évacuation du territoire prussien.

18 juillet.

Solar à Viry. Nomination immédiate de plénipotentiaires de paix.

22 juillet.

Le même au même. Lettres indiquées reçues.

21 juillet.

Le même au même. Diverses lettres reçues. Affaires personnelles.

21 juillet.

Le même au même. Difficultés soulevées par Grimaldi. Cour française délèguera M. Odune à Madrid pour négocier la paix.

Même date.

Le même au même. Expédie billet reçu du duc de Choiseul; regarde la présente dépêche comme décidant de la paix ou de la guerre.

Même date.

Le même au même. Expédie des dépêches de Versailles, Grimaldi; limites; trois propositions alternatives (Prusse), nomination de ministres plénipotentiaires, etc.

Même date.

Le même au même. Transmettant réponse à la dépêche reçue d'Angleterre. Confiant que la présente dépêche “mettra le sceau à cette grande affaire” puisque la “France a dit son dernier mot”. Les ministres plénipotentiaires, signature sans délai des préliminaires, Grimaldi, etc.

26 juillet.

Le même au même. Croit que les ministres anglais seront satisfaits des réponses de MM. de Choiseul.

5 août.

Le même au même. Accuse réception de dépêche.

Londres,  
20 juillet.

Viry à Solar. Plaisance conquise par les Français. Effet possible sur les négociations, etc. [Avec pièce jointe sur le même sujet].

23 juillet.

Le même au même. Même sujet.

27 juillet.

Le même au même. A reçu lettre. Les préliminaires concernant France et Angleterre considérés satisfaisants, mais pas ceux où il s'agit de l'Espagne.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 29 juillet. Solar à Viry. Nouvelle de la conquête de Terre-Neuve par les Français est parvenue. N'apportera aucun changement aux termes de la dépêche du 21 juillet: "tout est entre les mains des ministres anglais."
- 29 juillet. Comte de Choiseul à Solar. Même question.
- 1er août. Solar à Viry. Même sujet.
- 21 juillet. Comte de Choiseul à Solar. Préliminaires; conquête de la Louisiane; cession de la Minorque, etc.
- 21 juillet. Le même au même. Embarras suscités par l'ambassadeur d'Espagne à l'égard de la Louisiane. [*Ces deux billets sont joints à la lettre de Choiseul à Solar, datée du 22 juillet*].
- 4 juillet. Le duc de Choiseul à Solar. Usage par Viry des originaux de dépêches; Grimaldi; guerre en Espagne, etc.
- 4 juillet. Comte de Choiseul à Viry. Fait part de toutes les modifications apportées aux dernières propositions, concernant la Louisiane, Saint-Domingue, etc. [*Ces deux billets devraient se rattacher aux lettres de Solar à Viry, en date du 5 juillet 1762*].

## Correspondance Viry-Solar. Volume 10.

- Londres, 1er août. Viry à Solar. A reçu lettre chiffrée de Solar (15 juillet). Indique le contenu de sa présente expédition (12 lettres).
- Londres, 4 août. Le même au même. Envoie copie de son rapport au roi de Sardaigne sur les négociations entre la France et l'Angleterre. Le plénipotentiaire français insistera sur la restitution de la Martinique et la Guadeloupe comme condition *sine qua non* de la paix.
- 31 juillet. Egremont au comte de Choiseul. A reçu les deux lettres du 21 juillet, avec annexes. S.M.B. ne prétendra plus à la Nouvelle-Orléans, cédera Sainte-Lucie; fera tout son possible quand à Wesel et Gueldre. La différence entre le projet de préliminaires de Choiseul et sa propre note est si minime qu'il n'est pas besoin d'un contre-projet; cela pourrait être laissé à la délibération des plénipotentiaires.
- NOTE, rédigée d'après la lettre de lord Egremont à Viry, à communiquer à l'Espagne.
- Choix d'un "duc et pair" comme plénipotentiaire de l'Angleterre; concessions anglaises (tel que ci-dessus); détails concernant certains articles. Regrette que le billet de Grimaldi soit si peu conforme aux termes équitables de la réponse anglaise. Réconciliation avec la France doit être "complète" (à l'égard du Portugal, de l'Espagne, etc.).
- Whitehall, 31 juillet. Egremont à Viry. Discute à fond les sujets ci-dessus.
- Londres, 1er août. Viry à Solar. Rapport sur les mêmes questions.
- Même date. Le même au même. Inclut lettre de Bute, laquelle "ne sera jamais communiquée au parlement." Le prince Ferdinand et l'évacuation de la Hesse.
- 1er août. Lord Bute à Viry. Celui-ci admettra que la paix est conclue.
- 1er août. Viry à Solar Répond à lettre concernant Plaisance. On est convaincu ici que la France sera fidèle. Aura de la peine à obtenir instruction du plénipotentiaire de parler de l'affaire. Soupçons éveillés ici par la correspondance entre la Sardaigne et la France à cet effet.
- Même date. Le même au même. Le duc de Bedford nommé plénipotentiaire anglais. Lettre d'Egremont sera peut-être quelque jour déposée au parlement, de même que toute réponse du comte de Choiseul.

- Même date. Le même au même. Affaires personnelles seulement.
- Même date. Le même au même. Transmet lettre confidentielle de Fox, etc.
- Même date. Le même au même. On regarde avec indifférence "l'événement" arrivé en Russie. Les Français détruisent des filets de pêche à Terre-Neuve: on demande à grands cris des représailles.
- 1<sup>er</sup> août. Le duc de Choiseul à Solar. Mécontent du post-scriptum de la lettre de Londres. Estime les ministres anglais "bien intentionnés, mais faibles et peu habitués aux grandes affaires."
- 2 août. Solar à Viry. Les ministres français n'ont pas reçu la réponse anglaise au projet espagnol de préliminaires.
- 4 août. Solar au duc de Choiseul. A envoyé dépêche de lord Egremont au comte de Choiseul, inclut maintenant copie des passages les plus importants. "Nous avons mal jugé lord Bute . . . . Paix dépend "maintenant de vous." Attitude anglaise à l'égard de l'Espagne et du Portugal; aucune réponse formelle au projet "louche" de préliminaires, rédigé par Grimaldi.
- 12 août. [Le même à Viry?] Envoie un serviteur porteur d'une dépêche et d'annexes.
- 12 août. Solar à Viry. Détails et conditions des présentes négociations bien connus à Londres. Inquiet, de peur que la "note sur les frontières, envoyée d'ici hors la connaissance de l'Espagne" ne devienne la propriété publique. Cela anéantirait tout ce qui a été fait jusqu'ici.
- 10 août. Comte de Choiseul à Solar. Inclut sa réponse à lord Egremont. Le silence des Anglais concernant les préliminaires rédigés par Grimaldi a empêché de fixer la date du départ des plénipotentiaires. La réponse espagnole décidera de la paix; défend Grimaldi. En tout cas, le délai sera court.
- 12 août. Solar à Viry. Inclut lettre du duc de Choiseul (*ci-dessous*). N'en aime pas le ton. Grimaldi en faveur de la mission d'Odune à Madrid; la cour espagnole souhaite sincèrement la paix.
- Paris, 12 août. Duc de Choiseul à Solar. Lettre ci-dessus mentionnée. Justifie l'attitude de la cour française pendant les négociations; détails concernant la nomination des plénipotentiaires; éloge flatteur de lord Bute. [Voir l'appréciation que Solar, dans la lettre précédente, fait de son "ton vantard"], etc.
- Paris, 12 août. Solar à Viry. Récit détaillé d'une entrevue avec les Choiseul concernant Egremont, Grimaldi, l'Espagne, la paix. Les demandes espagnoles "sont tout à fait conformes" aux offres et aux demandes anglaises sur les points spécifiés.
- Paris, 12 août. Solar à Viry. Réponse aux deux de Viry, datées du 1<sup>er</sup> août. Affaires purement personnelles.
- Même date. Le même au même. A reçu lettre du 4 août, ainsi que copie du rapport (de Viry) au roi de Sardaigne. Le plénipotentiaire français recevra instructions concernant la restitution de la Martinique, la Guadeloupe, etc. Extension des limites de la Louisiane—ignorée de l'Espagne.
- Même date. Le même au même. Propositions espagnoles concernant les trois points en litige entre l'Espagne et l'Angleterre (prises, bois de Campêche, pêcheries terre-neuviennes); détails de la dépêche d'Ossun. Ministres français soupçonnent les anglais d'ourdir un plan pour brouiller la France et l'Espagne. Son entrevue avec les Choiseul. Grimaldi soupçonneux et jaloux ("à cause du canal dont on s'est servi pour ces négociations."

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Versailles,  
12 août. Comte de Choiseul à Solar. Inclut copie de sa lettre à lord Egremont; note rédigée d'après la lettre d'Egremont à Viry, etc.
- Versailles,  
10 août. Le même à lord Egremont. Plénipotentiaires; France, Espagne, Grande-Bretagne, projet de préliminaires de Grimaldi; mission d'Odune à Madrid; affaires d'Allemagne, Prusse, l'impératrice; aurait aimé connaître les opinions de S.M.B. Grande-Bretagne et France d'accord sur tous points.
- Londres,  
13 août. Viry à Solar. Informe celui-ci des nouvelles parvenues à Londres: on dit que la France est satisfaite de l'ultimatum anglais; les ambassadeurs ne seront pas nommés avant la réception de Madrid du rapport Odune. Événements qui pourraient survenir à trois semaines d'intervalle et bouleverser toutes les négociations de paix. Surprise du ministère anglais.
- Londres,  
14 août. Le même au même. Ni l'échec à conquérir la Havane ni la conquête du Portugal par l'Espagne ne forceront l'Angleterre à conclure la paix. Lettres reçues.
- Même date.  
Paris,  
22 août. Le même au même. Affaires personnelles seulement.  
Solar à Viry. A reçu lettre chiffrée de Viry (13 août). Ce que dit celui-ci ne l'a pas étonné. "Tout est donné ici à M. de la Borde, banquier de la cour". Ce dernier a reçu des nouvelles de Londres avant que Solar reçût la dépêche officielle.
- Même date.  
Le même au même. Dépêches de Madrid attendues dans une journée ou deux. Ministres français ne concluront pas, maintenant, la paix indépendamment de l'Espagne, mais seulement avec le plein consentement de ce pays. Regrette sincèrement cette instabilité.
- 23 août. Liste des documents contenus dans la dépêche de Viry à Solar, datée du 31 août 1762.
- Whitehall,  
21 août. Egremont au comte de Choiseul. Silence de celui-ci concernant la réponse de Grimaldi à son billet du 10 juillet. Conditions auxquelles le plénipotentiaire de l'Angleterre sera autorisé à rédiger des articles préliminaires avec la cour espagnole. (Prises; bois de Campêche; pêcheries terre-neuviennes; renouvellement des traités; conquêtes et redditions).
- Même date. Le même au même. A montré la lettre du dernier, datée du 10, à S.M.B. Explications concernant le billet de Grimaldi. Portugal et alliés des deux pays. Concessions quant à Sainte-Lucie et à la Nouvelle-Orléans. Les articles moins importants laissés à la délibération des plénipotentiaires.
- Même date. Le même à Viry. Inclut sa réponse à la lettre du comte de Choiseul, datée du 12 août. Est heureux que son silence à l'égard du billet de Grimaldi n'ait pas arrêté les négociations. Prusse retardera probablement. Distinction entre l'aide militaire et l'assistance pécuniaire.
- Londres, 23 août. Viry à Solar. (1<sup>re</sup> lettre). Dépêches reçues le 16, et expédiées. Récit de ses entrevues avec lord Egremont. Expédie dépêche d'Egremont au comte de Choiseul, etc.
- Le même au même. (2<sup>e</sup> lettre). On a appris conquête de la Havane par les Anglais; redoute les effets qu'elle produira sur la paix avec l'Espagne. Plénipotentiaires devraient être nommés aussitôt que possible. [*Joint rapport à l'amirauté anglaise sur les succès britanniques à Cuba.*]
- Le même au même. (3<sup>e</sup> lettre). Réponse à celle du 12 courant. Celle-ci montrée à Egremont. Un yacht anglais transporte à Calais le duc de Bedford, et amènera le duc de Nivernois à Douvres. Inclut billet de lord Bute pour en faire part au duc de Choiseul.

3 GEORGE V, A. 1913

[Londres, 23 août]. Bute à Viry. Compliments. Le gouvernement anglais ignore encore les intentions de l'Espagne.

Viry à Solar. (4<sup>e</sup> lettre). A communiqué à Bute lettre confidentielle de Solar, datée du 12 août, et une partie de cette lettre à lord Egremont. Reproches concernant conduite de Grimaldi. A éprouvé beaucoup de peine à amener les ministres anglais à discuter même la question de la pêche à la morue. Bute averti de sa lettre concernant la Havane. Nombreux parti opposé à la paix est grandement ennuyé par nomination du duc de Bedford aux fonctions de plénipotentiaire de la paix.

Le même au même. (5<sup>e</sup> lettre). A montré à lord Bute réponse de Solar, en date du 12 août, à la sienne concernant les instructions à donner au plénipotentiaire français relativement à la restitution de la Martinique et de la Guadeloupe.

Le même au même (6<sup>e</sup> lettre). A reçu lettre (Solar) du 12 août, renfermant liste de documents à lui envoyés (également reçus).

Le même au même 7<sup>e</sup> lettre). A montré à Egremont lettre du dernier relative aux rumeurs se répandant, parmi les négociants parisiens, à l'égard des négociations. Lord Egremont l'a assuré que l'article relatif aux frontières sera strictement tenu secret.

Le même au même. (8<sup>e</sup> lettre). Maison à Londres pour le duc de Nivernois.

Le même au même. (9<sup>e</sup> lettre). Personnelle. Un mousquetaire noir nommé de Viry (inclut lettre, pétition, etc.).

Le même au même. Purement personnelle.

26 août.

Solar à Viry. (1<sup>re</sup> lettre). Réception de deux dépêches et pièces incluses.

Même date.

Le même au même. (2<sup>e</sup> lettre). Maison pour le duc de Nivernois.

Le même au même. (3<sup>e</sup> lettre). Dépêches reçues et expédiées. Son entrevue avec les duc et comte de Choiseul. Satisfaction des ministres français concernant la dernière dépêche anglaise relative à l'Espagne. Se réjouit de la nomination du duc de Bedford, plénipotentiaire. Grimaldi autorisé à régler les questions litigieuses avec le plénipotentiaire anglais et à signer les préliminaires. Roi de France espère qu'il sera possible d'éviter un combat dans la Hesse.

Choisy,  
21 août.

Duc de Choiseul à Solar. Enchanté de la paix, et encore plus content de la façon dont on l'a conclué. Suspension d'armes en Allemagne.

Versailles,  
26 août.

Comte de Choiseul à Solar. Inclut sa réponse à Egremont. Louange des ministres anglais. Passeports pour le duc de Bedford.

Versailles,  
26 août.

Le même à lord Egremont. Réponse espagnole telle qu'il l'avait prévue. Sa Majesté Catholique consent à l'échange mutuel des plénipotentiaires anglais et français; les premiers traiteront aussi avec Grimaldi. Date de nomination des plénipotentiaires; règlement de questions moins importantes. Allemagne et alliés. L'Espagne consent à inclure le Portugal dans le traité.

26 août.

Solar à Viry (4<sup>e</sup> lettre). Répond à celle (de Viry) sur la Havane. Ministres français ont confiance qu'elle sera restituée; paix avec l'Espagne impossible autrement. France certaine de rendre la Terre-Neuve.

Même date.

Le même au même. (5<sup>e</sup> lettre). Réponse à lettre du 23 août. Les Choiseul désireux d'obtenir des renseignements sur les attaches politiques et autres de Bedford. Copie spéciale de la lettre confiden-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- tielle de Viry sera faite pour le profit de Grimaldi. Plaisance; "forcer la main du Génois."
- 27 août. Comte de Choiseul à Solar. Plénipotentiaires auront le titre d'ambassadeurs.
- Paris, 5 septembre. Solar à Viry. Considère que "l'affaire qui a passé par nos mains" a été "heureusement conclue à la satisfaction mutuelle des deux cours" intéressées. "La basse et malicieuse jalousie" de celles de Vienne et de Madrid: celle-là, désireuse de signer un traité avec celle-ci "et de s'unir au pacte de famille." Duc de Bedford peut-être au courant de cela. Mobile sera trouvée assez probablement "une affaire très délicate" en ce qui s'agit de l'Espagne. Propose une conduite à suivre.
- Londres, 1er septembre. 4 septembre. Viry à Solar. Date du départ du duc de Bedford, etc.
- Whitehall, 3 septembre. Le même au même. Réception de dépêche, avec pièces incluses spécifiées.
- Allemagne, et alliés. Lord Egremont au comte de Choiseul. Le plénipotentiaire anglais aura pouvoir de traiter avec Grimaldi des points en contestation entre l'Angleterre et l'Espagne. Nomination du duc de Bedford aux fonctions de plénipotentiaire annoncée dans la "Gazette". Faudra tenir compte des alliés, à propos de l'Allemagne. Concernant le Portugal, l'Espagne, l'Angleterre, etc.
- Même date. Le même à Viry. (2<sup>e</sup> lettre). Inclut lettre pour le comte de Choiseul (par l'intermédiaire de Solar). Les deux nations en sont "au point où nous pouvons considérer la paix inévitable". Est chargé de renouveler les remerciements de S.M.B. à Viry et à Solar.
- Londres, 4 au 7 septembre. Viry à Solar. (1<sup>re</sup> lettre). Le journal officiel annonce que les ducs de Bedford et de Nivernois ont été nommés ministres plénipotentiaires pour la Grande-Bretagne et la France. Inclut copie de réponse d'Egremont au comte de Choiseul.
- Même date. Le même au même (2<sup>e</sup> lettre). N'a pas informé Bute de la réponse de Solar à lettre concernant la Hayane: raisons de ne pas fournir les renseignements.
- Même date. Le même au même (3<sup>e</sup> lettre). Le conseil britannique n'a pris aucune décision finale concernant la Havane. Duc de Bedford autorisé à signer les préliminaires immédiatement avec Grimaldi. Opposition britannique provoquant la continuation des hostilités. Ne sera pas sans inquiétude jusqu'à la signature des préliminaires par la France, l'Angleterre et l'Espagne.
- Même date. Le même au même. (4<sup>e</sup> lettre). A montré à Bute la lettre du duc de Choiseul, datée du 26 août (à Solar).
- Londres, 3 septembre. Mackenzie à Viry. Concernant 4 chevaux d'attelage anglais qui seront envoyés à Solar.
- 4 septembre. Viry à Solar. (5<sup>e</sup> lettre). Instructions à donner à Bedford touchant Plaisance. Affaires personnelles.
- Même date. Le même au même. (6<sup>e</sup> lettre). Réponse à lettre confidentielle du 26 août (n<sup>o</sup> 5). "Portrait" du duc de Bedford; ses attaches politiques et autres; fortement en faveur de la paix; en bonne intelligence avec Bute; Egremont; duc de Cumberland, etc.
- Même date. Le même au même (7<sup>e</sup> lettre). N'a pas encore trouvé de maison pour Nivernois.
- Même date. Le même au même (8<sup>e</sup> lettre). Concerne le mousquetaire du nom de De Viry.
- Même date. Solar à Viry. Fixation des frontières louisianaises sera probablement une "question délicate". Ce qu'il faut comprendre par l'ex-

3 GEORGE V, A. 1913

- tension. Anglais exclus du golfe du Mexique. L'affaire peut s'arranger de manière satisfaisante, si les Anglais sont de bonne foi.
- 14 septembre. Le même au même. Dépêches du 9 sept. communiquées aux deux Choiseul. Son entrevue avec eux relativement à l'Espagne, Grimaldi, la signature des préliminaires. Bedford aura une conférence avec le comte de Choiseul.
- 20 septembre. Duc de Choiseul à Solar. Dépêche envoyée à l'Espagne. "Aussi fort que possible"; préliminaires seront signés le 9 octobre.
- Londres, 20 septembre. Viry à Solar. Arrivée de Nivernois à Londres et de Bedford à Paris. Les deux bien accueillis. Possibilité de quelque expédient à l'égard de Mobile.
- Londres, 22 septembre. Le même au même. On est surpris ici que des difficultés aient surgi concernant Wesel, etc. Regrette que les ministres anglais ne puissent rien changer en l'affaire. Roi de Prusse mécontent du simple rappel des armées respectives.
- Paris, 23 septembre. Solar à Viry. A vu Bedford. Enjoint de ne pas signer les préliminaires avant qu'ils aient été envoyés à Londres. Tient Nivernois responsable. Bedford également enjoint de ne signer que si l'Espagne signe. Commente énergiquement cette politique qui lui semble contraire aux vrais intérêts anglais. Nouvelle de l'envahissement du Portugal par l'Espagne.
- Londres, 24 septembre. Viry à Solar. Inclut copie des instructions à Bedford, données le 7 sept., concernant Plaisance. Explique l'allusion de lord Egremont à l'Espagne.
- Londres, 26 septembre. Nivernois à Viry (copie). A reçu d'importantes dépêches et instructions, qu'il discutera par le détail avec les ministres de S.M.B. Aussi un nouveau projet de préliminaires à être discuté point par point. En quel sens le délai a été causé par Bedford. Demande au destinataire de faire part de tout cela, confidentiellement, dans une lettre à Bute. Enumère les difficultés sérieuses (1) renouvellement des traités de commerce avec l'Espagne (Angleterre); (2) restitution du Portugal; (3) article 6.
- Londres, 27 septembre. Viry à Solar. Lettres reçues. Le billet du duc de Nivernois daté du 24 sept. a grandement déplu aux ministres anglais; n'est pas content de la dépêche de Bedford; on le suppose avoir présumé beaucoup de lui-même. Importance d'un accord entre Bedford et les Choiseul. Renseignement fourni à Nivernois par lui, concernant les vues anglaises à l'égard des cours de Vienne, Berlin et Saxe.
- Londres, 28 septembre. Le même au même. Entrevue de Nivernois avec Egremont. A demandé de faire retourner son billet. L'auteur ne l'a pas vu. Nivernois a dû voir Bute ce matin. Bute croit nécessaire de convoquer le Conseil afin de donner des instructions à Bedford relativement au nouveau projet de préliminaires.
- Londres, 29 septembre. Le même au même. A reçu lettre du dernier du 23 et l'a transmise à Bute. Aussi une lettre de Nivernois au sujet d'une conférence où tout s'est arrangé, sujet au consentement de l'Espagne. Nouveau projet de préliminaires transmis par Bedford; Bute déterminé à l'appuyer au Conseil.
- Londres, 23 octobre. Le même au même. Lettre du 16 reçue. Affaires personnelles.
- Même jour. Le même au même. Lettres reçues et expédiées. (Personnelle).
- Londres, 24 octobre. Le même au même. Réponse à lettre du dernier du 15 oct. N'est pas assez bien pour le tenir au courant des choses.
- 24 octobre. Le même au même. Conséquences malheureuses de la conquête de la Havane par les Anglais.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

1763.

1763.

- 17 janvier. Nivernois à Egremont et Bute. Impatient de connaître les intentions du ministère anglais à l'égard de Dunkerque.
- 17 janvier. Egremont au duc de Nivernois. Réponse à la lettre précédente.
- Londres, Viry à Solar. Délai à transmettre les instructions à Bedford; 22 janvier. certaines insinuations proférées en seraient responsables. Lettre écrite à Egremont concernant Dunkerque a failli rallumer la guerre. Estime que le manque d'entente entre France et Grande-Bretagne peut démolir "le grand édifice auquel nous avons tous deux travaillé de façon si ardue".
- Londres, Le même au même. Inclut lettre de Bute signalant les principales difficultés éprouvées dans la rédaction du traité final. Solar 22 janvier. l'utilisera au meilleur de son jugement.
- Londres, Bute à Viry. Rapport des délibérations du Conseil. A étayé ses 21 janvier. arguments sur les préliminaires convenus. Deux points où le désaccord est possible: frontières du Bengale et de Coromandel, et démolition de Dunkerque. (1) Se basera sur les meilleures cartes françaises. (2) Qualifie lettre de Nivernois d'"insultante pour nos ingénieurs"; mentionne une autre phrase qui est "une violation manifeste de cet article des préliminaires". Nécessité d'insérer cet article dans le traité définitif. Deux articles mentionnés regardés comme *sine quibus non*.
- Paris, Solar à Viry. Répond aux trois lettres du 22 (de Viry). Ne 27 janvier. croit pas qu'Egremont soit de bonne foi et qu'on abuse beaucoup du duc de Bedford. Plus d'autre difficulté à l'égard du Bengale. Envoie à Viry copie de la lettre de Choiseul concernant Dunkerque. Comment on devrait comprendre l'affaire. Traité d'Aix-la-Chapelle, etc.
- Paris, Le même au même. France n'a pas l'intention d'annuler l'article 29 janvier. 6 des préliminaires.
- Paris, Le même au même. Inclut lettre chiffrée du duc de Pralin faisant 25 septembre. allusion aux disputes "de cérémonie" entre les ambassadeurs de France et d'Angleterre à la cour viennoise.
- Paris, Le duc de Pralin à Solar. Lettre ci-dessus mentionnée. Même 25 septembre. sujet.
- 26 janvier. Le duc de Choiseul à Solar. Surprise causée par lettre de Bute à Viry: défend la conduite et démontre la bonne foi des ministres français. Dit que "chaque jour nous amène une nouvelle et outrageante réclamation de la part de l'Angleterre". Se plaint de l'ingénieur envoyé à Dunkerque: "un Français renégat" de 75. Pariera que la paix sera conclue. France ne consentira aucun sacrifice, afin de se tenir en garde contre les "fourberies" d'Egremont ou de maintenir Bute (au pouvoir).
- 16 octobre, 1762. Duc de Choiseul à Solar. Dépêche un courrier à Londres. Aimera voir le dernier à Versailles.
- 12 août 1762. M. de Choiseul à Solar. Approuve entièrement sa lettre (de Solar). [Incluse dans la lettre de Solar à Viry, du même jour].
- 26 août 1762. Le même au même. Enchanté de ses nouvelles. Gratitude de la cour française. [Egalement jointe à la lettre de Solar, du même jour, ainsi qu'un autre billet (*voir ci-dessous*) du comte de Choiseul].
- (Le comte de Choiseul à Solar). Doit informer le roi des lettres, reçues tout justement, de lord Egremont, etc.

3 GEORGE V, A. 1913

Dover Street,  
8 octobre.

[Aucun nom]. Vient de recevoir un billet "de la personne en question"; demandera à S.E. de le voir; peiné de "tous ces délais".

Londres,  
22 mai 1763.

Viry [à Solar]. A été requis d'expédier au dernier une chaise de poste anglaise avec huit chevaux, donnés par S.M.B. comme marque de reconnaissance pour ses services en faveur de "la paix qui a été signée entre cette cour et celles de France, d'Espagne et de Portugal".

4 août 1762.

Le duc de Choiseul à Solar. Emet l'idée d'une conférence pour discuter certains documents reçus.

Londres,  
3 septembre, 1762.

[*Extrait*: Attachée à la lettre de Viry à Solar, datée du 1<sup>er</sup> sept.]  
Il est question des clameurs proférées en Angleterre contre la paix; signature des préliminaires, etc.

APPENDICE K.

MEMOIRES SUR L'EGLISE DU CANADA.

*par l'abbé Jacques Pagnin*

(SOMMAIRE PAR M. J.-E. ROY, LITT. D.)

Introduction . . . . .	1
LIVRE I.—Depuis la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492), jusqu'à la mort du fondateur de Québec, Samuel de Champlain (1635)—143 ans.	1
<i>Chapitre I.</i> —Découverte de l'Amérique; San Salvador, retour de Colomb; mort de Colomb; portrait de Colomb.	12
<i>Chapitre II.</i> —D'Osséda, Amérie, Grialva, Cortès, Pizard, Cabot, Ponce de Léon, Raleigh, Verrazani, Cartier, Champ'ain, Port-Royal, Acadie. PP. Bia'd et Masse. Belle action de trois jésuites (1613). Fondation de Québec (1608). Samuel de Champlain.	19
<i>Chapitre III.</i> —Deuxième voyage de Champlain. Expédition contre les Iroquois (1610). Deuxième expédition contre les Iroquois (1611). Récollets à Québec (1615). Fr. Duplessis, belle action en 1617.	20
<i>Chapitre IV.</i> —Emery de Caën (1622). P. Poulain. Viel, Caron, Sagard. Duc de Ventadour. Pontgravé (1623). Jésuites en Canada (1625). Sault au Récollet (1626). Les Cent-Associés. Prise de Québec. Restitution du Canada. Retour de Champlain et des jésuites (1633).	31
<i>Chapitre V.</i> —Notes sur les tribus indigènes: Hurons, Algonquins, Sioux. Portrait des Iroquois et des Hurons. Missionnaires chez les Hurons (1634). Le P. Jogues. Portrait des missionnaires. Mission de Trois-Rivières.—Collège des jésuites à Québec. Mort de Champlain (1635). Son éloge.	36
LIVRE II.—Depuis la mort de M. Champlain jusqu'à l'arrivée du premier évêque de Québec, M. de Laval (1659)—24 ans.	45
<i>Chapitre I.</i> —Montmagny.—Mission de Sillery.—Vertus des Canadiens.—PP. Chaumonot, Ragueneau, Vimont, Poncet, Hôtel-Dieu. Ursulines (1639). Travaux des religieuses.	45
<i>Chapitre II.</i> —PP. Mesnard, Chasle, Duperron. Madame de la Peltrie (1640). Mort de Richelieu et de Louis XIII.	52
<i>Chapitre III.</i> —Compagnie de Montréal (1640). Membres de Saint-Sulpice.—PP. Dablon, Chabanel, Vignal. Maison-neuve.	59
<i>Chapitre IV.</i> —Guerre des Algonquins. Fort de Sorel ou Richelieu (1642).—Ahasistari, chef huron.—Mission chez les Hurons (1642).	68
<i>Chapitre V.</i> —P. Jogues, Couture, Goupil, Ahasistari. Délivrance du P. Jogues. L'abbé de Queylus. Montréal (1643). Mission de Tadoussac.—PP. Bressani et Buteux—Prise du P. Bressani.—Sa délivrance (1645).	74

MG 24  
J 15

- Chapitre VI.*—Morts des PP. Masse et de Noue. PP. Drouillettes et Vaillant.—Martyre des PP. Jogues et de Lalande. Le P. Drouillettes chez les Abénakis.—D'Ailleboust remplace Montmagny.—P. Bailloquet.—Martyre du P. Daniel.—Gabriel Lallemant, Duperron.—Mission de Ste-Marie—Négociations entre Québec et Boston (1648). 83
- Chapitre VII.*—Projet d'alliance manqué.—Mort des PP. Lallemant et Brébeuf.—P. Albanel.—Chabanel et Garnier.—Descente des Hurons à Québec (1650). PP. Ragueneau et Bressani.—Dispersion des Hurons et Ottawas.
- Chapitre VIII.*—Lauzon succède à d'Ailleboust. Les Abénakis et le P. Drouillettes. M. de Maisonneuve. Sœur Bourgeois.—PP. Poncet et Le Moine.—Arrivée de nouveaux prêtres (1650-1657).—PP. Chaumont et Dablon.—Mission de l'île d'Orléans (1655).—Nation du Chat ou Erié. Colonie de M. Dupuy.—PP. Le Mercier, Mesnard.—Les Ottawas (1656). 98
- Chapitre IX.*—Portrait des Outaouais.—Colonie de M. Dupuy (1658). Conspiration des Onontagués. P. Le Moine.—Premier évêque de Québec (1659). Arrivée de nouveaux prêtres. 107
- LIVRE III.—Depuis l'arrivée, de M. de Laval, premier évêque de Québec, à M. de Saint-Vallier, son successeur (1685)—26 ans. 114
- Chapitre I.*—M. de Montmorency-Laval. MM. Tascapel, Bernières, Pellerin, Dudouyt. L'abbé de Queylus. 114
- Chapitre II.*—Île de Montréal cédée au séminaire.—PP. Nouvet et Beaulieu.—Sœur Bourgeois. Congrégation (1661).—Eglise de Bonsecours (1675). Missions chez les Esquimaux, Sioux, Abénakis (1661). 122
- Chapitre III.*—Traite de l'eau-de-vie. Excommunication. Maladie épidémique.—Visites épiscopales. Mort des fils de M. de Lauzon et de M. Lemaître.—Extrémité où est réduit le pays.—D'Avaugour remplace d'Argenson.—Les PP. Dablon et Bailloquet au Saguenay.—Mort de M. Vignal.—Mort du P. Mesnard.—Mort de Guérin. 130
- Chapitre IV.*—Troubles à l'occasion de la traite de l'eau-de-vie.—Cap de la Madeleine.—P. Lallemant et d'Avaugour. Voyage de M. de Laval en France. M. de Mézy remplace M. d'Avaugour. Phénomènes de 1662 à 1663. 137
- Chapitre V.*—Evêché et séminaire de Québec. Retour de l'évêque.—Prêtres et M. Paumier.—Conseil supérieur.—M. de Mézy et Laval. Conversion et mort de M. de Mézy (1664). MM. de Tracy, Courcelles, Talon. Familles picardes et normandes.—Régiment de Carignan.—Forts de Sorel, Chambly et Saint-Jean. Dollier de Casson. Germain Morin, premier prêtre canadien. Compagnie des Indes orientales. 145
- Chapitre VI.*—Collège de Québec (1667).—PP. Garnier, Beschefer.—MM. Fillon, Pommiers, d'Urfé, Galinier.—Donnés ou engagés au séminaire de Québec.—Union du séminaire de Québec avec celui de Paris.—Compagnie de Saint-Joachim.—Donation des biens de M. Laval au séminaire. Association de prières entre les communautés d'hommes. Les PP. Allouez et Nicolas à la baie des Puants. Missionnai-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- res chez les Iroquois.—Mort de la mère St-Augustin. M. Trouvé, missionnaire à l'Acadie.—M. Salignac de Fénelon.—Les jésuites.
- Chapitre VII.*—Récollets. PP. Allard, de la Ribourde, Hennepin. PP. Jésuites Rafeix, Crépikul, Dalmas.—Cure de Québec.—Le Chapitre.—Culte chinois.—M. de Mornay.—Vaslet, évêque de Babylone.—Jansénisme.—L'évêque Dosquet.—Ordonnances sur l'érection des cures (1669). Droits honorifiques. Eglise de Sainte-Anne.—Château-Richer.—Beauport.—Ste-Famille.—St-Joseph.—Confréries.—Cloches.—Orgues.—Fêtes. Madame d'Ailleboust.—Cure de Québec dédiée à la Ste-Famille. Chapelle paroissiale.—Reliques de S. Flavien et de S<sup>te</sup> Félicité.—Publications civiles hors des églises.—Ordonnances sur les baptêmes et fêtes. Elections des marguilliers. 166
- Chapitre VII (bis).*—Retour de M. Talon.—Conversion de Garakonthié. Trois-Rivières (1670). Cap de la Madeleine.—Tadoussac. Sillery. Lorette. Mort de Mme de la Peltre. Sault St-Louis. P. Fremin. Sault Ste-Marie (1671). Récollets. Couvent de N.-D. des Anges.—Couvent des récollets. Hospice à la ville.—Baie d'Hudson. Chabaud et St-Simon. 183
- Chapitre VIII.*—Ste-Marie.—Allouez. Perrot et St-Lusson. Découverte du Mississippi. P. Marquette et Jolliet. Miamis, Mascoutins, Outagamis. Idole du rocher. Dablon et Allouez. Mort du P. Marquette. Augmentation de l'Hôtel-Dieu par Talon. Mme d'Ailleboust et ses fondations. Mort de la mère de l'Incarnation.—Violences de Frontenac.—M. de Fénelon emprisonné.—Perrot mis aux arrêts. Lettres patentes du chapitre. Noms des chanoines. M. de la Salle. Tonti. Hennepin. Mort de la Salle et du P. de la Ribourde.—Frontenac et Duchesneau rappelés.—MM. de la Barre et de Meules les remplacent. Assemblée des notables. Marquis de Denonville (1685). Incendie de la basse ville. Jubilé de 1682. Démission de M. de Laval. M. de St-Vallier. 193
- LIVRE IV.—De l'arrivée de M. de Saint-Vallier (1685) à la levée du siège de Québec par l'amiral Phips (1690). 208
- Chapitre I.*—Visites pastorales de M. de St-Vallier. Lettres aux habitants de Percé. Honneurs dans les églises. Cure de Montréal. Incendie du couvent des ursulines. Armée de M. de Denonville. M. de la Durantaye et le P. Angelean, à Michillimakinac. PP. Millet, Vaillant et Lamberville. P. Bigot. Abénakis à la rivière Chaudière.—Village de Bécancour. PP. Rasle, le Sueur et Germain. Village abénakis de St-François. Retour de M. Laval. 208
- Chapitre II.*—Consécration de M. de St-Vallier. Evêché de Québec (1689). Abbayes de Lestées et de Bénévent. Revenus du chapitre.—Encouragements à la population.—Maison de la Providence.—Sœur Barbier. Congrégation de la basse ville.—Attaque de Lachine. Denonville remplacé par Frontenac.—Prise de Corlar. PP. de Corheil et Lamberville.—Mort du Grand Agnié.—Son éloge.—Sault St-Louis. Vertus des sauvages. Catherine Tégacouita, sa mort, son éloge. 221

<i>Chapitre III.</i> —Mœurs des sauvages. Régale et récollets. Couvent des récollets à Montréal.—Affaire de prie-Dieu.—Interdit des récollets (1693). Accord entre l'évêque et un nouvel interdit.—L'évêque et le gouverneur.—Frontenac. Tartuffe.—Accord des différends (1695) . . . . .	237
<i>Chapitre IV.</i> —Michillimakinac. M. de la Durantaye. Noms des principaux défenseurs de Québec dans le siège de 1690. Ecoliers de Québec.—Notre-Dame de la Victoire.—Médaille de la délivrance de Québec . . . . .	249
LIVRE V.—Depuis la délivrance de Québec (1690) jusqu'à la mort du premier évêque de Québec (1708) . . . . .	257
<i>Chapitre I.</i> —Etablissements nouveaux. Hôpital général et couvent des récollets (1692). Hermitage de la Petite Rivière. Couvent des jésuites. Jésuites à Montréal. Bureau des pauvres . . . . .	257
<i>Chapitre II.</i> —Jubilé (1693). Démêlés entre l'évêque, le chapitre et le séminaire. Procès gagné par l'évêque contre le chapitre et le séminaire. Père La Chaise et l'archevêque de Paris jugés. Gauthier et Dupré remplacent Glandelet et Mezerets. Merlac. Oronharé . . . . .	262
<i>Chapitre III.</i> —Acadie (1690). Tascorès, sa valeur. Missionnaires . . . . .	269
<i>Chapitre IV.</i> —Couvent de Trois-Rivières. Frères Charon. Hôpital général de Montréal. Madame Youville. Mort de M. Charon . . . . .	272
<i>Chapitre V.</i> —Premier synode diocésain. Mandements. 2ème et 3ème synode. Mort de Frontenac. Le P. Bruyas et M. de la Vallière. M. de Callières. Kondiaronk. Mission iroquoise. Temple des Bayagoulas. Iberville. Mission des Illinois . . . . .	279
<i>Chapitre VI.</i> —Traite de l'eau-de-vie. 4ème synode (1700). Rituel. Des cures . . . . .	289
<i>Chapitre VII.</i> —Dîmes.—Jugement en faveur de M. Robitaille (1808). Collation aux bénéfices. Kondiaronk . . . . .	297
<i>Chapitre VIII.</i> —Projet d'établir un séminaire en Acadie. Mort de M. de Callières. Captivité de l'évêque.—P. Apolinaire. Incendie du séminaire de Québec (1705). Mort de M. de Laval . . . . .	316
LIVRE VI.—Depuis la mort de M. de Laval (1708) jusqu'à l'épiscopat de M. de Mornay (1728) . . . . .	323
<i>Chapitre I.</i> —Expédition malheureuse des Anglais (1709).—Nouvelle expédition (1710). Eglise de la basse ville (1713). Cap-Breton et Saint-Jean. Ministre anglais et le P. Rasle . . . . .	323
<i>Chapitre II.</i> —Retour de M. de St-Vallier (1713). Séparation du chapitre d'avec le séminaire. Ecclésiastiques venus avec l'évêque (1713). MM. Dupuis et Duplessis. Dupont alias Poulet.—Costebel. Prisonniers anglais. M. Meriel. Anny Davis . . . . .	330
<i>Chapitre III.</i> —Incendie du palais de l'intendant. Jeanne Leber. Sa mort. P. Rasle . . . . .	339
<i>Chapitre IV.</i> —Missions illinoises. P. Gravier. Sa mort. Mission abénakise. P. Rasle. Guerre des Abénakis et des Anglais (1722). Mort du P. Rasle (1724) . . . . .	344

<i>Chapitre V.</i> —Ordonnance de l'évêque contre les mariages clandestins. Fondation en faveur du séminaire de Montréal. Union des cures de l'île et des seigneuries du séminaire. P. Lafiteau découvre le ginseng. Îles de la Madeleine. Erection des paroisses. Incendie de Montréal (1721) . . . . .	354
<i>Chapitre VI.</i> —Paroisses érigées en 1722. Dot des religieuses. Augmentation des religieuses à l'Hôpital général de Québec. Naufrage du <i>Chameau</i> (1723). Mort de M. de Vaudreuil. M. de Beauharnois le remplace. Louisiane (1724-5). Mort de M. de St-Vallier . . . . .	361
<i>Chapitre VII.</i> —Administration pendant la vacance du siège. Difficultés entre M. de Lotbinière et le chapitre. Inhumation de M. de St-Vallier. Conduite extravagante du chapitre. Difficultés du chapitre et du Conseil . . . . .	369
LIVRE VII.—Depuis M. de Mornay, troisième évêque de Québec, jusqu'à la mort de M. de Pontbriand (1760) . . . . .	378
<i>Chapitre I.</i> —M. Duplessis-Mornay. Prise de possession du diocèse par M. de Lotbinière.—Notice sur M. de Lotbinière.	378
<i>Chapitre II.</i> —M. Hermand Dosquet, quatrième évêque de Québec. Mort de M. de Mornay (1733). M. de Lauberivière . . . . .	384
<i>Chapitre III.</i> —Vacance du siège. Arrivée de M. Pontbriand. Difficultés du chapitre avec le séminaire (1742). Erection de l'évêché de Québec . . . . .	390
<i>Chapitre IV.</i> —Missions diverses. Village de St-François. Danse du calumet. Jeu de la crose. Repos de la St-Pierre. Agapes.—Procession de la fête-Dieu. Mission du Lac . . . . .	408
<i>Chapitre VI (sic).</i> —Ordonnance contre les gens de main-morte (1743). Lois de 1824 et 1831. Evêché de Québec. Fêtes remises au dimanche (1744). Boisson vendue aux sauvages, cas réservé. Enregistrement des édits du Conseil supérieur . . . . .	427
<i>Chapitre VII.</i> —M. de la Jonquière, gouverneur. Prise de Louisbourg (1745). MM. de la Galissonnière et Bigot. Paix d'Aix-la-Chapelle (1748). Etat du pays. Forges. Seigneuries . . . . .	434
<i>Chapitre VIII.</i> —Missionnaires en Acadie. M. de la Corne. Shédiac. Beauséjour. L'abbé Le Loutre. Peaubassin Acadiens. La Louisiane. Mort de M. de la Jonquière. Sault St-Louis. P. Le Tournois . . . . .	447
<i>Chapitre IX.</i> —M. Duquesne, gouverneur. Jumonville. Braddock. Vaudreuil. Cavagnal. Dieskau. Fort Oswégo. P. Roubeau . . . . .	456
<i>Chapitre X.</i> —Prise du fort George. Massacre des Anglais par les sauvages. M. Picquet . . . . .	460
<i>Chapitre XI.</i> —Prise de Louisbourg (1758). Bataille de Carillon. M. Dosque. Mort de M. de Pontbriand. M. Montgolfier. Eglise de Québec détruite et rebâtie. Chanoines de la cathédrale. Conquête . . . . .	471
<i>Chapitre XII.</i> —Conquête. Mort de Wolfe et Montcalm . . . . .	479
<i>Chapitre XIII.</i> —Murray, premier gouverneur anglais. Capitulation de Montréal. Murray à Québec, Gage à Montréal, Burton à Trois-Rivières. Mort de M. de Pontbriand. Ses archives . . . . .	488

LIVRE VIII.—Depuis la mort de M. de Pontbriand jusqu'à M. Hubert . . . . .	495
<i>Chapitre I.</i> —Assemblée du chapitre. Clergé. Mission de St-François jusqu'en 1837.—Missions sauvages. Lorette. . . . .	495
<i>Chapitre II.</i> —Traité de paix de 1763.—Démarches pour la nomination d'un évêque. Mission de Charest.—Requête du chapitre. Départ de M. Briand pour Londres. Milice volontaire. Division et partage du diocèse. Roubeau. Lettre de M. Briand . . . . .	503
<i>Chapitre III.</i> —Rappel de Murray.—Guy Carleton. Lettre de Mills à M. Briand. Consécration de M. Briand. Il revient au Canada. Mort de Pontiac. Pension des chanoines. Ornaments de l'église de Québec. Difficultés au sujet de la cathédrale. Le curé Resche. Entrée de M. Briand dans l'église de Québec. Bénédiction de cloche. Ordinations et morts de 1767 à 1774. . . . .	518
<i>Chapitre IV.</i> —M. Desgly, coadjuteur. Association de prières. Missions sauvages (1774). Lorette. St. Régis. Caughnawaga. Sault St-Louis jusqu'à 1837. Mission du lac des Deux-Montagnes. Villages indiens jusqu'en 1837. Village de Sandwich. Sauvages méthodistes. Adresse des Américains (1774). Événements de 1775. . . . .	531
<i>Chapitre V.</i> —Ordinations et décès.—Haldimand remplace Carleton. Gazette de Mesplet. Ducalvet. Le P. Ciquart. Fête du sacerdoce. . . . .	563
<i>Chapitre VII (sic).</i> —Adhémar et Delisle.—Leur mission. Lettre de M. Briand. Prêtres écossais. Recensement de 1784. Ordinations et morts. Sault St. Louis. . . . .	577
<i>Chapitre VIII.</i> —Administration de Haldimand. <i>Habeas Corpus</i> . Démission de M. Briand. MM. Desgly et Hubert. Prêtres en Acadie (1784). . . . .	588
<i>Chapitre IX.</i> —Hamilton remplace Haldimand. Bibliothèque de Québec. Permission d'ondoyer. Registres. Ordinations et morts. Comité des griefs (1787). Ordinations de 1786, 1787 et 1788. Mort de M. Desgly. M. Bailly. Eglise anglicane de Québec (1789). Chapelle de Sorel (1790). Troubles de Machiche. Mariages à l'île Perrot, Verchères, disette de 1789. Processions de la Saint-Pierre. Ordinations de 1789. . . . .	594
<i>Chapitre X.</i> —Mémoire sur la construction des églises (1789). Ordonnance à ce sujet. Suppression de certaines fêtes. M. Bailly. Déclaration du clergé contre les lettres de l'évêque de Capse. Réponse de l'évêque Hubert au comité d'éducation (1789). Université. Lettre de M. de Capse. . . . .	609
<i>Chapitre XI.</i> —Ordinations et morts de 1790. Collège de Montréal et M. Curoteau. Mémoire des jésuites. Comité sur la tenue des terres. . . . .	632
<i>Chapitre XII.</i> —Acte constitutionnel de 1791.—Pain béni de St-Léon.—Départ de lord Dorchester. Conseils législatif et exécutif.—Ordinations et morts en 1791 et 1792 . . . . .	638
<i>Chapitre XIII.</i> —Division du Bas-Canada en comtés. Mort de M. Hubert, curé de Québec. Premier parlement. Magazine de Québec. Révolution française. Ordinations et morts de 1793. Mort de M. Bailly et de Mgr Briand. M. Deneau, coadjuteur. . . . .	646

<i>Chapitre XIV.</i> —Ordinations et morts de 1795. MM. Bédard, Raimbeault, Filion. Ordinations et mort en 1796. Vicariat apostolique de Terrebonne. Ordinations et morts de 1797. Mort de M. Hubert. M. Plessis, coadjuteur. McLane. Adet. Pétition de M. Plessis en faveur des pauvres (1797). Ordinations et morts de 1798. Etablissement de la Caisse ecclésiastique (1799) . . . . .	656
<i>Chapitre XV.</i> —Ordinations et morts de 1799, 1800, 1801. Consécration de Mgr Plessis. Ordinations de 1802, 1803, 1804. Arts et métiers. . . . .	673
<i>Chapitre XV (sic).</i> —Ordinations de 1805. Journaux du Canada. Littérature depuis 1806. Ordinations et morts de 1806. Mort de M. Deneau. M. Plessis, évêque en titre, M. Panet, coadjuteur. Ordinations et morts, 1807. . . . .	680
LIVRE IX.—Depuis la mort de Mgr Deneau jusqu'à l'établissement de nouveaux évêques dans les Canadas (1820). . . . .	686
<i>Chapitre I.</i> —Collège de Nicolet (1807 à 1837). Collège de St-Hyacinthe.—Collège de Ste-Anne.—Collège de Chambly et de Ste-Thérèse.—Autres maisons d'éducation. Ecoles normales.—Collège McGill.—Ordinations et morts de 1808 et 1809. . . . .	686
<i>Chapitre II.</i> —Le gouverneur Craig.—Sa violence.—Rivière Rouge.—Sault Ste-Marie (1819-1824).—Ordinations de 1810 et 1811 . . . . .	701
<i>Chapitre III.</i> —Guerre de 1812.—Mort de Brock.—Etat de l'Europe. Emprisonnement du Pape.—Mandement à ce sujet.—Ordinations de 1812.—Morts de 1812 et 1813. . . . .	723
<i>Chapitre IV.</i> —Evénements de 1813.—Victoire de Chateauguay.—Hymne de Mermet.—Chrysler's Farm.—Evénements d'Europe.—Prise de Paris. Mandement pour la paix. . . . .	733
<i>Chapitre V.</i> —Ordinations et morts de 1814 et 1815. Le gouverneur Prevost. Il est remplacé par Drummond.—Cathédrale de New-York.—Bill d'éducation (1815). Mort de Prevost.—Victoire de Waterloo. Actions de grâce. Drummondville.—Mountain traverse la procession de la fête-Dieu. . . . .	750
<i>Chapitre VI.</i> —Paroisse de St-Roch de Québec.—Eglise et collège. Ordinations et morts de 1816 et 17.—M. Burke, évêque de la Nouvelle-Ecosse.—Chapelles protestantes à Montréal.—Ordinations et morts de 1818 et 1819.—Voyage en Europe de Mgr Plessis.—Division du diocèse en plusieurs sections. Retour de M. Plessis. Il est nommé conseiller législatif. Ordinations et morts de 1820. Mort de George III (1820). Notice sur le roi et sa famille. Mort du duc de Richmond. Arrivée de Dalhousie . . . . .	767
<i>Chapitre VII.</i> —Nouveaux évêques (1820). M. Maguire et ses études. Clergé du Haut-Canada. Catholiques et protestants. Clergé du district de Gaspé. Mgr de Telmesse. Mgr Provencher. Ordinations et morts de 1821 et 1822. M. de Calonne. . . . .	792
<i>Chapitre VIII.</i> —Terres incultes (1821). Union des deux provinces. Divisions ecclésiastiques de 1822. Ordinations et morts de 1823 et 1824. MM. Doucet, Gibert, Roy et Ci- quard . . . . .	807

<i>Chapitre IX.</i> —Etablissements de St-Jacques (1823). Pamphlet de M. Chaboillez.—Adhésion du clergé. Le grand vicaire Cadieux.—N. N. Plessis et Lartigue, leurs talents divers. Brochures de M. Cadieux. Mgr Pointer. Correspondance de M. Pigeon.—M. de la Valinière. Songe de M. Chaboillez. . . . .	827
<i>Chapitre X.</i> —Difficultés financières. Session de 1824. Eglise paroissiale de Montréal et bâtiments épiscopaux. Consécration de l'église. Sermon de M. Paquin. Ordinations et morts de 1825. Mort de Mgr Plessis. . . . .	860
LIVRE X.—Depuis la mort de Mgr Plessis (1825) jusqu'à l'érection du district de Montréal en évêché indépendant (1836). . . . .	876
<i>Chapitre I.</i> —Été de 1825. Incendies et sécheresse.—Golfe St-Laurent.—Miramichi. Eglise de Montréal. Visite pastorale de 1826. St-Philippe et Longueuil.—Collège de Nicolet.—Voyage de MM. Roux et Richard. Ordinations et morts de 1826. . . . .	876
<i>Chapitre II.</i> —Politique de 1827. Députés en Angleterre. Elections. M. Kelly. Election de St-Eustache. Election de York.—Parlement : Papineau, D. B. Viger, Cuvillier, Neilson. . . . .	890
<i>Chapitre III.</i> —Jubilé (1827). Histoire de Smith. Critique de M. Maguire. Ordinations et morts de 1827. . . . .	906
<i>Chapitre IV.</i> —Rappel de Dalhousie. Kempt lui succède.—Monument de Wolfe et Montcalm. Retour de MM. Roux et Richard.—Pie VII et Bonaparte. Voyage de l'évêque de Telmesse à Québec (1828). Voyage en Europe de MM. Maguire et Tabeau. Ordinations et morts de 1828. M. Le Courtois. . . . .	918
<i>Chapitre V.</i> —Bénédiction de l'église de Montréal (1829).—M. Le Saulnier.—Ordinations et morts de 1829. Le colonel de Salaberry.—Le poète Mermet. Le juge Bédard. Le géant canadien. . . . .	931
<i>Chapitre VI.</i> —Jubilé de 1830.—Inscription sur la pierre de l'église de Montréal. Restes de Mgr Pontbriand. Aylmer remplace Kempt. Révolution française de 1830.—Révolte au collège de Montréal. Ordinations et décès de 1830.—MM. Le Saulnier et O'Donnell. M. Berthelot. Mort de George IV.—Avènement de Guillaume IV. . . . .	938
<i>Chapitre VII.</i> —Affaires de fabrique (1830). Bill de 1831. La question des notables. Mémoire de Mgr Lartigue. Parodie du bill des fabriques. Violence de Papineau et la guerre contre le clergé. Ordinations de 1831. Mort de M. Roux. . . . .	953
<i>Chapitre VIII.</i> —Projet d'un journal ecclésiastique (1831). Assemblée des curés à Ste-Geneviève.—Assemblée à St-Charles. Ordinations et morts de 1832. . . . .	979
<i>Chapitre IX.</i> —Troubles de 1832. Elections à Montréal. Choléra de 1832. Ordinations de 1833 et décès. Mort de Mgr Panet. Mgr Signay le remplace. Oraison funèbre de M. Holmes. . . . .	995
<i>Chapitre X.</i> —Prise de possession de Mgr Signay (1833). Conduite honorable des évêques. M. Turgeon, coadjuteur. Intrigues de M. Travenet et du marquis de Beauport. Assemblée du clergé de Québec. Affaires des bulles du coadjuteur. Appréciation du <i>Tableau statistique et politique des deux Canadas</i> , par Isidore Lebrun. Ordinations et morts de 1834.—M. Chaboillez, curé de Longueuil. M. Robitaille. . . . .	1016

<i>Chapitre XI.</i> —Elections de 1834. M. Morin. Incendie du Château St-Louis. Chapelle des congréganistes à Montréal. Discussion sur l'idéologie. Incendie du couvent de Charlestown. . . . .	1048
<i>Chapitre XII.</i> —Lord Aylmer. Société St-Jean-Baptiste à Montréal.—Immixtion des prêtres dans la politique.—Monument à Jacques-Cartier.—Maria Monk.—Assemblée des protestants.—Ordinations de 1834 et 1835. Evêché de Charlottetown.—MM. Humbert, Lejantel, Noiseux. Société St-Patrice.—Fanatisme des ministres épiscopaliens. <i>Paroles d'un croyant</i> , de Lamennais. Mgr McDonnell, évêque de Kingston.—Catholiques du Haut-Canada. Chemins de fer (1836). Troubles de St-Pierre-les-Becquets au sujet de l'église. . . . .	1058
<i>Chapitre XIII.</i> —Evêché de Montréal (1830). Prise de possession. Discours de Mgr Provencher. Mandement de Mgr Lartigue. Sourds et muets. Mort de Samuel Neilson. Incendie de Québec. Eglise St-Patrice. Ordinations et morts de 1836. . . . .	1103
<i>Chapitre XIV.</i> —Misère de 1837. La Saint-Valentin. Petites nouvelles de 1837. Résolutions des Communes d'Angleterre.—Pourquoi le clergé n'approuve pas les 92 Résolutions. Troubles et agitation de 1837. Assemblées de comté. . . . .	1119
<i>Chapitre XV.</i> —Eglise de St-Laurent.—M. Bourget, coadjuteur. Mort de Guillaume IV. La reine Victoria. Cérémonies à Montréal à l'occasion de l'avènement de la reine. Réunions politiques. Danger de mêler la politique à la religion. Ordinations de 1837. . . . .	1141

*copie de traité  
article de journal*

## APPENDICE I.

## EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE POLITIQUE CONCERNANT LES ETATS-UNIS (1778-1780), DEPOSEE AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, FRANCE.

## Vol. 1.

Renferme 4 lettres de M. Lotbinière, gentilhomme canadien, à M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, concernant les projets du premier, de donner aux Américains le bénéfice de son assistance.

## Vol. 2.

Contient copie du traité conclu entre la France et les Etats-Unis, 1777.

## Vol. 3. 1778.

Vergennes à Gérard, N° 1. Gérard ne doit pas se mêler de l'affaire qui regarde Deane. Il doit le persuader de demeurer auprès du Congrès afin d'y maintenir l'union. La France n'est pas encore en guerre avec l'Angleterre. L'escadre commandée par d'Estaing est une démonstration décisive que le roi donne aux Américains de protéger et d'affermir leur indépendance. Langage à leur tenir à cet égard par Gérard. Office des députés du Congrès à l'effet d'obtenir des convois pour les négociants français qui font le commerce en Amérique. L'Espagne persiste dans sa résolution et dans sa désapprobation. Elle tient fortement au pacte de famille. L'arrivée de ses flottes peut opérer un changement heureux dans ses vues. La conduite de Gérard pour ce qui concerne cette puissance doit être strictement conforme à ses instructions. p. 11

Vergennes à Gérard N° 2. Joie universelle en Amérique qu'y a provoquée l'alliance de la France avec les Etats-Unis. Réflexions relatives à un article de la *Gazette* de York Town faisant mention d'un discours de Gérard aux députés américains où se trouve cette assertion que le roi consentait à ce que les Etats-Unis fissent une paix séparée avec l'Angleterre à la seule condition de reconnaître leur indépendance. Départ prochain de l'amiral Byron avec 13 vaisseaux de ligne pour suivre l'escadre du roi en Amérique. Médiation de l'Espagne provoquée par l'Angleterre. Négociations pour le rétablissement de la paix en Allemagne. Avis donnés au comte d'Estaing du départ de Byron pour l'Amérique. p. 16

## Vol. 4. 1778.

Gérard à Vergennes. N° 1. Après un passage de 91 jours, il arriva à Philadelphie le 12 juillet. Députation du Congrès à Chester. Précis de la réception et de l'entrée de Gérard à Philadelphie. Conférence avec le président du Congrès et principaux membres des comités de la guerre et de la marine relativement à l'escadre du roi.

1778.

A Versailles,  
22 avril.

28 juin.

Philadelphie,  
15 juillet.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Embarras sur la manière de recevoir et d'introduire Gérard au Congrès. p. 1
- 15 juillet. Gérard à Vergennes [sans numéro]. Projets du comte d'Estaing pour rendre libres les habitants de l'île St-Jean. Réflexions sur le projet mentionné de l'autre part. Le projet et les observations s'y rapportant sont joints. p. 5
- Réflexions sur le plan du comte d'Estaing relativement aux îles St-Jean, Terre-Neuve, des Bermudes et de quelques îles du Vent. Le plan en question, d'après un renvoi en marge, était joint à la lettre non numérotée de Gérard du 15 juillet. p. 7
- Extrait d'un écrit du comte d'Estaing, également joint à la lettre susdite. p. 13
- 16 juillet. Gérard à Vergennes. N° 2. Pièces relatives à l'évacuation de Philadelphie par les Anglais [ne sont pas jointes]. La persévérance du Congrès dans le principe de l'indépendance. Esprit de parti dans le Congrès, sur la divergence de quelques membres ambitieux. Opérations vigoureuses du Congrès en prouvant qu'il compte sur une influence décisive. Sévérité dans le maintien du cours du papier monnaie. Sa valeur augmente. Abus secret dans la négociation qui fait monter d'une manière incroyable le prix de tout, mais le Congrès les modère à son gré, il se porte de lui-même à cette modération relativement aux approvisionnements de farines pour l'escadre du roi. Etat avantageux de l'armée continentale; éloge des milices et recrues. La journée de Monmouth fatale aux Anglais sans la conduite équivoque du général Lee. Projet d'expéditions militaires. Dévastations commises par les sauvages. Opinion que les Anglais deviendraient formidables pour les Etats-Unis pendant la paix s'ils conservaient ainsi la Floride. Peu d'apparence de demander le concours des Français à cette opération. Réserve qu'observera Gérard à cet égard. Projet de conquête de la Floride. Conquête projetée de Pensacola pour l'offrir à l'Espagne. Agent secret d'Espagne auprès du Congrès, bien vu de plusieurs membres de cette assemblée. Il recherche Gérard qu'il n'a pas encore mis en mesure de le sonder sur sa résidence et sur ses instructions; Gérard devra être très circonspect dans ses tentatives pour découvrir les dispositions des Etats-Unis relativement à l'Espagne; il tâchera de pénétrer Don Miralles. Plan pour les fondements d'une bonne marine. Le général Arnold chargé de ce travail. L'opinion qu'on a de cet officier. Déclaration faite par les Anglais dans la partie méridionale. p. 18
- 18 juillet. Gérard à Vergennes. N° 3. Persécution infructueuse des ennemis de Deane. Nécessités d'aider Don Juan de Miralles dans les relations pour la cour d'Espagne. Précis des opérations projetées par les généraux Washington et Gates. Ordre que les Anglais ont reçu de combattre en pleine mer l'escadre du roi. Zèle du Congrès pour le service de l'escadre. Motifs qui ont empêché jusqu'ici la remise des lettres de créance de Gérard. p. 26
- 19 juillet. Gérard à Vergennes. N° 4. Emprossement du Congrès, des officiers généraux et des principaux citoyens pour voir Gérard. Témoignages de sensibilité aux marques de générosité du roi. Repas donné à Gérard par le Congrès et dont il profite pour s'entretenir plus particulièrement avec un grand nombre de ses membres. Les plus grands efforts des commissaires anglais ont tendu constamment à nourrir les préventions dans lesquelles tous les Américains ont été élevés contre la France. Alternative à laquelle le Congrès s'expose-

rait plutôt que de manquer à l'exécution d'un seul point des traités. Dispositions favorables des peuples pour la France. Marques de joie données par les Delawariens en sachant l'arrivée de l'escadre du roi.

p. 30

19 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 5. Nouvelle lettre des commissaires anglais au Congrès communiquée à Gérard par le président du Congrès. Observation sur la date. Moyens qu'emploient les Anglais pour séduire les Américains [pour détacher ceux-ci de l'alliance avec la France]. Objections de Lawrence aux propositions anglaises. Débats du Congrès sur la manière de répondre à la lettre anglaise. Résolution de ne point répondre à la lettre des commissaires anglais.

p. 34

25 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 6. Whigs conviennent que le gouvernement américain doit sa consistance actuelle à l'amitié et à la générosité du roi. Les conditions du traité ont dissipé chez les Américains la méfiance que les Anglais leur avaient inspirée sur le compte des Français. Moyens des Anglais pour entretenir chez les Américains leurs anciennes haines contre le nom français. L'apparition de l'escadre du roi a détruit tous les moyens de séduction que les Anglais avaient employés auprès des Américains. Offres faites à un citoyen équivoque pour connaître les traités français. L'arrivée des traités français a fait tomber l'existence d'une faction composée de quelques membres du Congrès.

p. 38

25 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 7. Précis des ravages commis par les Anglais au passage de l'armée par le New-Jersey et à l'évacuation de Philadelphie. Quakers accusés d'avoir rendu toute sorte de services à l'armée anglaise. On s'occupe des moyens de réprimer les tories. On fonde sur la confiscation de leurs biens une des principales ressources financières pour payer les dettes du Congrès. Abondance des denrées dans tous les Etats, mais leur prix est porté au niveau de celui des objets les plus rares et les plus difficiles à se procurer.

p. 43

25 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 8. Rapporte ses entretiens avec Don Juan de Miralles concernant les dispositions de l'Espagne envers la France et l'Amérique. Tentatives infructueuses pour l'exécution d'un plan donné par le gouverneur de la Caroline méridionale. Gérard persuade Miralles de représenter à sa cour que le Congrès ne renoncera pas facilement à la navigation du Mississippi. Suite de l'expédition commencée par le major Willing. Projet d'offrir Pensacola à l'Espagne. Miralles a laissé publier dans les feuilles publiques que des correspondances reçues de la Havane affirment que l'Espagne a reconnu l'indépendance de l'Amérique. Don Miralles insiste beaucoup sur l'exclusion absolue des Anglais de la navigation de l'Amérique septentrionale. La Caroline du Sud a reçu avec acclamation le traité conclu avec le roi de France. Résolution du Congrès que Gérard excite à prendre une satisfaction complète de l'insulte faite à ses membres.

p. 47

Versailles,  
28 juillet.

Vergennes à Gérard. N° 3. Combat de la *Bellepoule* contre l'*Aréthuse* tendant à prouver que les Anglais ont commencé les hostilités. La flotte française est sortie le 8 de ce mois; l'anglaise le 9, de Ste-Hélène. Rappel de lord Stormont. Gérard doit informer le Congrès de la rupture entre la France et l'Angleterre, qu'en conséquence la cour de France regarde dès lors comme définitive son alliance éventuelle avec les Etats-Unis. La France soupçonne l'An-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

gleterre de vouloir traiter de la paix avec les provinces unies, en reconnaissant leur indépendance. Il est essentiel que la France prévienne cette démarche. La cour attend de Gérard un détail sur la situation des affaires en Amérique. Guerre ouverte entre l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse. p. 54

Philadelphie,  
28 juillet.  
3 août.

Gérard à De Sartine. Rapport sur la situation des affaires. p. 59

Gérard à Vergennes. N° 9. Nouvelle incertaine de la prise d'une frégate française. Arrivée prochaine au Rhode Island du corps commandé par de La Fayette et précis des opérations de la grande armée. L'arrangement de la salle du Congrès a différé jusqu'ici la remise des lettres de créance de Gérard. Remarques sur les officiers français mécontents. Sentiments de Gérard sur la production d'un écrivain qui a fait paraître dans une gazette, un article signé *Gallo-Americanus*. Projet d'établir une tolérance illimitée en matière de religion. p. 63

7 août.

Gérard à Vergennes. N° 10. Audience publique que le Congrès lui accorde. Remise de ses lettres de créance à titre de ministre plénipotentiaire. Discours de Gérard et réponse du président du Congrès sont inclus. Gérard engage le Congrès à s'expliquer ouvertement sur l'existence positive et permanente du traité d'alliance. Motifs qui ont empêché jusqu'ici le Congrès de publier le traité d'alliance *in extenso*: résolution inébranlable du Congrès d'exécuter les traités. L'évacuation de Philadelphie attribuée aux résolutions du Congrès; ses membres unanimes à assurer Gérard que les intrigues et les négociations de l'Angleterre ne produiront désormais aucun effet. Témoignage de William,\* député de la Georgie, sur la satisfaction du peuple relative au traité d'alliance. p. 67

\*Sic.

7 août.

Gérard à Vergennes. N° 11. Détail historique du cérémonial de l'audience publique que le Congrès a donnée à Gérard pour la remise de ses lettres de créance. Cabale contre le général Washington à laquelle ont participé des officiers français. p. 72

12 août.

Gérard à Vergennes. N° 12. Précis de la composition et de l'état interne du Congrès, aussi des attitudes respectives des divers états à l'égard de l'autorité et de la constitution de ce corps. Motifs des délais qu'a subis jusqu'ici la sanction par le gouvernement du projet de confédération et d'union perpétuelle formé par le congrès concernant le Maryland. Celle-ci insiste justement pour que les ressources communes à tous les états soient incluses dans le code politique. Divisions que cause l'influence du Congrès sur le choix de ses membres. Le Congrès est nettement divisé à propos de la rivalité entre Washington et Gates. Cabale contre Washington, à laquelle sont mêlés des officiers français. p. 76

12 août.

Gérard à Vergennes. N° 13. Description des qualités et caractères des membres du Congrès. Moyens d'en devenir membre. Distribution des détails de toutes les parties d'administration confiées aux membres du Congrès. L'esprit dominant des Américains, intérêt et calcul personnel. Défaut d'ordre et d'ensemble dans les détails confiés aux membres du Congrès pour l'administration générale. Prorogation du parlement d'Angleterre, et impossibilité d'entamer aucune négociation avant l'année prochaine. p. 86.

12 août.

Gérard à Vergennes. N° 14. Description détaillée du dénombrement et de la consistance de l'armée continentale. p. 92.

12 août.

Gérard à Vergennes. N° 15. Nouvelle expédition adressée par les commissaires anglais au président du Congrès et datée du 7 août

1778. Ratification de la convention de Saratoga par les commissaires anglais qui en demandent l'exécution immédiate. Résolution du président du Congrès à cet égard. Prolongation de la captivité du corps de Burgoyne. p. 100

Versailles,  
15 août.

Vergennes à Gérard. N° 4. But des Anglais en répandant le bruit d'une prétendue négociation secrète entre la France et eux pour le rétablissement de la paix. Conduite prescrite à Gérard envers les Américains dans le cas où ils pourraient suspecter la fidélité de la France à remplir ses engagements avec eux. Envoie la relation du combat à Ouessant le 27 du mois dernier. Il n'y a pas encore eu de combat décisif entre l'armée impériale et celle du roi de Prusse. p. 104.

Philadelphie,  
16 août.

Gérard à Vergennes. N° 16. Rapport du Congrès de l'exécution de la convention de Saratoga. Doctrine indiquée au Congrès par Gérard à ce sujet. On désirerait que le roi fit consacrer en France par une médaille, son alliance avec les Etats-Unis. Le Congrès en fait frapper une en son nom pour commémorer cet événement. p. 107.

22 août.

Gérard à Vergennes. N° 17. Fausse alarme qu'on a eue à Philadelphie par l'arrivée de sept bâtiments anglais entrés dans la Delaware. Le général Lee déclaré coupable par le conseil de guerre et suspendu pendant un an de ses fonctions. Embarras du Congrès suscité par ce jugement. Effet de la division entre les généraux de l'armée continentale. Le général Mifflin donne brusquement sa démission et en appelle au public des procédés du Congrès. Fausse insinuation que les Anglais ont donné aux Américains sur la destination de l'escadre du roi. p. 114.

24 août.

Gérard à Vergennes. N° 18. Projet relatif à la réclamation des écrits concernant l'exécution de la capitulation de Saratoga présenté par le président du Congrès. A choisi la fête de St-Louis pour rendre au Congrès le repas que celui-ci lui avait donné le jour de son audience. Objections des Hessois aux commandants anglais. p. 119.

29 août.

Gérard à Vergennes. N° 19. Nouvelles de l'escadre du roi fournies par le général Sullivan; les brouillards ont empêché les vaisseaux de communiquer. Précis des opérations de l'escadre pour la réduction de Newport. Etat de l'escadre du roi après le violent orage qu'elle a essuyé. Motifs qui ont empêché le comte d'Estaing d'accéder aux instances du général Sullivan pour reprendre de concert les opérations contre Newport. Protestation du dernier et des officiers supérieurs sur le refus du comte d'Estaing d'opérer de concert avec eux. Résolution du Congrès pour supprimer toutes les pièces relatives à ce sujet. p. 123.

1er septembre.

Gérard à Vergennes. N° 20. Ci-joint le tableau de l'armée de Washington. Précis de son ordre et de ses forces. On dit que les Anglais rappellent de New-York en Europe une partie de leurs troupes et qu'ils se borneront à conserver les points qu'ils tiennent, ce qui sera facile. Mais il ne peut pas en être de même du Canada. Cette conquête irait aux Américains. Peu d'apparence de l'évacuation prochaine de New-York occupé par les Anglais; quoiqu'on s'en flatte, peu de fondement de confiance. Les dispositions de l'Espagne considérées équivoques aux Etats-Unis depuis l'insertion dans les gazettes de New-York, d'un paragraphe extrait d'une gazette de Londres. Il est peu croyable que les Américains soient jamais dangereux pour l'Espagne sur le continent. Précautions à prendre indiquées à cet égard. Echange des prisonniers des Etat-Unis terminé. Nom-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

bre de leurs prisonniers anglais, indépendamment de l'armée de Burgoyne. Deux vaisseaux de 74 canons augmentent la marine des Etats-Unis. Corps de 5000 hommes pour contenir les Anglais du côté d'Elizabeth Town. Projet de mettre la Confédération générale en vigueur. Forme d'administration à y approprier. p. 131

1er septembre.

Gérard à Vergennes. N° 21. Explication des pièces jointes, leurs motifs. Son entretien avec le chef du gouvernement américain concernant le contenu des pièces mentionnées ci-dessus. Observations provisoires au sujet des délibérations qui se feront probablement au Congrès. Sullivan a pris sa retraite. p. 139

Nouvelles de Boston relatives à la guerre; en date du 2 septembre 1778. p. 151.

Articles insérés dans la *Philadelphia Gazette* par ordre du Congrès le 3 septembre 1778. p. 152.

5 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 22. Arrivée de l'escadre du roi à Boston. Le Congrès persiste dans sa première résolution concernant la ratification de la convention de Saratoga. Le Dr Berkenhout arrêté comme espion. Celui-ci écrit au Congrès une lettre "soumise" pour demander la permission de se retirer, apparence que l'Etat de Pensylvanie le lui accordera. Temple est moins heureux. Ferme résolution présumée du Congrès de se refuser à toute négociation dont l'indépendance ne formerait pas la condition préliminaire. p. 154.

6 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 23. Succès de l'heureuse retraite du général Sullivan. p. 160.

10 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 24. A rédigé de concert avec Draiton, député, une réponse aux commissaires anglais, ayant pour objet d'éclairer les peuples américains sur les intentions de l'Angleterre. Les vues des commissaires anglais n'ont pas été suivies du succès. Objection des torys contre la formule de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis. Raisonnement des torys appuyé par Gérard. Soupçon sur le motif pour lequel on s'est attaché à la formule de la déclaration ci-dessus. Considérations qui empêchent un grand nombre d'habitants des Etats du Midi d'être attachés aux intérêts anglais. Habitants sur lesquels les Anglais peuvent compter. Doubte de l'emploi des bons moyens pour tirer la ligne de séparation. Raison qui pourra conduire à des résolutions salutaires. Les torys en société avec les sauvages, ne sont en armes que sur les confins de la Pennsylvanie et de la Virginie. Effet que produit sur les torys la nouvelle de l'évacuation de New-York. Possibilité que le gros des forces anglaises se porte dans les Indes occidentales. Résolution du Congrès qui affaiblira d'un tiers l'armée américaine. Conjectures sur le départ de l'escadre du roi pour les Isles. A évité de rien articuler sur la destination de l'escadre du roi. Raisons pour lesquelles il se bornera à représenter vaguement que la cause de l'indépendance exige de grands efforts. Comité qui doit conférer avec Gérard sur les opérations ultérieures auxquelles l'escadre du roi pourrait concourir. Ne prévoit rien qui puisse gêner d'Estaing dans ses opérations. Motif qui fait désirer aux Américains que l'escadre du roi se rende dans les Isles. Réponse de Gérard à l'avis des membres du Congrès sur la conclusion de la paix au printemps prochain. p. 162.

10 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 25. Détails sur les finances des Etats-Unis. p. 170

10 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 26. Persuasion du général Washington que les Anglais ont le dessein de tenter une nouvelle campagne, et

3 GEORGE V, A. 1913

qu'il y a peu d'apparence de l'évacuation de New-York. Manière dont ce général interprète les mouvements qui se font à New-York. Raison qu'allègue Gérard pour prouver que le général Washington est dans l'erreur à cet égard. Objet des *avisos* que de Miralles doit faire préparer pour la Martinique. Les avisos ne partiront qu'après le retour d'un espion envoyé à New-York. Congrès d'avis que l'Amérique n'aura rien à craindre des forces anglaises. Objet que le général Washington a eu en faisant part de son opinion sur le projet des Anglais. Objet du renfort envoyé au général Sullivan; raison qui fait désirer aux Américains que le général Clinton entreprenne d'assiéger Boston. Motif de l'annonce de l'établissement de la liberté du commerce dans les Isles. Le gros de l'armée attribue au malheureux hasard l'insuccès de l'attaque de New-York. p. 186

12 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 27. Envoie la *Philadelphia Gazette* contenant les lettres et les déclarations des commissaires anglais, [n'est pas jointe]. Apparence que la cour de Londres sera convaincue que la reconnaissance de l'indépendance doit précéder toutes les négociations. Nouvelles de New-York dont on croit l'évacuation prochaine. Aucune apparence de l'expédition du général Clinton. Opinion du public sur cette expédition. Possibilité de la part des Anglais. Moment de l'exécution des ordres adressés à de Miralles. Inclut copie de sa lettre à d'Estaing contenant le détail d'une conférence avec les députés du Congrès sur des plans d'opération. A cédé à regret à l'avis du Congrès de temporiser. Désir et espoir du Congrès de voir diminuer les forces anglaises sur le continent pour pouvoir arranger les affaires de finance. Il n'y a pas de fonds à faire sur les opérations dont Duer, président du comité, lui fait l'énumération. Gérard a insisté sur la demande d'approvisionnement pour l'escadre du roi. La compensation n'aura lieu qu'en cas de coopération. Moyen dont il s'est servi pour détourner les Etats-Unis de la demande de compensation. Lettre ci-jointe du général Heath relative à l'escadre anglaise. Manière dont on voit le plan des anglais. Assurance que montrent les membres du Congrès sur l'entreprise des Anglais. Il n'a entendu aucun murmure contre l'escadre du roi. Réponse de Gérard à la question qu'on lui a posée sur les secours qu'on pouvait obtenir de l'Espagne. Demande de secours de la part d'un député acadien pour chasser les Anglais. Nouvelle de l'escadre anglaise par le général Heath. Lettre du général Sullivan sur le même sujet. Apparence de l'évacuation de New-York. On croit à l'expédition des Anglais contre Boston. L'escadre du roi est à l'abri de tout danger. Indication des endroits où se trouve la masse des forces anglaises. Sortie que 3,000 Anglais ont fait de Kingsbridge. Avis de la difficulté qu'on éprouve dans le recrutement. Liberté dont jouit la milice. Commission établie pour la réduction du nombre d'officiers qui est prodigieux et pour assurer les parties du service. Mécontentement que pourra produire la réduction du nombre des officiers. p. 190

12 septembre.

Gérard au comte d'Estaing. [Copie]. Détail de sa conférence avec le comité du Congrès sur le concert à établir entre d'Estaing et les Etats-Unis: Réponse du comité à Gérard sur le plan du comte d'Estaing. Attaque des îles conseillée par le comte. Raisons que Gérard a fait valoir dans sa conférence avec le comité du congrès. S'est efforcé d'amener celui-ci à s'expliquer sur les troupes dont d'Estaing a besoin pour l'expédition contre la Barbade. Aveu du

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

comité qu'il a quelque projet, mais sur lequel il se défend de s'expliquer. Insinuation faite au comité de fournir à d'Estaing les troupes pour prendre une des îles du Vent. Indication de Halifax pour opérer une diversion. Les députés ont étudié ces projets, mais tout demeure en suspens. Gérard se bornera à transmettre les propositions du Congrès. Observations que Gérard a faites aux députés relativement à la conduite de Sullivan envers d'Estaing. Les députés expriment leurs vues sur la conduite d'Estaing. Son avis sur le plan du Congrès de faire une expédition contre une des Isles anglaises tandis que d'Estaing en attaquerait une autre. p. 204

Versailles,  
16 septembre.

Vergennes à Gérard. N° 5. Réponse du ministre à la demande des commissaires du Congrès tendant à obtenir la continuation des subsides. Elle est négative, mais on en payera encore un quartier pour mettre les commissaires en état de payer les traites qu'on doit leur présenter. Nouvelle demande des commissaires du congrès contenant deux objets: (1) apurement du compte de Beaumarchais; (2) ratification du contrat passé entre le comité du commerce et Therenau de Fancy. Le roi n'a rien fourni pour le congrès à de Beaumarchais; mais a seulement permis à celui-ci de se pourvoir pour le compte de ce corps dans ses arsenaux à charge de remplacement. La cour est dans l'attente de nouvelles tant de Gérard que du comte d'Estaing. La flotte française est sortie depuis le 17 août.

p. 209

Philadelphie,  
29 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 29. L'auteur d'un article de la *Gazette de Philadelphie* du 17 septembre indique que l'Angleterre terminerait la guerre et s'assurerait un grand commerce avec les Etats-Unis en reconnaissant leur indépendance. Cette opinion sur la manière de faire la paix n'est pas celle du Congrès. Désir qu'a le Congrès de conquérir la Caroline méridionale. Même désir des trois provinces du Sud d'arracher St-Augustin aux Anglais. Motifs qui lui font présumer que les Etats-Unis saisiraient volontiers l'avantage immédiat de la paix, sans être autorisé, toutefois, à penser qu'ils feraient cette paix sans la France. Présume que, si les Anglais offraient l'indépendance, elle serait acceptée. Ne croit pas que les Américains feraient la paix sans la France. Quelques réflexions sur ce sujet. Croit que le système des Américains n'est porté que sur une guerre défensive et que, par conséquent, ils ne prendront jamais ni New-York, ni Newport, ni Halifax. Avantage d'exciter le congrès à la conquête du Canada en lui promettant d'empêcher les Anglais de le secourir par mer. On prévoit que l'armée américaine sera réduite, l'année prochaine, à huit mille hommes, à moins que les vues sur le Canada n'en exigent un plus grand nombre. L'expédition contre le Canada ne pourrait avoir lieu que l'automne prochain. L'incertade de Sullivan désapprouvée par tous. Raisons qui font désirer qu'il n'y ait jamais d'opérations concurrentes entre les forces du roi et les Américains. Projet de solliciter un secours de deux ou trois vaisseaux pour assurer l'entreprise contre St-Augustin, réservé à l'Espagne qui se ferait céder cette place. Avantages qu'il en résulterait à la France si celle-ci protégeait le commerce des Américains. Impatience générale de voir la guerre formellement déclarée. Un membre du Congrès dit en pleine assemblée que la France n'était pas en état de guerre avec l'Angleterre. Le Congrès accueillit fort mal la susdite assertion. Soumission des régiments des dix Etats concernant la réduction des officiers. La

Georgie et la Caroline n'ont pas de troupes à l'armée. Refus de celles de Virginie d'exécuter le règlement susdit. Détail des ravages de l'ouragan du 11 août et des pertes qu'il a occasionnées. L'Etat de Pennsylvanie rappelle la loi qui donnait droit au commandant américain de prendre les charois nécessaires de sa propre autorité. Ce droit est réservé au Conseil exécutif de l'Etat. La *Gazette* du 19 de ce mois contient une relation très mesurée de l'expédition contre le Rhode-Island. Réflexions sur l'affaiblissement des Anglais en Europe, par l'envoi des forces navales en Amérique pour contrebalancer l'escadre du comte d'Estaing. Pressent l'utilité de prévenir les gouverneurs pour qu'ils se préparent à recevoir une attaque. Avantages qu'il en résulterait, vu que l'Espagne pourrait enlever le convoi destiné à la Jamaïque. Miralles résolu à une expédition à la Havane et à la Martinique. Retour de l'escadre anglaise à Sandyhook. Nombre considérable de vaisseaux entrés dans la baie, dont plusieurs ont beaucoup souffert. On présume l'arrivée du paquebot du mois d'août avec l'ordre de retirer de l'Amérique une partie considérable des forces anglaises qu'on croit destinées pour les Isles. On assure le rappel des commissaires anglais. Mesures qu'on prend pour faire échouer l'entreprise contre Boston. Gérard a déterminé le comité chargé de fixer le plan pour les opérations combinées avec l'escadre du roi, à renoncer au projet sur la Barbade. Il mande au comte d'Estaing qu'il est maître de diriger ses opérations à son gré. A accepté l'offre du Congrès d'un voilier de six canons pour aller dans les Isles n'ayant pu trouver de bâtiments pour cet objet. Départ prochain dudit voilier pour la Martinique avec les dépêches de Miralles et de Gérard. De Charles Town on envoie un second navire à la Havane. Espérance qu'on a du départ prochain d'un bâtiment de Baltimore pour St-Eustache d'où les dépêches seront envoyées à Porto Rico. Gérard juge nécessaire de favoriser l'emprunt de 3 ou 4 millions que le Congrès veut faire en Hollande. Motifs de favoriser cet emprunt. Les marins de Philadelphie soutiennent que les forces de l'amiral Gambier n'empêcheront pas l'escadre du roi de sortir de Boston quand elle voudra. p. 213

24 septembre.

Gérard à d'Estaing. [Copie]. Le Congrès désireux que l'escadre du roi se rende aux Indes occidentales. Secours que le Congrès demande à d'Estaing pour une édition contre la Barbade et les Bermudes. Forces que le Congrès projette d'employer à cette fin. Le projet des Etats-Unis est de céder au roi le droit de conquête sur la Barbade. A demandé aux Etats-Unis 1000 ou 1200 hommes pour aider d'Estaing dans sa propre expédition contre la Barbade. Les Etats-Unis refusent. Démontre que ceux-ci pourraient se passer des troupes que requiert d'Estaing. A sollicité les E.-U. d'approvisionner l'escadre royale. Projets américains à cet égard. S'est offert à aller voir le gén. Washington pour discuter avec lui les opérations futures. Le Congrès refuse de faire une proposition à d'Estaing concernant ses opérations. p. 227.

24 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 30. Détails concernant l'intention présumée des Anglais d'évacuer New-York et de transporter les troupes de là aux îles. Seize régiments, dit-on, ont reçu l'ordre de retourner en Europe. Déserteurs de la flotte de Byron. Anglais brûlent partiellement la ville de Bedford. Mouvement rétrograde de l'armée de Washington. On craint que l'armée américaine ne soit forcée de se rendre à la Nouvelle-Angleterre. Le Congrès consacre ses

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

efforts à établir et maintenir une bonne entente entre les deux nations. Congrès en état de fournir tout le matériel de guerre dont nous aurions besoin. A offert un vaisseau pour porter ses dépêches à la Martinique. Entièrement satisfait de la conduite du congrès à son endroit. Eloge, à cet égard, de M. Lee, président du comité de la marine. Grande majorité des votes en faveur de Deane; article du traité avec la France pour lequel Deane mérite des reproches. Eloge de l'habileté et de l'intelligence de Govers Neuremors, auteur d'une lettre à Carlisle. Inclut sa lettre personnelle à d'Estaing, au sujet de ses conférences avec le comité du Congrès. Propositions à lui faites touchant des opérations conjointes, l'an prochain, contre Halifax, Québec et la Terre-Neuve. Américains céderaient la Terre-Neuve à la France, même s'ils eussent contribué à sa conquête. [26 septembre]. Nouvelle que les Anglais sont sur le point d'attaquer Charlestown avec toutes leurs forces navales. Avantages qu'ils retireraient du succès de cette attaque. Les projets présumés des Anglais contre Charlestown ont jeté une vive alarme; moyens pris pour y résister: Camp de Washington entre Frederickburg et Banbury. On ne croit plus à l'attaque sur Boston. Personnellement, est d'avis qu'une grande partie des préparatifs faits par les Anglais est en vue d'un mouvement en Europe. Indiens et tories infestent les établissements éloignés de New-York et de Pennsylvanie. Mesures pour la défense de la Delaware. p. 236.

29 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 31. Conjectures concernant la flotte de 50 voiles vue près de la côte de Jersey. Descente des Anglais au nombre de 4 ou 5 milles sur le New-Jersey. Joie qu'occasionne la nouvelle, apporté de Saint-Eustache par l'équipage d'un vaisseau, que rapporte avoir vu le pavillon royal hissé sur les forts de Saint-Domingue. Le gén. Clinton informe le Congrès qu'il est autorisé à ratifier la convention de Saratoga: ses expressions et menaces désordonnées n'ont excité que du mépris. Justification du refus de libérer l'armée de Burgoyne. Situation critiquée de la Pennsylvanie. Avantages que retirera l'administration d'une lettre que publie un chef des Quakers et de la condamnation de deux de ceux-ci pour crime de haute trahison. p. 246.

1778. Vol. 5.

Philadelphie,  
4 octobre.

Gérard à Vergennes. N° 32. Les attaques multipliées sur tous les points du littoral américain ont causé la désolation. Troupes anglaises continuent leurs ravages dans le voisinage de Newark. Mesures pour la sécurité de Charlestown et Port-Royal. Plan d'attaque de Clinton dévoilé. Détachements envoyés par Washington. Motifs de la continuation du désordre entre les partis de l'administration. Congrès vote une compensation aux estropiés et blessés. Explique pourquoi les officiers étrangers pourraient n'être pas désignés pour la récompense accordée par le Congrès, pour une période déterminée, aux officiers américains. But que visent les généraux anglais dans leur destruction systématique. Ce qu'ils s'efforcent de proposer au peuple américain, mais sans causer d'anxiété. Effets produits par la jalousie et l'aspiration vers l'indépendance personnelle. Débat soulevé au congrès sur l'article du traité relatif aux mélasses: est le résultat de l'intrigue et du calcul personnel. On parle de la nomination du président à un poste européen. Conditions auxquelles le

choix de Deane serait possible. S'est vainement efforcé de combattre le dessein de Deane de s'établir en France. Accusations portées contre les deux quakers dont on a prouvé la culpabilité. On croit expédient de donner aux quakers une leçon en pendant deux criminels de leur secte. Consternation parmi eux. Membres du Congrès et juges qui ont entrepris de défendre les deux quakers criminels. Raisons qui ont engagé un membre du Congrès à céder aux clameurs populaires: il recevra une compensation. Esprit de la législation pennsylvanienne. Détails sur les ravages et massacres qu'ont perpétrés les Anglais près des côtes du Massachusetts et autres endroits. Arrivée de l'amiral Byron à Newport. Impatience de Clinton d'exécuter son projet de destruction. Le rappel de l'amiral Howe est une perte pour l'Amérique. Le Congrès s'inquiète beaucoup de la barbarie anglaise et délibère sur les moyens d'user de représailles. Le Congrès est informé de son calcul erroné concernant le départ des Anglais et l'évacuation de New-York et de l'impossibilité de tenir partout l'ennemi en échec. [17 oct.]. Inclut, copie d'une proclamation lancée par les commissaires anglais, comment le public la reçoit. Point de cet édit qui suscite de l'anxiété, à quel motif on l'attribue. Débarquement infructueux des Anglais à Great Egg Harbour. Nouvelles de New-York relatives à divers mouvements des troupes anglaises. Deux résolutions du Congrès, l'une concernant le serment à déférer à tous les fonctionnaires de ce corps, l'autre relative à l'interdiction des danses et spectacles, publiée dans les journaux de Philadelphie: observations à ce propos. Divergence d'opinion concernant responsabilité des lois morales entre les députés du nord et ceux du sud pour les délais à régler des affaires importantes. L'ascendant des leaders presbytériens explique le retard à expédier au plénipotentiaire des E.-U. en France ses lettres de créances. Lettres d'Arthur Lee et Izard portant plusieurs accusations contre Franklin. Le projet de loi présenté par un député interdisant à tout membre d'accepter un emploi lucratif, pendant son terme d'office, est rejeté. Avantages qu'on s'attendait à en retirer. p. 1.

17 octobre.

Gérard à M. de Sartine. N° 15. Discute divers points concernant le commerce entre France et Amérique, etc. p. 16.

20 octobre.

Gérard à Vergennes. N° 33. Relation des conférences entre le marquis de La Fayette et le comité du congrès nommé à cette fin. Sommaire des instructions de Franklin tel que Morris l'a fourni à Gérard. L'acquisition et la conservation de Terre-Neuve et des pêcheries dépendent, en ce qui s'agit des E.-U., de la possession de Québec et d'Halifax; accorderaient aux Français en possession de Terre-Neuve toute la sécurité et les avantages possibles. Ses observations à Morris sur les commentaires dont il accompagna la lecture des instructions de Franklin. Le désir du Congrès que les Anglais soient contraints d'évacuer le territoire américain laisse croire qu'il est quelque peu gêné dans son pouvoir d'agir par lui-même. Morris s'excusa en faisant mention de l'incapacité de son pays de continuer la guerre avec profit pendant toute période quelle qu'elle soit. Motifs de l'attaque projetée sur le Canada. Morris fait part à Gérard de détails la concernant. La coopération d'une armée française est mentionnée dans la proposition. Gérard interroge Morris sur les détails de la campagne susdite; insinue que les Américains pourraient être les seuls à subir des pertes. Cela, soit-il, est l'opinion de Washington. Morris exprime des craintes concernant les objec-

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

tions de l'Espagne contre la campagne contre le Canada. Présume que l'Espagne désire voir le Canada demeurer anglais, afin de tenir les E.-U. en échec dans cette direction. Morris démontre que cette politique est erronée; résultats qui, prétend-il, en découlent. Réponse de Gérard: prétend ignorer les vues de l'Espagne à ce sujet. Sa réponse à Morris sur les vues exprimées concernant Saint-Augustin, Pensacola et Mobile. Laisse entendre que les E.-U. se trouveront peut-être dans la nécessité d'abandonner la navigation du Mississippi, ainsi que Saint-Augustin et Pensacola, afin de rassurer l'Espagne si celle-ci est réellement soupçonneuse. Morris, suivant le conseil de plusieurs amis, expose à Gérard la nécessité d'édicter une loi de *coercendo imperio*, qui couperait court à toutes ces négociations et ne soulèverait pas apparemment de sérieuses objections. Montant auquel s'est élevée la dette du congrès. Un emprunt de 3 millions sterling sera, pense-t-on, nécessaire pour poursuivre les opérations. Gérard louange Lafayette auquel il a conseillé de demander seulement un congé et non de démissionner comme le veut ce dernier [21 oct.]. Inclut document ayant trait aux instructions à Franklin concernant la campagne contre le Canada. L'évacuation antérieure de New-York est, cependant, attendue; mais il n'y faut pas compter.

p. 23

Versailles,  
26 octobre.

Vergennes à Gérard. N° 6. La protection et l'appui que prête le roi à l'Amérique devraient assurer l'indissolubilité de l'alliance que S.M. a conclue avec le dernier pays. Le premier résultat de la guerre présente est d'avoir rendu définitive cette union aléatoire. Toute proposition de paix qui s'abstiendrait de reconnaître l'indépendance américaine serait rejetée. Sa Majesté Catholique, qui s'efforce encore d'établir la paix, est bien au fait de cette inébranlable détermination de la France. Afin de temporiser, l'Angleterre adopte une attitude douteuse à l'égard d'une convention. Dernier effort du roi d'Espagne auprès de la cour anglaise pour amener un accord. Ses instructions au marquis d'Almodovar, acceptables pour le roi de France, qui a tout de suite autorisé cet ambassadeur à les présenter en son nom. Le premier article reconnaît la souveraineté et l'indépendance des Etats-Unis. L'Espagne est du même esprit. Il serait bon de tenir confidentiellement les principaux membres du congrès au courant de la situation. Si les circonstances rendaient jamais nécessaire la prompte conclusion de la paix avec la cour de Londres, sans pouvoir attendre la ratification par le Congrès, les intérêts des E.-U. seront aussi soigneusement sauvegardés que si les représentants américains eussent participé aux négociations. Explique comment il se fait que ces représentants ignorent ce qui se passe à cet égard. Le Congrès devrait, finalement, leur faire tenir les pleins pouvoirs et instructions nécessaires. La France juge à propos de laisser le Canada et même la Nouvelle-Ecosse à l'Angleterre. La dernière serait préférable, si l'on venait à trouver bon d'obtenir du territoire pour les E.-U. dans cette partie de l'Amérique. Les Florides sont à la disposition de l'Espagne. Il est douteux que l'Angleterre admette les Américains aux pêcheries terre-neuviennes; concessions que le Congrès pourrait raisonnablement faire, les côtes de ce pays étant suffisamment riches de poisson. Instructions qu'il serait bon que le Congrès donnât à ses délégués relativement à la navigation du Mississippi. Avoue l'opinion personnelle de Miralles sur le Canada et les Florides, et explique pourquoi la France entretient une opinion oppo-

sée concernant l'affaire. Réponse à adresser au Congrès s'il voyait de façon erronée l'attitude de la France. La paix ne doit pas dépendre sur la réunion du Canada aux possessions des E.-U. Danger naissant du défaut d'unité dans le Congrès, désir de la cour française qu'une harmonie absolue règne entre les membres de celui-ci. Il fera connaître le mécontentement du roi contre tous les Français à Philadelphie d'une conduite blâmable. Le silence d'Estaing cause du malaise à la cour française; les journaux parlent de plusieurs malheurs qu'il a subis. p. 43

Philadelphie,  
3 novembre.

Gérard à Vergennes., N° 35. Réponse à la dépêche n° 2. Les E.-U. sont décidés à la campagne contre le Canada. Aperçus des moyens disponibles pour l'entreprendre. Explique pourquoi un grand nombre de personnes aimeraient que les portes du Congrès fussent ouvertes quand il s'agit de débats autres que ceux sur des affaires d'Etat. Fausseté de la nouvelle du départ de la grande flotte anglaise. Le Congrès publie un manifeste relatif aux représailles contre les Anglais. p. 57.

Versailles,  
18 novembre.

Vergennes à Gérard. N° 7. Allusion à un passage de la lettre de Gérard, lequel semble donner l'idée que le congrès se tient libre de conclure une paix séparée avec l'Angleterre. Les termes et l'esprit du traité français à l'encontre de cette opinion. Si le Congrès déclare qu'il n'écouterait aucune proposition de paix laissant de côté la France, cela éviterait sûrement toutes les surprises. France a donné l'exemple en cette affaire. La cour française ne croit pas que le Congrès se propose d'attaquer le Canada, mais plutôt la Nouvelle-Angleterre et les provinces avoisinantes, L'Espagne en faveur de laisser le Canada et l'Acadie à l'Angleterre. La France s'efforce d'aider à rétablir le crédit du papier américain. Cour française attend des renseignements sur l'insuccès à conquérir le Rhode-Island; mais ne pense pas que d'Estaing est à blâmer. Attitude de la France à l'égard de Miralles. Gérard aura soin de considérer comme une fausseté, tout ce que publieront les journaux anglais et qui serait en contradiction avec les engagements de la France envers les Etats-Unis ou avec l'esprit de contrainte, où s'est, jusqu'ici, complu l'Espagne. La France approuve la résolution du Congrès concernant l'armée de Burgoyne: elle doit demeurer en Amérique. Etablissement d'un port libre pour les produits américains. Il serait bon que le Congrès assignât certaines limites définies que les provinces unies seraient incapables de dépasser; une telle mesure tendrait à rassurer l'Espagne. p. 62.

Philadelphie,  
29 novembre.

Gérard à Vergennes. N° 39. Continuation de son rapport concernant les dommages essayés par l'escadre de Byron. La Pennsylvanie délègue des membres indifférents au congrès général. L'état financier est tel qu'il faudrait y remédier promptement. Pourquoi tout travail à cet égard a été suspendu. p. 73.

4 décembre.

Gérard à Vergennes. N° 41. On apprend de New-York que les commissaires anglais retournent à Londres. Cette commission a produit une impression défavorable à l'Angleterre. Le gén. Reed élu président du conseil exécutif; dîner pour célébrer l'événement; Gérard invité. Nouvelles expressions de gratitude pour l'amitié du roi à l'endroit des Américains. Changements projetés à la constitution pennsylvanienne. M. Payne défend habilement le présent système. Raisons qui ont amené la nouvelle constitution, réflexions de Gérard à ce propos. A fait des offres au Congrès afin d'encourager les croiseurs américains à détruire ou à saisir des cargaisons de mâts. p. 76.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

12 décembre.

Gérard à Vergennes. N° 46. Motifs de la démission du président du congrès, donnée deux jours auparavant. Jay, député extraordinaire de New-York, élu président à la place de Lawrence, est d'origine française. Comité occupé à un règlement faisant disparaître l'incompatibilité constitutionnelle entre les deux positions de Jay. Députation envoyée à Gérard, pourquoi elle est envoyée. Relate tous les propos des membres, réponses de Gérard. La proposition de Gérard au Congrès de faire des concessions à l'Espagne semble avoir été adoptée, à la condition que celle-ci accordera une assistance pécuniaire pour le paiement des dettes. Détails à ce sujet, en cas de conquête. Congrès décide de révoquer Arthur Lee, son agent en France. Questionné, Gérard assure ses membres que la France n'attacherait aucune importance à la révocation de Lee. Excuses de Drayton à Gérard concernant un paragraphe paru dans le journal du 9 déc. Samuel Adams explique aussi ses relations avec Temple et entre dans le détail de toute l'affaire avec Gérard. [14 déc.] Deux députés du Maryland font part à Gérard que leur Etat désire ardemment que le roi croit à leur inébranlable dévouement pour l'indépendance et l'alliance heureuse entre les Etats-Unis et Sa Majesté. Ils expriment la satisfaction de leur Etat à propos de l'établissement d'un consulat et de la nomination de Daumours au poste de consul. Renseignements détaillés relatifs au nouveau président du Congrès qui ne conservera son mandat de membre du Congrès que jusqu'au mois de mars. La vraie raison du choix de Jay (pour la présidence du Congrès). L'Etat de Vermont, dont les habitants sont en quelque sorte sauvages, peut mettre en campagne cinq ou six mille hommes aguerris et résolu. L'Etat de New-York a tenté de subjuguier le Vermont par la force; cette guerre civile a, pour le moment, été réprimée avec difficulté. Moyens mis en œuvre pour amener un règlement amical de cette dispute. Un anonyme affirme, dans la *Gazette* du 10 déc., que le coût élevé des choses essentiellement nécessaires est attribuable aux manœuvres des monopoles. Difficulté d'édicter des règlements pour la presse. Le nouveau président du Congrès, rend visite à Gérard le jour même de son intronisation. Réponse du Congrès à Gérard touchant la prime à accorder aux vaisseaux capturant des bateaux ennemis chargés de mâts. Inclut lettre du président du Congrès. Résolution de celui-ci fixant un traitement approprié à la dignité du nouveau président. Exiguité des allocations accordées aux membres; conséquences fâcheuses en résultant. Projet de divers états de parer aux désavantages mentionnés et, par là, de rendre stable la composition, actuellement changeante et flottante, du congrès. Le président consulte Gérard sur la façon d'agir à l'égard de Temple. Gérard lui donne la même réponse qu'à la délégation du comité. Violente excitation, causée parmi les citoyens, par les propositions des tories et les clameurs des whigs. Détails concernant les vêtements de l'armée américaine. Le désir du gén. Washington de se retirer sur ses plantations de Virginie pendant quelque temps alarme le congrès. Une autre prime accordée par le Congrès en plus de celle offerte pour la prise de vaisseaux chargés de mâts. p. 84

19 décembre.

Gérard à Vergennes. N° 47. Inclut certains articles, découpés de la *Gazette* du 15 déc., concernant l'affaire Deane. Points d'une lettre qui concerne la retraite de Lawrence, opinions partagées à ce sujet. Inclut les remerciements que le Congrès a présentés à Law-

rence, ainsi que l'explication des motifs de sa démission. Projet que forme Lawrence d'être envoyé en Europe, soit pour remplacer Franklin ou contracter en Hollande l'emprunt projeté. Congrès divisé en partis relativement à l'affaire Deane; son secret a été divulgué de façon telle qu'il est possible que cela aura une grande influence sur les délibérations du Congrès et sur le peuple lui-même. Conférence entre Gérard et le nouveau président relative aux affaires d'intérêt primordial pour la France et les Etats-Unis. Gérard fait valoir au président l'importance de ne permettre qu'aucun malentendu n'affecte l'alliance avec la France. Il lui a fortement conseillé de ne pas perdre de vue la réputation du Congrès en ce qui s'agit de la stabilité de l'administration et, principalement, de s'efforcer de regagner les tories et rétablir l'unité parmi les citoyens. Jay a entendu les propositions de Gérard en homme raisonnable, et semble bien disposé à protéger les intérêts français avec non moins de zèle que ceux des Etats-Unis. Mentionne l'état de désorganisation financière dans l'administration générale et, plus que tout, dans le commerce. Le président consacre ses énergies à ces deux points. Le Congrès s'affaire à établir la confédération et à déterminer les projets d'opérations et de dépenses pour l'an prochain. L'arrivée précipitée, à Philadelphie, du général Washington donne un fondement à l'espoir que le travail se rapportant à toutes ces choses, sera accéléré. La Virginie et la Caroline sont mécontentes de la campagne en Floride. Inclut les questions publiées dans les journaux par les officiers surnuméraires en retraite; aussi la proclamation d'Estaing aux Canadiens. [22 déc.] Rapporte son plaidoyer énergique et fructueux en faveur de l'Espagne, au dîner en l'honneur du président, et en présence de Miralles. Démontre combien il est nécessaire que les Etats délimitent leurs frontières de façon à laisser l'Espagne en possession des territoires qui lui sont utiles. p. 102

Versailles,  
25 décembre.

Vergennes à Gérard. N° 8. Le ministère français ignore où se trouve d'Estaing; désavantages qui en résultent. Ne pense pas que les Anglais évacueront New-York, mais est plutôt d'avis qu'ils y resteront le plus longtemps possible, afin d'en faire le centre des opérations qu'ils ont en vue. Efforts que devraient déployer les Américains pour se prémunir contre les desseins de l'ennemi commun au lieu de céder à un sentiment de sécurité comme ils semblent le faire. Gérard a bien fait de pousser le Congrès à souhaiter le départ de l'escadre d'Estaing. Dépréciation du papier-monnaie; le roi a approuvé un plan qui aura certainement l'effet d'en augmenter la valeur. Peu d'espoir d'une réconciliation avec l'Angleterre par l'entremise de l'Espagne. La proposition d'une trêve de plusieurs années a été communiquée privément à Franklin, qui ne voit aucune objection contre elle. Les pleins pouvoirs dont on l'a investi à son départ de Philadelphie ne suffisent pas à l'autoriser à négocier la paix avec l'Angleterre. Il serait bon que le Congrès lui transmitt des pouvoirs plus dans les formes afin de participer avec la France aux pourparlers qui peuvent avoir lieu à tout moment. Gérard doit faire tout son possible pour engager le Congrès à consentir à une trêve de plusieurs années. Assurance que S.M. est prête à donner au Congrès de la certitude qu'elle sera observée. France et Espagne ne contesteront pas aux Anglais la possession du Canada et de la Nouvelle-Ecosse. Quant à l'île de Terre-Neuve, sa conquête dépend des circonstances. On demande des nouvelles de Hartwig, ministre protestant. p. 115

Gérard à Vergennes. N° 49. Proposition de Clinton à Washington concernant l'échange des officiers, mal comprise et inefficace. Reprend son exposé de la constitution pennsylvaniennne. Convocation de l'assemblée générale au lieu de celle de la convention. Discussions écrites pour et contre l'accusation que les partisans de la constitution avait violé celle-ci en ayant fixé son temps de probation. Relate ses diverses entrevues avec le président du Congrès et le gén. Washington. Emploi de toutes les ressources disponibles pour une guerre active, une simple guerre de défense ne suffisant pas. Nécessité d'adopter un système plus vigoureux; le roi n'exige pas des efforts au-dessus des forces des Etats-Unis; mais en déployant leurs ressources, ils peuvent hâter l'établissement de leur indépendance. D'un autre côté, le président souligne l'état délabré des finances et la difficulté d'enrôler des recrues. Ces arguments, cependant, n'ont aucune valeur tant que le roi jette toutes ses forces contre l'ennemi commun. Plusieurs députés disposés à confesser au roi l'inhabileté de la République américaine à prendre une offensive énergique. Gérard dissuade le président de faire cette embarrassante déclaration, de même que les députés qui y sont le plus fermement favorables. Pareil aveu compromettrait le Congrès après avoir solennellement annoncé qu'il était prêt à soutenir seul la guerre. Murmures populaires contre les proportions de la dette, sans qu'on se rende compte de ses conséquences. Quelques états réclament la division des taxes entre les états, opération longue et délicate, qui entraînerait de nouvelles difficultés pour le fonctionnement d'un système gouvernemental. Un gouvernement zélé doit, pour le bien général, se soumettre à certains désavantages domestiques. L'aide de l'Espagne est le seul espoir indiqué; on doit venir là immédiatement, sans s'occuper de petites considérations de dignité. Washington semble approuver les idées de Gérard. Il déclare la campagne contre le Canada impraticable avant l'évacuation préalable de New-York—chose dont la réalisation est, de jour en jour, plus improbable. Les attaques des sauvages plus redoutables que celles des Anglais. Congrès n'a pas encore fait connaître à Washington sa résolution concernant la campagne canadienne, mais persiste à lui répéter qu'il ne faut courir aucun risque de tromper son allié. Bien que de grands préparatifs aient été faits en vue d'une campagne à la Floride, aucun ordre n'a encore été donné. Eloge de Washington. Apparente répugnance de l'Angleterre à céder aux Etats-Unis les territoires qui ne forment pas partie intégrante des colonies. Les Etats-Unis ne doivent pas compter que leurs alliés continueront la guerre pour leur acquérir une extension étrangère au système de l'Union. Cette considération influera sur les offres à faire à l'Espagne. Washington demande quelle compensation le roi réclamerait s'il prenait part à la conquête du Canada. Gérard ne possède aucun renseignement à cet égard, mais l'indemnité serait conforme à la lettre et à l'esprit du traité d'alliance. De l'enquête relative aux finances résultera probablement une résolution. Un emprunt sera contracté en Europe. Du papier-monnaie, au montant de 30 à 35 millions de piastres, retiré de la circulation pour une période de six mois. Motifs légitimant ce procédé sont la multiplication du papier-monnaie forgé et l'avantage à retirer du rétablissement du crédit de celui-ci qui a, récemment, subi des dépréciations. Ces vues reposent sur peu de fondement; l'opération, de plus, soulèvera tout probable-

ment des protestations populaires; plusieurs états contesteront la compétence du Congrès à ce sujet. Objections contre une pareille réglementation: les détenteurs du papier-monnaie suspendu seront les seuls à essuyer les pertes. Le cours du commerce sera aussi bouleversé sans compensation pour le bien-être général. D'après les comptes de l'année, la dette publique se chiffre à 110 millions de piastres. Joint la traduction d'une lettre que lui a communiquée Richard-Henry Lee, comme témoignage de sa conduite envers cet individu. Les attentions empressées de Samuel Adams et de Francis-Lightfoot Lee envers Gérard, ce qui cependant, ne change pas l'avis de celui-ci que c'est Adams seul qui, par ses stratagèmes, empêche le Congrès de lui (à Gérard) répondre de façon positive et satisfaisante concernant les vues exprimées par Lee. p. 125

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. CORRESPONDANCE POLITIQUE.

ÉTATS-UNIS.

Vol. 7. 1779.

1779.  
Philadelphie,  
4 janvier.

Gérard à Vergennes. N° 50. Rapporte que Washington a persuadé au Congrès d'abandonner le projet d'attaquer le Canada. Le Congrès adopte un plan pour créer une diversion efficace pendant la prochaine campagne; les efforts ne seront bornés que par les moyens à sa disposition. L'évacuation de New-York étant peu probable, on éprouvera peut-être quelque peine à former un second corps d'armée. Le gén. Washington autorisé à dessiner un plan d'opérations. Profession ouverte par le président du Congrès, de son dévouement et de sa gratitude envers le roi de France, à laquelle Gérard fait une réponse appropriée et satisfaisante. Il a été convenu de lui soumettre les affaires politiques et de lui demander d'énoncer son avis à leur égard. Un nombre considérable de propriétaires fonciers, dans l'Etat de Pennsylvanie, ont conjointement sollicité le Congrès d'augmenter les taxes, témoignant ainsi de leur zèle pour l'indépendance et de leur conviction que c'est là le seul remède à la situation désordonnée des finances. La dépréciation du papier-monnaie retomberait sur le peuple. Américains convaincus que sa valeur ne saurait être maintenue qu'au moyen des impôts. Clinton a offert de racheter les troupes de Burgoyne, n'ayant pas réussi à obtenir leur échange. Sa demande, toutefois, sera refusée. De nouvelles considérations ont écarté l'attaque qu'on devait faire sur le Dr Franklin.

5 janvier.

Gérard à Vergennes. N° 51. Fait mention de la transmission de la résolution du Congrès, incluse, concernant l'attaque sur le Canada et la poursuite vigoureuse des hostilités. Le roi devrait insister sur la suppression des art. 11 et 12 du traité de commerce. p. 5

28 janvier.

Gérard à Vergennes. N° 56. Malaise du Congrès concernant l'invasion de la Georgie et les conséquences qui en rejailliront sur la Caroline méridionale. Mesures qu'adopte le Congrès pour protéger celle-ci contre les attaques de l'ennemi. Le Congrès désire que le comte d'Estaing prête main-forte pour résister aux attaques des Anglais en ces quartiers. Le Congrès l'ayant consulté personnellement relativement à cette aide, il s'étendit fortement sur les embarras nés de l'état des affaires dans les îles. Congrès paraît convaincu de la

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

force de ses arguments à l'égard de l'appui que les membres croyaient que d'Estaing serait capable d'accorder. Le Congrès lui a exprimé son entière satisfaction de l'impression qu'a créé chez les Américains, la publication du traité. Lettres de Gérard et du Congrès ont été envoyées au comte d'Estaing par le marquis de Bréquigny, qui a gagné l'estime et la confiance du Congrès. Le Congrès et son président ont admis le bien-fondé de la demande de Gérard ayant trait à la compensation de la part de n'importe quel des alliés qui pourrait solliciter l'assistance de l'autre dans une campagne spéciale, selon les stipulations du traité d'alliance. Son embarras à ce sujet; il stipule, *inter alia*, que, dans le cas de secours réciproques, le roi devrait avoir le droit de réclamer des Etats-Unis, S.M. devrait être libre d'en proposer un autre et de s'entendre avec le Congrès à cet égard. Les troupes espagnoles et américaines réunies pourraient conquérir la Floride. Idées de Gérard concernant la Floride et le Mississippi reçues avec faveur; comité formé pour s'occuper entièrement de cette affaire. Le président du comité des affaires étrangères a affirmé à Gérard que ce comité ne prendrait aucune décision sans l'avoir, au préalable, consulté. Divergences d'opinion parmi les membres du comité, dont la majorité, toutefois, penche vers les idées de Gérard. A clairement fait entendre aux Etats-Unis qu'ils ne doivent nourrir aucune prétention sur les possessions anglaises ou à propos de la navigation du Mississippi. Le roi ne prolongera pas d'un jour la guerre pour le simple plaisir de remettre aux Etats-Unis leurs anciennes possessions. Le président du Congrès désire fixer la ligne de démarcation entre la Georgie et les autres territoires des colonies anglaises. Gérard a porté ces renseignements à la connaissance de Miralles. p. 7

10 février.

Gérard à Vergennes. N° 60. Mentionne et annexe une déclaration de l'Etat de Maryland, qui décline l'offre d'entrer dans la Confédération. Adhésion à celle-ci du Delaware. Ravages commis par les tories de New-Jersey, représailles des whigs. Conséquences des défauts de la constitution pennsylvanienne. Troupes des provinces méridionales et détachements de l'armée de Washington envoyés en Georgie. Opérations militaires relatives à la prise du fort Trovit. Compte rendu de la célébration de l'anniversaire de la signature de l'Alliance entre le Congrès et le roi de France. p. 16

12 février.

Gérard à Vergennes. N° 61. Scrupules persistants du Congrès quant à la signification et à l'application de l'art. 4 du traité d'alliance et à la campagne contre la Georgie. Création de deux nouveaux comités pour conférer avec Gérard à cet égard. Débats des membres sur ce point. Réponse de Gérard aux arguments des comités sur l'affaire en contestation, mentionnée au commencement de sa dépêche. A prétendu que l'article était assez clair et que la seule question était le montant de l'indemnité. Arguments spécieux d'un membre du comité, auxquels Gérard répond catégoriquement, en attirant l'attention de ce corps sur l'aide que le roi doit à ses alliés. Méprise des Américains pour ce qui est de leur traité avec le roi, qu'ils estimaient être, de ce fait, exclusivement dévoué à leur cause, tout en les laissant à la jouissance paisible de leur indépendance. Le Congrès ordonne la levée de troupes et semble adopter, à l'unanimité, toutes les conclusions de Gérard concernant les questions débattues ci-dessus mentionnées. p. 21

15 février.

Gérard à Vergennes. N° 62. Le président du Congrès exprime sa joie à la perspective immédiate de négociations pour la paix.

Conférence entre Gérard et le comité du Congrès relative aux affaires espagnoles. Communiqué confidentiellement à ces membres, la décision de cette cour [espagnole]. Il paraît convenu de céder les Florides à cette puissance [l'Espagne] sans explication quant au Mississippi. Importance de délibérations rapides du Congrès sur ce point. Vu l'impossibilité de batailler vigoureusement, il serait bon de conclure la paix aussitôt que possible. Tous les fonctionnaires requis de faire rapport immédiatement sur toutes choses concernant les affaires étrangères, afin d'éviter l'habituel prolongement des discussions. Succès des moyens employés par le Congrès pour soutenir son propre crédit et conserver la confiance publique: effet excellent sur le prix de la farine et sur le papier-monnaie. Opinion particulière que la paix sera conclue sans les Etats. A défaut de subsides du roi de France, qui ne pourrait même autoriser un emprunt, les Américains, satisfaits de leur indépendance, seraient en faveur de la paix et renonceraient à tous desseins ambitieux. Congrès étudie sérieusement les affaires espagnoles, incité par Gérard, par suite de certaines vagues insinuations proférées par Miralles. Motifs d'espérer que les Américains accéderaient avec plaisir aux demandes espagnoles. La principale difficulté sera la fixation des limites du territoire américain. Il en sera de même quant aux réclamations relatives des pêcheries terre-neuviennes; c'est le désir général qu'elles échouent à la France. Sentiment universel en faveur de la paix et d'une alliance avec l'Espagne. Le papier suspendu monte de 25 pour cent. Valeur de l'or tombée de 10 à 6 et 7 pour cent. Union parfaite parmi les députés. Tout indique la conclusion de la paix.

p. 29

17 février.

Gérard à Vergennes. N° 63. Conférence de Gérard avec le comité du Congrès sur la question de l'alliance. Adresse de Gérard. Il commence par convaincre le comité de la détermination du roi de remplir scrupuleusement tout son devoir à l'égard de l'alliance. Le roi ne consentirait à nulle paix qui ne reconnaîtrait pas, comme préliminaire, l'indépendance des Etats-Unis. Gérard mit en contraste l'attitude de la Grande-Bretagne sur ce sujet avec la disposition favorable de l'Espagne cherchant à amener une nouvelle médiation. Dit au comité que toutes les considérations indiquaient l'avantage de conclure la paix aussitôt que le premier objet de la guerre aurait été atteint. Le roi n'ambitionne aucune conquête, mais il ne rejetterait pas les avantages que pourraient lui procurer les premiers succès de ses armes. Gérard s'étendit sur l'exiguïté des ressources financières et la difficulté du recrutement et l'impossibilité du roi de prêter une aide pécuniaire. Il insista sur ce point, car autrement le Congrès pouvait bien à contre-cœur conclure la paix. Congrès devrait avoir un plan de guerre et un de paix, les deux également décisifs et bien arrêtés. Au point où en sont les choses, les prétentions des Etats-Unis devraient se limiter aux parties intégrantes de leur territoire. Conquête du Canada ne peut être que les derniers fruits d'une guerre couronnée de succès. Comme il avait laissé entendre quelque chose quant à la nécessité d'agréer les vues de l'Espagne, on demanda à Gérard une explication. Il répondit qu'il n'avait pas l'autorisation de parler sur ce point mais qu'il était personnellement d'avis que l'Espagne restreindrait ses efforts à assurer ses frontières et à empêcher les disputes avec ses voisins. Ce but serait atteint par la possession de Pensacola et le droit exclu-

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

sif de la navigation sur le Mississippi. Sous ce rapport, le comité était partagé, plusieurs insistant avec chaleur pour que la navigation du Mississippi fût réservée aux Etats-Unis. Finalement, on décida à l'unanimité de faire des efforts pour satisfaire l'Espagne.

p. 37

18 février.

Gérard à Vergennes. N° 64. A appuyé, dans son discours au comité, sur la renonciation, par les E.-U., à toute prétention sur les possessions septentrionales anglaises, et sur la nécessité de faire des efforts et démonstrations pressants et vigoureux. Les Américains intelligents persuadés qu'il est de leur devoir d'accepter la paix à condition d'obtenir l'indépendance. Résolution de satisfaire l'Espagne en lui accordant ce qui est juste. Détails à ce sujet. Désavantages à craindre, moyens d'y porter remède. Arrivée de Richard Henry Lee.

p. 51.

Versailles,  
19 février.

Vergennes à Gérard. N° 9. Approuve les mesures prises par Gérard pour prévenir le Congrès contre les vues erronées de Richard Lee. L'honneur et l'intérêt des Etats-Unis prescrivent à ceux-ci de rester fidèle à l'alliance avec la France, base essentielle de leur existence politique. Le roi se fait un devoir de conscience de remplir les obligations contractées de pair avec les Etats-Unis. Il a repoussé les offres que lui a faites l'Angleterre par l'entremise de l'Espagne et n'en acceptera aucune qui ne soit basée sur l'indépendance de l'Amérique. Nouveau projet de conciliation, à propos duquel l'Espagne a consulté la France et auquel a adhéré le roi, vu que le projet assurerait réellement l'indépendance américaine. Communication confidentielle qu'il serait bon qu'il fit aux membres du Congrès les plus patriotes et discrets, afin de protéger ce corps contre l'abus possible, par l'Angleterre, des ouvertures que lui a faites l'Espagne sous ce rapport. Raisons qui ont porté la France à considérer impraticable l'attaque sur le Canada. L'opinion de l'Espagne sur ce point, que la France est tenue de respecter, n'y est pas favorable. Gérard se bornera à presser les Américains à concentrer tous leurs efforts pour causer tout le mal possible à l'ennemi commun. Loue Gérard pour avoir poussé le Congrès à s'expliquer relativement aux Florides. Si ce dernier les offre à l'Espagne, ainsi que Pensacola et Mobile, Vergennes partagera la tranquillité à cette cour au sujet des vues futures des Etats-Unis. Gérard continuera à maintenir le Congrès dans ses tendances à ne pas insister sur le droit de navigation dans le Mississippi. Afin de protéger le commerce américain, la France accordera, aux bateaux affectés à ce trafic, la même assistance qu'aux siens. Le coût actuel élevé, en Amérique, des marchandises françaises, ne peut être que temporaire. Gérard conférera avec Sartine au sujet de rendre plus facile aux capitaines américains le recrutement de leurs équipages opéré parmi les prisonniers anglais. Aucune nouvelle du comte d'Estaing. Absolument impossible de continuer les subsides. Il semble probable que les intérêts, pour le paiement desquels le Congrès a tiré sur Franklin, seront payés, du moins partiellement. L'association des banquiers s'est engagé à une avance limitée. Le Congrès n'aurait pas dû publier le traité d'alliance avec la France sans avoir d'abord conféré avec celle-ci. Gérard pourrait gentiment faire une insinuation en ce sens, aux principaux membres du Congrès. La publication du traité, cependant, fera du bien.

p. 57.

Philadelphie,  
1er mars.

Gérard à Vergennes. N° 66. Gérard a sondé l'opinion publique. On désire généralement la paix. Presque sans exception, les repré-

sentants croient la paix nécessaire, les vœux populaires sont encore plus explicites. Seul but du peuple est le rétablissement de la tranquillité, la disparition des impôts et la restauration du commerce. Les députés, d'un autre côté, tout en admettant les difficultés de la situation, sont animés du désir de profiter des circonstances de façon à accroître leur puissance et leur influence. Un emprunt d'au moins £2,000,000 et une bonne récolte, sont nécessaires pour une campagne agressive, mais le Congrès compte sur l'aide de la France et de l'Espagne pour forcer l'Angleterre à se jeter à ses genoux. Partant, les ambitions américaines sont illimitées. Les états séparés ont aussi fait des demandes. En conséquence, du fait des réclamations excessives, il est probable que le Congrès, après quelques explosions de zèle patriotique, se contentera en définitive de la paix à la simple condition d'indépendance. Si le Congrès s'obstine, le peuple le ramènera très sûrement à des vues sobres. Parmi les différentes conditions de paix, à part leur indépendance, les Américains avaient en vue la cession à eux de la Nouvelle-Ecosse et la conservation des pêcheries sur les côtes de cette péninsule. Nouvelle-Angleterre opiniâtre sur ce point. Gérard s'opposa à cette idée, d'autant que la Grande-Bretagne était maîtresse d'un état entier et de deux places importantes au centre des Etats-Unis. Le roi de France serait étonné de pareilles prétentions, surtout vu que les Etats ne pouvaient pas même réclamer la Nouvelle-Ecosse par droit de conquête; si les états réussissent, les alliés doivent en droit et en honneur adresser des demandes, et l'importance de celles-ci excitera l'Angleterre à continuer la guerre. Il énonça l'idée que les Etats ne réclament que les pêcheries sur le littoral néo-écossais alléguant le prétexte spécieux d'une possession ancienne, mais ils ne devraient pas transformer cela en ultimatum. Après discussion, les Etats arrivèrent à la conclusion de s'en remettre, quant à ces propositions, à la décision de la France. Pour ce qui est des pêcheries terre-neuviennes, les personnes renseignant Gérard affirmèrent que les Américains ne convoitaient pas les pêcheries, soit sur les côtes de Terre-Neuve ou sur les bancs, et qu'ils désiraient voir la France obtenir la moitié des pêcheries, en partie pour maintenir l'alliance et en partie dans l'intérêt du commerce. Quant à l'Espagne, l'idée des Américains était de laisser entièrement à celle-ci la clé du Mississippi, de renoncer à tous droits de navigation en toute partie de ce fleuve arrosant le territoire espagnol, de permettre à l'Espagne de garder Pensacola et les Florides. Les Américains désiraient simplement avoir un entrepôt pour leur commerce méditerranéen. En considération de ces sacrifices, l'Espagne devrait consentir aux Etats-Unis un subside pécuniaire. Ces vues paraissent prévaloir pour le moment, mais elles seront indubitablement sujettes à des modifications. Washington a informé Gérard qu'un convoi portant 2500 hommes avait quitté New-York une semaine auparavant; il était assuré que ceux-ci se dirigeaient vers la Georgie. D'après les apparences, il semblerait que la Grande-Bretagne fût sur le point d'évacuer le Rhode-Island et que New-York, Charlestown et Halifax dussent devenir ses seuls ports en Amérique.

p. 75.

Gérard à Vergennes. N° 67. Les comités chargés de préparer les instructions aux plénipotentiaires des Etats-Unis en Espagne ont commencé leur travail. La cordialité du début interrompue par une vive opposition. Les sujets en contestation étaient (1) l'acquisition

DOC. PARLEMENTAIRE No 296

de la Nouvelle-Ecosse, (2) la manière dont les instructions aux plénipotentiaires pour la paix seraient exécutées. Le parti de l'Est souleva les questions, et ses vues furent fortement combattues. Quelques-uns de ceux opposés aux demandes du parti de l'Est eurent recours à Gérard pour avoir des arguments. Celui-ci insinua, *inter alia*, que, supposant que l'indépendance fût reconnue, les Etats-Unis ne devraient pas réclamer de territoire auquel ils n'ont pas droit, que la France en obtenant l'indépendance des Américains n'avait nullement pris l'engagement de les aider à faire des conquêtes; que, —les réclamations signifiant la continuation de la guerre,—les relations des Etats-Unis avec les alliés seraient de ce fait radicalement changées et que, indubitablement, les alliés s'attendraient recevoir des Etats-Unis des indemnités et compensations; que, en s'opiniâtrant dans cette voie, le caractère des Etats-Unis serait amoindri et leur réputation ternie par la cupidité et l'ambition. Gérard affirma que la majorité des délégués seraient en faveur de la paix, dont la France fixerait les conditions. Quant à la question des frontières, il est proposé de suivre le traité de Paris et la proclamation du roi d'Angleterre, datée du 8 oct. 1763, lesquels désignaient les limites des colonies anglaises. Pour ce qui regarde l'Espagne, on a l'intention de spécifier, comme condition de la paix, la cession à celle-ci des Florides. A l'égard des pêcheries terre-neuviennes, on fit part à Gérard du désir des Etats-Unis que la France seule se les partage avec l'Angleterre. Gérard met en parallèle la conduite tenue par les Etats-Unis pendant les négociations avec les procédés de la Grande-Bretagne—ce, au grand désavantage de la dernière. p. 85.

Philadelphie,  
4 mars.

Gérard à Vergennes. N° 68. Prédilection générale en faveur de la paix et de la stipulation, par le roi de France, des conditions auxquelles elle se conclura. Mains représentants au Congrès regardent comme très incertaine la confédération. Ils prévoient une difficulté naissant de l'accroissement de la dette, comme conséquence nécessaire de l'union, et appréhendent une désunion, quand aura disparu le danger de la guerre. Une guerre de quelques années, à leur avis, mettrait fin aux vues personnelles, dans l'esprit des hommes, en traitant de la chose publique. Tout en admettant la nécessité de la paix, le point principal de leurs idées est que la République n'a pas les moyens de guerroyer et est incapable d'user sagement de la paix. Gérard ne leur laisse aucun espoir d'obtenir du roi de France des subsides pour la guerre. Adoption du principe de n'insister, par rapport aux frontières des Etats-Unis, que sur la cession du territoire qu'ils possédaient antérieurement à la révolution. Ils abandonneront probablement leur prétention sur le Canada et la Nouvelle-Ecosse. Pour quoi la ligne de démarcation du lac Ontario au Mississippi sera la plus difficile à tirer. Motifs de vouloir inclure, dans l'ultimatum, la navigation du lac Champlain. En dernier ressort, s'en tiendront au traité de Paris et à la proclamation du roi d'Angleterre, d'octobre 1763, tandis qu'ils rejeteront le bill relatif au Canada, que les Etats-Unis n'adoptèrent jamais, mais qui, au contraire, fut l'un des griefs qui les excitèrent à prendre les armes. Explique en quoi la fixation d'une trêve serait préjudiciable à la cause commune de la France et des Etats. [6 mars]. Le parti opposant rassemble ses efforts pour les porter sur une fin spécieuse, afin de rendre impossible le projet de paix, fait connaître cette fin. Motion insidieuse de Samuel Adams; elle est rejetée par une majorité considérable. Ses motifs,

3 GEORGE V, A. 1913

auxquels Gérard en ajoute d'autres. Arthur Lee rapporte au Congrès sa conversation avec le comte de Vergennes à l'égard d'un voyage projeté en Espagne; il se plaint du manque de confiance que lui a témoigné ce ministre, motifs par lesquels il s'explique cette conduite. Proposition faite à Gérard par un des principaux représentants est repoussée. Il appuie fortement sur les désavantages d'une trêve. Tempête récente soulevée contre Franklin. p. 96.

8 mars.

Gérard à Vergennes. N° 69. Parle du louable secret avec lequel le Congrès s'occupe des affaires immédiates. La nouvelle de la présentation—au ministère anglais—du memorandum par l'ambassadeur d'Espagne a produit de bons résultats en Amérique. Débats au Congrès sur la navigation du Mississippi et les frontières. Les réclamations seront restreintes à ce qui pourrait appartenir aux 13 Etats de l'Union sans égard aux conquêtes. Séparation entre l'Amérique et l'Angleterre étant complète, les alliés n'auront aucune raison de craindre cette dernière puissance. Assertion d'un membre du Congrès que le but visé par les *leaders* de l'opposition est de combiner une alliance et la paix avec l'Angleterre. John Adams écrit au Congrès que le roi de France n'aidera les Etats en aucune façon. Les messieurs Lee sont supposés avoir reçu avis de l'arrivée rapide de la commission anglaise. Projet de motion à ce sujet et résultats qu'on en attend. Autre motion proposée assurant demi-solde pour la vie aux officiers de l'armée, s'ils terminent la guerre. Mesure considérée avantageuse. Congrès proteste que sa conduite a toujours été conforme aux stipulations de l'alliance. p. 113.

10 mars.

Gérard à Vergennes. N° 71. On discute le principe de traiter avec la France et de lui témoigner une entière confiance. Samuel Adams précise l'attitude de l'opposition sur ce point. La majorité est ferme en faveur du maintien des relations avec la France et de l'indépendance. Fin proposée des instructions à donner aux plénipotentiaires. Nouvelles fraîches concernant la prompt venue des commissaires anglais. Il est jugé expédient de se mettre en état de leur annoncer que les points à négocier ont été décidés et que, ayant été réglés en France, c'est là que les commissaires doivent soumettre leurs propositions. Projet de présenter une pétition au Congrès, afin de hâter les opérations, si les commissaires anglais arrivaient avant la conclusion des opérations susdites, Gérard s'efforcera de leur faire refuser l'admission. Démontre l'importance de les exclure. L'alliance ne diminue pas les préjugés du peuple américain. Bon nombre favorisent une alliance avec l'Angleterre si cette dernière reconnaît leur indépendance. Expose l'embarras où il (Gérard) se trouverait, si les commissaires anglais débutait par reconnaître l'indépendance. Il ne serait pas alors facile de s'opposer à leur admission; tout ce qu'on pourrait faire serait de recevoir leurs propositions et de soumettre celles-ci au Congrès en Europe. Indique que c'est justement ce que l'Angleterre cherche à éviter. Motion relative aux mesures à prendre pour augmenter l'armée et la mettre en état de combattre. Projet exposé au Congrès de traiter avec l'Angleterre au sujet de l'article concernant la navigation du Mississippi, sous le prétexte que les Etats ont partagé avec elle les avantages de cette navigation, depuis le traité de Paris. A énergiquement protesté contre ce projet. L'Angleterre ne saurait procurer aux Etats-Unis ce dont elle n'a pas le droit de disposer. L'Espagne n'a nulle obligation au Congrès, les deux puissances n'étant pas liées par des conventions

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

expresses. L'Amérique a besoin de l'amitié de l'Espagne; le roi prendrait le parti de cette dernière. Plusieurs députés au Congrès déterminés à ne voter pour aucune condition de paix, excepté celles que le ministre du roi considérera raisonnables. Projet de rappeler tous les commissaires maintenant à l'étranger. Non réussite de la tentative de délimiter les frontières entre le Massachusetts et la Nouvelle-Ecosse. p. 121.

12 mars.

Gérard à Vergennes. N°72. Dernières séances du Congrès consacrées aux frontières. Discussions animées sur la navigation du Mississippi. Injustice de solliciter de l'Espagne une cession à laquelle les États-Unis n'ont aucun droit. Congrès étudiera l'article concernant les pêcheries. Résolution d'augmenter et de renforcer l'armée. Action du corps des officiers de régiments pennsylvaniens. Situation des troupes américaines. Cherté des provisions. Pénurie d'armes et de matériel. Craintes au sujet de Charleston. Dégout pour le commerce avec les Français. Crédit demandé sur la France pour l'acquisition de fournitures et armes. Fonds considérables nécessités pour faire face à tous frais. Prix ont doublé. Pas de fonds disponibles en France pour solder les intérêts qui lui sont assignés. Exiguité du fonds affecté à toutes les dépenses. Source où il sera possible de puiser le reste. Inaction du Congrès devant tant de difficultés. Il a besoin de provisions et de crédit. Pas d'espoir de toucher des subsides français. Condition prospère du Connecticut. La guerre sera conduite dans un esprit d'économie et sera défensive. Philadelphie en danger imminent. Washington n'aura rien à faire avec le plan d'attaque; il sent le besoin de la paix. Sa prudence en ne risquant pas l'armée. Il ne semble y avoir aucune perspective de succès pour une campagne offensive. p. 131

18 mars.

Gérard à Vergennes. N° 74. L'opposition a changé de ton depuis la conférence de Gérard avec certains de ses membres. Modération des débats: des articles relatifs à la Nouvelle-Ecosse et au Mississippi. L'opinion publique semble être en faveur de présenter une adresse au roi de France et de solliciter son intervention auprès du roi d'Espagne. Lee prétend que les affaires discutées au Congrès sont trop connues à l'extérieur; riposte du partisan zélé de la France auquel il fit allusion. Confiance accrue dans le parti français, par suite de la meilleure tournure qu'ont prise les choses françaises. A transmis au Congrès certaines représentations pressantes convenues avec le président; copie jointe. Congrès décide d'augmenter le nombre de soldats. Proposition concernant la double taxation. p. 144

## CORRESPONDANCE POLITIQUE. ETATS-UNIS.

Vol. 8.

Philadelphie,  
4 avril.

Gérard à Vergennes. N° 76. Au moment de son dernier rapport, le comité était sur le point de voter quand l'opposition est derechef intervenue. Le point d'attaque était les pêcheries de Nouvelle-Ecosse. Samuel Adams, en parlant de l'antagonisme entre les États de l'Est et ceux du Sud, échappa ces mots qu'il devenait plus clair chaque jour que ces deux empires devaient éventuellement se disjoindre. Par rapport aux droits de la Nouvelle-Angleterre dans ces

3 GEORGE V, A. 1913

pêcheries, les Néo-Anglais prétendent que les traités de paix entre France et Angleterre leur donnait un titre. En consultant les traités, on trouve que leurs avantages sont restreints aux sujets britanniques—et les Américains en étaient—quand les traités furent conclus. Gérard, consulté, pose la question : à qui l'opposition se proposerait-elle de demander une part dans la pêche de la Nouvelle-Ecosse et de la Terre-Neuve? Les députés répliquent : A la France et à l'Angleterre. Gérard critique vigoureusement cette proposition, demandant si les Etats-Unis déroberaient ainsi à l'allié de l'Amérique ses possessions. Il leur rappela que le traité d'alliance stipulait que—s'il arrivait aux alliés de se partager entre eux les conquêtes—la France devait obtenir la Terre-Neuve. France disposée à aider l'Amérique, mais on ne doit pas toucher à ses intérêts. Inconséquence d'abandonner le principe de liberté pour réclamer une part dans une distribution considérée injuste. Américains avides d'envahir les pêcheries de partout nonobstant qu'ils possèdent les plus abondantes pêcheries sur leurs propres rivages. Les vues qu'il exprima prévalurent, mais le vote fut différé jusqu'à la semaine suivante. Tous les points indiqués dans les instructions aux plénipotentiaires sont réglés, excepté les pêcheries, et il appert que cela sera conclu à la satisfaction de la France. L'encombrement croissant des affaires publiques gêne le travail du Congrès. Papier-monnaie déprécié. Sait qu'une fois \$48 furent données pour une guinée. Holker a suspendu ses traites. Des traites secrètes tirées en Angleterre à 12 et 15 pour cent. Famine en plusieurs endroits. Discussions acrimonieuses continuent, doutes se sont élevés quant à l'autorité du Congrès. Les termes de Samuel Adams et Lee expirent en mai. Possibilité qu'ils ne soient pas réélus. Eux absents, il y aurait plus d'union et de vigueur au Congrès. Gérard justifie sa manière d'agir à l'égard des délégués. Plusieurs citoyens opulents et distingués ont demandé à Gérard si les ouvertures de la France au Congrès se limitaient à la conclusion de la paix, basée sur les deux conditions : indépendance et maintien de l'alliance. Sur l'assurance donnée que tel était le cas, ils se déclarèrent, aussi bien que toute la Pennsylvanie, favorables au parti appuyant cette politique et s'offrirent à diriger un mouvement tendant à enlever leur siège à tous les délégués opposés à cette politique. Gérard les remercia, mais conseilla d'user de méthodes pacifiques pour arriver aux fins visées. Pennsylvanie déterminera l'avenir de ses officiers indépendamment du Congrès,—conduite que suivront probablement d'autres états. Malaise que provoque la dernière expédition du général Clinton. Washington soupçonne qu'il a probablement dessein d'incendier Philadelphie. La terreur qu'il excite est salutaire et se traduira par des mesures pour la défense du Delaware. p. 1

Philadelphie,  
20 avril.

Gérard à Vergennes. N° 77. Situation s'est peu modifiée. Ses amis en majorité, mais l'assistance des membres est tellement variable qu'elle rend un vote hasardeux. Au moment favorable, l'affaire de l'Espagne fut réglée. Le seul dissident. La principale difficulté, maintenant, est la révocation des commissaires employés en Europe. L'opposition redoute que les personnes choisies ne soient favorables à ses vues. Le silence des commissaires en France cause de l'anxiété. Ce mutisme attribué au manque de confiance en eux de la part du roi. Les partisans de l'alliance restreindront la discussion de la question des pêcheries à celles de la Nouvelle-Ecosse et excluront de

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

P'étude celles de la Terre-Neuve. La *Gazette* du 17 publie les conditions saillantes du traité de réconciliation. Le général Arnold passera devant un conseil de guerre. Nouvelle émission de papier-monnaie provoque une baisse considérable de la valeur du numéraire. Frais de la campagne prochaine excéderont 80 millions de dollars. Les opinions sont partagées, au Congrès, sur les effets de la dépréciation du papier-monnaie. Le gouvernement de la Caroline émet le vœu que les Français de Charlestown se forment en bataillon pour défendre la ville. Gérard approuve cette idée et espère qu'un pareil acte inspirera aux Américains du respect pour les Français et de la confiance en ceux-ci. On propose de Brétigny pour remplir la charge de colonel du bataillon. La déclaration du duc de la Vauguyon concernant la liberté du commerce, cause une grande joie aux Etats-Unis. Le recrutement s'opère avec assez de succès, mais les Etats se plaignent que le Congrès les entrave. Quelques-uns d'entre eux ont offert de doubler ou tripler leurs contingents en élevant de \$30 par année la solde des troupiers. Inactivité de l'armée de Washington. Tentative de Clinton sur Providence aiguillonnera peut-être Washington. On dit que Clinton a 6,000 hommes avec lui, mais il est peu sûr qu'il ait dépouillé New-York à ce point. Si cela était, New-York ne pourrait avoir plus de 1,000 ou 1,200 hommes. Américains indifférents aux mouvements de l'armée britannique, car les procédés de celle-ci augmentent le nombre de ses ennemis partout où elle passe. Les mouvements des Anglais ont fourni à Gérard l'occasion de préconiser instamment le système vigoureux que le Congrès finalement a adopté. p. 16

Versailles,  
22 avril.

Vergennes à Gérard. N° 10. Anxiété du cabinet français par suite du manque de nouvelles de l'Amérique. Le roi ne s'est pas rendu responsable pour l'emprunt de 3 millions, mais seulement pour les intérêts à 6% sur cet emprunt, au cas où il ne serait pas remboursé à la date convenue. La France à la veille de mettre à la mer une flotte de 30 vaisseaux, qu'appuieront un nombre considérable de vaisseaux espagnols, ayant l'intention de forcer l'Angleterre à conclure la paix. Le Congrès doit aussi déployer les plus grands efforts possibles. Nouvel et dernier effort de l'Espagne en vue de la paix ou, au moins, d'une suspension des hostilités, après quoi elle fera cause commune avec la France. Observations sur la première alternative. Espagne sous l'impression que l'Angleterre seule désire la paix. Elle attend la réponse de cette dernière avant de s'unir à la France. Par quels moyens Gérard pourrait arriver à détruire chez le Congrès, la mauvaise opinion relativement à la proposition espagnole de laisser les Anglais maîtres des postes qu'ils occupent. Annonce l'arrivée prochaine du chevalier de la Luzerne. p. 28

[Suivie d'un extrait de la "*Gazette*" de Boston, du 22 avril 1779, et d'une circulaire aux différentes législatures d'Etats, sur la possibilité de la paix, etc.]

Philadelphie,  
4 mai.

Gérard à Vergennes. N° 78. Même esprit, même animosité, même lenteur dans les délibérations du Congrès. Le parti de la paix estimait la révocation des commissaires une bonne occasion. Les animosités survenues entre les anciens et les nouveaux commissaires préjudiciables aux intérêts des Etats; révocation de Franklin; l'affaire sera discutée. Acrimonie et inconvenance des débats concernant Arthur Lee. Opposition s'accorde à dire qu'il n'aurait dû être accrédité pour la France, mais soutient qu'il le pourrait pour

l'Espagne. Quiconque, toutefois, est indigne de la confiance royale ne saurait s'attirer celle de Sa Majesté catholique. Etats divisés 4 contre 4 par les manœuvres de ceux qui sont responsables. La validité de cette décision est contestée par les patriotes, qui veulent reprendre la question et adoptent les moyens que leur a fournis Gérard pour la défendre; détails à ce sujet. Publication de la liste des votes personnels; la majorité en faveur de la bonne cause. Le roi d'Espagne devrait, dans l'intérêt de l'alliance, refuser d'accepter cette décision. Lee insinue que, à cause du pacte de famille, l'affection du roi de France pencherait toujours exclusivement vers l'Espagne. L'opposition est en correspondance assidue avec John Temple, à Boston, où il a enrôlé certains adhérents. Il se rendra en France, pour s'entendre avec Lee en vue de faire échouer ses instructions réelles, si celles-ci étaient contraires à leurs idées. Demande instamment l'arrestation [de Temple] à son arrivée en France. L'ordre qu'il a reçu du Congrès de quitter Philadelphie pourrait servir de justification pour en agir ainsi. Ce qu'on doit penser de l'empressement de l'opposition à prémunir le peuple contre la France—tel que l'indiquent les documents joints. Si le congrès général désirait toucher de quelque façon à l'alliance, l'armée américaine serait encline à se révolter. Les principaux officiers sont assurés des dispositions favorables du peuple de leurs états respectifs. Le général Sullivan a agi de manière à ne laisser aucun doute au sujet de sa façon de penser. L'armée américaine comprend maintenant 8 ou 9 mille hommes. Ceux en congé depuis six mois retournent et porteront ce chiffre à 14 mille pendant le cours du mois. Ils quitteront leurs quartiers d'hiver le 16 mai pour commencer une campagne offensive contre les Indiens près du lac Ontario, et défensive contre les Anglais de New-York. Sullivan commandera cette expédition. Les nombreuses conversations de Gérard avec Washington lui permettent de faire de ce dernier l'éloge le plus grand et le plus flatteur. p. 44

6 mai.

Gérard à Vergennes. N° 80. Dit que l'un de ses desseins en allant au camp était de s'entendre avec Washington sur un plan d'opérations combinées entre l'escadre royale et les troupes américaines pour l'attaque de Halifax et de Terre-Neuve. Rend compte au ministre des résultats de ses démarches en ce sens, et des difficultés de réalisation de ce plan qui lui a été transmis par d'Estaing. p. 51

7 mai.

Gérard à Vergennes. N° 81. Concernant l'opinion qu'il vaudrait mieux substituer une trêve à un traité formel et définitif. Plusieurs membres du Congrès bien intentionnés, sondés à cet égard en une occasion saisie par Gérard, l'assurent que le peuple américain est très opposé à un plan semblable et que le Congrès n'oserait pas l'adopter. Un tel projet venant de la France soulèverait d'interminables soupçons et la méfiance, lesquels retomberaient sur le Congrès et mettrait même en péril son existence. Maints états qui souhaitent la paix et n'ont rien à gagner de la continuation de la guerre, s'opposeraient à tout projet qui entraînerait la possibilité de la rallumer à toute époque, quelque reculée qu'elle fût. Une période indéfinie de paix serait trop aléatoire pour les Américains. A sa terminaison, la France et l'Espagne, incapables ou non désireuses de protéger l'Amérique, abandonnerait celle-ci à la merci de l'Angleterre. Simple observation de Gérard aux députés au sujet de cette discussion. Ils soutiennent que les résultats rendraient la trêve désastreuse pour l'Amérique, puisqu'elle saperait la base sur laquelle on espère fonder

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

un gouvernement solide. Le licenciement des troupes, constitue l'un des desseins de tous les états; danger d'un semblable procédé pendant une trêve limitée, on regarde celui-ci comme très précaire. Le projet n'offre aucun avantage aux Etats, soit à l'égard de l'administration, du peuplement, de l'agriculture ou de l'ordre dans les finances, etc. Gérard, sentant l'impossibilité de calmer ces appréhensions, laisse tomber cette question comme n'ayant aucune importance. Il fait converger sa conversation avec Washington vers ce sujet, à qui l'idée parut entièrement neuve; est étonné de le trouver complètement d'accord avec les députés au Congrès à ce propos. Ses objections sans restriction contre l'idée. Explique le plan qu'il entend suivre afin d'exécuter les instructions du ministre. Prend pour prémisses le fait que le Congrès n'a pas tenu compte de la possibilité de la proposition d'une armistice. Trois membres s'empressent d'exploiter le succès du premier pas dans cette direction. p. 28

[8 mai]. La polémique au sujet de Lee transférée du congrès général aux feuilles publiques. On redoute que l'indiscrétion des deux partis ne compromette le secret des négociations françaises. Projet pour se précautionner contre ce danger. Inclut un article, découpé d'un journal de Boston, insistant sur la conquête de toute l'Amérique septentrionale. p. 55

11 mai.

Gérard à Vergennes. N° 82. Les points saillants du système à adopter ou rejeter ont été mis de l'avant par les partisans de la paix —selon leur promesse. Les récriminations remplissent les séances consacrées à ce sujet. Gérard présente un mémorandum au Congrès pour indiquer la conduite à suivre par celui-ci [joint à cette dépêche]. Mémoire produit une sensation, sans offenser personne; ses opposants condamnent tout délai et votent en faveur d'une explication de ses motifs qui sont purement les lieux communs de la constitution de l'Assemblée. L'opposition prouve que la meilleure réponse au mémorandum consisterait à achever l'ouvrage commencé. Expression générale de confiance dans le roi de France et de gratitude envers lui. Tout cela s'est terminé par la mise à l'étude spéciale du contenu du mémoire. Dans la réponse à la lettre de notification du roi, on appuiera avec force sur l'affection qu'on ressent pour Sa Majesté et la gratitude des Etats-Unis envers elle. Les mêmes expressions seront réitérées dans une autre missive, la remerciant d'avoir vu au payement des intérêts sur l'emprunt des Etats-Unis et sollicitant le matériel indispensablement requis pour la continuation de la guerre. Le passage du mémorandum qui a trait à la bonne disposition du roi de prêter aux états toute l'assistance possible a créé une grande impression, laquelle a été affermie par l'annonce subséquente de la venue d'Estaing. Déclare qu'il entretenait peu d'espoir d'opérer le changement que ses efforts ont accompli et qu'il défendit au moyen de conversations privées; son but principal ayant été d'adoucir l'aigreur prédominante. Rend compte du langage vrai et ferme, mais modéré, dont il se servit avec eux; l'observation qui les frappa le plus puissamment. Dangers que courraient les Etats en inclinant vers la guerre. Ils ne peuvent se justifier devant le monde qu'en limitant la conduite prudente que leur dictent les propositions françaises. Arthur Lee n'ira pas en Espagne. Les amis de la France pressés d'user de modération, rendant ainsi aisé, pour ceux de l'opposition, de revenir sans blesser leur amour propre. Mesures à prendre pour empêcher de compromettre les négociations françaises. Les

députés du Massachusetts discutent l'article des pêcheries avec Gérard, qui les prie de ne soumettre aucune réclamation qui compromettrait les intérêts français au sujet de Terre-Neuve; ils agrément les considérations et expédients que Gérard leur expose. p. 63

Gérard à Vergennes. N° 83. Résumé à la page 299.

Philadelphie,  
16 mai.

Gérard à Vergennes. N° 85. Satisfaction que cause au Congrès la lecture du mémoire de Gérard concernant l'expédition d'Estaing. Penn, de la Caroline du Sud, profère de très chaleureuses expressions de confiance et de reconnaissance à l'endroit du roi. Congrès vote une résolution, assurant celui-ci de sa gratitude et de sa fidélité aux principes établis par l'alliance. Washington a reçu plein pouvoir de diriger les opérations de la campagne, en coopération avec Gérard et d'Estaing. Question des pêcheries encore sur le tapis. Majorité des membres penchent vers les vues de Gérard, à qui des marchands de l'Est assurent qu'on ne permettrait pas que la paix dépendît de la conservation des pêcheries. Les Quakers sollicitent le bon vouloir de Gérard. Il leur conseille de devenir citoyens de la république. Leur nombre et leur richesse leur donnent de l'importance. Les habitants des Bermudes veulent se joindre aux Américains; comité chargé de conférer avec eux, ainsi qu'avec Gérard. p. 89

Philadelphie,  
21 mai.

Gérard à Vergennes. N° 87. Nonobstant l'harmonie régnant au Congrès au sujet de l'affaire mentionnée dans sa dernière dépêche, l'opposition a fait des gains notables. Par suite de circonstances accidentelles, la majorité du parti de la paix a été tellement réduite qu'elle peut compter sur dix votes seulement contre 5 dont dispose l'opposition. Il est donc nécessaire de temporiser. Les opposants dénaturent habilement l'attitude de la France et réussissent à tromper le Congrès. Ils ne désirent plus empiéter sur les droits des Français en matière de pêcheries, mais limitent leurs demandes aux pêcheries réservées ou non à l'Angleterre dans les eaux américaines, de la Nouvelle-Ecosse à la baie d'Hudson et au détroit de Davis. Ces exigences alarment le parti de la paix, qui voit là la continuation des hostilités. Ce dernier déclare qu'il ne prendra aucune part à la guerre. En dépit de ces conflits, le Congrès tout entier se range du côté du parti de la paix. Gérard est d'avis qu'il n'est capable d'agir sur le Congrès que par un mémoire écrit. Parmi les raisons avancées à l'appui de ce procédé, est celle que les propositions de l'opposition priveraient la France d'à peu près le seul avantage que lui garantit le traité d'alliance: celui de saisir la Terre-Neuve, ou, du moins, d'augmenter sa part à cet endroit. Gérard a incité un délégué ami de proposer que, en cas de guerre, il serait convenu de partager ces pêcheries entre la France, les Etats-Unis et l'Espagne. Dans ses mémoires il s'est confiné à des généralités, exposant les principes de l'alliance et définissant les conditions du traité. Il inclut copie d'un memorandum et d'un résumé de celui-ci en anglais (voir N° 89). Attire l'attention sur un passage, vers la fin de celui-ci, dans lequel il dit que son but est de laisser toute l'Amérique connaître la conduite suivie par le roi. Ceci est le frein le plus puissant contre le parti de la guerre, car tout le pays veut la paix. Il a autorisé quelques députés à faire savoir que des négociations pour la paix sont entamées. Des polémiques ardentes se poursuivent dans les journaux; le parti opposant argumentant pour ses opinions sur les pêcheries et pour expulser complètement de l'Amérique les Anglais. Ces exagérations sont proférées simplement pour tendre un piège à

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

la France, pour la pousser à refuser son concours et autoriser par là une démarche quelconque auprès des Anglais. Impossible de déterminer où une telle démarche mènerait, car ces hommes de l'opposition sont entièrement dépourvus de scrupules. En terminant, Gérard pense que le meilleur parti que pourrait prendre la France, serait de profiter des attermolements du Congrès et de conclure une trêve avec l'Angleterre, stipulant l'indépendance en conformité avec les prescriptions de l'alliance, et de faire parvenir le traité en Amérique au milieu du débat. Cet appel direct au public américain ferait remporter presque sûrement la victoire à la cause de la paix. Congrès affairé à la réorganisation de ses finances, pour convaincre la France de sa bonne foi à cet égard. Ses plans. Dette publique s'élève à \$120,000,000. Les paysans refusent le papier-monnaie. L'armée souffre des désordres monétaires. Monopoles accroissent encore les prix élevés. Liste de vaisseaux mis à la mer pour combattre les Anglais. Quelques vaisseaux et plusieurs frégates sont sur le chantier, mais on a suspendu les travaux à cause du manque de matériaux et d'ouvriers. p. 96

Philadelphie,  
21 mai.

N° 89. Mémoire soumis par Gérard à l'examen du Congrès, énumérant les diverses raisons pour lesquelles les Etats-Unis ne devraient pas stipuler—comme condition de toute paix qu'ils pourraient négocier avec la Grande-Bretagne—leur droit au partage des pêcheries sur les rivages des possessions américaines de celle-ci. p. 110

Philadelphie,  
29 mai.

Gérard à Vergennes. N° 91. Résolution unanime du Congrès conjurant les Etats de payer des impôts au montant de \$45,000,000 en sus des \$15,000,000 imposées au mois de janvier précédent. On a l'intention d'affecter ces deux sommes au rachat d'un montant équivalent de papier-monnaie. Peuple généralement déterminé à rétablir le crédit public. Arrangements bien examinés, comprenant un emprunt européen. On attend de l'aide de la France. Mémoire Gérard sur les pêcheries bien accueilli, produit un bon effet. Mesures adoptées par les *leaders* au Congrès pour mettre les propriétaires fonciers et les fermiers en garde contre les ambitions des marchands de ville, qui profiteraient, seuls, de l'extension des pêcheries. Désir de la paix domine au Congrès. L'opposition nuit à sa cause en occasionnant des attermolements. Les rigueurs des Anglais en Virginie soulèvent une haine générale. Reconnaissance et bonnes dispositions des Etats-Unis envers la France. Révocation de Lee. p. 133

Philadelphie,  
30 mai.

Compte rendu d'une audience accordée par Gérard aux chefs et représentants des Indiens du Delaware. (Attaché au N° 94). p. 142

Philadelphie,  
1er juin.

Gérard à Vergennes. N° 95. Exposition des projets du parti opposant. Il insistera sur la jouissance assurée et paisible des pêcheries. Néanmoins, il restreint ses prétentions à la pêche en haute mer et à distance convenable des rives pour empêcher la contrebande. Il demande que la France et l'Espagne s'engagent à assister les Etats-Unis par la force des armes, si c'est nécessaire, au cas où l'Angleterre tenterait de leur interdire la jouissance de ces droits. Ces exigences affectent l'existence de quatre états. Bien que le Connecticut ne partage pas les vues des trois autres états, il ne leur retirera pas son appui. Impossible que le parti de la paix en vienne à une décision contre le projet, à cause des stipulations des articles de confédération. Complications résultant de l'état précaire de la confédération. Danger d'une rupture manifeste entre les états en la présente conjoncture. L'opposition soutient qu'en faisant dépendre la conduite future

des états de la décision de la France, on aura satisfait toutes les obligations envers cette couronne. Les alternatives semblent être, soit une querelle ouverte entre les états ou la permission donnée aux états de l'opposition de s'adresser eux-mêmes à l'Angleterre—ce qu'ils feraient probablement. La France a en mains le seul moyen de sortir de la difficulté, lequel consiste dans la déclaration préconisée concernant les pêcheries. La question étant déplacée, la dignité et les droits du roi ne le forceraient pas à rejeter cet expédient. Gérard n'a pas découragé ces espérances. Il fait observer que les instructions aux plénipotentiaires ne sont pas restrictives au point d'exclure tous expédients ou modifications; que les Etats-Unis ne sont pas en état de faire des demandes à l'Espagne, car tout engagement affecterait l'impartialité nécessaire pour la médiation. La perspective n'est pas brillante car l'opposition, par son opiniâtreté et son astuce, tourne tout à son avantage. Chute de Charlestown attendue à tout instant. Ravages et meurtres perpétrés par les Anglais dans la Virginie et le New-Jersey. Actes de violence des citoyens du Vermont à l'endroit des habitants du New-York. Congrès résolu à les réprimer durement. But de la trêve expliqué au congrès, qui se résout à l'accepter de façon non définitive, à la condition que soit stipulée l'évacuation du territoire américain. Cette résolution comporte une base assez large pour poser les expédients qu'exigent les circonstances. Gérard ne peut s'empêcher de croire qu'un traité ou une trêve conclue sur les principes de l'alliance, et offerte aux Etats-Unis, changerait la position des affaires. D'un autre côté, il estime que si le roi se décidait à faire la déclaration relative aux pêcheries et que désirent les Etats, cela aplanirait les difficultés et ajouterait d'autres titres à compter sur la gratitude des Etats-Unis.

p. 147

5 juin.

Gérard à Vergennes. N° 96. Gérard assiste à une conférence avec les Delawares. Sont aussi présents: le président du Congrès, le président de l'Etat et le surintendant des affaires sauvages. Les griefs de ces Indiens véhémentement et habilement exposés. Les présidents présentent de vagues solutions aux questions les plus épineuses. Le chef des Delawares met peu de confiance dans la véracité des discours de ceux-là. Delawares comptent sur les conseils et l'amitié du roi de France, qu'ils appellent leur père; roi d'Espagne est leur second père, tandis qu'ils ne donnent aux Etats-Unis que le nom de frères. Gérard leur répond très amicalement. Ils l'applaudissent, satisfaction des présidents. Difficultés que le Congrès rencontrera dans l'exécution du plan adopté relatif aux Indiens, à savoir que ceux-ci ne seront pas contents de leur neutralité. Le Congrès compte sur l'effet du discours de Gérard sur les autres nations à qui les Delawares le rapporteront. Toutefois, ceux-ci insistent sur la convocation d'une conférence, à laquelle ils amèneraient les nations en question et à laquelle un fonctionnaire français assisterait, pour témoigner, publiquement, de l'union établie entre le roi de France et les Etats-Unis. Gérard promet au Congrès de nommer un tel dignitaire dès la première requête par celui-ci d'en agir ainsi. Rapporte que le temps de plusieurs séances du Congrès destinées à la discussion sur l'ultimatum, a été perdu. On soupçonne que l'opposition désire, coûte que coûte, attendre l'arrivée de renforts d'Angleterre, dans l'espoir que des pouvoirs seraient donnés à quelque plénipotentiaire d'entamer une négociation. Elle croit que cette permission échouerait si celle-ci était directe et isolée. Profonde impression pro-

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

duite par une lettre d'*Americanus* dont Gérard inclut un extrait. Congrès très occupé par l'emprunt à contracter en Europe. Pas de vote pour la réélection des deux Lee comme membres du Congrès. Schmid publiquement remercié pour sa conduite. Les chefs de la Virginie et du Maryland préconisent instamment d'user de représailles plus vigoureuses, à cause des cruautés dont furent victimes plusieurs Français. On doit avoir de justes égards pour un peuple allié qui risque son sang et sa fortune au profit de l'Amérique. Difficile de trouver des occasions pour l'expédition en France. Anglais capturent deux bateaux à destination de Nantes. p. 155

Philadelphie,  
12 juin.

Gérard à Vergennes. N° 98. L'opposition a déposé au Congrès son projet relatif aux pêcheries, c'est-à-dire à savoir si le Congrès devrait en exiger la cession par l'Angleterre. La proposition rejetée. Plusieurs députés de l'opposition contre le projet et au désespoir que la question ait été agitée; auraient désiré que le Congrès s'en fût remis aux bonnes dispositions de la France en ce qui regarde toutes les conditions accessoires du traité. La majorité pensait ainsi, mais les choses en étaient rendues au point où il paraissait nécessaire d'accorder quelque satisfaction à la Nouvelle-Angleterre. A cette occasion, le Connecticut refuse d'appuyer la Nouvelle-Angleterre. Consentement unanime à témoigner de la déférence et de la reconnaissance au roi. Situation moins tendue par suite de l'éloignement de Lee et de Samuel Adams, chefs de l'opposition. Sous la poussée de la critique publique, ils favorisent maintenant la paix et blâment leurs adversaires pour les délais. Les délégués des Etats de Virginie, New-York, Maryland, New-Jersey, Connecticut et autres, ont remercié Gérard de son assistance. Il tourne à profit ces bienveillantes dispositions en s'efforçant de réunir dans une action commune, les députés bien intentionnés. Jusqu'alors, il y avait peu de cohésion parmi des hommes aux vues identiques et poursuivant des fins communes. L'opposition impute à la France le désir de guerroyer. Incrédulité de tous à ce propos. Certains délégués, ayant reçu instructions de préparer une lettre au roi, en ont montré le brouillon à Gérard, qui l'approuva, mais leur conseilla d'exprimer explicitement la résolution du Congrès de ne pas conclure la paix avec l'Angleterre avant que la paix fût également rétablie entre cette puissance et la France. Quant à la trêve, quelques délégués considèrent que l'article 1 du traité d'alliance n'autorisait pas le Congrès à insister sur la nature de l'acte qui terminerait les hostilités. Cette stipulation peut servir de base pour les mesures que prendra le roi à cet égard. Le Congrès a commencé à publier ses procès-verbaux. Effets salutaires. Observations étendues sur les arrangements politiques internes aux Etats-Unis. Congrès a prié Gérard de s'unir à lui pour solliciter de M. de Berville poudre, plomb et armes, si les arsenaux du roi peuvent s'en dispenser. Comme l'on a grand besoin de ce matériel, Gérard a consenti. Disette générale de provisions, prix triplés. L'armée de Washington ne comprend que 7,000 hommes, auxquels il faut ajouter 3,000 miliciens. On suppose que les Anglais sont forts de 8,000 hommes et de 120 bateaux plats. Les délégués du New-Jersey affirment que tout est à craindre, mais leurs gens adhéreront fermement à la liberté et à l'alliance avec les Français. Ils disent que leurs concitoyens et ceux de Virginie voient d'un œil satisfait les barbaries des Anglais, puisqu'elles contribuent à aliéner à ceux-ci les Américains. L'activité soutenue du Congrès tend à neutraliser son mau-

vais fonctionnement et sa funeste administration interne. Tous les rouages du système administratif subissent des transformations. Tolle public contre le Congrès pour son inaction relativement aux négociations françaises et au papier-monnaie. p. 161

Philadelphie,  
17 juin.

Gérard à Vergennes. N° 99. Les circonstances les plus insignifiantes et temporaires exercent une influence sur la force relative des partis au Congrès. Force de l'opposition provient de combinaisons accidentelles. Le parti de la paix est le plus puissant. Délégués exhortent Gérard à user de patience et tout finira de façon satisfaisante. Parti de la paix tâche de faire quelques concessions aux représentants de l'Est. Résolution du Congrès de ne pas abandonner ou amoindrir—par tout traité—le droit commun de pêche. Congrès saisi de deux propositions: (1) essayer d'obtenir du roi une garantie contre toute violente entrave à la jouissance paisible des pêcheries; (2) proposer aux Anglais une règle pour la conduite des pêcheurs des pays respectifs, sans compromettre les droits. Ces avances aux Anglais ne seront faites qu'au cas où l'Angleterre demanderait aux Etats-Unis des garanties pour les possessions américaines qu'elle conserve. Gérard favorable à la seconde proposition. Les deux comportent un appel au roi, mais la seconde tend à la conclusion d'un traité de commerce. Elle est plus avantageuse à la France en ce qu'elle offre ces alternatives: jouissance tranquille des pêcheries ou pas de traité de commerce entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Lettres de délégués dénonçant ceux qui défendent des conditions de paix autres que celles fixées par l'alliance. Aigreur contre l'Angleterre. Acharnement de la Virginie à reconquérir sa prédominance et à adhérer à l'alliance. L'activité de celle-ci inquiète le Congrès. Plusieurs autres Etats partagent les sentiments de la Virginie. Objectif à la réalisation duquel pourrait travailler le roi, dont le désintéressement promettait que le succès serait l'union des divers états. Gérard relate une intéressante conférence entre les représentants de la Virginie et du Maryland à laquelle il assista. Les deux états convinrent de remettre au roi le règlement de leur dispute. Quant à d'Estaing, la défaite complète des Anglais devant Charlestown, est regardée comme certaine. D'un autre côté, la position des Anglais sur le Hudson est très menaçante. Clinton a fortifié une langue de terre près Fishkill. De cette position, il commande les deux rives du fleuve, interrompt le transport du matériel et scinde en deux l'armée américaine. Rumeur qu'il a 10,000 hommes et attend d'importants renforts. Tout en attendant, il érige un vaste fort. Il paraît avoir abandonné l'idée d'attaquer West Point. Bien que renforcée, l'armée de Washington n'excède pas 9,000 hommes. Pénurie de vivres et de munitions. On ne saurait retenir assez longtemps ensemble les miliciens, car les moissons commencent. Les tories sur la rivière du Nord très actifs et audacieux. Américains décidés à ne pas disperser leur armée, à ne pas attaquer Stonifort, à se borner à harceler l'ennemi et à attendre une occasion. Au Rhode-Island, les Anglais ont 5,000 hommes, tandis que les Américains n'en ont pas plus que 2,500 à opposer aux Anglais. Réussite de l'enrôlement par les états est douteux. Cette information mérite confiance, car c'est Washington qui en a fait part au conseil de guerre. Son armée campée à Smithroes. Ivresse des Américains à propos de la délivrance de Charlestown. L'explication des multiples erreurs volontaires, qui ont placé les Américains dans une position si embarrassante.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

sante, est leur espoir d'augmenter les emprunts en inspirant au peuple une sécurité parfaitement trompeuse. Pareille politique a rapporté \$15,000,000. Congrès délibère sur un projet financier général. Un délégué a communiqué à Gérard un projet concernant le remboursement du papier-monnaie par des taxes. Dans l'intervalle, le papier-monnaie sort de plus en plus des presses besogneuses. Les déboursés atteignent chaque mois de \$18,000,000 à \$20,000,000. Accroissement stupéfiant dans les frais de la guerre, d'année en année. En dépit de ces faits, beaucoup pensent qu'un emprunt d'un million de livres sterling les remettraient sur pied et que les impôts les rendraient capables de continuer la guerre. Temple s'est embarqué à Boston pour Amsterdam. S'il débarquait en France, on devrait l'arrêter. S'il atterrit en Angleterre, son comportement démasquera tous ceux impliqués dans ses intrigues. Gérard est malade et passera dans son pays aussitôt qu'une frégate sera disponible. Dans la lettre du Congrès au roi, la requête se limitait aux armes et munitions. Valeur des choses immédiatement nécessaires 400,000 ou 500,000 livres. Congrès ne peut transiger avec des particuliers pour ces choses. Sa seule ressource est de compter sur la bienveillance royale. Il est de l'intérêt du roi de fournir aux Américains le moyen de continuer leur résistance. Congrès voudrait des portraits du roi et de la reine pour les placer dans la salle des séances.

p. 179

Philadelphie,  
22 juin.

Gérard à Vergennes. N° 100. Congrès ordonne qu'on lui soumette un résumé de ses résolutions concernant les instructions à son ministre. Espère, par cet acte, renverser les plans (de l'opposition). Gérard doute que cela réussisse, car les autres sont très adroits et persévérants. Nouvelles preuves que les chefs n'ont nullement la volonté d'aller jusqu'à la guerre pour s'assurer les pêcheries, et la crainte c'est de s'aliéner l'amitié du roi par des demandes extravagantes. Il n'est pas sûr, cependant, que les députés reçoivent des instructions en ce sens. Les représentants n'ont pas changé de ton, mais insistent péremptoirement sur des sécurités de quelque sorte. La décision de la Virginie, rapportée dans la lettre du même jour, n'a pas ébranlé leur détermination. Ils voient dans cette démarche, une menace de désunion, mais elle ne les dérange pas. Il est douteux qu'ils agissent avec l'approbation de leurs commettants. Indépendance des délégués à l'égard de l'état qu'ils représentent est un des grands vices du gouvernement américain. Les états s'empres- sent à payer leur part de la taxe de \$60,000,000 qui paraît être entièrement absorbée par les besoins courants. Congrès incapable de cesser l'émission du papier-monnaie. On consulte Gérard à propos des conditions de la trêve. En donnant ses conseils, il s'appuie entièrement sur la trêve de 1609. L'idée d'une armistice proprement dite a toujours été rejetée. Gérard d'avis que la trêve ne devrait pas durer moins de deux ans; qu'elle devrait comporter l'évacuation du territoire des Etats-Unis et quelques expressions favorisant la liberté de ceux-ci. Le premier point a été convenu. Gérard entretient l'espoir que la deuxième proposition sera aussi acceptée. Cela, en une certaine mesure, ferait accorder l'arrangement avec le projet caressé par l'Espagne et approuvé par le roi.

p. 205

Philadelphie,  
22 juin.

Gérard à Vergennes. N° 101. Les mandataires de la Virginie ont remis à Gérard une copie authentiquée de l'acte de la législature ratifiant les traités conclus entre le roi et les Etats-Unis. Motif de ce procédé: anéantir les espérances et les complots des ennemis de

l'Amérique. Gérard croit que les autres états vont imiter ce geste.  
p. 203

## CORRESPONDANCE POLITIQUE. ETATS-UNIS.

Vol. 9. 1779.

Philadelphie,  
4 juillet.

Longue épître sur la question des pêcheries, adressée à la "Pennsylvania Gazette" par un écrivain qui signe du pseudonyme *Americanus*, et paraissant dans le numéro du 7 juillet de ce journal. p. 11

Philadelphie,  
6 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 102. Longs débats inutiles au Congrès. Gérard appuie de toutes ses forces le projet de convertir le consentement de la Grande-Bretagne à l'établissement d'une réglementation des pêcheries dans les hautes mers en un ultimatum attaché au traité de commerce projeté. Cela constituera une entrave sérieuse à la conclusion du traité et aura ainsi pour conséquence d'ajourner la reprise des communications entre les Américains et les Anglais. Beaucoup de cabale et d'intrigue autour de la nomination d'un plénipotentiaire. S'attend à ce que Arthur Lee soit mis de côté et que Franklin conserve sa présente commission. Congrès a décidé d'emprunter \$20,000,000,—montant qu'il considère suffisant pour achever la campagne. Papier-monnaie discrédité. Impossible d'assigner des limites aux maux que les désordres actuels menacent de déchaîner. Des gens clairvoyants prévoient, comme conséquence, une révolution intérieure. Les prix montent de semaine en semaine. Gérard fait chanter un *Te Deum* le jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance; les députés et les principaux fonctionnaires du gouvernement sont présents. Il résultera de cet acte beaucoup de bien pour les catholiques, dont plusieurs sont tenus en suspicision. Nouvelles de Charlestown. Entre autres contre lesquels sévit le gouverneur Ruthledge se trouvaient des tories déclarés et ceux protégés par les Anglais. Il a fait mettre à mort ceux qui ont été saisis, a déclaré traîtres les autres et confisqué leurs biens. Gérard s'était intéressé, conjointement avec le Congrès, à enquêter sur les accusations, portées contre les Anglais, de cruauté à l'endroit des sujets français. Aucune preuve découverte jusqu'ici. Washington signale les mouvements des Anglais. Gérard remercie Vergennes d'accéder à son désir d'être rappelé. La majorité du Congrès a décidé d'éviter toute manière d'agir qui déplairait au roi. Le parti de la paix, non satisfait de ces assurances, attend l'arrivée d'un délégué de Charlestown, qui donnera au parti une majorité incontestable. p. 35

Philadelphie,  
9 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 103. Antagonisme entre les deux partis au Congrès devient plus profond et plus aigu. Les deux côtés ont perdu le sens de la modération. Gérard n'est pas plus qu'un spectateur aux discussions qui tente de modérer la passion qui anime les deux factions. Il confesse son erreur en ce qui s'agit du comité de Philadelphie et de ses sociétés affiliées. Ces gens revendiquent arrogamment le droit de décider toutes les affaires concernant le public et celles dont la loi n'a pas prévu le règlement. C'est par des comités analogues que l'on a préparé les voies à la révolution. Gérard a conversé avec l'auteur caché de ce monstrueux produit de la république. Pas de limites à leurs entreprises projetées. Une de leurs premières tentatives est de forcer le Congrès à rétablir le crédit du papier-monnaie et à en cesser l'émission. Ils commencent à menacer le Congrès. Le comité de Boston, sous la direction de Samuel Adams, presse le

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Congrès de ne pas conclure la paix sans une déclaration explicite concernant les droits de pêche. Gérard a eu de nombreuses conversations confidentielles avec Tenifer, président du sénat du Maryland, et qui est heureux que le Congrès en général soit attaché à l'indépendance et à l'alliance franco-américaine. Il déplore l'absence de cohésion entre les personnes aux intentions droites—c'est pourquoi leurs adversaires, moins nombreux qu'eux, paraissent avoir la supériorité. Congrès indifférent concernant les affaires d'intérêt public. Il est convaincu que les Américains pourraient être obligés de se contenter de quelque expédient semblable au traité de 1609. Tenifer a consulté Gérard sur l'attitude que devrait prendre le Maryland à l'endroit de la Confédération. Il craint que celle-ci ne se brise après l'obtention de la paix. Croit que l'alliance avec la France est le seul lien d'union entre les états et qu'il faudrait déployer tous les efforts pour que tous les états ratifient l'alliance. Souhaiterait que les états choisissent le roi de France comme arbitre perpétuel de leurs différends. Redoute la prépondérance que les territoires occidentaux apporterait à quelques états. Le New-York a offert au Maryland 5.000.000 acres; la Virginie disposée à en céder autant. La nécessité seule inciterait le Maryland à accepter ces offres. Si celui-ci était entré dans la Confédération, il y aurait eu une guerre civile contre le Vermont. Croit que les chefs de l'opposition sont soudoyés par l'Angleterre. Les états de l'Est ont toujours revendiqué leur indépendance. Pour compenser les desseins de ce parti, il proposerait des relations plus étroites entre la France et l'Amérique, statuant que les sujets de chaque état seraient, aussi bien, sujets de l'autre. Gérard indique les difficultés qui s'élèvent en travers de cela. A la question: le Maryland doit-il s'unir à la Confédération? Gérard répondit que, comme le Maryland est déjà fédéré pour toutes fins, excepté l'extension territoriale, il conviendrait mieux d'attendre le cours des événements avant de se décider à franchir l'étape finale. Tenifer s'étendit sur l'extrême intérêt qu'auraient les États-Unis à adjoindre le Canada à la confédération; mais—comme Gérard,—il est persuadé qu'il y aurait peu d'espoir de conquérir cette province. Il désirerait annexer le Canada par des moyens doux et craint que la province ne soit aliénée à jamais par suite des prétentions des états orientaux, lesquels réclament le territoire situé aussi au nord que le 46° degré. Si l'on accédait à cette demande, on priverait les Indiens du Canada, d'une grande partie de leurs présentes possessions. Le Maryland cherche à combattre ces prétentions en formant une ligue qui, en plus de celui-ci, comprendrait le New-Jersey, le Rhode-Island, le Delaware et la Pennsylvanie. Gérard attire l'attention sur la lettre d'*Americanus* (voir plus haut) et sur l'adresse du comité de Philadelphie, laquelle contient des doctrines subversives. Les citoyens prudents ne sont pas sympathiques à ces doctrines, mais hésitent à les combattre à cause de la fureur populaire. Un négociant de Wilmington a été assassiné, parce qu'on le soupçonnait de vendre, sans permission du comité, de la farine à Philadelphie. Une couple d'Irlandais viennent d'arriver, rapportant que leurs compatriotes, au nombre de 15000, ont pris les armes à l'instar des Américains. Le commissaire du Vermont dit que 15000 habitants de celui-ci sont sous les armes. On écarte une proposition du New-York, considérée impraticable, prescrivant de les désarmer. L'appréhension de les forcer à se déclarer pour l'Angleterre pousse aux mesures conciliatrices. L'affaire est d'autant plus

délicate que le New-York soupçonne le Massachusetts de fomenter la résistance du Vermont.

Philadelphie,  
9 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 104. Accuse réception de la dépêche n° 9 à laquelle il répond. A l'égard du plan de pacification que propose l'Espagne et que Franklin est disposé à recommander au Congrès, Vergennes charge Gérard de préparer les voies à ce plan en communiquant confidentiellement, les détails à quelques-uns des députés. Gérard diffèrera d'exécuter ces instructions jusqu'à la réception de la décision royale sur la question des pêcheries. A son avis, il serait bon que le Congrès décidât qu'il désirait la paix à des conditions qui n'en rendraient pas la négociation difficile. Une trêve qui ne satisferait aucune des parties profiterait à la faction partisane de la guerre, si la question était soulevée avant la fixation de conditions acceptables. L'esprit de faction règne ici et il n'est pas sûr que les députés les mieux intentionnés n'abuseraient pas de sa confiance. Croit qu'il est bon que le Congrès soit, en premier lieu, saisi de ces avances par l'entremise de Franklin; mais il surveillera attentivement l'occasion d'intervenir en l'affaire. La méfiance, observée à l'endroit de Lee, est une sauvegarde contre le danger que l'Angleterre accuse—aux yeux des Américains—la France de conniver à la proposition espagnole concernant la trêve. On conserve toujours une vague espérance que des garanties formelles seront données à l'égard des pêcheries; la proposition du roi de conclure—avec les Etats-Unis—un traité encore plus large contre toute tentative que l'Angleterre pourrait plus tard faire contre ceux-là, ne semblerait pas garantir également les pêcheries. Gérard espère qu'on a approuvé sa façon de voir concernant le Canada. Depuis que Washington s'est décidé à l'encontre de cette expédition, nul autre n'a osé soulever la question. Tandis que l'Angleterre se tient sur la défensive, les Américains ont suffisamment de quoi s'occuper au sud et à l'ouest des lacs, aussi bien qu'au New-York et au Rhode-Island. Aucune tentative ne sera dirigée sur Halifax sans le concours de forces navales. Il y a alors toutes les apparences que le plan de l'Espagne à ce sujet, ne sera pas exposé, excepté dans le cas d'un succès extraordinaire ou d'un effort des Etats-Unis—ce qui est absolument improbable. Personne, au cours des présents pourparlers, n'a proposé de réclamer le Canada, même sur la présomption de la continuation indéfinie de la guerre. Gérard, conséquemment, ne prévoit aucune difficulté à exécuter ses instructions à cet égard. Les résolutions du congrès satisfont entièrement l'Espagne. Douceur concernant l'emprunt projeté en Europe. Les E.-U. se borneront à solliciter de l'aide en fait de munitions et au produit de l'emprunt de \$20,000,000 ouvert en Amérique depuis le commencement du mois. Congrès sera informé que le ministère français est content de la nomination de Franklin. Il est d'accord avec la France sur la question de la publication des traités. L'article concernant l'Espagne incompris ici. Le meilleur peuple apprécie grandement les motifs de la France de désirer inciter à l'action les Américains. Gérard commente encore l'anarchie qui règne dans l'administration et qui entrave toute action utile.

p. 58.

Philadelphie,  
14 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 105. Compte rendu du débat au Congrès sur les propositions de paix. Le premier jour, le parti de la paix prit l'avantage, mais un ou deux jours après il s'opéra un revirement complet; l'opposition, renforcée par quatre nouveaux membres, réussit à

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

obtenir l'adhésion à ses vues. Découragement du parti de la paix. L'opposition renouvela ses demandes antérieures, mais n'insista pas pour qu'elles fussent exprimées sous la forme d'ultimatum. Au lieu de cela, les plénipotentiaires seraient enjoins que, en cas de refus de donner des garanties, ils devaient attendre des ordres nouveaux avant de signer tout traité. Les propositions qu'adopta la majorité étaient: (1) le droit de pêche appartient aux Etats-Unis et est indispensable à leur subsistance, et on devrait conclure des traités avec la France; (2) on devrait proposer un article pour étendre aux pêcheries la garantie de la couronne française et cette obligation devrait être soumise au roi comme essentiellement incluse dans les traités, aussi bien à titre de droit inhérent à la souveraineté que comprise dans la nécessité de la liberté américaine en matière de commerce; (3) la paix ne sera pas conclue sans mentionner, dans le traité, que l'Angleterre ne devra pas inquiéter les Etats-Unis dans la jouissance de cette liberté; (4) nul traité de commerce ne sera conclu avec cette puissance sans y inclure les réglementations à ce sujet; (5) les propositions susmentionnées. L'opposition présenta une résolution décrétant que les Etats-Unis continueraient seuls la guerre, si la France et l'Espagne refusaient de continuer. Quatre états déclarent catégoriquement qu'ils se séparent de la confédération si l'on adoptait ce dessein. Lors du vote, les deux premières propositions l'emportèrent, en dépit des protestations du parti de la paix, les autres furent ajournées. Gérard confère longuement avec le président du congrès et deux délégués amis. Comme suite à leurs délibérations, Gérard reçut l'invitation de communiquer au Congrès les vues du roi, telles que contenues dans ses dernières dépêches. Il parut devant le Congrès et prononça un discours, pendant lequel il s'évertua à préparer les députés à entendre les communications de Franklin concernant le traité. Remercie pour son discours. L'idée de Gérard est d'englober, dans le traité de commerce, l'assurance donnée sur ultimatum par l'Angleterre concernant les pêcheries, et, si possible, de ne faire appel à la France pour rien—excepté la bonne volonté. Quant à la trêve pour un long terme, il s'en remettrait aux circonstances de prescrire la méthode. Il presse ses amis de régler définitivement l'affaire—en sorte que le Congrès soit en état de recevoir les communications de Franklin. Il avertit ses amis de son prochain départ, et ils s'efforcent de conclure les affaires avant qu'il parte. Les Anglais ont pris New-Haven et Fairfield, Connecticut, et continuent d'exercer leurs cruautés barbares.

p. 67

Philadelphie,  
18 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 106. Le comité des affaires étrangères demande, confidentiellement, à Gérard les notes sur lesquelles était basé son discours; il se rend à cette demande. Bons résultats des rapports rédigés d'après ces notes. Toutefois, l'opposition ne paraît pas devoir prendre une attitude plus favorable. Donne au président du Congrès et aux avocats de la paix crédit pour leur zèle. Ses entrevues avec les deux partis. Nécessité de produire la présente crise, en ajoutant la question de la trêve aux autres qui importent plus aux chefs de l'opposition. Détails sur ce sujet avec les observations s'y rapportant. Lettre d'excuses reçue d'Arthur Lee, accompagnée de celle qu'il écrivit à Gérard, à l'occasion de sa correspondance (de Lee) avec Berkenhout. Inclut aussi sa propre réponse; son habile réticence admirée de tous. Soupçons excités contre les Lee et leurs adeptes par la correspondance en question. Retour de John Adams,

enclin à rendre visite à Gérard afin de mettre fin aux délibérations présentes, lesquelles pourraient autrement se prolonger par la délégation d'un plénipotentiaire. Aucun des partis n'a confiance en Franklin. Diverses résolutions contradictoires sur la question des pêcheries. Changements dans les autres articles, à savoir: à l'égard des frontières et de l'Espagne. Dernières résolutions satisfont la France. La délimitation des frontières différée jusqu'après la paix. Les offres qui seront faites à l'Espagne conformes aux données de Gérard. Les chefs de l'opposition entendent faire subir à ces résolutions un nouvel examen; leur plan à ce sujet. Note de Gérard sur les points. Arguments dont se servent les chefs de l'opposition. Tentative de détruire la confiance qu'inspire l'attitude du roi à l'endroit des Etats-Unis et leur peuple. Conduite à suivre, au cas où les avocats de la paix échoueraient. Dernier essai d'entraver les négociations de paix fut une surprise pour les avocats de la paix et à Gérard lui-même. Temple s'embarque pour la Hollande, non pour la France. Exprime ses soupçons à l'égard de cette décision: il serait bon d'intercepter sa correspondance (de Temple). p. 93

18 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 107. Compte rendu complet des affaires se rattachant à la capitulation offerte au général anglais devant Charlestown. Troupes se réjouissent du refus de capituler. Mesures qu'a prises récemment la Virginie, laquelle estime que l'indifférence du peuple et des Etats les expose à de graves périls. Elle recevra les impôts en nature, et payera ses troupes et les choses nécessaires de la même façon; croit que l'Etat et le commerce en bénéficieront. Invite les autres provinces de l'Union à imiter son exemple. Les ravages et incursions des Anglais semblent prédisposer les députés à considérer favorablement la proposition. La Virginie ne dédaigne aucune occasion de consolider le système qu'elle a fait communiquer à Gérard. Les états orientaux, bien que du même avis, se fient entièrement à leur milice et cherchent à se défaire de l'armée. C'est l'esprit républicain qui leur inspire ce geste. Comités populaires réorganisés. Leurs inconvénients. Divergences d'opinion. L'armée occidentale continue sa marche. Espérances fondées sur l'activité et l'ambition du général Sullivan; son objectif. Difficultés qu'il aura peut-être à vaincre. Les Anglais poussent de l'avant les renforts. La perte de si nombreuses troupes a affaibli Washington; il lui est même difficile de se tenir sur la défensive. Raconte une histoire, se rapportant à l'entreprise, qu'il croit mériter l'attention du ministre. Objectif du général Reed. Le Congrès décide d'user de représailles. Les derniers échanges révèlent les mauvais traitements dont souffrent les soldats américains. Huit cents hommes quittent Halifax pour atteindre la rivière Penobscot; il est proposé de les attaquer sur terre ou sur eau. Souscription d'une société de Philadelphie de soumissionner pour l'emprunt de 20 millions que le Congrès a récemment lancé. Autres mesures prises pour aider au Congrès à vaincre ses difficultés; espérances optimistes sur ce point. Une dépêche de Charlestown annonce que les Anglais ont quitté leurs retranchements pour attaquer le général Lincoln. Avantage que remporte celui-ci, capture de deux galères anglaises. Autres succès espérés. Inclut un journal de Baltimore. p. 106

Versailles,  
18 juillet.

Vergennes à La Luzerne. N° 1. Parti de l'opposition au Congrès favorisant les vues de l'Angleterre: ses chefs. Ce système en désaccord avec l'alliance (française) qu'il supporte. Les ministres

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

français incapables de croire les députés intelligents au Congrès assez ignorants pour suivre les directions de l'opposition. Moyens de persuasion dont l'opposition a pu user afin d'obtenir l'adoption de ses projets. Arguments à opposer à ceux des opposants. Effet que la déclaration de l'Espagne doit produire au Congrès. Le Congrès doit être convaincu que le roi ne voudrait pas entendre parler d'une paix ou d'une trêve sans avoir, au préalable, assuré la liberté des Etats-Unis. Tâche de faire accepter son intervention pour empêcher le Congrès d'écouter les instigations de l'opposition en faveur de l'Angleterre. Avantages qu'aurait remportés la France des avis de Gérard au Congrès dans l'intérêt de la paix. Représentations à faire au Congrès sur les désavantages résultant de ce qu'il n'a ordonné aucun mouvement offensif contre l'Angleterre. Efforts que déploie le roi contre l'Angleterre en Europe et dans les îles; nécessité que le Congrès tienne la France au courant de ses projets, pour assurer une action combinée; et aussi du règlement, le plus tôt possible, des diverses affaires en contestation entre lui et l'Espagne. Trois choses qui pourraient se classer sous cette rubrique. C'est l'affaire du Congrès de déterminer les frontières américaines sur le Mississippi. Il serait sage que le Congrès déclarât qu'il n'a aucune intention de réclamer la navigation du Mississippi et se borne à implorer la bonne volonté de l'Espagne en ce cas. Les Etats-Unis n'ont aucune prétention sur les Florides et l'Espagne est libre de les conquérir. En fait, les Etats-Unis n'auraient rien à gagner à posséder les Florides. Motifs pour lesquels l'Espagne pourrait convoiter la conquête en question. Difficultés financières des Etats-Unis; discrédit de leur papier-monnaie. Presque impossible à la France de leur prêter toute assistance pécuniaire; elle est capable, cependant, d'approvisionner le Congrès d'armes et de munitions. Le roi ne peut accorder à celui-ci un subsidie de paix. Il serait bon, toutefois, de faire entrevoir au Congrès la possibilité d'obtenir des secours pécuniaires du roi de France. Inclut une copie d'un rapport sur les motifs déterminants de l'attitude du roi envers l'Angleterre, ainsi que copie des dernières dépêches envoyées à Gérard concernant la trêve avec l'Angleterre que propose l'Espagne, et des instructions à La Luzerne sur la façon de s'expliquer à cet égard. Ménagements avec lesquels il faut sonder le Congrès sur la nécessité où la France pourrait être forcée par les événements de proposer une trêve à l'Angleterre.

p. 115

Philadelphie,  
19 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 108. On a appris que, dans la nuit du 15 au 16 juillet, le général Wayne a capturé le fort de Stony Point. Cet exploit est le premier du genre tenté par les troupes américaines et le résultat les honore. Washington transporte immédiatement son armée à la rivière du Nord. Les chefs de l'opposition viennent de demander une conférence avec Gérard sur la question des pêcheries. Ne peut prédire ce qui se passera.

p. 133

Philadelphie,  
20 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 109. La conférence que mentionnait la dernière lettre, a eu lieu aujourd'hui. M. Laurens seul est présent, le général Whipple étant indisposé. Les arguments furent les mêmes que ceux souvent indiqués et se résument à ceci: les droits de pêche sont inhérents à la souveraineté et, comme tels, compris implicitement dans le traité d'alliance. Gérard démontra l'absurdité de ces vues. Il s'étendit sur la contradiction et l'impossibilité d'accéder aux demandes concernant l'Angleterre et sur l'injustice et l'inconvenance de l'attitude de l'opposition vis-à-vis la France; il démontra

que, en tentant de forcer le roi à changer la ligne de conduite prise quand il épousa la cause des Américains, celle-ci exposait le roi à perdre sa réputation d'homme juste, de bonne foi et modéré—ce qui lui importe plus que l'indépendance de l'Amérique. Une telle conduite renforcerait la cause de l'Angleterre aux yeux des autres puissances européennes. Si l'Amérique poursuit ses plans en ne cherchant que ses propres intérêts, la France doit avoir la même liberté de veiller aux siens. Par suite de la politique qu'adopte l'opposition, il est impossible au roi de négocier de façon satisfaisante; éventuellement, elle exposera l'opposition à subir le ressentiment du peuple américain. Il regrette qu'une union si franche, si noble et si généreuse de la part du roi, soit avilie par les vœux et les procédés d'un petit nombre qui ne se soucient nullement des engagements, de l'honneur et des intérêts des Etats. L'Espagne cessera probablement ses offices en qualité de médiatrice, quand les fins visées et les moyens par lesquels on les atteindrait seraient changés du tout au tout. Le roi d'Espagne ne pouvait s'empêcher d'être dégoûté des Américains et ne serait pas disposé à continuer une alliance avec eux. Après quelques protestations que ses vœux n'étaient pas ce qu'on les supposait, Laurens demanda à Gérard s'il ne serait pas bon que la question des pêcheries fût une condition *sine qua non* d'un traité de commerce. Gérard approuva de tout cœur cette idée. Ne saurait dire comment Laurens votera, car plusieurs députés sont peu dignes de confiance. Le désir de la paix à des conditions raisonnables est fort et s'accroît. Congrès a décidé d'user de représailles jusqu'en Angleterre. Les barbaries anglaises servent mieux l'alliance que des victoires. (23). Motion présentée la veille stipulant que, dans un traité de paix, on ne devrait pas demander à l'Angleterre de reconnaître les droits de pêche aux Américains, mais qu'un ultimatum devrait être offert prescrivant à l'Angleterre de ne pas molester les pêcheurs américains dans les hauts mers, à des distances fixes des côtes anglaises. Quatre états orientaux: ceux de New-York, New-Jersey, Delaware et Caroline du Sud appuient la motion. Congrès désireux de savoir jusqu'à quel point on pourrait engager le roi à appuyer cette proposition. Le seul ultimatum que le Congrès paraît disposé à adopter est celui-ci: les territoires américains demeureront tels qu'ils étaient avant que commencent les troubles révolutionnaires. Modération doit l'emporter. Conséquemment, les prétentions sur les terres septentrionales qui cerneraient et importuneraient le Canada doivent être mises de côté. Frontières méridionales. Meilleurs sentiments—à l'égard de la France—du Congrès et dans la presse. Dangers de révélations indiscretes par une presse sans frein. Gérard conseille fortement la nomination d'une commission permanente des affaires étrangères. Activité et esprit public de la Virginie. (Le 25) Le Congrès a fait avancer les affaires de la paix. Il a été ainsi décidé: (1) on ne mentionnerait pas les pêcheries dans le traité de paix, mais (2) une défense de molester les pêcheurs américains serait une clause *sine qua non* du traité de commerce; (3) le droit de pêche se restreindrait à la Terre-Neuve et autres bancs américains et à une distance de trois lieues du littoral anglais;— il fut tacitement convenu que, si la France optait pour une distance plus éloignée des rivages susdits, les Etats-Unis s'y conformeraient; (4) on devrait solliciter de la France la garantie explicite des pêcheries qu'ils regardent comme implicite dans le traité, mais ils se conten-

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

teraient d'une garantie quelle qu'elle soit, qui accorderait aux Etats-Unis la sécurité qu'ils désirent; (5) on proposa de renoncer à l'ultimatum du traité de commerce, si la France donnait la garantie. On s'objecta à cela, mais on semblait disposé à laisser la France libre de donner ou de refuser la garantie; (6) proposition fut faite de rapporter les deux résolutions concernant le droit essentiel de l'Amérique aux pêcheries et l'obligation de la France d'abonder dans ce sens, mais les états orientaux persuadèrent le Congrès à considérer les résolutions subséquentes comme modifiant suffisamment les deux autres mentionnées; (7) il fut résolu que le traité de paix constituerait la reconnaissance, formelle ou tacite, de l'indépendance dans le territoire des 13 états, et que ceux-ci se contenteraient de la simple stipulation que l'Angleterre ne molesterait pas les habitants établis dans ces territoires; (8) qu'ils s'entendraient sans délai sur les propositions à offrir à l'Espagne, en conformité avec ces résolutions; (9) on émit l'idée que la France avait été mise en état d'empêcher pour toujours la conclusion d'un traité de commerce entre l'Angleterre et les Etats-Unis. L'idée fut écartée. Proposition d'une trêve mise de côté. Gérard espère que le roi sera complètement satisfait des résolutions. p. 135

Philadelphie,  
31 juillet.

Gérard à Vergennes. N° 110. Congrès saisi des projets de pacification. Motion pour rescinder les deux résolutions concernant les droits essentiels aux pêcheries et les obligations de la France qu'impose l'alliance, est rejetée. Le 29, l'opposition propose que, au cas où les Américains seraient, après la paix, molestés dans les pêcheries, tous les états se liguent pour opposer la force à la force. Après un violent débat, la motion fut adoptée. Les délégués du Sud protestent et cherchent les moyens de faire rescinder la motion, de même que celle décrétant que la tolérance par l'Angleterre des pêcheurs américains serait un *sine qua non* du traité de commerce. Ils comptent sur l'influence de la France pour maintenir la cohésion dans l'Union. Comme moyen de sortir de l'enchevêtrement et pour sauver d'eux-mêmes les Américains, Gérard proposa que le roi profitât du délai pour conclure une paix analogue au plan de l'alliance. Sentiment général en faveur de la paix. Attachement prononcé de l'armée pour l'alliance. Sa fermeté seule empêcha les négociations avec les commissaires anglais. Cabale secrète se poursuit contre l'armée. Washington supplié d'attaquer les Anglais à King's Ferry, mais il considère l'entreprise trop risquée. Son armée inférieure au point de vue numérique et disciplinaire. Troubles internes. On demande à grands cris à Washington, d'accomplir quelque chose pour protéger les districts envahis par les Anglais. Folie de ces sollicitations. Gérard louange les "Letters of a farmer" de Dickinson. p. 158

Philadelphie,  
1er août.

Gérard à Vergennes. N° 111. Au Rhode Island, l'opposition propose que le règlement de la question des pêcheries soit inclus dans le traité de paix. Après une longue discussion, la motion fut rejetée. L'opposition fit motion pour que des mesures soient prises, afin d'assurer une déclaration du Congrès que nulle négociation ne serait entamée avec les Anglais qui ne prévoyait pas l'indépendance ou l'évacuation du territoire de la République. Après discussion, on ne poussa pas plus loin l'affaire, car cela pouvait entraver la liberté d'action future. La déclaration demeurerait inscrite. La question d'une courte trêve pendant les négociations fut examinée; on laissa aux circonstances le soin d'en décider. Gérard s'efforce de savoir

pourquoi les délégués du New-York cédèrent aux états orientaux relativement aux pêcheries. Ses conclusions. Projet conçu de dissoudre le Congrès existant et d'en convoquer un nouveau et de briser ainsi les intrigues. Mission de Berkenhout et Temple d'annoncer la concession—par l'Angleterre—de l'indépendance et de fixer les autres conditions que les Etats-Unis seraient disposés à accepter. (5 août). Congrès a fixé tous les points dont il devrait être question dans un traité de paix. Comité chargé de rédiger des résolutions et des instructions aux plénipotentiaires. On se prononcera sans délai sur les conditions du traité avec l'Espagne. Choix des plénipotentiaires est cause du malaise. Opérations militaires et navales. La nouvelle du succès d'Estaing provoque une vive joie. p. 172

Boston,  
4 août.

La Luzerne à Vergennes. N° 1. Son arrivée à Boston; accueil qu'on lui fait. Attaque sur Penobscot est décidée. p. 185

Philadelphie,  
8 août.

Gérard à Vergennes. N° 113. Au cours de quelques observations, conseille que le roi donne la garantie désirée relativement aux pêcheries. Cela renverserait les plans qu'élabore le parti anglais. p. 192

Philadelphie,  
8 août.

Gérard à Vergennes. N° 114. Comité demande une base fixe sur laquelle il dresserait les instructions. L'ébauche des conditions de paix doit s'harmoniser avec le projet de traité d'alliance. Plan conditionnel projeté, au cas de la non-réussite des pourparlers. Plan défini; débats s'y rapportant. A cause de la grande majorité hostile à ces propositions, il est impossible de soumettre une motion à ce sujet. L'idée d'une ligue offensive et d'une guerre indéfinie a été écartée. Il existe un sentiment général de ne pas embrouiller, au moyen de nouvelles réclamations, une paix future et immédiate. La chimère de la Caroline du Sud n'a pas trompé la majorité, mais il semble y avoir une entente de désirer celle de la Nouvelle-Ecosse—ce qui démontre la manière dont on discute ces matières. Débat sur le traité à soumettre à l'Espagne. Les Etats-Unis offriront à celle-ci la jouissance assurée des Florides; on n'est encore venu à nulle décision au sujet de l'assister à les conquérir. Congrès n'est pas sûr de ses ressources (pour une pareille fin). p. 195

Philadelphie,  
14 août.

Gérard à Vergennes. N° 116. Les partisans de la guerre proposent de rétablir toutes les résolutions relatives aux pêcheries. Proposition battue. Ils renouvellent la proposition d'une alliance offensive et défensive avec la France et l'Espagne. Cela fut repoussé, car le Congrès estimait que les affaires prenaient une tournure favorable et que la proposition serait inutile. Il existe une tendance à abandonner les prétentions à la Floride et à la garantir à l'Espagne; aussi de renoncer à tout droit à la navigation sur le Mississippi, pourvu que les Espagnols gratifient les Américains d'un port libre pour l'échange de marchandises étrangères. Instructions en ce qui regarde les autres points se divisent en quatre parties concernant: (a) la paix avec l'Angleterre, (b) le traité de commerce avec l'Angleterre, (c) l'attitude des Etats-Unis envers la France, (d) l'attitude envers l'Espagne. (a) A l'égard de la paix, ils insistent sur la reconnaissance, au moins tacite, de leur indépendance. Paix devrait aussi être conforme au traité d'alliance. Indication des limites des états dans les pouvoirs donnés aux plénipotentiaires. Si cela plaît à la France, une trêve sera convenue, mais avec la stipulation concernant l'évacuation des territoires des Etats-Unis. (b) Traité de commerce sera basé sur le traité avec la France. La déclaration de la part de l'Angleterre, attestant que ses nationaux ne troubleront pas les Américains dans leur

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

pêche au large des côtes du territoire britannique au delà d'une distance convenue, est condition *sine qua non* du traité. (c) En ce qui s'agit des relations avec France, le plénipotentiaire américain devrait coopérer avec la France en toute affaire relative aux négociations. A l'égard des pêcheries, un projet d'article mettant à effet les vues de la Nouvelle-Angleterre fut soumis, mais on décida de laisser cela à l'action des événements. Le Congrès approuva à l'unanimité ces résolutions. Avis de l'arrivée prochaine de La Luzerne. Nouvelle reçue que l'Espagne s'était déclarée contre l'Angleterre. Cette information faillit anéantir toutes les délibérations pour la paix, mais Gérard démontra la nécessité de lier plus étroitement les Etats-Unis au projet d'alliance. Ces considérations prévalurent et plusieurs délégués assurèrent le plénipotentiaire que leurs états respectifs regardaient l'alliance avec la France comme l'ancre de salut de l'Amérique. La Virginie est déterminée à se placer à la tête d'une confédération opposée à celle de l'Est et, à cet effet, établit ses forces sur un pied respectable. Maryland semble prêt à agir de la même façon et pour les mêmes raisons. Les comités locaux causent de l'inquiétude. Leur but paraît être de confier l'autorité de l'Etat aux mains de la populace ignorante. Résolutions qu'adopte le Maryland de recruter des troupes et de naturaliser les étrangers, surtout les Français. Il fut également résolu de permettre à ces derniers d'exporter des denrées sur le désir exprimé par lui-même ou un autre agent de la France. Gérard profite de cela pour expédier quelques provisions aux îles des Indes occidentales françaises.

p. 197

Boston,  
19 août.

La Luzerne à Vergennes. N° 2. Délais forcés de son départ pour Philadelphie. Routes dangereuses de Philadelphie à Boston. Comptendu détaillé de la réception que lui fait le Conseil du Massachusetts. Celui-ci sollicite la frégate qui transporta La Luzerne pour l'utiliser dans l'attaque sur Penobscot. Rapporte comment il éluda la requête (voir p. 188). Papier-monnaie recouvre son crédit. Mécontentement des paysans qui les retient d'apporter des provisions à Boston. Une assemblée choisie pour établir la législation de l'Etat de Massachusetts.

p. 210

Philadelphie,  
19 août.

Gérard à Vergennes. N° 118. Rapporte l'arrivée de La Luzerne à Boston. Congrès incline vers l'échange réciproque de paquebots. Détails dans lesquels il entre afin de fixer les idées des Américains à l'égard de la déclaration de l'Espagne. Il représente l'attitude de ce pays comme étant entièrement déterminée par ses relations avec la France et ordonne de communiquer ce fait, au Congrès, d'une façon à diminuer la détermination de celui-ci concernant la forme de reconnaissance de l'indépendance, ainsi qu'à accroître la gratitude des Américains envers l'Espagne et leur attachement à l'alliance. La proposition de l'Espagne est publiée dans les journaux, mais elle passe presque inaperçue à cause de la joie que cause la déclaration de cette puissance. Les Américains se creusent la tête à analyser les motifs de celle-ci. Gérard s'efforce de rectifier leurs notions, en leur assurant que c'est la conviction que l'Angleterre est encore loin de reconnaître l'indépendance qui a porté le roi d'Espagne à user de la force au lieu de la médiation. Il a soin, toutefois, d'attribuer toutes les vues de l'Espagne à l'amour de celle-ci pour la France. Gérard ne manque jamais de graver dans l'esprit du Congrès l'idée que le coût—pour la France—d'appuyer la cause de celui-ci ne lui permet pas de donner aux Américains aucune assistance pécuniaire. Mesures inefficaces prises pour

relever le crédit du papier-monnaie. Aperçu des dépenses de l'année courante. [25 août]. La tentative d'obtenir une alliance avec l'Espagne fait des progrès satisfaisants parmi les bien intentionnés, en dépit de l'opposition du parti de l'Est. Arthur Lee assure le Congrès que la cour d'Espagne est impatiente de s'allier avec l'Amérique, et les rapports de ses ministres en France lui représentent sous le même jour, les intentions de celle-ci. Réduction et découragement de l'armée américaine. La Caroline du Sud paraît menacée du même sort que la Georgie, à moins que d'Estaing ne la secoure. p. 218.

## CORRESPONDANCE POLITIQUE. ETATS-UNIS.

Vol. 10. 1779.

Boston,  
3 septembre.

La Luzerne à Vergennes. N° 3. Part le lendemain pour Philadelphie. Tire parti de son séjour ici pour étudier la situation au Massachusetts. Choc entre les hommes du Massachusetts et les Anglais, les Américains éprouvent des pertes considérables. Une flotte américaine apporte à Boston de riches prises de bateaux marchands. Plusieurs membres du Conseil du Massachusetts viennent voir Luzerne, et Samuel Adams, leur porte-parole, demanda instamment que —vu qu'il n'y avait rien à craindre des Anglais dans les Antilles— une partie de la flotte française fût détachée pour assister la flotte américaine à attaquer l'escadre anglaise dans le port de New-York. Possession de celui-ci seconderait grandement les plans américains sur terre. Luzerne exprima la plus grande sympathie, mais ajouta qu'il fallait consulter Gérard qui est plus au courant des conditions. Il donna à entendre aussi, que la sollicitation devrait, avec plus de convenance, venir du Congrès plutôt que du Conseil d'un état quelconque. Quelques jours après, ces mêmes membres rendirent une nouvelle visite à Luzerne, amenant avec eux un Canadien, et apportant quelque pièces concernant une expédition projetée au Canada. Le Canadien, qu'avait recommandé le général Gates, fit part du désir des habitants de secouer le joug britannique, s'ils pouvaient obtenir une aide suffisante. Il déclara que les cultivateurs étaient dépouillés de leurs grains et bestiaux et que l'argent qu'ils recevaient en paiement était très déprécié. Les gentilshommes étaient favorisés par les Anglais et étaient bien disposés envers ces derniers. Le clergé, bien que discret, brûle d'être libre et la nation canadienne toute entière désire ardemment l'indépendance et l'union avec les Etats-Unis. Les Indiens sont loyaux aux Anglais. Le nombre des Anglais au Canada ne dépasse pas 4000 hommes. Comme ces forces ont à défendre les frontières étendues du Canada, un corps de 3000 Français remontant le Saint-Laurent s'emparerait facilement de Québec. Un général américain présent démontra comment les Américains pourraient coopérer effectivement à cette conquête. Luzerne fut très frappé par tout ce projet, mais prévint des difficultés naissant de la saison avancée et de l'incapacité des alliés, dans ce plan délicat, de communiquer les uns avec les autres. La Nouvelle-Angleterre a grandement à cœur la conquête ou l'indépendance du Canada et de la Nouvelle-Ecosse. S'il fallait choisir l'un des deux, la Nouvelle-Angleterre préférerait la Nouvelle-Ecosse, à cause des pêcheries, aussi bien que de l'impossibilité pour les Anglais de conserver le Canada s'ils venaient à perdre la Nouvelle-Ecosse. On fit voir avec force à Luzerne que les pêcheries avaient autant d'importance

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

pour le Massachusetts que le riz, le tabac et l'indigo pour les états méridionaux ou le grain pour les états de l'intérieur. Luzerne discrètement refusa de se lancer dans une discussion sur ces matières. Il est assez convaincu de la loyauté de cet état envers l'alliance et l'indépendance. Les journaux et les prédicateurs, chauds partisans des deux. Il a entendu de ferventes prières pour le roi de France et la famille royale, nonobstant le préjugé contre le catholicisme romain. La masse du peuple a une extrême répugnance pour les tories. Ils s'enfuient et leurs biens sont confisqués. Bien que favorablement disposés envers l'alliance et tenant résolument à l'indépendance, les *New-Englanders* seront ennuyés et obstinés dans l'attachement à leurs propres projets. p. 1.

Philadelphie,  
5 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 119. Etat et situation des affaires (aux Etats-Unis) et demande en faveur de l'alliance entre ceux-ci et le roi de France. Joie causée en Amérique par la réception du manifeste espagnol. Avantages que le Congrès espère retirer de la guerre, sans se lier de nouveau soit à la France ou à l'Espagne. Une partie des membres du Congrès humiliés du silence absolu dans le manifeste de l'Espagne concernant les Etats-Unis. L'opposition, toutefois, se rend compte qu'il est impérieux pour l'Amérique de gagner l'amitié de ce pays. Certains députés au Congrès alarmés de l'intention prêtée à la France de conquérir et de garder l'Irlande. Situation et disposition de l'Etat de New-York. Etat de la Pennsylvanie. Union intime entre le Maryland, la Virginie et la Caroline septentrionale. L'ascendant du comité de Philadelphie s'accroît tous les jours. Sur la proposition à lui faite de cesser l'impression du papier-monnaie, le Congrès décide de n'en pas émettre pour plus de 200,000,000 dollars. Le comité coupe les vivres de l'armée. La France ne peut compter sur l'assistance que lui a promise le Congrès concernant son escadre et les îles. p. 17

Philadelphie,  
10 octobre.

Gérard à Vergennes. N° 121. Se rapporte surtout aux propositions qui ont trait à l'entrée de l'Espagne dans l'alliance. Motion a été présentée au Congrès, autorisant le plénipotentiaire américain à conclure un traité d'alliance avec la France et l'Espagne, à la condition que les deux couronnes garantissent aux Etats-Unis les Florides, la navigation libre du Mississippi, le Canada, la Nouvelle-Ecosse et les pêcheries. Si les deux puissances écartaient ces stipulations, le plénipotentiaire devrait assurer, au nom des Etats-Unis, que l'Espagne aurait les Florides et les Bahamas—au cas où elle les conquerrait—et la navigation du Mississippi sous certaines restrictions; de leur côté la France et l'Espagne devraient garantir aux Etats-Unis le Canada et la Nouvelle-Ecosse. Consulté, Gérard déclara que, si le but des auteurs de la motion était de repousser l'Espagne, ils s'y prenaient de la façon la plus efficace. Elle signifiait la continuation indéfinie de la guerre. Les états du Sud, carrément hostiles aux propositions. Les gains iraient aux états septentrionaux et orientaux, tandis que les charges retomberaient sur ceux du Sud, car ils sont sûrs que les états du Nord ne remueraient pas un doigt pour rendre effective la garantie à l'égard des Florides. Comme les intérêts de l'Espagne sont contraires aux propositions soumises au Congrès, toutes les malheureuses conséquences d'un désaccord avec cette puissance rejailliraient sur les états méridionaux. Les députés du Sud sont d'avis qu'on devrait simplement demander à l'Espagne d'entrer dans l'alliance ou—mieux encore—que la question d'une alliance ne soit pas

discutée du tout avec l'Espagne; car, dans ce cas, celle-ci serait libre de jouer à la médiatrice et serait capable d'empêcher la France de se prêter aux projets des états méridionaux. Si la France et l'Espagne acceptaient l'une ou l'autre proposition, les Etats s'adresseraient à ces puissances afin d'obtenir de l'aide pour conquérir le Canada et la Nouvelle-Ecosse—car il n'y a pas un Américain assez présomptueux pour supposer les Etats-Unis capables, sans aide, de réussir dans une pareille entreprise. Les députés virginiens ont rédigé, de concert avec Gérard, une résolution spécifiant que—étant donné que les Etats-Unis sont tenus de par leurs relations avec la France, de se rendre aux conditions requises par l'Espagne—les plénipotentiaires américains confient au roi d'Espagne les résolutions mentionnées antérieurement; mais les députés insistèrent aussi pour adjoindre—en dépit de l'avis de Gérard—une clause réclamant un port libre pour les Etats-Unis sur le Mississippi, au sud du 31° degré. L'affaire n'est pas conclue, les débats étant très animés. Caractère sérieux du revers que subissent les troupes de Boston sur le Penobscot. Anglais attaquent la marine marchande dans la rivière Rapahannock. Précarité des moyens de nourrir l'armée, malgré l'abondance des denrées. Rumeur qu'on donnerait à Washington les pouvoirs de dictateur pour veiller au maintien de l'armée et l'empêcher de se débander. Pennsylvanie adopte des mesures pour remédier aux désordres qui y règnent. Dissolution du comité de Philadelphie. L'armée américaine a besoin de quantités considérables de poudre et de fusils. Opposition moins déraisonnable, mais persiste à exiger la navigation libre du Mississippi. Le Sud l'appuyant jusqu'ici—bien que les députés du Sud préférèrent un port libre sans navigation libre à la navigation libre sans un port libre,—ils désespèrent d'amener l'opposition à partager leurs vues.

p. 27

Philadelphie,  
17 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 122. Il ne faut pas supposer que l'Angleterre achètera la défection de l'Amérique (à l'égard de France) par la reconnaissance de son indépendance. Le système de comités est le moyen dont se sert la faction [*l'opposition*] pour renforcer sa puissance et acquérir la popularité. Tout l'échafaudage édifié par elle, se réduirait à rien, si l'Espagne refusait de traiter avec le Congrès jusqu'après sa prise de possession des Florides.

p. 42

Philadelphie,  
25 septembre.

Gérard à Vergennes. N° 123. Le Congrès, après de longues discussions, a enfin décidé d'offrir à l'Espagne la possession assurée des Florides. Le plénipotentiaire autorisé à faire cette offre, à la condition que l'Espagne accorde la navigation du Mississippi. Congrès ordonne de rédiger les pouvoirs pour la négociation de la paix pour l'entente avec l'Espagne. La nomination des plénipotentiaires provoque de grands débats, décision au scrutin adoptée à l'unanimité. (27 sept.). Jay finalement choisi pour l'Espagne; John Adams plénipotentiaire chargé de traiter de la paix. Portrait de ces ministres. Après avoir posé des assises à la politique américaine, Gérard remet la conduite des affaires du roi au chevalier de La Luzerne. Le désir de plaire à l'Espagne semble presque unanime.

p. 46.

Versailles,  
25 septembre.

Vergennes à Luzerne. N° 2. Instructions concernant son début en qualité d'agent au Congrès. La Luzerne sera probablement témoin des vives controverses soulevés à l'égard des propositions de paix, faites par l'Espagne. Aucun parti au Congrès n'insiste actuellement pour le prolongement de la guerre, mais la coterie, sous la direction de Lee et Adams, tend indirectement à cette fin en suscitant des diffi-

cultés relatives aux conditions de paix. Les deux points sur lesquels se place ce parti d'opposition sont les pêcheries et les terres bordant les rives du Mississippi. Vergennes énonce les prétentions de l'opposition sur ces points et les discute au long. Quant aux pêcheries, il y en a deux sortes : celles dans les hautes mers, et celles le long des côtes. Il ne saurait être question des pêcheries en haute mer ; elles doivent être aussi libres que les mers elles-mêmes. Les pêcheries des côtes sont bien différentes. Elles appartiennent aux pays possédant les rivages, et ces pays sont dans leur droit d'agir à l'égard d'elles comme bon leur semble. Ainsi, les pêcheries sur le littoral de la Terre-Neuve, la Nouvelle-Ecosse et le Canada appartiennent à la Grande-Bretagne. Américains ne peuvent avoir aucune prétention sur elles, et tous droits dont y jouissent les Français sont exercés en vertu de traités exprès. Les Américains prétendent que—ayant toujours pêché sur ces côtes, concurremment avec les Anglais—ils en ont encore le droit. Ceci, cependant, n'est pas le cas, puisqu'ils jouissaient du droit de pêche en tant que sujets britanniques, et s'étant dépouillés de ce titre, ils perdent les privilèges qui y étaient attachés. Les Etats-Unis prétendent que le traité d'alliance avec la France oblige celle-ci à leur garantir ces pêcheries. Toutefois, l'article sur lequel ils se basent, garantit uniquement aux Etats-Unis leur indépendance et la jouissance des possessions qu'ils détiennent au moment de la conclusion de la paix. Ce point est traité au long. Bien que les Etats-Unis n'excèdent pas leurs droits en s'efforçant d'obtenir, par conquête, le Canada et autres possessions britanniques, il n'y a nul droit—jusqu'à ce qu'ils l'aient fait—que la France, en vertu du traité, soit tenue de garantir. Il faut aussi se rappeler que la France a les droits les plus légitimes à l'égard de ces possessions britanniques, mais elle s'en désiste afin de ne pas embarrasser les Etats-Unis. Cette générosité devrait servir d'exemple à ceux-ci et éteindre toute jalousie qu'ils pourraient concevoir, à cause des modestes avantages dont jouit la France dans ces pêcheries, aux dépens de la Grande-Bretagne. Comme l'affaire du Mississippi est discutée à fond dans la dépêche n° 1, il n'est pas nécessaire d'y revenir—excepté pour dire que les Etats-Unis ont tout l'intérêt du monde de satisfaire à toute demande légitime de l'Espagne. Luzerne rencontrera maints députés ayant, sur les questions publiques, des vues perverses. Il devra marcher sur les pas de son prédécesseur et, autant qu'il le pourra, inculquer aux députés des idées justes. Mais il aura soin de le faire discrètement et de ne pas soulever des antagonismes. La nouvelle, qu'il apporte aux Etats-Unis, de la déclaration espagnole, devrait produire un bon effet. Si l'on le questionne sur ce sujet aux Etats-Unis, Luzerne pourra répondre que les rois de France et d'Espagne sont déterminés à ne clore la guerre autrement que par un traité définitif, à moins que des circonstances impérieuses et imprévues ne rendent nécessaire une trêve. Si les députés objectaient qu'une simple trêve ne serait pas la réalisation de la garantie donnée par la France, Luzerne pourrait riposter en démontrant que—quoique la France ait garanti l'indépendance—il n'est pas dit de quelle façon cela s'effectueraient. Une trêve, suivie, si c'est nécessaire, de mesures appropriées, répondrait à tous besoins, aussi bien que le feraient d'expresses stipulations dans un traité avec l'Angleterre. Dans nul cas, Luzerne ne devra provoquer des controverses sur ces matières. Assis-

tance en fait d'armes et munitions. Conduite à tenir vis-à-vis les Delawares et autres tribus sauvages. Luzerne autorisé à continuer les donations faites ou promises par Gérard à différents auteurs américains. Il est possible que la divergence d'intérêts rompe la Confédération en groupes plus petits. Cela, bien que malheureux pour eux, n'importerait guère à la France, dont tous les vœux seraient comblés de voir les Etats-Unis indépendants et pacifiques. Ce sont là, cependant, des considérations pour l'avenir. A présent, il est essentiel de maintenir l'union entre tous les états. Luzerne devra voir à ce que chaque état, si possible, ratifie par un acte séparé, tous traités entre la France et les Etats-Unis. p. 56.

Philadelphie,  
26 septembre.

La Luzerne à Vergennes. N° 4. Son arrivée à Philadelphie. Description des pays qu'il a traversés. Réflexions sur les avantages politiques que retire la France de l'indépendance des Américains. Est accueilli par le général Washington, qui lui fait voir les forts bâtis pour défendre sa position. Washington est d'avis que les Etats-Unis devraient faciliter à l'Espagne l'acquisition des Florides; celle-là, en retour, accorderait un subside aux Américains, ce qui ramènerait la vigueur de ses opérations. Bénéfices de toute aide pécuniaire que l'Espagne apporterait aux Etats-Unis. Le général américain ne paraît pas éprouver d'inquiétude concernant le reste de la campagne. Il demeurera sur la défensive. Inclut une copie de sa propre lettre à d'Estaing concernant les difficultés que présentera une action combinée de la part du vice-amiral et de Washington. Le Congrès accorde pleine liberté au premier d'en venir à n'importe quelle décision qu'il estimera être la plus avantageuse. p. 79.

Versailles,  
1er octobre.

Vergennes à La Luzerne. N° 3. A cause de la situation actuelle des choses, il est nécessaire d'abandonner l'idée d'un nouveau traité que Gérard avait reçu instructions de soumettre au Congrès. Explique l'affaire. Regrette les difficultés qui ont retardé l'arrivée de La Luzerne à Philadelphie. Concernant les attentions que lui a témoignées le Conseil du Massachusetts. Pourquoi il aurait dû accepter les honneurs qu'on lui offrait. Vues du roi et des ministres français touchant la décision relative à la requête faite par le Congrès de la frégate de S.M. *La Sensible*. p. 93.

Philadelphie,  
8 novembre.

La Luzerne à Vergennes. N° 9. Rapporte la déroute complète des Indiens et des Cherokees. Résultats néfastes que pourrait produire cette conquête; les représentants des états limitrophes prétendent avoir un droit d'occuper le territoire conquis supérieur à celui des représentants des Etats-Unis. p. 99.

Philadelphie,  
11 novembre.

La Luzerne à Vergennes. N° 11. Récit de la campagne de Savannah. Conduite digne d'éloges de d'Estaing pendant le siège de Savannah. Bien qu'il n'ait pas résulté, de la venue de d'Estaing en Amérique, tout le bien attendu, néanmoins, ceux qui ont de bonnes intentions [envers la France] notent qu'elle a produit plusieurs bons résultats. La garnison du Rhode Island arrive à New-York sur des transports. Clinton entend renforcer la garnison à Halifax. p. 103.

Philadelphie,  
30 novembre.

La Luzerne à Vergennes. N° 15. DeMiralles reçoit instructions de presser les Etats-Unis de diriger leurs opérations de façon à faciliter et à rendre sûre l'heureuse conquête de la Floride orientale. Propositions bien accueillies par Congrès qui, cependant, ne considère pas possible d'attaquer Saint-Augustin aussi longtemps que les Anglais détiennent la Georgie. Miralles demande que l'escadre royale participe à la campagne projetée contre la Floride et que La Luzerne

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

appuie cette requête au Congrès. La Luzerne cède à ces instances importunes sans faire une affirmation formelle. La Floride occidentale sera cédée à l'Espagne si l'on réussit à la conquérir. Certains membres proposent de mettre un prix à la cession de la Floride, afin de rétablir les finances du Congrès. La partie plus saine du Congrès repousse, toutefois, ce projet. Discussions concernant les plénipotentiaires en Europe se prolongent, tandis que les besoins [du pays] augmentent de jour en jour. Motifs de cette méthode d'agir. Le Congrès admet qu'il serait injuste de solliciter du roi une nouvelle aide pécuniaire. Il compte plutôt, à cet égard, sur la générosité de Sa Majesté Catholique. Adams semble être parti avec la détermination de se conformer purement et simplement aux vœux du Congrès. Envoie un extrait découpé d'un journal, qu'il a fait rédiger afin d'atténuer l'impression que les Anglais ont créée, par leurs manifestations illimitées de joie, à l'occasion des événements survenues en Georgie.

p. 107.

Philadelph'e,  
13 décembre.

La Luzerne à Vergennes. N° 17. Le général Gates se propose d'envahir le Canada, en vue d'inviter le peuple à revenir à l'union américaine, à des conditions dont le roi se porterait garant. La Luzerne, sans désapprouver ou approuver le plan, signale qu'il est impossible à la France de consentir une aide financière. Gates considère que l'évacuation du Rhode-Island est attribuable, moins à la peur que suscite chez les Anglais la venue de d'Estaing, qu'à une tactique, de la part de ces derniers en vue d'une entreprise secrète. Comme les embarcations s'appareillant à New-York semblent, en général, avoir pour destination les Antilles, La Luzerne et de Miralles ont l'intention d'avertir les commandants respectifs. Estimation des forces anglaises à New-York et dans les îles adjacentes. Les Américains prennent possession de Newport dès que les Anglais l'évacuent. Armée de Washington cantonnée dans les Jerseys.

p. 114.

Philadelphie,  
17 décembre.

La Luzerne à Vergennes. N° 18. L'état du New-Jersey relève un Français du montant que, par la répartition des taxes publiques, il aurait été tenu de payer. Don Juan de Miralles, bien que n'exerçant aucune fonction officielle, n'en a pas obtenu moins de considération, de la part du Congrès, relativement à sa requête pour une campagne contre la Floride orientale. Il ne croit pas, cependant, l'Espagne capable de fournir les vaisseaux et troupes que sollicite le Congrès. Inclut la lettre et la résolution du Congrès, énonçant que la conquête de la Floride sera entreprise au nom de Sa Majesté Catholique. Effectif des troupes dont disposera le Congrès pour appuyer les opérations espagnoles contre les Florides. M. de Miralles nommé ministre plénipotentiaire auprès du Congrès. Ce dernier ne dit rien de la conquête projetée de parties de la Louisiane et ses dépendances. La Virginie réclame les parties de la Louisiane maintenant en la possession des Anglais. L'Espagne paraît s'attendre à la cession de ces mêmes territoires que l'Etat de Virginie ambitionne de conquérir pour son propre compte. Celle-ci se montre aussi jalouse de l'Espagne. Un officier des troupes virginiennes fait une incursion dans le côté extrême du Mississippi et s'empare de la contrée traversée, au nom de son état. Inclut un récit de l'échec que firent subir les Indiens à cet officier. Le Congrès prend connaissance des actes de possession qu'exerce la Virginie afin de consolider ses prétendues conquêtes, et recommande de s'abstenir de faire des concessions de terre tant que durera la présente guerre.

p. 120

[Aux pages qui restent, 80 à 92, se trouvent (1) Une note concernant la destruction des postes anglais de la baie d'Hudson et (2) Un supplément à la note en question].

## CORRESPONDANCE POLITIQUE. ETATS-UNIS.

Vol. 11. 1780.

La Luzerne à Vergennes. N° 25. Résumé à la page 300.

1780.  
Philadelphie,  
17 janvier.

La Luzerne à Vergennes. N° 26. Le Congrès accorde 1700 hommes aux états du Sud pour les protéger contre l'invasion anglaise. Le Congrès indécis au sujet d'évacuer ou de défendre Charlestown. Résolution de compenser les soldats pour la dépréciation du papier-monnaie et concernant l'érection d'un monument au comte Pulawski. Disgrâce du général Lee provoquée par son langage inconsidéré. Procès d'Arnold institué devant une cour martiale; motifs basés dans une large mesure sur des complots et haines particulières. Conditions de paix accordées par le Congrès aux Indiens des six nations.

p. 8.

25 janvier.

La Luzerne à Vergennes. N° 27. Armée américaine réduite à 7000 hommes et à la veille de s'affaiblir encore plus. Empressement de certains députés—dont l'attitude est douteuse—à répandre la rumeur que la médiation a été entamée en Europe, afin de pousser les Américains à se borner à une guerre défensive. Les Anglais n'ont laissé que 11,000 hommes à New-York. Washington inquiet par suite de la réduction de l'armée; il envoie une dépêche au Congrès pour attirer l'attention de celui-ci sur l'affaire. Note adressée à un comité dans le but d'inciter l'Amérique à des efforts extraordinaires pour chasser du continent les Anglais. La Luzerne a transmis au Comité l'ultimatum soumis par l'Espagne à l'Angleterre, à l'occasion de sa médiation. Un membre du comité en exprime sa surprise; il considère cet ultimatum destructeur de l'union américaine. La Luzerne indique comment il s'y prit pour dissiper l'impression créée. Un représentant affirme péremptoirement que des nouvelles arrivées d'Europe annoncent l'existence d'une médiation pour obtenir la paix. Raconte comment il énonça au Comité les principes qui régissent la médiation d'une puissance non liée par des engagements à la France. Recommande au comité la fermeté d'attitude, par laquelle seule les Etats-Unis s'attireront des appuis, et s'appesantit sur la confiance que mettent d'autres puissances dans le roi de France. Les députés conviennent de tracer un plan de campagne qui sera soumis à la France. Un membre émet l'idée de demander au roi une escadre de 4 ou 5 vaisseaux de ligne. La Luzerne se charge de transmettre la requête [au gouvernement français]. Explique pourquoi il entretenait le Congrès dans l'espoir qu'une escadre serait envoyée. Un député propose de se servir d'une escadre française pour conquérir la Nouvelle-Ecosse. La Luzerne répond qu'il n'a pas reçu d'instructions à cet égard. Il fait remarquer au comité qu'il ne peut être question de conquérir le Canada ou la Nouvelle-Ecosse, avant que les Anglais aient été expulsés du territoire (du "continent") des 13 Etats-Unis. L'opposition redoute la rivalité des états méridionaux et les délaisserait sans regret, si un tel sacrifice facilitait la conquête du Canada. Le Congrès exprime ses remerciements au roi de France pour les armes et munitions fournies aux Etats-Unis. Il sollicite du roi des

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

habits et vêtements dont l'armée a le plus pressant besoin. La Luzerne espère qu'il n'y aura plus sujet de craindre de recevoir du Congrès des requêtes demandant des secours pécuniaires. Expose la conduite qu'il tiendra que la question d'un subside de paix viendra sur le tapis. Au cas où l'Espagne consentirait à accorder aux Etats-Unis un subside de paix, de Miralles devrait être autorisé à communiquer le fait au Congrès. La Luzerne est sûr que le compte rendu de sa conférence (avec le comité) quand il fut fait au Congrès, obtint le meilleur effet possible. On reconnaît clairement le besoin de mettre en œuvre tous les efforts possibles pendant la prochaine campagne. La Luzerne écrit aux gouverneurs des différents états, les pressant de stimuler le peuple à faire de son mieux pour la cause commune. Selon le président de la Pennsylvannie, le peuple fait des efforts extraordinaires pour terminer la guerre. Rapporte l'unanimité, chez les membres du Congrès, dans leur attachement à l'indépendance et à l'alliance (avec la France). p. 13.

Versailles,  
5 février.

Vergennes à La Luzerne. N° 4. Regrette de recevoir trop rarement des nouvelles (du dernier). Escadre et corps de troupes sur le point d'aller soutenir les efforts des Etats-Unis dans la future campagne. Le marquis de La Fayette se rend en Amérique pour confier le plan français à Washington. Précaution à prendre pour garder le secret; limites des renseignements à fournir au Congrès. Efforts qu'il faut stimuler les Américains à déployer contre les Anglais. L'Espagne silencieuse quant à ses intentions à l'égard des Etats-Unis; attitude que ceux-ci devraient tenir envers l'Espagne. Adams arrive à Versailles; il se croit délégué pour traiter immédiatement de la paix. Fourberie d'Arthur Lee à l'égard de Gérard et Holker doit être exposé. Motif spécial du présent que Lee a reçu du roi. Observations sur les difficultés qui pourraient s'ensuivre de la mission de Lawrence en Hollande. Réfute l'opinion de La Luzerne que les Etats-Unis seront bientôt capables de se passer des manufactures européennes. La France a obtenu pour Franklin un emprunt de trois millions. p. 35.

Philadelphie,  
11 février.

La Luzerne à Vergennes. N° 30. Congrès concernant les droits incontestables des Etats-Unis au sujet d'étendre leurs possessions aussi loin que les rives du Mississippi. Substance des instructions donnés à Jay concernant les droits susdits [des Etats-Unis à toutes les contrées s'étendant jusqu'à la rive du Mississippi].\* Réclamation du Congrès concernant la navigation du Mississippi, et limites entre lesquelles il consent à la restreindre. Compensation attendue de l'Espagne en retour de cette concession. Lettres en vertu desquelles don Juan Miralles est enjoint de presser les Américains à entreprendre la conquête des parties de la Louisiane que détiennent présentement les Anglais. Vues de plusieurs membres, quant à la possession par les Etats-Unis des territoires situés entre l'océan Atlantique et le Mississippi. Difficultés qui pourraient surgir à l'égard des frontières des Florides, telles que délimitées dans l'ultimatum transmis à Jay. Inclut la traduction de la proclamation de 1763 du roi d'Angleterre, délimitant les frontières des colonies anglaises. Frontières qu'elle assignait aux Florides. On présume que les Etats-Unis se soumettront aux conditions imposées par l'Espagne pour la navigation du Mississippi. Enumère les seuls districts du Mississippi qui causeront probablement de réelles difficultés. Indique la manière circonspéct dont Miralles voudrait qu'il s'assurât des vues des Etats-Unis,

concernant la possession du Mississippi. Miralles lui apprend confidentiellement qu'il est autorisé à acquérir les Florides, au cas où les Etats-Unis les conquerraient. On reçoit à Philadelphie la nouvelle des victoires espagnoles sur les Anglais dans le Mississippi. Nouvelle reçue en Amérique avec une satisfaction mêlée d'anxiété. Comité nommé pour prendre connaissance de la communication de La Luzerne, qui signale, dans un discours au comité, la nécessité d'un prompt règlement des intérêts communs de l'Espagne et de l'Amérique. Il informe le comité des prétentions espagnoles sur les Florides et la navigation du Mississippi. Un député proteste contre la réclamation. Motifs pour lesquels La L. conteste les prétentions des Etats-Unis sur ces deux points. Il étudie, avec les membres du Congrès, la portée des chartes sur lesquelles les Etats-Unis fondent leurs prétentions aux Florides et à la navigation du Mississippi; ces chartes favorisent présentement les vues américaines. Il discute, avec le comité, les prétentions respectives des Etats-Unis et de l'Espagne à la possession du Mississippi. La détermination de l'Espagne de prendre possession des contrées disputées est le meilleur moyen de résoudre ces difficultés. p. 45.

Philadelphie,  
13 mars.

La Luzerne à Vergennes. N° 33. Inclut une découpeure d'un journal de Pennsylvanie, donnant un compte rendu des opérations de Sa Majesté Catholique sur le Mississippi et de la conquête d'un territoire, de quelque 500 lieues d'étendue, sur la rive occidentale de cette rivière. C'est Miralles qui a fait publier la nouvelle dans toutes les gazettes publiques; elle a soulevé la plus grande excitation. Plusieurs personnes demeurant à Philadelphie revendiquent ces contrées —de même que divers états. Expose les réclamations individuelles susdites. Concession territoriale le long du Mississippi faite à une compagnie appelée C<sup>ie</sup> Indienne. Un particulier établit un bureau pour la vente de pièces de terrain situées entre l'Ohio et le Mississippi. Les prétentions espagnoles aux territoires en question causent de l'inquiétude à plusieurs députés; La Luzerne les persuade d'attendre à plus tard pour soulever toute discussion sur ce point. Miralles insiste à ce que La Luzerne se borne à dire, quand on parlera des territoires situés sur le Mississippi, qu'il n'a aucune instruction de la cour de Madrid de traiter de l'affaire. Galves a promis à Miralles de le nommer ministre auprès des Etats-Unis; le Congrès, cependant, ne traitera avec lui que par l'entremise du ministre du roi de France (La Luzerne). Confiance réciproque entre celui-ci et Miralles. Comment s'y prend La Luzerne pour dissuader les membres du Congrès relativement au droit de l'Espagne de conquérir les contrées bordant le Mississippi. Son entrevue avec Matthews concernant les réclamations espagnoles en question; principes sur lesquels les Etats-Unis basent leurs droits à ces mêmes territoires. p. 64.

Philadelphie,  
18 mars.

La Luzerne à Vergennes. N° 35. Accuse réception de dépêche n° 2. La question du droit aux pêcheries sur les côtes et les bancs de Terre-Neuve ne retient plus l'attention publique, depuis qu'on sait que John Adams porte à l'Europe l'ultimatum du Congrès sur cette affaire. Luzerne ne peut pas savoir si les pêcheries sont *sine qua non* ou si Adams, après avoir épuisé les moyens d'obtenir tout ce que désire son peuple, cédera devant la force des circonstances. Il faut remarquer que, dans le Massachusetts lui-même, tandis que les marchands veulent résolument obtenir pleine liberté pour la pêche, la population agricole est avide de paix. Les préjugés des Etats-Unis

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

contre l'Espagne se sont accentués depuis les succès de M. de Galves dans le siège du fort Natchez sur le Mississippi. L'opinion américaine modérée favorise l'union des forces espagnoles et françaises. Luzerne promet de se conformer aux instructions du ministre sur les divers points énumérés dans sa lettre. Sur la question d'obtenir des différents états la ratification des traités entre la France et les Etats-Unis, Luzerne signale des difficultés et sollicite de plus amples instructions. Les articles de la confédération interdisaient aux états particuliers d'entretenir des relations ou d'entamer des négociations avec tout prince ou état étranger sans le consentement du Congrès. Le geste de la Virginie et du Maryland de ratifier les traités a suscité beaucoup d'inquiétude. Le président du Congrès adressa à chaque Etat une copie de chaque traité (omettant l'article secret) et le consentement de chacun donna aux traités toute l'authenticité requise— en autant que les états sont intéressés. Il surgirait de sérieux embarras si la coutume s'implantait d'exiger l'acquiescement de chaque état aux traités. Si, par exemple, il fallait, pour un traité de paix, l'assentiment de chaque état, il s'élèverait sûrement des embarras à propos des pêcheries. Malentendu provenant de la publication, dans la version anglaise, de deux articles du dernier traité avec la France qui n'apparaissent point dans la version française. Ceux-ci sont présentement annullés, mais ayant été publiés, ils ont eu effet pendant quelque temps au désavantage des îles françaises. La réponse du roi à la requête demandant des portraits de Leurs Majestés apporte une grande satisfaction au Congrès. p. 76.

Philadelphie,  
10 avril.

La Luzerne à Vergennes. N° 41. Négociations entamées et rompues au sujet d'un cartel proposant l'échange des prisonniers faits à Saratoga contre un nombre égal de miliciens américains. La Luzerne proteste contre l'inégalité d'un tel cartel. Nouvel embarquement destiné à renforcer Clinton devant Charlestown. Traduction d'une lettre passant pour avoir été écrite par Clinton à lord Germaine. Un corsaire américain captura un bateau anglais chargé de 18,000 boisseaux d'avoine. p. 94

## APPENDICE M.

CORRESPONDANCE ET JOURNAL DE L'ÉVÊQUE INGLIS  
D'HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE, 1775-1814.

NOTES BRÈVES OU MÉMOIRES SUR LES AFFAIRES PUBLIQUES ET DIVERSES  
AUTRES. ÉCRITS POUR AIDER À MA MÉMOIRE, ET COMMENCÉS EN  
JANVIER 1775.

- 1775.
- 11 janvier. Adoption des délibérations du Congrès continental par les Assemblées du Connecticut, du Rhode-Island et de la Pennsylvanie et par le Congrès provincial du Massachusetts. 1
- 1776.
- 1er janvier. Général Montgomery vaincu devant Québec. 1
- Vers le 17 janv.—Expédition du général Schuyler avec 4,500 hommes contre sir J. Johnson et les habitants de Johnson qui s'étaient déclarés neutres. Dommages causés, £10,000; coût à la province £20,000 à £30,000, dont £4,000 pour louage de traîneaux. 1
- Vers le milieu de janvier.—Le Congrès continental envoie de Jersey le col. Heard avec 1,200 hommes, au comté de *Queen's* pour désarmer les habitants, accusés sur des témoignages indignes de confiance—de s'opposer à l'élection des délégués provinciaux, de fournir des munitions à employer contre les Américains et de menacer les amis de l'Amérique. Défense des habitants contre ces accusations. Dommages considérables causés et plusieurs personnes—partisans seulement de l'église anglicane—faites prisonnières. 1
- 3 février. Arrivée à New-York des troupes du Connecticut. 2
- 4 février. Arrivée du gén. Lee et d'autres troupes. Total actuellement: 1,250. Gén. Clinton arrive de Boston par eau. Grande confusion dans la ville. 2
- 9 février. Arrivée de lord Stirling et de 800 soldats du Jersey. 2
- 11 février. Dimanche. Extrême confusion, peu de monde aux églises. Les soldats enlèvent les canons etc., de la batterie; les habitants emportent leurs effets. 2
- 16 février. On réquisitionne la maison de Jacob Walton pour servir de batterie. 2
- 20 février. Troupes provinciales démolissent le fort George. Position de vaisseaux anglais signalée. 2
- 10 mars. Arrivée d'un paquebot d'Angleterre: précautions pour communiquer avec lui. 2
- 30 mars. Mercredi. Arrivée du général Thompson, homme libéral pour prendre le commandement. Pendant la semaine, des rapports venant de Boston annonçaient que le gén. Howe s'avancait sur New-York. Samedi, exprès reçu du gén. Washington annonçant l'occupation de Boston. 3
- S. London annonça, dans le journal de lundi, la publication projetée d'un pamphlet intitulé "*The Deceiver unmasked; or Loyalty and Interest united: in answer to a pamphlet entitled Comm. Sense.*" Toute l'impression fut saisie et détruite par le comité des ouvriers, dirigé par un nommé Duyckink.
- Jeudi, la populace brûla en effigie le gouverneur Tryon, à cause du discours où celui-ci promit des secours aux loyalistes. 4

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 25 mars. Autre exemple donné des restrictions quant aux communications avec le paquebot. On estime que le Congrès continental a émis dix millions de dollars; six millions seront maintenant émis, et l'argent emprunté à 7 pour cent. 4
- 2 avril. Les carabiniers brûlent l'hôpital des pestiférés de l'île Bedlow, sur un rapport que des réfugiés tories se logeaient là. Nouvelle que MM. McWh-rt-r de Newark et Sp-ne-r, de Trenton, furent envoyés l'hiver dernier, à la Caroline septentrionale pour gagner au Congrès les autorités des parties éloignées de cette dernière. Propos belliqueux du rév. T-nn-nt, près de Fairfield. 4
- 2 avril. D<sup>r</sup> Franklin envoyé au Canada, accompagné du baron de Woedlke, un soldat prussien d'origine polonaise, qui devait avoir le commandement, et par deux des Carrolls. Retard éprouvé dans le transport d'un lourd canon de New-York au Canada. "L'expédition au Canada se prépare avec peu d'entrain." En février, un soulèvement de Highlanders et autres loyalistes de la Caroline septentrionale fut réprimé. 4
- 4 avril. Le comité du salut ordonne de déménager la bibliothèque du *King's College* pour y établir une caserne, bien qu'il se trouvât ailleurs des logements pour les soldats. La proclamation du général Putnam déclarant ennemis ceux qui monteraient à bord des vaisseaux, a empêché les deux Frederick Philips de se rendre en Angleterre. 5
- 9 avril. Les provinciaux occupent Governor's Island. Combat avec les vaisseaux anglais. Quelques whigs se prononcent contre l'indépendance. 6
- 13 avril. Arrivée du gén. Washington. Peuple très joyeux. On s'attend à Philadelphie à ce que l'Angleterre fasse la paix: quelques-uns estiment qu'elle devrait payer les dommages. Ports ouverts à toutes les nations étrangères à cause des clameurs des habitants du fond de la Pennsylvanie, &c., qui étaient dans la détresse. Captures légales des bateaux anglais. 6
- 6 mai. Tableau comparatif de prix pour indiquer l'augmentation. 6  
Certains croyaient qu'on ne débarquerait plus de troupes anglaises après que Howe eût quitté Boston. 7
- 8 mai. Le comité de la ville ordonne aux tories suspects, parmi lesquels le maire, de signer une déclaration qu'ils sont prêts à se battre, ou bien de déposer, sous serment, toutes les armes. Ceux qui refusent sont emprisonnés. Noms de quelques-uns. 7
- 13 mai. Le D<sup>r</sup> Franklin amène avec lui un imprimeur français pour publier un journal à Montréal. 8
- 14 mai. Les hommes qui avait quitté la ville enjoins de retourner. Le D<sup>r</sup> Witherspoon préconisa l'indépendance aux comités du New-Jersey, mais la proposition est renversée: 30 contre 5. Acte du Rhode-Island proclamé, interdisant l'usage du nom du roi dans les pièces légales. 8
- 15 mai. Congrès recommande l'établissement de gouvernements appropriés dans les colonies. 8
- 17 mai. Observé comme jour de jeûne général. Nouvelle de la défaite des provinciaux à Québec. 8
- 21 mai. Départ pour New-Windsor. 8
- 27 mai. Parti de là pour Duchess County. Récit des souffrances des tories suspects. 8
- 1er juin. Colons allemands sur le manoir de Livingstone, comté d'Albany, soupçonnés de torysme sont outragés, condamnés à de dures amendes,

et obligés à donner des gages qu'ils ne prendront pas les armes contre les colons. Du sel, dont le prix était très élevé, a été saisi par des attroupements en ce voisinage, mais on dit qu'ils sont des whigs. L'auteur, n'étant pas un "eleuthéromane" n'obtint pas permission, comme auparavant, de prêcher dans le temple indépendant près d'Inglesdale. Récit des batailles—et échange de prisonniers,—aux Cèdres, au sud-ouest de Montréal. Retour à New-Windsor, a reçu des renseignements, non entièrement authentiques, sur les succès de lord Cornwallis dans la Caroline septentrionale et du départ projeté de Howe d'Halifax pour New-York. Conduite des comités qui exigent des déclarations d'allégeance au Congrès ou la déposition des armes avec promesse de garder la neutralité. 9

- 14 juin. Partant pour New-York, est informé qu'il y eut là, le 12, une émeute, alors qu'on injuria ou bannit des tories suspects, tous partisans de l'Eglise anglicane. Le 15 mai, le Congrès continental décréta la suppression de toute autorité dérivant de la couronne de Grande-Bretagne. Un congrès provincial sera convoqué dans la Pennsylvanie. Nouvelle élection à New-York sur la question de l'indépendance. Bien que les trois-quarts des gens n'en veulent point, personne n'ose faire d'opposition. Le gouverneur Franklin, ayant refusé d'obéir à l'ordre du Congrès, fut arrêté par le col. Heard. 10
- 20 juin. Le col. Heard et environ 500 hommes tentent de détruire le phare à Sandy Hook, mais furent repoussés par 50 hommes stationnés là et deux des vaisseaux anglais. 11
- 22 juin. Complot dévoilé, dit-on, pour assassiner Washington et autres, faire sauter les magasins et brûler la ville. Diverses personnes, y compris le maire, tenues pour suspectes. Le peuple terrorisé; surveillance rigoureuse aux bacs. 11
- 24 juin. Nouvelle de capture du général Thompson et de 1,700 hommes à Trois-Rivières; aussi du débarquement du général Burgoyne à Québec. 12
- 27 juin. Le gén. Howe est arrivé à Sandy Hook. Les provinciaux auraient évacué le Canada. Burgoyne est attendu sous peu à Albany. 12
- 28 juin. Hicky, soldat de la garde du corps de Washington, pendu pour avoir tenté de se saisir de Washington. Pendant l'hiver et le printemps, depuis que circule le pamphlet "*Common Sense*", les gens chauvins sont pour l'indépendance, d'autres plus modérés consentiraient à une entente, mais demandent que l'Angleterre retire ses flottes et armées et solde les frais des Américains. "Le peuple joyeux à un haut degré par l'opinion de notre propre force et de la lenteur et faiblesse des efforts du gouvernement jusqu'ici." 12
- 29 juin. Arrivée des transports à Sandy Hook. 12
- 30 juin. 133 bateaux seraient ancrés à Sandy Hook. 12
- 2 juillet. Trois vaisseaux de guerre passent à travers les détroits; confusion dans la cité. Seul crime du maire est d'avoir payé environ £100, venant du gouverneur, à un certain Forbes pour des fusils. 12
- 4 juillet. Le Congrès continental fait une déclaration explicite d'indépendance. 13
- 9 juillet. La statue du roi jetée par terre et déshonorée. Situation embarrassante pour le clergé. Indépendance proclamée. Armée de 15,000 hommes, peu disciplinée, dans la ville. Tous ceux soupçonnés d'attachement au gouvernement incarcérés ou bannis. On s'attend d'heure en heure à ce que la flotte attaque la ville. "Dans une pareille si-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 296

- tuation, il eût été hasardeux, irréfléchi et présomptueux au plus haut degré de prier pour le roi; et, cependant, le clergé ne pouvait pas, en vertu de ses devoirs et serment et des dictées de sa conscience, omettre de prier pour son souverain au cas où il officierait publiquement; il jugea donc plus expédient et prudent de fermer temporairement les églises et de suspendre l'exercice public de ses fonctions, laissant à la Providence le soin de décider des circonstances." 13
- 10 juillet. Shérif enjoint de remettre les clés de la prison que l'on utilisera seulement pour les prisonniers d'Etat. Persécution des tories à l'île Long. Flotte capture des bateaux quittant New-York. 13
- 12 juillet. Deux vaisseaux remontant le Hudson plus haut que la ville, échangent des coups de feu avec les batteries. Commissaires pour l'entente sont attendus avec lord Howe. Congrès a pu désirer leur fermer la porte par la déclaration. 14
- 14 juillet. Dimanche. Toutes les églises fermées. Prie pour la restauration prochaine du culte public. 14
- 15 juillet. Parti pour New-Windsor. Relation des escarmouches avec les vaisseaux de guerre *Phoenix* et *Rose*, dans le Hudson. 15
- 31 juillet. Retour de Goshen où il laisse sa famille. 15
- 3 août. Attaque des galères sur le *Phoenix* et le *Rose* est repoussée. 15
- 5 août. Obstacles placés dans la rivière du Nord pour arrêter les bateaux de guerre qui, en coupant les communications, ont mis l'armée provinciale dans l'embarras. 15
- 1er août. (sic.) Effectif des troupes provinciales se chiffre à 22,000, dit-on—ou même 50,000. Hommes maladifs. 15
- 15 août. Durant la semaine dernière, 92 bateaux sont arrivés à l'île Staten, y compris la flotte de la Caroline, les transports portant la cavalerie légère venant de Halifax et les Hessois—au nombre, dit-on, de 6000—d'Europe. Les provinciaux, ayant abandonné le Canada et Crown Point, sont retranchés à Ticonderoga. On dit qu'ils ont perdu 10,000 hommes depuis la mort de Montgomery. Burgoyne aurait 15,000 hommes et aurait, paraît-il, lancé 5 vaisseaux armés, sur le lac. Est allé à Flushing. Comité délibère sur son arrestation, le considérant ennemi de l'Amérique. 15
- Août. L'armée royale débarque à Gravesend et campe à Utrecht. Rebelles détruisent la propriété dans le comté King's. 16
- 27 août. Le gén. Howe défait les rebelles. 16
- 15 septembre. Howe prend possession de New-York. Décrit les mouvements des navires. 16
- 21 septembre. On met le feu à la ville vers une heure du matin. L'église *Trinity*, la maison du recteur, etc., brûlées. 17
- 4 mars. Le Dr Auchmuty décède vers trois heures p.m. 17
- 20 mars. "J'ai été choisi recteur et installé." 17
- 10 avril. Trois personnes au service du roi, le cap.———, M. Molesworth et le cap. Dunbar, du corps du col. Fanning, pendus par les rebelles pour avoir tenté d'enrôler des hommes. 17
- 9 juin. Howe s'en va au New-Jersey ouvrir la campagne. 17
- 13 juin. Paquebot met à la voile. Envoie copie du *Brief Inquiry* au Dr Chandler. 17
- 7 juillet. A écrit au Dr Chandler; affaires commerciales. 17
- 24 juillet. A écrit à l'évêque de Londres, aux D<sup>rs</sup> Chandler, Cooper et Hind. 17
- 8 juillet. Troupes s'embarquent à l'île Staten après l'évacuation de New-Jersey. 17

23 juillet.	Flotte, portant l'armée, sous lord et général Howe, mit à la voile de Sandy Hook.	18
9 octobre. 1779.	Français et rebelles repoussés avec lourdes pertes de Savannah.	18
23 décembre.	Flottes de Londres et Cork appareillent.	18
26 décembre.	Expédition—elle comprend, suppose-t-on, 8000 hommes—avec sir H. Clinton et lord Cornwallis, fait voile pour la Caroline méridionale, etc.	18
28 décembre.	Grand coup de vent; inquiet au sujet de la flotte.	18
Janvier. 1780.	Le plus rude hiver de mémoire d'homme. Les rivières de l'Est et du Nord gelées. Grande disette de combustible, mais la ville est bien approvisionnée des autres choses.	18
15 janvier.	Rebelles traversent, sur la glace, à l'île Staten, pillent les loyalistes, mais retraitent sans attaquer. Ils prévoyaient, paraît-il, une facile conquête à cause du manque de provisions.	18
18 janvier.	Le cap. Lockwood et 160 rebelles s'emparent du col. Hatfield et du major Hurrerford. Ce dernier s'évade, groupe des réfugiés et bat les rebelles près de la Nouvelle-Rochelle.	19
21 janvier.	Des traîneaux chargés, traversent sur la rivière du Nord, à Powles Hook.	19
25 janvier.	Major Lum surprend les troupes continentales à Newark. Le même soir, col. Buskirk surprend les rebelles à Elizabeth Town. Baie presque toute gelée; traîneaux etc. traversent à l'île Staten.	19
27 janvier.	Milice de la ville, environ 24,000 hommes, sous les armes pour la première fois, passée en revue par gén. Pattison. Quelques jours après, revue de 1500 volontaires, etc. Telles troupes fortes d'environ 5,800, à part les réguliers.	19
2 février.	Le Maryland et le Connecticut ont refusé de verser leur quote-part au trésor continental. Disette de pain, surtout dans l'armée de Washington. Factions violentes partout.	20
6 février.	86 traîneaux chargés de provisions, etc., se rendent à l'île Staten.	20
9 février.	Le paquebot " <i>Swift</i> " arrive d'Angleterre.	20
23 février.	Glace de la rivière du Nord rompue. De mémoire d'homme, cet hiver a été le plus rude qu'on ait eu. Gelée pénètre jusqu'à 4 pieds 1 pouce.	20
Février.	Après une traversée orageuse, sir Henry Clinton atteint Savannah.	20
12 mai.	Charlestown capitule à sir H. Clinton.	20
6 juin.	Incursion du général Knyphausen et 6000 hommes dans le Jersey.	20
15 juin.	L'amiral Arbuthnot arrive de Charlestown venant prématurément à cause d'une rumeur que Paul Jones était au large de Sandy Hook.	20
17 juin.	La flotte arrive, ainsi que sir Henry Clinton et 6000 hommes. Relation des mouvements de ces troupes. Explication de l'insuccès de Knyphausen à détruire l'armée de Washington de 3500 soldats et 800 miliciens, pendant la récente incursion dans le Jersey. "Les miliciens de ce district étaient grandement mécontents et tirèrent sur notre armée. Washington plaçait toujours la milice entre son armée et la nôtre, ce qui empêchait ses hommes de fuir. "Général Knyphausen très dégoûté de nos généraux."	20
12 juillet.	Arrivée de l'amiral Graves; on dit que la flotte et les transports français sont au Rhode-Island.	21
19 juillet.	L'amiral Arbuthnot fait voile pour le Rhode-Island.	21

DOC. PARLEMENTAIRE N<sup>o</sup> 29b

21 juillet.	Attaque des rebelles sur un poste de réfugiés en face du fort Knyphausen, repoussée.	21
27 juillet.	Sir H. Clinton appareille pour attaquer les Français mais retourne.	21
16 août.	Lord Cornwallis défait le gén. Gates à Camden.	22
4 septembre.	Flotte de Londres appareille, avec les généraux Pattison et Tryon et M. Grant.	22
13 septembre.	L'amiral sir George B. Rodney arrivé des Indes occidentales; a ordonné de n'échanger aucun prisonnier naval avec les rebelles.	22
26 septembre.	Général Arnold arrive; major André prisonnier. "Nous sommes anxieux au sujet du major André, craignant que les rebelles ne le mettent à mort comme un espion."	22
30 septembre.	Drapeau blanc reçu, et conséquemment le conseil civil est convoqué.	22
1er octobre.	Dimanche. Général Robinson et MM. Elliot et Smith vont rencontrer des représentants de Washington et protester contre l'exécution d'André.	22
2 octobre.	André exécuté.	22
21 décembre.	Expédition du gén. Arnold au Chesapeake.	22
1781.	Saint-Eustatia pris par l'amiral Rodney.	23
3 février.		
15 mars.	Victoire de lord Cornwallis sur le gén. Green près du palais de justice de Guilford.	23
26 avril.	Victoire de lord Rawdon sur le gén. Green à Camden.	23
16 mars.	L'amiral Arbuthnot défait la flotte française à Chesapeake.	23
19 mars.	Le gén. Phillips, et 2500 hommes, s'embarquent pour Chesapeake.	23
13 mai.	L'amiral Arbuthnot en route, avec 2000 hommes, pour Chesapeake.	23
15 mai.	Le gén. Phillips meurt à Petersburg après une heureuse expédition.	23
19 mai.	Lord Cornwallis rejoint le gén. Arnold à Petersburg.	23
20 mai.	Arrivée des 2000 hommes à Chesapeake.	23
10 juillet.	Sir H. Clinton écrit à lord Cornwallis; suppose qu'il y a 7000 hommes en Virginie, pas tout à fait 11,000 dans le New-York.	23
2 août.	Washington et Rochambeau, commandant 7000 soldats, marchent sur King's Bridge.	23
11 août.	Arrivée de la flotte et 3000 troupiers allemands.	23
28 août.	Arrivée de sir S. Hood et d'une flotte et trois régiments, des Indes occidentales. Une semaine auparavant, l'armée rebelle de White Plains traversent le Hudson allant à Chatham.	23
31 août.	Amiraux Graves et Hood font voile. Flotte française a quitté le Rhode-Island.	24
2 septembre.	Un exprès signale la flotte française à Chesapeake. Washington se déplace vers le sud.	24
5 septembre.	Information que l'armée de Washington s'est embarquée au-dessous de Trenton. "Nous sommes fort anxieux concernant la sécurité de Cornwallis."	24
5 septembre.	Combat entre les flottes anglaise et française à Chesapeake: la première retourna à New-York.	24
6 septembre.	Relation de la prise de New-London par Arnold.	24
22 septembre.	Nouvelle de la prise de 36 corsaires rebelles dans le golfe Saint-Laurent et du "Magicien" par le "Chatham" près de Boston.	24
23 septembre.	Exprès de Chesapeake apporte des nouvelles agréables de Cornwallis; mais la flotte française est forte.	24

- 19 octobre. L'amiral Graves va secourir lord Cornwallis. Même jour, ce dernier capitule. 24
1782.  
12 avril. Victoire de Rodney sur les Français. 25
- 5 mai. Sir Guy Carleton arrivé et assume le commandement. 25
- 13 mai. Sir H. Clinton et G. Knyphausen partent pour l'Angleterre. 25
1787.  
Halifax, 14 novembre. Aux membres du conseil de fabrique de l'église Saint-Jean, Lunenburg. [Signé "Charles Nova-Scotia."] Regrette leur embarras. Ils ont déplu à la Société [pour la diffusion de l'Évangile], qui peut être mal informée. Elle est l'administratrice des contributions des personnes bien disposées et est justement prudente dans l'usage de ces contributions. Elle exige que la congrégation fournisse une glèbe ou un presbytère pour son missionnaire et se cotise selon ses moyens, pour le support de celui-ci. Demande des renseignements sur la possibilité, à Lunenburg, de remplir ces obligations, sur l'assistance, les perspectives d'accroissement; demande d'envoyer une communication analogue à la société. 25
- Halifax, 27 décembre. A lord Dorchester. Compte sur l'assistance de Sa Seigneurie pour promouvoir la religion, la vertu, la littérature, la loyauté et l'ordre. Enchanté de la perspective qu'une université s'établirait à Québec. Emet des idées quant au personnel, la dotation, le programme des études, la localité, &c. Approuve l'enseignement projeté de la botanique et de l'agronomie. Observations sur l'exclusion des *clergymen* des charges et de la théologie dans le programme, spécialement en vue de la conciliation des Canadiens. Transmet un sermon sur l'unité des sujets du roi; en appendice, mention est faite d'une allocation législative pour un séminaire. Craint des tentatives pour frustrer ce dessein. Propose de rassembler le clergé de la Nouvelle-Ecosse et de visiter le Nouveau-Brunswick. N'a pas encore choisi une date pour visiter le Canada. Mongan est proposé pour être commissaire canadien; s'il n'acceptait pas, qui, du clergé canadien, lord Dorchester recommanderait-il? 26
- Halifax, 26 décembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Arrivée le 15 octobre, après un voyage de 7 semaines. A élu domicile à Halifax: là seulement peut-on rencontrer les personnages notables. Accueilli avec bonté. Donna l'assurance quesa charge ne nuisait en rien aux départements civils. Même les dissidents semblent satisfaits et viennent à ses sermons. Comme suite à ses représentations et aux instructions royales, l'assemblée vote £400 pour une académie. Difficulté à obtenir l'assentiment du Conseil qui désirait voir l'académie à Halifax. Prêcha devant la Législature, à la requête de celle-ci, sermon publié, M. Housseall, le missionnaire allemand, le traduit en allemand. Sollicite l'archevêque de recommander un principal pour l'académie; celui-ci doit être un *clergyman*. Fonctions de cette charge. Assertion de lord Dorchester que le peuple canadien désire une université et sa propre réponse. Nécessité de commissaires au Canada et au Nouveau-Brunswick: est prêt à nommer M. Cooke au Nouveau-Brunswick. Mentionne comment il obtient son traitement. Nécessite les avis et l'assistance de Sa Grâce dans les difficultés qui s'élèveront. A rencontré le prince William-Henry quand il était à Halifax, lui a remis le message de loyauté et d'attachement qu'il se proposait de donner au roi en personne, lors de sa présentation, si la timidité ne l'en eût empêché. Prince très touché, observateur attentif. Affaires locales: diminution de la congrégation d'Halifax. Présence de deux prédicateurs populaires: l'un catholique romain, l'autre presbytérien;

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

chacun d'eux a fait bâtir une maison culturelle; un temple méthodiste récemment érigé aussi; M. Weeks, le desservant, est pauvre orateur; le D<sup>r</sup> Breynton, recteur, touche son traitement bien qu'en Angleterre; il serait bon de le réprimander à cet égard; il est mieux qu'un ecclésiastique d'Angleterre prenne sa place; D<sup>r</sup> Byles, qui est à Halifax, impopulaire; l'église a peu de biens; office divin est maintenant solennisé les mercredis, les vendredis et les jours de fête; prêche souvent personnellement. Projet de la S.P.E. de rappeler M. Money et d'abolir mission de Lunenburg; cela ne devrait pas se faire. Les deux derniers missionnaires là, messieurs Brizaliers et De La Roche, laissaient à désirer. A entretenu une correspondance amicale avec la plupart des ecclésiastiques du diocèse; ils ont peu de relations les uns avec les autres; les assemblera pour sa première visite, enverra une lettre circulaire et visitera ensuite le Nouveau-Brunswick et les missions intérieures de la Nouvelle-Ecosse. Ecrira plus tard, quant à l'affectation de terres pour l'évêque. Besoin d'autres ecclésiastiques, mais son neveu, Arch. Peans Inglis, est seul aspirant aux ordres: sa bonne réputation. 30

Halifax,  
18 décembre.

Au D<sup>r</sup> Morice [secrétaire de la Société pour la propagation de l'Évangile]. Discute longuement la proposition de rappeler M. Money de Lunenburg. N'a pas exigé une soumission immédiate, à cause du danger et de la difficulté que présentent ce rappel. Décroissance de la congrégation à cet endroit due à un désaccord avec le dernier missionnaire. Habitants pauvres, industriels, universellement loyaux; près de 300 anglicans assistent aux offices, y compris quelques respectables loyalistes; ils font maintenant beaucoup pour l'église. Conseille le maintien de la mission. A ordonné aux missionnaires de continuer leur correspondance avec la société. M. Rowland sera à Shelburne au printemps. M. Cosset, missionnaire au Cap-Breton, est allé au New-Hampshire chercher sa famille. "Il paraît exister ici un plus grand relâchement dans toutes les choses ecclésiastiques qu'autrefois dans les colonies du Sud." Remédier à cela: telle sera son ambition. 39

[Mémorandum]. Post-scriptum ajouté relatif au mode de payer ses souscriptions à la société. 42

Halifax,  
27 décembre.  
Halifax,  
26 décembre.

A Rob. Rashleigh & Co. Affaires financières. 42

A M. Cumberland. Discute la méthode de toucher l'allocation gouvernementale; aussi l'usage des fonds votés par le parlement pour l'érection des églises; on devrait les répartir en ayant en vue le chiffre et les moyens de la population, avançant la moitié du montant quand les matériaux de construction sont rassemblés, l'autre quand la toiture de l'édifice est entièrement terminée; le montant devrait être versé à deux ou trois habitants principaux sous garantie, si on le juge expédient. Affaires personnelles. 43

1788.

Halifax,  
16 janvier.

A l'archevêque de Cantorbéry. [Extrait]. A envoyé des circulaires au clergé diocésain et à celui de Québec, Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Dépenses jugées très élevées. D<sup>r</sup> Breynton, dont le congé est prolongé, devrait retourner à Halifax ou se démettre. Sclicite copie des instructions aux gouverneurs américains quant à la nomination d'un évêque. En bonne intelligence avec le gouverneur qui est d'un bon naturel mais qui a des idées trop militaires. Ses deux grands buts sont l'établissement convenable de l'église en vertu d'un acte législatif et la fondation d'un collège. 45

Halifax,  
1er mars.

A l'archevêque de Cantorbéry. Fait allusion aux communications précédentes. Observe une tiédeur générale déplorable dans la province. Explications concernant certaines réclamations du gouverneur ayant suscité des alarmes. A une assemblée des membres du conseil de fabrique d'Halifax pour enquêter sur la dette de l'église, proposition fut faite concernant le congé du D<sup>r</sup> Breynton. Le gouverneur le désapprouva, revendiquant le droit de présentation et celui d'accorder les vacances. La loi confère à la paroisse le droit de présentation; revendication du droit d'accorder les congés atteint l'autorité épiscopale. Sollicite un conseil. Autre exemple d'ingérence inconvenante. Est on ne peut mieux avec le gouverneur. Se prépare à établir les écoles dominicales. Allusion au décès de l'évêque Lowth de Londres et à son successeur, l'évêque Porteous. 46

8 mars.

[Post-scriptum à la susdite lettre]. A reçu une lettre de lord Dorchester, promettant son appui et sollicitant de l'assistance pour l'élaboration d'un système d'éducation. Reste neutre dans les querelles intestines qui déchirent la province. Fera des démarches en vue d'obtenir du gouverneur Parr, des terres pour les évêques de la province. Tente de réunir des renseignements sur les différents établissements. 49

Halifax,  
22 février.

A lord Dorchester. Envoie un duplicata de sa dernière lettre. Parle du séminaire projeté à Québec et énumère les matières qui exigeront une réglementation particulière. Propose des manuels d'agronomie. 51

Halifax,  
7 avril.

Au D<sup>r</sup> Morice. Espère que la mission de Lunenburg sera maintenue. M. Bisset, missionnaire à Saint-Jean, N.-B., décédé le 3 mars. Avait pensé de nommer le D<sup>r</sup> Byles pour lui succéder, quand il reçut une lettre des marguilliers, demandant la nomination de M. Thomas Moore, de Hampsted, île Long. Carrière et réputation de M. Moore. A écrit à M. Moore et soumis la chose à la Société. Inclut un certificat concernant M. Forman, maître d'école à Digby, dont les traites sur la société ont été protestées. Habitants de Sissiboo et baie Sainte-Marie demandent un ministre: souscriptions prélevées. Cap. Moody, qui récite les prières le dimanche, fournira une maison; adressera lui-même au gouverneur la demande d'une glèbe. Sollicite l'envoi de copies des résumés des délibérations de la société. 53

[Mémorandum]. Post-scriptum à la lettre ci-dessus recommandait la nomination d'un maître d'école à Tracadie; il y a là, environ une centaine de familles, les trois-quarts nègres, ainsi que 30 familles françaises et un prêtre. 56

Halifax,  
12 avril.

A l'archevêque de Cantorbéry. Envoie copie de l'interrogatoire transmis au clergé du diocèse, auquel celui-ci apportera des réponses le 18 juin, sur l'invitation de l'auteur. Désire que l'archevêque soit complètement renseigné sur ses procédés (d'Inglis) afin d'être en état d'intervenir ou de donner des avis; aura un peu de difficulté avec les ministres, mais plusieurs sont vieux et infirmes, tandis qu'il faudrait des hommes actifs. Fait mention de la mort de Bisset et des mesures prises pour le remplacer. Devrait avoir le pouvoir de remplir les vacances, puisque jusqu'ici les longs délais à remplir celles-ci ont causé beaucoup de tort; mais on devrait aussi obtenir l'assentiment de la Société à ces nominations. Fait voir avec quelque détail les frais qu'occa-

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

sionne aux missionnaires, le déplacement de leurs familles—ce qui s'accomplit par eau. Seule route, celle entre Halifax et Annapolis, à peine passable. Est à tracer une carte pour la Société. S'est assuré, à Halifax, des professeurs pour les écoles dominicales; espoir d'établir des écoles similaires ailleurs: on en a grand besoin. M. Toosey est à Québec. M. Morgan est parti pour l'Irlande.

Halifax,  
5 avril.

A lord Dorchester. Remerciements pour appui promis. Approuve l'idée d'une ou de plusieurs universités avec des séminaires subordonnés. La principale difficulté consistera à se procurer les fonds. Cette difficulté et d'autres relativement à l'académie de la Nouvelle-Ecosse. Quelques personnes intéressées la voudraient à Halifax, en droit non approprié, contrairement au vœu de l'Assemblée qui choisit Windsor. Ayant été informé que M. Morgan est parti pour l'Irlande, sollicite une opinion sur la nomination du recteur et du commissaire de Québec. Exprime le vœu que la nouvelle de la mauvaise santé de Sa Seigneurie est fausse. 59

Halifax,  
17 avril.  
Halifax,  
7 mai.

A Rashleigh & Co. Affaires commerciales. 61

A M. Cumberland. Fera tout son possible pour répondre à l'attente de ses amis; les difficultés de la situation religieuse requerront de grands sacrifices. A reçu les ordres du Trésor concernant les £2000 affectés à la construction d'églises. Enonce les promesses faites par le gouverneur Parr à huit établissements, l'accomplissement desquelles serait préférable à la proposition de bâtir quatre temples. Règlements qu'on observera dans la transmission des certificats autorisant le paiement de cette somme. Explique pourquoi sa propre allocation est trop modique. 61

Halifax,  
14 mai.

A M. Rowland. A appris arrivée de celui-ci à Shelburne. Recommande de diviser à parts égales, entre lui et le D<sup>r</sup> Walter, titulaire de l'autre paroisse à cet endroit, tous les revenus de Shelburne. Expose la procédure à suivre pour obtenir (de l'évêque) la licence et l'investiture et (du gouverneur) l'installation. Les fonds accordés par le Trésor britannique pour la construction d'églises seront payés en trois versements, au commencement des travaux, au milieu et à la terminaison sur le certificat de l'évêque. Comme £300 sont affectés à Shelburne, indique selon quelles règles les certificats seront accordés. 64

Halifax,  
13 mai.

A Brooke, Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 66

Halifax,  
16 mai.

Au Rév. M. Wiswal. A reçu les réponses à l'interrogatoire et une lettre s'excusant de n'être pas présent lors de la visite à cause des infirmités, frais, etc. Tout en souhaitant le bien-être du clergé est désolé que des infirmités corporelles empêchent l'accomplissement des devoirs, et est appréhensif quant à la façon dont la Société envisagera la situation. Les déboursés seront faibles, car lui-même fournira la nourriture et se procurera des lits chez les particuliers. Les dommages temporels ne devraient pas empêcher l'exercice des devoirs d'un ministre. Le clergé devrait-il manifester de la tiédeur, à l'égard des tentatives actuellement faites de remédier au déplorable état de la religion dans la province? 68

Halifax,  
20 mai.

A lord Dorchester. Est heureux d'apprendre que la santé de celui-ci s'améliore. Remercie pour la liste des ministres protestants et des maîtres d'école de Québec. Approuve l'allocation accordée à M. Bethune, bien qu'il soit d'une autre communion. Est content que MM. Scott et Lucas aient été reçus froidement; se propose d'exiger

sévèrement des lettres d'ordination et des certificats des ministres étrangers, car ses lettres patentes le lui prescrivent. Le besoin des ministres augmentera avec l'arrivée des colons venant des colonies révoltés; pour y faire face, il faut fonder des séminaires. Il serait convenable d'affecter les biens des jésuites et des sulpiciens au support d'un séminaire et d'un évêque protestant. Les transférer à lord Amherst cela mécontentera. Enumère les qualités requises d'un commissaire à Québec et demande si M. Toosey les possède. Sinon, s'adressera à l'archevêque de Cantorbéry pour faire désigner une personne compétente. Désire savoir quels endroits de colonisation dans le Québec ont le plus besoin de missionnaires et d'instituteurs, afin d'en faire la demande à la société. Espère que le voyage dans l'ouest, que projette Sa Seigneurie, parachevera son rétablissement. Considère la sentence de la cour martiale, contre le Cap. Coffin extraordinaire; on pourrait porter la même accusation contre plusieurs autres de la marine. Recommande quatre loyalistes de mérite: Isaac Wilkins, les majors Thos. Barclay, Philip Cortland et Samuel Baynard. 69

A l'archevêque de Cantorbéry. Lettre de condoléance pour la mort de la fille de celui-ci. 73

Au Dr Morice. Est satisfait de la nomination de M. Money à Lunenburg, qui, bientôt, sera l'une des plus florissantes missions. Ses démarches pour obtenir des glèbes à Lunenburg, Shelburne, Digby et Parrsborough. Visite vient de se terminer. S'est procuré des renseignements, dont il soumet quelques-uns à la société. Dans la mission de M. Eagleson à Cumberland, il n'y a qu'une famille anglicane, beaucoup de papistes, un prêtre et deux chapelles; les autres, sectaires chez qui domine le fanatisme. Les salaires accordés à MM. Neumann et Bailly pour enseigner le français et l'allemand à Lunenburg ne sont pas requis; ces messieurs n'ont aucun élève, les habitants voulant que leurs enfants apprennent l'anglais. Les loyalistes établis dans Campbelltown, à Sheet Harbour ont, dans un mémoire signé par 50 personnes, demandé un missionnaire et un instituteur; il y a 51 enfants. A envoyé des tracts, etc. Recommande la nomination d'un maître d'école. Loyalistes du *township* Clements, établis en 1784, recommandent, dans une pétition signée par 44 personnes, de nommer instituteur Denis Casey. Habitants d'Amherst, comté de Cumberland, sollicitent un instituteur. Des églises seront construites à Preston et Rawdon: les gens des deux endroits demandent un missionnaire. Lettres du col. Fanning, gouverneur de l'île de Saint-Jean [île du Prince-Edouard] et de M. Desbrisay, le seul ecclésiastique là, décrivent l'état de la religion. A pressé le gouvernement de recouvrer le crédit parlementaire de 1771 pour l'érection d'une église. Recommande une allocation additionnelle pour M. Desbrisay et le rétablissement du salaire de l'instituteur actuellement aboli. A envoyé des tracts, etc.: ils sont très nécessaires. M<sup>me</sup> Bisset demande à la société de se charger de l'éducation de son jeune fils. Enverra le Dr Byles à Saint-Jean, puisque M. Moore a décliné l'invitation. Conseille à la Société d'employer deux ministres venant des colonies révoltées, M. Bowden, autrefois auxiliaire à l'église *Trinity*, New-York, présentement à Norfolk, et M. Wright, d'Irlande, enseignant maintenant à New-York et officiant dans un temple de Brooklyn. Recommande son neveu, Arch'd P. Inglis, pour être missionnaire de la société. M. Rowland est arrivé en mai à Shelburne: espère qu'on

Halifax,  
Ju'n.

Halifax,  
28 juin.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

pourra y ramener l'harmonie. L'Eglise a été commencée à Shelburne. A tracé des plans pour toutes les nouvelles églises. 74

Halifax,  
7 juillet.

A l'archevêque de Cantorbéry. Remerciements pour la copie des instructions au gouv. Parr et pour l'augmentation de £100 à son salaire. Inclut copie du récit imprimé de la visite. Ajoute quelques détails. Onze ministres assemblés—tous dans la province excepté deux, l'un empêché par la mauvaise température, l'autre par la pauvreté. Le rév. M. Peters, autrefois du Connecticut, a écrit pressant le clergé de n'avoir aucune relation avec un évêque nommé par le roi, non élu par eux. Autant de solennité que possible donnée à la réunion; en même temps, de nombreuses confirmations. Visite commença le mercredi, 18 juin, sermon prononcé chaque jour par un ministre. Relate la remise de la charge épiscopale, l'examen des lettres de créance des ministres, la présentation d'une adresse du clergé, enquête sur l'état des missions, mesures pour obtenir des glèbes. Etat religieux du diocèse non satisfaisant. Exhorte privément M. Eagleson, de Cumberland, qu'on avait désigné comme un ivrogne. A présenté au gouverneur une pétition concernant des terres pour l'évêque, mais le premier ne peut concéder plus de 1000 acres. Il faudra recevoir d'Angleterre des instructions, puisque la concession devrait être d'au moins 30,000 acres. L'école de l'évêque et les glèbes devraient être exemptes de redevances. Parle longuement de la controverse quant au droit de patronage entre le gouverneur et les marguilliers et fabriciens; la réclamation du gouverneur s'applique à présent à l'église d'Halifax, mais elle pourrait s'étendre à nombre d'autres. Inconvénients et mécontentement qui en résultent. Voilà un exemple de l'esprit militaire qui a constamment caractérisé l'administration de la province. Conseille d'obtenir du roi un ordre, confirmant la loi provinciale qui attribuait le patronage aux paroisses; par "paroisse," il faut entendre "marguilliers et assemblée paroissiale". Se prépare à partir pour Fredericton, N.-B. 79

Halifax,  
15 juillet.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 85

Halifax,  
16 juillet.

A M. Cumberland. Remerciements pour l'envoi du livre (de Cumberland) "*The Observer*." Explique les traites tirées pour son traitement. Est heureux d'apprendre qu'un autre £1000 est voté pour la construction d'églises. Discute les méthodes de toucher l'argent. Il n'y a pas d'église à Windsor, Horton ou Granville, seulement une petite église non terminée à Cornwallis. 85

Halifax,  
13 septembre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Revenu hier soir d'une tournée, entreprise au commencement de juillet, parcourant 700 milles dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. A visité Windsor (l'église est une mauvaise bicoque) Falmouth, Cornwallis (temple n'a que les murs), Aylesford, Wilmot (une église s'y dressera bientôt), Granville (vieille et populeuse localité; désire une église et un pasteur), Annapolis et Digby. Ici, la plupart des habitants sont ses anciens paroissiens. Le rév. M. Veits, les marguilliers et la fabrique présentèrent une adresse. Posa la pierre angulaire d'une nouvelle église. Traversa la baie de Fundy, allant à la ville de Saint-Jean où l'on est content du Dr Byles. Refusa d'ordonner un M. James, l'un des prédicateurs de lady Huntingdon, elle le désapprouva. Craint qu'il ne trouble la congrégation. Est allé à Fredericton, passant par Gagetown et Maugerville. A Fredericton, conversa longtemps avec le général Carleton, gouverneur, sur l'état de l'Eglise.

L'engagea à accepter le principe que les marguilliers et le conseil de fabrique devraient recommander la nomination des ministres. Revenu annuel de la réserve collégiale à Fredericton est de £100. Office divin célébré là pour la première fois dans la nouvelle église: 55 personnes confirmées. Retourné à Saint-Jean, fit sa visite, confirma 95 personnes et posa la pierre angulaire de l'église. Marguilliers et assemblée paroissiale ont recommandé au gouverneur de nommer le D<sup>r</sup> Byles recteur de l'endroit. Traversa à Digby et visita Sissiboo, "la plus mauvaise route par laquelle j'ai voyagé jusqu'ici." Habitants loyalistes, très éparpillés; pas d'église, de glèbe ou de presbytère. Confirmé 42 personnes à Digby. Donna la confirmation à Annapolis. Mesures prises en vue d'ériger une église à Granville. A Cornwallis, le ministre dissident, M. Graham, l'invita à se servir de sa chapelle. Accepta: confirma 42 personnes. A Windsor, on s'est occupé de la construction d'une église et de l'établissement d'une académie. A confirmé là environ 40 personnes. Habitants de Newport recueillent des souscriptions pour une église. A peu près £1400 nécessités pour aider les vieilles localités à ériger des églises. N'a pas visité Cumberland, comme il se l'était proposé, mais a écrit aux magistrats. La tournée a fait beaucoup de bien. Fut reçu partout avec égard et politesse. Réfère à la lettre de l'archevêque. Remercie pour augmentation de traitement. Est désappointé qu'on n'ait pas trouvé de répétiteur ou maître pour l'académie. Décidera probablement son neveu à accepter la charge temporairement. D<sup>r</sup> Morice désapprouve la nomination à Saint-Jean, du D<sup>r</sup> Byles, parce qu'il est chapelain de la garnison à Halifax. Conseille la confirmation de la nomination le D<sup>r</sup> Byles n'exerce aucune fonction à Halifax; a obtenu congé; a nommé comme son assistant, M. Houseall; on en a grand besoin à Saint-Jean. [Le reste de la lettre est en paraphrase seulement]. Nommera M. Cooke commissaire. Presbytériens de Shelburne pétitionnent M. Pitt pour obtenir £1000 pour bâtir des églises: conseille de n'y pas acquiescer. Quelques passages de la dernière lettre du D<sup>r</sup> Morice, hargneux. Conseille de faire préparer les résumés de la société par quelques personnes judicieuses non pas le secrétaire. Le paragraphe de la lettre de Clarke, publiée dans le résumé, froisse le Nouveau-Brunswick. 87

Halifax,  
18 septembre.

A lord Dorchester. Parle de sa tournée. Heureux que M. Toosey scit si respectable; quelque délai expédient, mais s'il continue à donner satisfaction le nommera commissaire. Introduction de pasteurs étrangers dans Québec a eu un mauvais effet. Arrivée de M. Tunstall à Montréal contribuera à obvier au mal. Recommande M. Toosey pour se charger de la congrégation de la ville de Québec, touchant une partie du traitement de M. Montmollin, trop vieux pour exercer son office; aussi un arrangement analogue entre MM. Tunstall et de Lisle à Montréal; M. De Lisle pourrait continuer en français son ministère auprès des allemands protestants. Mauvaise prononciation de l'anglais par MM. Montmollin et De Lisle dégoûte. Gouv. Carleton heureux et content de son gouvernement à Fredericton. Trouva là plusieurs loyalistes prospères et satisfaits. Se propose de visiter Québec l'été prochain, aussi de visiter Shelburne et autres missions sur le littoral maritime le mois prochain. 93

Halifax,  
21 septembre.

A M. Cumberland. Ayant terminé sa tournée, est en état de fournir des renseignements sur les vieux endroits. Appuie avec détail sur la situation dans Windsor (misérable église en troncs d'arbres),

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Newport (pas de temple), Falmouth (charpente d'une petite église), Cornwallis (charpente d'une église trop petite), Horton (fidèles peu nombreux, pas d'église) Aylesford (habitants clairsemés, pas de temple), Wilmot (plusieurs loyalistes établis ici, nouvelle église commencée), Granville (vieille paroisse populeuse, pas d'église; annexée à Annapolis, mais assiduité du missionnaire difficile), Annapolis, (charpente d'une jolie petite église), Lunenburg (temple passablement délabré, sera réparé), Cumberland (pas d'église). Vieux colons de la province étaient pauvres et indolents; loyalistes ont introduit l'esprit de travail. Maintenant tendance générale pour la célébration régulière du culte divin. Le gouvernement devrait favoriser cette tendance: elle accroîtra la loyauté; mais les gratifications doivent être dispensées avec circonspection. Comme la majorité doit payer les souscriptions principalement en travail et en nature, petite somme seulement nécessaire pour chaque endroit. Recommande £200 chacun à Windsor, Newport, Cornwallis, Granville et Cumberland. A été accueilli avec la plus exquise politesse par toutes les classes et dénominations dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. Sa connaissance des Américains lui permit d'agir de façon à dissiper les préjugés entretenus—spécialement par les dissidents—contre les évêques. Les provinces quoique pauvres, deviendront bientôt florissantes, grâce à la protection de la Grande-Bretagne et à l'application de la nouvelle loi de navigation. La population, à part quelques détails sans importance, est parfaitement contente. Salubrité, fertilité et ressources du pays. A été désappointé quant à la nomination de professeurs pour l'académie; son neveu occupera temporairement la charge. Espère ouvrir l'académie avec près de 30 élèves. On a besoin d'aide pour ériger une autre église à Halifax.

Halifax,  
6 novembre.

Au D<sup>r</sup> Morice. A terminé sa tournée et demande de communiquer certains détails à la Société. S'est rendu compte que les missionnaires sont bien employés. Déplorable état du pays, en ce qui concerne les églises [comme beaucoup de renseignements sont déjà fournis dans le résumé des précédentes lettres, on ne les répète pas ici]. Les dissidents réclament l'usage de l'église à Falmouth, bâtie au moyen d'un crédit affecté par l'Assemblée provinciale. Wilmot est à tort annexée à Cornwallis, distant de 40 milles. Envoie une carte à l'archevêque de Cantorbéry. Missions du Nouveau-Brunswick sont florissantes pour une si jeune contrée. M. Andrews, missionnaire à Saint-André diligent, mais affaibli par une attaque de paralysie. Son vœu que son fils soit nommé assistant semble raisonnable. Il y a 100 familles dans cette mission. M<sup>me</sup> Bisset attend toujours une réponse à la demande concernant son fils. Retournant à Digby, visita Sissiboo: sur le côté nord de la rivière Sissiboo, il y a 37 familles loyalistes, sur la rive sud, appelée New-Edinburg, 17 familles éparses; près de New Edinburg établissement français considérable, avec prêtre fixé. Nombre de loyalistes établis à l'ouest de la baie Sainte-Marie. Confirma près de 400 personnes au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse, sans compter les 125 à Halifax en juin. Enonce les projets des gens de Granville, qui compte plus de 200 familles, dont un tiers loyalistes, concernant l'église et le missionnaire; s'ils sont exécutés, recommande instamment une nouvelle mission pour Granville, Wilmot et la partie ouest d'Aylesford. Les missionnaires de Cornwallis et d'Annapolis auront encore des districts étendus; atta-

ché à cette dernière est le nouveau canton de Clements, 60 familles, la plupart loyalistes. Il y a des glèbes à Granville et Wilmot. Constructions projetées à Cornwallis, Windsor et Newport. Rapport qu'une seule famille fréquente l'église anglicane à Cumberland est faux: plusieurs méthodistes, d'autres classés tels, sont des anglicans en principe. Explique en détail les circonstances ayant rapport au transfert à Saint-Jean du D<sup>r</sup> Byles — ce que désapprouve la société. Il est maintenant à Halifax et y demeurera, mais on le requiert à Saint-Jean, où un ministre méthodiste gagne rapidement du terrain. Satisfait de la nomination de M. Foreman comme professeur à Digby. Pour Clements, recommande M. Casey. A reçu une pétition signée par 114 loyalistes de New-Oswegatchy [maintenant l'Ontario oriental], Canada, demandant que le rév. M. Bostwick leur soit envoyé comme missionnaire. A laissé les nominations de MM. Toosey et Tunstall à Québec et Montréal entre les mains de lord Dorchester. Accorde que la prudence est nécessaire dans le choix des missionnaires, commentaires à ce propos. Académie ouverte le 1<sup>er</sup> courant, son neveu est président intérimaire. Un M. William Cochran, ayant fait ses études à Dublin et ci-devant professeur de langues au collège de New-York, demande à être nommé missionnaire. Sollicite que les deux services pour la communion et la collecte, provenant de l'archevêque, soient donnés à l'église *Trinity*, Saint-Jean, et à celle de Windsor. Allusion à quelques passages aigres dans la dernière lettre de Morice lesquels n'exigent aucune réponse. 100

A Brooke Watson & Co. Affaires commerciales et personnelles. 109

Halifax,  
14 novembre.

Halifax,  
20 novembre.

A l'archevêque de Cantorbéry. L'académie ouverte, sous la direction de son neveu, M. A. P. Inglis. Comme l'acte provincial stipulait que le directeur et le principal professeur (*tutor*) doivent être des ministres de l'Eglise anglicane, a admis celui-ci au diaconat. Décrit l'examen préliminaire, etc., et l'ordination—sa première—qui eut lieu à l'église Saint-Paul, Halifax, le 19 octobre. Rédigea des règlements, approuvés par les autres gouverneurs, pour l'académie. A ouvert l'académie à Windsor le 1<sup>er</sup> nov.: 17 élèves s'inscrivent, leur nombre actuel est de 20. Le gouv. Parr a écrit à lord Sydney sur la question de patronage. Enonce les arguments pour les marguilliers et l'assemblée paroissiale et pour le lieutenant-gouverneur. D'accord lui-même avec le procureur général que la réclamation du dernier n'est pas bien fondée. "Il serait très dangereux dans ce pays d'émettre la doctrine qu'on peut se dispenser des lois provinciales qui ont été ratifiées par la couronne." L'assemblée paroissiale d'Halifax enjoint le D<sup>r</sup> Breynton de se démettre ou de retourner à sa mission. Désire que l'archevêque délègue un ministre digne; qualités requises; un bon prédicateur et un homme capable est requis pour contrecarrer l'activité des presbytériens et méthodistes. Sollicite l'appui de Sa Grâce pour une proposition à la Société concernant une nouvelle mission à Granville; recommande M. Inglis pour être missionnaire. Prie instamment qu'on n'envoie que des missionnaires bien et favorablement connus. Quelques personnes non recommandables ont été envoyées au Canada, notamment MM. Langhorne et Bryant. Supplique de William Cochran. Disposition des biens des jésuites au Canada. Les noirs de la Nouvelle-Ecosse, en général, ont été indolents et imprévoyants—conséquence

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

naturelle de leur ancien état et de leur soudaine émancipation. Considère que les esclaves doivent être bien traités et avoir l'occasion de gagner leur liberté, mais on ne doit pas les émanciper hâtivement. Habitants de l'île de Saint-Jean refusent de souscrire pour une église tant que les fonds accordés à cette fin ne seront pas remis par Patterson, l'ancien gouverneur, qu'on accuse de les avoir détournés. 110

Décembre.

Au D<sup>r</sup> Porteus, évêque de Londres. M. John Mitchell, qui porte cette lettre, dit avoir été ordonné par un évêque antérieur de Londres, avoir officié au Maryland et, étant un loyaliste, s'être fixé dans le Canada occidental. Ayant perdu ses lettres de créance, il désire en obtenir copie et être nommé missionnaire. Exprime sa joie du transfert à Londres du D<sup>r</sup> Porteus. Énonce les bons résultats de la nomination d'un évêque en Amérique. Nécessité de prudence dans le choix des missionnaires; inauguration de l'académie; établissement des écoles dominicales. A nommé un noir maître d'école de la colonie de sa race à Tracadie et lui a donné des tracts, etc. Explique l'accusation, portée contre Patterson de détourner ou de mal employer £3,000 votées pour la construction d'églises &c. dans l'île de Saint-Jean, et qui devraient être remboursées. Recommande d'accorder une allocation à M. Desbrisay, le ministre de l'endroit, et pour un maître d'école. 117

12 décembre.

A M. Cooke. Envoie commission de commissaire du Nouveau-Brunswick. A confiance que la nomination produira de bons effets. Conseille que le clergé s'assemble annuellement. Discute les conditions des glèbes: en Angleterre, elles ne sont pas tenues *en fief simple* mais pour un temps limité; n'approuve pas le système d'investir les juges du pouvoir de les tenir. Allusion à la désapprobation, par la Société, du renvoi du D<sup>r</sup> Byles à Saint-Jean. Les méthodistes font là de rapides progrès. Affaires personnelles. 121

Halifax,  
18 décembre.

A Brooke Watson & Co. Affaires commerciales et personnelles. 123

Halifax,  
18 décembre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Annonce la nomination de M. Cooke au poste de commissaire pour le Nouveau-Brunswick et préconise d'accorder un salaire de £100. L'académie et les écoles dominicales réussissent bien. Affaires diocésaines se sont améliorées pendant l'année écoulée. Des onze missionnaires dans la province, quatre sont zélés, trois indifférents et quatre nuisibles. Souverainement important que les missionnaires envoyés soient dignes de leur poste. L'absence d'un missionnaire a causé la plus grande confusion à Saint-Jean. Si la Société s'objecte encore au D<sup>r</sup> Byles, on pourrait envoyer M. Cochran. Recommande M. Inglis pour rGanville et un ministre venu des colonies révoltées pour Sissiboo. 124

20 décembre.

[Mémorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice, l'avertissant de la nomination de Thomas Brownsprigg au poste de maître d'école des nègres à Tracadie. 126

Halifax,  
26 décembre.

A lord Dorchester. Annonce l'ouverture de l'académie; espère avec le temps y faire enseigner l'agriculture. Soit qu'on y prend d'inculquer des principes de loyauté et d'attachement au souverain. Aimait savoir si lord Dorchester viendra à la Nouvelle-Ecosse, afin de décider à l'égard de son voyage à lui-même à Québec. Aimait aussi recevoir des avis concernant la nomination de M. Toosey à Québec et de M. Tunstall à Montréal. 127

Halifax,  
1er janvier.

A M. Cumberland. Affaires personnelles et commerciales. 129

Halifax,  
1er janvier.

A M. Cumberland. Affaires personnelles et commerciales. 129

Halifax,  
1er janvier.

A Calvert Clapham. Affaires personnelles et commerciales. 129

- 6 janvier. Au gouverneur Parr. Recommande une subvention de £100 pour les loyalistes d'Annapolis, qui terminent l'église de Saint-Luc, dont les murs furent élevés par les anciens colons. 130
- Halifax,  
22 janvier. Au col. Gab. Ludlow [maire de Saint-Jean]. A été informé, par M. Whitlock, qu'il a été accusé de tenir une conduite immorale à Saint-Jean l'été dernier. D<sup>r</sup> Calef est, dit-on, l'instigateur: seul motif de celui-ci serait l'opposition (de l'évêque) aux prédicateurs méthodistes que Calef désirait introduire dans l'église. Soupçonne que Peters, autrefois missionnaire du Connecticut, et Sam Hake sont responsables. Une dénégation a été faite. Dénonce la calomnie et réclame une enquête. [La note suivante est ajoutée]. "Pas celle-ci, mais c'est l'autre lettre qui suit celle à Carleton qui fut adressée au col. Ludlow." 131
- Halifax,  
22 janvier. Au gouv. Carleton. Lui demande d'aider au col. Ludlow à enquêter sur la calomnie que l'on a répandue dans Saint-Jean. 133
- Halifax,  
22 janvier. Au col. Ludlow. Dit qu'il a été informé des bruits calomnieux l'accusant de conduite immorale, lesquels circulent contre lui à Saint-Jean. L'absurdité de l'imputation rendrait ridicule un démenti formel. Soupçonne Sam. Hake d'être au fond de l'affaire. Sollicite des recherches rigoureuses pour que les vilains coupables soient réprimés. 134
- Halifax,  
9 juillet. A l'archevêque de Cantorbéry. Répète la relation de la calomnie, avec des détails supplémentaires. D<sup>r</sup> Calef est un médecin de la Nouvelle-Angleterre, un homme faible et "enthousiaste", qui fut offensé parce qu'un des prédicateurs que protège lady Huntington ne fut pas ordonné. Hake, que l'on suppose être l'auteur de cette diffamation, est intendant de la garnison à Saint-Jean. Lui et Peters sont considérés les instigateurs des faussetés publiées contre lui [l'évêque Inglis] dans Londres. Peters avait tenté de se faire recommander pour le siège épiscopal par le clergé de la province. Lord Dorchester laisse en suspens l'ajustement de l'affaire au Canada jusqu'à l'arrivée de l'évêque: demande un conseil. Conduite de M. Eagleson s'est notablement améliorée. 135
- Halifax  
27 janvier. A M. Cumberland. Recommande le porteur, Michael Wallace, membre de l'assemblée. Le gouverneur prélève au profit d'Annapolis, £100 sur l'allocation pour les églises et £100 additionnelles pour Shelburne. Pendant l'année dernière, cinq églises ont été commencées, dont trois ont déjà un toit, et deux autres réparées. S'efforcera d'obtenir de l'Assemblée qu'elle vote une allocation permanente de £400 par an pour l'académie. S'il réussit, s'adressera au gouvernement pour d'autres secours. 137
- Halifax  
2 mars. A lord Dorchester. Est désolé d'apprendre la maladie du roi. Se rendra à Québec à la première occasion. 139
- Halifax,  
14 mars. Au col. Ludlow. Le D<sup>r</sup> Calef a admis avoir tenté d'obtenir de faux témoignages contre la réputation de l'évêque et s'est offert à faire une déclaration publique; autorise le col. Ludlow, le juge Putnam et le procureur général Bliss à agir au meilleur de leur jugement. 139
- Halifax  
17 mars. Au D<sup>r</sup> Morice. Habitants de Granville ont avisé aux moyens de bâtir des églises et de soutenir un desservant, ils sont au nombre de 1,031, plus d'un tiers fréquentent l'Eglise anglicane, les quatre-vingtièmes de ceux-ci sont des émigrants loyaux. Dans la partie est, les dissidents remettront leur maison culturelle à l'église établie; au centre, on recueille des souscriptions pour une église; à l'ouest, les habitants, quoique peu nombreux, érigeront probablement un temple.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Un temple sera construit à Wilmot, où se trouvent 500 habitants, la plupart loyalistes. Un missionnaire dans ces cantons et Aylesford ouest, aura charge d'environ 2,000 âmes. Les habitants veulent M. Inglis. D<sup>r</sup> Byles est content de sa nomination à Saint-Jean. Il est juste qu'on fasse remarquer au peuple que la gratification de la Société n'est pas permanente. Les maîtres d'école à Clements et Campbellton peuvent être surveillés comme il le faut. Allemands peu nombreux à Clements. "N'a jamais pu considérer de bonne politique d'envoyer aux colonies des missionnaires ou des maîtres d'école étrangers." De nouveau recommande W<sup>m</sup> Cochrane. Un M. Cheever, autrefois ministre indépendant à Liverpool, désire être admis aux saints ordres. Habitants de Liverpool demandent un maître d'école; ceux de Chester, 133 personnes, un missionnaire et un instituteur. A Cumberland, une souscription est lancée pour une église et le peuple se cotisera pour le support d'un ministre. 141

Halifax  
18 mars.

A l'archevêque de Cantorbéry. Envoie, sous pli adressé à lord Sydney, divers documents concernant les choses diocésaines. Est obligé pour la nomination à Saint-Jean du D<sup>r</sup> Byles. L'annulation de sa nomination antérieure encouragea le D<sup>r</sup> Caleb à proférer ses calomnies. Dit où en est l'affaire. Allusion à la nouvelle de la maladie du roi. Récitera la prière ordonnée par le Conseil privé. La Législature, siégeant actuellement, adoptera probablement quelques mesures concernant l'académie. 144

Halifax,  
17 mars.  
Halifax,  
10 avril.

A Brooke Watson & Co. Affaires commerciales 145

Au col. Ludlow. Accepte la rétractation du D<sup>r</sup> Calef et lui pardonne. Ne voit aucune nécessité de la publier, mais exige une copie signée. Remercie ses amis pour leurs efforts, qui étaient nécessaires dans la cause de la religion. L'assemblée vote à perpétuité £400 pour l'académie, à prélever sur le revenu que produisent les sucres; le lieutenant-gouverneur, l'évêque et autres, sont institués gouverneurs et constitués en corporation; l'établissement s'appellera le *King's College*. 146

Halifax,  
20 avril.

A l'archevêque de Cantorbéry. Expose l'attitude de l'Assemblée à l'égard de l'académie, qui sera érigée en collège en temps et lieu. Consentement du gouverneur, du lieut.-gouverneur et de l'évêque nécessaire pour la validité des règlements; le président devra être un ministre de l'Eglise d'Angleterre; allocation de £500 aux fins d'acquérir un terrain près de Windsor où pourra s'ériger l'édifice. Est très satisfait. Espère que le gouvernement de la métropole accordera de l'aide à l'académie, dont il indique l'extrême importance. 147

Halifax.  
20 avril.

A M. Cumberland. Fait connaître la décision de l'Assemblée concernant l'académie. "Nulle autre colonie britannique dans l'Amérique septentrionale n'a jamais fait autant pour encourager les lettres." Espère recevoir de l'assistance du gouvernement de la mère patrie—ce qui les renforcera et affermira l'attachement au gouvernement. Fait voir l'importance de l'académie pour le gouvernement. Lors de la visite trimestrielle, la semaine prochaine, le gouverneur choisira un site. Sollicite l'appui pour obtenir une allocation aux fins de cet édifice, qui peut coûter £3,000. Le nombre d'étudiants est de 30, y compris quelques aspirants de marine; l'établissement est florissant. 149

Halifax,  
21 avril.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 151

Halifax  
21 avril.

Au gouverneur Carleton. A donné au D<sup>r</sup> Byles l'investiture à Saint-Jean, et donné des ordres pour son installation de la manière convenue. Allusion à la rétractation du D<sup>r</sup> Calef. 152

Halifax,  
1<sup>er</sup> mai.

Au gouverneur Macormick [du Cap-Breton]. Importance de la diffusion de principes religieux. Sera heureux de se rendre aux désirs, à cet égard, du Cap-Breton. Expose la situation de l'académie. Se rend à Québec et, si possible, s'arrêtera à Sydney. Le titre de lord n'est pas attaché à celui d'évêque de la Nouvelle-Ecosse. 153

Halifax,  
27 août.

A l'archevêque de Cantorbéry. Est arrivé de Québec après une traversée de neuf jours et une absence de quatre mois. A écrit de Québec rendant compte de ce qu'il avait accompli à l'île de Saint-Jean où il séjourna dix jours. Expose par le détail la situation au Canada et ses agissements en ce pays. A Québec, peu d'Anglais, entourés de catholiques français; n'ont pas d'église, pas de fabrique ni de marguilliers; ont leurs offices dans l'église des récollets après que l'office catholique romain est terminé. Le desservant, M. Montmollin, parle très mal l'anglais. A tenu une réunion des principaux messieurs de la congrégation; à leur requête, a pressé lord Dorchester d'affecter l'église des récollets ou quelque autre. Celui-ci refusa. Mesures prises en vue d'édifier une église. A informé M. Montmollin qu'un prédicateur anglais devrait être fixé à Québec. A visité Trois-Rivières où vivent environ 24 familles protestantes, et un ministre, M. Veyssière, qui parle un anglais abominable. Comme il y avait une disette terrible dans la province, a donné 100 pains aux pauvres—la moitié au grand-vicaire, M. Saint-Onge, destinés aux catholiques. A visité une colonie protestante de 15 familles à la Rivière-du-Loup, aussi la mission de M. Doty à Sorel, maintenant William-Henry. A Montréal, la congrégation payera £100 par année à un prédicateur anglais: M. Tunstall sera établi là. Le ministre, M. De Lisle, est un homme intelligent, mais pauvre orateur en anglais. Dissidents nombreux, mais se réuniront à l'église anglicane. Donna 100 pains pour être distribués comme à Trois-Rivières. Confirma 170 personnes. Visita l'île de Montréal, la colonie sauvage de Caughnawaga et les Cèdres. Retourna à Québec. M. Toosey nommé ministre, des marguilliers et un conseil de fabrique choisis. Projet de bâtir une église arrêté parce que le terrain formait partie des biens des jésuites. Avait persuadé les congrégations de Montréal et Trois-Rivières à présenter une requête à lord Dorchester, priant d'accorder une église des jésuites et une des récollets—à quoi il acquiesça. Congrégation de Québec agit de même, mais résultat inconnu. Fit sa visite à Québec le 5 août: tout le clergé présent, excepté M. Bryant. M. Stuart vint de Kingston et M. Langhorne d'Ernest Town. Cérémonies de la visite. A nommé M. Stuart commissaire des établissements occidentaux [c'est-à-dire le Haut-Canada par la suite]. A émis une série d'injonctions touchant aux points sur lesquels des plaintes ont été faites. A écrit aux habitants de Niagara "formant un groupe de plusieurs milliers de protestants" qui avaient adressé une demande, leur promettant un ministre s'ils voulaient remplir les choses nécessaires. 154

Halifax,  
2 septembre.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 160

Halifax,  
4 septembre.

A lord Dorchester. Annonce son retour. Anxiété de l'archevêque de Cantorbéry concernant la situation au Canada. Résume succinctement le rapport qu'il a envoyé à l'archevêque sur sa tournée au

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Canada [quelques sujets mentionnés ici ne le sont pas dans la lettre analysée ci-dessus]. Espère que les choses iront mieux à Québec. Remercie lord Dorchester pour sa bonté et son appui. 160

Halifax,  
9 octobre.

A lord Hood. Insuffisantes mesures pour le bien-être religieux des matelots de la Marine à Halifax. Préconise la distribution à bord de livres religieux et de tracts et propose qu'un chapelain obligé à la résidence soit fixé à Halifax. Les 4 pence déduits chaque jour des gages de tout marin à cette fin suffiraient à l'entretien convenable. 162

Halifax,  
16 octobre.

Au Dr Morice. Allusion à sa visite au Canada. Expose la proposition qu'une part du traitement de M. Veysière soit affectée au support d'un ministre anglais à Trois-Rivières. Fait mention des événements survenus à la N.-E. pendant son absence. M. Twining arrivé à Cornwallis—il s'est depuis marié et a reçu l'investiture de la paroisse de Cornwallis et la cure de Horton; M. Wiswall a déménagé à Wilmot—comme il est vieux et infirme, il refuse de desservir Granville en même temps, comme c'était l'intention. M. Eagleson de Cumberland accusé derechef d'intempérance et de négligence de son devoir; construction d'église arrêtée; gens de Granville mécontents. Parti pour Windsor le 11 sept. Visita Granville: population d'environ 1,500 (non 1,031 selon l'estimation antérieure) et augmentant rapidement; un groupe d'anabaptistes exaltés, appelés *New Lights*, causent beaucoup de désordre. A part l'église du Christ, une ancienne église des dissidents abandonnée par eux pour compenser le travail des fanatiques, deux autres temples seront érigés. Recommande de fonder une mission à Granville sous M. Inglis et de la doter d'une des trois nouvelles allocations, au montant de £75, de la Société. Celles-ci étaient destinées à MM. Twining, Shreve et Rowland, mais les deux derniers touchent des allocations gouvernementales. A M. Wiswall iront Wilmot et Aylesford, renfermant 600 et 300 habitants; églises seront bâties; a lui-même concédé 200 acres dans Aylesford aux fins d'une glèbe. A mis M. Fox, maître d'école de la Société, en possession des terrains scolaires à Cornwallis. A tenu une enquête sur la conduite de M. Eagleson, il a été suspendu et doit comparaître au mois de juin pour défendre sa réputation. [Notes seulement sont fournies du reste de la lettre]. Recommande de payer une allocation à M. Bailey pour les dépenses de défendre sa glèbe. A écrit à M. Cooke concernant la nouvelle mission au Nouveau-Brunswick. M. Arnold sollicite d'être fixé à Sussex Vale. Wm Sutherland ouvre une école à Campbelltown, le 26 mai, avec 17 élèves. Thomas Brownspriggs a 23 élèves nègres à Tracadie; un maître d'école devrait être nommé à Campobello, où se trouvent 88 enfants. Eglises à Digby, Shelburne, Manchester, Parrsborough et Preston entièrement recouvertes. 163

A Brooke Watson & Co. Affaires commerciales. 169

Halifax,  
16 octobre.  
Halifax,  
17 octobre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Réclame son intervention à propos de l'établissement d'une mission à Granville. On devrait décider du droit de patronage du gouverneur; il installe des ministres dans les bénéfices sans invitation de la part de l'évêque; réclame que l'enregistrement des bénéfices se fasse à lui, quoique l'évêque jouisse de ce droit en vertu de la patente royale, et nie à la société le droit d'envoyer des desservants aux paroisses sans son consentement. [Copie de la lettre se termine ici brusquement]. 169

Halifax,  
24 octobre.

Au gouv. Carleton. Envoie ses observations sur la loi concernant le mariage, dont le gouverneur avait transmis copie. Les magistrats ne devraient pas être autorisés à publier les bans pendant le service divin. On ne devrait pas leur permettre de célébrer les mariages, excepté dans les cas de nécessité. 170

Halifax,  
15 octobre.

Au gouverneur Parr. Annonce l'investiture de Wm Twining à l'église de Saint-Jean à Cornwallis. 172

Halifax,  
21 novembre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Remercie pour l'assurance donnée à Halifax, l'île de Saint-Jean et Québec, sur le rétablissement du roi. Apporta la nouvelle aux deux derniers endroits. Inclut des remarques sur le bill du Nouveau-Brunswick, relatif au mariage. Il est très imparfait et nuisible à l'église. Un bill utile présenté au Nouveau-Brunswick pour constituer en corporation le recteur, les marguilliers et le conseil de fabrique. 172

Halifax,  
30 novembre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Remercie pour l'assurance donnée d'appuyer ses recommandations. Le gouv. Parr a rectifié l'irrégularité de l'installation de M. Twining à Cornwallis. Droit de présentation n'est pas encore décidé. Félicite l'archevêque sur sa résistance victorieuse au bill de lord Stanhope. Inclut un exposé de l'état religieux, politique et littéraire du Canada, également une relation de l'enquête sur la conduite de M. Eagleson. On formule le vœu qu'un ministre soit nommé pour succéder au D<sup>r</sup> Breynton à Halifax. Les gouverneurs nommeront M. Cochran, président de l'académie où il y a maintenant 33 élèves: 70 acres de terre achetées, une carrière découverte. Importance de l'académie dans un pays "où les anciens habitants ont peu de sens soit de la religion, de l'ordre ou de la loyauté." Désire obtenir l'assistance gouvernementale grâce à l'intervention de l'archevêque. Désir d'un M. Parker, de Boston, de recevoir le degré de D.D. d'une université anglaise. Inclut une opinion de M. Monk, ex-procureur général de Québec, concernant les biens des sulpiciens. 174

Halifax,  
4 décembre.

Au D<sup>r</sup> Morice. Remercie pour état des traitements payés par le gouvernement aux missionnaires. Il était nécessaire, car tous les fonds n'ont pas été touchés. Mentionne la nomination de M. Twining à Cornwallis. Recommande encore une fois la nomination de M. Inglis à Granville, puisque M. Cochran doit être président de l'académie. La proposition de fixer les missionnaires sur le seul littoral ne saurait être bonne. [Un paragraphe subséquent biffé se rapporte à Sissiboo où les habitants songent sérieusement à ériger une église, comme preuve de la nécessité de préparer les choses pour la réception, dans une nouvelle mission, du desservant.] Parle de l'acte du Nouveau-Brunswick formant en corporation les marguilliers, etc. On devrait envoyer un autre missionnaire pour desservir le Nouveau-Brunswick; ou bien, on pourrait inviter M. Hubbard de New-Haven. Inclut copies de son mandement au clergé en 1788. 177

Halifax,  
4 décembre.

A lord Hawkesbury. Expose la situation de l'Académie. Demande son intercession en vue d'obtenir du parlement des fonds pour un édifice. Avantages naturels de la Nouvelle-Ecosse. Dans quelques années, on exportera du grain; un sloop chargé de blé envoyé au Connecticut cet automne. A fondé une société pour l'avancement de l'agriculture. Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick abondent en érable à sucre ou "bird's eye", dont on fait des meubles magnifiques. Expédie à Sa Seigneurie une table à thé faite de ce bois. 180

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 4 décembre. A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 183
- Halifax,  
7 décembre. A M. Cumberland. Il est question d'affaires particulières. Six nouvelles églises érigées; cinq ou six autres dans un an ou deux. Sollicite de nouveau de l'assistance pour obtenir des fonds destinés à la construction de l'académie. 185
- 12 décembre. [Mémorandum]. A écrit à lord Dorchester, M. Finlay et au gouv. Carleton, transmettant le projet de la société pour promouvoir l'agriculture. 186
1790.  
Halifax,  
6 mars. A lord Dorchester. A exercé tous ses efforts afin d'obtenir un digne desservant pour les gens de Nassau [le district allant de la Trent à Long Point, lac Erié, dans l'actuelle province d'Ontario]. Le rapport du Conseil de Québec sur l'éducation paraît bon. Difficultés barrant le chemin. Les Canadiens, tout en possédant plusieurs excellentes qualités, semblent avoir le même attachement aveugle à leur rituel et au pape, qu'avaient les Français aux premiers temps de la colonie—tout comme le peuple de la Nouvelle-Angleterre conserve ses principes puritains, quoique les mères patries respectives se soient depuis longtemps débarrassées de ces idées. La lumière de la science est le moyen le plus sûr de développer l'intelligence des Canadiens. Exclusion de l'enseignement de la théologie peu sage: dans les universités anglaises l'étude n'en est pas obligatoire. L'Eglise anglicane de Québec ne peut inspirer le respect ou fleurir sans un édifice religieux convenable lui appartenant en propre. 186
- 6 mars. A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 188
- Halifax,  
15 mars. Au Dr Morice. Se propose de visiter Shelburne, Lunenburg, Cumberland et les missions de l'ouest de la province. Des temples seront bâtis à Aylesford, Wilmot et Granville où l'église du Christ sera agrandie. La construction à Sissiboo a été retardée. Population de Clement, près de 80 familles, la plupart loyalistes, demandent un missionnaire et de l'argent pour édifier un temple; croit que les missionnaires de Digby et Annapolis pourraient exercer le ministère auprès d'eux. Le gouv. Carleton et M. Cooke considèrent qu'on devrait choisir Nashwalk comme endroit de la nouvelle mission au Nouveau-Brunswick. Pense que M. Arnold recevra un titre pour Sussex Vale de la société pour la diffusion du christianisme parmi les Indiens, société récemment transférée du Massachusetts au Nouveau-Brunswick. A reçu une lettre du col. Butler et de R. Hamilton de Niagara; les habitants de ce district—1000 hommes, 700 femmes, 1400 enfants—dont la moitié appartiennent à la religion anglicane, s'engagent à verser £100 par an à un ministre anglican; une souscription générale au profit des églises et des ministres a été lancée, mais les ministres protestants de n'importe quelle dénomination qui arriveront les premiers, seront les premiers pourvus. Prie d'envoyer un ministre actif. A reçu des cantons d'Augusta et Elizabeth Town, dans Lunenburg ou New-Oswegatchie [un district renfermant la partie de la présente province d'Ontario s'étendant de la frontière du Québec à la rivière Gananoque], une pétition demandant M. Bostwick ou tout autre membre du clergé; habitants au nombre d'environ 1500; sont "alarmés à la perspective d'exaltation qui commence à répandre sa funeste influence parmi eux." M. Bostwick prêt à se rendre au Canada, mais désire savoir quel sera son traitement et si, comme d'autres ministres loyaux de la Nouvelle-Angle-

terre, on lui accordera une compensation de £50 pour le déplacement. 188

Halifax,  
16 mars.

A l'archevêque de Cantorbéry. Transmet copie de son mandement au clergé de Québec: l'ignorance de l'imprimeur du roi d'ici, un soldat hessois, est cause de nombreuses erreurs. Sera peut-être invité à se rendre à New-York pour aider à consacrer un évêque. Parle encore de son espoir que le gouvernement aide le séminaire. L'indifférence du gouverneur Parr à cet égard occasionne des difficultés. 191

Halifax,  
3 avril.

A M. Bostwick. Désire que ce dernier s'établisse dans Lunenburg en haut de Québec. D'avis qu'il peut compter recevoir de la société £50 annuellement et £50 pour frais de déplacement. 193

[Mémoire]. Adressa copie de la dernière, avec note informant que la société consentait aux conditions stipulées. 194

10 avril.

A M. Macdonell [par la suite 1<sup>er</sup> évêque catholique romain de Kingston, Haut-Canada]. Accuse réception de lettre du 9 déc. Approuve le plan conçu et prendra certaines mesures en vue de sa réalisation. 194

Halifax,  
13 avril.

A M. Dempster. Parle du rév. Alex. Macdonell avec qui il eut plusieurs entrevues l'été dernier. Son projet de diviser l'évêché catholique de Québec et de nommer un natif de Grande-Bretagne à l'un des nouveaux sièges, semble rationnel. Décrit l'état du Canada; la bigoterie et l'ignorance y prédomineraient, les Canadiens forment un peuple aussi distinct que lors de la conquête, l'évêque intérimaire et le haut clergé sont hostiles à la diffusion des connaissances. M. Macdonell se plaint à ce sujet. Selon son projet, la propriété des jésuites, d'un revenu annuel de £1,200 et celle des sulpiciens rapportant £10,000 annuellement, pourraient être affectées à la littérature et à l'éducation sans donner sujet de mécontentement. Si l'on nommait un autre évêque catholique, il ne faudrait pas oublier M. Macdonell. Remercie Dempster pour son dévouement en faveur des loyalistes. 195

14 avril.

A l'archevêque de Cantorbéry. Transmet copie du rapport du Conseil législatif de Québec sur l'instruction,—une des suites de son voyage de l'été dernier. Il contient une lettre curieuse de l'évêque catholique de Québec. Envoie aussi une lettre à M. Dempster, M.P., relative au projet de M. Macdonell. Approuve ce projet. La seule objection qu'il soulève est l'augmentation du nombre d'évêques catholiques, mais l'un des évêques coadjuteurs actuels pourrait occuper temporairement le siège épiscopal. 197

15 avril.

A lord Dorchester. Commentaires sur le rapport du Conseil législatif concernant l'instruction. Souhait de lord Dorchester d'unir les Canadiens et les protestants semble impraticable, à moins d'adopter la proposition d'un prêtre catholique de Québec. Il dit que M. Baille, le coadjuteur, et autres catholiques à l'esprit libéral sont injuriés et découragés; l'évêque Hubert est faible et étroit, entièrement dominé par ses secrétaires et grand-vicaire à Québec, deux hommes à tête chaude. Le projet est de scinder l'évêché de Québec en deux, un siège étant donné à M. Baille (l'évêque Hubert prenant sa retraite avec une allocation), l'autre à un natif des possessions européennes de Sa Majesté. On dit que la majorité du clergé romain est favorable au changement; si cela est, ces prêtres devraient faire mousser ce projet, mais ils ont peur d'agir. Le nombre d'évêques papistes ne serait pas augmenté, mais il y aurait deux prélats suppléants au lieu d'un, ce qui pourrait offrir un avantage. 198

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Halifax,  
5 mai.

A M. Cumberland. Est reconnaissant pour l'insinuation que l'encouragement aux théologiens d'origine américaine soulèvera peut-être des murmures désapprobateurs. Expose longuement qu'il n'y a eu aucune occasion de murmurer. Expose avec détail l'histoire et la présente situation du séminaire, destiné à empêcher l'importation d'ecclésiastiques américains et de politiques américaines. 200

5 mai.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 203

Halifax,  
6 mai.

Au Dr Morice. Est content que la société approuve les arrangements projetés concernant Granville, Wilmot et Aylesford. M. Inglis déménagera à Granville. Il serait prudent à l'avenir pour la société de le consulter (l'évêque) relativement au déplacement des missionnaires. A reçu les plateaux pour la communion destinés à Windsor et Saint-Jean et des livres pour lui et M. Wiswall. Emet des idées à propos de la bibliothèque de M. Inglis. 204

20 mai.

A M. Grenville [William Wyndham Grenville, alors secrétaire à l'Intérieur]. Répond à une lettre signifiant la volonté du roi d'avoir un relevé concernant le clergé de l'église établie, ses traitements et émoluments, les ministres ou prêtres d'autre dénomination et les moyens nécessaires pour promouvoir la religion. Fournit certains détails. [On les trouvera dans la lettre suivante]. 205

20 mai.

A M. Grenville. En réponse à la même requête. Par suite de diverses raisons, clergé reçoit faible support. Dans la province de Québec, 8 ecclésiastiques anglicans, dont trois sont des étrangers, entretenus par le gouvernement et la S.P.E.; il y a trois ministres dissidents, un touchant traitement gouvernemental, et plus de 200 prêtres romains tirant leur subsistance des dîmes et contributions. Mentionne ses *Observations sur l'état religieux, littéraire et politique de la province*, transmises à l'archevêque de Cantorbéry, pour plus amples détails. Au Nouveau-Brunswick se trouvent six missionnaires que supportent le gouvernement et la Société, et un ministre dissident; à la Nouvelle-Ecosse, treize ecclésiastiques supportés par le gouvernement et—à l'exception d'un—par la Société; sept ministres presbytériens et une multitude d'instituteurs et sectaires méthodistes. Au Cap-Breton, il y a deux ministres, à l'île Saint-Jean un. A son retour d'une visite à une partie éloignée du diocèse, donnera une réponse plus précise. On a besoin d'une église à Québec et de ministres à Niagara et Détroit. Recommande au gouvernement d'examiner le besoin d'un édifice pour l'académie. On devrait former un cimetière au moyen de la terrasse entourant l'église à Halifax. 206

Halifax,  
27 mai.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 209

Halifax,  
27 mai.

A l'archevêque de Cantorbéry. Est heureux d'apprendre que le séminaire deviendra une fondation royale avec bourses d'étudiants. Idées émises quant au conseil de gouverneurs à être créé par charte. Ne peut encore se former un jugement en ce qui regarde la compétence de M. Cochran qui est présentement à Windsor. On devrait réserver, pour le séminaire et pour les évêques sur le trône, des terres exemptes des conditions ordinaires. Est content qu'on doive décider du droit de patronage et qu'on permette un cimetière à Halifax. Discourt sur les qualités requises de celui qu'on nommera recteur d'Halifax. La nomination d'un évêque pour le Canada sera un bienfait signalé. Peters ne devrait pas être nommé; recommande M. Boucher. M. Toosey a été nommé commissaire à Québec. M. Inglis

est parti pour Granville. Les dissidents près d'Annapolis remettront probablement un temple à l'église anglicane. Mentionne sa réponse à M. Grenville concernant l'état religieux de la province. 210

Halifax,  
7 juillet.

Au D<sup>r</sup> Morice. Vient justement d'arriver de Cumberland; a visité aussi Wilmot et Aylesford. De concert avec MM. Twining et Shreve, a enquêté sur les accusations contre M. Eagleson, qui ne se défendit point. Sa suspension continuée, la mission déclarée vacante. Recommande d'accorder une petite pension à M<sup>me</sup> Eagleson. Trouva à Cumberland un desservant nommé Jarvis Jones; sollicite des renseignements sur son compte. Sackville, Dorchester, Hillsborough, Hopewell et Moncton renferment près de 300 familles, anglicans les plus nombreux, plusieurs luthériens, environ 70 familles françaises. Habitants de Westmoreland (partie de Cumberland avant la création de la province de Nouveau-Brunswick) et d'Amherst consentent à bâtir une église, mais ont besoin de l'assistance gouvernementale. Conseille de procurer des maîtres d'école à ces cantons. Habitants de Country Harbour,—30 familles, 67 enfants,—veulent un maître d'école. Dans le voisinage de Preston, où on a terminé une nouvelle église, habitent 600 personnes, dont 150 sont des noirs. 213

12 juillet.

A l'archevêque de Cantorbéry. Parle de l'enquête rigoureuse sur la conduite de M. Eagleson, indique la méthode suivie et le soin apporté afin d'éviter d'exciter l'opinion publique. L'église du Christ à Windsor a été élevée; conseille d'affecter une subvention pour elle et pour les églises de Horton, Cornwallis et Amherst. M. Cochrane fait bien l'affaire à l'académie; visitera l'établissement en compagnie de M. Strange, le nouveau juge en chef. Craint que la perspective d'une guerre avec l'Espagne empêche le vote d'une allocation aux fins de bâtir un collège. Si la subvention est accordée, se propose de déménager à Windsor pendant les travaux de construction: c'est l'endroit le plus propice pour la résidence épiscopale. Préconise d'acquérir là un terrain pour telle résidence. Se propose de vivre lui-même sur sa propre propriété d'Aylesford. Sollicite un avis pour savoir si le clergé du diocèse doit obtenir de nouveaux permis. 216

19 juillet.

Post-scriptum à la précédente traite plus amplement de la question d'acquérir un terrain à Windsor 220

Halifax,  
19 juillet.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 220

Halifax,  
9 avril.

A M. Grenville. Accuse réception de lettre annonçant l'approbation, par le roi, de l'érection d'un collège à Windsor, de l'intention d'accorder une charte royale et une subvention parlementaire de £1,000. Ne peut répondre aux demandes de renseignements à cause de la nécessité de s'embarquer pour Shelburne et Lunenburg. 221

Halifax,  
8 septembre.

A M. Grenville. Répondant aux lettres des 16 déc. et 5 juin, donne un exposé détaillé de "L'état de l'Eglise anglicane dans les trois provinces de Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecose," Québec a une population estimée à 145,000, dont 125,000 catholiques, qui ont 147 paroisses, et 25,000 protestants, 20,000 demeurant dans les nouveaux établissements. Parle de l'état de dégradation de l'église anglicane, de l'affectation de l'église des jésuites à Montréal, du ministère non satisfaisant de desservants étrangers. Recommande l'affectation d'une église à Québec, la déduction de £100 sur le traitement du rév. M. Leysspere, de Trois-Rivières, au profit d'un ecclésiastique anglais; l'imposition de l'obligation de résidence au chapelain de la garnison québécoise; l'établissement d'une école anglaise dans chaque paroisse

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

et d'un collège à Québec, ayant des professeurs protestants et catholiques; conseille de réprimer les injustifiables méthodes de prosélytisme du clergé romain, dont il cite un cas, de faire cesser les pompeuses processions offensantes pour les protestants et qui alimente la superstition parmi les catholiques, et d'exiger, après une période définie, que tous les plaidoyers et documents publics soient rédigés en anglais seulement et que tous ceux qui remplissent des fonctions civiles connaissent parfaitement l'anglais. Les habitants des nouveaux établissements sont, pour la plupart, des loyalistes et des protestants, ont peu d'églises ou d'écoles, mais une glèbe dans chaque canton et trois ministres fixés à Cornwall, Kingston et Ernest Town. Un autre a été envoyé à Augusta. Recommande de pourvoir à l'entretien d'un ministre à Niagara et Détroit et d'établir et de doter un séminaire. Au Nouveau-Brunswick, colonisé par des émigrants loyalistes, l'église est dans un aussi bon état qu'on peut s'y attendre. Chaque canton possède une glèbe, est érigé en paroisse quand un ministre régulier le dessert; il y a cinq églises, d'autres sont nécessitées. Recommande l'établissement, à Sackville, d'un missionnaire ambulante. La Nouvelle-Ecosse, la plus importante province de l'Amérique anglaise, qui avait une population approximative de 14,000 avant la rébellion en a maintenant 30,000—bien qu'un bon nombre qui émigrèrent en 1783 soient depuis retournés aux colonies révoltées. La plupart des missions constituées en paroisses. L'acte établissant l'Eglise est plutôt nuisible qu'avantageux et il y a, à l'assemblée, trop de dissidents pour qu'il soit probable qu'on y remédie. Parle de la perte ou de la location non judicieuse des glèbes; nécessité d'un cimetière à Halifax; dispute à propos de patronage; bons résultats du crédit pour la construction d'églises (six sont terminées, 4 en voie de construction, deux ont été agrandies); besoin de crédits pour les églises à Windsor, Horton, Cornwallis et Amherst, et de missionnaires dans le district situé entre Halifax et Canso et à Sissiboo. Une fondation pour le support du clergé au moyen d'une taxe modérée serait à souhaiter, mais difficile à obtenir. A part cela, la meilleure chose est d'accorder de bonnes glèbes. Mais ne souhaite pas que le clergé soit entièrement indépendant de la mère patrie. Explique ensuite l'état et l'importance du séminaire à Windsor. A pris soin qu'on y inculque fortement les principes de loyauté. Inclut une liste des étudiants. Emet des idées concernant la charte royale; la représentation à l'assemblée; le personnel du conseil des gouverneurs et l'autorisation de l'évêque de le visiter. A part le président et le professeur de l'école anglaise, deux professeurs sont requis. Parle des sujets du programme, des traitements des professeurs, de la dotation du collège au moyen des terres. Croit qu'il serait à propos de répartir des terres pour l'usage de ses successeurs dans le diocèse. Décrit le plan qu'il a tracé pour l'édifice du collège: une aile sera construite, une superstructure en bois sur de solides fondements de pierre. 222

11 septembre.

A l'archevêque de Cantorbéry. [Notes seulement]. Informe l'archevêque de sa visite à Shelburne, de la consécration d'une nouvelle église, de la confirmation de 284 personnes, de son indisposition pendant son séjour à Lunenburg où il confirma une trentaine de personnes. Est heureux de la réponse concernant la participation au sacre d'un évêque américain—avait déjà décidé que cela était impossible. Récapitule la substance de la lettre à M. Grenville. S'est effor-

cé de dissiper les objections à ce que le collège local dispense des bourses d'étudiants aux universités anglaises. 234

A Broke Watson Co. Affaires personnelles et commerciales. 234

Halifax,  
18 octobre.  
Halifax,  
5 novembre.

Au Dr Morice. A visité Shelburne et béni l'église—la première encore consacrée dans l'Amérique anglaise. Fournit chiffres de la population de Shelburne, d'après un relevé soigné: 202 chefs de famille, 50 célibataires, sujets à la taxe et beaucoup de gens trop pauvres pour être taxés, en tout 1,500 à 2,000 âmes professant la religion anglicane; la population totale du canton est d'environ 3,500 blancs et 1162 nègres, dont 350 demeurant à Birch Town où le col. Bluck enseigne à 44 enfants noirs. Il y a 12 écoles dans le bourg de Shelburne, que fréquentent 247 élèves, mais on suppose que le bourg renferme 770 enfants. Relevés pour les établissements plus à l'ouest. Barrington, 160 familles (6 adhèrent à l'église) qui suivent les méthodistes et les "new lights"; Argyle a 70 familles anglaises (dont 20 anglicanes) et 40 familles acadiennes, que visite occasionnellement un prêtre; Yarmouth compte 150 familles (douze professent l'anglicanisme) la plupart dissidentes ayant un temple mais pas de ministre. Recommande de faire visiter ces endroits par les missionnaires à Shelburne, MM. Rowland et Walter, alternativement. A visité Lunenburg et prié le conseil de fabrique de réparer l'église et de construire un presbytère. Tenta d'ajuster certains différends entre M. Money et une partie de la congrégation. Recommande d'expédier à M. Money une série de livres. A visité Windsor: décrit le lot du collège et la nouvelle église. Fait une visite à Aylesford, Wilmot (charpente de la nouvelle église est finie, mais le recouvrement retardé à cause du manque d'ouvriers) et Granville. A Granville existe une harmonie parfaite entre M. Inglis et ses congrégations, l'église du Christ dans le district supérieur a été agrandie, celle du centre élevé, et l'on se prépare à bâtir celle du district inférieur. Retourne à Aylesford pour y bénir l'église St. Mary's, le 10 octobre. "La plus jolie église, la mieux finie de la province", affirme-t-il. On doit ce travail prompt et excellent à James Morden, qu'il recommande pour être membre de la société. S'est procuré là, une très bonne glèbe. S'attend à ce que Granville, Aylesford et Wilmot deviennent des paroisses. Recommande, de nommer un instituteur à Aylesford. S'objecte à la réduction du traitement de M. Veit. 235

A l'archevêque de Cantorbéry. Les difficultés d'obtenir un successeur au Dr Breynton le rendent mal à l'aise: soupçonne l'ingérence de personnes intéressées. A Halifax, il y a deux camps actifs: le gouverneur et une couple d'autres désirent que M. Weeks demeure à la cure; ceux qui envoient leurs enfants à l'école de M. Wright (qui succéda à M. Cochrane) voudraient qu'il restât assistant de M. Weeks. Le gouverneur refuse d'installer un recteur présenté par la paroisse et beaucoup de paroissiens d'en entretenir un présenté par le gouverneur. A supplié l'assemblée paroissiale d'en appeler de nouveau à l'archevêque, mais on l'informe qu'elle a décidé de laisser l'affaire en suspens. "Quelques têtes chaudes ont entraîné l'assemblée; le plus grand nombre et les plus sérieux des paroissiens sont dégoutés; et les temples dissidents sont remplis. 240

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 241

Halifax,  
10 novembre.

10 novembre.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

20 décembre.

A M. Grenville. Envoie une seconde liste d'étudiants à l'académie. Cette institution "est florissante et bien réputée." L'extraction de la pierre pour l'édifice est commencée. Trois prêtres catholiques sont arrivés récemment dans la province, portant le nombre à dix. Quoique reconnaissant à tout le monde la liberté de conscience, ne peut constater avec plaisir cette indication des progrès du papisme, qui doit être regardé d'un œil jaloux dans les états protestants. Aucune loi n'empêche l'entrée dans la province des prêtres et des ministres dissidents. Laquelle autour du droit de présentation a eu un effet désastreux sur l'église établie. 242

20 décembre.

L'archevêque de Cantorbéry. Inclut lettre à M. Grenville. A reçu de l'assemblée des paroissiens d'Halifax la réponse attendue, bien que couchée en termes doux. Leurs explications ne valent rien. N'a pas accepté la démission du D<sup>r</sup> Breynton afin qu'il n'y ait pas dévolution. "La paroisse ressemble plus à une congrégation indépendante qu'à une paroisse régulière de l'église anglicane, et l'exemple peut être contagieux." Weeks est un vrai zéro. L'église décline rapidement, tandis que les catholiques romains et les autres gagnent du terrain. Mentionne la mort du D<sup>r</sup> Chandler à Elizabeth Town. 244

1791.

Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 246

Halifax,  
1<sup>er</sup> janvier.  
5 janvier.

A l'archevêque de Cantorbéry. Parle de la paix conclue avec l'Espagne, et de sa correspondance avec M. Grenville. A reçu les avis que M. Weeks demandait d'être nommé à l'église de Halifax. On avait caché à l'évêque cette affaire. Discute la question de la présentation aux bénéfices: on a déjà eu l'expérience qu'il était mauvais de conférer ce droit aux gouverneurs et les effets pernicieux se répètent maintenant ici. M. Weeks est frappé d'incapacité, mais on le poussera à cette fonctions parce qu'il est franc-maçon. Si le peuple ne peut jouir de ce droit, il lui plairait plus d'en voir l'évêque investi. Propose que la demande adressée par les paroissiens à l'évêque, soit considérée en suspens, en sorte qu'un homme digne et bon prédicateur soit envoyé et que M. Grenville écrive au gouverneur en faveur de celui-là et sur la question générale de présentation. Est heureux qu'on puisse dispenser une allocation quelconque à M<sup>me</sup> Eagleson. Désire savoir s'il est habituel en Angleterre pour le clergé de recevoir des permissions d'un nouvel évêque. Sa santé s'améliore qu'avaient délabrée les fatigues de l'été dernière. 247

1<sup>er</sup> janvier.

[Mémoire]. A écrit à lord Dorchester. 251

Halifax,  
22 février.

A M. Hubbard. Lui offre de le nommer à la mission dans Cumberland. 251

7 mars.

Au D<sup>r</sup> Morice. D'après le récit (du D<sup>r</sup> Morice), M. Jones est peu fait pour la mission de Cumberland. A écrit à M. Hubbard, autrefois missionnaire à New-Haven, Connecticut, de se rendre là. A de nouveau écrit à M. Bostwick au sujet de venir au Canada. M. Price est parti pour sa mission de Nashwalk. Diverses questions: nomination de maîtres d'école à Campo Bello, Cumberland, Amherst et Aylesford; demande de nommer M. Arnold, de Sussex Vale, missionnaire de la société; la colonie à la rivière Miramichi (200 familles,—40 professant la religion anglicane et quelques catholiques promettant le support) demande un desservant; location d'une partie de sa glèbe par M. Money; nécessité d'un ministre à Niagara; décès du D<sup>r</sup> Lort; erreur dans le dernier relevé concernant la population de Shelburne; contribution des paroisses d'Aylesford, Wilmot et Granville. Prie

qu'on se procure, parmi les instituteurs à Aylesford, un homme qui s'entend en psalmodie et au chant de l'office. Se propose d'introduire cette coutume et de rétablir les tons de psaumes anglais à la place de ceux apportés de la Nouvelle-Angleterre. 252

Halifax,  
5 avril.

A l'archevêque de Cantorbéry. On a recueilli près de 1,000 tonnes d'excellente pierre pour la construction du collège. Inclut le questionnaire d'enquête transmis au clergé, préparatoire à la visite triennale. Le D<sup>r</sup> Walter s'en va à Boston; conseille, vu qu'un missionnaire suffit à Shelburne, de transférer son traitement à Sissiboo. Situation à Halifax est la même. "La célérité dans l'exécution est ici essentielle au succès de toute mesure"; en conséquence, a poussé vigoureusement fondation de l'académie. Met sous pli un état indiquant comment a été dépensé la subvention parlementaire pour la construction d'églises. On en a fait usage avec conscience et économie. Le juge en chef et lui-même veilleront à ce que la subvention pour le collège soit pareillement dépensée. Excellent caractère du juge en chef Strange. 255

5 avril.

A lord Grenville. Félicite celui-ci de son élévation à la pairie et à propos de la paix avec l'Espagne. Guerre aurait ruiné les colonies. Fait mention des progrès réalisés en vue de bâtir le collège. 257

Halifax,  
juin.

A M. Cumberland. Vient d'achever la visite triennale et se prépare à entreprendre une tournée à travers le diocèse. Inclut un état des dépenses pour la construction des églises. Le gouverneur Parr refuse de laisser dépenser plus d'argent pour les églises ou le collège. Expose longuement les causes probables de cette décision. Avancement des travaux de construction du collège. Parle de la dépravation des mœurs de Londres et de l'aspect sans précédent des choses politiques européennes. 258

Halifax,  
juin.

A l'archevêque de Cantorbéry. La nouvelle que le différend relativement au patronage se terminera bientôt et que M. Stanser sera recteur d'Halifax lui cause une grande joie. Considérera les idées émises quant aux dimensions du collège et les méthodes d'enseignement. On a choisi un nouveau plan (qu'il décrit) pour ce bâtiment, les travaux sont commencés. Compte sur des subventions supplémentaires pour parfaire le coût total: £3,000. Expose les motifs de l'étude de l'art oratoire à l'académie, à laquelle l'archevêque craignait qu'on ne consacrat trop de temps. Compte rendu de la visite triennale faite la semaine avant le dimanche de la Pentecôte, à laquelle la majorité des ministres assistaient. Quelques-uns n'aiment pas les prohibitions. Les méthodistes gagnent du terrain à Windsor par suite de la mauvaise administration du missionnaire. Le clergé présente une supplique sollicitant l'augmentation des traitements pour qu'ils égalent ceux payés au Nouveau-Brunswick. Le 26 de ce mois, a béni la nouvelle église à Preston; les gens de là veulent un missionnaire. 260

Halifax,  
30 juin.

A lord Grenville. Inclut le plan, et la coupe, adopté pour le collège à Windsor. Décrit l'édifice projeté. 264

30 juin.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 266

23 décembre.

Au D<sup>r</sup> Morice. Rend compte de la visite triennale. La société devra nécessairement user d'autorité, se servir d'injonctions pour assurer une présence plus ponctuelle aux visites. Consécration de l'église à Preston. Le peuple veut une mission que M. Wright, professeur au lycée à Halifax, desservirait volontiers. Habitants de

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Nashwalk désirent de l'aide dans la construction. Ne sont pas satisfaits de M. Price, qui tient une école à Fredericton. Le Dr Walter est rendu à Boston. M. Jones, qui, affirme-t-on, est d'un caractère calme et inoffensif, officie à Cumberland et Sackville; recommande de lui accorder une allocation. Impossibilité de retenir MM. Hubbard et Bostwick. John Dunn, qu'on recommande d'engager comme instituteur à Cumberland, a enseigné là depuis 1790. A nommé Thos. Cooke maître d'école à Campbelltown, succédant à W<sup>m</sup> Sutherland. La mission de Windsor décline. 266

Halifax,  
30 septembre.

Au gouverneur Parr. Annonce l'investiture du rév. Robert Stanser en qualité de recteur de l'église Saint-Paul, Halifax, et sollicite son 268

Halifax,  
3 octobre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Décrit cérémonie où M. Stanser, qui donne satisfaction, a été investi de la cure d'Halifax. Le gouverneur abandonne ses prétentions au droit de présentation; la maladie a obligé l'auteur à différer jusqu'après la date fixée son départ d'Halifax pour la campagne. A arrêté son choix sur la propriété de George Deschamps à Windsor concernant l'acquisition d'un emplacement pour la résidence épiscopale. Croit que Windsor deviendra le siège du gouvernement. Se propose personnellement d'aller à Windsor pour trois années. Adhère à son plan relativement à sa propriété d'Aylesford. M. Cochran donne pleine satisfaction à l'académie et prêche à Falmouth et Newport que M. Ellis a délaissés à cause d'infirmité. Est heureux que le gouvernement dispense les fonds nécessaires pour compléter le collège. A béni les églises à Preston, Annapolis, Digby et du district supérieur de Granville; et a donné la confirmation à Halifax, Cornwallis, district central de Granville, Annapolis et Digby, confirmant 355 personnes. A reçu des lettres de M. Toosey concernant son traitement, et de M. Macdonell touchant son projet de diviser l'évêché romain de Québec. Lord Dorchester, qui est parti pour l'Angleterre, est un digne homme mais très attaché aux Canadiens. A donné des lettres de présentation au Dr Brown, ministre presbytérien d'Halifax, qui est allé à Londres pour obtenir de la Trésorerie un traitement. Eprouve de la sympathie pour Brown, mais prévoit des difficultés à propos de la revendication d'un droit faite par lui; croit qu'il existe une différence entre accorder un traitement à un individu par bienveillance et subventionner des temples dissidents, mais appréhende qu'une allocation de la Trésorerie créerait un précédent embarrassant.

Halifax,  
15 octobre.

A M. Cumberland. Confie cette lettre au juge en chef Strange qui va en Angleterre s'occuper d'affaires familiales. Le refus du gouv. Parr d'affecter de nouvelles sommes pour l'érection d'églises cause des tracasseries. M. Turner a consenti des avances aux districts central et inférieur de Granville; les églises à Digby et Manchester sont achevées, mais on ne peut toucher les derniers versements. A cause de chagrins personnels, le gouv. Parr se conduit de façon préjudiciable aux choses publiques; il croit avoir le droit absolu de disposer des fonds de la manière qu'il lui plaît. Laisse entendre qu'une lettre apaisante, modératrice, de Cumberland pourrait dissiper la difficulté. Le soubassement du collège est construit. La construction lui cause des peines. 273

Halifax,  
17 octobre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Le juge en chef Strange, porteur de cette lettre, est homme de grande réputation et habileté; il sera en mesure de fournir des renseignements sur la provinc. Il serait

désirable d'obtenir la charte du collège et d'engager un ou deux professeurs. Il est difficile de se procurer une maison à Windsor, quoi que sa santé et la prospérité du diocèse et du collège exigent qu'il déménage à cet endroit. Difficultés à l'égard de l'acquisition du terrain de M. Deschamps. M. Stanser est fixé à Halifax et satisfait. Conférera prochainement les ordres du diaconat à M. Frederick Dibble, fils d'un ancien missionnaire au Connecticut, qui a enseigné aux garçons sauvages dans le Nouveau-Brunswick. Expose l'état de la mission de Windsor, où M. Ellis attribue son manque de vigueur à sa mauvaise santé. M. Cochran, de l'académie, accomplit un travail vraiment remarquable à Newport et Falmouth. A l'intention de proposer que M. Ellis, qui a parlé de démissionner, cède à M. Cochran partie de son traitement pour officier les dimanches. 274

## CORRESPONDANCE DE L'ÉVÊQUE INGLIS, 1791-1799.

Halifax,  
9 novembre.

Au D<sup>r</sup> Morice. Rappelle la bénédiction des églises dans diverses missions visitées; nombre de personnes confirmées, etc. M. Stanser installé recteur de Saint-Paul, Halifax. Inclut pétition des Allemands de Montréal concernant la nomination d'un recteur; le cas semble curieux et mérite considération. A reçu une lettre du gouv. Fanning concernant le besoin urgent de clergé pour l'île de Saint-Jean; arrivée de plusieurs centaines d'immigrants venant des *Highlands* d'Ecosse—presque tous catholiques romains. Détails relatifs à la mission de Cumberland, etc. 1

24 novembre.

Etat de la mission de Windsor. Rapport de l'évêque sur les accusations portées contre le missionnaire permanent dont la conduite est peu louable. Désire soumettre le cas à l'archevêque de Cantorbéry avant de prendre une décision.

Halifax,  
26 novembre.

Inclut rapport sur la mission de Windsor. Cela donnera à Sa Grâce une idée des misères qu'occasionnent ces missions. Pour une raison ou pour une autre, toutes les missions néo-écossaises réclament une égale part de surveillance. Presse le gouvernement d'aider pécuniairement à la construction des églises à Windsor, Cornwallis, Horton et Amherst. Décès du gouverneur Parr; suppose qu'un militaire succédera à celui-ci—formule le vœu que cela n'arrive pas. 13

Halifax,  
29 novembre.

A M. Cumberland. Concernant les fonds assignés pour l'érection des églises; décès de Parr; avancement des travaux de construction du collège à Windsor. 14

1792.  
20 mars.

Au D<sup>r</sup> Morice. Se propose de faire une tournée au Nouveau-Brunswick l'été prochain. Déploie "le peu de disposition du peuple de contribuer au support de son clergé." Attribue ce fait à la pauvreté, l'indifférence et l'influence des sectaires. Insiste pour que le peuple contribue au support des missionnaires, quand on le demande. 15

Halifax,  
20 mars.

A l'archevêque de Cantorbéry. Inclut le mandement adressé au clergé au mois de juin précédent. Impatient de savoir qui sera le prochain gouverneur. Est absolument satisfait de M. Stanser (recteur de Saint-Paul); attitude du gouv. Parr à propos des sous-aumôniers. Progrès des travaux de construction du collège, avantage de la charte. Arrivée de Simcoe, lieut.-gouv. du Haut-Canada. Question d'un évêque pour le Canada; considérations à savoir si certaines personnes mentionnées sont propres à remplir l'office. Affaires vont encore mal à Windsor. 16

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Halifax,  
15 avril. Au D<sup>r</sup> Morice. Etat de la mission de Cumberland "où l'on requiert grandement un ministre actif." Détails concernant la glèbe. Besoin d'un instituteur dans le chemin entre Halifax et Windsor. Droit de M. Stanser au casuel des sous-aumôneries à Halifax. Nécessité d'une réglementation relative aux chapelains des garnisons, régiments et bateaux de guerre. 19
- 19 avril. A M. Toosey. [*Extrait*]. Son intention d'aller en Angleterre afin de solliciter la nomination de l'évêque du Canada. Lui conseille fortement d'attendre jusqu'à ce qu'ils reçoivent d'Angleterre des nouvelles concernant l'évêque pour le Canada. 21
- 24 mai. A Brooke, Watson & Co. Affaires commerciales, personnelles, etc. 22
- 25 mai. Au D<sup>r</sup> Morice. Réponse à la lettre de mars dernier. On commence une maison d'école à Aylesford; a ordonné à M. Jones, parti pour Miramichi, d'insister pour qu'on lui garantisse son traitement, etc., et de tirer £20 de la société [pour la propagation de l'Évangile]. Doubte qu'il soit expédient de laisser Windsor entièrement aux soins de M. Ellis, à cause des empiètements des méthodistes et des conséquences malheureuses de l'apathie populaire. A assigné un traitement de £40 à M. Cochran, qui a remporté beaucoup de succès à Newport et Falmouth. Visite projetée au Nouveau-Brunswick et envoi aux évêques d'Angleterre d'un exemplaire du mandement au clergé. 23
- 25 juin. Au D<sup>r</sup> Morice. Sur le point de se rendre au Nouveau-Brunswick. A demandé des recommandations pour un instituteur à Guysborough; allusion à des nominations similaires à Parrsborough et Amherst. N'a pas récemment entendu parler de l'instituteur de Tracadie. A fait un testament, accordant certains legs conditionnelles à la S.P.E. par fidéicommiss pour ses successeurs et un autre pour le missionnaire d'Aylesford. Négocie l'acquisition d'un terrain près de Windsor pour en faire la résidence de ses successeurs, où pour différentes raisons, les pasteurs diocésains devraient demeurer. 25
- 1er juillet. A B. Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 26
- 25 juin. A l'archevêque de Cantorbéry. Nouvelle de la nomination de M. Wentworth à ce gouvernement reçue avec une satisfaction universelle. Les instructions concernant la charte pour le séminaire de Windsor doivent donner satisfaction; elles vont placer ce dernier sur un pied plus convenable que n'importe quel autre érigé dans l'Amérique septentrionale. Doubtes exprimés quant au pouvoir de conférer les degrés dans les arts libéraux. Importance de cette autorisation. Nécessité d'un professeur de philosophie naturelle et de mathématiques. Espère qu'on reprendra bientôt la construction, actuellement suspendue, du collège. Avancement des travaux. Ayant été informé de l'intention de M. Toosey de s'embarquer pour l'Angleterre pour tâcher de se faire nommer évêque au Canada, avait écrit conseillant la suspension du voyage, mais craint que la lettre ne lui soit pas parvenue avant son embarquement. 26
- 1er juillet. A Brooke Watson, Esq., & Co. A acheté un lopin de terre à Windsor qui sera utilisé pour les fins publiques par la S.P.E. A pris des arrangements pour que M. Dight acceptât l'hypothèque sur le bien-fond. Instructions à ce sujet. 28
- 27 juin. A M. Dight. Affaires personnelles. Concerne aussi l'acceptation de l'hypothèque sur le terrain acquis. 28

Halifax,  
15 octobre.

Au D<sup>r</sup> Morice. Récit de la visite de plusieurs parties du diocèse, y compris la plupart des nouveaux établissements du Nouveau-Brunswick. Contrairement aux ordres du gouverneur Carleton, bien disposé à favoriser l'Eglise d'Angleterre, les réserves pour les glèbes au Nouveau-Brunswick ont été faites incorrectement. A rédigé un mémoire au gouv. Carleton à ce sujet. M. Price, de la paroisse Sainte-Marie près Fredericton, qui est attentif et diligent, a été envoyé au principal établissement de là, sur le Nashwalk. Joint un rapport imprimé de sa tournée en revenant à Saint-Jean. A la sollicitation de la société, explique les motifs des subventions relatives à la construction de presbytaires à Gagetown et Kingston, et fait rapport sur l'instituteur à Gagetown. Dans le voisinage de Kingston, des églises ont été érigées à Belleisle et Oak-Point. Situation dans la paroisse Sussex, recommande qu'on l'érige en mission et qu'on y nomme M. Arnold. Recommande une subvention à l'instituteur de Sussex Vale. Le peuple ne peut disposer que d'un peu des produits agricoles—comme c'est le cas dans presque tous les endroits nouvellement colonisés. Tout le clergé provincial présent à la visite de la ville de Saint-Jean. M. Jones a été fixé à Miramichi où les gens ont consenti aux conditions proposées. On désire des tracts. A ordonné au clergé de rédiger un mémoire au gouverneur sur la question des glèbes. A admis au sacerdoce M. Dibblee; décrit ses paroisses: Woodstock, Northampton, Prince-William, Queensborough. Situation des Indiens. A institué M. Berry maître d'école à Saint-André; propositions concernant l'instituteur de Campo-Bello. Somme toute, est content des progrès au Nouveau-Brunswick. Raconte sommairement les travaux exécutés à la Nouvelle-Ecosse, il y reviendra plus tard de façon détaillée. La vérité est maintenant connue concernant le meurtre, par les rebelles, en 1776, de M. Avery, missionnaire de la Société à Rye. 29

Halifax,  
25 novembre.

Au D<sup>r</sup> Morice. En supplément à sa lettre du 15 octobre, donne un exposé de la situation à la Nouvelle-Ecosse. Des églises doivent se construire à Clement, Newport, et—comme conséquence de la visite de M. Cochran—probablement dans les cantons Rawdon et Douglas. Inclut une pétition des habitants de Fanningsborough demandant un missionnaire et un instituteur; aussi une lettre ayant trait à la situation déplorable—à cause du manque de cérémonies cultuelles—des habitants de Sheet Harbour ou échelonnés sur le littoral. Importance de la mission de Lunenburg, où l'on a réparé l'église. On désirerait un maître d'école à Stormont dans Country Harbour. Conseille d'ouvrir une nouvelle mission à Preston, de préférence à Sissiboo: Preston et les cantons voisins ont été érigés en la paroisse de Saint-Jean, et un nouveau chemin a été ouvert grâce aux efforts extraordinaires du gouv. Wentworth. Il est probable qu'il y a maintenant autant de citoyens, dans ces colonies britanniques, désireux de l'assistance de la société, que dans l'Amérique septentrionale avant la révolte—quoique les bienfaits soient diminués. Fournit statistiques. Nécessité impérieuse de fonds et d'hommes capables. M. Pigeon, qui a remis son brevet de lieutenant du 65<sup>e</sup> régiment, désire recevoir les saints ordres et être chargé de la mission de Cumberland. Observations à ce propos. A nommé Patrick Patton instituteur à Guysborough. Thom. Brown Spriggs a abandonné la position d'instituteur à Tracaday. 37

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

26 novembre.	A l'archevêque de Cantorbéry. Quelques remarques personnelles. Fait mention des lettres au D <sup>r</sup> Morice contenant des observations sur le besoin de fonds et de missionnaires et sur les mesures prises concernant les glèbes. Recommande de conférer le doctorat à M. Cook, missionnaire à Fredericton et commissaire au Nouveau-Brunswick. Situation à l'académie de Windsor. Besoin d'un professeur de mathématiques et de philosophie naturelle. Deux étudiants viennent du Haut-Canada. L'édifice sera fini en bois, car il est impossible de trouver dans les provinces maritimes de bons maçons. M. Cochran, le président, homme très capable, désire qu'on insère son nom en qualité de président, dans la charte. Ne juge pas à propos d'aller au Canada: exposé de la situation canadienne. Allusion au voyage en Angleterre de M. Toosey qui brigue le siège épiscopal du Canada.	41
Halifax, 30 novembre.	A Brooke Watson, Esq., & Co. Affaires de commerce.	45

## NOTES DE L'ÉVÊQUE INGLIS CONCERNANT SA CORRESPONDANCE.

30 novembre.	A écrit à M. Cumberland concernant l'emploi des fonds destinés à l'érection d'églises.	45
1793. Mars.	Aux gouverneurs Fanning, Clarke et Simcoe touchant les oraisons, à la collecte, pour le lieut.-gouverneur et le Conseil, et pour la Législature pendant la session.	45
20 mars.	Au D <sup>r</sup> Morice concernant M. Pigeon, qu'on recommande pour être missionnaire à Cumberland. Avait recommandé la nomination d'un instituteur à Shelburne. Des églises seront érigées à Clement et à Franklin, près Barrington. Pour contrecarrer l'esprit de frénésie parmi les méthodistes, avait fondé une bibliothèque circulante. A demandé d'autres livres, particulièrement des tracts contre les procédés violents de France qui sont préconisés ici par quelques entêtés chagrins.	46
30 avril.	Au D <sup>r</sup> Morice, en réponse à sa lettre du 26 janvier. Se déclare satisfait des mesures qu'a adoptées la société au Nouveau-Brunswick, mais étonné de la nomination d'un missionnaire à Barrington. Observations là-dessus: la plupart des gens de Barrington avaient de l'éloignement pour l'Eglise anglicane. Des 360 familles de l'endroit, 38 seulement sont anglicanes. Un instituteur plus utile qu'un prédicateur. Réponses aux questions du docteur.	46
4 juin.	Au D <sup>r</sup> Morice. A trait aux nominations de MM. Willoughby, Ormond et Pigeon et à la distribution de livres de prières.	47
4 juin.	A Brooke Watson & Co. Affaires de commerce.	47
15 juin.	A Brooke Watson & Co. Affaires de commerce.	47

*Fin des notes.*

Halifax, 28 juin.	A lord Grenville. Inclut un sermon, prononcé devant la Législature quand on reçut des rapports que la guerre avec la France était à la veille d'éclater; ayant été répandu par les membres, il a pu rendre quelque service. Etait heureux de témoigner de ses sentiments envers notre très gracieux et aimable souverain et son ministre habile et intègre. La situation au séminaire: le manque de professeurs et d'une charte. La proposition d'accorder aux élèves du séminaire des bourses pour étudier aux universités anglaises est très judicieuse; préconise qu'une fraction de l'argent soit dépensé pour des boursiers au séminaire.	48
----------------------	--	----

Halifax,  
3 juillet.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 49

5 juillet.

A l'archevêque de Cantorbéry. M. Cochrane a compétence pour être président du collège; s'il n'est pas choisi, il faudra augmenter son traitement. Traitement du président devrait être de £400 par an. Proposition d'envoyer des boursiers aux universités anglaises est très sage; comment on pourrait la parfaire en consacrant partie des fonds à des bourses au séminaire. La raison est la pauvreté du peuple. Excellente œuvre du séminaire qui prépare les jeunes hommes aux ordres sacrés. Les travaux de construction en bonne voie. Départ de MM. Willoughby et Ormond pour leurs missions; ils ont, peut-être par erreur, obtenu leur autorisation de l'évêque de London, selon la coutume de naguère. Mentionne aussi l'ordination projetée de M. Pidgeon, tournée de l'été, etc. 49

4 juillet.

[Mémorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice touchant la nomination de MM. Willoughby et Ormond, l'assignation des allocations gouvernementales, l'ordination de M. Pidgeon, l'investiture de M. Weeks à Preston, etc. 52

1794.  
20 janvier.

Au D<sup>r</sup> Morice. On a acheté un presbytère à Gagetown. Terrain acheté à Windsor comme emplacement de la résidence épiscopale a été légalement acquis. Avec l'assistance de M. Blowers, procureur général, on a dégrevé le domaine de ses charges légales. A transporté celui-ci à la S.P.E. Description du terrain. Non arrivée des livres de prière, impossibilité de prévoir quels succès aura M. Ormond, état du procès concernant la glèbe de Digby. 53

8 février.

[Mémorandum]. Duplicata de la précédente envoyée; conseille d'admettre l'hon. S. S. Blowers membre de la Société. 55

20 janvier.

A Brooke Watson, Esq., & Co. Affaires commerciales. 55

8 février.

[Mémorandum]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry, concernant la construction du collège, appréhension d'une guerre américaine, indécision au sujet de l'époque de la visite, à cause des troubles publics. 56

25 janvier.

A l'archevêque de Cantorbéry. Le *Rashleigh* retenu à Falmouth par le mauvais temps; un professeur du séminaire était à bord. Ceci dissipe la crainte que le gouvernement ne s'occuperait plus du séminaire. Industrie provinciale entravée par suite de l'immigration à Sierra Leone de 1,200 nègres, des pêcheurs de baleines qui émigrent d'Halifax à New-Haven, et de la perte de bateaux pendant la guerre. Travaux du collège n'ont pas avancé l'été dernier à cause de l'appréhension d'une invasion française: tous les hommes portaient les armes et les prix doublèrent. Espère se rendre à Windsor l'été prochain. 56

3 mai.

[Mémorandum]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry. Préparatifs pour l'érection du collège: les dernières £1,000 votées par le parlement seraient requises. Visite triennale à Halifax aurait lieu le 18 juin. Avait prescrit un jeûne général le 25 avril. Vient justement d'avoir des nouvelles de l'évêque Mountain, accablé de tribulations mais non découragé. Etat d'Halifax, tel qu'exposé au cours du débat parlementaire, était exagéré. Certaines affirmations relatives à la situation militaire. M. Ormond est parti pour l'Angleterre. 58

Le total d'hommes disponibles pour la défense d'Halifax est de 3,500; il n'y a pas, dans toute la province, 9,000 personnes du sexe masculin de 16 à 60 ans; commerce languit beaucoup à cause du

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- départ des noirs et des pêcheurs de Dartmouth et de la guerre; en 1793, Halifax comptait plus de 700 miliciens; en 1794, le nombre n'en excède guère 400.
- 3 mai. [Mémorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant M. Ormond. 59
- 4 juin. [Mémorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice par M. Ormond. 59
- 28 juin. Au D<sup>r</sup> Morice. Aucune réponse n'a été reçue aux lettres ayant trait à l'acquisition de terrain à Windsor pour la résidence épiscopale. Visite triennale vient de prendre fin. A part d'autres affaires, s'est occupé de la préparation d'un mémoire au lieut.-gouverneur Wentworth concernant les glèbes, et d'un projet pour secourir les veuves et orphelins des ministres. A dessein d'entreprendre dans quelques jours sa tournée habituelle d'été. Affaires diverses à propos des instituteurs. Fixera M. Pidgeon à Newport, desservant aussi Rawdon et Douglas. La bibliothèque destinée à M. Ormond sera donnée à M. Pidgeon. M. Ormond n'était pas fait pour ce pays. Envoie copie de son sermon lors du grand jeûne d'avril. 59
- [Mémorandum]. A aussi écrit concernant des livres et l'allocation gouvernementale à M. Pidgeon. 61
- 28 juin. [Mémorandum]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry que le collège Royal était érigé; M. Miller est arrivé, mais il n'a pas la compétence voulue pour enseigner les mathématiques. 61
- Halifax, 1<sup>er</sup> juillet. A Brooke Watson, Esq., & Co. Affaires personnelles et commerciales. Est intéressé à savoir que le *Rashleigh* a été capturé. 62
- Halifax, 12 novembre. A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. Demande de faire tenir le contrat de Jonathan Deane, parmi les papiers concernant les pertes pendant la révolution américaine; un peu d'espoir de recouvrer une partie. 63
- Halifax, 12 novembre. Au D<sup>r</sup> Morice. Nouvelle église à Parrsborough bénie. M. Willoughby s'est déplacé de Cumberland à Douglas; remarques là-dessus. M. Lloyd a été placé à Chester où les fidèles, bien que pauvres, se disposent à ériger une église et un presbytère. Conseille de charger le prochain missionnaire de Westmorland et Cumberland. Recommande que John Millidge, séminariste à Windsor, soit nommé missionnaire à Sissiboo. 63
- Halifax, 8 décembre. A Brooke Watson & Co. Affaires commerciales. 66
- Halifax, 27 décembre. Au D<sup>r</sup> Morice. Complète les informations contenues dans lettre du 12 nov. Les résumés de 1794 et quelques ouvrages et brochures sont arrivés et ont été distribués. Situation à Chester; croit que le peuple, malgré sa pauvreté, fera tout en son pouvoir. M. Lloyd a arraché plusieurs adeptes aux méthodistes et aux "new lights." Désire qu'on laisse M. Willoughby à Douglas. M. Pidgeon fait bien à Newport et Rawdon. 66
- 1794 (sic.) A Brooke Watson, Esq., & Company. Affaires commerciales. 67
- 1<sup>er</sup> janvier. [Au même]. Affaires commerciales. 68
- 8 janvier. [Au même]. Affaires commerciales. 68
- 15 janvier. [Au même]. Affaires commerciales. 68
1794. A l'archevêque de Cantorbéry. Arrivée de M. Lloyd, sa nomination à Chester, la situation à cet endroit. S'il se construit une église à Chester, ce sera la 17<sup>e</sup> depuis la venue de l'évêque, et toutes sont dans des endroits où il n'en existait pas auparavant. Inclut copie d'une lettre des gouverneurs du séminaire à Windsor, adressée au duc de Portland, fournissant un état des déboursés et indiquant la condition de l'édifice. 68
- 27 décembre.

1795.  
Halifax,  
10 janvier.

A l'évêque de Lincoln. Inclut copie d'une lettre au duc de Portland concernant le séminaire et un état indiquant quels montants de l'allocation du gouvernement à celui-ci ont été déboursés. Remercie pour avoir été mentionné dans un sermon devant la société en 1792. Détails relatifs au séminaire et à la religion; triste état des lettres à son arrivée en 1787—il n'y avait même pas, dans la province entière, un bon lycée; l'ouverture d'une académie à Windsor en 1788; œuvre qu'elle a accomplie; en dépit de multiples difficultés, environ 150 jeunes garçons de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et du Canada ont été admis. Plusieurs de ceux-ci ont quitté l'établissement, à cause du manque de professeurs; importance d'inculquer de bons principes, comme on l'a vu pendant la révolution américaine; efficacité du collège de Windsor à cet égard; importance qu'a pour l'Angleterre la Nouvelle-Ecosse; aspect décourageant des affaires religieuses en 1787; progrès réalisés depuis dans la construction d'églises. A son arrivée en 1787, il n'y avait qu'une église convenablement finie dans la province: celle d'Halifax. Les charpentes de deux autres avaient été érigées, mais non terminées. Le total des églises érigées et achevées, depuis son arrivée, est de dix-neuf. Exprime sa gratitude au destinataire pour la part prise par celui-ci à l'élévation du D<sup>r</sup> Mountain au siège épiscopal canadien.

69

Halifax,  
26 janvier.

[Mémorandum]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry concernant les bons effets de la nomination d'un recteur permanent à l'église Saint-Paul, Halifax; la réorganisation d'une société agricole, fondée ici en 1789, et le nombre d'églises érigées ou terminées depuis 1787, dont il inclut un relevé.

73

25 mars.

Au D<sup>r</sup> Morice. Rapporte le décès du rév. M. Lloyd, de Chester, survenu pendant une excursion à la raquette; son œuvre, sa mort est une perte sérieuse. Le rév. M. Rowland, de Shelburne, est aussi décédé; son fils fut nommé vicaire avant sa mort. D'accord avec la demande des autorités de Shelburne, recommande instamment de nommer le plus jeune M. Rowland missionnaire de ceux-ci. En réponse aux lettres de novembre et janvier, commente la demande de MM. Cochran, Weeks et Ellis y mentionnée. Regrette l'embarras de la société, naissant de l'indisposition de M. Willoughby à Cumberland—sur laquelle il passe quelques remarques—et de la pénurie de fonds. A mandé M. Willoughby pour conférer concernant son transfert à Windsor.

74

26 mars.

A Brooke Watson & Company. Affaires commerciales.

78

18 juin.

[Mémorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice relativement au décès de MM. Coöke et Ellis; son intention d'aller au Nouveau-Brunswick; situation à Windsor, où M. Willoughby a officié; sollicitations des habitants d'Antigonish, *alias* Dorchester, du canton New-Dublin et La Haye, désirant des missionnaires.

79

20 juin.

[Mémorandum]. A écrit à M. Cumberland concernant une affaire commerciale.

79

23 juin.

A l'évêque de Lincoln, D<sup>r</sup> Prettyman. Répondant à une lettre du 31 mars, lui exprime sa reconnaissance pour s'être intéressé au séminaire. La somme requise pour terminer a été accordée. Importance du séminaire, sa location avantageuse, services qu'il a déjà rendus à l'église, caractère de la maison. Remerciements pour la réception de l'excellent et opportun mandement de Sa Seigneurie.

79

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 28 juin. A Brooke Watson, Esq., & Company. Affaires commerciales. 81
- Halifax, A Brooke Watson, Esq., & Company. Affaires commerciales et  
3 juillet. personnelles. 82
- 3 juillet. A l'archevêque de Cantorbéry [Extrait]. Ses sentiments à l'égard  
de la prétention de M. Cochran à la présidence du séminaire. Quand  
on octroyera une chartre, préférerait un président ayant les qualités  
requises, venant d'Angleterre; si l'on n'en trouve point, M. Cochran,  
homme de talent, devra être choisi. 82
- Halifax, A Brooke Watson, Esq., & Company. Affaires commerciales. 83  
1er juillet.
- 18 juillet. A Brooke Watson, Esq., & Company. Affaires commerciales. 84
- Halifax, A Brooke Watson, Esq., & Company. Affaires commerciales.  
1er août. Désire que le contrat de Jonathan Dean soit envoyé à lui-même. 84
- 8 juillet. [Mémoire]. A écrit à B. Watson et demandé si des bons  
échéant en Amérique étaient payables en vertu du dernier traité;  
lui apprend la formation d'une nouvelle compagnie de fer à Sissiboo. 85
- 16 juillet. [Mémoire]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice touchant le tort que cau-  
serait à l'église l'union de Newport à Windsor. 85
- 20 juillet. [Mémoire]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry sur le même  
sujet que la dernière et à propos du collège. 85
1796.  
Clermont, A M. Wiswall. Commente l'absence continue de celui-ci d'Ayles-  
lundi, 14 août. ford, les dimanches, et les conséquences désastreuses de priver le peu-  
ple du culte public. 85
- Clermont, Au D<sup>r</sup> Morice. A été forcé, à cause de sa santé, d'aller habiter  
3 septembre. Clermont. Voulait se rendre à Windsor, mais pas de maison dispo-  
nible. A recommandé M. Pidgeon pour enquêter sur certaines accu-  
sations contre M. Jones, de la nouvelle paroisse de Norton. Con-  
seille d'ouvrir une mission à Norton pour se procurer la glèbe. M.  
Wiswall, missionnaire à Aylesford et Wilmot, désireux d'abandon-  
ner Aylesford, à cause de l'indifférence des habitants: raisons de  
s'opposer à ce désir. Le gouverneur nommera M. Gray à Newport.  
Est fort opposé à la réunion de Newport et de Windsor. Besoin de  
missionnaires en différents lieux, comment leur en procurer. 86
- Clermont, A Messieurs Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales.  
28 octobre. 88
- Clermont, Au D<sup>r</sup> Morice. Réponse à lettre de juin. Changement fréquent  
14 novembre. des instituteurs ennuyeux, mais inévitable: les salaires élevés, dus à la  
guerre, les attirent vers d'autres besognes. M. John Millidge, or-  
donné prêtre, est de retour à Cumberland et Westmoreland. M. Gray,  
promu au diaconat, qu'on désignait pour Newport, Rawdon et Dou-  
glas, a été nommé chapelain royal de quelque 500 nègres libres, appe-  
lés nègres marrons, établis à Preston et qui avaient été déportés l'été  
dernier de la Jamaïque, où ils soulevèrent une insurrection. Con-  
seille de reconnaître Gray comme missionnaire de la Société à Pres-  
ton. M. Charles Weeks désire être missionnaire de Newport, Rawdon  
et Douglas: besoin qu'ont ces endroits d'un desservant. Affaires  
scolaires à COUNTRY Harbour et Onslow. Expose la nécessité de mis-  
sionnaires à Yarmouth, Sissiboo (maintenant Weymouth) et Cle-  
ments. Des églises ont été bâties à Clements, mais—comme à Wil-  
mot,—on n'a point trouvé d'ouvriers pour construire des bancs. 89
- Clermont, Au gouv. Carleton [Extrait]. Exprime son plaisir et son appro-  
7 décembre. bation des observations du duc de Portland, concernant l'allocation  
gouvernementale au rév. M. Arnold et au rév. M. Dibblee. Com-

mente l'excellence de l'idée en général et signale les besoins particuliers de ces deux ministres. 92

Clermont,  
12 décembre.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. Si cela est jugé expédient, ses bons et hypothèques doivent être transmis, pour présentation aux commissaires chargés de liquider les dettes américaines redevables aux citoyens britanniques. 93

1797.

Clermont,  
1er janvier.  
Clermont,  
10 janvier.

A Brooke Watson & Co. Affaires commerciales. 94

A l'archevêque de Cantorbéry. Méthode de rédiger les rapports. Paiement arriéré du traitement de plusieurs missionnaires, qui craignent—avec raison assurément—que le gouvernement n'y a pas pourvu. Par suite de l'augmentation générale des prix, la vie est difficile même dans les meilleures conditions. Sa santé s'est améliorée depuis son départ d'Halifax, mais il garde les infirmités de l'âge. Demande avis quant à l'a-propos d'une sollicitation pour obtenir l'assistance d'un commissaire. Halifax n'était pas un site désirable pour l'évêché. Jusqu'au rétablissement de la paix, il ne faut rien attendre de plus du gouvernement en faveur du séminaire. Avait songé à envoyer son fils à Oxford, mais c'est à contre-cœur qu'il se séparerait maintenant de celui-ci, qui est la consolation et le soutien de ses vieux jours. Ecrits infidèles de Thomas Paine et autres ont pénétré jusqu'au diocèse. 94

Clermont,  
1er février.

A Simon Baxter. Réponse à lettre du 22 oct. qui réitérait des plaintes contre M. Jones et affirmait que Baxter avait, tirant profit d'une subtilité légale, retiré sa concession d'une glèbe, mais en donnerait une autre si l'Évangile florissait. Le réprimande vertement, lui rappelant Achan et Ananias. M. Jones a été acquitté après une enquête impartiale. Néanmoins, M. Jones sera déplacé, et nulle mission ne s'établira à Norton jusqu'à ce que l'église soit construite et la glèbe concédée. 96

Clermont,  
24 février.

A Brooke Watson & Company. Affaires personnelles et commerciales; liquidation des dettes dues par les Américains aux Anglais, etc. 99

Clermont,  
28 février.

A John Maccolla et John Bond, de Rawdon, et à James Campbell et Lewis Ettinger, de Douglas. La société a rappelé son missionnaire (stationné à Windsor) de Falmouth et a réuni Newport et Windsor; Rawdon et Douglas constitueront, conséquemment, une mission. Il faut, néanmoins, s'en tenir aux conditions (qui sont expliquées) de la société. 100

14 mars.

Au D<sup>r</sup> Morice. D'accord avec la résolution de la société de réunir Newport à Windsor. Discute la prétention du gouverneur au droit de présentation. Est d'avis que la subvention officielle en vue d'aider les missions ne confère pas ce droit au gouvernement, car l'allocation est faite à la société pour lui permettre de poursuivre son œuvre, et la société devrait pouvoir en disposer entièrement à son gré. Il n'y a pas eu d'insistance particulière pour exercer ce droit, et l'évêque a évité de discuter cette question. Un fait favorisant les vues du gouverneur à cet égard est celui que la subvention a été versée, dans la Nouvelle-Ecosse, par l'intermédiaire du gouverneur. Pour ce qui est du Nouveau-Brunswick, les allocations ont été remises, à Londres, aux agents des différents missionnaires. Sur la légalité du droit du gouverneur de présenter, la loi est peu précise. Elle prescrit simplement au gouverneur d'installer un ministre dans une paroisse qui le lui aura présenté. Est d'avis qu'il est très avantageux de laisser la

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

présentation aux mains de celui qu'a désigné la coutume: au gouverneur;—spécialement en ces temps de rage et de mensonge démocratiques. Joint plusieurs requêtes: (1) Celle des habitants de Clements, sollicitant un missionnaire. Ces gens méritent bien, mais comme ils ont un service occasionnel, on peut pour le moment différer d'acquiescer à leur vœu. Sissiboo, appelé maintenant Weymouth, est le premier endroit où un titulaire devrait être nommé. (2) Requête de la fabrique et des marguilliers de Yarmouth, sollicitant un ministre—ce qu'il recommande. Mention est faite d'établissements français et de 600 à 800 personnes non baptisées—jeunes et vieux—à Weymouth, Yarmouth et Argyle. (3) Pétition de Prince-William et Queensbury, au Nouveau-Brunswick. Croit qu'ils rempliront tout engagement qu'ils prendront. (4) Pétition venant d'Onslow demandant un instituteur. Quelques détails concernant des affaires diocésaines. 101

3 avril.

[Notes]. A écrit au Dr Morice au sujet de l'avis d'un legs réversible au premier évêque protestant dans l'Amérique anglaise, et recommandant aussi la nomination d'instituteurs à Kingston et à Sussex Vale. 104

A écrit à: Henry Parsons, concernant une affaire personnelle; au Dr Gaskin, contribuant à la S.P.C.K. (soc. pour la prop. des connaissances chrétiennes); et à M. Lyttleton concernant la nomination d'un instituteur pour les noirs à Fredericton. 104

24 avril.

A Sir J. Wentworth. Recommande la proclamation d'un jeûne général, conformément à l'exemple que donne le roi d'Angleterre. 104

[Note]. A écrit au Dr Morice touchant la nouvelle de la venue d'Angleterre de deux ministres; caractère du peuple colonial—volage dans ses affections et inimitiés; les principes religieux ont forte emprise sur lui; pour qu'il s'accomplisse quelque chose, il faut alternativement user de douceur et d'accommodement et démontrer de la fermeté; assignations de divers ecclésiastiques, etc. 105

Clermont,  
1er juillet.

A Brooke Watson & Company. Affaires personnelles et commerciales. 106

28 juillet.

[Note]. A envoyé duplicata de la dernière. 106

Clermont,  
10 juillet.

A M. Cossit. Accusations sérieuses portées contre Cossit par ses paroissiens du Cap-Breton. La juridiction épiscopale s'étendant aux provinces maritimes et à Terre-Neuve, l'évêque doit prendre connaissance de ces accusations. Les voici: c'est d'avoir encouragé des dissensions entre les habitants; d'avoir méprisé avec bravade, l'ordonnance stipulant le mode d'élection des marguilliers et des conseillers de la fabrique; d'avoir par la nomination irrégulière d'un marguillier, provoqué une violente altercation dans l'église, et nommé commis un homme d'une conduite grossièrement immorale. Le presse de mettre tout en œuvre pour réparer ses torts et regagner la confiance de la communauté. 106

Clermont,  
10 juillet.

A M. Matthews. Réponse à lettre du 9 juin, concernant Cossit. Prescriera une enquête rigoureuse, si Cossit ne change pas de conduite. A écrit à celui-ci. Exige un délai et une tentative pour réformer Cossit. 108

Clermont,  
21 juillet.

Au Dr Morice. M. Norris est arrivé et fixé à Chester. Est surpris que MM. Willoughby et Norris, catholiques romains passés à l'église anglicane, n'aient pas apporté leurs lettres d'ordination. Est satisfait de la moralité du clergé diocésain, telle que constatée au cours de la récente visite. Rigueurs de l'hiver et du printemps, chaleurs

intenses de l'été. Discute les questions de l'amélioration des glèbes, leur vente ou échange, ce qui ne peut se faire—il en est informé par les meilleurs avocats—sans un acte du parlement qu'il lui répugnerait de solliciter, car cela fournirait à l'Assemblée l'occasion de se mêler de la question des glèbes. En réponse à lettre du 20 mars, parle de la nomination de MM. Tupper, Green et C. Weeks. Importance des nominations scolaires. Projet d'employer en qualité d'instituteurs des aspirants aux ordres sacrés est, généralement, bon. Se défend contre le soupçon (impliqué, estime-t-il, dans un passage cité) qu'en choisissant les missionnaires, il a agi contrairement aux canons et rubriques; expose la pratique qu'il a suivie par rapport aux ordinations et nominations. Appréhende des troubles au Cop-Breton à propos de M. Cossit et au Nouveau-Brunswick (de nature analogue). 109

Clermont,  
22 juillet.

A William Moore Smith. A lu l'annonce de Smith affirmant qu'il était nommé agent général pour aider aux créanciers anglais devant les commissaires aux Etats-Unis. Conséquemment expose brièvement son cas: était recteur de l'église *Trinity*, dans la ville de New-York; ses biens furent confisqués; avait vendu ses bons et hypothèques sur immeubles avant le commencement des troubles; ne peut obtenir en Angleterre, aucune allocation en dédommagement, des commissaires chargés d'indemniser les pertes. Mentionne les détails personnels suivants: il est natif d'Europe; avant l'évacuation de New-York en 1783, se rendit en Angleterre, où il demeura jusqu'à son élévation au siège épiscopal de la Nouvelle-Ecosse, quand celle-ci fut, en 1787, organisée en diocèse. 114

Clermont,  
25 août.

Au très hon. Brooke Watson, lord-maire de Londres. Personnelle. 115

Clermont,  
9 septembre.

A B. Watson & Co. A reçu les contrats concernant les dettes qui lui reviennent aux Etats-Unis. Prie d'expédier les hypothèques et certains autres papiers. Parle d'autres affaires commerciales. 116

Clermont,  
12 septembre.

A William Moore Smith. Transmettra les engagements relatifs aux dettes qui lui sont dues aux Etats-Unis, un *affidavit* assermenté devant le col. Th. Barclay (*speaker* de l'assemblée et commissaire chargé de définir la frontière entre le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Angleterre), et autres pièces. Commente la cause et demande un avis sur son issue probable. 117

Clermont,  
10 octobre.

A un comité de l'Eglise à Windsor. Réponse à une lettre qui affirmait que M. Willoughby était parti sans avis pour le Nouveau-Brunswick et que M. Cochrane avait refusé, en l'absence du premier, d'officier sans autorisation. Espérance des membres qu'on donnera un avertissement pour toute suspension d'office est raisonnable. Croit que M. Willoughby retournera, mais autorise M. Cochrane, dont la conduite fut correcte, à officier jusqu'alors. Ne partage pas l'avis que les membres du comité doivent être considérés comme des marguilliers. Sollicite instamment de faire disparaître à Windsor cette irrégularité. 119

Clermont,  
15 novembre.

Au D<sup>r</sup> Morice. Arrivée du rév. M. King, assigné pour desservir Rawdon et Douglas. Mentionne une liste des glèbes transmise à la société par M. Morris: il était dans l'erreur quant à l'existence de glèbes à Yarmouth et divers autres endroits. Est disposé à accommoder M. Willoughby, recommandé pour desservir une mission du Nouveau-Brunswick quand une vacance se produira; Willoughby aime l'endroit où il est, mais non la population; le manque de marguilliers et d'assemblée paroissiale cause des difficultés. M. Norris

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

très satisfait de Chester; s'est récemment marié. M. Gray ordonné ministre et assigné à Preston. M. James Bisset ordonné et reçoit une assignation, à la sollicitation des commissaires de l'académie de Fredericton, lesquels jugèrent nécessaire d'adjoindre les charges de missionnaire des Indiens aux fonctions de leur président. M. Tupper, instituteur à Aylesford, a démissionné. La situation à Clements et Wilmot: remarques. Est reconnaissant pour les progrès réalisés dans le diocèse pendant les dix ans d'épiscopat. Lorsqu'il vint à Halifax, il y avait quatre églises seulement dans la province; de celles-ci, celle d'Halifax était la seule terminée. Les autres sont présentement achevées, quelques-unes ont été agrandies et 17 nouvelles ont été érigées. En 1788, les communicants du diocèse se chiffraient à 483. Les derniers relevés en indiquent 650, ce qui est fort au-dessous de la réalité. En 1788, il y avait 11 missionnaires. Au moment d'écrire, leur nombre est de 15. Diverses affaires personnelles. 120

15 novembre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Affaires personnelles. Commentaires sur les déprédations des Français "les hommes les plus sanguinaires, impies et dépourvus de principes,—ou plutôt des monstres—qui aient jamais déshonoré l'humanité": qu'il "faut indubitablement considérer comme un fléau de Dieu." 124

Clermont,  
4 décembre.

A B. Watson & Co. Commande des articles pour usage personnel. 126

1798.

A B. Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 126

Clermont,  
1er janvier.  
Clermont,  
1er mars.  
Clermont,  
1er mars.

A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 127

Au Dr Morice. Relate la querelle entre M. Cossit, missionnaire à Sydney, Cap-Breton, et ses paroissiens. En juin dernier, M. Matthews, président du Conseil de Sa Majesté au Cap-Breton, se plaignit de Cossit. Ecrivit à Matthews et Cossit à ce sujet. Cossit nia les accusations et présenta des témoignages les réfutant. Il appert que Cossit et Matthews sont exaspérés l'un contre l'autre et que Cossit fut imprudent, bien que des lettres confidentielles, provenant de sources véridiques, convainquent l'évêque que Cossit exerça avec diligence ses devoirs de ministre et que sa moralité fut exemplaire et sans tache. Sollicite d'accorder justice à Cossit au cas où Matthews l'empêcherait de recevoir l'allocation gouvernementale. De pareilles altercations sont fréquentes. M. Fox enseigne maintenant à Sydney. M. Baxter, qui avait révoqué sa concession d'une glèbe à Norton, la remet. Conseille de nommer M. Jones missionnaire à Norton et Bellisle. M. Beardsley a refusé la mission de Queensberry et Prince-William. Tiendra enquête relativement aux accusations contre M. Price, lors de la visite triennale du Nouveau-Brunswick l'été prochain. Recommande la nomination de M. Charles Weeks, actuellement instituteur à l'école des nègres marrons, au poste de missionnaire ambulante dans la Nouvelle-Ecosse orientale. Appuie la requête de M. Inglis sollicitant une subvention pour l'érection d'un presbytère et l'amélioration de la glèbe à Granville. [Note annexée: "La lettre précédente très modifiée et abrégée et datée du 12 mars 1798, fut transcrite. Ayant reçu des paquets provenant de Matthews et Cossit, j'ai dû la réécrire pour l'adopter aux nouvelles reçues du Cap-Breton". . .] 127

Clermont,  
5 mars.

A l'archevêque de Cantorbéry. Interrogatoire personnel. Les rigueurs de l'hiver ont interrompu les communications avec l'Angleterre. Allusion à la requête du 10 janvier 1797, sollicitant l'assistance d'un commissaire; une raison additionnelle est qu'il a été in-

sinué que, si le chapelain du prince Edouard était nommé, le traitement serait disponible. Pour sortir de cette situation désagréable, avait consulté l'archevêque. Commente un peu longuement la réunion de Newport à Windsor, ses désavantages, les motifs qui ont probablement influencé la décision de la Société. Brève mention de l'imputation d'avoir méprisé les règles ecclésiastiques à l'égard des ordinations et investitures. 131

Clermont,  
12 mars.

A M. Matthews. [Note: "Cette lettre ne fut pas envoyée"]. A reçu une lettre du rév. M. Cossit, incluant un avis de Matthews l'avertissant que, à cause de l'omission de célébrer la service divin dans l'église paroissiale de Sydney, Matthews ne signerait plus les certificats pour l'allocation gouvernementale. Le fait d'officier dans une maison privée pendant la température inclemente est d'usage courant dans la province. M. Cossit affirme avoir sollicité la salle du Conseil sans recevoir de réponse. La défense de M. Cossit rend inconvenante toute censure contre lui. Conseille de laisser tomber l'affaire. 133

Clermont,  
12 mars.

A M. Cossit. [Note: "Ne fut pas envoyée"]. En réponse à lettre du 24 janvier. Conseille de tenir une conduite conciliatrice et prudente, afin de seconder les tentatives d'apaiser Matthews. 134

16 mars.

A M. Matthews. Répond à une lettre du 15 fév. Explique au long son attitude dans l'affaire Cossit. Comme aucune accusation d'immoralité n'était portée et qu'il était évident que les gens s'exaspéraient les uns contre les autres, son devoir était d'agir en pacificateur. Pas aisé de juger la conduite de Cossit traversant la rivière et officiant dans une maison privée. L'accusation la plus grave est celle concernant les agissements de Cossit envers M. Murray sur son lit de mort; désirerait, cependant, qu'elle fût établie sous serment avant de continuer les procédures. Fait remarquer que Cossit est le ministre paroissial régulièrement nommé et peut bénéficier de l'allocation officielle sans un certificat. Difficulté d'envoyer un ecclésiastique pour tenir enquête. Encore une fois, conjure de faire la paix et de ne pas intervenir concernant l'allocation. Adressa les réprimandes appropriées à Cossit. 135

20 mars.

A M. Cossit. Accuse réception de lettre du 24 janv. et des pièces y jointes. Est étonné de la dénégation par laquelle il déclare ne pas connaître la violente partisanerie qui existe manifestement au Cap-Breton. Elle existe hors de conteste pour la honte des individus et la ruine de l'établissement. Matthews a écrit au sujet du refus de signer le certificat pour l'allocation officielle. Quelques-unes de ses raisons semblent valables, à savoir: l'édifice cultuel est négligé, parce qu'on n'a pas choisi les conseillers paroissiaux; comme il y a des poêles, l'office peut se célébrer dans l'église. Comme dans la dernière, recommande vivement la réconciliation. Exhorte Cossit à faire élire des marguilliers et un conseil de fabrique, à ne pas s'immiscer dans le choix des conseillers et à éviter la partisanerie. Interroge concernant la présence au chevet de M. Murray, anciennement grand prévôt, et relativement à l'office divin à la Noël dernière. 140

Clermont,  
9 mai.

A M. Smith, Envoie documents concernant les réclamations contre les citoyens américains. Remarques personnelles. 144

Clermont,  
22 juin.

Au Dr Morice. Charges et nominations scolaires à Annapolis, Wilmot, Aylesford, Campbell Town, (Sheet Harbour) et baie Sainte-Marguerite. Espère que la nomination du lieut.-général Ogilvie au

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- poste de commandant civil et militaire du Cap-Breton influera efficacement sur le différend Cossit. Habitants de la province ont imité l'exemple de l'Angleterre en contribuant libéralement à aider le gouvernement. Mentionne diverses affaires concernant l'église. 144
- Clermont,  
22 juin. A l'archevêque de Cantorbéry. Habitants de la Nouvelle-Ecosse ont témoigné d'une louable libéralité en contribuant à l'assistance du gouvernement. Il a souscrit £100 et a donné instructions à son agent à Londres de souscrire le même montant annuellement, aussi longtemps que durera la guerre. Une souscription à Halifax a rapporté £3,000 en 2 ou 3 jours. On recueille des souscriptions dans tous les comtés et toutes les classes souscrivent généreusement. Avant que la souscription fût lancée, les soldats du régiment Royal néo-écossais remirent une partie de leur solde comme contribution au gouvernement. A une assemblée des gouverneurs du collège Royal à Windsor, on annonça que 14 étudiants suivaient les cours. Difficulté d'obtenir un quartier convenable pour les étudiants. Parle de M. Willoughby. 146
- Clermont,  
1er juillet. A Brooke Watson, Esq., & Co. Affaires personnelles et commerciales. Le vaisseau *Earl of Mansfield* tombé aux mains des Français. 148
- Clermont,  
28 septembre. Au D<sup>r</sup> Morice. A fait sa visite triennale au Nouveau-Brunswick. Les missionnaires de celui-ci sont des hommes respectables, de vie exemplaire et zélés à remplir leurs fonctions. Situation à Nashwalk, où M. Price s'est démis plutôt que de faire face aux accusations portées contre lui. Recommande la nomination de M. Elias Scovil au poste de missionnaire à Westfield et Greenwich, rivière Saint-Jean. Explique la situation par rapport aux glèbes. Des requêtes demandant des instituteurs sont venues de Springfield, Burton, Prince William et Fredericton, N.-B. Répondant aux lettres reçues, fait allusion à l'explication de MM. Norris et Willoughby pour ne pas avoir apporté leurs lettres d'ordination, à quoi on emploie ces ecclésiastiques, à l'assistance qu'on préconise de dispenser à M. Jones, à la nomination projetée de M. C. Weeks à Weymouth ou Yarmouth. Recommande une subvention pour l'érection d'un presbytère à Granville. Sollicite l'augmentation du traitement de M. Stanser, d'Halifax, qui, à cause du renchérissement, est dans la nécessité. 149
- Clermont,  
1er octobre.  
8 octobre. A Brooke Watson & Company. Affaires commerciales. 155
- [Mémorandum]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry concernant la visite du Nouveau-Brunswick, l'état des églises, les embarras pécuniaires de M. Stanser, la lettre de l'évêque de Québec. A écrit au D<sup>r</sup> Parker. 155
- Clermont,  
16 octobre. A W<sup>m</sup> M. Smith. Concernant ses réclamations aux Etats-Unis. 156
- Clermont,  
16 octobre. A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 157
- 18 décembre. [Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant la nomination de M. Weeks à Weymouth et l'allocation gouvernementale aux missionnaires. 158
1799.  
12 avril. [Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant le décès de M. Houseall et les arrangements qui s'ensuivirent, et l'obtention d'une glèbe pour M. Inglis. 158
- Clermont,  
1er janvier. A B. Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. Demande des preuves attestant que les hypothèques envoyées furent

- perdues. Nouvelle de la victoire de l'amiral Nelson a répandu une joie universelle; prie pour qu'elle "soit le prélude de l'écrasement irrémédiable de l'athéisme, de l'anarchie et du pillage français." 158
- 14 janvier. [Note]. A transmis un duplicata de la précédente. 159
- Clermont, 12 janvier. A M. Cochran. Répond à la demande de renseignements concernant la rumeur que les gouverneurs du collège ne sont pas satisfaits de Cochran. S'est peu occupé de l'administration du collège. Pense que les gouverneurs estiment que le collège ne progressera pas, sous la présidence de Cochran, à cause de son impopularité née de son égoïsme. Agira avec justice et impartialité. Recommande M. Shea pour être économiste du collège. 159
- Clermont, 8 avril. A W. M. Smith. Réclamations de l'auteur aux Etats-Unis. 160
- Clermont, 9 avril. A B. Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 161
- Clermont, 20 juin. A M. Eagleson. Répond à une lettre réclamant son salaire avec intérêts et dommages. N'en ferait aucun cas n'était pour des motifs d'humanité. Serait heureux de prêter secours, selon son obligation et son caractère. 161

## CORRESPONDANCE, NOTES, ETC., DE L'ÉVÊQUE INGLIS, 1799-1837.

Description (accompagnée d'extraits) d'un volume, numéroté 673, de la bibliothèque manuscrite de Lambeth, dont l'archevêque Tennyson a écrit de sa main le titre: "Documents originaux qu'une cabale de sociniens de Londres offrirent de présenter à l'ambassadeur du roi de Fez et du Maroc lorsqu'il prit congé de l'Angleterre, en août 1682." Page 1

Copie d'une réponse de l'épiscopat d'Angleterre à une adresse des députés ecclésiastiques et laïques de l'église protestante épiscopale des Etats-Unis, (datée en convention, *Christ Church*, Philadelphie, 5 octobre 1785). Exprime sa volonté d'acquiescer à la demande d'établir une constitution ecclésiastique en Amérique, mais attend une explication concernant certaines prétendues modifications adoptées par la convention. "Des duplicata..... ont été remis à M. Adams, ministre des Etats-Unis, pour être transmis à Philadelphie, 27 février, 1786—par moi—J. Cantuar." 2

7 juin. 1736. Au comité de la convention générale à Philadelphie. Délai apporté à s'occuper de la requête, concernant la consécration d'évêques américains par les archevêques de Cantorbéry et de York, est imputable à la réception tardive des articles liturgiques et de la constitution ecclésiastique. Leur assemblée de métropolitains et d'évêques est saisie de la question. On remarque avec peine que, à part de multiples modifications des mots de la liturgie, deux des confessions de foi chrétienne ont été complètement omises, ainsi qu'un article du symbole des apôtres. Néanmoins, comme témoignage du désir qu'on éprouve de maintenir des relations spirituelles avec l'Eglise d'Amérique, et dans l'espoir que leurs représentations au sujet des changements et omissions produiront l'effet voulu, un bill a été rédigé, autorisant les métropolitains et évêques à donner la consécration épiscopale aux personnes recommandées, sans exiger des serments ou souscriptions incompatibles avec la situation de celles-ci. Il y a tout lieu de croire à l'adoption du bill. On devra exercer un soin particulier à observer les exigences quant aux qualités requises des personnes présentées pour le sacre. 3

Formules de témoignages requis des candidats à la consécration épiscopale. 7

“Acte autorisant l'archevêque de Cantorbéry ou le métropolitain de York, alors en exercice, à conférer la consécration épiscopale à des sujets ou citoyens de contrées situées hors des possessions de Sa Majesté.”

“Aux commissaires, nommés par acte du Parlement, chargés d'enquêter sur les pertes subies et les services rendus par les loyalistes américains. Mémoire de Charles Inglis, docteur en théologie, ex-recteur de la paroisse de l'église *Trinity*, dans la ville de New-York,” expose par le détail sa conduite pendant la révolution américaine. Avait, avant l'écllosion des troubles, et de concert avec les révérends docteurs Bradbury Chandler, Myles Cooper, Samuel Seabury et autres, pris la résolution de surveiller toutes les publications irrespectueuses du gouvernement, avec l'idée de les réfuter. En 1774, a publié dans la *New York Gazette* éditée par Hugh Gaine, une série d'articles loyalistes sous la signature *A New York Farmer* (un cultivateur du New-York). Par d'autres moyens, fit beaucoup pour affermir la loyauté de ses amis et des habitants de la cité et de la province de New-York. A écrit une réponse au pamphlet *Common Sense*, sous le titre “*The Deceiver unmasked; or Loyalty and Interest United.*” (“Le trompeur démasqué ou la loyauté et l'intérêt réunis.”) Elle fut imprimée à New-York par l'intermédiaire du maire, David Matthews, mais détruite par la populace. Elle fut, avec quelques modifications, imprimée à Philadelphie par James Humphreys, sous le titre “*The true interest of America impartially stated.*” (Exposé impartial des vrais intérêts de l'Amérique). En 1776, visita Matthews et autres loyalistes incarcérés dans la prison de New-York. A l'arrivée de sir William Howe à l'île Staten, envoya fréquemment des renseignements concernant les rebelles. Fit un exposé de sa conduite, etc., dans une lettre à la S.P.E., publiée dans le résumé de la société pour 1777. En mars 1777, prononça un sermon sur le devoir de loyalisme, lequel fut imprimé. En septembre, fit un sermon aux troupes provinciales lequel, à la sollicitation du gouv. Tryon et des officiers, fut publié sous le titre “*The Christian Soldiers' Duty briefly delineated.*” (Le devoir des soldats chrétiens brièvement indiqué). Extrait cité. En 1778, quand le Congrès américain eut violé la convention de Saratoga et commis d'autres énormités, écrivit une série d'épîtres sur le sujet, sous le pseudonyme *Papinian*, publiées dans la *Rivingston Royal Gazette* et la *New York Gazette* de Gaine, et sous forme de plaquette intitulée: “*The Letters of Papinian*”. Publia un sermon en 1780. [Incomplet]. 9

Duplicata d'une partie du mémoire ci-dessus. 15

“Allocations accordées par le Parlement aux missionnaires en Amérique” etc., signé “Grey Elliott”. Salaires et allocations aux ministres, 1785: Nouvelle-Ecosse £440; Nouveau-Brunswick £400; Bahamas £70; Saint-Jean £70; Cap-Breton £100. 1786: Nouvelle-Ecosse £815; Nouveau-Brunswick £600; Bahamas £210; Saint-Jean £70; Cap-Breton £100. Les instructions au gouverneur Carleton du N.-B. de réserver des glèbes, etc., sont datées du 28 juillet 1784; en 1785, £2,000 furent dispensés pour construire des églises et presbytères et £500 au Cap-Breton. 18 [2]

“Extrait d'une lettre de Zwingle à M. Luther en 1527—traduit de l'original allemand en anglais par le très rév. D<sup>r</sup> John Butler, lord-évêque d'Oxford.” 18 [2]

1787.  
6 février. "Etat des rapports faits, par les commissaires chargés de s'enquérir des pertes et services des loyalistes américains, aux lords commissaires du Trésor de Sa Majesté, jusqu'au 25 décembre 1786." Le nombre et le montant des réclamations sont indiqués. 19  
"Copie conforme de l'acte de dotation de l'église Saint-Paul à Halifax, en date du 4 janvier 1760, tirée de l'original ce 27<sup>e</sup> jour de sept. 1771." 21
1798.  
Clermont,  
18 décembre. Au duc de Portland. Pétition de Charles, évêque de la Nouvelle-Ecosse, demandant d'affecter un traitement pour un commissaire ecclésiastique et un secrétaire, à cause du surcroît de travail, de son âge avancé et des infirmités. 22
- Clermont,  
18 décembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Lui est obligé pour l'offre d'aider à la nomination d'un commissaire. Craint de ne pouvoir désigner la personne la plus compétente sans blesser les susceptibilités. M. Stanser possède les qualités, mais ses fonctions curiales à Halifax sont absorbantes et on pourrait le nommer chapelain de garnison, succédant à M. Wetherall, chapelain du prince Edouard. Personne ne serait plus digne que M. Inglis, de Granville. Nul autre ne rendrait de meilleurs services que son fils: titres de celui-ci. M. Willoughby est homme capable, mais ne servirait pas aussi bien que d'autres. Ne voudrait pas choisir M. Wetherall et ne lui confierait pas volontiers une commission. Cette lettre est confidentielle; une qu'on pourra montrer au secrétaire d'Etat lui sera annexée. A appris l'heureuse nouvelle de la victoire du Nil. Remerciements pour l'information rapportant l'approbation de sa manière d'agir concernant l'ordination, etc. 23
- Clermont,  
18 décembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Sollicite de présenter et appuyer la pétition concernant un commissaire. Les missionnaires n'ont pas touché, depuis près d'un an, leur prébende gouvernementale: mode défectueux de payer celle-ci; idées émises pour y remédier. 26
1799.  
Clermont,  
25 mars. A l'archevêque de Cantorbéry. A reçu les exemplaires de la formule d'actions des grâces pour les victoires des amiraux Duncan et Nelson. Si l'on considère son fils trop jeune pour être commissaire, propose le rév. A. W. Inglis, de Granville. Parle de son refus d'ordonner des chapelains destinés aux vaisseaux de guerre ou des ecclésiastiques pour les Indes occidentales. Le mariage du rév. M. Bearsley, de Maugerville, N.-B., du vivant même de sa femme, a causé du scandale. Emet des idées relativement à la façon d'agir concernant l'église allemande, à Halifax, dont le missionnaire, M. Houseall, est décédé. 27
- 15 avril. [Note]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry concernant les nominations à Halifax et autres endroits. 30
- Clermont,  
13 mai. Circulaire à sir J. Wentworth, aux gouverneurs Carleton et Fanning, au président Murray. Les prie de fixer, à l'exemple du roi d'Angleterre, un jour de jeûne et d'humiliation. 30
- Clermont,  
1er juillet. A Brooke Watson, Esq., & Co. Affaires personnelles et commerciales. 30
- Clermont,  
2 juillet. Au rév. John Beardsley. Concernant la défense présentée par celui-ci pour son mariage alors que vivait encore son épouse. Conseille la séparation jusqu'à ce qu'il ait divorcé avec cette dernière. 31
- Clermont,  
16 août. Au D<sup>r</sup> Morice. Accuse réception d'une lettre du 17 janvier. La société s'est montrée généreuse en accordant £100 pour des améliorations à Granville; expose les changements dans la situation d'ici. 31

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Fait connaître les sacrifices consentis par les habitants de Greenwich et Westfield, N.-B.; M. Willoughby pourrait aller là. Approuve l'emploi de femmes en qualité d'institutrices, mais on n'en trouve point. Agissements d'une secte appelée "New lights," les descendants des Néo-Anglais qui vinrent lors de l'expulsion des Français neutres; ils "sont, presque jusqu'au dernier, de farouches républicains et démocrates." Affaire du mariage de M. Beardsley. Nomination d'instituteurs à Aylesford, Springfield et Burton. 33
- Clermont,  
31 août. Pétition au duc de Portland. Concernant les réclamations sou-  
mises aux commissaires chargés de mettre à effet le sixième article  
du traité d'amitié, de commerce et de navigation entre Sa Majesté  
Britannique et les Etats-Unis [traité Jay]. Les commissaires amé-  
ricains ont reconnu la justice de ces demandes, mais ont éludé le  
paiement. Est sous l'impression que sa réclamation et d'autres  
seront ignorées à moins que le gouvernement britannique n'insiste  
sur l'accomplissement du traité. 36
- 2 septembre. [Notes]. A écrit à Brooke Watson & Company concernant des  
affaires personnelles et commerciales.
- Clermont,  
9 septembre. Aussi à l'archevêque de Cantorbéry concernant M. Beardsley. 38  
A S.A.R. le prince Edouard. Le félicite de son heureuse arrivée.  
Se réjouit de la nomination du prince au commandement en chef  
dans l'Amérique du Nord. Prie pour la santé du roi; son existence  
importe à tous. Les affaires européennes ont, par suite de la dé-  
mence des Français, pris une excellente tournure. 38
- Clermont,  
17 octobre. A l'archevêque de Cantorbéry. Etat du collège Royal à Windsor.  
Les souscriptions destinées, à l'origine, à l'amélioration de la biblio-  
thèque, serviront maintenant à l'acquisition de livres; sollicite l'ap-  
probation de Sa Grâce et une liste d'ouvrages. Arrivée du duc de  
Kent, son portrait; fils du signataire revient de Philadelphie et  
New-York; Américains négligent de payer les dettes; meilleur état  
de l'Europe; rumeur qu'un monsieur d'Oxford postule la position  
de président du collège. 39
- Clermont,  
25 novembre. A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 41
1800.  
Clermont,  
1er janvier. A Brooke Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 42
- Clermont,  
4 mars. A l'archevêque de Cantorbéry. Remerciements pour sa bienveil-  
lante intervention concernant la nomination d'un commissaire et d'un  
secrétaire. Détails au sujet du caractère et de l'éducation de son fils,  
qui entrera dans la vie publique avec plus d'ardeur quand Sa Grâce  
le soutiendra. Son fils a été victime d'un sérieux accident lors de  
la visite du duc de Kent. 43
- Clermont,  
14 avril. A sir J. Wentworth. Expose longuement les conséquences funes-  
tes de la proposition de Wentworth—si elle était mise en applica-  
tion—de permettre aux ministres de toute dénomination d'accorder  
des dispenses de mariage. Cela affaiblirait l'Eglise et susciterait  
probablement des sentiments d'animosité entre les anglicans et les  
dissidents protestants qui vivent actuellement en bonne intelligence.  
Allusion aux rapports relatifs aux irrégularités ecclésiastiques de  
M. Twynning: celui-ci s'est depuis réformé 44
- Clermont,  
2 mai. Au Dr Morice. Situation à Windsor où on a besoin d'aide pour  
l'érection d'un presbytère; autres affaires diocésaines. 47
- [Notes]. Lettres écrites en juillet, à Halifax:—  
1. A la maison Watson, affaires commerciales.  
2. A M. Boucher, concernant affaires commerciales.

3. A Sa Grâce de Cantorbéry, avec remerciements pour obtention d'une allocation destinée à un commissaire et un secrétaire.

4. Au D<sup>r</sup> Morice, concernant la visite, etc. 49

Clermont,  
28 juillet.

Au duc de Kent. Regrette la soudaineté du départ pour l'Angleterre de celui-ci. Lui fait part de quelques informations concernant la prospérité de la province. Dangers dont la secte des "New Lights" et un autre groupe de dissidents séparés de l'église d'Ecosse, les "Seceders" ou "Antiburghers", menacent l'église et l'Etat. L'encouragement au séminaire de Windsor et l'augmentation du nombre de missionnaires sont les plus sûrs moyens de contrecarrer ces périls. Sollicite pour son fils la nomination aux fonctions de chapelain de S.A.R. 49

Clermont,  
26 juillet.

A l'archevêque de Cantorbéry. Parle de la subvention concernant un commissaire. A eu de fréquentes conférences avec sir John Wentworth touchant l'innovation projetée au sujet des dispenses de bans; l'a engagé à promettre de ne rien changer jusqu'à la réception d'une communication du ministre du roi. A appris que, sur les représentations de la S.P.E., le duc de Portland a exprimé l'assurance que les dispenses seraient accordées comme auparavant. Ce qui occasionne la proposition, c'est le désir du secrétaire provincial de percevoir de plus gros émoluments. M. Stanser devrait succéder à M. Wetherall au poste de chapelain de garnison à Halifax; Wetherall désire conserver l'office après son retour en Europe. 52

Clermont,  
26 juillet.

A B. Watson, Esq., & Company. Affaires personnelles et commerciales. 55

12 septembre.

[Note]. Départ de son fils pour l'Angleterre. 55

Clermont,  
29 septembre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Concernant départ de son fils. On a commissionné celui-ci d'acheter des livres pour le collège. Rappelle sa correspondance avec le duc de Kent sur l'état de la province. Comment on pourrait faire un meilleur sort à l'église établie. 55

1801.  
1er juillet.

[Note]. A écrit à la maison Watson & Co. concernant des affaires commerciales. 57

3 juillet.

[Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice sur des questions ecclésiastiques du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Intention d'adresser une demande au duc de Portland concernant une allocation pour les nouvelles missions. 58

1er octobre.

[Mémorandum]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry concernant des pétitions demandant une charte pour le collège et des subventions pour six nouvelles missions; M. Stanser recommandé pour devenir chapelain de l'hôpital de marine, Halifax; cause pour décider de la légalité des mariages "new light"; répartition de terres pour l'église et le collège. 58

1802.  
Clermont,  
1er janvier.

A la maison Watson & Co. Affaires personnelles et commerciales. 59

1801.  
23 décembre.

[Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant la nomination de son fils (d'Inglis) à Aylesford; issue du procès concernant les mariages "new light" (on ne peut punir les professeurs "new light" mais on continue à douter si la progéniture pouvait légalement hériter); dessein d'essayer de faire édicter une meilleure loi relative au mariage. 59

1801 (sic).  
1er janvier.

[Note]. A écrit à l'archevêque de Cantorbéry concernant l'admission de son fils au diaconat et la pétition relative aux nouvelles missions. 60

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 1<sup>02</sup>.  
18 février. [Mémorandum]. A envoyé duplicata de la lettre du 1<sup>er</sup> janv. à Brooke Watson & Company. 60
- 24 mars. [Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant diverses affaires diocésaines. 60
- Clermont,  
30 mars. A l'archevêque de Cantorbéry. Concernant une pétition d'Ed. Burke, le prêtre papiste à Halifax, qui s'intitule "vicaire général du diocèse de Québec", demandant la constitution d'une corporation pour percevoir des dons et posséder des biens pour des fins éducationnelles. Etablit la position des catholiques romains et l'inconvenance d'une pareille faveur. Pétition a été transmise à lord Hobart, alors espère que Sa Grâce interviendra. 61
- Clermont,  
4 mai. A Brooke Watson & Company. Affaires personnelles et commerciales. 62
- Clermont,  
1er juillet. A B. Watson & Company. Affaires personnelles et commerciales. Directions au sujet de la disposition des sommes, qui pourraient être versées par les commissaires chargés de liquider les dettes dues aux loyalistes par les Américains. 63
- 18 juillet. A B. Watson & Company. Affaires commerciales. 64
- Clermont,  
28 septembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Charte du collège de Windsor reçue. Le destinataire nommé patron. Expose longuement l'état du collège, ce qui a été accompli, ce qui est requis. La classe d'anglais, comprenant plus de 20 étudiants, a été abolie. Il reste 33 élèves, recevant l'enseignement du président dans les classiques et mathématiques. Le nombre d'élèves a diminué par suite de la guerre. A cette période débutante, les professeurs et même le président doivent agir comme répétiteurs. M. Cochran a de fortes prétentions à la présidence; a presque fait disparaître les objections d'autrefois contre lui. Les professeurs devraient toucher au moins £200 par an et des émoluments prélevés sur les honoraires des étudiants. Fils de l'auteur nommé commissaire: serait-il possible de lui procurer une allocation gouvernementale? 65
- 12 octobre. [Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant correspondance avec M. Cossitt; embarras de M. Norris; bonne besogne de M. Bissett à Maugerville et inconvenance de l'en chasser pour faire place à Norris; tentative d'aliéner la glèbe à Weymouth et importance d'avoir des meilleures garanties concernant les glèbes et terrains scolaires; mariage de son fils avec mademoiselle Cochran; et autres choses diocésaines et particulières. 68
- Clermont,  
25 octobre. A Brooke Watson & Company. Affaires particulières et commerciales. 70
- Clermont,  
26 octobre. [Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant MM. Cossitt, Norris, Bissett et Twining; les "new lights"; diverses choses scolaires. 70
- Clermont,  
20 novembre. A B. Watson, Esq. Ses réclamations contre les Américains. Nature de celles-là. A autorisé Watson & Co. à agir en l'affaire à titre d'agents de lui à Londres. 71
- 20 novembre. [Note]. A écrit à [James William] Hay concernant les réclamations américaines, ainsi qu'à la maison Watson & Co. concernant le paiement des livres; et à MM. Stratford et Horner. 73
- Clermont,  
27 octobre. A l'archevêque de Cantorbéry. Concernant le séminaire, et droit de son fils à une allocation gouvernementale. 73
- 25 novembre. [Mémorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice. 74
- Clermont,  
21 décembre. A MM. Blowers et Croke. Concernant leur lettre à l'archevêque de Cantorbéry au sujet d'obtenir des instructeurs pour le collège. Discute à fond les prétentions de M. Cochran, ancien président,

- d'être maintenu à ce poste, prétentions dont leur lettre ne fait aucun cas. 74
- Clermont,  
28 décembre. A MM. Blowers et Croke. Enonce fort au long les raisons pour-  
quoi on devrait restreindre les positions de président et de profes-  
seurs à des ministres de l'église anglicane, qualité non mentionnée  
dans leur lettre à l'archevêque de Cantorbéry. Relate l'histoire  
de l'établissement du collège indiquant le dessein évident du roi,  
fondateur de l'institution, de s'en servir comme moyen de promou-  
voir la cause de la vraie religion. 78
1803.  
Clermont,  
3 janvier. A l'archevêque de Cantorbéry. Le juge en chef Blowers, le D<sup>r</sup>  
Croke et lui-même constitués en un comité chargé de recruter un  
président et des professeurs et de rédiger des statuts pour le collège.  
Enumère ses raisons de différer d'avec leur lettre à l'archevêque sur  
les questions de restreindre les postes aux ecclésiastiques, du traite-  
ment de M. Cochran et des appointements des professeurs. 85
- Clermont,  
1er janvier. A Brooke Watson & Co. Affaires particulières et commerciales. 89
- Clermont,  
18 janvier. A l'archevêque de Cantorbéry. Dessein apparent de pousser des  
laïques aux emplois de président et professeurs du collège. Révèle  
les difficultés qu'il éprouve à coopérer avec les autres gouverneurs  
du collège, qui sont des gens en place et,—à l'exception de sir J.  
Wentworth et du secrétaire de la province,—des avocats. Parle  
encore des prétentions de M. Cochran à la présidence. 90
- 18 février. A MM. Blowers & Croke. A reçu projet de statuts du collège. Les  
examinera. Au sujet de M. Cochran, lui-même est le plus en mesure  
de prouver ses droits. Note l'inexactitude de leur affirmation disant  
que le comité était autorisé à chercher un président "en Angleterre".  
Discute longuement leurs arguments en faveur d'admettre des laï-  
ques à la présidence et au professorat. La loi provinciale établis-  
sant le collège exige que le président soit un ecclésiastique. Parle  
de la collation des degrés aux anciens élèves et de la présence de  
certains livres, dans la salle de la bibliothèque, n'appartenant pas  
au collège. 93
- Clermont,  
28 mars. A l'évêque de Londres. Ouvrages théologiques du D<sup>r</sup> Paley et  
caractère des attaques infidèles sur le christianisme. [Incomplète]. 103
- 28 mars. [Mémemorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant le décès de  
J. W. Weeks, missionnaire à Guysborough; incommodité de laisser  
vacantes les missions, glèbe de Weymouth. S'est livré à une enquête  
sur les titres des directeurs et agrégés des collèges. 104
- 5 avril. Extrait d'une lettre à sir J. Wentworth. Explique le délai apporté  
à la préparation des statuts pour le collège, la divergence survenue  
à l'égard des qualités des officiers et la nécessité de délibérer. 104
- 14 avril. Post-scriptum d'une lettre à M. Weeks, de Weymouth, qui désire  
être nommé à Guysborough. 107
- Clermont,  
19 avril. A l'archevêque de Cantorbéry. Désaccord à propos des qualités  
des fonctionnaires du collège. Ses objections contre les statuts rédi-  
gés par le D<sup>r</sup> Croke. 107
- Clermont,  
9 mai. A MM. Blowers & Croke. Répond à une lettre faisant part du  
dessein de soumettre le projet de statuts à une réunion prochaine  
des gouverneurs du collège. Le projet ne devrait pas être transmis  
en Angleterre avant que les gouverneurs aient conféré ensemble et  
examiné diverses objections. Parle des traitements proposés. 109
- 16 mai. A Brooke Watson, Esq. Ses réclamations contre les Etats-Unis. 109

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- [Mémorandum]. Perte d'une lettre adressée à l'archevêque de Canterbury, datée du 21 juin, et du mémoire à sir J. Wentworth, les deux étant sur le paquebot *Lady Hobart*. 110
- Clermont,  
13 août. A l'archevêque de Cantorbéry. Inclut duplicata de la lettre et du mémoire égarés. Désagréable état de choses concernant l'église anglicane, le collège et les catholiques romains. Il n'est pas improbable que le séminaire catholique à Halifax soit autorisé. Sollicite concours et assistance pour obtenir la permission royale, s'il semblait nécessaire à l'auteur de traverser l'Atlantique pour éloigner les dangers imminents. 110
- [Note.] \* Concernant Elias Scovil, instituteur, transféré de Fredericton à Kingston, 24 juin 1803. 111
- Clermont,  
22 septembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Transmet pour révision copie imprimée des statuts du collège Royal. Indique la manière dont on les adopta. Ils portent la protestation de l'auteur contre certains points répréhensibles. Difficultés éprouvées lors de l'ouverture du collège, par suite de ces règlements. La majorité des gouverneurs entretient l'idée chimérique d'une université complète. 111
- Clermont,  
27 septembre. [Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice, donnant un compte rendu, jour par jour, d'une tournée diocésaine: confirmation, état des missions, etc. Gén. Despard a écrit demandant le renvoi de M. Cossitt, de Sydney. A recommandé M<sup>lle</sup> Bailey pour être maîtresse d'école à Annapolis. Traite de diverses autres affaires diocésaines. Page 113
- Clermont,  
14 novembre. [Sans suscription, mais apparemment au D<sup>r</sup> Croke]. Fait allusion en termes ironiques à la rectification de ses erreurs. Explique mesures prises concernant M. Twining et le principalat de l'école de latin à Windsor. Son correspondant ne s'objecte pas avec bonne grâce aux paroles blessantes et injustifiables. Avait signé les statuts sur l'entente qu'on inscrirait sa protestation; celle-ci a été omise, excepté sur trois exemplaires. Jusqu'à ce que D<sup>r</sup> Croke écrive avec décence et modération, l'évêque de la Nouvelle-Ecosse décline de correspondre. 115
- Clermont,  
12 novembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Impatient de recevoir nouvelles d'Angleterre, vu la menace d'envahissement par Napoléon. A écrit aux gouverneurs de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, les priant de fixer un jour de jeûne général et de pénitence. Renouvelle sa demande de passer en Angleterre—c'est-à-dire "en supposant qu'il ne surviendra aucune calamité publique." Les gouverneurs du collège, profitant de son absence, ont retiré leur consentement à l'inscription, dans tous les exemplaires des statuts, de sa protestation. Responsabilité en retombe sur D<sup>r</sup> Croke, qui a obtenu un jugement contre un impôt sur le revenu pour des dépenses paroissiales à Halifax et manifeste généralement un esprit d'anticléricalisme. Il est cause qu'on s'oppose à ce qu'on exige une recommandation de l'archevêque pour le personnel collégial. D<sup>r</sup> Croke paraît désirer la présidence pour un ami. Si l'on nomme un laïque président, demandera la permission de remettre ses fonctions de visiteur. 117
- Clermont,  
5 décembre. A Brooke Watson & Co. Affaires particulières et commerciales. 120
1804.  
Clermont,  
14 mai. [Note] A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant la polémique avec M. Burke; M. Twining nommé assistant de M. Bailey et M. Norris nommé à Cornwallis; besoin de maîtres d'école. 120
- Clermont,  
1er juillet. A MM. Broke Watson & Company. Affaires particulières et commerciales. 122

Clermont,  
30 juillet.

Au D<sup>r</sup> Morice. Sur le point de se rendre au Nouveau-Brunswick. Explique le projet de rappeler M. Shreve de Parrsborough pour l'envoyer à Lunenburgh. M. Norris réclame maintenant la mission de Lunenburgh, bien qu'il ait sollicité Cumberland, qu'abandonnera probablement M. Twining. [Note: "Cette lettre un peu modifiée fut adressée au D<sup>r</sup> Morice".....] 122

Halifax,  
25 août.

Au D<sup>r</sup> Morice. Vient justement de revenir du Nouveau-Brunswick; a fait visite triennale à Saint-Jean: situation religieuse généralement satisfaisante. Situation à Saint-Jean. Une chapelle à Carleton a été transférée à la corporation ecclésiastique. Presbytère érigé à Maugerville. En général, peuple est peu empressé à contribuer au support des missionnaires. N'a obtenu qu'avec peine l'allocation officielle pour M. Norris à cause d'une tentative injuste pour en priver celui-ci. Regrette d'apprendre la décision de la société de fermer la mission à Lunenburgh et de transférer la subvention à Yarmouth. Espère qu'on reviendra sur cette résolution. 124

A Goodall & Turner. Affaires personnelles et commerciales. 127

Halifax,  
12 septembre.  
Clermont,  
1er octobre.

A l'archevêque de Cantorbéry. Statuts du collège Royal. Clause exigeant l'âge de 16 ans pour l'immatriculation a été abrogée. 128

Clermont,  
2 novembre.

Aux marguilliers et conseil de fabrique de Clements, pour être livrée par le rév. J. Inglis. Loue leur zèle et les prie de rédiger un mémoire à la société. 129

25 octobre.

"Extrait d'une lettre du D<sup>r</sup> Cochran à M. Halliburton, secrétaire des gouverneurs du collège King's, devant être soumise à ceux-ci." Comme les statuts n'ont jamais été intégralement observés, estime injuste d'être seul tenu de les exécuter à la lettre. 130

Halifax,  
16 février.

A l'archevêque de Cantorbéry. Mentionne l'activité des catholiques; demande d'une charte pour un séminaire fondé à Halifax; visite de leur évêque de Québec, immixtion dans les questions matrimoniales, Acadiens de Clare s'opposent à l'érection d'une paroisse anglicane près de la leur. Conséquemment, fit dans son mandement quelques remarques générales sur la nature et les tendances du papisme. Edmond Bourke, prêtre catholique à Halifax, a publié une *Lettre d'instructions aux missionnaires catholiques de la Nouvelle-Ecosse et ses dépendances*, dont le post-scriptum dénaturait le mandement et renfermait des injures personnelles. La *Lettre* "recommandait apparemment le loyalisme" mais préconisait en réalité "la vieille croyance papiste qui alarme à bon droit tous les gouvernements protestants." Elle démontre qu'on ne devrait pas—comme cela serait en accordant une patente au séminaire,—aider les catholiques à propager leurs doctrines perverses. L'attaque personnelle de Bourke a soulevé l'indignation, et le lieutenant-gouverneur et le procureur général lui ont écrit des lettres de réprimande. Une seconde édition du mandement, suivie des lettres susdites, sera tirée. La liberté assumée par l'évêque papiste de Québec d'exercer ses fonctions épiscopales en dehors de sa juridiction, est un fait dont le gouvernement doit s'occuper sérieusement. 130

Halifax,  
16 février.

A lord Hobart. Inclut copie de la *Lettre d'instructions* de Bourke, soulignant sa tendance démocratique, le déni de la suprématie royale et l'affirmation de l'autorité du pape dans l'Eglise et l'Etat. Inclut aussi un exemplaire de son mandement, qui lui attira les injures de Bourke. Efforts pour se procurer une patente pour le séminaire catholique romain. Les protestants alarmés des progrès de

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

cette "secte." Laisse à la sagesse du gouvernement de dire s'il est juste de permettre à l'évêque papiste de Québec d'exercer ses fonctions dans les provinces maritimes, animant ainsi les catholiques romains et établissant un dangereux lien politique aussi bien que l'union religieuse entre eux. 133

Clermont,  
12 novembre.

Au D<sup>r</sup> Morice. Ajoute quelques détails à la lettre du 25 août. Propose que M. Arnold, missionnaire à Sussex Vale, soit aussi officiellement chargé de Norton pour s'assurer ici une glèbe. Recommande de nommer Robert Payne maître d'école à Prince-William. Répondant à la lettre du 25 août, note mention du transfert à Annapolis de M. Twining qui devient assistant de M. Bailey, de l'abandon de la mission à Lunenburg et d'une ferme à Windsor pour la résidence épiscopale. M. Twining nécessité à Annapolis, surtout parce qu'il pouvait desservir la colonie contiguë de Clemens, où la population s'est bien comportée mais est pervertie par les sectaires. "Ne désire pas qu'un ministre, ayant charge d'âmes, en Amérique, soit totalement indépendant de la société et du gouvernement britannique." Il ne serait pas prudent pour quelqu'un ayant une nombreuse famille de compter sur les souscriptions. Discute les motifs allégués pour l'abandon de la mission de Lunenburgh; négligence à payer les contributions est universelle; la population de Lunenburgh s'est solennellement engagée à se conformer aux exigences de la société. La supposition que les Allemands ne se fusionneront jamais aux Anglais est erronée; Allemands désireux d'apprendre l'anglais, sont parmi les meilleurs soutiens de l'Eglise établie. A confiance qu'on rescindera la décision, car elle ferait triompher les méthodistes et les "New Lights" et laisserait inoccupée une partie étendue et importante du littoral maritime (tel qu'affirmé dans un mémoire adressé par Lunenburgh). Il est plus douteux si M. Shreve, qui a agi irrégulièrement dans ses mouvements d'une mission à l'autre mais est un bon ministre, devrait être maintenu à Lunenburgh; recommande de l'y maintenir avec avertissements. La Société approuverait-elle que M. Norris aille à Cornwallis si M. Twining en est parti? La faillite de l'agent pour le Nouveau-Brunswick a occasionné de lourdes pertes au clergé d'ici; recommande le payement à la société des allocations officielles. 135

Clermont,  
20 novembre.  
1805.

A Goodall & Turner. Affaires personnelles et commerciales. 143

Clermont,  
1er janvier.  
Clermont,  
5 mars.  
Clermont,  
22 mars.

A Goodall & Turner. Affaires particulières et commerciales. 143

A l'évêque de Québec. Confidentielle. 144

Au D<sup>r</sup> Morice. Content d'apprendre qu'on maintiendra la mission à Lunenburgh et que M. Norris recevra sa subvention. Négocie la location de la ferme de la Société à Windsor; une partie en sera réservée pour y construire la demeure épiscopale. Dès 1710, la Société a autorisé le gouverneur Hunter à acheter une résidence épiscopale à Burlington, New-Jersey. A concédé à la Société une glèbe à Aylesford: il est incertain si elle peut tenir des terres en fidéicommiss—ce qu'on devrait adopter. Comme aucun missionnaire n'est disponible, on a chargé, à Chester, un laïc de réciter les prières; recommande aussi la nomination d'une institutrice. Appuie sur les périls découlant du grand nombre d'églises vacantes, surtout vu les agissements des méthodistes, "New Lights" et catholiques romains. Répète sa remarque qu'il y a peut-être maintenant autant de personnes, dans

l'Amérique anglaise, qui attendent de la société? des soins spirituels qu'il s'en trouvait dans les colonies révoltées en 1776. Ordonnera Cyrus Parkins, qui lit des prières à Cumberland; le recommande à la Société pour être missionnaire. Le major gén. Despard, commandant et président du Cap-Breton, réclame de nouveau le rappel de M. Cossitt,—transmettant compte rendu du verdict du grand jury "contre le rév. R. Cossitt accusé d'avoir tenté, en septembre 1800, de persuader le peuple d'enlever au major général Despard et au lieutenant. Kearny le commandement des troupes de Sa Majesté stationnées dans l'île, et de supporter le brigadier général Murray dans son injustifiable usurpation du gouvernement de Sa Majesté." Visitera le Cap-Breton et fera une enquête. 144

Clermont,  
18 mars.

A M. Cossitt. Annonce réception de nouvelles plaintes. Tiendra une enquête officielle. A propos de démission et départ de Cossitt. 149

Clermont,  
8 avril.

Circulaire. Aux marguilliers de Gagetown et autres congrégations sous le ministère du rév. M. Richard Clarke, dans le comté de———, Nouveau-Brunswick. Concernant nouvelle que les paroissiens ne contribuent pas au support de Clarke. Enonce les exigences de la Société: (1) les paroissiens doivent se procurer une église; (2) aussi une glèbe avec presbytère ou y substituer un logement temporaire; (3) contribuer la somme de £30 stg au support du missionnaire. Presse instamment l'accomplissement des obligations, spécialement vu que le comté est maintenant plus prospère. 150

Clermont,  
18 avril.  
Clermont,  
4 mai.

A Goodall & Turner. Affaires particulières et commerciales. 152

A l'archevêque Sutton. Compliments à celui-ci pour son transfert au siège de Cantorbéry, succédant à feu l'archevêque Moore. Le changement le mettra en relations plus intimes avec la S.P.E. Importance de l'œuvre de celle-ci. Circonstances de la fondation du collège *King's* à Windsor; rédaction des statuts et protestation personnelle; impossibilité de l'archevêque prédécesseur, à cause de maladie, de rendre une décision. Ses objections contre la restriction des pouvoirs du visiteur, le défaut de prescriptions restreignant la présidence aux ecclésiastiques, l'exclusion aux charges des gradués de Dublin et le règlement—actuellement biffé—fixant à seize ans l'âge d'immatriculation. Avait proposé que les gouverneurs prêtassent un serment, mais cela ne plut pas. Il est encore temps pour Sa Grâce d'apporter des modifications. Méthode de transmettre la correspondance. Fait connaître la conduite des catholiques qui offensa et alarma les protestants. 152

15 mai.

[Note]. A écrit au Dr Morice, incluant une pétition de Saint-Jean, N.-B., demandant de l'aide pour donner un assistant au Dr Byles. 156

Clermont,  
1er juillet.  
Clermont,  
24 septembre.

A Goodall & Turner. Affaires particulières et commerciales. 156

A M. Cossitt. Projet de celui-ci de retourner à Sydney, après sa démission formelle et son renvoi. 157

[Note]. Compte rendu de la conversation de M. Cossitt et des raisons qu'il allègue pour revenir sur ses engagements. 158

Clermont,  
18 octobre.  
1er novembre.

[Mémoire]. A écrit au Dr Morice concernant le rappel de Cossitt du Cap-Breton et conduite subséquente. 158

[Mémoire]. A écrit au Dr Morice incluant des pièces relatives aux glèbes d'Aylesford et de Rawdon et au lot de l'évêque à Windsor. 159

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

1806.  
Halifax,  
14 avril. A lord Grenville. Exprime sa satisfaction de ce que l'empire britannique soit inébranlable et de ce que Sa Seigneurie ait été placée à la tête du cabinet. Parle de la situation malheureuse du collège *King's* que son fils, porteur de la lettre, exposera au long. 159
- 14 août. [Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant le transfert de Twining à Sydney, Norris à Cornwallis, Cossitt à Yarmouth. Importance de Cumberland; 4,000 habitants, dont 500 professent l'anglicanisme; nominations scolaires à Northampton, N.-B., Campbell Town, Sheet-Harbour, etc. 160
- Clermont,  
20 novembre. Mémoire au très hon. William Wyndham [*sic*] demandant que le rév. John Inglis soit nommé archidiacre. 161
- Clermont,  
20 novembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Le prie d'appuyer sa pétition concernant la nomination d'un archidiacre. 162
- 12 décembre. [Note]. A écrit à l'archevêque [voir ci-dessous] et à son fils. 163
1807.  
20 janvier. [Note]. A écrit à son fils. 163
1806.  
Clermont,  
12 décembre. A l'archevêque de Cantorbéry. A reçu copie des modifications, qu'il approuve, aux statuts du collège. Reconnaissant de l'intérêt qu'on témoigne à son fils. Conformément au conseil insinué, a transmis une pétition à Wyndham. L'archevêque ayant parlé de la convenance pour l'évêque de demeurer à Halifax, expose raisons du déplacement. 163
1807.  
Clermont,  
1er janvier. A Goodall & Turner. Affaires personnelles et commerciales. 165
- Clermont,  
8 janvier. [Note, avec citations]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice: investirait M. Shreve à Lunenburg et nommerait Cyrus Perkins assistant de M. Bailey à Clemens et Annapolis. A cru bon d'envoyer M. Arnold, de Sussex Vale, à la mission de Greenwich et Westfield, N.-B.. Mentionne la recommandation de nommer M<sup>me</sup> Woodland institutrice à Northampton, prolongement du congé de M. Inglis et voyage de M. Stanser, ainsi que l'insinuation que ses lettres sont prolifiques. 166
- 8 avril. [Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice. 169
- Clermont,  
25 novembre. Au D<sup>r</sup> Morice. Appuie la pétition de Cornwallis sollicitant de l'assistance pour la construction d'une église. M. Veit ordonné diacre pour aider au D<sup>r</sup> Byles à Saint-Jean. M. Twining recommande instamment nomination d'un missionnaire sachant le français à Arichat, Cap-Breton. Allusion au retour de son fils, à la négligence d'accuser réception des pièces légales transmises par lui, et à un rapport sur l'institution de bourses collégiales pour les fils de missionnaires. 169
- Clermont,  
6 mars. A MM. Goodall & Co. Affaires particulières et commerciales. 171
1808.  
Clermont,  
1er janvier. A Goodall & Turner. Affaires particulières et commerciales. 171
- 12 janvier. [Note]. Concernant correspondance avec Goodall et Turner. 172
- Clermont,  
4 janvier. A l'archevêque de Cantorbéry. Remercie pour bontés envers son fils et pour l'augmentation de son salaire (à l'auteur). Se propose d'aller habiter Halifax. Se sent obligé envers les ministres, spécialement lord Grenville, qu'il estime bien quoiqu'étant d'avis différent sur la question qui provoque le changement de cabinet. La fermeté du roi en cette occasion doit porter ses fidèles sujets à le chérir encore plus. Portrait de M. Porter, nouveau président du collège. Commentaire sur la protestation de l'auteur des statuts contre l'amendement, en vertu duquel les trente-neuf articles doivent être souscrits à la collation des grades au lieu de l'immatriculation. Allusion à l'in-

- formation rapportée par son fils concernant les intentions bienfaisantes de la Société, spécialement la fondation de bourses, de préférence pour les fils des missionnaires. Nécessité d'un avis officiel. Observations sur "l'état actuel sans exemple du monde chrétien." Méthode de faire parvenir la correspondance. 172
- Clermont,  
18 février.  
[Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice, récapitulant le contenu des lettres précédentes &c., répondant à la lettre du 3 oct. 1807 et mentionnant de nouveau le défaut d'informations concernant les bourses scolaires. 175
- Clermont,  
13 avril.  
Extrait d'une lettre au D<sup>r</sup> Bond, au sujet du rév. M. Blackburne. La loi qui rend un homme ordonné par un évêque américain incapable d'exercer ses devoirs cléricaux dans les possessions du roi doit être observée. 175
- Clermont,  
18 avril.  
A sir George Prevost. Félicitations à propos de l'arrivée de celui-ci. Recommande la prescription d'un jeûne général, conformément à l'exemple royal donné en Angleterre. 176
- Clermont,  
25 avril.  
Extrait d'une lettre au D<sup>r</sup> Cochrane. Façon de disposer de la mission de Rawdon vu la démission de M. King. Consent à ce que Cochrane officie jusqu'à la réception de la décision de la Société. 177
- Clermont,  
25 avril.  
Au D<sup>r</sup> Morice. [Signée "John Inglis, commissaire ecclésiastique et secrétaire de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse"]. M. King s'est démis du ministère de Rawdon et Douglas pour devenir principal de l'académie à Windsor. L'évêque a prié le D<sup>r</sup> Cochrane, vice-président du collège, d'officier à cette mission. Approuve la proposition du D<sup>r</sup> Cochrane de desservir Falmouth, Newport et Rawdon à tour de rôle. Supplique adressée par Yarmouth demandant de l'aide pour l'école, une autre de M. Perkins sollicitant l'allocation gouvernementale à Cumberland. 177
- Clermont,  
14 juin.  
A sir G. Prevost.—"écrite après mon retour d'Halifax, ayant logé trois semaines avec lui." Le remercie pour hospitalité, appréciation du mode de vie de Prevost. 179
- Clermont,  
1er juillet.  
A MM. Goodall & Turner. Affaires particulières et commerciales. Ne s'attend pas à la guerre avec les Américains. Commentaires, du point de vue religieux, sur rôle de "l'usurpateur corse." 179
- Clermont,  
15 août.  
Au D<sup>r</sup> Morice. [Apparemment du secrétaire de l'évêque]. Écrit d'après l'ordre de l'évêque, qui en est empêché par une sérieuse maladie. Parle des donations de la Société aux églises de Yarmouth, Windsor et Cornwallis et pour des bourses au collège *King's*. Fait rapport sur maladie de l'évêque et décès de M. Bailey, d'Annapolis. Recommande des secours à famille Bailey et de nommer le rév. C. Perkins à sa place. Autres questions, y compris les affaires scolaires à Liverpool, Digby et Grand Passage. 180
- Clermont,  
16 août.  
John Inglis au rév. E. C. Willoughby. Négligence du dernier d'écrire au sujet de la subvention proposée pour compléter l'église de Windsor. 183
- Clermont,  
15 août.  
A l'archevêque de Cantorbéry. N<sup>o</sup> 1. A reçu avis des subventions de la Société pour le parachèvement des églises: observera scrupuleusement les règlements. A été notifié de l'existence de 4 bourses, de £30 chacune, au collège de Windsor. Préconise que trois des sept années soient passées à l'académie affiliée au collège. Excellent caractère de sir George Prevost, qui recommande que l'évêque soit *ex-officio* membre du Conseil. Décrit sa maladie qui l'a empêché de visiter le Nouveau-Brunswick. 183

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Clermont, 15 août.	A l'archevêque de Cantorbéry. N° 2. "(Confidentielle)." Maladie de l'auteur l'a porté à considérer l'état du diocèse et la situation de son fils. Titres de celui-ci à lui succéder. Demande un avis.	185
Clermont, 6 septembre.	A M <sup>me</sup> Gray, île du Prince-Edouard. [Apparement du secrétaire de l'évêque]. Ce dernier examine les griefs de la première contre M. Desbrisay qui lui aurait interdit la participation au sacrement de la Cène.	187
Clermont, 6 septembre.	Au rév. Theophilus Desbrisay, île du Prince-Edouard. [Selon les apparences du secrétaire de l'évêque]. Demande un exposé complet de la correspondance entre M <sup>me</sup> Gray et le col. Desbrisay. Evêque doit désapprouver la manière dont on a refusé le sacrement à celle-ci; on aurait dû l'admonester privéement et envoyer un rapport à l'évêque. Conseille de nouveau de s'entendre à l'amiable par des explications en particulier.	188
26 septembre.	[Note]. Tirage de traites pour compléter les églises à Yarmouth et Cornwallis.	189
13 octobre.	[Note]. A écrit à Rawdon et Douglas, par le rév. Robert Ferryman, envoyé à cette mission.	
15 octobre.	Au D <sup>r</sup> Morice. Assistance de la société concernant l'achèvement des églises et fondation de bourses. Situation en ce qui regarde la construction d'églises à Cornwallis, Yarmouth et Windsor. Les fils de ministres n'ont pas atteint l'âge nécessaire pour bénéficier des bourses. Recommande de gratifier Hibbert Binney d'une bourse.	189
1810. Clermont, 26 juillet.	Au D <sup>r</sup> Morice. Recommande de nommer M. Charles Inglis, qui postule le diaconat, missionnaire à Chester. Sa maladie, affaires diocésaines.	191
	[La note suivante est inscrite ici]. "1759. Feuillet coupés d'un cahier de notes de mon grand-père. Catalogue de ses livres—1770. Jane Inglis—1852. London."	192
	"Livre de notes, 1759." Notes sur les doctrines et pratiques ecclésiastiques, etc.	192
	"Catalogue de mes livres classés sous différentes rubriques. 1770."	196
	[Note]. "Feuillet découpés d'un livre d'actes publics tenu par mon grand-père et mon cher père. Commencé en 1787—terminé en 1826. Jane Inglis, 1852."	206
	"LIVRE DES ACTES OU REGISTRE DU DIOCÈSE DE LA NOUVELLE-ECOSSE ET SES DÉPENDANCES."	
1787.	Récit de la nomination et du sacre de l'évêque Charles Inglis, son arrivée, premiers actes en Amérique.	206
1788. Halifax, 8 janvier.	Lettre circulaire de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse au clergé diocésain. Annonce son élection, etc., l'étendue de son autorité.	207
Halifax, 25 mars.	L'évêque de la Nouvelle-Ecosse au clergé de son diocèse. Demande des réponses à un long interrogatoire (annexé) concernant la situation des paroisses et l'accomplissement des devoirs des ministres.	209
Halifax, 7 mai.	Mémoire de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse au lieut.-gouv. Parr. Sollicite l'affectation de quelques terres vacantes et non concédées à l'usage du diocèse et ses évêques.	214
	Agenda des visites dans la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick et autres questions épiscopales.	215
19 octobre.	Lettre d'ordination pour conférer le diaconat à Archibald Paine Inglis, 1788.	216

- Halifax,  
12 décembre. Commission au rév. M. Samuel Cooke, commissaire du Nouveau-Brunswick. 216
1789. Autorisation du rév. Mather Byles. 217
- Halifax,  
21 avril. Investiture du rév. D<sup>r</sup> Mather Byles à la paroisse de Saint-Jean. 218
- Halifax,  
21 avril. A Thomas Whitlack et Munton Jarvis, marguilliers de Saint-Jean. Annonce l'investiture du D<sup>r</sup> Byles. 218
- Halifax,  
21 avril. [Mémorandum]. Concernant la visite épiscopale à l'île de Saint-Jean [par la suite île du Prince-Edouard] et dans la province de Québec. Court aperçu de la situation à Charlotte Town, Gaspé, Québec, Montréal, Sorel (actuellement William Henry), Trois-Rivières, etc. Cruelle famine sévissait au Canada. L'organisation ecclésiastique provinciale a été perfectionnée, des injonctions (inscrites *in extenso*) transmises au clergé. Le 10 août, le rév. John Stuart, missionnaire à Kingston, fut nommé commissaire pour la partie de la province allant de Pointe au. Bodette (sic) à l'ouest. Lord Dorchester a accordé aux protestants l'église des jésuites à Montréal et celle des récollets à Trois-Rivières. L'évêque a enjoint le nouveau ministre (M. Toosey), les marguilliers et conseillers de fabrique à Québec de demander un temple. Mesures prises en vue de doter Québec d'écoles et d'un collège anglais. 219
- Windsor,  
12 septembre. Au rév. M. Eagleson, missionnaire à Cumberland. [Précédée d'une note explicative]. Le somme de comparaître pour répondre aux accusations portées contre lui. 224
- Windsor,  
12 septembre. A Edward Barron, James Law, Charles Dixon, séparément. Demande des renseignements concernant les accusations contre Eagleson. 225
- Mention est faite de leurs réponses. 226
- Compte rendu de l'enquête sur les accusations contre M. Eagleson. 227
- 15 octobre. Investiture du rév. William Twining à la paroisse Saint-Jean de Cornwallis. [Précédée d'une note explicative]. 228
- Halifax,  
15 octobre. Au gouv. Parr. Annonce l'investiture de M. Twining. 229
- 23 mai. 1790. Mémoire de l'ordination de William Cochrane et Oliver Arnold au diaconat et d'Archibald Paine Inglis à la prêtrise. 230
- 16, 17, 18 juin. Procès-verbaux de l'enquête concernant les accusations d'intempérance et de négligence de ses devoirs portées contre le rév. John Eagleson. 230
- Westmorland,  
18 juin. Au rév. John Eagleson. Annonce à celui-ci sa suspension. 235
- Mémoire d'actes épiscopaux à la Nouvelle-Ecosse: visite à Shelburne; consécration, le 30 juillet, de l'église de cet endroit, "la première qui ait été consacrée dans l'Amérique anglaise"; relevé de la population, des écoles, etc., de Shelburne, avec statistiques; aperçus similaires pour Barrington, Argyle et Yarmouth; réconciliation entre le missionnaire de Lunenburg, M. Money, et sa congrégation; consécration, le 10 oct., de l'église Sainte-Marie, à Aylesford. 237
1791. Mémorandum d'actes épiscopaux, comprenant entr'autres:—8 juin, visite triennale à Halifax; 12 juin, William Cochran et Oliver Arnold ordonnés ministres; 13 juin, investiture de M. Inglis à l'église du Christ, Granville; 26 juin, consécration de l'église à Preston; 21 août, bénédiction de l'église du Christ, Granville; 4 sept., bénédiction de l'église Saint-Luc, Annapolis; 11 sept., consécration

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- de l'église de la Trinité, Digby; 30 sept., investiture du rév. Robt. Stanser à la paroisse Saint-Paul, Halifax; 23 oct., ordination au diaconat de Frederick Dibblee. 239
1792. Mémoire des actes épiscopaux, comprenant, *inter alia*: 1<sup>er</sup> août, bénédiction d'une église à Maugerville, N.-B.; 5 août, de l'église Saint-Jean, Gagetown; 8 août, de l'église du Christ, Kingston; 12 août, sermon et confirmation dans l'école des sauvages; Sussex Vale; 16 août, visite triennale à Saint-Jean; 18 août, consécration de l'église de la Trinité, Saint-Jean; 19 août, Frederick Dibblee ordonné ministre; enquête relative à l'état des glèbes et paroisses. 240
1793. Mémoire des actes épiscopaux, comprenant *inter alia*: 6 juin, investiture du rév. Edward Chapman Willoughby à la mission de Cumberland et du rév. David Ormond à celle de Yarmouth; 17 juin, investiture du rév. Joshua Wingate Weeks à la paroisse de Saint-Jean, renfermant Preston, Cole Harbour, Lawrence Town et Dartmouth; 14 juillet, Geo. Pidgeon est admis au diaconat et reçoit autorisation de prêcher à Belisle, N.-B.; 1<sup>er</sup> sept., bénédiction de l'église Saint-Paul, district inférieur de Granville. 241
1794. Mémoire des actes épiscopaux, comprenant *inter alia*: 28 mars, autorisation au rév. Geo. Wright, d'exercer le ministère à Halifax; 10 août, consécration de l'église Saint-Georges, Parrsborough; juin, visite triennale à Halifax; nov., Geo. Pidgeon ordonné ministre. 242
1795. Mémoire, etc.: 6 fév. Thos. Bowlby Rowland ordonné diacre; 13 août, investiture du rév. Oliver Arnold à la mission de Sussex Vale, N.-B.; 16 août, consécration de l'église du Christ, Fredericton; 19 août, investiture du rév. Geo. Pidgeon à Fredericton; 27 sept., John Millidge ordonné diacre et Thos. Bowlby Rowland, prêtre; 28 sept., investiture de M. Rowland à Shelburne, M. Millidge autorisé à prêcher à Cumberland et Westmoreland. 242
1796. Mémoire, etc.: 25 sept., ordination au diaconat de Benjamin Gerrish Gray et à la prêtrise de John Millidge qui est investi de Cumberland et Westmoreland. 243
1797. Mémoire, etc.: 27 juin, visite triennale à Windsor; 17 sept., église Saint-Edouard à Clements, bénie; 15 oct., Jas. Bissett ordonné diacre et B. G. Gray, prêtre; 16 oct., investiture de M. Gray à Preston. 243
1798. Mémoire, etc.: 17 août, visite triennale à Fredericton; information concernant glèbes; 17 sept., Robert Norris autorisé à exercer les fonctions à Chester; 21 oct., Chas. Wm. Weeks ordonné diacre, autorisé à prêcher à Weymouth. 244
1799. Mémoire, etc.: 26 mai, Jas. Bissett est ordonné ministre et nommé à Fredericton; 27 oct., ordination de C. W. Weeks et sa nomination à Weymouth. 244
1800. Mémoire, etc.: 25 juin, visite triennale à Halifax, 1<sup>er</sup> juillet, autorisation du rév. Geo. Wright de desservir la congrégation allemande, Halifax; 9 juillet, commission chargée d'enquêter sur les accusations contre M. Money, de Lunenburg; ces accusations ne furent pas soutenues. 244
1801. Mémoire, etc.: 17 juin, visite triennale à Saint-Jean; 20 sept., Elias Scovil ordonné au diaconat; 13 déc., John Inglis ordonné diacre. 245
1802. Mémoire, etc.: 11 fév., investiture de John Millidge à Granville; 27 juin, John Inglis élevé à la prêtrise. 245

1803. Mémoire, etc.: 15 juin, visite triennale à Halifax; 17 août, visite à Annapolis; 18 sept., ordination à la prêtrise d'Elias Scovil; 19 déc., investiture de C. W. Weeks à Guysborough. 245
1804. Mémoire, etc.: 8 août, visite triennale à Saint-Jean. 246
1805. Mémoire, etc.: 27 avril, Cyrus Perkins ordonné diacre; accusations contre le rév. Rana Cossitt de Sydney, voyage de l'évêque au Cap-Breton et démission de M. Cossitt. 247
1806. Mémoire, etc.: 5 juin, visite triennale à Halifax; 12 oct., ordination à la prêtrise de Cyrus Perkins. 248
- Mémoire, etc.: 5 juin, Wm Twining investi à Sydney; visite à Liverpool—pas de mission ici—les habitants qui sont presque tous des "new lights" le reçoivent avec bonté; sur leur invitation, l'évêque prêcha fréquemment dans leurs temples; a pris des mesures en vue d'établir un office dominical régulier, ce qui frayera peut-être la voie à une mission; à son départ, on lui présenta une adresse polie et respectueuse à laquelle il fit une réponse affectueuse mais réservée; en attend de bons résultats; 4 oct., Roger Veits ordonné diacre. 248
1809. Mémoire, etc.: 20 juillet, visite à Saint-Jean; 23 juillet, Roger Veits, ministre auxiliaire à Saint-Jean admis à la prêtrise; 18 août, présentation d'une pétition au major gén. Hunter, président du Nouveau-Brunswick, concernant l'administration des glèbes; 20 août, sermon épiscopal à Fredericton sur la révérence dans l'église; 24 août, censure épiscopale contre les ecclésiastiques et fonctionnaires de Saint-Jean qui ont négligé la chapelle de Saint-Jean, Carleton. 249
1810. [Circulaire apparemment adressée à chacun des ministres du diocèse]. Sir Geo. Prevost a nommé chaque ministre magistrat. Importance de ce fait. Vices sur lesquels l'attention est particulièrement attirée. Exhortations concernant l'accomplissement des nouveaux devoirs, dans leurs rapports avec le caractère d'un ministre. 251
- Halifax,  
19 février.
- Mémoire, etc.: 14 juin, visite à Halifax; 17 juin, ordonne Sam. Rich. Clarke au diaconat. 253
1811. A sir George Prevost. Communique des renseignements se rapportant aux églises et cures, et exprime sa gratitude pour le deisein de Sa Majesté d'augmenter les subventions royales pour l'assistance à l'église. Expose la situation à Halifax, Sackville, Windsor, Newport, Rawdon, Falmouth, Horton, Cornwallis, Aylesford, Wilmot, Granville, Annapolis, Clements, Digby, Yarmouth, Shelburne, Lunenburg, Chester, Cumberland, Parrsborough, Guysborough, Preston, Douglas et Weymouth. Aperçu des sommes d'argent requises et idées à propos de la manière de les dépenser. 254
- Halifax,  
9 mars.
- Etat des besoins d'églises et cures particulières dans le diocèse de la Nouvelle-Ecosse et des moyens préconisés pour y pourvoir. 260
- Rapport du comité du Conseil recommandant l'adoption du rapport de l'évêque de la Nouvelle-Ecosse. 261
- Halifax,  
9 avril.
- Mémoire, etc.: 1<sup>er</sup> sept., ordination de Sam. Rich. Clarke à la prêtrise; 10 nov., Chas. Ingles ordonné diacre. 261
1812. Mémoire, etc.: 4 oct., Chas. Ingles ordonné ministre et, 23 oct., investi à Chester. 261
- Actes accomplis par le révérendissime John Inglis, D.D., lord évêque de la Nouvelle-Ecosse et ses dépendances, ou faits avec son approbation; récit de sa nomination et consécration, 1825, affaires diocésaines en Angleterre et voyage à Halifax. 262

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

1825. Mémoire, etc.: 27 nov., bénédiction de l'église Saint-Jean, Truro; 18 déc., ordination de Horatio Nelson Arnold et de Jas Shreve à la prêtrise; 19 déc., investiture de M. Arnold à l'église du Christ, Granville, et de M. Shreve à Saint-Etienne, Chester. 262
1826. Mémoire, etc.: 19 fév., Wm Williams Walker et Joshua Wingate Weeks ordonnés diacres, Wm Burges King et Alfred Gilpin ordonnés ministres; 6 avril, etc., voyage aux Bermudes, consécration d'églises, ordinations, confirmation, aperçu sur la population et l'état des îles, etc.; 4 juin, bénédiction de l'église Saint-Etienne, Chester; 11 juin, de l'église de la Trinité, Liverpool; 18 juin, de l'église de la Trinité, Yarmouth; 22 juin, de l'église Saint-Pierre, Weymouth; août, investiture du rév. J. C. Cochran à Lunenburg. 263
1827. Mémoire, etc.: 16 sept., ordination au diaconat de Addington Davenport Parker, Otto Richard Schwartz Weeks et Mather Byles Desbrisay et à la prêtrise de Geo. McCawley et Wm Walker; 7 déc., consécration de Saint-Georges d'Halifax. 268
1828. Mémoire, etc.: 26 janv., consécration de la chapelle Saint-Jean, Preston; 2 mars, ordination d'Alex. Carnegie Somerville à la prêtrise; 7 mars, autorisé à exercer le ministère à Bathurst, comté de Gloucester, N.-B.; 16 nov. Archibald Gray et John Moore Campbell ordonnés diacres; 7 déc., ordination au diaconat de Sam. Edwin Arnold, et à la prêtrise de J. M. B. Desbrisay, Rich. B. Wiggins, et J. T. F. Moody. 268
1829. Mémoire, etc.: 14 juin, J. W. Weeks ordonné ministre et T. H. White, A. V. Wiggins et J. S. Clarke admis au diaconat; 6 août, visite à Halifax (l'évêque de Québec présent); 16 août, consécration de l'église Saint-Jacques, Pictou; 6 sept., G. S. Jarvis reçoit le diaconat; 20 sept., ordination de A. D. Parker et A. Gray à la prêtrise; 8 nov., consécration de St. James Chapel, Bridge Town, Granville; 15 nov., ordination de R. T. Tucker à la prêtrise; 20 déc., S. E. Arnold ordonné prêtre, J. H. Church ordonné diacre. 268
1830. Mémoire, etc.: 14 fév., S. D. L. Street ordonné diacre; 11 avril, J. L. Trinningham ordonné diacre. 269
1832. Mémoire, etc.: 26 déc., J. Black et L. Owen ordonnés diacres. 269
1833. Mémoire, etc.: 18 oct., Wm Cogswell ordonné prêtre. 269
1834. Mémoire, etc.: 23 avril, investiture du rév. C. Elliott à Pictou; 25 mai, C. W. Scovil et G. Townsend ordonnés diacres; 26 mai, consécration d'une chapelle à Bear River, dans Clements-Annapolis; 22 juin, J. Stannage au diaconat; 11 juillet, enquête sur une accusation d'immoralité contre le rév. A. Gray, de Sackville. 269
1835. Mémoire, etc.: Tournées, y compris une aux Bermudes. 270
1830. Mémoire, etc.: 19 déc., J. Stevenson ordonné diacre. 270
1831. Mémoire, etc.: 18 déc., J. Stevenson et J. L. Trinningham ordonnés ministres et H. J. Fitzgerald diacre. 270
1832. Mémoire, etc.: 2 avril, investiture du rév. J. M. Campbell à Cornwallis; 20 mai, J. Dearn au diaconat; 14 oct., C. J. Shreve au diaconat; 18 oct., W<sup>m</sup> Cogswell au diaconat; 21 oct., consécration de l'église Saint-Paul, baie Sainte-Marguerite. 270
1835. Mémoire, etc.: 7 juillet, consécration d'une chapelle à la baie Mahone; 11 oct., T. C. Leaver ordonné ministre, R. J. Uniacke diacre. 271
1836. Mémoire, etc.: 19 juin, R. J. Uniacke ordonné ministre; 3 juillet, H. H. Hamilton diacre. 271

1837. Mémoire, etc.: 18 mai, etc., visite à Halifax; formation d'une société ecclésiastique diocésaine. 271

## CORRESPONDANCE DE L'ÉVÊQUE INGLIS.

## Journal 1785—Mémoires 1808-14.

## JOURNAL DES ÉVÉNEMENTS, COMMENÇANT MERCREDI, LE 12 OCTOBRE 1785.

1285.			
12 octobre.	Retour à Londres. Lettre du D <sup>r</sup> Chandler concernant les affaires politiques et ecclésiastiques en Amérique.	Page 1	
13 octobre.	Conversation avec l'archevêque de Cantorbéry sur les affaires américaines. Col. Claus a apporté une traduction en mohawk de l'évangile de Saint-Marc et des actes, faite par Joseph Brant et M. Stuart.		
	Visites personnelles.		1
14 octobre.	Visites personnelles.		2
15 et 16 octobre.	Ses enfants; leur instruction, etc.		2
17 octobre.	Assemblée de comité de la S.P.E.		2
18 octobre.	A informé Claus du désir de l'archevêque d'obtenir une déclaration concernant la traduction mohawk. D <sup>r</sup> Breynton brigue l'évêché de la Nouvelle-Ecosse.		2
19 et 20 octobre.	Visites personnelles.		2
21 octobre.	Assemblée de la société. Discussion concernant l'impression de la traduction mohawk, etc.		2
	Visites personnelles, etc.		3
1786.			
22 octobre.	Présenta mémoire concernant les Iroquois (écrit en 1771) à l'archevêque de Cantorbéry, avec lettre explicative sur la situation américaine. Dans un appendice, aperçu sur les nations indiennes du Canada.		3
4 au 17 novembre.	Compte rendu de la maladie de sa fille Peggy et de son fils Jack.		6
18 novembre.	Assemblée de la société; des ministres se transportent du Connecticut à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick et disposition des biens ecclésiastiques en Amérique.		10
19 au 27 novembre.	Mémoires personnels, relatifs surtout à la maladie de sa fille Peggy.		11
28 novembre.	Anecdotes concernant les affaires américaines.		12
29 novembre.	Conversations avec sir Guy Carleton et l'archevêque de Cantorbéry: au dernier exprima son inquiétude concernant les dispositions, dans la nouvelle constitution canadienne, à l'égard de l'église nationale, et fut requis d'écrire ces renseignements.		12
30 novembre.	A consulté le col. Claus et commencé le mémoire: " <i>Aperçu concernant l'état ecclésiastique et religieux de la province de Québec.</i> "		13
1er au 5 décembre.	Notes personnelles, touchant surtout sa maladie.		13
6 décembre.	Conversation avec le major Jessup sur les nouveaux établissements canadiens.		15
7 au 8 décembre.	Notes personnelles concernant principalement sa maladie.		15
9 décembre.	Notes personnelles. A écrit à M. Foster, secrétaire des commissaires concernant sa conduite et ses pertes pendant la rébellion.		15
10 au 28 décembre.	Notes personnelles relatives surtout à sa maladie.		16
29 décembre.	Entretien avec sir Guy Carleton concernant sa propre carrière.		18

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

30, 31 décembre.	Notes personnelles.	18
1786.	Notes personnelles.	19
1er au 10 janvier.	Conversation avec l'archevêque de Cantorbéry à propos de la communication de la convention épiscopale américaine au sujet du sacre des évêques.	19
10 janvier.	Notes personnelles.	20
11 au 16 janvier.	A présenté à l'archevêque de Cantorbéry un écrit: " <i>La question de patronage ou le droit de présentation dans les colonies américaines étudié et impartialement exposé, Londres, le 30 mai 1786.</i> " Entretien sur la nomination d'un évêque de la Nouvelle-Ecosse. (Le D <sup>r</sup> Chandler étant considéré inéligible, l'auteur fut celui à qui on pensa ensuite); mémoire de l'archevêque au roi sollicitant la nomination d'un évêque et l'établissement de l'église dans les colonies; question du sacre des évêques pour les états américains.	21
30 mai.	Entrevue avec sir Guy Carleton sur l'envoi d'un évêque aux colonies américaines.	22
1er—4 juin.	Notes personnelles.	23
5 juin.	[Lundi] anniversaire du roi célébré. Entretien avec l'archevêque de Cantorbéry sur la question des évêques pour les états américains. Démontra à l'archevêque comment il pouvait assister le clergé dans le désaccord de celui-ci avec les laïques de là.	23
6 juin.	Conversation avec l'archevêque de Cantorbéry concernant la réponse à la convention américaine, énonçant ce qui est requis antérieurement au sacre épiscopal.	23
7 juin.	Visites personnelles. Entretien de l'archevêque de York concernant l'intention de nommer l'auteur à l'évêché de la Nouvelle-Ecosse.	24
8 juin.	Conversation avec sir Guy Carleton, etc.	24
9 juin.	Conversation avec l'archevêque de Cantorbéry, qui écrit au D <sup>r</sup> Chandler concernant l'inaptitude du dernier à exercer des charges publiques.	24
10 juin.	Visite à M. Herschell, l'astronome, et au château de Windsor.	25
11—15 juin.	Notes personnelles: visite à la Chapelle royale et à la cathédrale, a vu la famille royale, etc.	26
16 et 17 juin.	Assemblée de la société. Lettres concernant transfert de missionnaires du Connecticut à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick. Entretien. Conversation avec l'archevêque de Cantorbéry et sir Guy Carleton concernant l'épiscopat de la Nouvelle-Ecosse.	26
18, 19 juin.	Notes personnelles.	27
20 juin.	Visite à Lambeth. A pris des notes concernant la lettre des sociens anglais à l'ambassadeur du Maroc, 1682.	27
	Carleton créé lord Dorchester et gouverneur général.	27
31 juillet.	A reçu lettre du D <sup>r</sup> Chandler recommandant le D <sup>r</sup> Inglis pour l'évêché de la Nouvelle-Ecosse.	27
1er août.	Conversation avec lord Dorchester à propos de la lettre Chandler, etc.	27
2 août.	Conversation avec l'archevêque de Cantorbéry concernant l'évêché néo-écossais. Mentionne des tentatives d'assassiner le roi.	28
3 août, etc.	Impression de l'abécédaire indien. Compensation reçue pour pertes [pendant la révolution?]	28
25 août.	Lord Dorchester se prépare à s'embarquer pour le Canada. Allocation du trésor pour l'impression du livre de prières et de l'abécédaire indien.	28

11 septembre.	Assemblée du comité. Des missionnaires sont arrivés à la Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick.	29
10 novembre.	Notes personnelles.	29
24 novembre.	Conversation avec l'archevêque de Cantorbéry relative au livre de prières indien et à l'évêché de la N.-E. Lettres reçues du D <sup>r</sup> Chandler concernant les affaires ecclésiastiques et civiles d'Amérique.	29
1, 2 décembre.	Conversation avec les D <sup>rs</sup> White et Provoost, venus d'Amérique pour la consécration, concernant l'orthodoxie des Américains.	29
3, 5 décembre.	Personnelle: acquisition de terres dans la Nouvelle-Ecosse.	30
6 décembre.	Entretien avec l'archevêque de Cantorbéry concernant le livre de prières indien et l'évêché de la Nouvelle-Ecosse.	30
7 décembre.	Note personnelle: achat de terres.	30

## MÉMOIRES DU 18 NOVEMBRE 1808 AU 20 JUIN 1814.

1808.	Note de l'Acte 44, Geo. 3, c. 43 (1804) relatif aux ordinations.	1
Halifax, 12 novembre.	A l'archevêque de Cantorbéry. Demande conseil au sujet d'obtenir une concession de 20,000 acres pour le doyen et le chapitre et de l'obtention d'anciennes glèbes. A fait l'acquisition d'une maison à Halifax et y est déménagé. Loue M. Willoughby, qui sollicite du secours de son parent, lord Middleton.	1
Halifax, 21 novembre.	A MM. Turner et Goodall. Affaires personnelles et commerciales.	2
22 novembre.	[Mémorandum]. Commande de livres.	2
Halifax, 22 novembre.	Au D <sup>r</sup> Morice. Situation à Lunenburg. Recommande de nouveau le rév. Cyrus Perkins pour succéder à M. Bailey dans Annapolis et Clements, et Hibbert Binney pour une bourse. Explique la venue du rév. Robt. Ferryman et sa décision de retourner en Angleterre. Les ministres venant d'Angleterre ne devraient pas entretenir de trop grandes espérances. On devrait répondre promptement aux lettres d'affaires.	2
Halifax, 30 décembre.	Au col. Taylor. Concernant une dispute à propos de la glèbe à Weymouth que lui, [l'évêque] est déterminé à conserver l'église, bien qu'il préconise un moyen d'arrangement.	5
1809.	[Mémorandum]. A écrit au col. Moody concernant le maintien des droits de l'église aux glèbes.	6
4 janvier.	[Sans suscription, mais apparemment à Goodall & Turner]. Affaires personnelles et commerciales.	6
Halifax, 1er janvier.	Traite pour £100 [subvention de la S.P.E.] pour compléter l'église à Yarmouth.	7
Halifax, 30 janvier.	Traite sur MM. Goodall et Turner.	7
24 février.	A MM. Goodall et Turner. Affaires personnelles et commerciales.	8
Halifax, 24 février.	Au rév. E. C. Willoughby, Windsor. [Apparemment du secrétaire de l'évêque]. La société ordonne à Willoughby de consacrer tout son temps à Windsor et au D <sup>r</sup> Cochran d'officier à Falmouth, Newport et Rawdon à tour de rôle.	9
Halifax, 20 mars.	[Mémorandum]. A écrit à M. Hatchard concernant des affaires commerciales.	9
9 mars. (Sans date.)	Au rév. Chas. Porter, président du collège Royal. [Apparemment du secrétaire de l'évêque]. Nouveaux arrangements concernant Willoughby et D <sup>r</sup> Cochrane.	9
Halifax, 20 mars.	Au rév. D <sup>r</sup> Cochrane. Arrangements concernant Falmouth, Newport et Rawdon.	10

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- 20 mars. Aux marguilliers de Rawdon. Nomination du D<sup>r</sup> Cochran. [Lettres semblables aux marguilliers de Newport et de Falmouth]. 10
- 17 avril. A M. Robert Dickson, Onslow. Lui donne instructions de s'occuper des glèbes. 11
- Halifax, 22 avril. Au rév. E. C. Willoughby. [Signée "John Inglis".] La société ne peut accorder selon son dessein la subvention pour l'achèvement de l'église à Windsor. 11
- Halifax, 6 mai. A MM. Goodall et Turner. Affaires personnelles et commerciales. 12
- 18 mai. Extraits d'une lettre à sir Rupert George: personnelle. 12
- Halifax, 22 mai. Au D<sup>r</sup> Morice. Recommande l'établissement d'une mission à St-Etienne près des frontières du Nouveau-Brunswick. Un fils du rév. R. Clarke, de Gagetown, désire entrer au service de la Société. Difficulté de recruter des ministres. Expose la situation de la mission de Greenfield. Parfois, la Société devrait adoucir ses exigences. 13
- Halifax, 8 juin. A MM. Goodall et Turner. Affaires personnelles et commerciales. 14
- Halifax, 22 juin. A Sir George Prevost. Concerne les chapelains de garnisons absents. Avantages qui en résulteraient pour la religion si ces postes étaient de nouveau confiés à des ecclésiastiques à domicile fixe. 15
- Halifax, 1er juillet. A Goodall et Turner. Affaires personnelles et commerciales. 16
- 10 juillet. [Note]. A écrit à Goodall et Turner. 16
- Halifax, 28 juin. A l'archevêque de Cantorbéry. Mentionne sa communication à Prevost concernant les chapelains absents. 17
- Halifax, 16 octobre. Au rév. D<sup>r</sup> Morice. Compte rendu d'une tournée au Nouveau-Brunswick. Visite à Saint-Jean le 20 juillet. Exprime sa satisfaction de la situation générale. Situation de l'église, comme il l'a constaté, à Sussex Vale, Kingston, Gage Town, paroisse Saint-Etienne (que l'on projette de transformer en mission), Fredericton (un mémoire concernant les glèbes fut présenté au président de la province). De retour à Saint-Jean, eut quelque peine à rétablir le service divin dans la chapelle de Saint-Jean à Carleton. A traversé la baie de Fundy se rendant, dans la Nouvelle-Ecosse, à Annapolis, Digby, Clermont, Cornwallis (la nouvelle église sera l'une des plus belles du diocèse.) Mentionne les nominations scolaires à Woodstock, Springfield dans le comté King's, Wilmot et Onslow. Préconise d'envoyer John Campbell, instituteur à Stormont, Country Harbour, à Boylston à cause des obstacles qu'on lui suscite à Stormont. John Hillyard, missionnaire indépendant à Yarmouth, voudrait se conformer à l'église anglicane; recommande de lui confier un poste d'instituteur à Weymouth dans l'intervalle. 17
- Halifax, 26 octobre. A l'archevêque de Cantorbéry. Prie de soustraire les traitements des missionnaires et le collège *King's* à l'impôt sur le revenu. 22
- Halifax, 7 novembre. Au D<sup>r</sup> Morice. Mentionne la traite d'Hibbert Binney relative à sa bourse, et M. Beckwith nommé instituteur à Digby. Recommande de favoriser Thomas Twining d'une bourse. Allusion au rétablissement des écoles dominicales. 22
- Halifax, 9 novembre. A sir George Prevost. Présente un rapport sur l'état religieux de Chester et Aylesford. Les maux résultant des enseignements fanatiques ne peuvent être contrecarrés que par l'augmentation du nombre de ministres qui, néanmoins, demeure presque stationnaire. 23
- Halifax, 10 novembre. Au D<sup>r</sup> Morice. Envoie rapport concernant Chester et Aylesford. Il est grandement à souhaiter que les missions augmentent en pro-

portion du rapide accroissement de la population. Les multitudes sont entraînées par des meneurs fanatiques de loyauté douteuse; si ceux-ci prenaient un ascendant dans la Législature,—vers l'obtention duquel ils avancent rapidement—les conséquences seraient désastreuses. Presse la Société d'appuyer la demande de Prevost relative à des subventions gouvernementales à Chester et Aylesford. 24

A Goodall et Turner. Affaires personnelles et commerciales. 25

Au D<sup>r</sup> Gaskin. A dessein de restaurer les écoles dominicales à Halifax, discontinuées quand il partit pour la campagne; sollicite l'envoi de bons manuels. 25

P.S. à lettre au D<sup>r</sup> Morice, 10 nov. Recommande des secours pour un édifice cultuel à Woodstock, N.B. 26

D<sup>r</sup> Inglis (secrétaire de l'évêque) au D<sup>r</sup> Morice. Lettre de celui-ci (21 juin) indique un malentendu concernant les dispositions à l'égard du D<sup>r</sup> Cochran et de M. Willoughby. Signataire expose longuement les préliminaires de cet arrangement et son propre rapport à l'évêque en conséquence de quoi il fut fait. M. Twining espère que la Société le tirera d'affaire en empêchant l'agent provincial de protester ses billets (à T.). Ce fait est fréquent et occasionne beaucoup de pertes. Détresse produite par la taxe de 15% sur le revenu. Le gouvernement ne s'est jamais proposé de percevoir cette taxe des salaires de £70 ou £75, mais elle est levée sur l'ensemble du revenu provincial approximatif et par la suite répartie parmi les petits salaires. 26

A MM. Goodall et Turner. Affaires personnelles et commerciales. 29

A Goodall et Turner. Affaires personnelles et commerciales. 30

Traite en paiement de la subvention de la S.P.E. à l'église de Cornwallis. 30

"Circulaire pastorale aux membres du clergé qui furent nommés magistrats par Son Excellence sir George Prevost, baronet, sur la recommandation du conseil, 7 février 1810." [Voir M. 916, p. 251]. 30

Au rév. Roger Veits, jr. [Apparemment du secrétaire de l'évêque].

L'évêque approuve quelques-unes des fins d'une nouvelle société récemment organisée à Saint-Jean, mais réserve son jugement définitif jusqu'à la réception de plus amples renseignements. 32

Au rév. D<sup>r</sup> Byles. [Apparemment du secrétaire de l'évêque]. Le pasteur désire savoir ce que Byles pense de la nouvelle société fondée à Saint-Jean. 33

Au D<sup>r</sup> Morice. [Apparemment du secrétaire de l'évêque]. Concernant le rév. M. Gray, de Sackville, qui se rend à Saint-Jean, Terre-Neuve, et pourrait désirer être fixé là. 34

Au rév. Charles Weeks. [Selon les apparences, du secrétaire de l'évêque]. L'évêque appréhende que l'influence de Weeks décline, explique comment celui-ci a été omis de la commission de la paix. Doute qu'il soit désirable de nommer les ministres magistrats. 34

Au rév. D<sup>r</sup> Byles. [Apparemment du secrétaire de l'évêque]. L'évêque espère que le destinataire apportera son concours aux efforts exercés à Saint-Jean en vue d'établir des écoles dominicales, etc. 35

A John Leggett, esq., de Country Harbour. [Apparemment du secrétaire]. Concerne les plaintes déposées contre l'instituteur Campbell, transféré de Stormont à Boylston. 36

[Note]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice à propos de la détresse de la famille de feu M. Harris, Saint-Jean, T.-N.; visite de M. Gray à cet endroit;

Halifax,  
13 novembre.  
Halifax,  
12 novembre.

Halifax,  
2 décembre.

1810.

Halifax,  
1er janvier.  
Halifax,  
3 février.  
Halifax,  
5 février.

Halifax,  
19 février.

Halifax,  
5 mars.

Halifax,  
5 mars.

Halifax,  
9 avril.

9 avril.

Halifax,  
12 avril.

Halifax,  
16 avril.

Halifax,  
24 avril.

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Charles Ingles demande une bourse d'étudiant; cause de M. Hillyard. 36

- 26 juin. Au D<sup>r</sup> Morice. Accuse réception d'un don pour l'église de Woodstock. A adressé des reproches à un certain missionnaire. A fait visite pastorale, bonne conduite des missionnaires. Récemment, les sectaires sont devenus plus violents. Recommande d'accorder des bourses à Chas. Ingles et Caleb Shreve et de nommer S. R. Clarke assistant de son père à Gagetown. Autre allusion à la famille Harris et au cas de M. Hillyard. Commentaires sur la diminution des donations à la société. 37
- Halifax, 1<sup>er</sup> juillet. A MM. Goodall et Turner. Affaires personnelles et commerciales. 39
- Clermont, 28 juillet. A Son Honneur le brig. général Nepean. Sollicite son intervention pour procurer au rév. M. Twining, de Sydney, la souscription destiné pour lui. 40
- Halifax, 25 septembre. John Inglis au rév. M. Twining. Plaintes du dernier concernant la situation inconvenante à Sydney (Cap-Breton) et son dessein de passer à la Nouvelle-Ecosse. 40
- Halifax, 25 septembre. John Inglis au rév. Thomas Shrive. Fait part de la permission accordée par l'évêque et le lieut.-gouv. de visiter New-York. 41
- Halifax, 25 septembre. John Inglis à MM. Goodhall et Turner. Concernant le protêt des billets de l'évêque. 42
- Halifax, 14 octobre. Au D<sup>r</sup> Morice. Eglise de Cornwallis. Etat du col. Burbidge. Etat de l'édifice cultuel et du collège à Windsor. Etat de l'église et de la paroisse de Newport. Recommande de nommer Chas. Ingles, à qui on a refusé une bourse collégiale, missionnaire à Chester. 43
- Halifax, 17 novembre. John Inglis au rév. D<sup>r</sup> Morice. Yarmouth et Merigomish demandent des instituteurs; charges attachées à l'obtention d'une concession de 20,000 acres pour le doyen et le chapitre. Subside gouvernemental de plusieurs milliers de livres pour les églises et les cures est autorisé. 45
- Halifax, 26 avril. Au rév. E. C. Willoughby. [Probablement du secrétaire]. Fait part du crédit pour les églises, etc., et sollicite des renseignements sur l'église et la cure de Windsor. 46
- Halifax, 22 novembre. Au rév. D<sup>r</sup> Cochrane. Comme la dernière. Concerne Newport, Rawdon, Douglas et Falmouth. 46
- Au rév. Robt. Norris. Comme la dernière. Cornwallis et Horton. 47
- Aux marguilliers de Parrsborough. Comme la dernière. 47
- Aux marguilliers de Cumberland. Comme la dernière. Mentionne que l'emplacement de l'église est hors de la Nouvelle-Ecosse. 48
- Au rév. Ranna Cossitt. Comme la dernière. Concerne Yarmouth. 48
- Au rév. Roger Veits. Telle que la dernière, avec post-scriptum concernant Weymouth et des choses particulières. 49
- Au rév. Cyrus Perkins. Comme la dernière. Annapolis et Clements. 49
- Au rév. John Millidge. Comme la dernière. Granville. 49
- Au rév. John Wiswall. Comme la dernière. Wilmot. 50
- Au rév. Benj. Gerrish Gray. Sackville. 50
- Au rév. Thos. B. Rowland. Shelburne. 50
- Au rév. Thos. Shreve. Lunenburg. 50
- Au rév. Chas. Wm. Weeks. Guysborough. 50
- Au rév. D<sup>r</sup> Stanser, Halifax. 50

- Halifax, 8 décembre. Au rév. Benj. Gerrish Gray. A appris que ce dernier a célébré un mariage sans bans et sans dispense. 50
- Halifax, 9 décembre. Au D<sup>r</sup> Byles. Concernant rapport de sa négligence à remplir ses devoirs cléricaux. 51
1811.  
Halifax, 14 janvier. Au rév. Benj. Gerrish Gray. Au sujet du mariage célébré irrégulièrement à Pictou. 51
- Halifax, 22 janvier. Au D<sup>r</sup> Morice. M. Hillyard nommé instituteur à Grand Passage. Le destinataire affirmant qu'il existe des objections d'ordre particulier, n'ordonnera pas M. Ingles dont toutefois la conduite est exemplaire. Difficultés de M. Dibblee; conseille de ne pas lui retrancher son traitement pour toucher le montant qu'il doit rembourser. Désir de M. Twining de quitter le Cap-Breton; lui avait conseillé de n'y point aller. L'insinuation qu'on avait rappelé Cossitt pour faire place à Twining est sans fondement. Il y a plusieurs vacances que pourrait remplir Twining. 52
- Halifax, 20 février. A M. Francis J. Forbes de l'île de Saint-Christophe. Regrette de le désappointer, mais l'évêque est incapable de conférer l'ordination à des personnes des Indes occidentales. 54
- Halifax, 27 février. A M. Christian Brehm, ancien de la chapelle allemande. Difficultés qui mettent obstacle au subside gouvernemental à la chapelle (Saint-Georges) allemande. Elle ne peut être favorisée d'une allocation qu'en devenant chapelle de l'église anglicane. 55
1799.  
10 juin. "Extrait d'une lettre à sir John Wentworth, lieut.-gouv. de la Nouvelle-Ecosse, écrite par Sa Grâce le duc de Portland, datée White-Hall, le 10 juin 1799." Concernant nomination de M. Wright et status de l'église allemande. 56
1800.  
23 mai. "Copie d'une lettre de Sa Grâce le duc de Portland, secrétaire d'état, à Son Excellence sir John Wentworth, lieut.-gouv. de la Nouvelle-Ecosse, datée Whitehall, le 23 mai 1800." Même sujet. 56
- Halifax, 25 avril. Au rév. M. Porter, président du collège *King's*. Concerne la demande, par M. Cochrane, d'un degré, la façon de traiter celui-ci et l'interprétation du statut sur ce point. 57
- Halifax, 25 avril. Sir Geo. Prevost au rév. M. Porter. Abonde dans le sens de la précédente et formule des vœux pour le rétablissement de l'harmonie au collège. 57
- Halifax, 30 mars. Au rév. M. Willoughby. [Du secrétaire]. L'évêque exprime l'espoir que la santé de Willoughby s'améliorera de façon à ne plus nécessiter sa démission; et que bientôt on aura des nouvelles favorables relatives à l'allocation pour l'église et le ministre de Windsor. 58
- Halifax, 25 avril. D<sup>r</sup> John Inglis au rév. E. C. Willoughby. Son Excellence a approuvé le rapport de l'évêque sur l'allocation à l'église et à la cure de Windsor. 58
- Halifax, 27 avril. Au rév. George Wright. Comme la dernière. Concerne chapelle Saint-Georges, Halifax. 59
- Halifax, 29 avril. Au rév. Cyrus Perkins. Comme la dernière. Annapolis et Clements. 59
- Halifax, 29 avril. Aux marguilliers de Chester. Comme la dernière. Concernant Chester. 60
- Halifax, 30 avril. Au rév. D<sup>r</sup> Stanser. Comme la dernière. Eglise Saint-Paul et chapelle Saint-Georges à Halifax. 60
- Halifax, 2 mai. Au rév. Ranna Cossitt. Annonce allocation accordée à Yarmouth. 61
- Halifax, 2 mai. Au rév. Thos. B. Rowland. Allocation accordée à Shelburne. 61

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- Halifax, 2 mai. Au rév. Thos. Shreve. Fait part de l'allocation pour Lunenburg. 61
- Halifax, 3 mai. Au rév. Roger Veits. Informe de l'allocation pour Digby. 61
- Halifax, 6 mai. Au rév. D<sup>r</sup> Cochran. Comme la dernière. Newport, Rawdon et Falmouth. 61
- Au rév. John Wiswall. La même, *mutatis mutandis*. Wilmot. 62
- Au rév. John Millidge. La même concernant Granville. 62
- Au rév. B. G. Gray. La même concernant Sackville. 62
- Au rév. Robt. Norris. La même concernant Horton et Cornwallis. 62
- Certaines remarques sur la situation particulière à Cornwallis. 62
- Halifax, 9 mai. Aux marguilliers de Parrsborough. Même sujet quant à Parrsborough. Renseignements sur l'état de l'église pas reçus. 62
- Aux marguilliers de Cumberland. La même. Comme ils résident hors de la Nouvelle-Ecosse, leur recommande de s'associer quelqu'un demeurant dans la province. 62
- Au rév. C. W. Weeks. La même en ce qui concerne Guysborough. 63
- Halifax, 13 mai. [Apparemment du secrétaire de l'évêque au D<sup>r</sup> Morice]. Expose cas de M. Rowland: sa paroisse décline et il s'est imprudemment rendu responsable des réparations à l'église. Les fonds nécessaires obtenus pour l'achèvement de l'église de Windsor. Gouvernement a voté £6,595 pour les églises et cures de la Nouvelle-Ecosse. Mentionne la situation particulière d'Annapolis et de la chapelle allemande à Halifax (laquelle est passée récemment à l'église anglicane); on les recommande à la générosité de la société. Un acte provincial pourvoit à un lycée dans chaque campagne; l'évêque espère que la société permettra à ses missionnaires d'en prendre soin. La Législature a voté de l'aide aux écoles anglaises. Un incendie fait éprouver un malheur à M. Clarke, missionnaire à Gage Town, N.-B. 63
- Clermont, 8 juin. "Copie d'une traite tirée sur la Société concernant l'église de Windsor." 65
- Clermont, 10 juin. Certificat de bourse du collège *King's* (formule en blanc). 66
- Au D<sup>r</sup> Morice. Mentionne les événements favorables à l'église, et dont on est surtout redevable à sir Geo. Prevost dont il fait un éloge flatteur; allocation pour la réparation des églises; mesures pour se procurer des glèbes et des terres scolaires; dispositions relatives aux lycées; missionnaires nommés magistrats, etc. Excellent travail du D<sup>r</sup> Inglis qui a préparé le rapport sur l'état des églises et s'est efforcé de procurer aux missionnaires des subsides provinciaux. 66
- Clermont, 5 juillet. A M. Willoughby. Projet de retourner en Angleterre et remboursement du montant déboursé pour la cure. 67
- Clermont, 5 juillet. Au D<sup>r</sup> Morice. Pour être remise par M. Willoughby recommandé, dans la lettre, à la société. 68
- Clermont, 9 juillet. Au D<sup>r</sup> Ingles. Expose motif de n'avoir pas ordonné son fils, Charles Ingles, et de lui recommander d'aller en Angleterre. 69
- Clermont, 9 juillet. Au D<sup>r</sup> Morice. Pour être remise par Charles Ingles. Raisons de recommander ce dernier pour être missionnaire de la société. Ne peut l'ordonner avant que la société ait retiré son obligation. Il se rend en Angleterre pour ajuster l'affaire. 71
- Clermont, août. Au D<sup>r</sup> Morice. [Destinée à sir George Prevost]. A appris sa nomination au poste de commandant en chef dans l'Amérique sep-

- tentrionale, et son prochain départ pour Québec. Se réjouit de cette promotion, mais déplore la perte que subit la province. Exprime gratitude pour faveurs personnelles et les bienfaits publics. 72
- Clermont, 26 août. Première traite de \$50 sur la Société pour l'église de Woodstock, N.-B. 74
- Clermont, 2 septembre. John Inglis à l'hon. juge en chef. Inclut copie de certificat pour l'allocation à l'église et demande s'il est satisfaisant. 74
- Clermont, 2 septembre. Copie de certificat à l'hon. Michael Wallace, trésorier de la Nouvelle-Ecosse, avec demande de payer les réparations, etc., de l'église à Yarmouth. 74
- Clermont, 4 septembre. John Inglis au D<sup>r</sup> Morice. Exprime les remerciements de l'évêque pour l'attention que donne la société à ses recommandations. Les allocations à Windsor, la chapelle allemande et Annapolis seront reçues avec une chaude reconnaissance. Chas Ingles est à Halifax et y sera ordonné. Expose les pertes de M. Clarke (Gage Town) et propose d'accorder d'autres secours. Décès du rév. Roger Veits de Digby. Appréhension que M. Bissett de Manguerville soit rendu incapable d'exercer le ministère. Compte rendu du voyage de l'auteur au littoral oriental, visitant Truro, Pictou, Merigomish, Antigonish, Guysborough. 75
- Clermont, 6 septembre. Extrait: John Inglis au rév. Wm Morice, fils. La pension gouvernementale récemment accordée aux missionnaires a le désavantage d'être une prime pour faire abandonner le service de la Société. La première chose nécessaire est l'augmentation des traitements. Situation en ce qui s'agit des allocations provinciales. Préconise une pension aux veuves de missionnaires et la fondation de bourses académiques (l'académie étant une pépinière pour le collège). 76
- Clermont, 10 septembre. John Inglis au rév. Geo. Wright. Annonce le subside de la société à la chapelle Saint-Georges. 78
- Halifax, 18 octobre. Au D<sup>r</sup> Morice. Le rév. S. R. Clarke, récemment ordonné, a succédé à son père, le rév. Rich. Clarke, à Gagetown; ce dernier est allé à la paroisse Saint-Etienne. Mentionne la mort de M. Veits et l'absence de M. Perkins, atteint de consommation. M. Willoughby s'est embarqué pour l'Angleterre; M. Porter et M. King desservent dans l'intervalle sa mission. Recommande de nommer le D<sup>r</sup> Cochran missionnaire permanent à Windsor. Allusion aux bienfaits résultats de la permission qu'ont les missionnaires de se charger des lycées; on prendra soin de se prémunir contre les maux. Ordonnera Chas Ingles, puisque la Société consent à le nommer à Chester. Rapport de M. Dibblee quant à l'avancement de la construction de l'église [à Woodstock]. Recommande de nommer John Willis instituteur à Northampton. Touche à d'autres affaires diocésaines. 78
- Halifax, 26 novembre. Au D<sup>r</sup> Morice. Chas Ingles ordonné diacre et envoyé à Chester. Effets pernicious qui résultent de plusieurs missions vacantes. "Des nuées de meneurs (*teachers*) ignorants, vils et fanatiques..... infestent chaque district." Renouvellera sa tentative d'obtenir des subsides provinciaux pour les missionnaires. Il a été proposé de recruter des sujets pour exercer le ministère parmi les gradués des collèges américains. Touche à d'autres questions diocésaines. 82
1812.  
13 janvier. [Notes]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice concernant la pétition à lord Liverpool par l'entremise de sir John Sherbrooke, demandant que les allocations aux missionnaires soient payables dans la Nouvelle-Ecosse pour éviter un escompte ruineux, etc.; aussi concernant le supplément du fonds pour l'épiscopat américain. Ecrivit de nouveau

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- le 16 sur les difficultés à l'égard de la chapelle allemande, ainsi qu'à l'archevêque de Cantorbéry présentant M. le secrétaire George. 83
- 20 février. Au comité de la chapelle Saint-Georges. Répondant à une requête sollicitant la consécration de la chapelle et la jouissance d'une partie des allocations distribuées par le gouvernement et la S.P.E. Ne peut y acquiescer jusqu'à l'ajustement de la dispute, quant au *status* de la chapelle et l'accomplissement des obligations qu'imposent le gouvernement et la Société. 84
- 19 mars. Deuxième traite de £50 tirée sur la Société pour l'église de Woodstock. 85
- Halifax, 12 mai. A M. S. B. Morland. Inclut une procuration autorisant à recevoir la répartition faite par les commissaires chargés de régler les réclamations des loyalistes américains. 85
- Halifax, 9 décembre. [Sans adresse]. L'évêque ne peut admettre M. Stuart qui n'a apporté ni lettres d'ordination ni lettres de créance et ne se comporte pas de façon convenable. 86
- Halifax, 12 mai. A l'archevêque de Cantorbéry. Nécessité de porter promptement, une aide matérielle à l'église anglicane pour la maintenir dans la colonie et conséquemment affermir le lien avec l'Angleterre. Les redevances—perçues partiellement seulement—sont virtuellement promises à l'église. On devrait les recueillir ou percevoir leur équivalent. 86
- Clermont, 8 septembre. D<sup>r</sup> John Inglis à M. Ichabod Corbit, Annapolis. Instructions concernant des affaires. 88
- Clermont, 8 septembre. John Inglis au lieutenant-col. Darling, commandant à Annapolis. Recommande M. Millidge comme chapelain intérimaire. 88
- Clermont, 7 septembre. A sir George Prevost. A cause de mauvaise santé, ne peut remplir ses fonctions épiscopales. Désire que son fils, D<sup>r</sup> Inglis, qui se rend en Angleterre, soit nommé coadjuteur ou suffragant. Prie le destinataire de le soutenir en l'affaire. 89
- Halifax, 11 septembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Espère que son fils, porteur de cette lettre, deviendra son coadjuteur ou suffragant. [Incomplète]. 90
- Halifax, 14 octobre. A lord Grenville. Sollicite conseil et assistance pour son fils. Expose au long le besoin d'un coadjuteur. 91
- Halifax, 22 septembre. Au D<sup>r</sup> Morice. Maladie a interrompu l'accomplissement de ses devoirs. Détails sur le diocèse seront fournis par le porteur, son fils. 93
- Halifax, 25 septembre. A sir John Sherbrooke. Fait part de son incapacité de remplir ses devoirs pastoraux; sollicite concours dans projet de faire nommer son fils coadjuteur. 93
- Halifax, octobre. Au duc de Kent. Déplore l'indisposition du roi. Sa propre maladie, désir faire nommer son fils coadjuteur. 95
- Halifax, 8 octobre. A l'évêque de Lincoln, D<sup>r</sup> Prettyman. Mauvaise santé du roi. Sa maladie. [Semble incomplète]. 96
- Halifax, 19 octobre. John Inglis au révérend D<sup>r</sup> Morice. Maladie de l'évêque. Accuse réception de la nouvelle que des pensions pour les veuves des missionnaires et des bourses pour le lycée de Windsor seront probablement accordées. M. Andrews de Saint-André voudrait un assistant. M. Perkins de retour, mais sa santé s'est peu améliorée. Les efforts zélés de M. Millidge de Granville méritent de l'encouragement. M. King postule la nomination à Windsor. Recommande le D<sup>r</sup> Cochran. Les gouverneurs du collège convoitent le droit de nomination et de renvoi à l'égard de la mission, Windsor. Société devrait s'y opposer. 97

Halifax,  
12 octobre.

Au rév. Geo. Pidgeon. Désolé d'apprendre l'intempérance de M. Bissett. Après délai dans l'espoir que ce dernier se réformerait, l'a suspendu. Les témoignages à l'enquête peu satisfaisants, mais les accusations ne sont pas entièrement prouvées. Bissett sera réinstallé et solennellement admonesté, et sa conduite future surveillée. Marguilliers de Maugerville devraient réparer l'église. On devrait fournir des renseignements sur les services de M. Symondson, instituteur à Maugerville, pour obtenir le remboursement des paiements incorrectement faits à lui. 99

1813.  
3 février.

Au D<sup>r</sup> Inglis [son fils]. Impatient d'apprendre le résultat probable de son voyage en Angleterre. Conseille patience, persévérance et effort. Démissionne en faveur de son fils exclusivement. Espère pouvoir toucher le reste de compensation pour ses pertes comme loyaliste: il l'appliquera au paiement de ses dettes. Commentaire élogieux de la *Réfutation du calvinisme* par l'évêque de Lincoln. Peleg Wiswall sollicite une gratification pour la veuve du feu missionnaire à Wilmot. Surpris de la longue indécision quant au renvoi de M. Willoughby à Windsor, où il ne ferait aucun bien. Affaires particulières. 101

6 février.

A sir George Prevost. Présente une *formule de prière* pour jeûne annuel. Son Excellence a donné lieu à l'une des collectes, *l'action de grâces pour notre succès contre l'ennemi envahisseur*. N'a pas encore reçu de nouvelles de son fils. Compliments à propos des victoires et des dispositions loyales des Canadiens. 103

4 mars.

[Note]. A écrit à M. Diblee que la gratification finale pour l'église de Woodstock ne peut être versée avant l'achèvement de celle-ci. 103

Avril.

Extrait d'une lettre au D<sup>r</sup> Inglis. Hibbert Binney désire entrer dans les ordres. Doit premièrement obtenir le consentement de la Société pour le nommer missionnaire. 104

14 mai.

Au D<sup>r</sup> Inglis. A eu vent d'une intrigue tramée primitivement par le juge de l'amirauté et le juge en chef, tendant à faire nommer le D<sup>r</sup> Stanser suffragant. Une réunion des paroissiens a eu lieu et on a fait circuler une pétition à cette fin. Stanser n'a pas qualités requises et se serait désisté, mais il est poussé par d'autres gens. D<sup>r</sup> Cochran désappointé de ce que la Société ait confié la mission de Windsor à M. King. Lui a offert Falmouth. Supplie le destinataire de ne pas se décourager. 104

24 mai.

Au D<sup>r</sup> Morice. M. King, qui a consenti à abandonner l'académie, a été installé à la mission de Windsor. A eu une altercation très désagréable avec les gouverneurs du collège, qui voulaient que King conservât les deux postes. Communiqua aux gouverneurs la résolution de la Société affirmant ne pouvoir céder le patronage de Windsor. 106

25 mai.

Au D<sup>r</sup> Inglis. Commentaires sur l'irrégularité des démarches en faveur du D<sup>r</sup> Stanser. Le but était d'ennuyer le signataire, parce qu'il ne voulait pas céder dans l'affaire de l'académie et de la mission de Windsor. 107

10 juin.

[Mémoire]. Lettre au D<sup>r</sup> Inglis, transportée par le *Nova Scotia* rapportant la capture du *Chesapeake*. 108

Halifax,  
18 août.

Au D<sup>r</sup> Morice. Bon état général des missions ayant des titulaires, déplore plusieurs vacances. Saint-André et la paroisse Saint-Etienne, Nouveau-Brunswick, sont tranquilles, quoiqu'une armée américaine soit dans le voisinage. "Les habitants des deux côtés

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

- de la ligne séparant le Nouveau-Brunswick des Etats américains ont mutuellement convenu de garder la paix." D<sup>r</sup> Byles, ayant perdu la vue, est incapable d'exercer fonctions. Hibbert Binney lit les prières à Aylesford et Wilmot: le recommande pour être missionnaire à Aylesford. Recommande M<sup>me</sup> Legette en qualité d'institutrice à Country Harbour et M<sup>me</sup> McKensie à Hubbard's River. Propose d'accorder à Nelson, fils de M. Arnold de Sussex Vale, une bourse à l'académie. Conseille de nommer M. Warner instituteur à Wilmot. Sa mauvaise santé, impatient de voir son fils de retour. 108
- Halifax, 21 août. Au rév. M. Andrews. Echange de la glèbe à Saint-André, N.-B., pour des fins militaires. 110
- Halifax, 30 août. Au rév. M. Andrews. Même sujet. 111
- 8 septembre. [Mémorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Inglis. 111
- Halifax, 8 septembre. A MM. Morland, Ransoms & Co. Affaires personnelles et commerciales. 111
- Halifax, 30 octobre. Au D<sup>r</sup> Morice. M. Porter nommé chapelain du collège et le D<sup>r</sup> Cochran missionnaire à Falmouth. Transmet lettre reçue du gouverneur, demandant de maintenir M. King à son poste à l'académie. Avait lui-même recommandé M. Twining pour la position. Nécessité d'une maison pour loger les étudiants. 112
- Halifax, 6 novembre. A l'archevêque de Cantorbéry. Retour du D<sup>r</sup> Inglis. La décision de fixer à £200 le traitement des missionnaires et de verser une pension de £50 à leurs veuves est hautement méritoire. Approuve la détermination ministérielle quant à l'inopportunité de nommer un suffragant, bien qu'on ne puisse avoir un plus grand besoin de celui-ci. Observations sur les qualités du D<sup>r</sup> Inglis, l'irrégularité des démarches et les défauts de caractère de son concurrent. 113
- Halifax, 27 novembre. Circulaire. [Apparemment du commissaire aux missionnaires individuellement]. Annonce les nouveaux traitements et pensions et donne des directions quant à la méthode d'en obtenir le paiement. Conseille de s'abstenir de travailler à l'établissement d'une société biblique. 115
- Halifax, 7 décembre. Au rév. M. Shreve. [Apparemment du commissaire]. Emet certaines idées au sujet de l'agrandissement de l'église de Lunenburg, où de nombreux et respectables membres de congrégations dissidentes voudraient avoir des bancs. 116
- 3 décembre. Au rév. M. King. [Du commissaire]. Nouvelles dispositions quant au traitement. Sollicite des renseignements concernant la prétention que la glèbe de Falmouth appartient à Windsor. 117
- Halifax, 3 décembre. Au rév. Charles Porter. [Du commissaire]. Lui offre la mission de Newport. Allusion à la nouvelle méthode de payer les traitements. S'est procuré certains livres destinés au collège. 117
- Halifax, 13 décembre. A Herbert Binney. [Du commissaire]. Concerne l'irrégularité dans la conduite du destinataire qui a outrepassé l'autorisation à lui donnée, un laïque, de lire les prières et sermons. 118
- [Note]. A propos de la glèbe à Falmouth, que réclame le rév. M. King, missionnaire à Windsor. 120
1814.  
Halifax, 5 janvier. A sir John C. Sherbrooke. Installation du D<sup>r</sup> Cochran à Falmouth. 121
- 6 janvier. John Inglis à sir John C. Sherbrooke. [Personnelle]. Au sujet de la création de la paroisse de Falmouth; indique que cela est distinct de la question des prétentions (non fondées) de M. King à la glèbe de l'endroit. 121

- Halifax,  
18 janvier. A sir John C. Sherbrooke. Certificat au sujet de la réputation du D<sup>r</sup> Cochran. 122
- A sir John C. Sherbrooke. Installation du D<sup>r</sup> Cochran à Falmouth. 123
1813.  
27 décembre. Résolutions votées à une assemblée des gouverneurs du collège *King's*. A propos des fonctionnaires du collège acceptant des missions; joint une protestation d'une minorité de gouverneurs contre la permission donnée. 123
1814.  
Halifax,  
11 janvier. A l'archevêque de Cantorbéry, patron du collège. Inclut les résolutions des gouverneurs. Est d'avis qu'il y aurait profit à confier aux professeurs les églises avoisinantes. D<sup>r</sup> Cochran a été nommé à Falmouth. Craint que M. Porter n'accepte pas Newport. 124
- Halifax,  
18 janvier. John Inglis au secrétaire de la S.P.E. Gratitude générale pour l'augmentation des traitements, etc. Discute longuement la prétention élevée par M. King, de Windsor, concernant la glèbe à Falmouth, expliquant la méthode suivie dans la disposition des glèbes (une promesse du Conseil du commerce, 1748, a donné lieu aux prétentions des missionnaires aux glèbes). Allusion à une société biblique récemment formée parmi les dissidents, à laquelle se sont abstenus de participer le clergé et la plupart des laïques; presse l'envoi de bibles et d'ouvrages religieux pour être distribués. 125
- Halifax,  
19 janvier. John Inglis au rév. D<sup>r</sup> Gaskin. Inclut des demandes d'admission et des contributions à la S.P.E.C. Propose la formation d'un comité diocésain et demande d'envoyer des livres. Discute les raisons de ne pas avoir participé à la société biblique nouvellement formée. Désire répondre par une activité correspondante au zèle des autres. 129
- Halifax,  
2 février. Au rév. D<sup>r</sup> Gaskin. [Du D<sup>r</sup> Inglis]. Même sujet que la précédente. 131
- Halifax,  
29 mars. Au major gén. sir Thomas Saumarez. Observance d'un jeûne et choix d'un successeur au D<sup>r</sup> Byles de Saint-Jean. 132
- Halifax,  
31 mars. A sir John Sherbrooke. Recommande l'acquiescement à une pétition des marguilliers d'Aylesford en faveur d'un certain M. Buskirk. 132
- Halifax,  
31 mars. Au maj. gén. Swayne, Cap-Breton. Relative à la succession de M. Twining si celui-ci se déplaçait; observance d'un jeûne. 133
- Halifax,  
1er avril. A W<sup>m</sup> Botsford. Sollicitera des secours de la S.P.E quand on aura commencé la construction de l'église à Sackville. 133
1813.  
Halifax,  
23 novembre. A sir John C. Sherbrooke. Avis publié dans le journal d'une réunion pour la fondation d'une société biblique auxiliaire. Enumère ses motifs de refuser d'en devenir membre. 134
1814.  
Québec,  
14 février. Ordre général concernant les chapelains. Etat des traitements et des titulaires dans l'Amérique septentrionale anglaise. 136
- 11 avril. Aux marguilliers et au conseil de fabrique de Saint-Jean, N.-B. Concernant le choix d'un successeur au feu recteur, le D<sup>r</sup> Byles. 137
- Halifax,  
2 mai. Aux marguilliers de Saint-Jean, N.-B. Même sujet que la dernière. 137
- 1er mai. A l'hon. Ward Chipman et autres. Même sujet que la dernière. Déploie divergence d'opinions dans la paroisse. 138
- Halifax,  
9 mai. Aux marguilliers et au conseil de fabrique, Saint-Jean, N.-B. Même sujet que la dernière. Expose ce qu'on a fait pour remplir la vacance; presse de rétablir l'harmonie. 139
- Halifax,  
1er juin. Au secrétaire de la Société pour la propagation de l'Évangile. [Du commissaire]. Explique minutieusement la méthode adoptée

## DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

pour toucher les traitements en vertu des nouveaux arrangements, l'effet de l'escompte de 15%, etc. Allusion à la mort du D<sup>r</sup> Byles, pension pour sa veuve. Recommande d'investir M. Pidgeon de Saint-Jean et M. Gray de Fredericton. Préconise de laisser la liberté à M. Veits de rester assistant à Saint-Jean ou d'accepter une mission vacante. Une colonie fixée à la rivière Restigouche a fait la demande d'un missionnaire. 140

2 juin.

A l'archevêque de Cantorbéry. [Du commissaire]. Insiste sur la nécessité de secours au Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Cap-Breton et île du Prince-Edouard. Etat de son père. 143

Halifax,

3 juin.

Au D<sup>r</sup> Gaskin. Inclut des cotisations à la S.P.E.C. 144

9 août.

[Mémorandum]. A écrit au D<sup>r</sup> Morice au nom de l'évêque au sujet des livres commandés, de l'introduction du système Madras, de la venue de M. Mountain à Fredericton, de la donation de bourses, etc. 145

Halifax,

20 juin.

Au rév. M. King. [Signée "J. I."] L'évêque est chagriné que son devoir le force à ne pas accéder à la requête de la congrégation presbytérienne concernant l'usage de l'église de Windsor. 145

## APPENDICE N.

## LETTRES DE SALABERRY, 1795-1829.

Ces lettres, au nombre d'environ deux cents,—dont la date varie de 1795 à l'année 1829,—forment un intéressant recueil de correspondance familiale, militaire et, parfois, politique, relative aux événements survenus en Europe, au Canada, aux Indes orientales et occidentales, pendant la période qu'elle comprend. Ces lettres furent écrites par le colonel Charles de Salaberry et autres membres de la famille, y compris Edouard, Maurice et François-Louis (à qui le duc de Kent portait un intérêt personnel et bienveillant), ou bien elles furent adressées ou ont trait à eux.

On donne ci-après un résumé succinct des principaux sujets de cette correspondance, dans le but de fournir quelques éclaircissements sur son caractère général. [*Note.* La correspondance, telle que reçue, n'était pas classée par ordre chronologique].

Charles de Salaberry à son père. Datée de Prince-Rupert Head, la Dominique, 7 mars 1795. Impressions d'un jeune officier rejoignant son régiment à un poste des Indes occidentales, pendant la guerre avec la France.

Général Butler au duc de Kent. Great Marlow (R.M.C.), 9 avril 1807. Rapport très favorable sur le "cadet gentilhomme de Salaberry." [*Voir* lettres de Maurice de Salaberry, 1807, ci-dessous].

Copie des lettres du duc de Kent au capitaine Charles de Salaberry, 14 et 16 mars 1807, exprimant son intérêt personnel.

Sir George Prevost au colonel Louis de Salaberry, prenant congé de lui, 1<sup>er</sup> avril 1815.

Quatre lettres au colonel Louis de Salaberry. Personnelles.

Sir George Prevost au "colonel de Salaberry." L'Acadie, 31 mars 1813, 8 hrs p.m. Concernant une reconnaissance de l'ennemi à faire le matin suivant.

Deux lettres de Francis Burton à Charles de Salaberry, 1824, 1829. Choses militaires.

Deux lettres du général de Watteville au colonel Charles de Salaberry, 1814. Choses militaires, se rapportant à la guerre alors en cours.

Abbé Doucet à Charles de Salaberry. Sans date. Personnelle.

Deux missives du marquis du Barail au colonel Louis de Salaberry, 29 juillet 1804, Montréal, et 8 sept. 1809, Albany. Personnelles.

M<sup>lle</sup> M. E. Clarke à M. et M<sup>me</sup> de Salaberry. Londres, sans date. Personnelle.

Abbé Desjardins, prêtre français émigré, à Louis de Salaberry. Choses ayant trait aux exilés français. Québec, 12 sept. 1798 et 29 sept. 1800; Saint-Marc, 27 mars 1801.

A. Panet à Louis de Salaberry. Québec, 31 juillet 1802. Offre de services au nom de la milice canadienne licenciée.

Le marquis de Villeray à Louis de Salaberry, 1814 ou 1815. Personnelle. Allusion à la bataille et victoire de Chateauguay.

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

J. A. D. Pambrun au colonel Charles de Salaberry. Vaudreuil, 9 fév. 1814; en faveur de son fils.

Le curé Doucet au colonel Louis de Salaberry. 30 nov. 1813. Concernant la bataille de Chateauguay..

Le baron de Keitzenstein à M. et M<sup>me</sup> de Salaberry. Non datée. Purement personnelle.

Curé Robin à Louis de Salaberry, 23 janv. 1799. Purement personnelle.

Curé Chavenet à Louis de Salaberry, 25 janv. 1800. Remerciements pour bonté témoignée à un soldat en retraite, "ce pauvre malheureux."

P. A. Lef. de Bellefeuille à M<sup>lles</sup> de Salaberry. Rivière au Chêne, 1<sup>er</sup> avril 1828. Condoléances à l'occasion du décès de leur père.

Chevalier Labruère au col. Louis de Salaberry, 4 sept. 1800. Personnelle. Au sujet de son fils Maurice.

E. D'Aubreville, fourrier du rég. de Watteville, au colonel de Salaberry, Kingston, 26 mars 1814. Désigne ce dernier comme le "héros de Chateauguay."

Hamilton, gouverneur de la Dominique, au duc de Kent [copie]. 9 juin 1796. Eloge flatteur du "lieut. de Salaberry."

Duc de Kent au "cher de Salaberry" [duplicata]. 28 déc. 1803. Au sujet de son congé.

Huit lettres de Charles (Maurice ou Louis? voir *infra*) à son père à Québec, écrites du palais Kensington et de diverses casernes d'Angleterre, entre les années 1805 et 1809. Impressions d'un jeune officier canadien sur l'état militaire et social de la Grande-Bretagne à cette époque, de même que de multiples allusions très intimes à des affaires personnelles et familiales.

Trois lettres; Charles de Salaberry à son père, 1813 et 1819. Purement personnelles.

Le même au même. "Rivière Chateauguay," 3 nov. 1813. A trait à la bataille de Chateauguay.

Copie de l'état de services de l'hon. Charles de Salaberry. Sans date [1817? Voir n° 9, *infra*].

Charles de Salaberry au gouverneur. 29 déc. 1817. Concernant sa prétention à un siège dans le Conseil législatif.

Lettre, signée par les officiers du premier bataillon de la milice incorporée, adressée au colonel Louis de Salaberry, à Blairfindie, sept. 1812.

Chrétien Jules Practor, lt.-col. commandant le régiment du Prince Fredk. de Brunswick, à M<sup>me</sup> Louis de Salaberry, Château-Richer, 8 mars 1783. Concernant la grâce accordée à un soldat sur la requête de celle-ci.

Dix lettres de Coster de Saint-Victor à Louis de Salaberry, 1799, 1800. Surtout personnelles; compte rendu de voyage en France, etc.; contiennent, cependant, des commentaires intéressants sur les affaires européennes courantes, la révolution française et autres sujets.

Le comte de Chalus à Louis de Salaberry, Kingston, 8 mars 1783. Personnelle. Remerciements pour la courtoisie témoignée.

Chevalier de Colbert. Deux lettres datées de New-York, mars et mai 1799. Personnelles. Remercie pour courtoisie témoignée; rapports sur les guerres en Europe. On n'ajoute pas foi, en Angleterre, aux rumeurs de paix.

Douze lettres du rév. D<sup>r</sup> G. ? de Londres, 1796-1801. Principalement aperçus et commentaires sur l'état de la révolution française. Fort intéressantes.

Six lettres au col. Louis de Salaberry, de sa nièce. M<sup>me</sup> d'Avrainville à Paris, 1818. Purement personnelles; événements courants d'ordre local et domestique.

Joséphine Rouer de Villeray à sa cousine, Adélaïde de Salaberry. Paris, avril 1818. Personnelle.

Cinq lettres, L.-R.-C. de Léry au major Louis de Salaberry, 1797, 1798, 1800. Commentaires principalement sur la révolution française.

Onze lettres des marquis et marquise Beaupoil Saint-Aulair à Louis de Salaberry et autres membres de la famille, de Berthier, Montréal et Londres, 1799, 1800, 1802; toutes personnelles, excepté que la dernière renferme des mentions des choses françaises, etc.

Procuration donnée par M. de Surineau en 1775.

Vingt-quatre lettres de Maurice de Salaberry [*voir* article 5, *plus haut*] à son père, sa mère, ses sœurs, écrites de Woolwich et ailleurs en 1807 et 1808. Surtout personnelles: comptes rendus de son voyage, ses impressions, sa vie quotidienne. Sa nomination au régiment Royal parut dans la Gazette en 1805; il s'embarqua pour l'Inde en 1807 [*? voir* dates des lettres] où il mourut, 17 oct. 1809. Ces lettres sont suivies de vingt lettres de François-Louis de Salaberry, écrites des casernes de Chichester, Madras, etc., à sa famille; semblables aux précédentes. Nomination de lieut. des "Royal Scots" au journal officiel, 28 mars 1805, s'embarque pour l'Inde en 1807, où il décéda à Secunderabad le 5 avril 1811.

Aussi, de nombreuses lettres d'Edouard A. de Salaberry, toutes écrites en Angleterre (Woolwich, Marlow, etc.) et au même effet, 1807 et 1809.

Abbé Mondelet au major de Salaberry, 27 mars 1801. Concernant une demande personnelle.

[Signature indéchiffrable] au même. Paris, fév. 1820. Annonce le décès de sa sœur.

Abbé Desjardins au même. Québec, 12 et 29 sept. 1800. Au sujet des commissions dans les régiments coloniaux pour les Français émigrés.

## APPENDICE O.

## LETTRES DE NOBLESSE DE ROBERT GIFFARD, SEIGNEUR DE BEAUPRE.

Les archives ont récemment fait l'acquisition du très précieux document reproduit ci-dessous, conférant un titre de noblesse à Robert Giffard, seigneur de Beauport. Ce sont les premières lettres patentes anoblissant un habitant du Canada.

Robert Giffard était natif de la Perche, la province française qui, avec la Normandie, fournit le plus grand nombre de colons au Canada. Né en 1587, il visita la Nouvelle-France en 1627, en qualité de chirurgien de marine à bord du vaisseau sur lequel se faisait le voyage annuel à la nouvelle colonie. Lors de la conquête du pays par Kirk, Giffard retourna en France. Quand le Canada fut restitué à celle-ci, les tentatives d'évangélisation des aborigènes furent renouvelées, et les premières lettres des pères jésuites suscitèrent beaucoup d'enthousiasme dans la mère patrie. Des compagnies se formèrent, dans différentes parties du pays, de gens qui, pour un motif ou un autre, désiraient passer au Canada, et parmi les chefs de ce moment se trouvait Giffard. Ayant obtenu la seigneurie de Beauport,—étendue de terre située entre les rivières Saint-Laurent et Saint-Charles,—il rassembla ceux de ses voisins qu'il put décider à l'accompagner, et avec eux s'embarqua pour le Canada. En arrivant à sa seigneurie, il commença à mettre ses plans à exécution. On construisit immédiatement une maison seigneuriale, des dépendances, des logements pour ses fermiers. Des conditions libérales furent convenues avec ces derniers et les travaux agricoles furent bientôt en bonne voie. Cette seigneurie fut la première au Canada où l'on se livra à l'agriculture sur une échelle un tant soit peu considérable.

Giffard joua un rôle important dans la vie de la petite colonie. Il fut médecin du roi pendant près de 30 ans et membre du Conseil depuis au moins 1646. En 1647, on lui concéda la seigneurie de Saint-Gabriel, qu'il transféra aux Jésuites en 1667. Il mourut le 14 avril 1668.

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAUARRE À TOUS P'NS ET À VENIR SALUT SCAUOIR faisons Que nous estant bien informé des louables vertus Et merites de N're tres cher et bien amé Robert Giffart seigneur de Beauport habitant de la *nouvelle france dicte Canada* de libre condition et nay en legitime mariage Et des bons et agreables seruices qu'il nous a faitz Et pour lesperance que nous auons que se voyant honoré du degré d'honneur et tiltre de noblesse aud pays de la nouvelle france Il en suiura les actions des personnes nobles Et que luy et les siens nous rendront les seruices que ceux de cette qualité nous doibuent. Pour ces causes et attendu qu'il a jusques a p'nt vescu comme il fait encore noblemen et vertueusement Auons en inclinant a la supplication et requeste qui nous a esté faiete en sa faveur par aucuns de noz spéciaux seruiteur Led' suppliant ses enfans et postérité soit masles ou femelles nays et a nais-

3 GEORGE V, A. 1913

tre en loyal mariage Et chacun d'iceux annobly et annoblissons de n're grace speciale plaine puissance et auctorite royalle par ces p'ntes signées de n're main Voulons quen tous leurs actes en jugemens et dhors Ils soient tenus pour Nobles aud' pays de la *nouvelle france* Et puissent atteindre et recepuoir tous honneurs prerogatives et preeminences qu'ont accoustumé de recepuoir & dont jouissent et vsen gens nobles et extraictz de noble lignée Et comme telz puissent acquerir tenir & possedder aud' pays de la nouvelle france tous fiefs terres possessions & heritage noble de quelle qualité qu'ils soient quilz ont desja acquis et pourront cy apres acquerir et qui leur sont ja escheuz et pourront cy apres eschoir acquerir appartenir aud' pays de la nouvelle france Et en jouir et vser ordonner et disposer tout ainsy que silz estoien extraictz de race antiennemen noble d'iceux partager noblement, Sans qu'a p'nt ou pour laduenir Ils soient ou puissent estre contraints a vuider leurs mains desd' fiefz possessions et heritages nobles ou partie d'iceux, SIDONNONS EN MANDEMENT au Gouverneur et n're Lieutenant general en la nouvelle france, au grand senechal & auc'n officiers dud' pays p'ns et avenir Leurs lieutenans & a chacun d'eux comme il appartiendra que de n're p'nt grace & annoblissement permission et octroy et de tout le contenu cydessus Ils facent souffren et laissen led Giffart & toute sa posterité nai et a naistre en loyal mariage Jouir et vser plainement, paisiblement et perpetuellemen Cessant et faisant cesser tous troubles et empeschemen au contraire, CAR tel est n're plaisir Nonobstant quelzconques ordonnances Edicts Statuts Mandemens ou deffenses a ce contraire a quoy pour ce regard Et sans y prejudicier en au'e chose auons desroge et desrogeons par cesd. p'ntes Et affin que ce soit chose ferme et stable a tousjours Nous y auons faict mettre & apposer n're scel Sauf en au'e chose n're droit et lautrui en toutes DONNE a paris au mois de Mars Lan de grace MIL six cens cinquante huit & de n're regne le quinziesme

LOUIS.

Sur le reply.

sera la presente insinuée partout ou besoing sera Mandons etc ce  
1er Sept 1658

P DEVOYER DARGENSON.

Nous Greffier de la Jurisdiction souueraine de Canada certifions a tous quil appartiendra en vertu de l'ordonnance cy-dessus nous auons insinué en nostre Greffe les presentes lettres le huitiesme Septembre mil six cent cinquante huit.

Par le Roy

GILLET.

PHELYPEAU.

Visa

Seguier

Pour seruir aux lettres dannoblissement de Robert Giffart dans la province de Canada

A l'endos.

Leu publié L'audience tenant par Nous Louis Theandre Chartier escuyer sieur de Lotbinière Lieutenant general Ciuil et criminel en la Seneschaussée de la nouvelle france Jurisdiction de Québec & a Enregistré au registre des Insinuations du Greffe de lad Jurisdiction Suiant notre ordonnance requerant Robert Giffart escuyer seigneur de

DOC. PARLEMENTAIRE No 29b

Beauport qui nous en a requis acte a luy octroyé pour seruir ce que de raison le vendredy sixiesme jour de Juin Mil six Cent cinquante neuf

L. T. CHARTLER (avec paraphe)

PEUURET

Greffier (avec paraphe)

## ADDENDA—APPENDICE L.

Philadelphie,  
14 mai.

Gérard à Vergennes. N° 83. S'occupe des dépêches n<sup>os</sup> 7 et 8, en autant qu'on n'y a pas répondu par les autres communications. Corrigeant une assertion d'une lettre antérieure, dit que le Congrès a l'intention de continuer la guerre plutôt que d'accepter une paix honorable qui ne comprendrait pas la France. Est heureux d'être informé que l'un ou l'autre des alliés recevra des propositions venant de l'ennemi commun, mais qu'aucun d'eux n'entamera des négociations isolées. A insisté fortement, devant les membres du Congrès, sur cette idée. Espère que le roi est satisfait de la façon dont on a traité les commissaires anglais. Croit que le Congrès demeurera fidèle à sa résolution de ne pas traiter avec les Anglais, excepté aux conditions suivantes: (1) l'évacuation du territoire américain ou la reconnaissance de l'indépendance américaine; (2) l'association de la France dans la paix. Estime qu'il serait dangereux de trop insister sur l'à-propos pour les Américains d'abandonner l'idée de conquérir le Canada. Les plus raisonnables parmi eux ne sont pas susceptibles d'une telle modération. Le roi ferait bien de s'assurer de l'impossibilité pour les Américains de réussir eux-mêmes dans cette entreprise et de s'en remettre à l'habileté de son agent pour éviter la demande, par les Américains, de la coopération des Français. Washington a probablement eu vent des vues de la France, mais il ne fera certainement pas mauvais usage de ses suppositions. Gérard suit ses instructions et évite les entreprises qui se présentent de temps à autre concernant l'attaque sur Halifax. Congrès content de l'approbation du roi concernant sa façon d'agir envers l'armée de Burgoyne. La majorité des états refuseront de continuer la guerre simplement sur la question des pêcheries. La principale raison d'appréhension, de l'avis de Gérard, est l'affaiblissement ou même la dissolution de la confédération quand aura disparu le péril commun. Affirme avec force au congrès que l'Angleterre est sur le point de pousser vigoureusement la campagne. Cela est nécessaire, car l'opposition persiste à éluder les résolutions du Congrès quant au renforcement de l'armée. Dépréciation du papier-monnaie, ce qui est le fléau de l'Amérique. Lee et un ou deux de ses amis s'opiniâtrent à maintenir que les articles, avancés par Beaumarchais, doivent être regardés comme des présents et que la France n'oserait pas refuser d'autres secours ni même guerroyer pour les pêcheries. Les autres députés considèrent avec mépris ces vues. On désire que la France garantisse les emprunts du congrès—ce que Gérard recommande. Il donne à entendre que des négociations se poursuivent entre l'Espagne et l'Angleterre, afin d'inciter le Congrès à prendre une décision. Celui-ci rejetterait unanimement une longue trêve. On parviendrait, toutefois, à lui faire accepter la trêve en obtenant le consentement de l'Angleterre à celle-ci, car, en Amérique, le désir de la paix est si véhément que, s'il fallait choisir entre ces alternatives, une trêve assurée à longue échéan-

ce ou la guerre continuelle, la décision serait presque assurément favorable à la première. Quant à Franklin, Gérard est sûr que, si Lee était hors du chemin, Franklin serait rappelé. Gérard fraye la voie à une plus grande liberté d'action de la part de la France en avertissant les députés des conséquences de leur lenteur. Fait entendre que, si les Américains insistent, dans le traité avec l'Angleterre, sur des conditions allant au delà de leur indépendance, ils s'exposent à ne pas compter sur l'appui des Français, car ceux-ci s'en tiennent, pour leur gouverne, aux termes de l'alliance seulement. Doit traiter avec un groupe de sophistes malintentionnés qui tireraient parti de la moindre vétille pour mettre la confusion partout. Il craindrait de paraître jeter du ridicule sur le Congrès, s'il rapportait au roi les curieux arguments métaphysiques de ces gens pour soutenir leurs prétentions à une part des pêcheries sur les côtes britanniques. Gérard a informé les députés qu'il croyait que le roi appuierait les Etats-Unis dans leurs demandes à l'égard des pêcheries néo-écossaises, en autant que ces prétentions n'offraient pas d'obstacle à la paix. p. 70

1780.  
Philadelphie,  
16 janvier.

La Luzerne à Vergennes. N° 25. Fait savoir que ni lui ni le Congrès n'ont reçu aucune nouvelle d'Europe depuis son arrivée. Les termes de l'ultimatum, dont Adams est porteur, commencent à être connus dans les Etats de l'Est et suscitent une telle excitation qu'elle causerait de l'anxiété, n'était la sincérité des autres états à l'endroit de l'alliance. Les quatre états de la Nouvelle-Angleterre, déjà si influents, ont formé une sorte de coalition avec la Pennsylvanie et le Delaware, en vertu de laquelle ils possèdent pratiquement la direction des travaux du Congrès. La Georgie n'étant pas représentée, les états se rangent 6 contre 6, le groupe de la Nouvelle-Angleterre étant parfaitement uni, tandis que l'autre est travaillé par des divisions intestines. L'état de New-York est exaspéré de l'état des affaires et adopte des mesures pour réagir contre celles des états septentrionaux, quand cela semblera nécessaire. La Luzerne préconise, comme le meilleur plan, une tentative de détacher la Pennsylvanie et le Delaware des états de la Nouvelle-Angleterre. Les représentants les plus intelligents pensent qu'il existera toujours de la rivalité entre les états du Nord et ceux du Sud, et qu'il appartiendra aux états du centre—c'est-à-dire le New-York, les Jerseys, la Pennsylvanie, le Maryland, le Delaware,—de tenir la balance entre les forces opposées. La Luzerne présume que la flotte qui a dernièrement quitté New-York est destinée pour la conquête de la Caroline méridionale et aussi bien—cela et possible,—de la Caroline septentrionale. Si les Anglais se rendent maîtres des deux Carolines, les assemblées de celles-ci ne délégueront plus de députés au Congrès. Pour enrayer l'affaiblissement de l'influence du Sud, La Luzerne proposa que les mandataires, actuellement au Congrès, de ces états soient autorisés, par leurs commettants, à les représenter pendant une période indéfinie; le terme d'office des représentants se limitait alors à un an. p. 1